

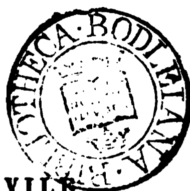
HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME XI.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
RUE S.-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 9, PRÈS LA POSTE AUX CHEVAUX.



HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,
GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME ONZIÈME.

PARIS,
MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, ÉDITEURS,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
1826.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA VINGTIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1430 JUSQUES EN 1498.

Le comte de Saint-Pol était connétable de France ; mais il était dévoué au duc de Bourgogne, son parent, qui l'avait comblé de biens. Il crut utile et aux intérêts du duc, et aux siens propres, de voir Charles de France, duc de Guienne, épouser Marie, la fille et l'héritière de Charles. Il inspira au duc de Guienne un grand désir de voir réussir cette alliance (1471). « Le meilleur moyen pour y » parvenir, dit-il au prince, est de vous joindre au » roi dans la guerre qu'il vient de déclarer. Le duc

» de Bourgogne aura besoin de la paix ; vous serez » médiateur, et le monarque lui-même vous aidera » à obtenir la main de la plus riche héritière de » l'Europe. » Le duc de Guienne, persuadé par le connétable, accourut à l'armée de son frère avec une troupe considérable de Gascons. Le duc de Bretagne, qui était dans le secret de Charles de France, envoya à la même armée Lescun, son favori, à la tête d'un corps de noblesse bretonne; et l'on y vit arriver aussi le jeune Nicolas, duc de Lorraine.

Charles-le-Téméraire eut des succès qui le trompèrent : il passa impunément la Somme, et se trouva comme renfermé entre l'armée du roi et la ville d'Amiens, dont la garnison était nombreuse, et où Chabannes commandait. Les capitaines de Louis XI le pressaient de donner une bataille. Le duc de Guienne, bien éloigné de vouloir la perte de celui dont il souhaitait d'épouser l'héritière, lui envoya secrètement un billet renfermé dans une boule de cire, et sur lequel il avait écrit de sa main : *Ne vous souciez, car vous trouverez des amis.* Le duc demanda une trève ; le roi exigeait des conditions très-dures. *Voulez-vous me pousser à bout?* lui écrivit le duc en lui laissant entrevoir quels motifs avaient fait prendre les armes à plusieurs de ceux qui marchaient sous ses bannières et quelles trahisons il avait à craindre. Le roi ne le comprit que trop pour sa tranquillité : la trève fut accordée; et, comme on igno-

rait les révélations que Louis XI avait reçues, on attribua cette trève à un défaut de courage du monarque.

Charles de France se retira dans la Guienne, où les négociations recommencèrent pour une nouvelle ligue. Un agent secret de Louis XI, nommé Olivier Le Roux, revenait de Castille et s'était arrêté chez le comte de Foix. On lui avait donné la chambre que venait d'occuper Henri Miles, envoyé du duc de Bretagne : il aperçoit dans un coin un monceau de papiers déchirés; il en ramasse plusieurs; il lit sur ces fragments les noms de grands personnages de l'Europe; il rapproche ces lambeaux, parvient à rétablir des dépêches entières, et se hâte de les porter au roi. Louis XI se voit avec effroi entouré d'ennemis. Le roi d'Angleterre doit entrer dans la Normandie, le duc de Bourgogne en Picardie, le duc de Lorraine en Champagne, le duc de Bretagne en Touraine, et le duc de Guienne dans les provinces de l'intérieur du royaume. Il lit ces terribles mots : *Anglais, Bourguignons, Bretons et Gascons vont lui courir sus, et on lui mettra tant de lévriers à la queue qu'il ne saura de quel côté fuir.*

Un événement auquel l'Europe était bien loin de s'attendre change la situation du monarque. Le duc de Guienne et la dame de Montsoreau, qu'il aimait, acceptent une collation chez l'abbé de Saint-Jean-d'Angely, aumônier du prince. Ils mangent une pêche : ils éprouvent à l'instant les

douleurs les plus aiguës; la dame meurt après quelques jours, et le prince est très-mal. Louis XI paraît très-affligé de ce qu'éprouve son frère; il ordonne des prières publiques; il veut qu'on l'instruise le plus souvent possible de l'état du duc de Guienne.

Il signe cependant un traité avec le duc de Bourgogne, lui cède Amiens et trois autres villes; et le duc lui promet de lui livrer le connétable lorsqu'il pourra le saisir, et d'abandonner le duc de Bretagne et le duc de Guienne; mais écoutez ce qu'il fait dire secrètement au duc de Bretagne. *Ne vous inquiétez pas: mon intention n'est que de me remettre en possession des villes que le roi m'a enlevées par trahison. Quand il me les aura rendues, je lui écrirai que je pardonne au connétable, qu'il faut bien qu'il se réconcilie avec vous et avec le duc de Guienne, et sinon, que je volerai à votre secours.*

Charles de France succombe à ses douleurs. L'abbé de Saint-Jean-d'Angely et Henri de La Roche, officier du prince, sont arrêtés, et leur procès commence: leurs aveux chargent indirectement Louis XI. Lescun craint que les coupables n'échappent au supplice, les enlève, les conduit en Bretagne, les remet au duc, et lui dit: *Je remets entre vos mains ces traîtres qui ont lâchement ravi le jour à leur légitime seigneur. Songez à ce que vous devez à la mémoire d'un prince si digne de votre amitié: son âme demande à Dieu une ven-*

geance éclatante de ses assassins. Puisse-t-il voir du séjour des morts de quelle manière je remplis mes engagements !

Le duc de Bretagne néanmoins n'ose donner aucun ordre pour le jugement des accusés. Plus d'un an s'écoule; le roi envoie en Bretagne des commissaires chargés de juger les prévenus; des spectres hideux se montrent pendant la nuit dans la tour où sont gardés l'abbé de Saint-Jean-d'Angely et Henri de La Roche; d'affreux hurlements se font entendre. Le geôlier, qui a vu ces spectres horribles et entendu leurs cris sinistres, conjure en tremblant les juges de hâter la fin du procès. Un orage épouvantable survient au milieu d'une nuit obscure; des torrents de pluie tombent des nuées; les éclairs répandent des clartés livides; le tonnerre éclate avec violence; le geôlier effaré accourt auprès des juges. « Le diable a réduit en » cendres, leur dit-il, le corps du criminel abbé; » on ne sait ce qu'est devenu La Roche. »

Les commissaires sont récompensés avec magnificence; Lescun lui-même accepte des présents de Louis XI, et s'attache à son service. Quel siècle! et voyez ce qui suit.

Le roi refuse d'exécuter le traité relatif à la ville d'Amiens : il le déclare plein de fraude et de mauvaise foi. Le duc de Bourgogne, furieux de n'avoir pu tromper et d'avoir été trompé lui-même, publie un manifeste contre le monarque. « Le dessein » de Louis, dit-il à l'Europe entière dans ce mani-

» feste sanglant, est de faire périr tous les princes
» de la maison de France. Son frère a succombé à
» ses *poisons, maléfices, sortiléges et invocations*
» *diaboliques*. Il avait séduit trois jeunes seigneurs
» de ma cour pour m'empoisonner ou m'assassi-
» ner : leur crime a été découvert; ils se sont réfu-
» giés vers lui; il leur a donné un asile. » On ose à
peine rapporter la réponse de Louis XI. « Ces trois
» jeunes gens n'ont quitté la cour la plus corrom-
» pue, dit-il, que pour sauver leur honneur et se
» soustraire aux poursuites violentes du prince le
» plus dépravé. » (1472)

Plus d'un an auparavant le duc de Bourgogne, vaincu par les instances d'Édouard, et ne voulant pas néanmoins donner au comte de Warwick un prétexte pour attaquer ses états, avait avancé secrètement à son beau-frère une somme d'argent assez considérable. Des particuliers, à qui cette somme fut remise, armèrent quatre gros vaisseaux dans un port libre de la Zélande, louèrent quatorze bâtiments de transport, promirent de conduire Édouard en Angleterre, et s'engagèrent à l'attendre pendant quinze jours sur la côte, en cas que la fortune ne secondât pas ses efforts.

Édouard débarque à Ravenspur avec quelques lords et quinze cents Anglais ou Flamands. Ses partisans ayant excité un soulèvement en sa faveur dans la ville d'York, les magistrats sortirent au-devant de lui pour lui présenter les clefs et lui demander d'être préservés du pillage; Édouard

s'empressa de le leur promettre, entra à cheval dans la ville, mit pied à terre devant la porte de la cathédrale, jura qu'il demeurerait fidèle sujet de Henri, et s'en rapporterait à la décision du parlement au sujet du duché d'York et du reste de son héritage paternel.

Son armée augmentant chaque jour, il emprunta de l'argent des principaux citoyens, laissa une forte garnison dans la ville, et se mit en marche pour la capitale du royaume (1471). Le marquis de Montaigu, qui avait reçu l'ordre de lui livrer bataille, resta tranquille dans son camp de Pontefract, et laissa passer Édouard à cinq milles de ses tentes. Un grand nombre de nobles se joignirent au prince avec leurs vassaux : il réclama alors ses droits à la couronne; et à chaque instant on voyait accourir de nouvelles troupes sous ses enseignes.

Warwick s'avance vers Coventry pour combattre Édouard. « Je marche pour vous joindre, » lui écrit le duc de Clarence; ne livrez pas de ba» taille avant mon arrivée. » Warwick fait une faute bien extraordinaire pour un aussi grand politique. Les plus riches négociants de Londres ne pouvaient recouvrer les sommes très-fortes qu'ils avaient prêtées à Édouard que par le rétablissement de ce prince; les dames les plus influentes de la capitale, séduites par la galanterie et les manières gracieuses d'Édouard, ne cessaient de presser leurs maris et leurs parents de se déclarer en

sa faveur; l'archevêque de Cantorbery, le comte d'Essex et plusieurs autres lords séculiers ou ecclésiastiques étaient disposés à le reconnaître; et la capitale ainsi que Westminster renfermaient plus de quatre cents chevaliers et de deux mille hommes très-dévoués, prêts à prendre les armes pour les intérêts d'Édouard.

Warwick paraît ignorer ou ne pas craindre ces circonstances et ces dispositions dangereuses. Il laisse avancer le prince vers la capitale; son frère l'archevêque d'York s'empresse de faire secrètement sa paix avec Édouard; il l'introduit dans Londres, lui livre la personne de Henri, que Warwick avait confiée à sa garde; et, après avoir été arrêté pendant deux jours pour que sa trahison fût voilée, il reçoit du prince le pardon le plus étendu.

Warwick se repent trop tard de sa trop grande confiance et de sa sécurité trop présomptueuse. Il voit s'évanouir cette influence si puissante qui élevait et abaissait les monarques; il sent que son génie l'abandonne; il se trouble et croit, pour ainsi dire, entendre sonner l'heure de sa défaite; il veut néanmoins s'approcher de Londres, et tenter encore le sort des combats; il vient auprès de Barnet. Édouard était déjà dans cette ville avec ses troupes; le duc de Clarence était avec Warwick, son beau-frère; mais il avait écrit à Édouard : « Je » vais vous joindre avec toutes mes forces. »

La nuit arrive; Richard, duc de Glocester,

passe sans aucune précaution à la tente du duc de Clarence; les deux princes s'embrassent tendrement, vont joindre Édouard, et douze mille hommes les suivent dans le camp de leur frère.

Warwick, indigné de la perfidie de son gendre, et rejetant avec mépris le pardon d'Édouard que le duc de Clarence lui fait offrir, retrouve tout son caractère. Il donne le signal du combat : la bataille est terrible; les soldats de Warwick combattent en désespérés : la première ligne d'Édouard est renversée; le comte d'Oxford la poursuit trop loin; le corps d'armée de Warwick est découvert. Édouard ordonne à son corps de réserve de l'attaquer en flanc; le comte d'Oxford voit tout le danger de cette manœuvre, et veut revenir vers Warwick. Ses enseignes ressemblaient un peu à celles d'Édouard; le soleil était caché par un brouillard épais; des soldats de Warwick prennent ceux d'Oxford pour un corps d'yorkistes, tombent sur eux avec furie, les rompent et les dispersent avant que leur fatale erreur ne puisse être reconnue. Le désordre augmente; les autres corps de Warwick se croient enveloppés; une terreur soudaine s'empare d'eux; la confusion devient générale; Édouard les charge avec une nouvelle vigueur. Warwick avait voulu combattre à pied pour montrer davantage à ses guerriers qu'il voulait partager leur fortune : il ne peut porter ses ordres et des secours partout où sa présence est nécessaire; son armée ne peut voir les prodiges de valeur qu'il multiplie; il fait

en vain des efforts héroïques pour rallier ses soldats et forcer la victoire; il se précipite avec son frère Montaigu au plus fort de la mêlée; ils y meurent couverts de blessures.

Édouard triomphe; mais, sans la trahison de ses amis et de ses proches, Warwick eût triomphé.

Le roi n'avait plus à combattre le grand capitaine : il lui restait à vaincre une femme à grand caractère. Marguerite d'Anjou était descendue à Weymouth avec son fils le prince de Galles, le duc de Sommerset et un petit corps de troupes françaises. La nouvelle de la mort de Warwick l'accabla de douleur; elle se releva néanmoins avec fierté de son abattement, et résolut de braver le sort. Plusieurs lords et plusieurs nobles vinrent la joindre avec un grand nombre de vassaux et d'autres partisans de la maison de Lancastre; à mesure qu'elle traversait les comtés de Devon et de Sommerset, son armée devenait plus nombreuse. Elle allait joindre le comte de Pembroke dans le pays de Galles; elle arriva à Tewkesbury dans le comté de Dorset. Elle voulait y passer la Severne; mais, Édouard étant déjà si près d'elle qu'elle ne pouvait entreprendre de traverser la rivière sans exposer son arrière-garde à être taillée en pièces, elle prit le parti de se retrancher dans un grand parc voisin, et d'y attendre Pembrocke. Édouard résolut de ne pas différer l'attaque : il rangea son armée sur deux lignes. Le duc de Glocester commandait la première, et le duc

de Clarence la seconde. Le duc de Sommerset divisa l'armée de Marguerite en trois lignes : il se mit à la tête de la première ligne ou de l'avant-garde; le prince de Galles, fils de Marguerite, et lord Wenlock dirigeaient la seconde; et le duc de Devon l'arrière-garde ou la troisième ligne.

Le duc de Glocester, d'après ses instructions, attaqua les retranchements avec vivacité, et, les voyant défendus avec beaucoup de courage, se retira dans un tel désordre apparent que Sommerset le crut en fuite, et sortit de ses retranchements afin de le poursuivre. Lorsque Glocester l'eut attiré par sa feinte sur un terrain découvert, il arrêta ses troupes avec tant de facilité, les rangea dans leur premier ordre avec tant de promptitude, et les ramena à la charge avec tant de vigueur que l'ennemi confondu ne pensa plus qu'à se sauver dans les retranchements. Sommerset, transporté de colère contre Wenlock, qui ne s'était pas mis en mouvement pour le soutenir, courut sur lui et lui fendit la tête d'un coup de hache d'armes. Le duc de Glocester, entrant dans les retranchements avec les fuyards, en fit un carnage horrible. La confusion allait toujours croissant dans l'armée lancastrienne; Sommerset, ne se possédant plus, ne pouvait donner aucun ordre. Le roi Édouard, suivant son frère avec la seconde ligne, porta au comble le désordre et la terreur des troupes de Marguerite; la seconde et la troisième ligne de ces troupes prirent la fuite sans

combattre : trois mille Lancastriens restèrent sur le champ de bataille; le comte de Devon fut trouvé parmi les morts. Sommerset, le grand prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et un grand nombre de gentilshommes crurent trouver un asile dans l'église de l'abbaye : on les en arracha, et on les mit à mort. Le jeune prince de Galles, fils de Henri VI, tomba malgré sa valeur entre les mains des soldats d'Édouard, qui le conduisirent devant le vainqueur. « Comment avez-vous eu la présomp- » tion d'entrer en armes dans mon royaume? lui » dit Édouard. — J'y suis venu, répondit le jeune » prince avec autant de dignité que de courage, » pour recouvrer la couronne de mon père et mon » héritage, que vous avez usurpé. » Édouard, au lieu d'admirer la noble fermeté du jeune prince, eut la barbarie de le frapper au visage de son gantelet, se retira; et à l'instant le duc de Clarence, le duc de Glocester, lord Hastings et sir Thomas Grey, fils de la reine Élisabeth, se jetèrent comme des forcenés sur le prince, et, se couvrant d'une éternelle infamie, le déchirèrent en pièces.

Marguerite fut trouvée à demi morte sur un chariot au milieu du champ de bataille, où la fortune venait de lui ravir à jamais la couronne (1471). On l'envoya prisonnière à la Tour : elle y passa quatre ans avant que son cousin le roi de France ne donnât 50,000 écus pour sa rançon; elle expia par une dure captivité tout ce que lui avait inspiré l'amour désordonné de la domination.

La nouvelle de la victoire d'Édouard dissipa l'armée de Pembroke : il se réfugia en Bretagne avec son neveu le jeune Henri, comte de Richemont. Thomas Névil, bâtard de Falconbridge, avait rassemblé un grand nombre d'aventuriers, s'était présenté devant Cantorbery, dont on lui avait ouvert les portes, et s'était montré sous les murs de la capitale avec une armée de dix-sept mille hommes. La nouvelle de la victoire de Tewkesbury, la résolution des habitants de Londres et le courage de l'alderman Robert Basset renversèrent tous ses projets; ses partisans se dispersèrent : il fut pris sur mer après avoir vainement espéré de se défendre dans Sandwich, et exécuté à Southampton. Peu de temps après, Henri VI fut trouvé mort dans la Tour : le soupçon plana sur Édouard et sur Glocester, qu'on accusa d'avoir assassiné Henri.

Édouard, fils du roi, fut nommé prince de Galles, duc de Cornouailles, comte de Chester, et le duc de Glocester grand chambellan.

George Névil, archevêque d'York, fut empoisonné dans le château de Guines, et le monarque s'empara du revenu de son siége. La trève avec l'Écosse fut confirmée; celle qui existait avec la Bretagne fut renouvelée pour treize ans. Édouard en conclut même une de huit mois avec la France; et les anciennes ligues avec les villes anséatiques, avec la Flandre et avec le Portugal furent maintenues ou rétablies avec un empressement qui mon-

trait combien les Anglais étaient déjà convaincus que le commerce maritime devait être la source de leur puissance (1472).

Un dernier symptôme de la force lancastrienne expirante troubla bien peu la tranquillité publique. Le comte d'Oxford, qui s'était retiré en France après la bataille de Tewkesbury, eut l'audace de débarquer avec cent hommes déterminés dans le comté de Cornouailles; il surprit la place du mont Saint-Michel; mais, investi par les troupes d'Édouard, il fut bientôt obligé de se rendre. Le roi le priva de la liberté et de ses biens; et aucun revenu ne fut même accordé à la comtesse, sœur du comte de Warwick.

Jean Holland, duc d'Exeter, avait été laissé pour mort sur le champ de bataille de Barnet : il s'était réfugié dans l'asile de Westminster. Ayant en vain prié sa femme, sœur du roi Edouard, et dont il était séparé depuis quelque temps, d'obtenir sa grâce du monarque, il quitta sa retraite si secrètement que personne ne sut ce qu'il était devenu que deux ans après sa fuite, lorsqu'on trouva son cadavre dans le comté de Kent, sur le rivage de la mer.

Il ne restait plus d'autre descendant de la maison de Lancastre que Henri, comte de Richemont, fils d'Edmond Tudor et de Marguerite de Lancastre, fille de Jean, duc de Sommerset : il était réfugié en Bretagne avec son oncle le comte de Pembrocke. Edouard demanda par des ambassa-

deurs au duc de Bretagne de lui livrer Richemont; le duc ne voulut pas violer les lois de l'hospitalité; mais il fit dire à Edouard qu'il garderait le jeune comte de manière qu'il ne pût causer aucun trouble en Angleterre; et Édouard, satisfait de cette promesse, décida qu'il lui paierait une pension annuelle pour l'entretien des deux prisonniers.

Louis XI et Charles, duc de Bourgogne, ne pouvaient cependant calmer la violence de la haine qui les animait l'un contre l'autre : le duc ravagea la Picardie et la Normandie d'une manière horrible; la ville de Beauvais, dont les courageux habitants reçurent un si noble et si mémorable secours de la valeur de leurs femmes et de leurs filles, put seule détourner le cours de ce torrent dévastateur. Les troupes de Louis XI portaient aussi le fer et la flamme dans les états de Charles. Une de ces trèves que, dans ces temps de désolation, une circonstance inattendue faisait adopter et une nouvelle circonstance aussi imprévue faisait rompre, suspendit ces massacres et ces incendies, affreuses jouissances des passions indomptables qui dominaient le roi de France et le duc de Bourgogne.

Le roi avait découvert que le duc d'Alençon, prince du sang, et son gendre le puissant comte d'Armagnac, s'entendaient avec le duc de Bourgogne; le duc d'Alençon était même en marché avec Charles pour lui remettre des places fortes

qu'il possédait dans le Maine et dans la Normandie. Louis XI l'avait fait arrêter; le prince avait été conduit à Paris; une armée était entrée dans le comté d'Armagnac sous les ordres du sire de Beaujeu; d'Armagnac avait signé un traité et cédé sa ville forte de Lectoure. Le sire de Beaujeu était dans cette ville, dont il avait donné le commandement à Jacques de Lomagne; la trahison de ce commandant, de Charles d'Albret, seigneur de Sainte-Bazeille, et de plusieurs autres grands vassaux de Guienne, impatients de l'autorité du monarque, livre entre les mains du comte d'Armagnac et la ville de Lectoure et le sire de Beaujeu. Avec quelle force le système féodal luttait encore contre les droits des trônes autant que contre ceux des nations!

Louis XI charge le cardinal d'Albi d'aller punir les traîtres et les rebelles : le cardinal paraît devant Lectoure à la tête de quarante mille hommes rassemblés à la hâte dans les provinces méridionales (1473). D'Armagnac ne s'attendait pas à une attaque aussi soudaine; le duc de Nemours, son cousin germain, lui conseille de se retirer avec le prince, son prisonnier, dans une des forteresses du royaume d'Aragon qui lui appartiennent : il ne veut plus s'exposer aux malheurs de l'exil; il aime mieux mourir les armes à la main; il espère d'ailleurs que de nouveaux troubles s'élevant en France feront une heureuse diversion en sa faveur; il se défend pendant deux mois; il veut repousser

le cardinal ou s'ensevelir sous les ruines de Lectoure.

Louis XI ordonne à son général de terminer à quelque prix que ce soit une guerre dont la durée pourrait nuire à ses projets. On frémit en rappelant la conduite du cardinal d'Albi; il propose la paix à d'Armagnac; le traité est signé; l'évêque, digne ministre de Louis XI, en jure l'observation au pied de l'autel sur lequel il va célébrer le plus auguste mystère de la religion catholique, consacre une hostie, la rompt, communie avec une moitié de cette hostie consacrée, et donne l'autre moitié au comte. D'Armagnac sans méfiance allait quitter la ville de ses pères; il s'entretenait avec Jeanne de Foix, son épouse, lorsque les soldats du cardinal, profitant de sa sécurité et de celle de ses guerriers, escaladent les murs de Lectoure, pénètrent dans la place, forcent le palais, se jettent sur le comte, le poignardent, se répandent dans la ville, massacrent les hommes, violent les femmes, les égorgent, pillent les maisons, et mettent le feu aux couvents, à tous les édifices; Jeanne de Foix, couverte du sang de son époux, est traînée par les cheveux, dépouillée de ses bijoux, exposée à tous les outrages, arrachée des bras sanglants de ses féroces ravisseurs, et conduite dans une chambre obscure où un breuvage qui la fait avorter lui donne la mort la plus cruelle.

Ceux qui avaient livré au comte d'Armagnac le

sire de Beaujeu subissent d'affreux supplices, et Charles d'Albret lui-même périt sur un échafaud.

Le sire de Beaujeu revenu à la cour y reçut la main d'Anne de France, fille aînée du roi, et la dignité de chef des conseils du monarque.

Le duc de Bourgogne, irrité du sort du comte d'Armagnac et de ses partisans, fut tenté de reprendre les armes contre le roi, qu'il haïssait si violemment; mais, occupé d'agrandir ses états, il ajourna sa vengeance.

Il avait prêté à Sigismond, duc d'Autriche, 80,000 florins pour lesquels ce prince lui avait cédé la jouissance du comté de Ferrette et du landgraviat d'Alsace.

Le duché de Gueldre et le comté de Zutphen étaient possédés par un prince faible nommé Arnou. Son fils Adolphe, impatient de lui succéder, et violant avec férocité les droits les plus sacrés, le surprit pendant une nuit d'hiver, lui fit faire cinq lieues sur la glace et avec les pieds nus, et l'enferma dans une tour; les plaintes du malheureux Arnou parvinrent à l'empereur d'Allemagne et au pontife de Rome. L'empereur chargea le duc de Bourgogne de le remplacer pour cette affaire : Adolphe était de la cour de Charles; il avait souvent partagé ses plaisirs; il espéra d'être traité favorablement; il comparut devant les chevaliers de la Toison-d'Or, dont il était le confrère, et qui devaient le juger; il mena son père avec lui, eut l'impudeur de l'accuser de crimes honteux,

et dit insolemment : « Il a régné quarante-six ans; il est temps qu'il cède sa place à un autre. » Le vieillard indigné jeta son gant ; le fils dénaturé allait le ramasser et combattre son père; le tribunal s'y oppose ; mais comment n'être pas révolté du jugement rendu par les chevaliers ! Au mépris des saintes lois de la nature et des droits des souverains, bien loin de sévir avec force contre la rébellion parricide d'Adolphe, les chevaliers lui adjugèrent le duché de Gueldre et le comté de Zutphen ; le père, si outragé, n'obtint que la ville de Grave et une pension de 6,000 florins. Mais l'inhumanité du fils ramena les chevaliers à une décision moins criminelle. « J'aimerais mieux, s'écria le barbare Adolphe, jeter mon père dans un puits, et m'y précipiter avec lui, que de lui céder la plus petite portion de mes états. » Les juges en frémissant rendirent au père et le duché et le comté ; ils ne laissèrent au fils que la pension et la ville de Grave ; l'insensé les refusa avec colère, éclata en menaces, se retira furieux ; mais on l'arrêta et on le renferma dans une prison. Arnou, rétabli dans les états de Gueldre et de Zutphen, les vendit au duc de Bourgogne, et confirma cette vente par un testament que l'assemblée des chevaliers de la Toison-d'Or déclara valable, après avoir entendu un avocat donné au fils d'Arnou, retenu prisonnier.

Le jeune René II venait de succéder dans le comté de Lorraine au duc Nicolas ; Charles entra

à l'improviste dans ce duché et enleva le jeune prince : Louis XI, craignant avec raison de voir la Lorraine ajouter encore à la puissance si redoutable de Charles, fit enlever un proche parent de l'empereur Frédéric, et annonça qu'il ne lui rendrait la liberté que lorsque le duc de Bourgogne aurait relâché le duc de Lorraine. Charles ne pouvait rien refuser à Ferdinand, auprès duquel, dans son ambition aveugle, dans le délire de l'orgueil et dans l'oubli de ses devoirs et de sa véritable dignité, il sollicitait l'érection en royaume de ses états, qu'il gouvernerait sous le titre de roi de la Gaule belgique et de vicaire du saint empire; il s'empressa d'ouvrir à René II les portes de sa prison; et, se croyant plus assuré que jamais de voir ses projets réussir, il partit pour Trèves, où l'empereur devait se rendre; il alla au-devant de ce prince avec Louis de Bourbon, évèque de Liége, David, évèque d'Utrecht, Jean, duc de Clèves, Antoine, bàtard de Bourgogne, et un grand nombre de seigneurs de sa cour. Armé de toutes pièces, il avait sur sa cuirasse une *casaque* parsemée de grenats, de diamants et d'ornements en or, dont la valeur montait à plus de 100,000 ducats; dès qu'il fut près de l'empereur, il descendit de cheval; et, oubliant qu'il était vassal du roi de France et non de Frédéric, il mit un genou en terre; l'empereur le releva et l'embrassa.

Le chef de l'empire germanique portait une robe longue enrichie de pierreries d'un grand

prix; on voyait devant lui cent jeunes gens d'une grande beauté, et dont les cheveux flottaient sur leurs épaules; auprès de lui était son fils Maximilien, qui n'avait encore que dix-huit ans, et qui attirait tous les regards par la majesté de ses traits et les grâces de sa personne, Adolphe, archevêque de Mayence, George de Bade, évêque de Metz, Guillaume, évêque d'Aischtat, Louis et Étienne, ducs de Bavière, Charles, margrave de Bade, le comte de Wurtemberg et celui de Virnebourg. L'archevêque de Trèves, son neveu Christophe, margrave de Bade, et six cents nobles vêtus de pourpre et montés sur de superbes chevaux, reçurent l'empereur et le duc de Bourgogne hors des portes de la ville; le duc fit à l'empereur des présents magnifiques et d'une valeur bien supérieure à ceux qu'il en reçut; il l'invita à une fête solennelle : les deux princes se rendirent à l'église de l'abbaye de Saint-Maximin. Les habits des chevaliers de la Toison-d'Or qui environnaient le duc resplendissaient du plus grand éclat; celui du duc brillait d'or, de perles et de pierreries; l'église était tendue de riches tapisseries. Il est curieux de rappeler qu'on y voyait un tabernacle orné d'or et de pierreries, un reliquaire estimé 200,000 écus d'or, une châsse d'or, quatre statues d'or et d'*une aune* de hauteur, deux chandeliers d'or, quatre chandeliers d'argent, dix croix d'or, dont six étaient garnies de pierreries, douze statues d'argent doré hautes d'un pied et demi, dix

autres statues d'or et vingt-huit statues d'argent. Un banquet suivit l'office divin. La salle du festin était ornée d'un nombre immense de vases d'or et d'argent; trois tables furent couvertes de vaisselle d'or et d'argent; douze seigneurs vêtus de drap d'or avaient été chargés du service des tables, autour desquelles on voyait douze hérauts d'armes revêtus des habits les plus riches; le dessert fut servi dans trente grands bassins et dans des coupes et des patères d'or garnies de diamants; le bassin placé devant l'empereur valait plus de 60,000 ducats; douze trompettes et des joueurs de flûtes et de *cornets* faisaient entendre les airs les plus renommés de cette époque.

La princesse Marie, fille du duc de Bourgogne, devait épouser le prince Maximilien; le duc devait être sacré roi de la Bourgogne, du Luxembourg, de Namur, du Brabant, du Hainaut, de Flandre, d'Artois, des évêchés de Cambrai, de Liége et d'Utrecht. Les ornements royaux étaient préparés; les trônes étaient déjà élevés pour l'empereur et le nouveau roi dans la métropole de Trèves.

Une contestation peu importante en apparence vint suspendre le succès des vues de Charles: l'empereur voulait que le mariage de son fils avec Marie précédât le couronnement du nouveau monarque, et le duc de Bourgogne désirait de recevoir le diadème avant de donner à Maximilien la main de sa fille. On aurait dit que les deux princes voulaient se tromper. Ils conçurent des soupçons

l'un contre l'autre. Louis XI, qui tremblait de voir son rival triompher, employa contre lui toutes les intrigues de sa politique; ses émissaires secrets entouraient l'empereur et les principaux des princes ou des seigneurs allemands. « Méfiez-vous de » Charles, ne cessaient-ils de leur dire; il est aussi » inquiet qu'artificieux; son ambition et ses ri» chesses troubleront facilement l'empire. Voyez» vous le nombreux cortége qui l'entoure? Craignez » pour votre sûreté. » L'alarme saisit l'empereur et les princes allemands : ils partirent sans rien conclure; Charles retourna dans ses états, confus, et le cœur profondément ulcéré.

La cour des pairs termina le procès du duc d'Alençon; il fut condamné à perdre la tête: Louis XI lui fit grâce de la vie; mais la mort du duc de Guienne, celle du comte d'Armagnac et tant d'autres preuves terribles de la guerre à outrance jurée par Louis XI aux vassaux les plus puissants avaient inspiré à tous les grands du royaume une inquiétude, une haine et un désir de vengeance que rien ne pouvait calmer; ils veulent se délivrer à jamais des frayeurs que leur inspire le sombre et farouche monarque; ils veulent à tout prix recouvrer cette indépendance si chère à leurs aïeux; ils forment le complot le plus dangereux de tous ceux qu'ils ont ourdis; ils ne veulent plus voir régner sur eux les descendants de Hugues Capet, et, dans l'égarement de la passion qui les maîtrise, ils oublient les droits et la dignité de la

nation française, demandent à la soumettre à un sceptre étranger, et veulent élever sur le trône cet Édouard IV qui a vaincu les Lancastre, et qui prend le titre de roi de France à l'exemple de ses derniers prédécesseurs.

A la tête des conjurés est l'implacable duc de Bourgogne, qui désire de voir Édouard ceindre le bandeau des rois de France, assuré de dérober ses vastes états au sceptre d'un monarque qui ne pourra régner que par lui, et de n'avoir plus de supérieur. Il était parvenu à faire entrer dans son alliance et celle d'Édouard, non-seulement le duc de Bretagne, le duc de Nemours et le connétable de Saint-Pol, que tourmentait sans cesse le souvenir de ses aïeux, empereurs, rois de Hongrie et de Bohême, ducs de Luxembourg et de Limbourg, mais encore les rois de Castille, d'Aragon et de Naples, le duc de Savoie et le duc de Milan.

D'après le plan que Charles avait tracé, le roi d'Angleterre devait débarquer à La Hogue en Normandie, et s'avancer rapidement vers la capitale, aux portes de laquelle les troupes de Bourgogne et celles de Bretagne se réuniraient à son armée; mais la violence des passions de Charles, qui pouvait précipiter la France dans un abîme, devait sauver le royaume par son excès : combien il mérita le surnom de Téméraire dans cette circonstance si grave où il avait besoin de toutes ses forces pour renverser son ennemi et faire asseoir un étranger sur le trône de Louis!

Il avait confié le gouvernement de l'Alsace, du Sundgau, du comté de Ferrette et des quatre villes dites Forestières, que le duc d'Autriche lui avait engagés, à Pierre de Hagenbach, ennemi déclaré des Suisses. Ce bailli ou ce gouverneur leur avait fait éprouver les plus grands effets de sa haine; ne pouvant plus supporter ses vexations, ils envoyèrent une ambassade au duc de Bourgogne; elle se plaignit avec force de la conduite de Pierre de Hagenbach : le duc, croyant que rien ne pouvait lui résister, accueillit mal cette ambassade; Louis XI, habile à profiter des fautes de ses ennemis, s'empressa de conclure avec les Suisses mécontents un nouveau traité d'alliance auquel on devait donner le nom d'*Union héréditaire*, et par lequel il leur promit de les secourir contre le duc.

Ils ne furent pas les seuls nouveaux ennemis que Charles s'attira par son inconcevable imprudence et son ambition présomptueuse; sous le prétexte de secourir Louis de Bavière, électeur de Cologne, contre des sujets révoltés, il assiégea la ville de Nuits comme s'il avait entièrement oublié la guerre qu'il avait concertée avec Édouard, et qui demandait de si grands efforts. L'empereur Frédéric vit bientôt que Charles cherchait une occasion d'étendre sa domination jusques aux rives du Rhin, et d'avoir sur le bord de ce fleuve une place forte qui lui servît à se rendre maître de son cours, et à régner sans obstacle sur les provinces qu'il arrose, depuis la Suisse jusques à l'extré-

mité de la Hollande. Le mécontentement de Frédéric devint d'autant plus grand que Louis XI ne négligea rien de ce qui pouvait l'aigrir. Comptant sur les effets de ce mécontentement, sur une longue défense des habitants de Nuits et sur l'obstination du duc de Bourgogne, le roi de France crut non-seulement pouvoir être tranquille sur les effets de la coalition formée contre lui, mais encore pouvoir profiter de l'éloignement de Charles pour réunir à sa couronne une province dont il désirait depuis long-temps la possession. Il avait exécuté le traité qu'il avait fait avec don Juan, roi d'Aragon, de manière à donner à ce prince les plus grands sujets de plaintes; retenant sous différents prétextes les ambassadeurs que ce monarque lui avait envoyés, et témoignant la plus grande envie de le satisfaire, et de maintenir la paix avec lui, il l'avait laissé dans une grande sécurité; ses troupes marchaient néanmoins vers le Roussillon. Tout d'un coup Perpignan est attaqué; les habitants se défendent avec courage, mais sont obligés de se rendre. Les troupes aragonaises fuient devant les Français très-supérieurs en nombre, et quelles ne sont pas la cruauté et la mauvaise foi de Louis XI! *Prenez pour vous*, écrit-il à l'archevêque d'Albi qui commandait une partie de son armée, *les bénéfices qui vous conviendront; s'il y en a quelques mauvais, promettez-les aux gens du pays, et ne tenez rien; s'ils murmurent, laissez-moi faire; quand je viendrai j'y remédierai bien.* Il

mande à Bonfils, un autre de ses généraux : *Je vous donne la dépouille de tous ces révoltés, et à fin que d'ici à vingt ans il n'en retourne nul, faites-leur tomber la tête.* Bonfils lui répond avec une noble hardiesse. « Si vous vouliez faire un désert » de la province, il ne fallait pas m'en donner le » commandement; faites grâce aux habitants de » Perpignan. » Le roi paraît vouloir suivre ses avis, fait une trève avec le roi d'Aragon, retire du Roussillon une partie de ses troupes; mais craignant que la tranquillité de cette province ne soit troublée, et n'ayant pas de confiance dans un de ses généraux nommé Yvon du Fou, il le rappelle, envoie à sa place du Bouchage, et lui écrit : *Mon ami, messire Yvon est un des plus malicieux traîtres de ce royaume; considérez qu'il vous faut être plus malicieux que lui; endormez les mécontents de paroles le mieux que vous pourrez; faites-y tous appointements que vous pourrez, vaille que vaille, pour les amuser d'ici à l'hiver; et si j'ai quelque trève, et que je puisse y aller, et si Dieu me soutient, et Madame, et M. Saint-Martin, j'irai en personne mettre le remède.*

Quelle sacrilége association que celle du nom sacré de Dieu et de ces odieuses perfidies !

L'allié du duc de Bourgogne, le roi Édouard, après avoir prolongé la trève avec l'Écosse pour quarante-six ans, obtenu des subsides du parlement et des dons gratuits considérables d'un grand nombre de ses sujets, dont les uns crai-

gnaient de lui déplaire, et les autres étaient enchantés de sa bonne mine, de ses manières gracieuses et de son affabilité, avait rassemblé quinze cents hommes d'armes, quinze mille archers à cheval et un grand nombre de fantassins. Arrivé à Calais, il envoya un héraut sommer Louis XI de lui rendre la couronne de France, qu'il avait usurpée. Le roi écouta le héraut avec beaucoup de calme. « Ce n'est pas de lui-même, répondit-il, » qu'Édouard a pris un parti aussi violent. Il a cédé » aux instigations du duc de Bourgogne et du comte » de Saint-Pol : il ne connaît ni leurs forces ni leur » caractère. Dites à votre roi que ses deux alliés le » tromperont. » Il fit ensuite plusieurs questions au héraut, lui donna trois cents écus, lui fit présent de trente aunes de velours, et le renvoya avec honneur.

Édouard entra en Picardie, où il croyait être joint par le duc de Bourgogne; mais Charles, peu accoutumé à renoncer à ses résolutions, ne voulait s'éloigner de Nuits qu'après avoir pris cette place. L'empereur Frédéric s'approcha cependant des lignes du duc, à la tête d'une nombreuse armée. Sigismond, duc d'Autriche, s'empara de Ferrette; le jeune duc de Lorraine ravagea le Luxembourg; Louis XI prit Roye, Corbie et Montdidier; et néanmoins tous ces événements ne pouvaient vaincre l'obstination de Charles. Il ne leva le siége que lorsque Édouard le menaça de renoncer à son alliance, et à condition que la ville fût mise entre

les mains du légat du pape et à la disposition du pontife de Rome. Mais lorsqu'il quitta, malgré lui, les murs de cette place, qui lui avait paru si nécessaire à l'agrandissement de ses états, ses troupes étaient si fatiguées qu'il fut obligé de les faire entrer dans des quartiers de rafraîchissement, et qu'il n'arriva auprès d'Édouard qu'avec un petit nombre de guerriers. Il ne refusa pas avec moins de hauteur de consentir à l'entrée des Anglais dans Péronne. Le connétable de Saint-Pol ne voulut pas, malgré ses promesses, céder Saint-Quentin au roi d'Angleterre; le duc de Bretagne ne faisait aucune démarche pour remplir ses engagements; les mécontents de France paraissaient ne vouloir tenter aucun soulèvement. Édouard ne vit que trop combien il avait été trompé et combien son entreprise allait devenir chaque jour plus dangereuse. Louis XI fut informé des dispositions du roi d'Angleterre, eut la bonne politique de ménager son amour-propre, et proposa le premier de s'occuper de la paix : des plénipotentiaires des deux couronnes se réunirent auprès d'Amiens, et les deux monarques adoptèrent le traité dont voici les principales dispositions (1475) :

Louis paiera 75,000 écus pour dédommager Édouard des frais de la guerre. Le roi d'Angleterre se retirera avec toutes ses troupes. Édouard recevra une pension annuelle de 50,000 écus. Le dauphin épousera la princesse Élisabeth, fille du roi d'Angleterre, et lui assignera un douaire de 60,000

livres par an. Les deux rois s'aideront mutuellement à réprimer les insurrections qui pourraient naître dans leurs royaumes. Marguerite d'Anjou sera rendue à la liberté, et sa rançon sera de 50,000 écus.

Le père de cette princesse s'était engagé à faire passer au roi de France et à ses héritiers la succession de l'Anjou et du comté de Provence.

Les deux rois eurent ensuite une entrevue ; elle eut lieu sur le pont de Péquigny. Mais quelle idée avaient-ils l'un de l'autre, et quelle était leur méfiance ? On construisit sur le pont une loge partagée par une grille dont les ouvertures ne permettaient que de passer le bras *comme aux cages des lions*, dit le témoin oculaire Philippe de Comines. Les deux armées étaient rangées en bataille sur les rives de la Somme. Louis XI parut sur le pont, accompagné du duc de Bourbon, de l'archevêque de Lyon, du sire de Beaujeu, du bâtard de Bourbon, de Comines et de sept autres seigneurs. Peu de temps après arriva le roi d'Angleterre avec son frère le duc de Glocester et onze seigneurs de la Grande-Bretagne. Il se conforma au même cérémonial que ses ancêtres, grands vassaux de la couronne de France : il plia les genoux. Louis XI se découvrit : on lut les articles du traité ; les deux monarques en jurèrent l'observation. Le roi de France nomma conservateurs de la trève le sire de Beaujeu et le bâtard de Bourbon ; et le roi

d'Angleterre choisit pour les mêmes fonctions le duc de Clarence et le duc de Glocester.

Louis XI entretint ensuite Édouard avec beaucoup de politesse, de charme et de gaîté; il l'invita à venir à Paris; mais après l'entrevue il convint avec Comines qu'il aurait été fâché de voir le roi Édouard accepter son invitation.

Il combla de présents les ministres et les principaux courtisans d'Édouard, envoya dans le camp du roi d'Angleterre trois cents chariots chargés des meilleurs vins de France, donna des pensions à plusieurs officiers d'Édouard, et ordonna que dans la ville d'Amiens, où il était, les Anglais fussent reçus dans les auberges sans qu'on leur demandât aucun paiement.

Le duc de Bourgogne, furieux de la défection d'Édouard, refusa avec dédain d'accéder à la trève. « Je n'ai pas appelé les Anglais, répondit-il fièrement à leur roi, pour obtenir la paix, mais pour » les aider à réparer leurs pertes. J'avais cru » Édouard capable d'une grande entreprise; mais » puisque je me suis trompé il peut partir quand il » le voudra. Bien loin d'avoir besoin de son secours, » je veillerai à ce que, dans sa retraite, il ne soit » pas inquiété par le roi de France. Je ne ferai ni » paix ni trève avec Louis que lorsque Édouard » sera rentré dans son île. »

Il céda bientôt néanmoins aux insinuations qui lui furent faites de la part du roi; et il convint avec Louis XI d'une trève de neuf ans. Il savait com-

bien il avait à se plaindre de la mauvaise foi et de l'ingratitude du connétable; il promit de l'abandonner au ressentiment de Louis. Le roi s'engagea à donner à Charles les villes, les domaines et les trésors que possédait ce comte de Saint-Pol, et que le duc ne rougit pas d'accepter, à n'assister ni directement ni indirectement le jeune René, duc de Lorraine, qu'il avait engagé à faire la guerre à Charles, en promettant de le soutenir, et à secourir le duc de Bourgogne contre l'empereur et la ville de Cologne, qu'il avait tant invités à se déclarer contre ce duc.

A ce traité, si digne de la politique infernale de Louis XI, succédèrent la prolongation pour un an de la trève conclue avec le roi d'Aragon, une convention par laquelle le roi de Portugal s'engagea à porter ses armes dans les états de ce même monarque aragonais, et un traité arraché par la crainte au duc de Bretagne, qui renonça à toute alliance avec Édouard, promit de servir contre les Anglais s'ils reparaissaient en France, et accepta, malgré lui, le titre de lieutenant-général du royaume, qui augmentait ses devoirs envers son suzerain (1475).

Le danger du connétable augmentait chaque jour. Sa femme, sœur de la reine, venait de mourir : son fils était prisonnier du roi. Ses amis et ses serviteurs prévoyaient sa ruine, et l'abandonnaient sans pudeur. Menacé du sort le plus funeste, et ne sachant comment garantir sa tête, il imagine

d'avoir recours au duc de Bourgogne lui-même : il lui offre tous ses domaines; il implore sa protection. Le duc lui envoie des troupes avec lesquelles le connétable s'empare de Saint-Quentin. Louis XI arrive sous les murs de la place avec une armée de vingt mille hommes; il a des intelligences dans la ville. Le connétable est obligé de se réfugier à Mons. Le roi s'empare de Saint-Quentin, de Ham, de Bohain et de Barevoir; il les offre au duc de Bourgogne, et demande que, suivant la dernière convention, le connétable lui soit livré.

Charles s'était emparé de presque toutes les villes de la Lorraine, et formait le siége de Nanci. Le duc René n'avait obtenu de Louis XI que des secours trompeurs, huit cents lances qu'il avait conduites sur les bords du Madon, mais qui avaient reçu l'ordre secret de ne pas combattre contre les Bourguignons. Charles avait environné Nanci de fossés et de retranchements. Les assiégés se défendaient avec beaucoup de courage; ils avaient garni leurs tours de petites pièces de canon qui incommodaient beaucoup les assiégeants, et détruisaient souvent leurs batteries.

Charles ne voulait pas abandonner le connétable à Louis XI; il n'osait pas cependant refuser le monarque avant d'avoir pris la capitale de la Lorraine, de peur que ce prince ne vînt au secours des Lorrains avec René, qui était à sa cour, et les troupes rassemblées dans la Champagne. Il fit déterminer par un conseil de guerre le jour où il

paraissait impossible que Nanci, manquant de vivres et de munitions, n'eût pas capitulé ; il prescrivit à son chancelier de conduire le connétable à Péronne, et il lui ordonna de le remettre entre les mains du roi le jour qu'il fixa, et qui était bien plus éloigné que celui où il devait s'emparer de Nanci. Maître de toute la Lorraine, et ne craignant plus l'intervention du roi, il devait alors lui refuser le connétable. Mais un de ses généraux, le comte de Campobasso, Napolitain, qui, toujours attaché à la maison d'Anjou, qu'il avait servie pendant long-temps, trahissait le duc de Bourgogne, parvint à faire durer le siége de Nanci pendant si long-temps que le jour où le chancelier devait remettre le connétable aux officiers de Louis XI arriva avant que la capitale de la Lorraine eût capitulé : le connétable fut donc livré à Louis XI. Jugé par la cour des pairs, déclaré coupable du crime de lèse-majesté, il eut la tête tranchée sur la place de Grève.

Le duc de Bourgogne, conquérant de la Lorraine, enfante les projets les plus vastes ; il ne met plus de bornes à son ambition : des péagers du comte de Romond ont une querelle très-vive avec un marchand de l'Helvétie, dont les petits états du comte étaient très-voisins, ou dans laquelle ils étaient enclavés. Les Suisses l'attaquent, le battent ; il implore le secours du duc de Bourgogne. Charles, enchanté d'une circonstance qui favorise ses plans gigantesques, promet son assistance au

comte de Romond, et se prépare à entrer dans l'Helvétie.

Les Suisses, conformément à leur traité avec le roi de France, le somment de leur envoyer une armée auxiliaire, ou de leur faire compter tous les mois vingt mille florins, pendant la durée de la guerre. Louis XI fait semblant de ne savoir comment concilier ses obligations envers eux avec celles qu'il a contractées envers le duc de Bourgogne. « Sa conscience, dit-il, est vivement » alarmée. » Il consulte des théologiens. Ils ne manquent pas de répondre qu'il ne peut pas donner des secours aux ennemis de Charles; « mais, ajoutent-ils, d'après la conduite tenue par » le duc de Bourgogne depuis son dernier traité, » le roi peut les laisser agir, et même leur faire » entendre que s'ils veulent faire la guerre au duc » il ne s'y opposera pas. » Louis XI paraît disposé à se conformer à cette décision; mais pour ajouter de nouvelles scènes à cette espèce de comédie, il prie le duc d'épargner les Suisses, de se contenter d'une réparation, et il tâche de les engager à faire des excuses à Charles.

Des députés de l'Helvétie vont trouver le duc de Bourgogne. « Nous sommes prêts, lui disent-ils, » à dédommager le comte de Romond; et, d'ail- » leurs, qu'y aurait-il à gagner avec nous? notre » pays est stérile; nos villes sont pauvres; nos » richesses ne valent pas les brides de vos che- » vaux ni les éperons de vos chevaliers. »

Charles les écoute à peine, et part pour attaquer la ville de Granson. Les habitants se défendent en vain avec le plus grand courage. Ils sont obligés de se rendre à discrétion. La garnison n'est plus que de cinq cents hommes. Charles, irrité de leur résistance, en fait pendre quatre cents, et les autres sont jetés dans le lac de Neufchâtel.

De nombreux bataillons suisses accourent pour venger leurs compatriotes. Charles, au lieu de les attendre dans la plaine, va au-devant d'eux à la tête de sa cavalerie, et s'engage dans les défilés les plus étroits. Le corps qu'il commande, renversé par les valeureux Suisses, se jette sur celui qui le suit, et le met dans le plus grand désordre. Le reste de l'armée s'épouvante. La déroute des Bourguignons est générale. Le duc lui-même éprouvant la terreur, peut-être pour la première fois, s'enfuit précipitamment devant ces braves montagnards, que dans son délire il avait cru soumettre avec tant de facilité; il succombe à la rage et à la honte, s'abandonne à un désespoir sombre et farouche, éprouve une maladie des plus dangereuses, n'échappe qu'avec peine à la mort, recouvre les forces de son corps, mais ne retrouve plus qu'une partie de celles de son esprit.

Son artillerie, son trésor, ses équipages étaient tombés entre les mains des vainqueurs. Et combien ces dignes successeurs des libérateurs de leur

patrie sont étrangers au luxe des cours de l'Europe! ils vendent pour les plus petites sommes les étoffes les plus précieuses, les habits les plus riches; ils prennent pour de l'étain l'argenterie de Charles; un d'eux ramasse un très-beau diamant du duc, le jette d'abord comme un morceau de verre, le reprend ensuite et le donne pour un florin à un prêtre qui le cède pour un écu.

Louis XI reçoit avec la plus grande affabilité les députés de l'Helvétie qui viennent lui annoncer leur victoire. D'autres députés suisses et des envoyés de plusieurs comtes ou seigneurs allemands dont les domaines sont voisins du Rhin vont trouver, deux à deux, René II, duc de Lorraine; ils l'invitent à venir se mettre à la tête de leur armée. René accepte leur offre avec empressement, écrit à Louis XI, et reçoit quatre cents lances avec lesquelles il s'avance vers l'Helvétie.

A peine est-il arrivé à l'armée des Suisses qu'il fait toutes les dispositions nécessaires pour la bataille qui va se livrer. Le camp était à une lieue de la ville de Morat, assiégée par le duc de Bourgogne, qui ne respire que vengeance. L'avant-garde de René comprenait trois mille piquiers, trois mille hallebardiers et quatre mille hommes armés d'espèces d'*arquebuses* ou *arquebutes* que l'on nommait *coulevrines*. On voyait au corps de bataille, le duc de Lorraine à la tête de sa cavalerie, deux mille arquebusiers ou soldats armés de coulevrines, deux mille hallebardiers et deux mille piquiers. Huit mille

hommes formaient l'arrière-garde, et, auprès de ces huit mille hommes, était un corps de réserve.

Le duc de Bourgogne laisse des troupes pour garder ses tranchées sous les murs de Morat, et se présente avec le reste de son armée devant le camp des Suisses. René laisse ses troupes dans leurs retranchements. Les Bourguignons sont exposés à une pluie violente pendant plusieurs heures. Leurs armes à feu sont dérangées. Le duc de Bourgogne les fait rentrer dans leurs lignes, leur ordonne de se désarmer, de prendre quelques moments de repos, et ne laisse qu'un corps pour défendre l'entrée de ces lignes.

Le temps était redevenu beau. René, avec toutes ses troupes, se jette avec impétuosité sur ce corps avancé, le culbute, le poursuit, entre avec les fuyards dans les lignes des Bourguignons, rompt les rangs des archers anglais qui veulent lui résister, répand le trouble et la consternation dans toute l'armée de Charles; et la brave garnison de Morat ayant fait une sortie, la défaite des Bourguignons est complète; le duc de Bourgogne fait inutilement les plus grands efforts pour retenir ses soldats. Un grand nombre de fuyards se noient dans le lac de Morat, ou dans les marais voisins. Presque tous les autres sont massacrés par la cavalerie allemande; plus de vingt mille Bourguignons périssent sur le champ de bataille (1476). Charles, désespéré, s'enfuit jusques à plus de quinze lieues, accompagné

seulement de onze cavaliers, et se retire furieux dans Besançon.

Les Suisses, qui s'étaient rendus maîtres de son camp et de toutes ses richesses, donnèrent au duc de Lorraine les pavillons du duc de Bourgogne, et toute l'artillerie des vaincus; ils lui promirent de l'aider à reprendre la capitale de ses états, dont presque toutes les autres villes étaient déjà rentrées sous sa domination, et René II alla à Strasbourg continuer de préparer tout ce qui lui était nécessaire pour recouvrer la ville de Nanci.

Le succès couronna ses espérances, et il recouvra sa capitale.

Le sombre chagrin du duc de Bourgogne ne cessait d'augmenter. Les accès de son espèce de délire devenaient plus fréquents. Il laissa croître sa barbe et ses ongles, ne voulut plus changer d'habits, ne faisait entendre que des paroles menaçantes; et enfin, au milieu d'un hiver des plus rigoureux, il alla mettre le siége devant Nanci, et fit ouvrir la tranchée (1477).

René eut bientôt rassemblé dix mille Suisses, quatre mille Lorrains et plusieurs corps d'Allemands. Les principaux officiers du duc de Bourgogne lui conseillèrent de se retirer vers Pont-à-Mousson, d'augmenter la force de son armée, pendant que celle de René s'affaiblirait nécessairement par la retraite de plusieurs corps d'Allemands, et de revenir ensuite combattre le duc de Lorraine, et s'emparer de sa capitale. Mais il ré-

solut de livrer bataille aux Lorrains et à leurs alliés les Suisses, qu'il détestait.

Dans un moment de violente colère il avait insulté, outragé et frappé le comte de Campobasso. Ce Napolitain avait résolu de venger son injure par la perte de celui qui l'avait si cruellement offensé : non-seulement il abandonne les enseignes de Bourgogne, passe dans le camp de René, lui parle de l'outrage qu'il a reçu, lui promet de le servir jusques à la mort, et va se saisir du pont de Bouxières pour couper la retraite aux Bourguignons, mais encore il laisse auprès de Charles des officiers qui, entièrement dévoués à sa vengeance, doivent au premier choc des armées prendre la fuite, et commencer la déroute, et d'autres qui ont juré de ne pas perdre de vue le duc de Bourgogne et de l'immoler dans sa fuite.

Le jour où la bataille devait être donnée, le 5 de janvier, Charles sort de son camp, partage son armée en trois corps, et les place dans des prairies voisines de la Meurthe; les troupes de René s'avancent : on compte à l'avant-garde sept mille Suisses, douze pièces d'artillerie et deux mille hommes d'armes; Antoine de La Ville-sur-Illon, sire de Domp-Jullien, porte la bannière ducale ; la seconde bannière est portée par Jean, margrave de Bade; deux mille chevaux sont à la droite ou à la gauche de l'infanterie, qui forme le second corps; et l'on voit à l'arrière-garde huit cents arquebusiers ou *coulevrines*.

Le duc donne l'ordre de chevalerie à plusieurs nobles de Lorraine ou d'Allemagne. Le froid était vif, et la glace assez épaisse pour que les ruisseaux pussent porter; une manœuvre habile, conseillée à René par Wautrin de Wisse, porte une partie de l'armée lorraine sur le flanc droit des Bourguignons, où elle arrive par un chemin que des bois dérobent à la vue de l'ennemi. Un prêtre, revêtu de ses habits sacerdotaux, monte sur une éminence, montre aux soldats de René une hostie consacrée, les bénit, et leur promet la victoire. Les Suisses, à la tête desquels est René, font entendre leur signal renommé, le son d'une corne fameuse que gardent des guerriers du canton d'Uri; ils font feu de leurs coulevrines avec tant de succès que les chevaux de l'aile droite des Bourguignons, effarouchés par la flamme et par le bruit, ne reconnaissent plus la main de leurs cavaliers, et les piquiers achèvent la déroute de cette aile droite : les Lorrains et les Allemands parviennent à disperser aussi l'aile gauche ennemie; le corps de bataille, commandé par le duc de Bourgogne, est attaqué de tous les côtés; le carnage des Bourguignons est horrible; Charles, préférant la mort à la honte, s'élance au milieu des Suisses et des Lorrains; un lion de vermeil qu'il avait placé lui-même au plus haut du cimier de son casque se détache et tombe sur son arçon. *Voilà un signe de Dieu*, dit-il sans se troubler; et il se jette avec une impétuosité nouvelle au mi-

lieu de la mêlée, où il fait des prodiges de valeur: les Bourguignons, parmi lesquels il combat avec tant d'héroïsme, sont en trop petit nombre pour résister long-temps aux efforts sans cesse renouvelés de leurs ennemis; ils se débandent et s'enfuient. Ceux qui cherchent à se sauver par le pont de Bouxières-aux-Dames, que gardait le comte de Campobasso, ne peuvent échapper à la mort; Charles, dont le désespoir est au comble, ne peut résister à la masse des fuyards qui l'entraîne; il veut gagner le quartier qu'il occupait pendant le siége; il passe auprès de l'étang qui en est voisin, essaie d'en traverser l'extrémité, s'enfonce dans le limon d'une eau bourbeuse, ne peut s'en dégager, et y succombe sous les coups d'ennemis qui ne le reconnaissent pas. Ainsi s'éteint tant de puissance; ainsi s'évanouissent des projets si hardis et qui embrassaient l'Europe entière.

René, une seconde fois victorieux des Bourguignons, entre dans sa capitale accompagné de ses chevaliers, de ses gardes, des bannières des Suisses et de ses autres alliés; un grand nombre de flambeaux éclairent son triomphe; toute la ville retentit des cris de joie des habitants: il va à l'église de Saint-George rendre grâces de sa victoire au Dieu des armées, se rend à son palais, dont les charpentes avaient servi à la défense de la ville, et dans la cour duquel il voit avec attendrissement une sorte de trophée élevé par le peuple, une pyramide composée des têtes des chevaux ainsi que

des autres animaux dont les braves assiégés avaient été obligés de se nourrir, et se retire au milieu des plus vives acclamations dans la maison du prevôt de la ville.

Il ignorait cependant ce qu'était devenu le duc de Bourgogne. « Tant qu'il vivra, se disait-il à lui-» même, mes états ne jouiront d'aucun instant de » repos. » Campobasso lui amène un page qu'il avait fait prisonnier, et qui avait vu périr son prince sans pouvoir le sauver. Le corps du duc de Bourgogne est reconnu par ses deux frères les bâtards Antoine et Baudouin, par ses deux médecins Matthieu Loppe, Portugais, et Olivier de La Marche, par sa lavandière, ses valets de chambre et plusieurs autres personnes : on lave le cadavre; on le transporte dans une maison de Nanci; on le revêt d'une camisole de satin bleu; on place une riche couronne ducale sur sa tête; on le met sur un lit de parade dans une salle tendue de noir, et au bout de laquelle on dresse un autel. Le duc René va avec un nombreux cortége jeter de l'eau bénite sur le corps inanimé de celui qui a fait trembler tant de souverains; il est vêtu comme un ancien preux; il porte une longue barbe de fils d'or; il s'approche du corps, prend la main de Charles, éprouve l'émotion la plus vive, fond en larmes, dit d'une voix altérée : *Chier cousin, votre âme ait Dieu; vous nous avez fait moult maux et douleurs,* tombe à genoux, prie pendant quelques moments, et montre en se retirant la douleur d'un parent

et d'un ami, bien plus que la joie d'un vainqueur délivré de son ennemi le plus dangereux.

Louis XI, en recevant la nouvelle de la mort du duc de Bourgogne, ne montra qu'une joie excessive. Il annonca cet événement aux principales villes de France, aux grands du royaume, aux gouvernements étrangers, partit pour un pèlerinage d'actions de grâces, ordonna qu'on plaçât une balustrade d'argent autour du tombeau de saint Martin de Tours, invita à un banquet les officiers de sa maison, et s'occupa bientôt de réaliser les grands projets qu'il venait de former.

La jeune princesse Marie, la fille unique et l'héritière de Charles, ne pouvait recevoir de conseils dangereux pour les vues du roi que d'Antoine, dit *le grand bâtard de Bourgogne*, et de Jean de Châlons, prince d'Orange. Louis XI gagna Jean de Châlons par ses promesses et par ses présents. Antoine avait été fait prisonnier à la bataille de Nanci. Le roi se le fit céder pour 12,000 écus par celui qui l'avait pris, et le combla de caresses.

Marie avait hérité du duché et du comté de Bourgogne, que le roi Jean avait donnés en apanage à Philippe-le-Hardi, premier duc de Bourgogne de la seconde race. Les trois ducs successeurs de ce prince, Jean-sans-Peur, Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire, avaient réuni aux deux Bourgognes, par des conquêtes, des achats, des mariages ou des successions, le comté de Mâcon,

le comté d'Auxerre, plusieurs villes des bords de la Somme, l'Artois, la Flandre, la Hollande et quelques provinces germaniques. Le roi se hâta d'occuper les villes situées sur la Somme, et réclama les deux Bourgognes comme des fiefs masculins qui, faute d'héritiers mâles, devaient revenir à la couronne. Les états de ces provinces s'assemblèrent; ils firent au monarque plusieurs demandes relatives à la conservation de leurs priviléges; le roi les accorda toutes.

La jeune princesse envoya à Louis XI Hugonet, chancelier de Bourgogne, et le seigneur d'Imbercourt. « Mon intention, leur dit le roi, est de » marier le dauphin avec la princesse Marie. Ayez » soin des provinces qui formaient les états de » Bourgogne. Vous gouvernerez en mon nom » celles qui étaient réversibles à la couronne. Je » ne veux que la garde des autres jusques au mo» ment où la princesse, plus âgée, pourra me » rendre, pour ces provinces, l'hommage qu'elle » me devra. » Les ambassadeurs étonnés gardèrent le silence. « J'aime ma filleule, ajouta le » monarque; je la défendrai envers et contre tous. » Mais je suis obligé avant tout de maintenir les » droits de ma couronne. Si on voulait les mécon» naître, j'aurais des forces suffisantes pour les » faire valoir. »

Marie avait vingt ans, le dauphin n'en avait que huit. Le roi ne voulait qu'empêcher les conseillers de sa filleule de songer de donner à Marie un

époux qui pût s'opposer aux envahissements qu'il méditait.

Il dévoila tous ses projets à Jean de Daillon, seigneur du Lude, dont l'esprit délié était fécond en expédients, et qu'il appelait *maître Jean des habiletés*. Du Lude s'empressa de les approuver.

Il les communiqua aussi à Philippe de Comines: Philippe blâma ses vues; il l'exila pour ainsi dire dans une province éloignée, sous le prétexte d'y régler des affaires importantes et pressées.

Olivier Le Daim, son barbier, était d'un village de Flandre : il imagine de l'envoyer à Gand, auprès de Marie, en apparence pour persuader à la princesse d'avoir confiance dans le monarque, et en réalité pour répandre parmi les Gantois des germes d'insurrection, se lier avec les plus hardis, blâmer le gouvernement du pays, exagérer les abus, et donner l'envie d'en demander la réforme au roi, comme au suzerain de la princesse. Le barbier, à qui le monarque avait cru devoir donner le titre de comte de Meulant, parut inutilement avec éclat dans la capitale de la Flandre; il y donna en vain de grands repas et des fêtes brillantes : on se moqua de ses prétentions; on le tourna en ridicule; il fut hué lorsque, dans une audience publique que lui donna Marie, il dit qu'il ne pouvait confier l'objet de sa mission qu'à la princesse, dans une conférence particulière. Quelques courtisans parlèrent même de le jeter par les fenêtres ; il eut peur, s'enfuit, et le monarque, souvent

aussi singulier que despote et cruel, eut l'air de ne regarder l'ambassade de son barbier que comme une plaisanterie auprès de sa filleule, rit de l'insulte faite à son burlesque ambassadeur, ne parla plus de cette bizarre tentative, et ne s'occupa que de traiter plus sérieusement avec Hugonet et d'Imbercourt. Ils crurent qu'il y avait bien moins de danger pour leur jeune Marie à remettre la garde de ses états entre les mains de son parrain que de faire la guerre à un roi puissant, sans armée, sans finances, et dans un moment où l'autorité de cette princesse était encore si peu affermie. Ils consentirent donc, au nom de la princesse, à laisser à Louis XI la garde de l'Artois, à condition qu'il défendît les états de sa filleule, *comme il gouvernait et protégeait sa bonne ville de Paris.*

Les états de Flandre, réunis à Gand, avaient nommé pour leur province un conseil de régence. Ce conseil envoya des ambassadeurs à Louis XI. « Nous demandons à votre majesté, dirent-ils, la » confirmation du traité de Soleure. La princesse » ne veut désormais gouverner que par l'avis des » trois états. — Vous ignorez donc, répondit le » monarque, qu'elle a un conseil secret prêt à vous » désavouer. » Les ambassadeurs montrent leurs instructions données au nom de Marie par le conseil de régence. « Prenez cette lettre, dit » Louis XI, vous en connaissez l'écriture. Elle va » vous apprendre que Marie n'a donné sa confiance » qu'à quatre personnes, et ne veut se conduire

» que par leurs avis; vous pouvez l'emporter. »
Les ambassadeurs retournent à Gand pleins de dépit. Ils assemblent le conseil de la ville, demandent que la princesse y paraisse, l'accusent de tromper la nation, lui reprochent d'avoir exposé à un affront les ambassadeurs des états. Marie nie ce qu'on lui impute. « Lisez, » lui dit un des ambassadeurs d'un air furieux et en lui montrant la lettre remise par Louis XI. Marie reste interdite. On lit à haute voix cette fatale lettre. Le peuple entre en fureur. Hugonet et Imbercourt veulent se justifier; on ne les écoute pas; on les menace; ils se sauvent dans un couvent; on les en arrache; une procédure est instruite avec rapidité; ils sont condamnés, traînés au supplice. La princesse court échevelée à la place où l'on a dressé l'échafaud, tend aux juges des mains suppliantes. Les spectateurs s'émeuvent; mais les magistrats sont inexorables; les soldats présentent leurs piques au peuple. On voit tomber les têtes des deux ministres dont l'inimitié a livré le connétable au roi de France. La violence punit le forfait; et le roi, qui prévoit tous les troubles qu'il va faire naître dans la Flandre, et dont la joie secrète est extrême, déclare les Gantois criminels de lèse-majesté pour avoir insulté sa filleule.

La capitale de l'Artois n'avait pu recevoir les troupes de Louis XI. Les Artésiens avaient ensuite accepté une capitulation, conçu de nouvelles craintes, rompu l'arrangement adopté, repris les

armes, et enfin demandé au roi qui les assiégeait le temps de faire demander à Marie la permission de se rendre. « Vous êtes sages, leur avait répondu » Louis XI ; c'est à vous à savoir ce que vous devez » faire. » Regardant ces mots du roi comme une autorisation, plusieurs députés s'étaient mis en route. Le roi fit courir après eux des sergents qui les ramenèrent saisis d'effroi. Il les fit asseoir à une table couverte de mets ; ils commençaient à se rassurer lorsque le prevôt de l'armée entra dans la salle, choisit douze députés, et leur fit trancher la tête. Les Artésiens furent condamnés à une amende de 60,000 écus. Ceux qui, plus attachés à l'héritière des comtes d'Artois, avaient le plus contribué à rompre la capitulation, virent élever la potence à laquelle ils allaient être pendus. On leur promit leur grâce s'ils voulaient crier *vive le roi ;* ils préférèrent la mort.

Louis XI chassa de leur patrie le plus grand nombre des habitants d'une ville si dévouée au sang de leurs anciens princes. Il les dispersa dans plusieurs provinces ; il voulut abolir le nom de cette cité, qui lui était devenue odieuse ; il ordonna qu'Arras fût appelé *Franchise* ou *Francie :* malgré toute sa puissance il ne fut point obéi.

Le duc de Bretagne avait perdu son principal appui. Il désira de remplacer le pouvoir tutélaire de Charles par celui du roi d'Angleterre ; il négocia avec Édouard ; et, dans l'espérance de cacher cette violation de sa foi à Louis XI, il lui envoya

des ambassadeurs à la tête desquels était son chancelier Chauvin. A peine eurent-ils dépassé la frontière de la Bretagne que le roi les fit arrêter. Chauvin parut devant Louis XI. « Ne m'avez-vous pas » assuré, lui dit le monarque, que mon neveu de » Bretagne n'avait aucune intelligence avec le roi » d'Angleterre? — Oui, sire, j'en réponds sur ma » tête. » Le roi lui montra douze lettres originales du duc de Bretagne, et six du roi d'Angleterre. « Je » n'ai eu aucune connaissance de cette intrigue, » s'écria le chancelier consterné. *Je sais que ni vous ni vos compagnons n'en savez rien, et que, pour chose au monde, vous n'auriez voulu être de tel conseil. Beau neveu n'a eu garde de vous y appeler. Portez ces lettres à beau neveu de Bretagne, et dites-lui que je ne veux plus qu'il envoie par-devers moi pour me cuider estimer son ami, s'il ne se défait de tout point de ce roi d'Angleterre.*

Les lettres furent remises au duc. Il s'empressa d'interroger Landois, le maître de sa garde-robe, son trésorier et l'homme en qui il avait le plus de confiance. « Je donnais les lettres, dit Landois, à » un jeune homme nommé Maurice Gourmel, » dont j'avais éprouvé la fidélité, et qui les portait » au vaisseau. Il est encore en route dans ce mo- » ment; il porte un paquet à sa destination. » On arrêta Gourmel : il avoua tout. « J'ai été séduit, » dit-il au duc, par un espion du roi qui demeure » à Cherbourg, et qui contrefait les écritures avec » la plus grande habileté. Il me donne 100 écus

» par lettre; il garde l'original, et me remet une » copie entièrement semblable que je porte au » vaisseau. » Gourmel fut cousu dans un sac et jeté dans la mer.

Le duc se hâta de lever des troupes et de convoquer le ban et l'arrière-ban de ses états. Mais Louis XI se contenta de confisquer les terres que le duc possédait en France hors de sa province, et particulièrement le duché d'Étampes, qu'il donna au comte de Narbonne, beau-frère du duc.

Le duc de Bretagne redouta néanmoins une plus grande vengeance du monarque, se soumit à renouveler le traité de Senlis, et obtint, sans recouvrer les domaines qu'il venait de perdre, une paix que le monarque jura sur toutes les croix, excepté celle de Saint-Lô d'Angers, la seule par laquelle il craignait de se parjurer.

Mais quel événement funeste à sa politique et à la puissance de la France suivit ce petit avantage! Les états de Flandre, en leur qualité de tuteurs de leur princesse, accordèrent, malgré les intrigues de Louis, la main de Marie à Maximilien, duc d'Autriche et fils de l'empereur Frédéric. Le duc Louis de Bavière l'épousa au nom de Maximilien; et, suivant un ancien usage aussi ridicule qu'indécent, entra un moment dans le lit nuptial en présence des principales dames de la cour de Marie, ayant le bras droit et la cuisse droite armés de toutes pièces, et après avoir placé une épée nue entre la princesse et lui.

Maximilien arriva peu de jours après à Gand; et les historiens ont remarqué que ses équipages étaient si peu dignes du fils de l'empereur que sa jeune femme fut obligée de lui fournir plusieurs objets nécessaires même pour son habillement.

Quelle avait été cependant l'affreuse destinée de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours! Traîné de prison en prison, chargé de chaînes, renfermé dans une cage de fer, il avait éprouvé des tourments si barbares que la douleur avait rapidement blanchi ses cheveux. Une commission, présidée par le chancelier, ne pouvant acquérir la preuve complète des crimes dont le duc était accusé, était d'avis de *civiliser* le procès. Le sanguinaire Louis XI eut l'impudeur d'adresser des reproches outrageants à ces vertueux magistrats, si dignes des hommages de tous les amis de la justice. La cour des pairs commença d'instruire le procès de Nemours; la crainte de subir l'horrible supplice de la torture égara l'esprit du malheureux prisonnier, déjà si affaibli par une longue et cruelle captivité : sa tête troublée consentit aux aveux les plus coupables. Il révéla un prétendu plan de conspiration; il accusa le comte du Maine, son beau-père, le roi de Sicile, le duc de Bourbon, le comte de Dammartin et presque tous les capitaines des compagnies d'ordonnance d'avoir voulu arrêter le roi, le renfermer dans une prison dont les portes ne devaient plus s'ouvrir, massacrer le dauphin et partager le royaume. Cette accusation répandit l'ef-

froi dans la maison royale et dans les plus hautes classes de la société, sans épargner à Nemours les horreurs de la torture. Louis XI transféra la cour des pairs à Noyon, adjoignit aux membres du parlement de Paris des députés des principales villes du royaume, annonça qu'il présiderait lui-même la cour des pairs lors du jugement, et, retenu par de trop grands intérêts sur la frontière de Flandre, déclara qu'il serait remplacé par le sire de Beaujeu. Ce prince avait promis la vie à Nemours lorsqu'il l'avait fait prisonnier : il était d'ailleurs frère d'un des accusés; il ne voulut pas voter, non plus que Louis de Graville et Boufflle-le-Juge, qui eurent le courage de se récuser. Mais la postérité a reproché à sa mémoire de n'avoir pas refusé la présidence, d'avoir recueilli les suffrages, et d'avoir laissé prononcer en son nom l'arrêt de la cour des pairs.

Le duc de Nemours est condamné; mais reconnaissez, dans toutes les circonstances de son supplice, la sombre et féroce politique de Louis XI. Nemours, monté sur un cheval couvert d'une housse noire, parcourt les rues de Paris depuis la Bastille jusques aux halles; on le fait entrer dans une salle tendue de noir, où ses juges sont rassemblés. Il veut réparer le crime affreux commandé, pour ainsi dire, à sa faiblesse. « Je vais » paraître, dit-il, devant un tribunal bien plus redoutable que celui dont j'éprouve la rigueur; » j'ai faussement accusé le duc de Bourbon, le

connaissance d'intrigues et de conspirations contre le roi, la reine ou le dauphin, et ne les auraient pas révélées. Avec quel impolitique plaisir un prince aussi soupçonneux que Louis XI prévoit combien les délateurs allaient se multiplier autour de lui!

Le Tout-Puissant, de qui émane la justice éternelle, anticipa cependant le châtiment de Louis XI; les fausses révélations de Nemours ne pouvaient sortir de sa pensée; la plus noire méfiance devait jusques à sa dernière heure déchirer son âme comme un remords vengeur.

Maximilien d'Autriche se plaignit des hostilités commises dans les états de son épouse, Marie de Bourgogne, et demanda l'exécution du traité de Soleure. On convint d'une trève qui devait durer jusques au quatrième jour après celui où l'une des deux puissances aurait notifié à l'autre qu'elle y renonçait; Louis XI consolida ensuite les alliances qu'il avait avec René II, duc de Bourgogne, et avec les Suisses, qui lui donnaient le titre de *premier allié des cantons.*

Désirant obtenir facilement de très-forts subsides pour la guerre qu'il projetait de faire à Maximilien, et ne prévoyant peut-être pas, malgré sa perspicacité, pendant combien de temps la maison d'Autriche serait l'ennemie la plus redoutable de la France, il imagina, pour tâcher de prouver la justice de ses prétentions, de suivre l'exemple donné par Charles V, son bisaïeul, contre Charles-

le-Mauvais, roi de Navarre; il ordonna que la cour des pairs instruisît un procès contre la mémoire de Charles-le-Téméraire pour crime de félonie; il offrit à Maximilien et à Marie des sauf-conduits pour défendre leur père en personne ou par des procureurs. Marie ni Maximilien n'ayant ni envoyé des procureurs ni comparu en personne, on donna des avocats à la mémoire de Charles; ceux du roi plaidèrent contre le duc de Bourgogne; ils présentèrent le tableau de la vie de l'accusé et de celle de ses pères; ils rappelèrent l'assassinat du duc d'Orléans, les alliances perpétuelles de la maison de Bourgogne avec les Anglais, l'introduction de ces étrangers dans le royaume, la guerre dite du bien public : les audiences furent tenues avec beaucoup de solennité; l'Europe entière s'en occupait. L'empereur Frédéric III écrivit à Louis XI; il se plaignit vivement des entreprises du roi, non-seulement sur les états de son fils et de sa belle-fille, mais encore sur la ville *impériale* de Cambrai, que Louis XI avait surprise, et où il avait fait arracher les aigles de l'Empire, pour les remplacer par des fleurs de lis (1478). Louis XI craignit que les princes d'Allemagne qui allaient être convoqués pour une diète ne se réunissent à l'empereur : il retira ses troupes de Cambrai, fit cesser la procédure commencée contre le père de Marie, et nomma des commissaires pour travailler à une paix définitive avec Marie et Maximilien. Mais quelle honteuse et funeste mauvaise foi présidait

à toutes ses résolutions! les commissaires déposèrent au greffe du parlement de Paris la déclaration suivante : « Quelque accommodement que » nous puissions faire avec le duc d'Autriche, à » cause de mademoiselle de Bourgogne, nous pro» testons de la nullité de tout ce que nous passe» rons ou accepterons de contraire ou de préju» diciable aux droits du roi. »

Et malgré ses ruses, ses finesses et sa dissimulation, quelle n'était pas la réputation de Louis XI en Europe! Il fit insérer dans un traité qu'il n'y aurait jamais d'affinité d'un côté entre Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, et de l'autre Maximilien et Marie; mais le vieux Jean, roi d'Aragon, ne dit-il pas à Ferdinand : « Mon fils, vous » connaissez bien peu le roi de France: dès qu'on » entre en traité avec lui, il faut se tenir pour » vaincu; le seul moyen de lui résister, c'est de » lui faire face, et de ne le jamais écouter. » Pendant ce temps, Édouard, roi d'Angleterre, dont le royaume était plus agité par les guerres civiles, était devenu avare et indolent; il laissait l'administration des affaires entre les mains de la reine et de ses parents; leur ardeur sans bornes pour le pouvoir, leur orgueil et leur insolence avec les frères du roi les avaient rendus odieux à la nation : Richard, duc de Glocester, dissimulait son ressentiment; mais George, duc de Clarence, faisait éclater son indignation : il était d'autant plus irrité contre la reine, que sa sœur chérie Marguerite

d'Angleterre, veuve de Charles-le-Téméraire, serait peut-être parvenue à lui faire obtenir la main de sa fille, Marie de Bourgogne, si ses projets n'avaient été traversés par Élisabeth, qui voulait marier son frère le comte de Rivers avec l'héritière des Pays-Bas. Il tint contre le roi et contre la reine les discours les plus violents, auxquels d'ailleurs ne cessait de l'exciter le perfide duc de Glocester, qui voulait le perdre pour parvenir plus aisément au trône après la mort d'Édouard, et n'avoir plus à lutter que contre un jeune enfant : ce Glocester, ce frère dénaturé et ce sujet félon, porta la scélératesse au point d'exagérer et d'envenimer auprès du monarque les menaces et les imprécations qu'il avait inspirées à l'impétueux duc de Clarence. Les ministres d'Édouard usèrent envers ce malheureux prince d'un autre genre de perfidie : voulant le porter à une véritable révolte, ils résolurent de l'attaquer dans la personne de ses amis; deux de ces amis intimes, Jean Stacy, savant astronome, et Thomas Burdet, furent accusés, le premier de nécromancie, et le second d'avoir maudit le roi, qui avait tué dans un de ses parcs une biche blanche qu'il aimait beaucoup. La cour du banc du roi les jugea coupables, malgré la candeur et le courage avec lesquels ils protestèrent de leur innocence, et ils furent exécutés.

Clarence furieux s'exprima publiquement contre le roi de la manière la plus outrageante; Édouard, transporté de colère, le fit sommer de paraître de-

vant le conseil, lui reprocha vivement son insolence, l'accusa de vouloir alarmer les magistrats, intimider les jurés, blesser l'autorité royale, le traita d'ingrat, l'appela traître, et ordonna qu'on le conduisît à la Tour.

Mais quels actes de tyrannie vont souiller la vie d'Édouard, révéler l'esprit du siècle et s'élever contre la faiblesse d'un parlement établi pour défendre les droits de la justice et les libertés publiques !

Le parlement s'assemble pour juger le duc de Clarence : Henri, duc de Buckingham, est nommé grand steward d'Angleterre pour présider au procès. On lit à haute voix l'acte d'accusation, et voici les crimes qu'on impute au frère du monarque :

« Clarence a voulu, par ses discours séditieux, » détruire la réputation du roi dans l'esprit de ses » peuples; il a accusé sa majesté d'avoir injustement mis à mort Thomas Burdet; il a suborné ses » domestiques et plusieurs autres personnes pour » répandre ces faux bruits; il a prétendu que le roi » était coupable de nécromancie; il a soutenu » qu'Édouard avait fait périr par le poison plusieurs » personnes innocentes auxquelles on ne pouvait » pas espérer d'ôter la vie par un jugement légal; » il a affirmé que le roi, au lieu d'être le fils de » Richard, duc d'York, n'était que le bâtard d'un » adultère que la duchesse d'York avait reçu dans » ses bras; il a exigé de plusieurs personnes le » serment de le servir contre tous, sans excepter

» son souverain; et enfin il a montré évidemment le » dessein de détrôner sa majesté en prenant une » copie authentique de l'acte du parlement passé » pendant l'usurpation de Warwick, et par lequel » la couronne lui était dévolue au défaut de Hen» ri VI et de ses descendants mâles. »

« Je nie tous ces chefs d'accusation, s'écrie le » duc de Clarence; j'offre de prouver mon inno» cence en combat singulier; je réclame le juge» ment de Dieu. — Je me porte moi-même pour » son accusateur, dit le monarque; et je déclare » que je suis convaincu de la vérité de toutes les » charges. »

Aucun membre du parlement n'ose parler en faveur du prince; on n'entend aucun témoin; le duc est déclaré coupable, et condamné à subir le supplice des traîtres. L'exécution de l'arrêt est suspendue; personne n'ose l'ordonner : Glocester et la reine, qui ne voit pas qu'elle se lie avec le plus grand ennemi de son fils, réunissent leurs intrigues pour exciter l'indignation du roi; on lui parle d'une prophétie d'après laquelle le nom de son successeur devait commencer par la lettre G.

Clarence s'appelle George, lui dit-on sans cesse. Les ministres néanmoins, quelque dévoués qu'ils soient à la reine, redoutent de faire exécuter le jugement; ils imaginent une nouvelle atrocité : une femme nommée Ankeret avait subi une mort ignominieuse pour s'être chargée d'empoisonner la duchesse de Clarence; un parent de cette femme

présente une pétition à la chambre des communes contre le duc. « Il a suborné, dit-il, un juré qui » a fait un faux rapport contre ma parente. » Le parlement annule le procès comme poursuivi injustement par le crédit du duc de Clarence, et demande qu'on exécute sans délai le jugement porté contre ce prince; les ministres, malgré leur audace, n'osent pas faire tomber en public la tête de Clarence : on le fait mourir dans la Tour. De grandes clameurs s'élèvent parmi le peuple; elles effraient la reine, Glocester et les ministres : on répand le bruit que le duc est mort de chagrin; on expose son corps dans l'église de Saint-Paul pour montrer qu'il n'a succombé à aucune violence; mais cette précaution ne fait qu'augmenter les soupçons des Anglais.

Maximilien cependant, sans dénoncer la fin de la trève, avait surpris Cambrai; il assiégea Thérouane; les maréchaux Desguerdes et de Gré marchèrent au secours de la place; Maximilien alla au-devant d'eux; les deux armées se rencontrèrent auprès de Guinegate; les gendarmes ou hommes d'armes français des *compagnies d'ordonnance* culbutèrent la cavalerie allemande; mais les archers de France croyant la bataille gagnée, et s'étant jetés imprudemment sur les bagages de l'ennemi, Maximilien rallia les fuyards, rétablit le combat, resta maître du champ de bataille, et poursuivit ses avantages. Le brave Raimonet l'arrêta pendant trois jours devant un petit château

qu'il gardait avec cent soixante Gascons. L'archiduc, au lieu d'admirer et d'honorer leur courage, se déshonora en violant la capitulation qu'il leur avait accordée et en faisant pendre Raimonet.

Louis XI fit venir devant lui les enfants du capitaine qui s'était couvert de gloire, les consola, leur promit sa protection, fit choisir parmi les prisonniers cinquante des plus considérables, usa en monarque sanguinaire de cette terrible coutume appelée droit de représailles, et, ne faisant grâce qu'à trois de ces malheureux guerriers, en fit pendre sept dans l'endroit où Raimonet avait été exécuté, dix devant Saint-Omer, dix devant Lille, dix devant Douai et dix devant Arras.

Craignant que Maximilien ne parvînt à se liguer contre lui avec le roi d'Angleterre, malgré l'indolence d'Édouard, le traité qu'il avait conclu avec ce monarque, les sommes annuelles qu'il s'était engagé à lui payer et l'argent qu'il avait prodigué aux ministres de la Grande-Bretagne, il imagina, toujours fidèle à sa politique tortueuse, de susciter un ennemi redoutable à ce même Édouard avec lequel il avait signé un traité solennel de pacification, et dont la fille aînée devait épouser le dauphin.

Jacques III était monté depuis dix-neuf ans sur le trône de l'Écosse, où il avait succédé dès l'âge de sept ans à son père Jacques II, arrière-petit-fils de Robert II, premier roi de la maison de Stuart : séduit par des flatteurs et subjugué par

trois indignes ministres, il avait usurpé le pouvoir absolu et gouverné en tyran. Ses frères Alexandre, duc d'Albanie, et Jean d'Écosse témoignèrent très-haut leur mécontentement; le despote irrité fit périr son frère Jean dans une prison, et enfermer le duc d'Albanie. Louis XI n'eut pas de peine à gagner les trois ministres instigateurs du fratricide; ils persuadèrent à Jacques de se lier avec le roi de France et de se préparer à faire dans le nord de l'Angleterre une irruption qui pût empêcher Édouard de porter la guerre sur le continent (1479).

C'est vers le même temps que, d'après ses arrangements avec René, comte de Provence et roi de Sicile, Louis XI réunit l'Anjou à sa couronne, et qu'il s'empara du Barrois sous le prétexte que l'occupation de cette province lui était nécessaire pendant la guerre qu'il avait avec Maximilien : il promit à la vérité de rendre ce duché à René II, duc de Lorraine, dans six ans, et de payer à ce prince une pension de 6,000 livres; mais il voulait que le duc se contentât de sa parole; et les commissaires de René II ayant insisté sur un acte authentique, le roi écrivit à ses envoyés de tâcher au moins de faire insérer dans cet acte qu'on exigeait *quelque bon mot* dont il pût se servir dans la suite.

Édouard cependant, ouvrant enfin les yeux sur la dissimulation et la perfidie de Louis XI, jura de s'en venger : non-seulement il leva un grand

nombre de troupes, mais encore il résolut d'employer contre Louis des armes semblables aux siennes.

Il renouvela le traité d'alliance qu'il avait signé avec le duc de Bourgogne, s'engagea à fournir un secours de six mille hommes à Marie et Maximilien, arrêta le mariage du jeune Philippe leur fils avec sa fille la princesse Anne d'Angleterre, assura à cette princesse 100,000 écus de dot, promit sa médiation pour réconcilier Maximilien avec Louis, s'obligea, si la continuation des hostilités était inévitable, de déclarer la guerre au roi de France, et en même temps il envoya une nouvelle ambassade à Louis XI pour presser la conclusion du mariage de sa fille Élisabeth avec le dauphin. Louis recula sous divers prétextes l'exécution de sa promesse; Édouard ordonna alors d'équiper une flotte, en donna le commandement à Jean Middleton, et l'envoya au secours de ses nouveaux alliés Marie et Maximilien.

Il conclut une alliance contre les Écossais avec le comte de Ross, lord ou seigneur des îles. Jacques III, que sa nation détestait, rassembla si peu de troupes qu'il ne put faire qu'une courte et vaine irruption dans le nord de l'Angleterre. Mais ce qui pouvait être plus funeste à Louis XI que la perte d'une bataille, ce fut le traité qu'Édouard signa avec le duc de Bretagne, et dont voici les principales dispositions (1481) : « Le prince de » Galles épousera Anne, fille aînée du duc; si cette

» princesse vient à mourir avant la consommation » du mariage, le prince de Galles épousera Isabelle, » sa sœur; le second des enfants mâles qui naîtront » du mariage du prince de Galles avec Anne ou » Isabelle héritera de la Bretagne, à moins que le » duc n'ait un fils : ce fils épouserait une fille » d'Édouard; le roi d'Angleterre et le duc de Bre» tagne fourniront l'un à l'autre, en cas de guerre » avec la France, un secours de trois mille hommes. »

Cette alliance du duc de Bretagne et du roi d'Angleterre aurait pu inspirer de vives alarmes à Louis XI; mais un grand événement lui donna l'espoir de surmonter facilement tous les efforts des ennemis ligués contre lui.

L'empereur des Turcs Mahomet II, vainqueur de Constantinople et de l'empire grec, avait traversé la mer, et fait une irruption en Italie. Le pape Sixte IV tremblait sur son siége apostolique; il croyait voir les musulmans aux portes de la ville de Rome; il se hâta d'avoir recours à tous les princes de l'Europe. « Abandonnez vos différends, » leur écrivait-il, et venez au secours de votre mère » la sainte Église. »

Il envoya : des légats à plusieurs souverains; il fit partir pour la France son neveu le cardinal Julien de La Rovère. Louis XI s'empressa d'entourer le jeune cardinal de personnes chargées en secret d'étudier son caractère, ses habitudes et sa capacité; il sut bientôt que Julien, extrêmement sensible aux honneurs, se croyait d'ailleurs très-ha-

bile dans les affaires, et désirait vivement de le paraître. Il donna à l'instant des ordres pour que le légat fût reçu avec beaucoup de pompe dans toutes les villes du royaume où il passerait; il envoya de grands seigneurs au-devant de lui, le reçut avec les plus grands égards dans son château du Plessis-lès-Tours, et lui témoigna la plus grande confiance. « Combien je suis affligé, lui dit-il, de » l'état d'anxiété où est le saint Père! Je volerais à » son secours si je n'étais retenu par la guerre in- » juste que me fait Maximilien. Ce sont les conseils » de sa belle-mère la duchesse de Bourgogne qui » l'entretiennent dans son opiniâtreté; elle ne cesse » de lui promettre les subsides des villes opulentes » de la Flandre et l'assistance de son frère le roi » d'Angleterre : mais elle est encore jeune. Peut- » être n'a-t-elle pas renoncé à un second mariage. » Vous devriez la pressentir à ce sujet Je serais » prêt à lui en procurer un qui lui conviendrait. » Les villes des états de Marie sont d'ailleurs lasses » de la guerre. Menacez les Flamands de les excom- » munier s'ils continuent de soutenir, en payant des » impôts, une guerre si funeste à l'Église romaine, » et vous les verrez bientôt cesser de payer des » contributions à leur princesse. »

Le légat demanda à Marie et à Maximilien la permission d'aller auprès d'eux négocier la paix entre les deux puissances. La défiance qu'il avait inspirée par son intimité avec Louis XI lui fit éprouver des délais : il les prit pour un refus. « Les

» Gantois, s'empresse de lui écrire le roi de France,
» qui espérait que le légat allait se venger de cet
» affront, les Gantois sont d'excellents catholiques;
» ils haïssent mortellement les conseillers de Maxi-
» milien. » *Signifiez-leur la charge que vous avez de notre saint Père pour le bien de la chrétienté, le refus que vous a fait le conseil du duc d'Autriche, le grand péché qu'ils font par désobéissance au saint-siége apostolique, les biens qui viennent d'obéir à l'Église, et les maux pareillement de ceux qui y sont désobéissants.*

Le légat néanmoins proposa une trève de quatre mois. Non-seulement Louis XI y consentit, mais encore il répéta plusieurs fois qu'il la prolongerait avec plaisir pour tout le temps où les infidèles seraient en Italie, et même pour un an au-delà, *afin de pouvoir servir Dieu et Notre-Dame contre le Turc.*

Il nomma des commissaires pour traiter de la paix avec ceux de Maximilien. On devait se réunir dans Arras ou dans Aire ou dans Thérouane, trois villes qui appartenaient à la France. *Arras serait exposée à surprise*, écrivit le roi à ses commissaires; *Aire est trop près de Calais. Vous me mandez que vous l'accorderez pour ne mettre les choses en rupture? Ne leur accordez rien pour peur de rupture. Vous êtes bien bêtes si vous cuidez qu'à cette grande assemblée ils entendent à chose raisonnable; car la douairière y est, qui n'y est pour autre chose que pour des tourbes. Vous*

avez belle excuse d'accorder la ville de Thérouane; vos fourriers vous écriront qu'il y meurt le plus fort du monde, et faites bien manières d'être courroucés que vous n'y pouvez aller.

Ce que Louis XI désirait arriva. On ne s'accorda sur aucune ville. Les commissaires de France se tinrent à Arras; ceux du duc d'Autriche à Lille; et ils s'inspiraient mutuellement une si grande méfiance qu'ils n'allaient d'une ville à l'autre, pour conférer ensemble, qu'en recevant des otages.

Maximilien néanmoins, ayant appris que la santé de Louis XI dépérissait, pensa avec le roi d'Angleterre, l'oncle de sa femme, que leur intérêt était de rester tranquilles jusques à la mort du roi de France; et l'on convint d'une trève de trois ans (1480).

Une grande affaire occupait Louis XI. Depuis long-temps il haïssait son beau-frère le duc de Bourbon, trop fier pour plier sous ses caprices, trop vertueux pour que sa retraite dans ses domaines, son silence même, ne fussent pas regardés comme une censure rigoureuse de la conduite du monarque. Les hommes vils et corrompus qui l'entouraient l'aigrissaient sans cesse contre ce prince. Un vassal du duc de Bourbon, né en Auvergne et nommé d'Oyac, séduit par les récompenses que Louis XI accordait aux plus infâmes délateurs, avait dénoncé le duc au monarque; il l'avait accusé de soudoyer des troupes pour opprimer ses vassaux, de fortifier ses places sans la per-

mission du roi, de faire grâce aux criminels, d'empêcher qu'on n'appelât de ses tribunaux à ceux de sa majesté, d'avoir fait mourir pendant la nuit des prisonniers qui avaient appelé à la justice du roi, de réformer les monnaies, d'exclure de l'assemblée des états de ses provinces les députés des villes attachés au monarque, et de les remplacer par des officiers de sa maison ou de celle du cardinal de Bourbon, son frère, ou du duc de Montpensier, son oncle. Louis XI s'était hâté d'ordonner que le parlement ou plutôt la cour des pairs instruisît le procès du duc de Bourbon.

Des commissaires instructeurs avaient été envoyés dans le Bourbonnais et en Auvergne. La corruption et une honteuse lâcheté avaient choisi pour commissaires l'accusateur lui-même, ou plutôt le délateur d'Oyac, et un conseiller aussi disposé que lui à mériter les bienfaits déshonorants de Louis XI. Voulant pousser à la révolte le duc de Bourbon, dont le caractère était aussi sensible qu'élevé, ils exigèrent des nobles et des magistrats de l'Auvergne et du Bourbonnais le serment de n'entretenir aucun commerce avec la maison de Bourbon; ils cherchèrent tous les ennemis du duc, les engagèrent à déposer contre lui, et lancèrent un décret d'arrestation contre le chancelier, le procureur-général, le capitaine des gardes et les principaux officiers du prince. Les amis du duc le pressaient de dérober sa tête à la tyrannie par une prompte fuite. Le duc ne témoigna aucune crainte,

résolut de braver l'orage, livra ses officiers, et déclara avec magnanimité qu'il répondait de tout ce qu'ils avaient fait pour son service. La nation applaudit à la noble fermeté du vainqueur de Formigny et du conquérant de la Guienne. Les officiers du prince, conduits à la Bastille, essuyèrent toutes les rigueurs d'une longue procédure criminelle; mais leur innocence fut reconnue avec éclat; leurs fers furent brisés; l'accusation portée contre le duc fut déclarée calomnieuse avec la plus grande solennité. Mais, ô honte éternelle! Louis XI, déshonorant le plus beau trône du monde, combla d'honneurs et de bienfaits le délateur, lui donna le gouvernement de l'Auvergne, et voulut qu'il présidât aux *grands jours* convoqués à Montferrand; mais il est dans l'opinion d'une nation indignée une puissance supérieure à celle des tyrans. D'Oyac osa paraître à la tête de l'assemblée, où l'on voyait le comte de Bourbon, Montpensier et les plus grands seigneurs de l'Auvergne. Le peuple, révolté de son orgueil et de son infamie, le chargea d'imprécations, et l'accabla d'injures et d'outrages.

La santé de Louis XI continuait cependant de s'altérer. Étant à table avec quelques courtisans auprès de Chinon, il éprouva une incommodité grave et soudaine qu'on regarda comme une attaque d'apoplexie. Des symptômes alarmants durèrent pendant plusieurs jours. Il ne cessa pas néanmoins de s'occuper des affaires du royaume; il voulait qu'on lui remît toutes les lettres qui ar-

rivaient, se les faisait lire, feignait de les lire lui-même, indiquait par des signes les réponses qu'on devait faire, voulait qu'on tînt conseil en sa présence, et, quoiqu'il entendît à peine ce qu'on disait, marquait par des gestes son acquiescement à ce qu'on proposait, ou son refus de l'adopter.

Son état devint moins inquiétant; les suites de l'attaque qui l'avait frappé parurent se dissiper. Il se renferma alors plus que jamais dans son château du Plessis-lès-Tours. Dissimulant son état le plus qu'il pouvait, il éloignait ses serviteurs, les rappelait, donnait des ordres bizarres; il ordonna qu'on plaçât de grosses grilles à toutes les portes du château; que les fenêtres fussent hérissées de pointes de fer; que des chausse-trapes fussent répandues dans toutes les avenues; qu'une garde nombreuse veillât en dehors et au dedans des murs. On ne laissait pénétrer dans le château que par un guichet étroit autour duquel étaient plusieurs gendarmes; et personne ne pouvait être admis auprès du tyran, que la terreur punissait de ses crimes, qu'après avoir été fouillé.

Il sut qu'on répandait le bruit que sa mort était prochaine; il voulut le détruire; et, redoublant d'efforts, il alla au Pont-de-l'Arche, y visita un de ces camps de paix qu'il avait établis pour exercer aux manœuvres militaires les soldats inexpérimentés, et passa toutes les troupes en revue (1481).

La maladie de langueur qui avait succédé à l'apoplexie augmentait sa sombre inquiétude et se

terribles soupçons. Le duc d'Alençon était mort en prison après avoir été condamné à mort; son fils René, comte du Perche, vivait éloigné de la cour; des courtisans avides l'avaient rendu suspect, lui avaient suscité d'injustes procès, les avaient gagnés, et lui avaient enlevé une grande partie de ses biens. Il lui échappa des murmures; on les exagéra; on les dénonça au monarque. Louis XI témoigna un si grand mécontentement que le comte du Perche, vivement alarmé, crut devoir aller chercher un asile auprès de son parent le duc de Bretagne. Le comte du Lude, un de ceux qui désiraient le plus de s'emparer des biens qui lui restaient, l'arrêta en route, le conduisit au château de Chinon, et le renferma dans une cage de fer d'un pas et demi de long.

Trois mois après, René fut transféré au château de Vincennes. Une commission, composée de seigneurs et de magistrats, fut chargée de le juger. Il réclama les priviléges de la pairie; il demanda d'être jugé par la cour des pairs. On lui répondit que les lettres de grâce qu'on lui avait données lors de la condamnation de son père lui avaient fait perdre les droits de la pairie, quoiqu'il eût refusé ces lettres de grâce comme étant innocent.

On avait intercepté une lettre dans laquelle le comte du Perche écrivait au duc de Bretagne qu'il allait lui demander une retraite. « Je n'ai d'autre » dessein, ajoutait-il, que de me mettre à l'abri de » la persécution, et de travailler en sûreté à recou-

» vrer mes biens. » Louis XI, se dégradant au point de devenir accusateur, disait : « Le dessein » du comte était de ravoir ses domaines. Il ne pou- » vait les recouvrer par la protection du duc; il » allait donc en Angleterre trouver mes ennemis. »

Les juges, quoique membres d'une commission, refusèrent d'adopter ce scandaleux raisonnement. Ils n'osèrent cependant qu'à demi déclarer l'innocence du prince; ils engagèrent le monarque à faire grâce au comte. Louis XI y consentit; mais il s'empara des châteaux-forts du Perche.

Bientôt le monarque devint sujet à des accidents épileptiques; et ce fut au milieu de ces nouvelles altérations de sa santé que, s'élevant au rang des plus grands monarques et prévoyant avec habileté ce qui, dans le siècle qui se préparait, pouvait être le plus utile à sa nation, il publia ou renouvela des ordonnances et des règlements dignes des princes qui ont le plus honoré le trône et l'humanité.

Triste condition de la nature humaine! contraste affligeant! funeste empire des passions! Si l'ambition et l'avarice n'avaient pas versé dans l'âme de Louis XI leurs mortels poisons, si elles ne l'avaient pas remplie d'inquiétude, de soupçons, de mauvaise foi et de cruauté; si, dès sa jeunesse, il se fût exercé à les dompter, quels hommages n'aurait-il pas mérités par son esprit supérieur!

La multiplicité et la bizarrerie des coutumes ju

diciaires avaient attiré son attention. Il ordonna, comme son père Charles VII, que les baillis, les sénéchaux, leurs lieutenants et lés autres juges recueillissent les témoignages verbaux des anciens, les usages, les décisions, les formules et tous les documents propres à former un code général; il encouragea par des priviléges ceux qui voudraient se consacrer au commerce; il permit aux nobles et aux ecclésiastiques de s'y livrer, à condition qu'ils ne feraient entrer leurs marchandises dans les ports du royaume que sur des vaisseaux français; il fit venir de nouveau des ouvriers habiles de Venise, de Gênes, de Florence et même de la Grèce; il ne négligea rien pour multiplier et faire prospérer plus que jamais les manufactures d'étoffes de soie déjà établies à Tours, dans le voisinage de son château favori; il commanda des ouvrages de sculpture pour le tombeau qu'il voulait qu'on lui élevât; il régla qu il n'y aurait dans tout le royaume qu'un seul système de poids et de mesures; et, en permettant à tous les Français de se servir pour leurs correspondances des courriers qu'il envoyait si fréquemment au dehors et au dedans du royaume, il fut véritablement le créateur des postes.

Un accident imprévu fit prendre une nouvelle direction à sa politique. La princesse Marie mourut d'une chute de cheval : elle laissa deux enfants, un fils nommé Philippe et une fille nommée Marguerite, et qui avait à peine deux ans (1482).

Les Gantois se déclarèrent tuteurs de la jeune princesse, malgré Maximilien, qui se trouva tout d'un coup sans autorité. Louis XI avait toujours entretenu des liaisons secrètes avec plusieurs de ces Gantois. Dès qu'il apprit la mort de la princesse, il couvrit ses frontières de troupes; les Gantois parurent s'en alarmer et demandèrent la paix. Louis nomma des plénipotentiaires qui se réunirent à Arras avec ceux des Flamands. Il fut convenu, malgré l'opposition de Maximilien, que Marguerite épouserait le dauphin lorsqu'elle aurait atteint l'âge nécessaire; qu'en attendant cette époque elle serait élevée à la cour de France, et qu'elle aurait pour dot l'Artois et la Franche-Comté. Mais quelle n'était pas la honteuse réputation de Louis XI! Sa foi était si suspecte que les Flamands exigèrent pour le traité qu'ils venaient de conclure les garanties des princes du sang, des grands du royaume, des principales villes de France, et osèrent même exiger que, si Louis XI violait les articles de ce traité, il les déclarerait dégagés de leurs serments.

Pierre de Bourbon, comte ou sire de Beaujeu, élevait dans le château d'Amboise le jeune dauphin, dont il avait épousé la sœur, Anne de France, plus âgée de treize ans que son frère. Louis XI voulut que sa fille, la comtesse de Beaujeu, que l'on nommait *Madame*, allât recevoir Marguerite d'Autriche sur la frontière. Le comte de Beaujeu l'escorta à la tête de plusieurs grands du royaume.

Elle fit dans Paris une entrée solennelle en qualité de fille de France. Elle y réclama le privilége de délivrer des prisonniers; mais le parlement prouva que cette prérogative n'appartenait qu'au roi, à la reine, au dauphin et à la dauphine. Elle conduisit la jeune Marguerite d'abord dans la capitale, qui vit avec joie cet heureux gâge de la paix, et ensuite dans ce château du Plessis-lès-Tours, ce sombre et sinistre séjour de la tyrannie aux prises avec les plus noirs soupçons, les terreurs et la mort.

Louis XI cependant sent que ses forces vont bientôt s'éteindre; la vue du tombeau qui s'ouvre devant lui inspire de nouveaux sentiments à son âme agitée; il fait un dernier effort, se fait transporter au château d'Amboise avec une suite nombreuse, demande son fils, et lui adresse ses adieux solennels. « Rappelez sans cesse, lui dit-il, la conduite de vos ancêtres, leur valeur, leur amour pour le peuple, leur zèle pour la religion. Si vous voulez partager leur gloire, aspirez à leur ressembler. Leurs exemples suffiront pour vous apprendre ce que vous devez faire, et les miens, ce que devez éviter. Sachez, mon fils, qu'à mon avènement au trône, ayant déposé de leurs charges les officiers qui avaient dignement servi l'état et le roi mon père, cette démarche inconsidérée a fait couler des torrents de larmes et de sang, et rempli mes jours d'amertume. Mon fils, l'aveu que je vous fais doit vous ren-

» dre sage. Le feu n'est pas tellement éteint qu'il » ne puisse se rallumer, si par une conduite plus » juste et plus réfléchie que celle que je tins alors » vous ne rassurez l'esprit de vos fidèles sujets. » Ne destituez aucun des membres de votre con- » seil à moins qu'il n'ait été convaincu par un ju- » gement d'avoir prévariqué. Conduisez-vous dans » les affaires importantes par leurs avis et par » ceux des princes de votre sang. Louis, duc d'Or- » léans, vous le premier de ces princes, et l'époux » de Jeanne, ma fille, promettez-moi de vous sou- » mettre sans réclamation aux règlements que je » ferai pour la régence; et vous, mon fils, recevez » la bénédiction de votre père. » Tous les specta- teurs étaient attendris. Il soutient avec fermeté cette scène extraordinaire; revient au château du Plessis, et y retrouve ses terreurs.

Il saisit avec avidité tout ce qui lui paraît pou- voir le rattacher à la vie, qu'il redoute si vivement de perdre. Il adopte avec une sorte d'ardeur ef- frayante les remèdes les plus bizarres, les actes les plus superstitieux, les pratiques les plus ab- surdes. Il embrasse tout ce qu'on lui présente. Il s'en empare comme de la planche qui va le sauver du naufrage. *Maître Pierre, mon ami,* écrit-il au prieur de Notre-Dame de Sales, *je vous prie tant que je puis que vous priiez incessamment Notre-Dame de Sales pour moi, à ce qu'il lui plaise de m'envoyer la fièvre quarte, car j'ai une maladie dont les physiciens disent que je ne puis être guéri*

sans l'avoir, et quand je l'aurai je vous le ferai savoir incontinent.

La crainte de la mort est empreinte sur tous ses traits avec quelque soin qu'il se pare pour cacher son état; mais il ne paraît éprouver aucun remords. Son chapelain récite devant lui une ancienne oraison dans laquelle il implore pour le roi la santé de l'âme et celle du corps. *Priez seulement pour la santé du corps,* lui dit Louis XI; *il ne faut pas demander trop de choses à la fois.* On pénétrait si difficilement dans le château, ou plutôt dans la prison dont il ne pouvait plus sortir, qu'on croit qu'il s'y passe les choses les plus extraordinaires. On sait combien il a été cruel; on répand le bruit qu'on y a rassemblé des enfants dont on lui fait boire le sang, pour corriger l'âcreté du sien, et on ajoute, suivant une ancienne chronique, qu'on fait sur lui *d'autres terribles et merveilleuses médecines.*

Il charge des moines, des ermites et même des religieuses d'aller prier pour lui dans les églises et dans les chapelles des saints les plus renommés par leurs miracles. Il se fait apporter des reliques de France, d'Allemagne et d'Italie. Il se couvre de ces reliques fameuses. Le pape lui envoie *le corporal sur lequel chantait monsieur saint Pierre,* dit le pontife de Rome; et, d'après la permission que le pontife suprême joint à ce corporal, il fait venir des chanoines de Reims qui lui apportent la *sainte ampoule*, et il reçoit une nouvelle onction royale

avec l'huile que renferme cette ampoule si vénérée.

Il apprend que dans une petite ville du fond de la Calabre, et nommée *Paule*, il existe un homme d'une admirable sainteté et qui se nomme François. Il le conjure de venir le trouver; le pieux solitaire refuse de quitter sa retraite. Le pape, à la prière du roi, lui ordonne de partir. Louis XI envoie courrier sur courrier à François de Paule, pour hâter sa marche. L'ermite arrive, on le conduit dans la chambre du roi. Louis XI s'écrie en se jetant à ses pieds : *Saint homme, si vous voulez, vous pouvez me guérir.* François, étonné et confus, relève le monarque, lui promet de prier pour lui, tâche de faire descendre la consolation céleste dans son âme troublée, et prend l'engagement de ne pas le quitter. *Depuis long-temps on n'avait vu,* dit Commines, *un homme vivant de si sainte vie, ni où il semblât mieux que le Saint-Esprit parlât par sa bouche, quoiqu'il ne fût ni clerc ni lettré.* « Quand mon état sera désespéré, avait dit Louis XI » à ses officiers, avertissez-moi; ne prononcez pas le » mot *mort*, que je ne puis souffrir; mais dites-moi, » *Parlez peu* et je vous comprendrai. » Son état empire. Il ne reste aucun espoir. Ses officiers lui disent en tremblant : *Parlez peu.* A l'instant Louis XI paraît un nouvel homme. Il ne montre que de la résignation, de la sagesse et de la prévoyance. Il appelle sa fille Anne de France et son gendre le sire de Beaujeu. « Je vous ai confié, leur dit-il, la tutelle de

» mon fils et la régence du royaume. Recevez mes » dernières instructions. Allez trouver le roi, dit-il » au chancelier, ainsi qu'aux principaux officiers » de sa maison, et servez-le avec fidélité. » Il se confesse, reçoit avec dévotion les derniers sacrements de l'Église romaine, et cesse de vivre après avoir répété plusieurs fois : *Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi, aidez-moi.*

Son règne avait été de trente-deux ans. Il avait réuni à la couronne le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, la Provence, le Roussillon, la Guienne, l'Anjou, le Perche, l'Artois, plusieurs villes de Normandie, de Picardie et de Champagne. Les Suisses et les rois d'Écosse étaient ses alliés. L'Angleterre avait renoncé à faire valoir ses prétentions sur la France. La tyrannie féodale avait été presque détruite. Mais la mauvaise foi et la perfidie de Louis XI égalaient sa cruauté; il n'avait pensé en préparant l'affranchissement de la nation qu'à obtenir une autorité arbitraire et un despotisme absolu; sa mémoire fut en horreur aux peuples et aux grands du royaume.

Au monarque le plus redouté succédait cependant un enfant de treize ans. Le testament de Louis XI avait confié la tutelle de ce jeune Charles VIII à sa sœur aînée, Anne de France, et au mari de la princesse, le sire de Beaujeu. La nation ne connaissait encore d'Anne de France que les grâces de sa personne et les charmes de sa figure; mais elle réunissait à beaucoup de courage

une grande sagacité et un génie profond. Elle fut un grand homme.

Elle vit sans crainte les orages qui menaçaient la France; elle sut reconnaître les moyens de les dissiper. Rejetant les maximes violentes de Louis XI, renonçant à ses principes arbitraires, et s'empressant de montrer autant de clémence, de justice, de franchise et de bonne foi qu'on avait vu de caprices, de cruauté, de méfiance et de perfidie, elle ordonna qu'on ouvrît les portes des cachots et des cages de fer qui renfermaient tant de victimes de simples soupçons. Tous les bannis furent rappelés; elle combla de bienfaits ceux des grands sur lesquels le despotisme du dernier règne avait le plus pesé. Le prince d'Orange, ce brave défenseur de la Franche-Comté, qui avait été condamné à être pendu et exécuté en effigie, fut rétabli dans ses honneurs et dans ses biens; d'Urfé fut rappelé et nommé grand-écuyer de France; Poncet de La Rivière eut la place de maire perpétuel de Bordeaux. Les indignes favoris de Louis XI, qui par leurs délations avaient fait couler tant de sang et de larmes, furent jugés et punis d'après les lois. Olivier Le Daim, ce barbier insolent qui avait souillé dans la Flandre le rang d'ambassadeur de France, fut convaincu d'un meurtre horrible, et l'expia sur un gibet. D'Oyac, celui qui avait dénoncé et calomnié le duc de Bourbon, fut condamné à être fustigé dans tous les carrefours de Paris et dans la

ville d'Auvergne où il avait déployé tout son orgueil ; on lui coupa les deux oreilles, et sa langue fut percée d'un fer ardent. Anne de France remit aux habitants des campagnes épuisées par tant de maux le dernier quartier de *la taille*, que Louis XI avait élevée de 1,200,000 livres à 3,400,000. Elle rappela à la couronne et destina aux besoins de l'état les domaines royaux illégalement aliénés par Louis XI pour payer cette armée d'espions qui avait tant désolé la France ; désirant de montrer non-seulement son amour pour l'économie, mais encore sa confiance dans la nation, et sa volonté de ne régner que d'après les lois, elle licencia six mille Suisses, malgré toute l'estime qu'elle avait pour leur bravoure et pour leur loyauté.

Plusieurs partis néanmoins voulaient lui enlever la régence du royaume. A la tête de ces partis, plus ou moins redoutables, étaient la reine-mère, le duc d'Orléans et le duc de Bourbon. Les droits de la reine Charlotte de Savoie étaient ceux de la nature. On citait en sa faveur l'exemple de Blanche de Castille, la mère de saint Louis. On rappelait les chagrins que lui avait fait éprouver Louis XI, et qui l'avaient rendue si chère à la nation. On vantait sa bonté, sa douceur, ses vertus touchantes ; mais une maladie de langueur la conduisit bientôt au tombeau.

Le duc d'Orléans prétendait à l'administration du royaume en qualité de premier prince du

sang et d'héritier présomptif de la couronne. On admirait sa grâce sous les armes, son adresse dans tous les exercices, sa bonté, sa valeur, son affabilité, sa noble franchise; mais il n'avait que vingt-trois ans, et ses passions étaient impétueuses.

Les amis du duc de Bourbon s'efforçaient de montrer combien il serait dangereux de laisser le gouvernement de l'état entre les mains d'un prince encore mineur ou d'une princesse aussi jeune qu'Anne de France. Ils rappelaient les grands talents militaires de Bourbon, les services éminents qu'il avait rendus au royaume, son génie, son expérience dans les affaires, sa fermeté, son désintéressement, sa grandeur d'âme, sa vertu éprouvée par de longues adversités. « Le duc de Bourbon, s'empressaient-ils d'ajouter, est d'ailleurs d'une branche si éloignée du trône que la personne du jeune roi ne courrait aucun danger entre ses mains. »

Madame essaya d'engager par ses bienfaits les deux princes à renoncer à leurs prétentions. Elle nomma le duc d'Orléans gouverneur de Paris, de l'île de France, de Champagne, de Brie, lui donna la première place dans les conseils, et confia le gouvernement du Dauphiné au comte de Dunois, cousin et ami du duc, et fils de celui qui avait immortalisé son nom en défendant la France et Charles VII contre les Anglais. Le duc de Bourbon reçut l'épée de connétable, qu'il désirait depuis long-temps. Mais malgré ces faveurs, le duc de

Bourbon et le duc d'Orléans, bien loin d'abandonner leurs réclamations, demandèrent solennellement que les états généraux prononçassent sur leurs droits.

(1484) Les états furent convoqués. Ils s'assemblèrent à Tours. « Contemplez, leur dit le chancelier dans son discours d'ouverture, le jeune » prince sur qui repose aujourd'hui le bonheur de » la patrie.... Il vous a réunis pour vous exposer » ses desseins, et vous associer en quelque sorte » à son gouvernement..... Découvrez-lui tous les » abus qui peuvent être échappés à sa connais- » sance. Ne lui déguisez aucun des maux qui af- » fligent le peuple. Ne craignez pas que vos plaintes » soient importunes; le roi aura égard à vos re- » montrances. Et vous, princes qui m'écoutez, je » vous supplie et vous adjure au nom de la patrie, » notre mère commune, d'oublier tout esprit de » parti, et de laisser aux députés une pleine et » entière liberté..... »

Les états délibérèrent par provinces réunies plusieurs ensemble, de manière à former six chambres ou bureaux. Les vœux des six chambres étaient portés à l'assemblée générale, qui délibérait et prononçait sur les propositions.

Charles VIII ayant bien près de quatorze ans, les états le déclarèrent majeur, conformément à l'ordonnance de Charles V, qui fixait à cet âge la majorité des rois de France; mais on décida que

la personne du roi ne pouvant être en de meilleures mains que celles de sa sœur, qui avait veillé sur lui avec une tendresse de mère, « le » jeune prince ayant été nourri et élevé avec » beaucoup de douceur et de sagesse, et son âge » exigeant qu'on redoublât de vigilance et de soins, » monsieur et madame de Beaujeu continueraient » d'avoir le soin, la garde et le gouvernement de » sa personne comme ils les avaient eus jusques » alors, et comme le feu roi l'avait réglé par son » testament. »

On décida aussi que l'administration suprême des affaires appartiendrait à un conseil; et après des débats vifs et prolongés, l'on convint que le roi présiderait ce conseil le plus souvent qu'il le pourrait; que toutes les ordonnances seraient expédiées en son nom, qu'en son absence le conseil serait présidé par le duc d'Orléans, et à son défaut par le duc de Bourbon, le sire de Beaujeu et les autres princes du sang, selon le rang de leur naissance; que les anciens conseillers seraient conservés; qu'on en nommerait douze nouveaux, que l'on choisirait parmi les députés; et « considérant, portait encore la résolution, avec quelle » prudence le roi a été élevé et nourri, les états » souhaitent qu'il ait toujours auprès de sa per- » sonne des gens sages, éclairés et vertueux, » qui continuent de veiller sur sa santé, et de lui » inspirer des principes de modération et de » vertu. »

Cette résolution des états généraux sauva le royaume et le roi.

L'assemblée s'occupa ensuite d'autres grands intérêts : les députés des communes, que l'on nommait les députés du *tiers* ou du *troisième* état, et qui représentaient la masse de la nation, formèrent plusieurs réclamations bien remarquables. « Nous » demandons, dirent-ils, des mesures protectrices » contre les vexations des seigneurs et les rapines » des soldats; que les impôts soient plus modérés, » répartis avec plus de justice, perçus avec moins » de rigueur; que l'on abolisse les *annates*, les » *grâces expectatives* et autres *astuces* de la cour » de Rome, qui font sortir du royaume un argent » immense; que l'on remette en vigueur les *élec-* » *tions* des magistrats afin qu'on fasse de bons » choix, car *justice ne peut être exercée, sinon* » *par gens justes;* qu'aucun officier ne puisse être » privé de sa charge qu'après avoir été con- » vaincu de prévarication, *autrement il serait plus* » *aigu et inventif à trouver exactions et pratiques* » *parce qu'il serait toujours en doute de perdre son* » *office;* qu'on mette ordre aux évocations, aux » appels, aux taxes, aux salaires, aux droits de » sceau et aux autres inventions fiscales qui font » de la justice *une marchandise;* qu'on ne voie » plus le supplice suivre la simple accusation comme » sous le règne précédent; que les délateurs ne soient » plus mis au rang des juges; que des lettres pa- » tentes ne leur donnent pas le droit d'assister aux

» informations; qu'ils ne participent pas aux dé-
» pouilles des condamnés; qu'il ne soit plus nommé
» de commissions; que les prévenus soient ren-
» voyés à leurs juges naturels; que les formes des
» procédures soient strictement gardées; que le
» commerce ne soit plus entravé par des péages;
» et que *les barrières où se perçoivent les imposi-*
» *tions foraines et les hauts passages ne soient éta-*
» *blies que sur les frontières du royaume, et non*
» *de province à province.*

Quels progrès avait déjà faits la civilisation! Mais quelle tendance vers le pouvoir absolu avaient conservée les courtisans!

Une discussion s'éleva entre les princes et les états au sujet de la nomination des douze membres qui devaient être ajoutés au conseil: les princes voulaient les choisir, et les états ne voulaient pas leur céder cette prérogative; le conseil échauffa leurs esprits, rendit la querelle très-vive, et sous prétexte de faire cesser des débats trop fâcheux nomma lui-même les douze nouveaux conseillers.

Il paraît que cet acte du conseil mécontenta les membres des états: ils discutèrent avec autant de soin que de sagacité tout ce qui était relatif aux finances du royaume; ils demandèrent d'abord la suppression de la taille sous laquelle la nation avait gémi pendant si long-temps; leur affection et leur estime pour Anne de France les portèrent néanmoins à changer de résolution à cet égard: ils se contentèrent de la réduction de cette taille

si odieuse à moins de la moitié du taux auquel Louis XI l'avait élevée ; elle était montée à 3,400,000 livres ; ils consentirent à la conservation d'une taille de 1,200,000 livres et au paiement d'une augmentation de 300,000 livres pendant deux ans ; la perception de cette taxe fut d'ailleurs réformée, et les frais en furent très-diminués.

Les domaines de la couronne, les aides et les gabelles, produisirent alors un million : 2,500,000 livres composaient donc les revenus de l'état sous Anne de France, le marc d'argent valant alors de 9 à 10 livres ; à la vérité l'état n'entretenait pas de marine ; et l'armée de terre ne consistait qu'en deux mille cinq cents hommes d'armes, dont chacun n'avait que quatre cavaliers sous ses ordres, et en neuf ou dix mille fantassins.

Cette modicité du revenu public prouverait seule quel ordre et quelle économie madame de Beaujeu introduisit et maintint dans l'administration des finances. Voici de nouvelles preuves de sa bonté, de sa justice et de son désintéressement.

Charles, frère et héritier de Jean V, comte d'Armagnac, assassiné lors de la surprise de Lectoure, était enfermé depuis dix ans dans un des cachots de la Bastille : on ne l'en tirait deux fois la semaine que par une atroce barbarie et pour lui faire subir des châtiments aussi cruels que honteux ; sa raison en paraissait altérée ; Anne voulut qu'il vînt plaider sa cause au tribunal suprême des représentants de la nation. Lorsque cet infortuné

descendant de Clovis parut devant l'assemblée générale, et que sa voix lamentable fit entendre le récit de ses longues infortunes, tous les membres des états jetèrent des cris de douleur, et Anne de France, profondément attendrie, se hâta de lui rendre les domaines de sa maison qui avaient été confisqués.

Les enfants du duc de Nemours vinrent aussi implorer la justice de l'assemblée. On croyait les voir encore teints du sang de leur père, qu'une horrible férocité avait fait couler sur leurs têtes innocentes : ils tendirent leurs mains suppliantes vers les représentants de la France; ils inspirèrent l'intérêt le plus touchant. Anne, éprouvant cet intérêt plus vivement que personne, ordonna qu'on les mît en possession du comté de Guise, héritage de leur mère Marie d'Anjou, et leur donna 6,000 livres de rente sur la vicomté de Châtelleraut, qui lui appartenait; son mari mit à leur disposition la terre de Lille-Jourdain et plusieurs autres terres; et le duc de Bourbon épousa la fille de ce malheureux Nemours, dont il avait été le compagnon d'armes, et dont il avait oublié la prétendue révélation dirigée contre lui, et inspirée par la terreur et l'égarement du désespoir.

L'assemblée allait se séparer; il s'éleva une difficulté imprévue relativement aux frais de la tenue des états : le clergé et la noblesse refusèrent d'y contribuer en invoquant leurs priviléges. Et telle était encore la force de ces priviléges, que le chan-

celier n'obtint de répartir le montant de ces frais sur les trois ordres qu'en prouvant que le peuple seul ne pourrait pas supporter la taxe destinée à payer cette dépense extraordinaire. *Le droit est pour vous*, dit-il à la noblesse et au clergé, *mais l'humanité, la commisération et la pitié sont pour le peuple.*

D'abord après la séparation des états généraux, madame de Beaujeu s'empressa de réparer une grande ingratitude de Louis XI : René II, duc de Lorraine, en triomphant sous les murs de Nanci du terrible et téméraire duc de Bourgogne, avait rendu à la France le plus grand des services; Louis XI ne l'en dépouilla pas moins du duché de Bar. Anne de France lui rendit cette province, voulut l'attacher de la manière la plus forte à son jeune frère Charles VIII, lui donna une compagnie de cent hommes d'armes, le nomma grand chambellan de France, lui assura une pension de 36,000 livres jusques au moment où les droits qu'il réclamait sur la Provence comme né d'Isabelle, fille du roi René, auraient été réglés par des arbitres, et prépara le mariage de ce bon et valeureux prince avec une nièce de son mari, Philippine de Gueldre, qui n'avait qu'un frère, et pouvait porter dans la maison de Lorraine le duché de Gueldre et le comté de Zutphen.

Son attention s'étendit même sur les Lorrains les plus aimés de René : elle attira particulièrement en France un parent du duc Antoine de La Ville-

sur-Illon de Domp-Julien, qui était fils de celui qui avait porté la bannière ducale à la bataille de Nanci, et qui devait un jour mériter dans l'expédition d'Italie le titre de grand capitaine; Domp-Julien reçut le commandement d'une compagnie de cinquante hommes d'armes et de quatre cents arbalétriers, fut nommé chambellan du roi, et épousa Claudine de Beauvau, cousine germaine de la comtesse de Bourbon-Vendôme.

Que ne fit pas aussi Anne de France pour faire oublier au duc d'Orléans que les états généraux ne lui avaient pas confié l'administration suprême du royaume! En vain néanmoins lui donna-t-elle, comme au duc de Lorraine, une compagnie de cent hommes d'armes; en vain accorda-t-elle une compagnie semblable et une pension de 16,000 livres à chacun des deux principaux amis du duc, le comte d'Angoulême et le comte de Dunois; le duc d'Orléans, bien différent de ce qu'il devait être un jour lorsque l'âge, l'expérience et la réflexion lui auraient appris à calmer la violence de ses passions, ne pouvait contenir son vif ressentiment : il oublia ses devoirs envers sa patrie et son roi; et, n'écoutant qu'une aveugle vengeance, ne craignit pas de rallumer en France le vaste incendie qui l'avait ravagée pendant si long-temps.

François II, duc de Bretagne, touchait au terme de sa vie; il n'avait pour héritières que deux filles très-jeunes; Louis XI avait acheté de l'héritière de la maison de Penthièvre les droits de cette

maison sur le duché de Bretagne; Charles VIII pouvait les faire valoir avec le plus grand avantage; François s'indignait en voyant sa succession près d'échapper à ses faibles enfants; Pierre Landois était devenu son ministre tout-puissant : ce favori gouvernait le duché avec autant de dureté que de hauteur; les barons, révoltés par son insolence, avaient conspiré contre lui; il les avait poursuivis comme des rebelles, et son audace avait triomphé de leur résistance. Mais la mort prochaine de son vieux souverain allait le livrer à la merci de ses ennemis; sa puissance allait s'évanouir, et sa vie même lui paraissait menacée du plus grand danger : il imagina, pour conjurer sa destinée, de chercher un protecteur hors de la province qui le détestait; il pensa au duc d'Orléans; et, accoutumé à braver tous les obstacles, à les écarter par son opiniâtreté, à ne redouter aucun crime, il osa lui offrir la souveraineté de son pays, et proposer à l'époux de Jeanne de France, sœur du roi et de madame de Beaujeu, de prétendre à la main de l'héritière de Bretagne.

Le duc d'Orléans, entraîné par une passion fougueuse, séduit par un ministre aussi rusé que scélérat, ébloui par de grandes promesses, courut à Nantes se jeter dans les bras de François, qui, préparé par Landois, reçut son cousin avec les plus grandes démonstrations de joie.

Anne de Bretagne, l'aînée des filles de François, n'avait encore que huit ans : mais combien elle

annonçait d'esprit, de grâces et de charmes; et combien le duc d'Orléans sentit redoubler son antipathie pour sa femme, petite, laide et contrefaite ! Il ne pensa plus qu'à commencer la guerre civile, à s'emparer du pouvoir suprême, et à rompre des nœuds qu'il ne pouvait plus souffrir.

Anne de France, inquiète du départ précipité du duc d'Orléans et de son séjour auprès du duc François, n'imagina pas de meilleur moyen de l'arracher aux séductions qui l'environnaient que de presser le sacre du roi : le duc d'Orléans fut obligé de quitter Nantes et de venir à Reims remplir dans la cérémonie du couronnement les fonctions de premier prince du sang et de premier pair de France. Madame de Beaujeu se félicitait d'avoir en son pouvoir le prince dont elle avait tant de motifs de craindre l'ambition et le caractère entreprenant : mais elle était menacée d'un danger qu'elle n'avait pu prévoir.

Le sacre de Charles VIII et l'entrée solennelle du jeune monarque dans sa capitale furent suivis de fêtes nombreuses et brillantes : il y eut des tournois et des joutes où les grands du royaume et la noblesse française étalèrent toute la magnificence du siècle, et où la beauté se plut à encourager par ses applaudissements les prouesses des jeunes chevaliers. Le duc d'Orléans l'emporta par son adresse, sa force et sa hardiesse, sur tous ceux qui entrèrent dans l'arène; Charles VIII l'admira; et bientôt le jeune roi, enchanté de son enjoue-

ment, de sa vivacité, des charmes de sa conversation, voulut à chaque instant l'avoir auprès de lui. Le duc résolut de profiter de la forte impression qu'il venait de faire sur le monarque, et se concerta avec trois chambellans de Charles : ils servirent son projet avec une grande habileté ; ils comparèrent si souvent le plaisir et la liberté dont Charles jouissait dans la société du duc d'Orléans avec la gêne, la contrainte et l'application que lui imposait, dirent-ils, l'austère madame de Beaujeu, que le jeune prince ingénu, crédule, et facile à séduire, ne soupira qu'après l'instant où, délivré de l'autorité de sa sœur, il pourrait se livrer avec le duc à tous les goûts et à tous les amusements de son âge. Le jour était fixé pour l'enlèvement du roi ; l'heure même était déterminée ; la cour était à Vincennes ; Anne de France est informée du complot ; elle en apprend tous les détails ; elle court dans la chambre du roi, mande les trois chambellans, les destitue, leur ordonne de quitter la cour ; et, bien éloignée de s'attendre à les voir résister à ses ordres et protester qu'ils n'obéiront qu'au premier prince du sang, elle ne peut modérer sa colère, s'emporte contre eux avec violence, laisse échapper des menaces même contre le duc d'Orléans, leur inspire une terreur si grande qu'ils s'empressent de fuir, craint quelque violence du duc, qui était gouverneur de Paris, et part pour Montargis avec le roi et un corps considérable de cavalerie.

Le duc s'empresse de publier que le roi est prisonnier de sa sœur; et il se prépare à prendre les armes pour le délivrer, dit-il, de sa captivité. Son parti paraissait devoir être bien puissant : on comptait parmi ses amis ou ses alliés le duc d'Alençon, le comte d'Angoulême, le prince d'Orange, le comte de Dunois, les seigneurs de la maison d'Albret, ceux de la maison de Foix, le duc de Bretagne et l'archiduc Maximilien, qui avait conçu l'espérance de faire annuler le traité d'Arras.

Anne de France avait trop de génie pour ne pas voir combien il importait à la France de détourner sur la Bretagne et sur les Pays-Bas le violent orage qui se formait et grondait déjà avec tant de force.

Pendant que les grands du royaume succombaient sous la tyrannie de Louis XI, et que sa fille, si différente de son père, s'efforçait de guérir les plaies de la France, un monstre odieux avait ensanglanté la Grande-Bretagne.

Alexandre, duc d'Albanie et frère du roi d'Écosse, s'étant échappé de la prison où son frère l'avait fait renfermer, s'était réfugié auprès d'Édouard, avait signé un traité secret avec ce monarque, et était parti pour l'Écosse, dont il avait pris le titre de roi, avec une armée commandée par le fratricide duc de Glocester. Une flotte favorisait les mouvements de l'armée de terre. Le roi d'Écosse fit sommer les lords de son royaume de le joindre avec leurs vassaux : ils se rendirent

au rendez-vous; mais, irrités de l'insolence toujours croissante des trois indignes ministres que la nation détestait, ils les arrêtèrent dans la chambre même du roi, et les firent conduire au pont de Lauder, où ils furent étranglés en présence de l'armée. Le roi Jacques effrayé courut se renfermer dans le château d'Édimbourg; les lords, n'ayant plus de chef, se retirèrent dans leurs terres, et il n'y eut plus d'armée à opposer au duc de Glocester. Ce prince entra sans opposition dans Édimbourg, et fut accueilli comme un triomphateur par les habitants, à qui Jacques III était odieux. Ayant en vain proposé une entrevue à Jacques, toujours renfermé dans le château, il demanda par une proclamation, sous peine de voir l'Écosse ravagée par le fer et le feu, l'observation de la trêve, la restitution de l'argent reçu pour une partie de la dot de la princesse Cécile, fiancée au prince d'Écosse, et le rétablissement du duc d'Albanie dans toutes ses dignités et dans tous ses domaines.

Jacques ne répondit rien; mais les nobles, réunis de nouveau à Haddington, envoyèrent des députés, qui, par la médiation du duc d'Albanie, entrèrent en négociation avec le duc de Glocester. Il fut convenu que les habitants d'Édimbourg seraient cautions du paiement de l'argent reçu par le roi Jacques pour le mariage du prince d'Écosse et de la princesse Cécile, si cette union n'avait pas lieu; que le château de Berwick serait livré aux

Anglais, et que le duc d'Albanie serait régent du royaume, et reconnaîtrait son frère pour son souverain.

Le duc de Glocester retourna en Angleterre avec son armée; le duc d'Albanie rétablit son frère dans l'exercice de la royauté. Il lui prêta serment d'obéissance; mais, apprenant que Jacques III, infidèle au traité d'Édimbourg qu'il avait ratifié, avait résolu de le faire arrêter, il se retira dans le château de Dunbar, le céda aux Anglais, renouvela son premier traité avec Édouard, ne fut pas content de ce monarque, passa en France, alla à la cour de Louis XI, courut dans un tournoi contre le duc d'Orléans, et y fut tué par l'éclat d'une lance (1482).

Édouard IV cependant s'indignait de l'affront qu'il avait reçu de Louis XI : il ne pouvait pardonner à ce prince d'avoir violé sa promesse, et préféré pour la main du dauphin Marguerite d'Autriche à sa fille aînée Élisabeth, que depuis quelque temps on nommait la dauphine. Résolu d'en tirer une vengeance éclatante et de porter la guerre dans le sein de la France, il convoqua un parlement qui lui accorda avec joie tous les fonds nécessaires, leva des troupes, et se préparait à partir lorsqu'une fièvre violente le saisit, redoubla, et lui donna la mort.

On a loué son intrépidité, sa pénétration, le charme séducteur de sa personne et de ses manières; mais plusieurs historiens anglais l'ont dé-

claré vindicatif, perfide, parjure, voluptueux, avare et inhumain.

(1483) Son fils fut proclamé sous le nom d'Édouard V : il n'avait que douze ans. Deux enfants portèrent alors les deux premières couronnes de l'Europe. Édouard V fut conduit au château de Ludlow dans le comté de Shrop; son oncle maternel Antoine, comte de Rivers, fut nommé son gouverneur; et toutes les places auprès du jeune roi furent données à des créatures de la reine.

Plusieurs anciens grands officiers d'Édouard IV, que la reine n'aimait pas et qu'elle n'avait jamais pu néanmoins exclure du conseil, formèrent entre eux une liaison étroite pour résister à cette princesse et à sa famille. A leur tête étaient le grand connétable, duc de Buckingham, qui descendait d'une fille de Thomas de Woodstock, comte de Buckingham, duc de Glocester et fils d'Édouard III, le lord Hastings, chambellan, et le lord Stanley. Ce parti et celui de la reine avaient consenti, pour ne pas déplaire à Édouard IV, qui allait cesser de vivre, à une sorte de réconciliation solennelle; mais leur haine mutuelle resta la même.

La reine s'empressa d'écrire au comte de Rivers, de lever un corps de troupes dans le pays de Galles, et de conduire le jeune roi à Londres pour l'y faire sacrer. Le duc de Buckingham et lord Hastings en informèrent le duc de Glocester, qui était à York, l'engagèrent à réclamer le protectorat du royaume, qui lui appartenait de

droit pendant la minorité du monarque, et lui offrirent un corps de mille hommes bien armés. Richard les réunit à Northampton à un grand nombre de leurs amis. « Les circonstances sont » graves, leur dit-il. Vous connaissez les dangers » qui menacent l'Angleterre si la reine conserve » l'administration du royaume. Mon droit et mon » intérêt sont de tenir les rênes du gouverne- » ment pendant la minorité de mon neveu. Vous » savez quel attachement j'ai toujours eu pour » mon frère. Ma tendre affection pour ses enfants » ne me permet pas de les abandonner à ceux » qui ne veulent que s'agrandir aux dépens de » leur souverain. Je suis résolu à faire tous mes » efforts pour le bien de la nation et l'avantage » du jeune roi; je veux lui donner une éducation » qui le rende digne de suivre les traces de ses » glorieux ancêtres : mais j'ai besoin du secours » de tous les vrais Anglais. Indiquez-moi les me- » sures que je dois prendre dans une circonstance » aussi importante; je ne veux me conduire que » d'après vos avis. »

L'assemblée arrêta les mesures qu'elle crut les plus propres au succès des vues de Glocester : en conséquence Hastings retourna à Londres, où il était très-aimé du peuple, et le prince écrivit à la reine. Il lui adressa les protestations les plus fortes d'affection et de fidélité pour elle et pour le nouveau souverain. « Faites tous vos efforts, » ajouta-t-il, pour détruire la jalouse animosité

» qui ne règne que trop encore entre l'ancienne » noblesse et celle dont l'élévation est plus ré» cente. Gardez-vous de lever des troupes pour la » défense du roi dans le moment où toute la na» tion paraît remplie d'attachement pour son mo» narque; ne réveillez pas les soupçons des lords » récemment réconciliés avec votre famille; ne leur » inspirez aucune crainte qui puisse les porter à pren» dre des mesures pour leur propre conservation. » Qu'aucune nouvelle mésintelligence ne plonge » le royaume dans la confusion et dans la guerre » civile. Licenciez même les troupes que vous avez » déjà réunies; et que tous les nobles du royaume » puissent venir sans aucune méfiance rendre leurs » hommages à leur souverain, et contribuer de » tout leur pouvoir au maintien de la tranquillité » publique. »

La reine n'avait jamais douté de la sincérité du duc de Glocester, qui avait toujours montré les plus grands égards pour elle et le plus grand dévouement aux intérêts de ses enfants : elle suivit son conseil comme celui d'un ami zélé; elle envoya à son frère le comte de Rivers l'ordre de congédier les troupes. Le comte s'empressa de lui obéir, et partit pour Londres avec le roi son neveu et la suite ordinaire du jeune prince.

Le duc de Glocester et le duc de Buckingham les joignirent auprès de Northampton, où ils avaient fait rassembler neuf cents hommes; ils s'approchèrent d'Édouard avec les marques du

plus profond respect. « La ville de Northampton » est pleine d'étrangers, dit Glocester; sa Majesté » serait plus à son aise à Stony-Stratford, qui est » plus près de Londres de douze milles, et où » nous la rejoindrons demain. » Sa prôposition fut adoptée; le roi partit pour Stony-Stratford; les ducs engagèrent le comte de Rivers à passer la nuit avec eux dans leur maison; et le comte accepta avec joie une offre qui lui parut propre à cimenter leur réconciliation.

Mais dès le point du jour le comte de Rivers est arrêté; et les ducs vont à Stony-Stratford. Le roi était près de se remettre en route; ils accusent sir Richard Grey, frère utérin du monarque, le comte Rivers et le marquis de Dorset de vouloir se rendre maîtres de la personne du roi. « Je ré» ponds de mon frère et de mon oncle, dit avec » chaleur le jeune Édouard. Ils sont trop artifi» cieux, sire, dit Buckingham, pour que votre » Majesté ait pu connaître leurs projets. » Le roi est ramené à Northampton; et malgré ses instances et ses pleurs, on conduit prisonniers au château de Pontefract, Rivers, sir Richard Grey et sir Thomas Vaugham.

La reine apprend ce fatal événement, voit avec effroi toute la perfidie de Glocester, et se réfugie dans Westminster avec le duc d'York qui n'avait que neuf ans, le marquis de Dorset et ses autres enfants (1483).

Hastings, qui ne soupçonne pas tous les desseins

de Glocester, va chez l'archevêque d'York, lui proteste que le roi ne court aucun danger; l'archevêque court chez la reine, la trouve agitée par les plus vives alarmes, lui rend compte de ce que vient de lui dire Hastings, s'efforce de la tranquilliser, lui jure que si le roi perdait la vie, il s'empresserait de couronner le duc d'York, et lui remet le grand sceau du royaume pour gage de sa promesse.

La consternation règne dans ville de Londres; le tumulte succède à la consternation; un grand nombre de citoyens prennent les armes; lord Hastings les rassure. « Le roi ne court aucun danger, » leur dit-il; Rivers et Grey ont été arrêtés pour » avoir conspiré contre la vie de Glocester; ils se» ront jugés suivant les lois du pays. »

Le roi est amené dans la capitale; il entre dans Londres au milieu des acclamations du peuple : le duc de Glocester marche tête-nue derrière le monarque; on conduit Édouard au palais de l'évêque; il est en quelque sorte sous la protection des citoyens; on lui témoigne le plus grand respect; les alarmes des habitants se dissipent.

Des réjouissances célèbrent l'arrivée du roi; Glocester convoque un grand conseil composé de ses amis ou de ceux qui haïssaient la famille de la reine : ce conseil extraordinaire ose usurper les droits du parlement, et déclare le duc, protecteur du roi et du royaume.

Le nouveau protecteur donne le grand sceau de l'état à l'évêque de Lincoln, distribue à ses créa-

tures les places remplies par les partisans de la reine, et fait décider par le conseil, que le cardinal archevêque de Cantorbery se transportera auprès de cette princesse pour l'engager à permettre au duc d'York de venir joindre le roi son frère, et d'assister à son couronnement.

Le cardinal va trouver la reine dans l'asile qu'elle avait choisi; il ne néglige rien pour lui persuader d'envoyer son second fils auprès du roi; elle reste inflexible. « Madame, lui dit alors le cardinal, » votre résistance sera inutile; la résolution est » prise de vous enlever votre fils par la force, si » vous persistez à le refuser. — Et quels soupçons, » répond la mère effayée, n'ai-je pas contre Glo- » cester? quels sinistres projets n'a-t-il pas formés » contre la couronne! et n'est-ce pas pour accom- » plir ses perfides desseins, qu'il veut avoir mes » deux enfants en son pouvoir? » L'archevêque, pénétré de la loyauté du protecteur, s'écrie avec vivacité : « Vos soupçons sont un outrage contre » un prince uniquement occupé des intérêts de » son souverain; ils attaquent les membres spiri- » tuels et temporels du conseil, incapables du crime » de félonie, et sans lesquels le protecteur ne peut » rien. » Il continue de parler avec d'autant plus de chaleur et de force que sa persuasion est complète; il parvient à calmer les frayeurs de la reine : Élisabeth ne peut résister à son ascendant, elle verse un torrent de larmes, embrasse son fils avec l'affection la plus vive, le remet à l'archevêque,

le reprend, l'embrasse encore, pleure de nouveau sur lui, et le laisse partir en détournant la vue.

Richard le reçoit avec toutes les marques d'une véritable affection. « Je serai, lui dit-il, votre tu- » teur et votre père. » Les deux jeunes frères se jettent dans les bras l'un de l'autre; ils commencent à croire que leur oncle sera fidèle à ses promesses; ils espèrent des jours heureux; on les conduit à la Tour sous le prétexte que c'est de cette espèce de forteresse que le roi doit partir à cheval, pour aller à Westminster se faire couronner; mais quelle va être leur destinée?

Glocester veut commencer par se défaire des prisonniers de Pontefract; leur mort privera la famille royale de son principal soutien. Sir Thomas Radcliffe, gouverneur du château, avait déjà rassemblé plus de cinq mille hommes; il ne craignait rien du ressentiment des comtés voisins; il reçoit l'ordre fatal de Glocester; il fait trancher la tête, sans aucun jugement, au comte de Rivers, à sir Richard Grey, à sir Thomas Waugham.

Glocester apprend leur mort avec une joie féroce, et continue d'engager secrètement à son service des bandes de scélérats, sans fortune, sans honneur, sans conscience, sans remords et toujours prêts à exécuter les ordres les plus cruels; il dissimule néanmoins encore, ordonne qu'on presse les préparatifs du couronnement, et fait sommer tous les nobles qui ont quarante livres de rente, de se trouver à cette grande cérémonie

pour accompagner le monarque et recevoir l'ordre de chevalerie.

Combien d'obstacles cependant le séparent de cette couronne à laquelle il a juré de tout sacrifier! Il voit s'élever entre le trône et lui, non-seulement les enfants d'Édouard, mais encore les comtes de Warwick et de Salisbury, ces fils infortunés de son frère aîné, le duc de Clarence, auquel il a donné la mort; la plus noire scélératesse va lui fournir des armes; il ne rougit pas d'attenter à la réputation de sa mère, la vieille duchesse d'York, dont la conduite a toujours été sans reproche. « Elle a été long-temps infidèle à son » mari, répètent ses vils émissaires; Édouard IV ni » Clarence n'étaient des enfants légitimes; Glocester » seul est le fils de Richard duc d'York; ses » traits, son caractère, son esprit, tout le prouve. » Édouard IV avait d'ailleurs contracté un véri» table mariage avec Élisabeth Lacy; Édouard V » et son frère ne sont donc que des bâtards. Les » enfants de Clarence sont incapables de monter » sur le trône par une suite du bill d'*atteinder* pro» noncé contre leur père. Richard de Glocester » est le seul héritier légitime de la couronne, et » réunit toutes les qualités qui peuvent faire la » gloire et le bonheur de la Grande-Bretagne. »

Ces propos sont répandus si souvent, en tant d'endroits, et avec tant d'art, que les esprits commencent à en être troublés. Hastings, l'archevêque de Cantorbery, celui d'York, l'évêque d'Ély,

lord Stanley, et plusieurs autres lords véritablement attachés aux deux jeunes princes, s'inquiètent de ces rumeurs. Glocester dissimule plus que jamais avec eux, et pour mieux les tromper, fixe le jour du couronnement, et divise son conseil en deux comités, plus propres, dit-il, à presser les préparatifs de la cérémonie.

Un de ces comités, formé des créatures du protecteur, et dans lequel siége Edmond Shaw, maire de Londres, s'assemble à Westminster. L'autre comité, composé des lords dévoués à Édouard, se réunit dans la Tour. Les obstacles qu'ils éprouvent dans les ordres qu'ils donnent pour le couronnement, le grand nombre de courtisans qui se pressent autour de Glocester, l'affabilité que le protecteur leur témoigne accroissent leurs alarmes; ils soupçonnent Glocester de projets coupables. Ils veulent prendre des mesures pour la sûreté de leur souverain; peut-être il en était temps encore. « Mais l'unique dessein du protec-» teur, leur dit Hastings avec la plus grande sin-» cérité, est de détruire la faction de la reine. Nous » n'avons rien à craindre de l'autre comité; je suis » sûr que s'il tramait quelque complot contre les » intérêts du roi et du royaume, j'en serais in-» formé. J'ai dans ce comité un ami dont je ga-» rantis la fidélité. » Il ignorait que cet ami nommé Catesby le trahissait et avait toute la confiance de Glocester. Stanley et ses autres collègues se laissent persuader.

Catesby, cependant, est chargé secrètement par le protecteur, de sonder les intentions de Hastings; il lui parle des bruits qui se répandent de l'illégitimité d'Édouard et de ses enfants, des droits de Glocester « Ce sont des propos absurdes, lui ré» pond Hastings avec chaleur, j'emploierai tout » mon crédit, et s'il le faut, je répandrai jusques » à la dernière goutte de mon sang pour protéger » les jeunes princes contre leurs ennemis. »

Dans une seconde conférence, Catesby, par ordre de Glocester, lui découvre tous les projets du protecteur, et cherche à le gagner par les plus grandes promesses; il le laisse plus décidé que jamais à défendre les enfants d'Édouard IV. La mort d'Hastings est résolue.

Glocester se rend au comité assemblé dans la Tour, assiste pendant quelque temps à la séance, prie, en se retirant, le comité de donner les derniers ordres pour le couronnement qui n'a été que trop long-temps différé; et rentrant une heure après dans la plus violente agitation, « Milords, » dit-il, quelle punition a mérité celui qui a cons» piré contre ma vie? » Les conseillers sont interdits. « Celui qui est coupable de ce crime, ré» pond Hastings avec force, mérite, quel qu'il soit, » d'être puni comme un traître. — C'est ma sor« cière de belle-sœur et ses complices, s'écrie Ri» chard en découvrant son bras gauche; voyez » ce bras desséché, voilà l'ouvrage de cette magi» cienne et de la méchante Shore; tout mon corps

» aurait succombé à leurs maléfices si leurs in-
» fâmes pratiques n'avaient été découvertes par
» une singulière protection du ciel. » Les conseillers, qui savent que le bras de Glocester a toujours été tel qu'ils le voient, sont saisis d'étonnement et de terreur: ils ne peuvent croire que la reine eût choisi pour complice Jeanne Shore, qui avait été concubine d'Édouard IV, et qui l'était de Hastings. « Si elles sont coupables, qu'elles soient punies,
» dit ce lord. — Peux-tu douter de mon accusa-
» tion? s'écrie Glocester en le regardant d'un air
» terrible : je te dis qu'elles ont formé un complot
» contre ma vie, et que tu es leur complice. » Il frappe deux coups sur la table; la salle se remplit à l'instant d'hommes armés. « Je t'arrête, Hastings,
» pour crime de trahison. — Qui? moi, milord?
» —Toi-même, traître. » Et les soldats se saisissent d'Hastings. L'effroi et le tumulte sont au comble: Stanley est blessé; on l'arrête avec l'archevêque d'York et l'évêque d'Ely; on emmène Hastings avec violence; à peine lui accorde-t-on le temps de se confesser au premier prêtre qu'on rencontre; sa tête tombe sous la hache; il n'y a plus en Angleterre ni constitution, ni lois, ni justice.

Le sang de Hastings coulait encore: Glocester et Buckingham se revêtent de vieilles armures, et mandent le maire et les aldermans de Londres.

« Hastings, leur dit-il, et plusieurs autres traî-
» tres avaient conspiré contre ma vie; je n'ai été
» instruit de leur complot qu'à dix heures du ma-

» tin; les preuves de leur crime étaient si évidentes, « et ceux de leur amis qui allaient prendre les ar- » mes en leur faveur étaient si nombreux que le roi » et son conseil ont jugé nécessaire de faire exé- » cuter Hastings à l'instant même. Dans un dan- » ger aussi pressant, j'ai été obligé pour la sûreté » de ma personne de me couvrir de la première » armure que j'ai trouvée. Je vous ai appelés pour » que vous fussiez témoins de la vérité des faits, » et que vous en fissiez un rapport fidèle au » peuple de la capitale. Allez, et prévenez les » mouvements que les malintentionnés pourraient » vouloir exciter. » Le maire et les aldermans, remplis de crainte, promettent d'obéir à ses ordres.

On publie dans les rues de Londres une proclamation royale. « Lord Hastings, porte cette » proclamation, avait conspiré pour se saisir de » la personne de sa majesté, tuer le protecteur » ainsi que le duc de Buckingham, et gouverner le » royaume à sa volonté. Le roi, de l'avis de son » conseil, a ordonné qu'il fût puni sans délai. C'est » Hastings qui avait engagé le dernier roi dans un » grand nombre de démarches contraires à la li- » berté et aux priviléges du peuple. Il a été le con- » ducteur et le compagnon des débauches d'E- » douard IV. Il a passé sa dernière nuit avec Jeanne » Shore, la complice de tous ses crimes. »

Jeanne Shore est conduite devant le conseil. Richard l'accuse de magie, et de conspiration contre sa vie. Elle prouve son innocence avec tant

de force qu'on n'ose la condamner. On lui reproche les dérèglements de sa conduite; elle est forcée de les avouer : on la livre au tribunal ecclésiastique, qui la condamne à faire une pénitence publique dans l'église de Saint-Paul, et à marcher en procession devant la croix, la moitié du corps et les pieds nus, et un cierge allumé entre ses mains.

Personne ne doute que Glocester ne veuille saisir la couronne. La consternation est universelle. Glocester imagine de faire jouer de nouveaux ressorts. Le docteur Ralph Shaw, frère du lord maire, et gagné par le protecteur, déshonore son ministère sacré; il monte en chaire dans Saint-Paul; il a le front d'insister sur le prétendu mariage d'Édouard IV avec Élisabeth Lucy, l'illégitimité d'Édouard V et de son frère, les infidélités de la duchesse d'York, la bâtardise d'Édouard IV et du duc de Clarence, la légitimité du duc de Glocester, sa ressemblance avec le duc d'York, et les vertus éminentes de cet homme de sang, dont il ose faire un panégyrique insensé. Richard se présente alors à la nombreuse assemblée; le prédicateur redouble ses éloges. Glocester avait espéré que le peuple, ému par l'orateur sacré, s'écrirait : *Longue vie au roi Richard!* Mais tous les assistants baissent la tête, gardent le plus profond silence, et le malheureux orateur, désespéré, s'enfuit dans une retraite écartée, où il meurt bientôt de honte et de remords.

Glocester tente un nouvel essai. Le lord maire

assemble à Guildhall les aldermans et le *commun conseil*, ou conseil de la commune. Le duc de Buckingham, dont on vantait l'éloquence, harangue l'assemblée. « Les lords et les communes » du royaume, lui dit-il, ont déclaré qu'aucun bâ» tard ne peut monter sur le trône d'Angleterre. » La couronne doit donc être décernée au duc de » Glocester, seul fils du dernier duc d'York. Il est » à craindre que ce prince magnanime n'en rejette » l'offre; mais si tout le peuple, et particulièrement » les citoyens de Londres, unissent leurs efforts, » on le déterminera peut-être à se charger du far» deau de la royauté, trop pesant pour un enfant. » Je vous le demande donc au nom du conseil, dé» clarez vos sentiments. » Il s'arrête dans l'espérance d'entendre crier *Vive le roi Richard!* on garde le plus profond silence. Il recommence sa harangue, et le silence continue. Le lord maire dit au duc que le peuple était accoutumé à n'être harangué que par le greffier, orateur ordinaire de la ville. Le greffier reçoit l'ordre de parler. Il récapitule ce que le duc a dit, et demande aux citoyens de déclarer s'ils veulent ou ne veulent pas le duc de Glocester pour leur monarque. Un bruit confus s'élève. Quelques domestiques du duc et quelques bourgeois gagnés crient *Vive le roi Richard!* et la populace qui est à la porte jette ses chapeaux en l'air en l'honneur du duc de Glocester. « Je vois avec plaisir, dit Buckingham, que ma » proposition est universellement approuvée. Trou.

» vez-vous tous ici demain à la même heure pour » que nous puissions supplier sa grandeur de » monter sur le trône. »

Le lendemain matin Buckingham, le lord maire, les aldermans et un très-grand nombre de partisans du protecteur se rendent en effet au château Barnard, où il résidait. Ils veulent lui présenter une adresse au nom de la nation, lui exposer que les enfants d'Edouard IV sont illégitimes, et le conjurer d'accepter la couronne qui lui appartient par droit de succession. Glocester fait semblant de croire que ce grand concours annonce des projets sinistres contre sa personne; il refuse pendant quelque temps de paraître. Il se montre enfin, mais avec les plus grandes marques d'étonnement et de terreur. Il affecte la plus grande surprise lorsqu'il entend la proposition de monter sur le trône. « Je ne puis accepter la couronne, dit-il; les en» fants de mon frère me sont plus chers que toutes » les couronnes du monde. L'adresse qu'on me » présente est pour moi la preuve d'une affection » qui ne s'effacera jamais de ma mémoire; mais » vivez en paix sous le souverain à qui vous de» vez obéissance; je ferai tout ce qui dépendra de » moi pour que mon neveu gouverne de manière » à rendre le royaume florissant et à faire le bon» heur des Anglais. »

« Le peuple, dit Buckingham, a résolu unani» mement de ne laisser monter aucun des enfants » d'Edouard sur le trône d'Angleterre. Si vous re-

» fusez la couronne, il sera obligé de la donner à » un autre. » Glocester fait des objections; Buckingham insiste, et presse le protecteur. « Puisque » la nation est déterminée à rejeter les enfants » d'Édouard, dit enfin Glocester, j'accepte la cou- » ronne qui m'appartient par droit d'héritage; elle » me sera d'autant plus chère que je la regarderai » comme un don fait librement par un peuple » libre. »

A l'instant de vives acclamations s'élèvent de toutes parts; tout retentit du cri de *Vive le roi Richard!* Le lendemain, Glocester se rend dans la grande salle de Westminster, se place sur le trône, harangue l'assemblée, recommande aux magistrats de rendre la justice avec exactitude, est proclamé roi d'Angleterre et de France, sous le nom de Richard III, confère la place de chancelier à l'évêque de Lincoln, nomme maréchal, et le lendemain le grand connétable Jean Howard, duc de Norfolk, confère plusieurs titres, et reçoit la couronne d'Angleterre dans l'église de Westminster, avec sa femme, Anne de Warwick, en présence de presque tous les nobles du royaume, qui craignent que leur absence ne donne au nouveau roi des soupçons funestes.

Il avait appris que lord Strange, fils de lord Stanley, commençait à lever des troupes dans le comté de Lincoln. Il avait vu avec habileté ce que sa politique exigeait; non-seulement il avait rendu la liberté au père, mais encore il l'avait nommé

chambellan, et il avait voulu que pendant la cérémonie du sacre la suite de la reine fût conduite par Marguerite de Lancastre, veuve d'Edmond Tudor, mère du comte de Richemond, réfugié en Bretagne, et remariée avec lord Stanley.

Il fait aussi ouvrir les portes de la prison de l'archevêque d'York; et, l'université d'Oxford lui ayant présenté une pétition en faveur de l'évêque d'Ely, il ne peut pas surmonter tout-à-fait la haine profonde qu'il a contre ce prélat, mais il le remet à Buckingham, qui l'envoie dans un de ses châteaux du pays de Galles.

La reine douairière cependant était toujours dans son asile avec ses filles et son frère, le marquis de Dorset. Édouard V et le duc d'York étaient en prison dans la Tour. L'Angleterre se taisait devant Richard III.

Il envoya des ambassadeurs en Espagne, afin de renouveler avec Ferdinand et Isabelle les anciennes alliances. Il renouvela la trève avec la France; mais rien ne pouvait calmer son inquiétude secrète. Le comte de Richemond et les fils d'Édouard se présentent sans cesse à son imagination troublée comme prêts à le précipiter du trône. Il frémit devant les dangers sans nombre dont ses crimes l'ont environné. Dans ses affreuses machinations, il croit ne pouvoir échapper à ces dangers qui le menacent qu'en commettant des forfaits plus atroces encore. La mort des trois princes est résolue; mais le comte de Richemond

n'est pas en son pouvoir. « Pars pour la Bretagne, » dit-il à Thomas Lutton; va trouver le duc François; fais un nouveau traité avec lui; ne refuse » rien; mais qu'il te livre le comte de Richemond. »

Il veut commencer par immoler les victimes royales renfermées dans la Tour. Un sir Jacques Tyrrel avait reçu dans le même temps d'Édouard IV le titre de vice-connétable et la terrible commission de prendre connaissance de tous les crimes de trahison, de les juger rapidement d'après la seule inspection des faits, de prononcer sans appel, et de faire exécuter immédiatement ses sentences de mort. Plusieurs historiens anglais ont dit de cet homme de sang qu'il avait l'*office d'assassin général*. C'est sur cet abominable meurtrier que Richard jette les yeux. Tyrrel reçoit ses instructions, et s'introduit dans la Tour. Deux scélérats étouffent les jeunes princes, et enterrent leurs corps sous un escalier. Tyrrel revient vers Glocester. « Ils n'existent plus, » lui dit-il avec un sourire infernal. Richard est transporté de joie, mais bientôt la justice céleste s'appesantit sur lui; les furies le saisissent; les spectres des jeunes princes environnent son lit pendant l'obscurité des nuits; il s'agite rempli d'effroi, et ne peut résister aux remords qui le déchirent.

Il voulut parcourir son royaume pour tâcher de calmer ses tourments. Il alla à Glocester, et de là à York. Il montra, dans tous les comtés qu'il traversa, le plus grand amour pour la justice, la plus

grande attention à tous les intérêts de ses sujets : on aurait dit qu'il voulait se faire pardonner le sang qu'il avait versé.

Il reçut à York un ambassadeur de Ferdinand et d'Isabelle de Castille. Il éprouva une si grande satisfaction de se voir reconnu par une reine descendue de la maison de Lancastre qu'il combla l'ambassadeur de marques de distinction, l'arma chevalier, et écrivit des lettres remplies d'affection non-seulement à Isabelle et à Ferdinand, mais encore à leurs ministres.

Il lui semblait néanmoins que son diadème était si peu assuré sur sa tête qu'il voulut être couronné une seconde fois dans le cathédrale d'York.

Buckingham allait en effet élever contre lui une terrible tempête : il avait porté ses prétentions si haut, exigé tant de reconnaissance, réclamé tant de concessions, montré tant d'orgueil, que Richard, ne pouvant supporter sa hauteur, lui avait témoigné du mécontentement. Vivement blessé de ce qu'il appelait une noire ingratitude, il s'était retiré dans le pays de Galles, et s'était renfermé dans ce château de Brecknock, où il faisait garder comme son prisonnier Morton, évêque d'Ely. Ce prélat, dont l'esprit était adroit et pénétrant, et qui avait été un zélé partisan de la maison de Lancastre, reconnut bientôt la haine allumée contre Richard dans le cœur de Buckingham. Il lui témoigna combien il détestait celui qui avait répandu le sang de tant de victimes innocentes et celui de son roi. Il obtint aisément

la confiance du duc. Il enflamma son âme, il la remplit de désirs de vengeance.

Buckingham résolut de renverser celui qui l'avait élevé, et de faire monter sur le trône cet Henri, comte de Richemond, réfugié dans les états du duc de Bretagne, cet héritier de la maison de Lancastre, si redouté de la maison d'York. Henri était en effet fils d'Edmond Tudor et de Marguerite de Lancastre, et petit-fils par sa mère de Jean, duc de Sommerset, cinquième fils de Henri IV. Son oncle Edmond, duc de Sommerset, avait péri, ainsi que sa postérité, dans les guerres civiles. Marguerite et son fils Henri étaient restés seuls de toute la maison de Lancastre.

Buckingham et l'évêque résolurent d'ailleurs de le marier avec Élisabeth, sœur des deux princes immolés, fille aînée d'Édouard IV, son héritière légitime, de réunir par cette alliance les droits des deux maisons rivales, et d'éteindre le feu des discordes civiles, qui n'avait que pendant trop long-temps embrasé l'Angleterre.

Ils crurent devoir faire communiquer leurs vues par un homme digne de leur confiance à Marguerite elle-même, cette comtesse de Richemond qui était veuve d'Edmond Tudor, et l'engager à obtenir le consentement de la reine douairière, veuve d'Édouard IV. La comtesse de Richemond s'empressa de témoigner sa vive reconnaissance à Buckingham, et d'envoyer son médecin à la reine douairière, qui, dans son asile

de Westminster, ne cessait de pleurer ses fils et de maudire Richard. Cette princesse apprit avec des transports de joie les plans de Buckingham : « Tous les amis de mon mari, s'écria-t-elle, se » réuniront au comte de Richemond, à l'époux de » ma fille. »

Des amis de Buckingham se répandirent dans le pays de Galles, et y engagèrent secrètement un grand nombre de guerriers pour la cause de Henri. Les nobles des comtés de Dorset, de Devon et de Cornouailles promirent de lever des troupes, et de joindre le comte de Richemond dès qu'il débarquerait. Des mouvements devaient avoir lieu dans différentes provinces du royaume, pour obliger Richard à partager ses forces. L'horreur que l'on avait pour lui inspirait la discrétion la plus sûre et le zèle le plus ardent pour une révolution qui devait d'ailleurs assurer la paix de l'Angleterre.

La comtesse de Richemond envoya des messages à son fils, par des routes différentes. Henri était à Vannes depuis sept ans. Il ne voulut rien entreprendre sans le concours du duc de Bretagne, qui n'avait jamais voulu le livrer à Édouard IV. Il lui communiqua avec une noble franchise toutes les circonstances du projet qu'on venait de former en sa faveur, lui demanda son amitié, réclama son assistance; et le duc François, qui n'était lié par aucun traité avec Glocester, et qui détestait sa férocité, promit avec plaisir à Richemond des vaisseaux et des troupes.

Toutes les précautions des confédérés n'empêchèrent pas néanmoins que Richard ne fût informé de l'existence d'un complot formé contre lui. Ses soupçons se portèrent bientôt sur Buckingham. Il le crut d'autant plus le chef de la conjuration qu'il apprit que l'évêque d'Ely s'était comme échappé du château du duc pour aller dans les Pays-Bas. Il écrivit à Buckingham qu'il avait besoin de le consulter sur des affaires importantes. Le duc lui répondit que sa santé ne lui permettait pas de quitter son château. Ses soupçons et ses alarmes redoublèrent. Il insista; il envoya au duc un ordre formel. Buckingham crut alors devoir se déclarer : « Je ne confierai pas ma personne, » dit-il, à mon plus cruel ennemi. » Il rassembla ses troupes, et se mit en marche vers les comtés occidentaux, où le comte de Richemond devait descendre.

Richard, inquiet et furieux, ordonne à ses soldats de se réunir promptement à Leicester. Il ne veut pas laisser à Buckingham le temps de recevoir des secours. Le duc s'était avancé jusques aux bords de la Severne, impatient de passer cette rivière pour se joindre aux partisans qu'il avait dans le comté de Dorset et dans celui de Devon. Il la trouve débordée; toutes les plaines voisines sont inondées : il ne peut ni la traverser ni trouver de subsistances. Les Gallois qu'il commande, découragés par le défaut des provisions, l'abondance des pluies, et cette inondation extraordi-

naire, qui leur parut une marque du courroux céleste, se retirent dans leurs montagnes, malgré toutes ses instances. La désertion est générale; il reste seul avec un domestique. Obligé de se cacher, il se retire chez un nommé Banister, qui avait été à son service, et qui lui devait sa fortune. Richard, apprenant la désertion des troupes du duc, promet mille livres pour le prix de la tête de Buckingham. Banister trahit son bienfaiteur, et découvre sa retraite au schériff du comté de Shrops. Les Anglais l'ont déclaré infâme.

Le schériff accourt avec une troupe d'hommes armés. On entoure la maison, on s'empare du duc, qui s'était déguisé en paysan. On le conduit à Shrewsbury. Il demande à parler au roi; Richard le refuse, et par son ordre la hache d'un satellite fait tomber la tête de Buckingham.

Les partisans du duc, qui attendaient son arrivée au-delà de la Severne, se cachent ou vont chercher dans la Bretagne un asile plus sûr que ceux de l'Angleterre.

Richemond s'était mis en mer avec cinq mille hommes et quarante vaisseaux que lui avait fournis le duc François. Les éléments paraissent conjurés contre lui : une tempête violente disperse sa flotte. Son bâtiment échappe cependant à la fureur des flots. Il arrive devant Pool, port maritime du comté de Dorset, voit le rivage bordé de troupes, les soupçonne envoyées par Richard, range la côte pendant quelques jours, ne voit arriver au-

cun de ses vaisseaux, fait voile pour la Normandie, y apprend la mort de Buckingham, et retourne en Bretagne, où le marquis de Dorset et d'autres fugitifs lui assurent que Richard ne peut régner long-temps sur une nation qui l'abhorre.

Bien loin de désespérer de monter sur le trône de ses pères, il prépare avec le duc de Bretagne une nouvelle entreprise. Il voit quel allié puissant il a dans la haine de sa nation contre Richard; il jure solennellement le jour de Noël, dans la cathédrale de Rennes, d'épouser la princesse Élisabeth, ou sa sœur Cécile si Élisabeth vient à mourir; et à l'instant tous les Anglais présents le proclament roi d'Angleterre, et lui jurent fidélité.

Combien Richard, aveuglé par ses passions fougueuses et ses terreurs perpétuelles, sert par ses cruelles et impolitiques vengeances la cause de Richemond! combien il immole de nouvelles victimes! Pour éviter les trop lentes formalités prescrites par les lois, il revêt sir Ralph Ashton de la commission de vice-connétable, et lui donne toutes les prérogatives homicides qu'avait eues Tyrrel, l'*assassin général.* Ashton arrose de sang et remplit de deuil les comtés septentrionaux. Rien n'égale l'indignation des Anglais; mais elle est secrète; l'effroi la comprime et en suspend tous les signes.

Le tyran sait si bien combien on redoute son glaive altéré de sang qu'il a l'audace de convoquer un parlement. Aucun membre ne sait s'il peut se

fier à ses collègues; aucun n'ose donner un signal auquel il craint que personne n'ose répondre. La stupeur est universelle; le parlement adopte en silence tous les actes que lui présente la main meurtrière de Richard. Un bill déclare les enfants du roi Édouard IV illégitimes, confirme les prétendus droits et l'élection irrégulière de Richard, et déclare atteints de félonie le comte de Richemond, ses adhérents et tous ceux qui ont pris part à la conjuration de Buckingham (1484).

La mère de Henri est exceptée néanmoins de la proscription; mais Richard ordonne à lord Stanley, avec qui elle s'est remariée, de veiller sur sa conduite; et, pour l'attacher davantage à ses intérêts, le crée grand connétable.

Mais son rival n'était pas dans ses mains; Richemond pouvait à chaque instant débarquer en Angleterre, et être reçu en libérateur par une nation irritée. Richard ne négligea rien pour avoir à sa disposition cet exécrable Landois qui avait subjugué le vieux François II, duc de Bretagne, et se soutenait avec audace contre les barons indignés. Richemond découvrit que, pendant une léthargie de François, Landois avait promis de le livrer à Richard : il ne pensa qu'à chercher un asile auprès de Charles VIII. Le hasard le servit au-delà de son espérance. Laissé presque seul à Vannes pendant quelques moments, il se déguisa, s'échappa avec cinq personnes, évita les grandes routes, suivit les sentiers les moins frayés, passa

au travers des haies et des taillis, et arriva enfin dans la ville d'Angers. Le duc, apprenant que la crainte d'être trahi par Landois avait déterminé Henri à prendre la fuite, fut très-courroucé contre son ministre, et, secouant un peu le joug que Landois lui avait imposé, non-seulement il permit aux Anglais qui étaient dans ses états d'aller joindre le comte, mais encore il lui fit faire des offres de service.

Henri alla d'Angers à Langeais, où la cour de Charles VIII le reçut très-favorablement. Le comte d'Oxford, qu'Édouard IV avait fait enfermer dans le château de Ham en Picardie, détermina le gouverneur de ce château-fort à reconnaître Henri, et vint avec lui le joindre à la cour de France; plusieurs autres pairs d'Angleterre et lord Stanley lui-même lui firent donner en secret l'assurance qu'ils se déclareraient pour lui dès qu'ils pourraient braver la puissance du tyran.

Richard était cependant parvenu à savoir la résolution que ses ennemis avaient prise de marier Henri avec Élisabeth : il vit promptement que cette alliance renverserait son trône, et imagina d'épouser lui-même Élisabeth. Trois grands obstacles s'opposaient à ce dessein : il fallait faire casser son mariage avec la reine, obtenir le consentement de la reine douairière, dont il avait fait massacrer deux frères et deux fils, et engager le pape à lui permettre de présenter à sa nièce sa main encore fumante du sang des frères de cette

jeune Élisabeth; mais la violence de ses désirs lui montrait tous les obstacles comme faciles à détruire. Il commença par envoyer plusieurs messages à la reine douairière. « Le roi, dirent ses » envoyés à cette princesse, a le plus grand désir » de vivre en bonne intelligence avec Votre Ma- » jesté. Il veut vous donner des preuves convain- » cantes de son amitié; il ne sait que trop com- » bien vous avez souffert de cruels traitements : sa » conscience les lui reproche. Il veut les réparer; » il veut expier des malheurs dont le souvenir » l'agite et l'afflige amèrement; il va vous assigner » une pension considérable : vos parents auront » les plus grandes places. Il procurera à vos filles » les mariages les plus avantageux; il vient de per- » dre le prince de Galles, son fils et son unique » héritier; il va d'autant plus aisément révoquer » l'acte par lequel il a désigné pour son succes- » seur son neveu le comte de Lincoln, qu'il n'a pas » encore présenté cet acte à l'approbation du par- » lement : c'est votre fille Élisabeth qu'il veut ap- » peler au trône. Ses promesses seront garanties » par un serment solennel dans une assemblée » des pairs spirituels et temporels. »

La reine douairière ne pouvait plus supporter les ennuis de son espèce de captivité; son asile était devenu pour elle une véritable prison. Elle avait la plus tendre affection pour les frères qui lui restaient, et pour ses filles, dont le malheur lui paraissait assuré si elle irritait Richard en re-

jetant ses offres; elle sortit de sa retraite, et conduisit ses cinq filles à la cour du roi, qui l'accueillit avec les plus grands égards; elle écrivit même à son frère le marquis de Dorset d'abandonner Henri, et de revenir en Angleterre auprès de Richard, sur la générosité duquel il pouvait compter.

Bientôt la reine Anne, cette femme de Richard dont l'union avec lui paraissait devoir arrêter l'exécution des projets du tyran, cessa de vivre. On répandit le bruit qu'elle avait succombé au chagrin d'avoir perdu son fils; mais les crimes si nombreux de Richard en firent soupçonner un nouveau; on crut qu'elle avait été empoisonnée. Les Anglais ne la plaignirent pas. « Elle a mérité » son sort, disait-on; elle a eu la bassesse de se » jeter dans les bras du meurtrier de son premier » mari, le prince de Galles, fils de Henri VI, et » massacré à Tewkesbury. »

Richard témoigna la plus grande affliction : il voulut que la reine Anne fût enterrée avec la plus grande pompe. Mais à peine l'eut-on déposée dans la tombe qu'il offrit sa main à sa nièce Élisabeth : elle rejeta sa proposition avec horreur. Il n'osa pas insister; et, croyant que la France ni la Bretagne n'étaient pas très-disposées à soutenir son ennemi, il ordonna de désarmer sa flotte au commencement de l'hiver.

Henri, informé de ce désarmement, représente si bien au gouvernement français les grands avan-

tages de cette circonstance qu'il obtient une somme d'argent, un secours de douze mille hommes et des vaisseaux pour les transporter en Angleterre. Il se rend à Rouen, où ces douze mille hommes se rassemblent; il reçoit des lettres par lesquelles on l'invite à descendre dans le pays de Galles. « Le peuple de cette contrée, lui écrivait-on, est » prêt à prendre les armes pour vous. On y a ra- » massé beaucoup d'argent pour votre service. » Toute l'Angleterre fait des vœux pour la chute » du tyran; et il ne paraît pas avoir fait aucun » préparatif pour s'opposer à vos efforts. »

Henri se hâte de s'embarquer à Harfleur, met à la voile pour les côtes occidentales de l'Angleterre, débarque sur le rivage de Galles dans le havre de Milford, va dès le lendemain à Haversford, y est reçu au milieu des plus vives acclamations, envoie des messagers fidèles à sa mère et à ses principaux amis, leur indique les rendez-vous les plus convenables, et se rend, au travers de la principauté de Galles, vers Shrewsbury, où il veut passer la Severne.

Richard apprend avec étonnement la descente de Richemond, se dispose à marcher contre lui, et ordonne à sir Thomas Herbert de rassembler les milices du pays de Galles, et de s'opposer aux progrès de Henri; mais quel est le prince détesté de ses sujets qui a pu compter sur la fidélité de ceux même qui lui ont paru les plus dévoués? Les amis de Henri avaient facilement

gagné Herbert. Il laisse passer Henri sans lui opposer aucun obstacle. Sir Reeps-ap-Thomas, l'homme le plus puissant du pays de Galles, et un grand nombre de nobles de la principauté, se réunissent à Richemond. Ils marchent avec joie sous les enseignes d'un de leurs compatriotes, d'un Tudor, qui, comme eux, descend des anciens Bretons, des premiers dominateurs de l'Angleterre. L'armée de Henri s'accroît à chaque instant. Il entre dans Shrewsbury sans éprouver aucune résistance. Sir William, frère de lord Stanley, vient le trouver secrètement. « Mon frère, lui dit-il, » vient de lever un corps de cinq mille hommes. » Il est à Lichtfield, très-près de Shrewsbury; » il combattra pour vous dès que son fils, le lord » Strange, retenu en otage auprès de Richard, » aura pu dérober sa tête au glaive du tyran. »

Richard avait rassemblé à Nottingham un assez grand nombre de troupes, et s'était avancé entre Leicester et Coventry pour livrer bataille à son rival sur la route de Londres, que Henri devait suivre. Richemond s'avance vers Lichtfield. Lord Stanley en sort à son approche, et se retire vers Atherstone. Henri marche vers Leicester, décidé à profiter de la disposition des esprits et à donner une bataille décisive. Plein de courage et d'une noble confiance, il visite secrètement lord Stanley dans Atherstone, revient dans son camp, apprend que Richard a décampé de Leicester pour le combattre, veut lui épar-

gner la moitié du chemin, met son armée en mouvement, et rencontre son ennemi à Bosworth.

Les armes vont décider du sort de l'Angleterre. Douze mille hommes bien équipés composent l'armée de Richard. Le duc de Norfolk commande l'avant-garde; Richard se place au centre, et met sur sa tête la couronne qu'il a obtenue par tant d'assassinats.

Richemond n'a que cinq mille hommes mal armés; mais ils sont remplis d'enthousiasme. Il les range sur deux lignes, donne au comte d'Oxford le commandement de la première, et se réserve celui de la seconde. Lord Stanley arrive, et forme sa troupe vers la droite de Henri dans un terrain voisin de l'espace qui sépare les deux armées. Son frère sir William se place vis-à-vis de lui, et de l'autre côté des troupes de Richard et de Henri.

Richard, étonné des positions singulières que viennent de prendre les deux frères, soupçonne leurs intentions, et envoie à lord Stanley l'ordre de réunir ses troupes aux siennes. Stanley fait une réponse équivoque. Richard veut faire tomber la tête de lord Strange, qui est auprès de lui. « Arrêtez, lui disent ses généraux; vous allez forcer » les deux frères à combattre contre vous; peut-» être veulent-ils demeurer neutres et ne se dé-» clarer que pour le vainqueur. » Richard, troublé, et comme sentant déjà une main toute puissante vengeresse qui s'appesantit sur lui, n'oppose aucun corps à ceux des deux frères, et se contente de

haranguer ses soldats. Henri parle aux siens avec une chaleur qu'ils partagent vivement, et, par un mouvement habile, porte son aile gauche derrière l'espace où se termine un marais qui la séparait de l'armée de Richard, et met son aile droite à couvert derrière ce marais impraticable. Il donne le signal et s'avance.

Richard fait sonner ses trompettes, et le combat commence par une décharge générale de flèches. Norfolk étend sa ligne sur sa gauche pour dépasser le marais et envelopper l'aile droite de Henri : Stanley se déclare alors, et se joint à cette aile droite, pour soutenir l'attaque qui la menace. Norfolk serre ses files trop ouvertes. Le combat recommence; mais les troupes de Richard, découragées par la défection de Stanley, ne se battent que faiblement. Oxford les charge avec impétuosité : ils sont près d'abandonner le champ de bataille; Richard s'avance jusques au premier rang de ses soldats pour les ranimer par son exemple. Il voit Henri qui s'est porté comme lui sur le front de la bataille, met sa lance en arrêt, court sur son rival avec fureur, et renverse plusieurs officiers. Henri le reçoit avec calme, et le combat avec son épée. Des groupes de soldats se jettent entre les deux contendants et les séparent. Sir William Stanley suit l'exemple de son frère, attaque en flanc les troupes de Richard, renverse l'aile droite ennemie sur le centre de Glocester, et les met dans un tel désordre que ce centre et cette aile

droite commencent à prendre la fuite. Le comte de Northumberland, qui commande un corps de réserve, refuse de les secourir. Richard voit dans ce moment terrible que tout est perdu pour lui: il ne veut pas survivre à sa défaite, s'élance dans l'endroit où l'on se bat encore avec le plus de chaleur, combat en désespéré, et tombe mort sur un tas de cadavres.

Le duc de Norfolk perd aussi la vie, ainsi que trois autres lords.

Richemond se jette à genoux sur le champ de bataille, rend grâces au ciel de sa victoire, monte sur une éminence, félicite ses soldats victorieux, les remercie, et leur promet de les récompenser en roi. On découvre au milieu des morts la couronne de Richard; Stanley la place sur la tête de Richemond, et toute l'armée proclame le vainqueur roi de la Grande-Bretagne, sous le nom de Henri VII.

On trouve le corps de Richard couvert de blessures, de poussière et de sang; on le porte à Leicester. On ne peut le dérober aux outrages. On l'enterre sans pompe dans l'église abbatiale; mais Henri VII ordonne qu'on lui élève une tombe (1485).

Édouard, comte de Warwick et fils aîné du malheureux duc de Clarence, frère aîné de Richard III, avait survécu aux désastres de sa famille. Il était regardé comme le seul mâle vivant de la maison d'York. Son oncle Richard l'avait fait enfermer dans le château de Sheriff-Hutton. Henri donne

l'ordre de le conduire dans la Tour de Londres; il écrit à la reine douairière et à la princesse Élisabeth; il les prie de quitter leur asile; il désire qu'elles habitent dans la ville de Londres jusques au moment où il recevra la main de la jeune princesse; mais il est bien aise que son union avec Élisabeth ne soit célébrée que lorsque le parlement aura reconnu ses droits à la couronne.

Il choisit un samedi pour faire son entrée dans la capitale, parce que c'est un samedi qu'il a remporté à Bosworth son importante victoire. Le lord maire et les compagnies de Londres vont au-devant de lui : tout retentit d'acclamations sur son passage; on le nomme le libérateur de l'Angleterre; on bénit le ciel de voir les deux roses réunies, et toutes les discordes civiles éteintes. Quelques Anglais voient avec peine que le nouveau roi traverse la ville dans une espèce de carrosse ou de voiture fermée, au lieu d'être à cheval comme ses prédécesseurs; mais ce léger nuage est bientôt dissipé. Henri arrive à Saint-Paul, y présente devant l'autel du Dieu des armées les étendards que la victoire lui a donnés, fait chanter le cantique solennel d'actions de grâces, et se retire dans le palais épiscopal, au milieu des flots du peuple et des signes les plus éclatants de l'allégresse générale.

Peu de jours après, il renouvelle en présence d'un conseil très-nombreux le serment qu'il avait fait d'épouser la princesse Élisabeth, nomme le comte d'Oxford gouverneur de la Tour, conclut

une trève d'un an avec le roi de France Charles VIII, crée duc de Bedford son oncle le comte de Pembrocke, qui lui avait servi de père, donne le comté de Derby au second mari de sa mère, le lord Thomas Stanley, et confère d'autres titres à plusieurs de ses partisans.

La joie publique est troublée dans le mois de septembre par une maladie pernicieuse que l'on nomme *sweating-sickness*, maladie de sueur, et qui ravage non-seulement la capitale, mais encore plusieurs comtés du royaume. Un grand nombre de personnes tombent victimes de cette cruelle maladie; mais on trouve le moyen de la combattre avec succès, et elle disparaît.

Henri, rassuré sur les suites d'un malheur qui a répandu tant d'alarmes, se fait couronner par le cardinal Bourchier, archevêque de Cantorbery; il crée le jour de son sacre un corps de cinquante archers que l'on nomme *yeomen*, et qui sont particulièrement destinés à la garde de sa personne; et le 7 novembre suivant le parlement passe un *acte d'établissement* qui porte que la couronne est à Henri, et lui restera ainsi qu'à ses descendants.

Mais quelles idées on avait encore des prérogatives usurpées pendant si long-temps par les pontifes de Rome! Cet acte d'établissement fut confirmé par une bulle du pape, dans laquelle on fit mention des droits que Henri tenait de sa naissance, et de ceux qu'il devait à la conquête.

De grandes difficultés s'élèvent cependant dans

le parlement après la proclamation de l'acte d'établissement. Il est d'autant plus important de les rappeler qu'elles montrent le respect que l'on a pour l'autorité des lois dans tous les pays où les droits de la nation sont exercés ou garantis par des représentants.

Des bills d'*attainder* avaient été portés contre plusieurs adhérents de Henri, élus depuis par la nation délivrée du joug de Richard, et qui faisaient partie du nouveau parlement. On voulait annuler ces bills; mais les membres du parlement que ces bills concernaient ne pouvaient pas être juges dans leur propre cause. La question fut renvoyée à la décision des magistrats; ils prononcèrent que ceux contre lesquels les bills avaient été rendus devaient s'absenter du parlement jusques après l'annulation de ces actes.

Mais le roi lui-même avait été déclaré traître et rebelle par un acte du parlement asservi par Richard. Le monarque ne pouvait se séparer des chambres sans que, par cette absence ou cette séparation, le parlement ne fût dissous. Les juges déclarèrent que, d'après les lois fondamentales du royaume, la possession du trône enlevait toutes les taches, et purgeait la possession de tout attainder, de tout crime, de toute sentence.

Après la terminaison de ces discussions préliminaires, un bill d'attainder fut porté contre Richard, que l'on ne qualifia que de duc de Glocester, le duc de Norfolk, le comte de Surrey et plu-

sieurs autres adhérents de Richard; et les confiscations qui en provinrent furent si considérables que Henri n'eut besoin de demander aucun subside.

Le roi publia ensuite une amnistie générale; et on vit sortir de leurs retraites cachées un grand nombre de ceux qui avaient porté les armes contre lui, et qui s'empressèrent de lui prêter serment de fidélité.

Vers ce temps, l'incendie des guerres civiles que la victoire de Henri venait d'éteindre dans la Grande-Bretagne était près de se rallumer en France.

Le duc d'Orléans, impatient de commencer une grande insurrection, avait tenté tous les moyens de s'emparer de Paris. Plus affable qu'aucun autre prince, il se donnait souvent en spectacle aux habitants de la capitale, assistait à leurs assemblées municipales, partageait leurs amusements, leurs exercices, leurs banquets, et se plaisait à se voir suivi d'une multitude empressée. Trompé par les applaudissements que sa présence faisait naître, il imagina qu'il pouvait aisément dominer dans la capitale et même dans le royaume. Il résolut de demander au parlement, en qualité de premier prince du sang, l'administration du royaume et la tutelle du roi, que les représentants de la nation lui avaient refusées. Il espéra que le parlement saisirait avec d'autant plus d'empressement une occasion d'accroître ses prérogatives qu'il serait secondé par l'opinion publique de la capitale. Il se

rendit au palais, accompagné de ses officiers : son chancelier Lemercier porta la parole ; il parla avec une grande force contre Anne de Beaujeu ; il l'accusa de dissiper les finances, de favoriser les abus les plus révoltants, de tenir le roi en captivité, et d'avoir voulu faire assassiner le premier prince du sang, son beau-frère. Les magistrats, fidèles à leurs serments, soutinrent avec une noble fermeté les lois fondamentales du royaume, et les grands principes de droit public qui régissaient depuis si long-temps les nations européennes. « La cour, ré» pondit le premier président de La Vaquerie au » nom du parlement, a été instituée par nos rois » pour rendre la justice à leurs sujets, et non pour » s'immiscer dans les affaires du gouvernement. » Voilà notre devoir ; le votre est de maintenir la » paix et la concorde. » Il leva la séance et dépêcha un courrier à Madame pour l'informer de tout ce qui venait de se passer.

Le duc d'Orléans, bien loin de profiter de la leçon que venaient de lui donner de sages magistrats, eut recours au corps municipal de Paris, et à l'université, dans le sein de laquelle on comptait alors plus de vingt mille étudiants en état de porter les armes. Les états-généraux avaient prononcé ; la fougue des passions du duc d'Orléans et les désordres de sa conduite inspiraient d'ailleurs trop peu de confiance : ni l'université ni le corps municipal ne voulurent le seconder.

Pendant ces tentatives et ces refus, Madame prit

contre lui une résolution hardie; elle entreprit de le faire arrêter au milieu même des Parisiens. Un parti de soldats déterminés fut bientôt aux portes de la capitale; elle les suivit à la tête d'un corps de cavalerie.

Dans ces temps où les communications étaient si difficiles, les routes si mal construites, les voyages arrêtés par tant d'obstacles, les correspondances si peu nombreuses, les nouvelles si rares et les récits si incertains, les surprises qui paraissent maintenant les plus extraordinaires pouvaient être très-faciles. Le duc d'Orléans, n'ayant aucun soupçon du danger qui le menaçait, jouait tranquillement à la paume au milieu des halles. Deux de ses gentilshommes aperçoivent par hasard des soldats de Madame dans le faubourg Saint-Marceau; ils courent vers le duc tout effrayés, le saisissent avec force, le jettent sur un cheval, l'obligent de s'éloigner à toute bride; et d'Orléans ne cesse de courir que lorsqu'il est parvenu dans Verneuil, qui appartient au duc d'Alençon, l'un de ses partisans les plus dévoués.

Madame entre dans la capitale, veut récompenser les membres du parlement de leur fidélité, fait rendre une déclaration qui les exempte pour leurs fiefs du service militaire et féodal ou du *ban* et de l'*arrière-ban*, et ôte au duc d'Orléans, au comte d'Angoulême et au comte de Dunois leurs gouvernements, leurs pensions, et leurs compagnies d'ordonnance ou d'hommes d'armes (1485).

Le duc d'Orléans, réfugié dans Verneuil, et ne respirant que vengeance, attendait pour entrer en campagne l'arrivée des Bretons que le duc François et son ministre Landois lui avaient promis. Madame parvient à faire imiter parfaitement l'écriture du duc; on fabrique une lettre par laquelle il prie le duc François de suspendre la marche de ses troupes; on contrefait sa signature; on porte la lettre au duc de Bretagne : François et son rusé ministre sont trompés; le départ des troupes bretonnes est suspendu.

Madame alors bloque étroitement Verneuil; le duc, dénué de troupes, d'argent et de vivres, va tomber entre les mains de celle qu'il a tant offensée. Les plus grands seigneurs de ceux qui entourent Madame ne peuvent se résoudre à voir la perte du premier prince du sang de France; ils parlent à la princesse avec tant de chaleur que son ressentiment est contraint de fléchir. Elle consent à recevoir le duc à la cour, et à lui rendre la première place dans les conseils du roi; mais tout ce qu'elle avait éprouvé avait aigri son caractère; sa raison, son devoir et sa politique n'imposaient plus à ses passions le frein qui avait tant contribué à ses premiers succès; sa fierté naturelle était devenue une hauteur impérieuse que la douceur de son mari ne pouvait plus calmer. Non-seulement elle ne voulut pas établir le duc d'Orléans dans ses gouvernements, mais elle refusa ce rétablissement aux grands du royaume de la manière la plus propre

à blesser leur amour-propre, et à remplir leurs cœurs de mécontentement.

Le connétable de Bourbon se plaignait avec amertume de n'être consulté sur rien, pas même sur les opérations militaires. Le duc d'Orléans, que la nécessité seule avait contraint de se soumettre, résolut de profiter des chagrins du connétable; il lui témoigna la plus grande déférence, donna les plus grands éloges à ses victoires, à son expérience, à ses talents, se montra indigné des orgueilleux dédains de madame de Beaujeu pour le prince qui avait rendu les plus grands services à l'état, s'insinua avec tant d'art dans l'esprit du connétable et réveilla avec tant de force sa fierté et son ambition que le duc de Bourbon, malgré son âge, ne respirait que pour le renouvellement de la guerre civile.

L'archiduc Maximilien, encouragé par les troubles de la France, avait fait sommer la ville de Gand de le reconnaître pour administrateur des états de son fils, et de l'aider à conquérir les provinces cédées à la France par le traité d'Arras. Les Gantois l'avaient refusé avec hauteur; il avait ravagé leur territoire : ils avaient réclamé le secours du roi de France, suzerain du comté de Flandre. Le conseil embarrassé ne savait que résoudre; il ne voulait ni rompre le traité d'Arras, si avantageux à la France, ni abandonner les Gantois, qui avaient été si utiles à Louis XI. Madame eut recours à un expédient que lui inspi-

rèrent les idées féodales, qui flattait son orgueil, et qui trouva d'autant moins d'opposition parmi les princes, les pairs et les autres grands vassaux qu'il paraissait faire revivre ces anciens droits de paix et de guerre et cette souveraineté presque indépendante qu'ils avaient usurpés sous les rois trop faibles de la seconde race qui allaient leur échapper, et dont ils prévoyaient la perte entière avec tant de douleur. Elle déclara que le roi son frère serait neutre; mais elle signa en son nom, et au nom du comte de Beaujeu, un traité d'alliance et de confédération avec les Gantois, et envoya à leur secours le maréchal Desquerdes, avec des troupes du roi, qui étaient censées être celles du comte et de la comtesse.

Le maréchal de Rieux, le vicomte de Rohan, le prince d'Orange, et plusieurs autres barons bretons, persécutés par l'exécrable Landois, s'étaient réfugiés à Ancenis; leurs châteaux avaient été détruits, leurs villages brûlés, leurs campagnes ravagées, leurs forêts abattues. Ils avaient imploré l'assistance du monarque : Madame les avait pris sous sa sauvegarde et sous celle du roi, à condition qu'ils reconnaîtraient Charles VIII pour souverain de la Bretagne après la mort du duc François. Les barons réfugiés s'étaient soumis, en gémissant, à cette condition; mais François II, indigné de ce qu'ils avaient consenti à déshériter ses filles, vit à peine les troupes de Charles VIII parties pour la Flandre qu'il résolut de forcer les

barons dans Ancenis, de les immoler à son ressentiment, et de porter ensuite le fer et le feu dans les provinces dégarnies de soldats d'un royaume administré par une femme qu'il haïssait.

Madame ordonna à Thomas de Foix, seigneur de Lescun, et gouverneur de la Guienne, de marcher au secours des barons avec le ban et l'arrière-ban de son gouvernement et des provinces voisines. Il s'empressa de réunir ses troupes à celles des barons; leur armée est bientôt en présence de celle du duc François. Les généraux des deux partis ne peuvent se voir sans frémir, prêts à verser le sang des braves compatriotes qu'ils aiment et qu'ils estiment, pour servir ou combattre la fureur insensée du misérable Landois qu'ils détestent et méprisent. Ils arrêtent leurs guerriers; s'avancent les uns vers les autres, confèrent ensemble; les officiers et les soldats des deux armées les imitent, se rapprochent, se mêlent et se confondent. Chacun d'eux en quelque sorte reconnaît un ami, un parent, un frère, un père ou un fils dans l'ennemi qu'il allait immoler; ils déplorent les malheurs de la Bretagne, abjurent la guerre impie pour laquelle ils ont pris les armes, s'embrassent avec transports, versent de nobles larmes, jettent des cris de joie, jurent sur leurs armes d'immoler à leur patrie le ministre odieux qui la déshonore, n'ont plus qu'un même esprit, n'expriment que le même vœu, ne forment qu'une seule armée, et s'avancent vers Nantes.

Landois, toujours aussi audacieux que scélérat, obtient du duc de Bretagne une ordonnance terrible contre l'armée, qu'il qualifie de rebelle; mais le chancelier du duc, au lieu de la sceller, fait arrêter le premier ministre; et malgré les défenses, les prières, la douleur de François, dont la voix n'est regardée que comme celle du ministre pervers qui l'a subjugué, Landois est jugé, condamné, et meurt sur un gibet.

Le duc d'Orléans avait resserré ses alliances avec ce vieux duc de Bretagne que sa faiblesse pour son ministre venait de réduire à une si grande humiliation, et avec l'archiduc Maximilien. Combien l'amour-propre blessé et l'ambition peuvent devenir aveugles! et combien la hauteur orgueilleuse des rois peut leur être funeste! Non-seulement le bouillant duc d'Orléans, mais encore le politique connétable de Bourbon, le chef si expérimenté des armées françaises, sont entraînés par leurs passions jusques à s'allier avec l'ennemi de leur patrie. Leur ligue allait devenir bien redoutable. Le duc de Bourbon avait joint à toute l'influence du premier prince du sang celle de son crédit immense et de sa grande réputation, toutes les forces de ses nombreux domaines et celles du Languedoc, qui lui était entièrement dévoué.

Le duc d'Orléans crut devoir préférer la ville dont il portait le nom, située sur un grand fleuve et entourée de pays fertiles, pour le rendez-vous des troupes qu'il attendait d'un grand nombre de

provinces : il comptait sur l'affection des Orléanais; mais la fierté dédaigneuse de Madame, qui avait tant irrité les grands du royaume, bien loin de blesser la nation, ne déplaisait pas à ceux que les grands vassaux tenaient encore courbés sous les rigueurs du régime féodal. Madame, qui connaissait ces dispositions de la très-grande majorité des Français, et dont peut-être les manières hautaines étaient maintenues en grande partie par l'espoir de la reconnaissance de la nation, envoya à Orléans le seigneur du Bouchage : ce commissaire, vieilli dans les affaires, assembla les habitants; il leur dit ce que le roi attendait de leur zèle et de leur fidélité. « Vos pères se sont couverts » de gloire, ajouta-t-il, en défendant leurs rem» parts et en délivrant l'état de la domination des » Anglais; vous ne voudrez pas dégénérer de la » vertu de vos aïeux; vous conserverez l'éclatante » réputation de votre ville; vous ne vous liguerez » pas avec ceux qui ne veulent que vous opprimer; » vous ne prendrez pas les armes contre le petit» fils de Charles VII, dont vos ancêtres ont affermi » la couronne, et qui les a comblés de bienfaits. »

Les Orléanais fermèrent leurs portes aux princes : le duc d'Orléans furieux porta le ravage dans son propre apanage; les Orléanais voyaient du haut de leurs remparts les flammes consumer les villages et les hameaux, et néanmoins leur fidélité ne fut pas ébranlée.

Madame vint à leur secours avec Charles VIII

et deux grands corps de troupes : René II, duc de Lorraine, l'allié du roi de France, se mit à la tête d'une de ces armées, et marcha au-devant du duc de Bourbon, qui s'avançait à grandes journées ; son parent le sire de Domp-Julien (Antoine de La Ville-sur-Illon) commandait sous ses ordres.

La seconde armée fut confiée à Louis de La Trémouille, vicomte de Thouars et prince de Talmond, époux de Gabrielle de Bourbon, fille de Louis, comte de Montpensier, et qui avait fait ses premières armes sous les ordres de son oncle George de La Trémouille, sire de Craon. C'est de lui que l'historien Paul Jove devait dire un jour qu'il avait été *la gloire de son siècle et l'ornement de la monarchie française*. C'est lui que Guichardin devait regarder comme le premier capitaine du monde, et c'est encore lui auquel on devait donner le nom si honorable de *chevalier sans reproche*. Il n'avait encore que vingt-cinq ans, et néanmoins sa réputation était déjà si grande que son beau-père le comte de Montpensier, qui avait rempli les fonctions de général en chef, et le comte de Vendôme, demandèrent à servir sous un aussi brave et aussi habile guerrier.

La Trémouille obligea le duc d'Orléans à se renfermer dans Beaugenci avec sept ou huit mille hommes, et en forma le siége ; le duc n'avait pas pu, au milieu d'un pays dont le ravage avait été horrible, réunir dans Beaugenci les munitions nécessaires ; il éprouva bientôt tous les maux du plus

grand dénuement. La Trémouille le somma de se rendre : le duc chassa le héraut; mais, n'espérant aucune ressource, il fit taire sa fierté, et demanda instamment la paix. Madame voulait qu'il fût jugé, et avait déjà donné ordre au parlement d'instruire son procès : elle écrivit à La Trémouille de ne recevoir le duc qu'à discrétion; mais ce général et tous les autres grands du royaume qui entouraient madame de Beaujeu intercédèrent avec force en faveur d'Orléans. « Ne réduisez pas au désespoir, » lui dirent-ils, le premier prince de votre sang : il » est imprudent et coupable; mais il est si vail- » lant. » Madame n'osa pas rejeter leur prière. « Le » roi pardonne au duc d'Orléans, répondit-elle; » mais il livrera à son souverain toutes ses places » fortes; et il consentira à l'exil hors du royaume, » du comte de Dunois. »

Le duc de Lorraine venait de rencontrer le connétable à douze lieues d'Orléans; une grande bataille allait être livrée lorsqu'on apprit les événements de Beaugenci. René, bien instruit des intentions de Madame, offrit la paix au connétable à des conditions honorables pour cet illustre guerrier; Bourbon l'accepta, congédia son armée, et se retira à Moulins. Le duc de Bretagne, effrayé de nouveau, promit de ne jamais donner d'asile aux mécontents de France; et la guerre, qu'on a nommée la *guerre folle*, fut entièrement terminée.

Les Français ne furent pas aussi heureux dans les Pays-Bas : les Gantois ne purent pas s'accorder

avec le maréchal Desquerdes; Maximilien entra en conquérant dans la capitale et dans les autres principales villes de la Flandre; il en exigea des contributions énormes, avec lesquelles il put attirer sous ses drapeaux les meilleurs soldats de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Angleterre; il fut nommé roi des Romains, et ses promesses inspirèrent d'autant plus facilement au duc d'Orléans et au duc de Bretagne de nouvelles espérances et de nouveaux complots, que Madame avait usé de ses succès sans modération et sans politique.

Elle avait voulu que Nicole de Penthièvre confirmât la vente que son époux le seigneur de Brosse avait faite à Louis XI de ses droits sur le duché de Bretagne : le duc François fit retentir de ses plaintes toutes les cours de l'Europe; les états de Bretagne reconnurent ses filles pour héritières présomptives du duché; chaque député jura sur une hostie consacrée, sur un fragment de la croix de Jésus et sur les Évangiles, de sacrifier ses biens et sa vie pour la défense des princesses : il conclut avec Maximilien une ligue offensive et défensive; ils promirent de ne déposer les armes que lorsque Madame et son mari auraient été privés du gouvernement du royaume, et le duc d'Orléans fut le médiateur secret de leur traité.

Madame, menacée par François et par Maximilien, et ne doutant pas qu'elle ne le fût bientôt par le duc d'Orléans, leva un corps de six mille Suisses et de six mille anciens soldats français nommés

aventuriers : elle fit pour les payer la faute d'augmenter la taille sans le concours des états généraux ; mais la nation paya sans murmurer un accroissement d'impôts qu'elle jugea nécessaire pour défendre le trône contre de grands vassaux dont elle redoutait plus que jamais le fardeau du pouvoir.

Bientôt Maximilien paraît en campagne à la tête de soixante mille Allemands, Wallons, Suisses ou Anglais : il s'empare de Thérouane ; il publie un manifeste dont le premier prince français n'avait pas rougi d'être l'auteur ; il reproche à Madame et au comte de Beaujeu leur ambition, leur orgueil, leur avarice. « Ils ont formé le projet, » dit-il à l'Europe, d'écraser tous les grands du » royaume et de soumettre les états voisins. « J'exige qu'Anne de Beaujeu soit chassée de la » cour ; je demande que le roi convoque les états » généraux ; j'enverrai alors des ambassadeurs, de » concert avec l'empereur mon père, pour établir » en France l'ordre, la paix et la concorde. » Ce superbe manifeste est adressé au roi et aux grandes villes du royaume avec des lettres aussi hautaines. Comment la passion du duc d'Orléans est-elle assez forte pour lui faire oublier à ce point l'honneur de sa patrie ! L'insolente proclamation produit l'effet qu'il était aisé de prévoir ; la brave nation française la regarde comme un outrage, et jure de le venger. *Désistez-vous de votre folle entreprise*, répondent au roi des Romains les citoyens de Paris. On lit en plein conseil la lettre écrite à

Charles VIII : le comte de Montpensier et celui de Vendôme se lèvent et vont se ranger aux côtés du sire de Beaujeu. *A tort, sans cause et contre vérité*, disent-ils, *Maximilien a chargé le seigneur de Beaujeu. Nous sommes prêts à servir notre cousin contre ledit Maximilien et tous ses adhérents*. Tous les yeux se tournent vers le duc d'Orléans : il garde le silence. Quel remords secret ne doit pas éprouver son âme violente, mais noble et généreuse !

Le maréchal Desquerdes et le maréchal de Gié gardaient les frontières de la Picardie; mais leur armée était très-inférieure à celle du roi des Romains. Madame sent tout le danger de sa position ; elle a le courage, plus rare qu'on ne pense, de sacrifier ses ressentiments particuliers au salut de l'état.

Le connétable de Bourbon était retiré à Moulins; son château était ouvert à tous les mécontents ; il les comblait d'honneurs et de distinctions; son âme était aigrie : le roi, conseillé par Madame, l'invite à venir concourir avec lui à sauver le royaume, il répond que la goutte ne lui permet pas de monter à cheval : « Envoyez-moi » du moins, lui écrit Charles VIII, votre compagnie » d'hommes d'armes, les nobles de vos domaines » et ceux du Languedoc. » Bourbon, ravi de pouvoir humilier Madame et accabler ses ennemis, surmonte les douleurs que sa goutte lui fait souffrir, et part à la tête de troupes nombreuses et

aguerries. Son approche répand les alarmes; le comte de Beaujeu va au-devant de lui avec le comte de Montpensier et le comte de Vendôme : ils tâchent en vain de le calmer par leurs soumissions; il arrive à la cour plein de fierté, prend sa place au conseil, s'emporte contre Madame, lui reproche les périls de l'état, déclare qu'il veut, en qualité de connétable, conduire toutes les opérations militaires, décider de la paix et de la guerre, et qu'il va trouver le roi des Romains pour traiter avec lui aux conditions qu'il jugera les plus convenables aux intérêts de la couronne.

Il part en effet, et s'avance rapidement vers la frontière.

La plus grande agitation règne autour de Madame; elle voit tous les dangers qui l'environnent; elle envoie en vain des courriers pour prier le connétable de suspendre sa marche; l'inflexible Bourbon refuse de les entendre : elle montre alors la véritable force de son caractère; elle fait plier sa fierté; elle se dévoue au plus grand des sacrifices qu'elle puisse faire, elle consent à s'humilier pour le salut de l'état; elle part avec le roi; court après le connétable; l'atteint à Compiègne, et lui dit avec une confiance qui les honore tous les deux : « Sauvez la France et le roi. »

Toute la magnanimité de Bourbon se réveille; il oublie tout, excepté qu'il est Français; il se réconcilie avec Anne de France en preux chevalier, et,

dans toute la sincérité de son âme, lui promet de défendre l'état et le monarque (1486).

La violence d'un nouvel accès de goutte l'empêche de marcher lui-même contre Maximilien; mais il met ses troupes à la disposition des maréchaux Desquerdes et Gié.

Desquerdes apprend que les Suisses de Maximilien ne sont pas payés par ce prince, et que leurs murmures éclatent déjà dans le camp du roi des Romains; il parvient à lier avec eux une correspondance secrète; il leur propose de lui livrer Maximilien : le complot transpire; Maximilien effrayé se réfugie au milieu de ses hommes d'armes, quitte ensuite l'armée pour aller à Lille, négocie les emprunts qui lui sont nécessaires; les Suisses, fatigués d'attendre la solde qui leur est due, désertent le camp du roi des Romains, passent dans celui des Français; et Madame les renvoie dans leurs vallées, où ils vont porter leur antipathie pour le service de Maximilien.

Le comte de Dunois avait été l'âme de toutes les conspirations tramées en faveur de son cousin le duc d'Orléans; on l'avait exilé hors du royaume : mais, plein de génie, de constance et d'audace, négociateur habile, orateur éloquent, aussi profond politique que son père avait été grand capitaine, aussi dangereux pour bouleverser un état que le fameux compagnon d'armes de l'immortelle Pucelle l'avait été contre les Anglais, il n'avait cessé d'employer tout son art et tous ses amis

pour réchauffer le zèle des partisans de son cousin, et en augmenter le nombre : sa vaste prévoyance et son esprit délié subjuguaient les esprits et aplanissaient tous les obstacles; il était parvenu à former en faveur du duc d'Orléans une ligue formidable composée du roi des Romains, du roi de Navarre, du duc de Savoie, de celui de Bretagne, de celui d'Alençon, des comtes d'Angoulême, de Nevers, de Foix, d'Albret, de Comminges, du prince d'Orange et d'un nombre immense de guerriers, d'évêques, de magistrats et de simples citoyens.

Le duc de Lorraine même, le souverain le plus attaché à Madame, faisait partie de cette ligue : petit-fils par Yolande, sa mère, de René d'Anjou, comte de Provence, ne reconnaissant pas la validité du testament par lequel son grand-père avait disposé de la Provence en faveur de Charles III, comte du Maine, qui avait institué Louis XI son héritier universel, se regardant comme le plus proche et le seul héritier légitime de la Provence, il avait voulu faire valoir ses droits sur cette province. La trop fière Madame, irritée de la résolution du duc, s'était trop pressée de lui ôter sa compagnie d'hommes d'armes et la charge de grand chambellan; le ressentiment du duc avait été d'autant plus vif que son attachement pour Madame avait été plus grand.

A peine cette ligue dangereuse était-elle formée que Dunois osa rentrer dans le royaume, aller à

Parthenai dans le Poitou, et répondre avec fierté aux interpellations des officiers du roi. La ligue était encore secrète pour Madame et son conseil; mais la démarche hardie de Dunois lui fit soupçonner aisément qu'une grande conspiration allait éclore : le duc d'Orléans pouvait seul en être le chef; elle résolut de le faire arrêter.

Ce prince était à Orléans; il ne paraissait occupé que de bals, de chasses, de joutes et de tournois. Le maréchal de Gié reçut l'ordre de le conduire à la cour de gré ou de force : le duc parut si disposé à se conformer aux désirs de Madame que le maréchal partit sans aucune méfiance pour aller annoncer son arrivée à madame de Beaujeu, qui était alors à Amboise; mais à peine fut-il en route que d'Orléans, prenant des routes détournées, s'enfuit vers la Bretagne : les amis du prince prirent les armes dans la Guienne; Madame fit renfermer dans des cages de fer quatre des confédérés, Geoffroy de Pompadour, évêque de Périgueux et grand aumônier du roi, George d'Amboise, évêque de Montauban, Bussi d'Amboise et Commines, et, ne voulant pas donner le temps à ses ennemis d'exécuter le vaste plan qu'elle avait découvert, elle marcha à grandes journées vers la Guienne à la tête d'une armée, avec le roi, le comte de Beaujeu, le comte de Montpensier et le comte de Vendôme : sa présence si imprévue et le soin avec lequel elle répandit le bruit qu'elle venait de se réconcilier

avec le duc de Lorraine, et de conclure une trève avec Maximilien, consternèrent les insurgés. Le seigneur de Saint-André chassa Odet d'Aydie des bords de la Charente; Bordeaux et les plus grandes villes de la province se déclarèrent pour le roi; Odet d'Aydie fut fait prisonnier, et livra toutes les places qu'il y gardait au nom de son frère Lescun; le comte de Beaujeu reprit le gouvernement de la Guienne, qu'il avait cédé à ce même Lescun, dont il était bien loin alors de prévoir la défection, et l'on réunit à la couronne le comté de Comminges que Lescun avait reçu de Louis XI.

Le départ de Madame pour la Guienne avait inspiré à Dunois un plan digne de son génie. Philippe de Clèves, général de Maximilien, devait s'avancer vers Paris par la Picardie, le duc de Lorraine par la Champagne, et le duc d'Orléans par les provinces comprises entre la Bretagne et la capitale. Mais le maréchal Desquerdes en Picardie et le maréchal de Baudricourt en Champagne occupèrent les positions les plus favorables avec tant d'habileté, et se présentèrent avec une contenance si fière que les ennemis ne purent forcer les passages.

Pendant ce temps le sire d'Albret, enveloppé par les troupes du roi, fut obligé de renoncer à la confédération, et de livrer sa compagnie d'hommes d'armes. Madame pardonna au roi de Navarre, fils du sire d'Albret, ainsi qu'au comte d'Angoulême, qu'elle détacha entièrement des intérêts du

duc d'Orléans en lui faisant épouser Louise de Savoie, nièce du comte de Beaujeu. Le comte de Montpensier força Dunois à quitter Parthenai, et à se réfugier en Bretagne; et pendant ces revers des confédérés, le duc d'Orléans nuisait bien plus encore à leurs intérêts et aux siens en ne paraissant à la tête d'aucune troupe, en restant à Nantes aussi tranquille qu'au milieu d'une paix profonde ou d'un triomphe complet, et en s'y livrant à tous les plaisirs.

Madame, se hâtant de profiter de cet étrange abandon, se présenta sur les frontières de la Bretagne. « Le fer et le feu, dit-on de sa part au duc » François, vont ravager votre province si vous » ne livrez au roi le duc d'Orléans et les autres « Français réfugiés auprès de vous. » Les principaux barons de la Bretagne, Rohan, Laval, Rieux Châteaubriant et plusieurs autres, jaloux de l'influence du duc d'Orléans, secondent les menaces de Madame, et demandent avec force que leur duc se soumette à la volonté de son suzerain. Le duc irrité les traite de rebelles. Ils ont recours à la protection de Madame. Ils consentent au traité de Châteaubriant; ils reconnaissent les droits du roi sur la Bretagne, et néanmoins le traité porte que le monarque ne fera valoir ses droits qu'après la mort du duc; que la ville où François résidera ne sera jamais attaquée; que les troupes françaises s'éloigneront de la province lorsque le duc d'Orléans n'y sera plus; que le roi ne pourra jamais envoyer

en Bretagne que quatre cents hommes d'armes et quatre mille fantassins; que ces fantassins et ces hommes d'armes seront commandés par un des barons contractants, et que la cour de France ne demandera jamais d'indemnité pour les frais de la guerre.

Madame consent à toutes ces conditions, parce qu'elle est résolue de les violer, fournit un corps de troupes aux barons qui doivent être victimes de sa perfidie, et fait entrer trois autres corps dans la malheureuse Bretagne. Le duc d'Orléans sort de son indigne repos. Le vieux duc irrité secoue le poids de l'âge; il marche contre les barons avec Lescun, devenu son favori, le duc d'Orléans et le comte de Dunois (1487). Au moment où il va leur livrer bataille, un de ces bruits que la perfidie fait adopter si aisément, malgré leur absurdité, et même par les guerriers les plus braves, se répand dans l'armée de François. « Les Français, dit-on, » qui sont auprès du duc trahissent ce malheureux » prince. Ils doivent se jeter sur lui au moment de » la mêlée, et le livrer à l'ennemi. » Ce bruit se propage avec rapidité; l'effroi saisit l'armée. Plus de dix mille soldats, entraînés par une terreur soudaine, prennent la fuite et se dispersent. François se jette dans Vannes avec le duc d'Orléans, et quatre ou cinq mille soldats restés auprès de lui. Les barons insurgés l'assiégent dans cette ville; François est réduit aux dernières extrémités; mais son neveu, le prince d'Orange, rassemble des vais-

seaux au Croisic et à Guerrande, entre dans le port de Vannes, reçoit sur son bord son oncle François, le duc d'Orléans et les principaux officiers de leur armée, et les conduit à Nantes.

Les barons s'emparent de la ville. Les troupes que l'on avait été obligé d'y laisser sont incorporées dans les troupes françaises. Trois mille cavaliers bretons qui veulent pénétrer jusqu'à Nantes et secourir leur duc sont taillés en pièces, et le comte de Montpensier assiége les ducs d'Orléans et de Bretagne dans cette ville de Nantes, la plus grande néanmoins et la plus forte de toute la Bretagne.

Deux mille Allemands avaient été envoyés par le roi des Romains au secours de François; mais ils avaient débarqué à Saint-Malo, à l'extrémité de la Bretagne, opposée à la ville de Nantes. Le sire d'Albret était parti des Pyrénées, à la tête d'une petite armée, pour se réunir au duc; mais le comte de Candole, lieutenant du sire de Beaujeu en Guienne, l'avait enveloppé et contraint à mettre bas les armes.

Le comte de Dunois était parti pour aller à Londres réclamer les secours du roi d'Angleterre. Sans cesse repoussé par les vents contraires, il est obligé de relâcher sur les côtes de la Basse-Bretagne, au milieu de nombreux détachements de troupes du roi de France. Il erre sur le rivage, inconnu, déguisé, en proie à l'inquiétude. Une attaque violente d'une maladie cruelle le saisit au

milieu d'une vaste forêt. Étendu sur une terre inhospitalière, seul, sans secours, sans espérance, et déchiré par les douleurs les plus vives de la goutte, il invoque la mort. Un habitant de ces bois sauvages passe auprès de lui, a pitié de sa souffrance, le transporte dans sa chétive cabane. Dunois apprend que les paysans de la Basse-Bretagne, touchés des malheurs de François, et bien plus fidèles que d'ambitieux barons, se rassemblent en très-grand nombre pour sauver leur duc ou périr. Ses douleurs se calment; il se traîne vers eux, choisit parmi ces hommes si dignes d'éloges les dix mille les plus robustes et les mieux armés, les réunit aux deux mille Allemands du roi des Romains, parvient à les conduire à Nantes; et Montpensier est d'autant plus forcé de lever le siége que des maladies graves règnent dans son camp.

Le sire d'Avaugour, fils naturel du duc François, avait pris le parti des barons et du roi de France, contre l'auteur de ses jours. On ne peut deviner par quel motif Madame donne à Montpensier l'ordre si impolitique de s'emparer de la forteresse de Clisson, qui appartenait au fils naturel de François. D'Avaugour, irrité et éclairé par cette injustice, court se jeter aux pieds de son père, et plusieurs autres barons, abandonnant les confédérés, se rangent sous les enseignes de François.

La Trémouille, Montpensier, Saint-André, le jeune Charles de Bourbon-Lavedan-Malouse, un des bâtards du connétable, ravageaient la Bre-

tagne. Les Bretons voient dans le duc d'Orléans la principale cause des calamités qui les accablent : leurs esprits s'exaltent; ils lui reprochent d'avoir porté dans leur patrie le trouble, la guerre civile et le malheur. Une insurrection éclate parmi les Nantais. D'Orléans est exposé aux plus grands dangers. Il déclare qu'il est prêt de retourner en France dès qu'il pourra y rentrer avec honneur et sûreté.

Cependant les confédérés commençaient à se repentir vivement d'avoir introduit dans leur province ces troupes de Charles VIII, ou plutôt de Madame, qui portaient le fer et le feu dans toutes leurs campagnes. Madame, ternissant de plus en plus, par sa hauteur, ses violences et sa mauvaise foi, la gloire qu'elle avait acquise, avait enfreint tous les articles du traité de Châteaubriant. Les barons lui rappellent ses promesses, et la somment d'évacuer la Bretagne, dont le duc d'Orléans est prêt à sortir. Un envoyé du maréchal de Rieux, à qui Madame avait donné l'ordre de Saint-Michel, et une pension de 40,000 livres, se plaint avec force de la violation du traité. *Allez, mon ami*, lui répond Madame avec la fierté la plus insultante; *dites à mon cousin de Rieux que les rois n'ont point de compagnons, et que, puisqu'il s'est mis si avant, il faut qu'il continue.* Le maréchal rentre avec tout son parti sous l'obéissance du duc de Bretagne.

François envoie auprès de Madame Lescun, devenu son premier ministre. Lescun demande la

paix avec une assurance que Madame ne peut souffrir : elle le congédie sans réponse.

Le vieux duc invite alors le roi des Romains à se rendre à Nantes, pour y épouser sa fille aînée, y recevoir le serment de fidélité de ses sujets, et être mis en possession de la ville de Saint-Malo. Mais le maréchal Desquerdes, secondé par un des plus braves chevaliers de France, Matthieu, fils naturel du connétable, et surnommé le *grand bâtard de Bourbon*, prend Saint-Omer et Thérouane, remporte une victoire auprès du Quesnoi, fait prisonniers trois généraux de Maximilien, le duc de Gueldre, le comte de Nassau et le comte de Bossu; et le roi des Romains, arrêté à Bruges dans une grande insurrection, est renfermé dans une prison, où pendant neuf mois il a sous les yeux l'appareil de la mort.

François jette alors les yeux sur le sire d'Albret pour lui donner la main de sa fille aînée : les Bretons auraient préféré le fils aîné du vicomte de Rohan, issu des anciens souverains du pays; mais François détestait le vicomte, qui était son beau-frère, et qui néanmoins portait les armes contre lui; et Albret, veuf d'une Penthièvre, avait pour lui l'Angleterre, la Castille, la Navarre, le maréchal de Rieux et la comtesse de Laval, gouvernante de la princesse de Bretagne.

Albret s'embarque à Fontarabie avec quatre mille hommes de vieilles troupes, et arrive à Nantes auprès de François. La figure, les maniè-

res et le caractère du vieux guerrier déplaisent à la jeune, spirituelle, belle et si aimable princesse; le duc d'Orléans ne voit en lui qu'un rival : les intrigues se multiplient autour de François, et le mariage d'Albret est loin d'être conclu.

Anne de France, triomphante des malheurs de Maximilien, et s'abandonnant de plus en plus à ses ressentiments et à sa haine, imagine de frapper l'Europe, de commander à l'opinion, d'effrayer les mécontents, de détruire l'influence du duc d'Orléans et du duc de Bretagne par un jugement solennel qui les condamne comme rebelles.

Elle convoque la cour des pairs; le roi lui-même la préside; les grands officiers de la couronne entourent le trône; et, pour achever de montrer quelles fausses idées on avait encore du pouvoir judiciaire, non-seulement les ambassadeurs étrangers y sont appelés, mais encore deux nonces du pape y siégent sur le même banc que les princes du sang, pairs de France, et même au-dessus du comte de Vendôme.

Jean Le Maître, avocat général, prononce le premier discours : il rappela tous les attentats dont le duc d'Orléans s'était rendu coupable contre la couronne. « Je l'accuse, dit-il, de ses traités avec les ennemis de l'état, de ses révoltes
» réitérées, de sa rébellion encore subsistante.
» Le duc de Bretagne a allumé le feu de toutes
» les guerres civiles qui ont embrasé le royaume.
» Je conclus à leur condamnation; je demande

» aussi celle de Philippe d'Autriche. Il est con-
» vaincu de félonie; il a désobéi au roi, qui l'avait
» sommé de venir dans la cour prendre sa place
» de pair de France. »

Madame, effrayée des suites d'un jugement conforme aux conclusions de l'avocat général, donne des ordres secrets. La cour des pairs accorde un sursis aux trois princes; mais, par un de ces arrêts indignes d'une cour aussi auguste que celle des pairs de France, par une de ces décisions dont on écrase les faibles et qu'on n'ose pas lancer contre les forts qu'on redoute, elle déclare criminels de lèse-majesté le prince d'Orange, le comte de Dunois, Lescun et les autres Français réfugiés en Bretagne; et elle ordonne la confiscation de leurs biens.

Le duc de Bourbon n'avait pas assisté à cette session de la cour des pairs. Il avait été retenu à Moulins par cette goutte qui l'avait déjà fait tant souffrir, et à la violence de laquelle il succomba bientôt à l'âge de soixante-deux ans; il avait vécu au milieu de ses vassaux comme un père au milieu de sa famille : ils arrosèrent sa tombe de larmes sincères, la couvrirent de fleurs, et le surnommèrent *le Bon*.

Il avait fait commencer la belle sainte chapelle de Bourbon-l'Archambaud, sur le portail de laquelle on voyait la statue de Pierre de Bourbon, celle d'Anne de France, épouse de Pierre, ainsi que celle de saint Louis, et dans laquelle on a

conservé pendant long-temps une croix d'or du poids de quatorze marcs, surmontée d'une couronne du même métal enrichie de perles et de pierres précieuses, renfermant du bois regardé comme un fragment de la croix de Jésus, et placée sur un monticule de vermeil au bas duquel on avait représenté le connétable et sa première femme, Jeanne de France, fille de Charles VII.

Jean II, duc de Bourbon, s'était marié en secondes noces avec sa cousine la jeune et belle Jeanne de Bourbon-Vendôme. Charles VIII brûlait d'envie de l'épouser après la mort du connétable; mais la politique de madame de Beaujeu s'étant opposée à cette union, Jeanne se remaria avec Jean de La Tour, comte d'Auvergne et de Lauraguais, dont elle eut l'épouse du duc d'Albanie, premier prince du sang d'Écosse, et celle de Laurent de Médicis, duc d'Urbin.

Le duc de Bourbon étant mort sans laisser d'enfants légitimes, sa succession appartenait à son frère Charles, cardinal de Bourbon, devenu l'aîné de sa branche; mais Madame, se montrant de nouveau trop digne fille de Louis XI, s'empara de cette riche succession, et négocia avec le cardinal. Ce prince, retiré dans son archevêché de Lyon, accablé d'infirmités et menacé d'une mort prochaine, aima mieux transiger que de lutter contre sa belle-sœur, qui disposait de toutes les forces du royaume: il céda à son frère le comte de Beaujeu, qui prit le titre de duc de Bourbon, le duché de Bourbon-

nais, celui d'Auvergne, le comté de Forez, la principauté de Dombes, plusieurs autres domaines, et ne se réserva que la seigneurie de Beaujolais et 20,000 livres de pension (1488).

Madame cependant poursuivait avec ardeur les projets de sa politique; son désir le plus vif était de réunir la Bretagne à la France. La Trémouille entra dans cette province avec douze mille hommes : il emporta les villes d'Ancenis, de Châteaubriant et de Fougères, livra à Saint-Aubin une grande bataille, et eut dans cette mémorable journée le bonheur si important non-seulement de remporter la victoire, mais encore de faire le duc d'Orléans prisonnier. Madame, transportée de joie, promena son captif de château en château, et le fit ensuite renfermer dans la grosse tour de Bourges, où il passait toutes les nuits dans une cage de fer.

Le duc de Bretagne, accablé par la défaite de Saint-Aubin et la captivité du duc d'Orléans, demanda la paix dans les termes les plus soumis. Madame était inflexible. « Le temps est enfin ar» rivé, dit-elle au conseil, de subjuguer la Breta» gne et de la réunir à la couronne. Il faut agir, » et non délibérer; je réponds du succès : profi» tons de la consternation des vaincus; ne don» nons pas aux Bretons le temps de se rassurer, » de concevoir de nouvelles espérances, d'appeler » à leur secours les puissances étrangères; ne » perdons pas l'occasion d'assurer le repos de la

» France et la puissance de la monarchie. » Le conseil était entraîné par l'éloquence et l'autorité de Madame. Le chancelier Guillaume de Rochefort prend alors la parole, et s'immortalise. « Sans » doute, dit-il avec une noble fermeté, la con» quête de la Bretagne est aussi facile qu'avanta» geuse; mais cette conquête est-elle juste? Depuis » quand la convenance est-elle un titre à l'héri» tage d'autrui? Le roi réclame des droits sur la » Bretagne; examinons ces droits. S'ils sont justes, » poursuivons nos projets; si au contraire ils sont » vains ou douteux, renonçons à une guerre qui » ne serait que l'abus de la force et un brigandage » indigne d'un roi très-chrétien. »

Le courage et la vertu de Rochefort remplissent d'une admirable émulation les membres du conseil : ils s'opposent aux désirs de la duchesse; et voici la réponse dictée par le chancelier, et que Charles VIII fait aux ambassadeurs du duc de Bretagne : « Je puis user du droit que Dieu m'a » donné sur mes sujets et les punir; mais je veux » que tous les princes de la terre apprennent que » les rois très-chrétiens se contentent de vaincre » leurs ennemis. Je remets à Dieu la vengeance » de la rébellion du duc de Bretagne, vassal de » ma couronne, et je consens à lui faire grâce. »

Cette réponse produisit l'effet le plus heureux sur l'esprit des Bretons. Le traité de Sallé fut signé; le duc de Bretagne promit de chasser les troupes étrangères et de ne plus en recevoir, de ne

disposer de la main de ses filles qu'avec le consentement du roi, et de laisser entre les mains du monarque les villes de Saint-Malo, de Fougères, de Dinan, de Vitré et de Saint-Aubin-du-Cormier jusques au moment où les prétentions de Charles VIII sur le duché auraient été discutées par des commissaires nommés par le monarque et par le duc.

François se soumit à l'hommage-lige, prêta serment de fidélité, livra des otages, et succomba bientôt sous le poids des ans, des maux et des regrets.

La trève durait toujours entre la France et l'Angleterre; Henri VII avait épousé la princesse Élisabeth; la joie que cette union avait inspirée aux Anglais lui avait paru un témoignage de leur affection pour la maison d'York, contre laquelle il avait conservé la plus grande aversion : il en avait ressenti une peine très-vive (1486).

Il voyagea dans les comtés septentrionaux, qui avaient été particulièrement attachés à la Rose-Blanche; il désirait d'en dissiper les mécontentements; il allait de Lincoln à York lorsqu'il apprit que lord Lovel, sorti de son asile, marchait vers cette dernière ville à la tête de trois ou quatre mille hommes, et que les deux Stafford avaient investi la ville de Worcester. Il dissimula les craintes qui le saisirent, parvint à lever près de trois mille hommes dans les environs, en donna le commandement à son oncle le duc de Bedford, lui prescrivit de ne pas donner de bataille avec des sol-

dats mal disciplinés et dont il était peu sûr, et lui ordonna de publier un pardon en faveur de tous ceux qui mettraient bas les armes : cette conduite réussit. Lovel, craignant de voir déserter ses troupes, se retira dans le comté de Lancastre, et passa ensuite à la cour de la duchesse douairière de Bourgogne. Les deux Stafford, abandonnés par ceux qui les avaient suivis, furent arrêtés : l'aîné fut exécuté à Tyburn; le plus jeune eut sa grâce.

La reine, dans le huitième mois de sa grossesse, accoucha d'un fils que Henri nomma *Arthur*, en mémoire du fameux roi breton dont il aimait qu'on crût qu'il descendait.

Les Anglais espérèrent que la naissance de cet enfant inspirerait à Henri une véritable affection pour Élisabeth; mais il n'en conserva pas moins une grande indifférence pour cette princesse. Il continua d'accabler les amis de la maison d'York, qui était si chérie dans le royaume; et il montra un air si froid, un caractère si réservé et un si grand penchant pour l'avarice que les Anglais le détestèrent. On alla même jusques à témoigner des regrets de n'être plus gouverné par le dernier tyran.

On répandit de tous les côtés le bruit que le duc d'York avait échappé à la cruauté de son oncle Richard, et qu'il vivait sur le continent. La joie fut universelle; un prêtre d'Oxford, nommé Richard Simon, conçut un projet hardi, ou plutôt se chargea d'exécuter ce que lui inspirèrent de

puissants personnages. Il avait pour élève un jeune homme dont le nom était Lambert Simnel, qui était né d'un boulanger ou d'un menuisier, et qui réunissait d'éminentes qualités. Le prêtre voulut d'abord le faire passer pour Richard, duc d'York, second fils d'Édouard IV; et, ayant ensuite entendu dire qu'Édouard Plantagenet, comte de Warwick, s'était échappé de la Tour de Londres, il préféra de dire que son élève était le comte Édouard, l'instruisit à jouer le rôle du fils de George, duc de Clarence, et du neveu d'Édouard IV, et, encouragé peut-être par la reine douairière, irritée de la conduite de Henri envers sa fille Élisabeth, le mena en Irlande, où il était moins dangereux qu'il ne fût reconnu, et où il pouvait être soutenu par deux chauds partisans de la maison d'York, le comte de Kildare, lord lieutenant du vice-roi, et le frère de ce Kildare, qui était chancelier du royaume.

Simnel arrive à Dublin; il raconte au lord-lieutenant de quelle manière il s'est évadé de la Tour. Kildare et son frère paraissent d'abord incertains; mais les Irlandais reçoivent avec transport le fils de leur cher duc de Clarence. Le lord-lieutenant le conduit alors au château, et le traite en prince du sang d'Angleterre. Le faux Warwick se conduit avec tant de convenance et de dignité qu'il dissipe tous les soupçons : on le proclame avec ardeur roi d'Angleterre et seigneur d'Irlande. Aucune voix ne s'élève en faveur de Henri.

Cet événement cause à ce prince les plus vives alarmes; il assemble son conseil, et, sans aucun jugement, fait arrêter sa belle-mère, qu'il soupçonne de s'entendre avec ses ennemis, la renferme dans un monastère, et la dépouille de tous ses biens. La nation murmure d'un acte aussi arbitraire du roi envers la mère de sa femme, et celle à laquelle il doit le trône. Henri s'effraie de plus en plus; et, pour détruire toute croyance favorable au faux Warwick, il fait sortir le véritable de sa prison, veut qu'il parcoure les rues de Londres, permet qu'il s'entretienne avec ses anciens amis, et, après l'avoir montré ainsi au peuple, le fait renfermer de nouveau dans la Tour.

Cette mesure ne produit aucun effet sur les Irlandais; ils prétendent que Simnel est le véritable Warwick, et que l'homme que Henri a fait sortir de la Tour de Londres n'est qu'un imposteur. Henri donne des ordres pour empêcher toute communication entre les mécontents des deux royaumes, publie une amnistie en faveur de ceux qui abandonneront le parti des rebelles, et promet des récompenses à ceux qui découvriront des ramifications du complot. Mais le faux Warwick n'en acquiert pas moins de puissants amis en Angleterre. Jean de Lincoln, fils d'une sœur d'Édouard IV et de Richard III, s'était déclaré pour lui, et était allé en Flandre pour se concerter en sa faveur avec sa tante la duchesse douairière de Bourgogne, la veuve de Charles-le-Téméraire. Cette princesse,

aussi indignée de la manière dont Henri traitait la reine Élisabeth et tous les anciens partisans de la Rose-Blanche que la reine douairière d'Angleterre, chargea Martin Swarts de conduire en Irlande deux mille hommes de vieilles troupes allemandes; elles débarquèrent à Dublin. Simnel fut couronné avec la plus grande solennité dans la cathédrale de cette ville : on plaça sur sa tête une couronne qui avait orné une statue de la Vierge. La nouveau monarque assembla un parlement, et tint un conseil dans lequel il fut décidé qu'il fallait porter la guerre en Angleterre (1487).

Combien était donc chancelant ce trône d'Angleterre, que le premier imposteur pouvait renverser ! et comment aurait-il pu être stable lorsque les lois fondamentales sur lesquelles il devait reposer n'étaient plus depuis long-temps garanties par des institutions analogues à l'état de la civilisation, ni défendues par des représentants de la nation librement élus, et véritablement indépendants? Quelle terrible leçon les malheurs de l'Angleterre, déchirée par tant de guerres civiles, ont donnée aux peuples et aux rois !

Henri, voyant toute l'étendue du danger qui le menaçait, leva deux armées, confia l'une au duc de Bedford, donna au comte d'Oxford le commandement de la seconde, parcourut les comtés de Suffolk et de Norfolk, revint à Londres, alla à Coventry, et y réunit toutes ses troupes. Bientôt il apprit que Simnel et ses amis étaient descendus

dans le comté de Lancastre, y avaient été joints par quelques mécontents, et s'avançaient vers York. Les habitants des contrées qu'ils traversèrent ne témoignèrent aucun empressement pour un roi amené par des Irlandais et des Allemands. Le comte de Lincoln, ne remarquant que trop la disposition des esprits, et craignant que, pendant que son armée diminuerait au lieu d'augmenter, celle de Henri ne reçût de nouveaux renforts, résolut de s'emparer de New-York et de livrer une bataille. Henri partit de Nottingham, se plaça entre New-York et l'ennemi, et se disposa au combat. Les insurgés attaquèrent avec impétuosité; les Irlandais, presque nus, et percés par les flèches des archers anglais, ne reculèrent pas. Les Allemands combattirent avec une rare intrépidité; mais presque tous succombèrent. Leur chef, Martin Swarts, le comte de Lincoln et le comte de Kildare perdirent la vie; les insurgés furent massacrés ou mis en fuite; on fit prisonniers Simnel et le prêtre qui l'avait élevé. Le prêtre fut renfermé dans une prison; mais Henri ne voulut montrer que du mépris pour l'imposteur, et le fit l'un des marmitons de ses cuisines. Ceux qui avaient favorisé Simnel furent punis par des amendes ou des confiscations. Henri VII entra en triomphe dans sa capitale; et, pour ôter aux partisans de la Rose-Blanche un grand motif de mécontentement, il voulut que la reine fût couronnée avec solennité.

(1487) Vers le même temps, les privilèges des

asiles furent restreints; mais quelles idées n'avait-on pas conservées de l'autorité des papes, puisque ces priviléges furent limités par la puissance spirituelle, et non par le pouvoir civil! Ce fut en effet une bulle d'Innocent VIII qui leur donna des bornes.

D'après cette bulle, les malfaiteurs qui avaient quitté leur asile pour commettre de nouveaux crimes, et y étaient rentrés, devaient en être arrachés par les officiers du roi; le monarque pourrait mettre des gardes dans les asiles même pour empêcher l'évasion des traîtres et des rebelles, et le privilége des asiles ne pourrait garantir que la personne des débiteurs.

Ce fut aussi vers la même époque que plusieurs bills importants furent rendus par le parlement, auquel Henri avait voulu demander quelle part il devait continuer de prendre à la guerre de Charles VIII contre le duc de Bretagne, ou plutôt dont il avait désiré d'obtenir des subsides sous le prétexte de cette guerre.

Ces bills confirmèrent l'autorité de la *chambre étoilée*, composée de membres du conseil du roi, réunis dans une chambre dont les ornements avaient donné le nom à ce tribunal, et qui jugeait des crimes non capitaux. Tout Anglais qui ne serait pas de la chambre des pairs, et qui conspirerait contre un lord et un membre du conseil, devait être puni comme coupable d'un crime capital. La même peine serait infligée à ceux qui feraient violence à

une femme, quand bien même elle se serait réconciliée avec son ravisseur, et les clercs convaincus d'un grand crime devaient avoir la main brûlée pour être notés d'infamie.

Henri VII cependant reçut des lettres de Jacques III, roi d'Écosse, qui implorait son secours. La conduite tyrannique de Jacques, ayant soulevé contre lui la noblesse de son royaume, il s'était réfugié dans le château d'Édimbourg. Ne recevant que des promesses vagues de Henri VII et de la cour de France, à laquelle il s'était aussi adressé, il alla à Sterling. Le gouverneur de cette place lui en ferma les portes. Jacques, obligé de revenir sur ses pas, rencontra les insurgés, fut contraint de les combattre avec des forçes bien inférieures, et périt au milieu du combat.

Le fils de ce prince barbare et de Marguerite de Danemarck lui succéda sous le nom de Jacques IV.

Une princesse, bien différente du féroce Jacques III, sollicitait les secours du roi d'Angleterre. Cette jeune princesse était Anne de Bretagne, qui, dès l'âge le plus tendre, et d'abord après la mort de son père, inspira à l'Europe entière le plus grand intérêt, non-seulement par ses malheurs et par les grâces de sa personne, mais encore par la noblesse de son caractère, la sagesse de ses résolutions, son courage admirable et l'inébranlable fermeté avec laquelle elle lutta contre l'insurrection des principaux Bretons, la mauvaise foi ou l'indif-

férence de ses alliés, les intrigues machiavéliques, le génie et la puissance redoutable de Madame de France.

On conseilla à la duchesse de Bourbon de marier le roi son frère avec cette princesse; mais Charles VIII était déjà fiancé avec Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien et petite-nièce du duc de Bourbon. Marguerite portait déjà le titre de reine; sa dot se composait de l'Artois et de la Franche-Comté. Elle n'avait qu'un frère en bas âge; et la mort de ce jeune prince pouvait la rendre la plus riche héritière de l'Europe. Madame ne voulait pas renoncer aux grands avantages du mariage de Charles VIII avec Marguerite; et néanmoins elle était décidée à réunir la Bretagne à la couronne, par la force ou la terreur de ses armes.

Elle parut d'abord vouloir observer le traité de Sablé; elle demanda en conséquence que le roi son frère, comme seigneur suzerain de la Bretagne, fût chargé de la tutelle d'Anne et de sa sœur, qu'il eût la garde de leurs états, que les princesses ne prissent pas le titre de duchesses avant que les commissaires, nommés par les deux parties, eussent prononcé sur leurs droits, et que les troupes étrangères sortissent de la Bretagne.

Anne vit aisément qu'en acceptant ces conditions, elle livrait la Bretagne, et se livrait elle-même à la France, et que, si elle les refusait, elle serait obligée de soutenir une guerre désastreuse. Elle choisit le parti le plus courageux : elle préféra

la guerre. Elle garda les troupes étrangères; elle en sollicita de nouvelles du roi d'Angleterre, de l'Espagne, des Pays-Bas et de l'Allemagne; et bientôt elle apprit que le vicomte de Rohan envahissait la Basse-Bretagne.

Le vicomte réclamait ses droits sur le duché, et faisait la guerre en son nom; mais Madame lui avait fourni l'armée qu'il commandait, et, par une nouvelle perfidie, lui avait promis pour son fils la main d'Anne de Bretagne. Rohan, égaré par cette promesse, porta le fer et le feu dans le pays qu'il aurait dû défendre, prit Brest et Concarneau, et se présenta devant Rhédon, où la princesse s'était réfugiée. Anne n'avait plus que les joyaux et les trésors de sa famille conservés dans le château de Nantes. Résolue à les vendre pour payer ses soldats, elle écrivit au sire d'Albret et au maréchal de Rieux, que son père avait nommé son tuteur, de venir la prendre avec une escorte, pour la conduire à Nantes (1489).

Rieux, persuadé que le repos de la Bretagne dépendait du mariage de la princesse avec d'Albret, et n'espérant pas de déterminer Anne à y consentir, résolut de la contraindre à cette union si odieuse à la princesse. Au lieu d'obéir à sa pupille, il marcha à Nantes avec d'Albret, s'empara de la ville, du château et des trésors. La princesse, lasse d'attendre en vain l'escorte qu'elle avait demandée, s'était mise en route avec Dunois et quelques troupes. Elle arrive à la vue des fau-

bourgs de Nantes; son tuteur accourt pour l'enlever : Anne saute en croupe sur le cheval de Dunois, et donne fièrement le signal du combat. Le maréchal, confondu du courage de la jeune héroïne, n'ose pas l'attaquer, et se retire interdit dans la ville; mais la nuit lui redonne son premier projet. Il se présente de nouveau devant les troupes de la princesse, elle montre la même résolution : le sang va couler par des mains fratricides. Dunois demande une conférence, obtient de se retirer librement avec la princesse, promet de la ramener lui-même à Nantes le jour dont on convient, et donne pour otage Jean de Louan, capitaine des gardes du duc d'Orléans.

Jean de Louan découvre que d'Albret a résolu d'épouser la princesse de gré ou de force lorsqu'elle sera revenue à Nantes; il prend une résolution sublime, il dévoue sa vie. — « Fuyez avec » la princesse, écrit-il à Dunois, abandonnez-moi » à ma destinée; mon sort est digne d'envie. » Dunois arrose la lettre des larmes de l'admiration, emmène en gémissant la princesse, que l'on ne cesse de poursuivre, à Vannes, à Rhédon, et enfin à Rennes, où elle trouve un asile plus sûr, et dont les bourgeois et même les artisans les plus pauvres, voyant le dénuement auquel elle est réduite, s'empressent par leurs dons de lui témoigner leur amour.

Le courage et l'activité d'Anne de Bretagne augmentent avec ses dangers et ses malheurs:

elle rassemble les guerriers de son père, dispersés par les défaites; elle réunit aux Bretons restés fidèles, des Allemands, des Espagnols, des Français réfugiés; elle attend six mille hommes que lui a promis Henri VII; mais, apprenant que ce monarque favorise les prétentions du sire d'Albret, elle refuse de mettre à sa disposition les deux places importantes qu'elle avait promis de lui remettre lorsque les six mille Anglais arriveraient. « J'aimerais mieux m'ensevelir dans un couvent que d'épouser votre protégé, » écrit-elle à Henri. Le roi d'Angleterre, faisant céder à sa politique ce qu'il doit à la fille du prince qui a sauvé ses jours et protégé ses jeunes ans, veut qu'on enlève la princesse, et qu'on la livre au vieux d'Albret. Diverses circonstances font échouer cette entreprise si peu digne d'un descendant du prince fameux cité comme le modèle des chevaliers. Mais le désordre et l'anarchie s'accroissent d'autant plus en Bretagne qu'ils y sont fomentés par la duchesse de Bourbon, et que Rieux veut en vain s'opposer aux funestes effets des intrigues de Madame, éloigner de sa patrie les Français qui ont triomphé sous Rohan, prendre Concarneau, et s'emparer de Brest.

Madame cependant commençait à éprouver de grands embarras pour entretenir ses troupes de terre et ses flottes. Les Flamands, effrayés par l'approche d'une armée formidable d'Allemands, avaient rendu la liberté au roi des Romains, qui

leur avait promis une amnistie générale. Maximilien ne s'était pas cru lié par une promesse faite dans les fers; les Flamands avaient repris les armes; une armée française commandée par le maréchal Desquerdes et le bâtard Mathieu de Bourbon, combattait avec eux et balançait les revers par des succès. Madame avait réuni d'autres armées en Roussillon et dans le Languedoc. Les revenus du royaume ne pouvaient plus suffire aux dépenses de ces troupes et des flottes : Madame ne voulait pas augmenter les tailles dont le fardeau pesait sur les campagnes depuis si long-temps malheureuses ; elle demande au clergé le dixième de son revenu.

Le clergé réclame ses priviléges. Un long temps devait s'écouler encore avant qu'on connût la véritable nature de ces priviléges qu'on avait si souvent confondus, d'un côté, avec les droits du peuple, et de l'autre, avec la puissance spirituelle des ministres du culte, et avec l'indépendance des opinions religieuses. Le parlement, ne considérant que les anciens usages sans en examiner la légitimité, se déclare en faveur du clergé : Madame craint d'avoir recours à la seule autorité qui pouvait prononcer légitimement ; elle ne veut pas convoquer les états-généraux ; elle abaisse le premier diadème du monde devant la tiare pontificale ; elle prie le pape d'ordonner le paiement du subside que le clergé refuse. Innocent VIII s'empresse de profiter de cette grande faute pour cimenter son

pouvoir et accroître son trésor. Il impose le dixième souhaité, et s'en réserve le tiers (1489).

Le produit de l'impôt est peu considérable; un grand nombre de membres du clergé refusent de le payer, malgré les censures que lancent contre eux les agents du pontife de Rome; mais Madame veut obtenir du pape un autre avantage auquel elle attache une grande importance; elle désire qu'Innocent VIII refuse au sire d'Albret les dispenses qu'il sollicite pour épouser sa parente, la princesse de Bretagne : elle commence, pour l'y engager, par mettre en liberté les évêques de Montauban et du Puy, renfermés dans une cage de fer comme complices du duc d'Orléans. Elle veut ensuite faire quelque chose de bien plus agréable au pape : le sultan Zizim, fils du fameux Mahomet II, et qui ne cessait de regarder comme un usurpateur son frère Bajazet II, successeur du conquérant de Constantinople, avait été remis entre les mains du roi de France ; Madame forme le projet de l'envoyer au pape, qui avait si souvent redouté de voir les Turcs victorieux parvenir jusques aux murs de la ville de Rome, et pour qui la possession du sultan Zizim pourrait être un rempart tutélaire ; mais Charles VIII avait déjà près de vingt ans; son caractère s'était développé; il commençait à vouloir jouir de l'indépendance; il paraissait chercher à se soustraire à une tutelle qui lui déplaisait. Son esprit exalté avait conçu le projet de former une nouvelle croisade, et d'aller combattre

contre les Turcs, devenus l'effroi d'une si grande partie de l'Europe; Zizim marchant sous ses bannières contre Bajazet II lui paraissait un puissant auxiliaire : Madame éprouve, de la part de Charles VIII, une première résistance; elle n'obtient qu'avec peine le départ de Zizim pour la ville de Rome, et le sultan n'est pas encore sorti du royaume lorsque le roi reçoit une ambassade de Bajazet II. Les ambassadeurs musulmans offrent au nom de leur souverain de céder au roi Jérusalem et toute la Palestine, à condition qu'il leur remette Zizim, ou qu'il ne fasse jamais ouvrir les portes de sa prison: Charles VIII revient à ses premiers projets. Il se voit avec transport possesseur de cette contrée si célèbre, dont la conquête ou la conservation ont été si souvent l'objet des vœux de l'Europe et du courageux dévouement des rois et des héros. Il veut accepter les propositions de Bajazet; mais Madame, réunissant le pouvoir de l'éloquence et de la politique à celui de l'habitude, parvient à calmer son frère, à changer ses vues; et Zizim continue sa route pour Rome.

Combien la duchesse de Bourbon employa ensuite de manœuvres, d'argent, de promesses et de menaces pour augmenter en Bretagne le nombre de ses partisans! Elle s'adressa même aux amis les plus zélés du duc d'Orléans. Le prince d'Orange se laissa gagner; et Dunois céda à la promesse de rendre la liberté au prince qui lui était si cher.

La France cependant était menacée d'un nouveau danger. Les états germaniques s'étaient ligués contre cette France si agitée, avec l'Angleterre et l'Espagne ; des préparatifs formidables annonçaient qu'ils voulaient l'attaquer sur une grande partie de ses frontières : l'inquiétude s'empara de l'esprit des Français; les plus braves conçurent des alarmes. Madame eut recours à la politique de son père: elle envoya une ambassade solennelle à la diète de Francfort; elle offrit la paix à Maximilien à des conditions qu'il aurait à peine osé demander après un grand nombre de victoires. Le roi des Romains voulut d'abord néanmoins renvoyer les ambassadeurs sans les entendre; mais les princes l'obligèrent non-seulement à les recevoir, mais encore à accepter la paix, et voici la teneur du traité de Francfort.

Charles VIII fera reconnaître Maximilien en qualité de tuteur de son fils Philippe et d'administrateur de ses états; il obligera les magistrats de Gand, de Bruges et d'Ypres à implorer à genoux la miséricorde du roi des Romains et à lui compter 300,000 *lys d'or;* il rendra la liberté au duc d'Orléans; il évacuera la Bretagne; les villes de Saint-Malo, de Dinan, de Fougères et de Saint-Aubin demeureront en séquestre entre les mains du duc de Bourbon et du prince d'Orange, jusques après la décision des commissaires que nommeront le roi de France et Anne de Bretagne ; les troupes anglaises sortiront du duché;

Charles et Maximilien auront une entrevue à Tournai pour achever leur réconciliation.

Madame n'attendait que le départ de ces troupes anglaises pour fondre de nouveau sur la Bretagne et l'asservir; Anne le prévoit, et frémit. Des ambassadeurs de Maximilien arrivent à Rennes sous le prétexte de veiller à l'exécution du traité de Francfort; ils négocient secrètement le mariage de Maximilien et de la princesse avec qui, dans le temps, il avait été fiancé. Anne, ne sachant comment se soustraire aux périls sans nombre qui l'environnent, consent en pleurant à recevoir la main de Maximilien. Un ministre des autels lui donne la bénédiction nuptiale; et le prince de Nassau, l'un des ambassadeurs, tenant dans sa main la procuration du roi des Romains, met, d'après un antique usage, une jambe nue dans le lit nuptial.

Maximilien, au lieu d'accourir en Bretagne auprès de sa nouvelle épouse, marcha vers l'Autriche, et, après avoir recouvré cette province, voulut aller soumettre la Hongrie. Pendant ce temps, le sire d'Albret, irrité du traité de Francfort, avait fait tailler en pièces par les Anglais les lansquenets que Maximilien avait envoyés en Bretagne. Le maréchal de Rieux attaqua la Touraine et le Poitou : Madame demanda que la princesse fît punir le maréchal et renvoyât les Anglais, conformément au traité de Francfort. Anne, trop peu puissante pour sévir contre le maréchal, et se méfiant trop de la duchesse de Bourgogne pour

renvoyer les Anglais, eut recours au roi d'Angleterre, et lui découvrit son mariage secret. Henri VII abandonna alors le sire d'Albret, obligea le maréchal de Rieux à se réconcilier avec la princesse, et se lia plus étroitement que jamais avec le roi des Romains et d'Espagne, pour conserver le duché de Bretagne à l'héritière de François.

Le mariage de Maximilien fut alors divulgué. Madame en l'apprenant fut frappée comme d'un coup de foudre : toutes ses espérances s'étaient évanouies; sa politique fallacieuse n'avait servi qu'à donner à la France le voisin le plus dangereux. Elle ne vit qu'un moyen d'éviter un aussi grand malheur; elle le saisit avec habileté. « Le mariage de Maximilien est nul, s'empressa-» t-elle de dire. Une princesse du sang, une vas-» sale de la couronne peut-elle disposer de sa » main et de son fief sans le consentement de son » suzerain? » A la force que lui donnaient les lois féodales elle joignit l'influence du ridicule, déjà si grande sur les Français, aussi enjoués et aussi spirituels qu'entreprenants et audacieux. Toute la cour rit à son exemple de la scène du prince de Nassau; on se moqua à l'envi de cet usage suranné, et bientôt Maximilien fut, non-seulement en France, mais encore dans une grande partie de l'Europe, l'objet de piquantes railleries.

Madame avait eu le courage de voir qu'elle devait renoncer à une partie du vaste plan pour lequel elle avait tant négocié et tant combattu. Elle

ne pouvait plus espérer de réunir à la couronne l'Artois, la Franche-Comté et la Bretagne; elle avait résolu de renoncer à la Franche-Comté et à l'Artois, et elle s'était convaincue que, pour avoir la Bretagne, il fallait qu'elle unît l'héritière de François avec le jeune Charles VIII. Elle était parvenue à faire considérer comme nulle l'union d'Anne avec le roi des Romains; mais il n'en était pas de même de celle que le roi avait contractée avec la fille de Maximilien : leur mariage n'avait pas été consommé, et néanmoins leurs nœuds étaient regardés comme sacrés. De grandes difficultés devaient d'ailleurs s'opposer à son nouveau projet; mais elle était accoutumée à braver les obstacles. Elle obtint d'Innocent VIII, qui n'avait eu qu'à se féliciter de ses dispositions à son égard, la dissolution des liens qui unissaient le roi avec Marguerite d'Autriche. L'avarice dont on accusait le roi d'Angleterre ne lui permit pas de douter qu'elle ne parvînt avec de l'argent à obtenir son inaction. Elle redoutait peu l'Espagne. Elle prévoyait le profond ressentiment qui animerait Maximilien lorsqu'il se verrait enlever sa femme et renvoyer sa fille; mais elle comptait sur la force de ses armées, le courage des Français et les faveurs de la fortune. Elle ne redoutait que le caractère héroïque de la duchesse de Bretagne, et sa haine contre Charles VIII.

Dunois et le prince d'Orange avaient adopté les vues de la duchesse de Bourbon; ils ne négligèrent

aucun soin pour dissiper les préventions de la jeune princesse, et ils furent secondés par les Bretons, qui voyaient dans l'union de leur duchesse avec le roi la fin des maux de leur patrie.

Madame fournit au duc de Gueldre tous les moyens de recouvrer ses états envahis par l'Autriche, parvint à rallumer les feux de l'insurrection dans la Flandre, toujours si impatiente d'une domination étrangère, et entoura le roi des Romains d'embarras et de dangers.

Le sire d'Albret tenait toujours la ville de Nantes; mais détesté par la duchesse, abandonné par le roi d'Angleterre, par son ami le maréchal de Rieux, par sa sœur la comtesse de Laval, prêt à voir les Bretons l'assiéger par terre, et les Anglais remonter la Loire pour l'attaquer, il prit le parti de vendre à la France cette ville de Nantes, sa dernière ressource; la place fut livrée au duc de Bourbon, et la réunion de la Bretagne ne parut plus douteuse (1491).

Madame, toujours altière, fière et vindicative, avait été insensible aux supplications de tant de Français qui voyaient avec la peine la plus vive le duc d'Orléans passer les plus tristes jours dans une horrible prison. On avait appris avec indignation avec quelle dureté elle avait repoussé sa sœur Jeanne de France, qui, prosternée à ses pieds, la conjurait de lui rendre d'Orléans, son époux. Jeanne, désespérée, s'adressa au roi son frère; Charles l'embrassa avec affection, pleura avec elle, et lui pro-

mit la liberté du trop malheureux prince. Madame ne regarda l'émotion du monarque que comme un sentiment léger et fugitif que les jeux de la cour dissiperaient bientôt, et d'ailleurs elle ne voyait dans le duc d'Orléans délivré de ses fers qu'un ennemi terrible qui ne respirerait que pour la perdre. Elle ignorait quelles réflexions profondes l'âge et surtout l'infortune avaient inspirées au duc d'Orléans. Les revers, qui seuls, peut-être, peuvent donner des leçons salutaires aux puissants de la terre, avaient agi fortement sur son caractère; la violence de ses passions s'était calmée; et, au milieu des douleurs et des ennuis plus cruels encore de sa captivité, la sagesse et la magnanimité étaient descendues dans son âme, formée pour tant de vertus.

Charles VIII n'avait pas la force d'échapper à l'empire de la duchesse de Bourbon. Elle était pour lui une mère bien plus qu'une sœur; il craignait de blesser le cœur de celle qui avait défendu sa jeunesse contre tant d'ennemis, et il ne pouvait supporter la pensée des longues souffrances de son cousin d'Orléans. Il montre toute son anxiété à deux chambellans qu'il aimait, Cossé et Miollans. « Votre sœur, lui disent-ils, vous traite en enfant » bien plutôt qu'en roi. Elle n'a qu'un désir, celui » de dominer. Il est temps que vous montriez à la » France qu'elle a un monarque compatissant, gé» néreux, digne de gouverner le royaume. » Charles s'abandonne à leurs conseils. Il veut que d'Orléans ne doive qu'à lui sa liberté. Il feint une partie de

chasse, s'avance, peu accompagné, jusques au pont de Barangon, envoie Stuart d'Aubigny à la grosse tour de Bourges, lui ordonne de lui ramener d'Orléans. Le prince arrive, tombe aux pieds de son libérateur, est près de succomber à l'émotion qu'il éprouve; le roi le relève, l'embrasse plusieurs fois, le prie d'oublier le passé, et ne cesse de lui répéter : « Vous serez mon frère chéri. »

Madame apprend par la voie publique l'élargissement d'Orléans, et la manière dont le roi l'avait reçu. Elle voit le monarque près de lui échapper; son pouvoir va disparaître; sa disgrâce est peut-être prochaine : son agitation est extrême. Elle écrit au roi : « Veuillez rappeler les soins que » j'ai pris de votre enfance; n'ajoutez aucune foi » aux calomnies de mes ennemis; je suis prête à » vous rendre compte de l'administration de votre » royaume. » Le roi lui adresse la réponse la plus affectueuse : « Continuez, lui dit-il, de gouverner » l'état. » Il avait demandé au duc d'Orléans, devenu libre, sa parole d'honneur de se réconcilier avec le duc et la duchesse de Bourbon. D'Orléans et Bourbon ont une entrevue à La Flèche. Ils jurent sur les évangiles d'oublier le passé, de s'aimer mutuellement, de concourir de toutes leurs forces au maintien du trône et au bonheur des peuples. La bonne foi prononce le serment que l'honneur doit tenir; et l'on voit s'éteindre le feu de la guerre civile qui avait ravagé la France depuis l'avénement à la couronne de Philippe de Valois

Anne de Bretagne désespère du salut de ses états; elle écrit à Maximilien; elle lui parle de tous les dangers qui la menacent : impatient d'aller à son secours, il obtient de la diète un corps de douze mille lansquenets; il demande à l'empereur son père l'argent nécessaire pour payer ce corps d'armée : l'empereur avait amassé des trésors; mais, dominé par l'avarice, il ne donne à son fils que des bénédictions. Maximilien réclame des Flamands les 300,000 lys d'or qu'ils devaient lui compter : ils cèdent aux insinuations des agents de Madame; ils gardent les 300,000 lys pour faire la guerre à Maximilien.

Tous ceux qui entourent la duchesse de Bretagne sont gagnés par Madame : « Vous n'avez » plus qu'un asile, dit le prince d'Orange à la jeune » princesse; et cet asile est le trône de France. » La duchesse fait retentir des cris de sa douleur les voûtes de son château; le nom seul de Charles lui rappelle tous ses malheurs. « C'est lui, s'écrie-» t-elle, qui a été l'oppresseur de mon père; » c'est lui qui a fait couler tant de sang sur ces » campagnes couvertes de tombes et de ruines; » c'est lui qui a entouré mon enfance de tant de » périls : il veut encore me tromper; il ne me re-» cherche que pour m'accabler sous de nouveaux » outrages; et puis-je d'ailleurs disposer de ma » foi? Un serment sacré ne m'a-t-il pas unie au roi » des Romains? » On craint qu'elle ne s'échappe et ne s'enfuie par mer dans les Pays-Bas; le prince

d'Orange en informe Madame; des troupes françaises inondent la Bretagne; le vicomte de Rohan s'empare de tous les ports; La Trémouille investit Rennes, et le roi lui-même accourt à la tête de l'élite de ses guerriers.

La duchesse veut se défendre; mais on ne lui répond qu'en réclamant la paix. On lui montre tous les maux soûs lesquels vont périr les Bretons, qui lui sont si chers; elle fond en larmes et ne résiste plus.

Un acte solennel est dressé. « La princesse » cède au roi son duché et tous ses autres do» maines si elle meurt sans enfants de ce prince; » Charles VIII lui abandonne tous ses droits sur la » Bretagne s'il meurt avant elle et sans enfants; » elle ne pourra épouser, si elle devient veuve, » que le successeur du monarque ou l'héritier pré» somptif de la couronne; cet héritier présomptif » ne pourra aliéner le duché qu'en faveur du roi » régnant. »

On présente cet acte à la duchesse: sa résolution était prise; elle veut sauver sa patrie; elle signe sans hésiter, et se rend presque seule à Langeais, où était la cour de France.

Avec quelle joie Madame la présente à son frère! Les préventions de la duchesse s'évanouissent; sa haine s'éteint; son époux enchanté la conduit à Saint-Denis, où elle est couronnée avec pompe, et elle fait son entrée dans la capitale au milieu des acclamations d'un peuple enthousiasmé

des grâces, de la beauté, du courage et de la conduite héroïque d'une reine si jeune (1491).

Ce mémorable événement retentit dans toute l'Europe. « Quelle puissante monarchie que celle » de la France! s'écria Laurent de Médicis! Et si » elle vient à connaître ses forces, que deviendra » l'Italie? »

Maximilien désespéré remplit toutes les cours de ses plaintes amères; il dénonça Charles VIII comme un ravisseur, un parjure, un infracteur des lois divines et humaines; il demanda vengeance à toutes les nations : Henri VII et Ferdinand V, roi d'Espagne, embrassèrent sa querelle; les Flamands eux-mêmes, offensés de l'outrage fait à Marguerite, qu'ils avaient vue naître et dont ils avaient préparé l'union avec le roi de France, abandonnèrent leurs liaisons secrètes avec le gouvernement français, et se déclarèrent pour Maximilien; des sommes énormes furent données à l'avare roi d'Angleterre, et obtinrent son inaction; Ferdinand V réclama avec force le Roussillon et la Cerdagne. Louis XI avait acquis à titre d'engagement et au prix de 300,000 écus d'or ces provinces si nécessaires à la défense de la France, vers les Pyrénées orientales, ses remparts naturels. Deux cordeliers, l'un prédicateur du roi, et l'autre confesseur de la duchesse de Bourbon, furent gagnés par Ferdinand; ils troublèrent la conscience du roi et de sa sœur; ils remplirent leurs âmes de terreurs religieuses; les évêques de Lec-

toure et d'Alby conclurent avec la plus grande précipitation le traité dicté par les deux conseillers, ou plutôt par Ferdinand. Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, qui gouvernait le Roussilon, écrivit en vain au monarque les lettres les plus fortes : les habitants de Perpignan, qui avaient eu tant de peine à se soumettre à la France, désolés maintenant de changer de souverain, adressèrent en vain à Charles VIII les représentations les plus vives et les plus touchantes; la France entière accusa en vain d'une noire trahison et les deux moines et les deux évêques; le génie de la duchesse de Bourbon fut vaincu par d'absurdes idées superstitieuses; le traité fut ratifié; Ferdinand recouvra le Roussillon et la Cerdagne sans rendre les 300,000 écus d'or; on n'osa pas, en rendant l'Artois et la Franche-Comté, cédés comme dot de l'archiduchesse qu'on renvoyait, exiger la conservation de Lille, de Douai et d'Orchies, qui appartenaient à la couronne de France; et des actes honteux d'une indigne faiblesse terminèrent l'administration si étonnante et si audacieuse de la duchesse de Bourbon (1493).

Charles VIII n'était pas accessible à la crainte des ennemis de la France; mais il désirait plus que jamais l'exécution du vaste plan qu'il avait formé; il avait résolu d'écarter à tout prix tout ce qui pourrait s'opposer à ses projets, ou plutôt à l'objet de sa passion violente; héritier de la seconde branche de la maison d'Anjou, il voulait enlever

le royaume de Naples à Ferdinand, bâtard d'Aragon, passer ensuite dans la Grèce, briser le joug des chrétiens asservis par les Turcs, s'emparer de Constantinople, et rejeter les musulmans dans l'Asie mineure : son humeur belliqueuse l'empêchait de voir que le siècle de Louis-le-Jeune et de Philippe-Auguste était déjà bien loin, que l'esprit des croisades était évanoui, et que pour aller relever les étendards de l'Europe chrétienne sur les murs de l'antique Byzance, il aurait fallu l'épée d'Alexandre, ou de César, ou de Charlemagne; d'ailleurs le commencement de cette immense entreprise était fondé sur des droits qui n'étaient pas généralement reconnus. Le roi René avait donné la Provence et ses prétentions sur le royaume de Naples à son neveu Charles d'Anjou, comte du Maine; plusieurs grands personnages de Provence, réunis à un des hommes illustres qu'a produits la maison de Villeneuve, si célèbre dans ce comté, et particulièrement Palamède de Forbin, qui jouissait du plus grand crédit auprès du comte du Maine, l'avaient engagé à instituer Louis XI et ses successeurs ses héritiers universels. Louis XI, après la mort de ce prince, avait occupé la Provence, et en avait nommé gouverneur Palamède de Forbin : une sentence arbitrale avait confirmé les droits de Charles VIII; il avait réuni la Provence à la couronne par des lettres patentes solennelles; et René II, duc de Lorraine, ne contestait pas la validité du testament du comte d'Anjou.

« Mais, disait-il, le roi René, le père de ma mère, » n'a pu disposer ni de la Provence ni de Naples » en faveur de son neveu. Les femmes ont tou- » jours été aptes à succéder à ces états; ils étaient » à ma mère Yolande d'Anjou, ils ne doivent ap- » partenir qu'à moi. »

Si les réclamations du duc de Lorraine ne pouvaient pas arrêter le roi de France, son principal ministre Louis Malet, seigneur de Graville, aurait pu, par sa grande influence, suspendre au moins pendant long-temps la guerre d'Italie, à laquelle il était très-opposé; mais sa fortune éclatante avait excité l'envie. La duchesse de Bourbon était devenue jalouse du crédit qu'elle avait perdu et dont elle voyait jouir Graville : elle était parvenue à le rendre odieux au duc d'Orléans et même à la reine. Graville avait été disgracié, et le roi avait donné sa confiance à Étienne de Vesc et à Guillaume Briçonet. Ces nouveaux favoris crurent ne pouvoir conserver leurs places qu'en flattant les passions du jeune monarque : ils ne l'entretinrent que de la gloire qui l'attendait en Italie. Charles VIII prit des engagements secrets avec le prince de San-Severino, que Ferdinand avait banni du royaume de Naples.

Ludovic-Marie Sforce, fils du célèbre François et de Blanche Marie, fille naturelle de Philippe-Marie Visconti, et surnommé le More parce qu'il avait pris un mûrier pour devise, gouvernait le Milanais. Parvenu à être régent du duché sous le

nom de son neveu Jean-Galéas-Marie Sforce, et ne pouvant se contenter du second rang, il conçut le projet d'élever sa fille Blanche-Marie, âgée de douze ans, sur le trône impérial, et d'obtenir l'investiture du Milanais sous le prétexte que son frère aîné, le père du jeune duc, était né pendant que leur père commun, le fameux François, n'était encore qu'un simple particulier. Il donna à sa fille une dot de 500,000 ducats; Maximilien remplaça, au grand mécontentement des princes d'Allemagne, Marie de Bourgogne et Anne de Bretagne par la jeune Sforce, voulut que son nouveau mariage fût célébré avec une grande magnificence, et accorda à son beau-père l'investiture si désirée par Ludovic. Alphonse II, qui venait de remplacer sur le trône de Naples son père Ferdinand d'Aragon, et dont le jeune Jean-Galéas-Marie avait épousé la fille, demanda avec chaleur que le duché de Milan fût rendu à son gendre, l'héritier légitime de cette souveraineté. Il menaça Ludovic de ses armes; Ludovic irrité résolut la perte du beau-père de son neveu. Il connaissait les projets de Charles VIII; il forma la résolution infernale de les favoriser, d'en presser vivement l'exécution, de renverser Alphonse II par les armes des Français, de faire périr son neveu, et de disposer ensuite au gré de son ambition forcenée du sort de Charles VIII, que ses succès même devaient entraîner dans l'abîme; il écrivit à Charles; il le conjura de conquérir le royaume

de Naples, sur lequel il avait de si justes droits. « Vous trouverez, sire, dans l'Italie, dont vous » serez le sauveur, de l'argent, des troupes, des » ports de mer, des vaisseaux, des alliés fidèles. »

Charles se lia avec Ludovic par un traité secret; mais il prévoyait quel dégoût ses guerriers, même les plus braves, témoigneraient pour l'expédition lointaine qu'il brûlait du désir de commencer. Il imagina de donner à Lyon un tournoi magnifique; il y invita les nobles de son royaume et des pays voisins. Le concours fut immense; la présence des plus belles dames de France et leurs applaudissements ajoutèrent un grand charme au triomphe des vainqueurs. Les bals et les fêtes succédèrent aux joutes; le roi répandit de nombreux bienfaits; son affabilité fut extrême. Sûr d'avoir inspiré à tous les jeunes nobles réunis à Lyon l'ardeur la plus belliqueuse, il déclara à son conseil qu'il était prêt à passer les Alpes, et à s'emparer, les armes à la main, du royaume de Naples, usurpé dans le temps par un bâtard d'Aragon, et dont il était l'héritier légitime. Aucun des chevaliers français ne refusa de le suivre.

Le duc de Bourbon accourut de Moulins. « Ah! » sire, lui dit-il avec l'accent du dévouement le » plus affectueux et du plus noble patriotisme, » renoncez au projet qui vient de séduire votre » courage; voyez l'épuisement des finances du » royaume, les vœux du peuple pour la paix, la » fatigue de la nation, que tant de guerres ont ac-

» cablée, son aversion pour des expéditions loin» taines, que terminent presque toujours les re» vers les plus funestes. Si la fortune seconde votre » valeur, si vous montez sur le trône de Naples, » avec quelle jalousie et quelle inquiétude l'Italie » septentrionale et le reste de l'Europe ne ver» ront-ils pas vos triomphes et l'agrandissement » de votre puissance? Ne serez-vous pas obligé de » renoncer à une conquête nuisible, ou de vous » condamner à combattre toujours? Voyez votre » père; n'a-t-il pas, dans sa profonde politique, » toujours rejeté le pouvoir que lui offrait l'Italie? » L'amiral de Graville, qui, déchu de la plus haute faveur, avait conservé néanmoins l'influence attachée à un esprit élevé, parla au roi de la même manière que le duc de Bourbon. Le maréchal Desquerdes, ce Français si intrépide, si dévoué à sa patrie, et qui, dans sa simplicité chevaleresque, avait dit *qu'il consentait à passer sept ans en enfer, pourvu qu'il chassât les Anglais de Calais*, joignit ses remontrances à celles du duc de Bourbon et de l'amiral. « Si vous voulez faire la guerre, » sire, répéta-t-il plus d'une fois, attaquez les » Pays-Bas de Maximilien. » Toutes les représentations furent vaines; Charles VIII persista dans sa résolution : mais s'il n'écouta pas la voix de la sagesse, il fut fidèle à l'honneur. On lui proposa d'assurer la conquête de Naples, et même l'empire de l'Italie en s'emparant du Milanais, sur lequel le duc d'Orléans avait des droits. « J'ai signé

» un traité avec le duc de Milan, répondit-il; je » ne commencerai pas ma noble entreprise par » une trahison. » Il confia au duc de Bourbon la reine, le dauphin et le gouvernement du royaume, dont il le nomma lieutenant général; il voulut que le comte de Vendôme restât auprès de lui et commandât sous ses ordres; il laissa pour défendre la France mille barons ou chevaliers répandus dans les provinces, et prêts à monter à cheval à la tête des milices bourgeoises lorsque les circonstances le demanderaient. Toutes les troupes réglées du royaume devaient suivre le jeune monarque : elles montaient à vingt-six mille hommes et comprenaient six mille Suisses et quelques Allemands; elles étaient sous les ordres du duc d'Orléans, du comte de Montpensier, qui faisait les fonctions de connétable, de Louis de Vendôme, prince de La Roche-sur-Illon, du sire de La Trémouille, du maréchal de Gié, du maréchal de Rieux, de Stuart d'Aubigny, de Mathieu, surnommé le *grand bâtard de Bourbon*, de Charles de Bourbon, frère de Mathieu et vicomte de Lavedan, de Villeneuve et d'Antoine de La Ville-sur-Illon de Lorraine, sire de Domp-Julien, dont la femme était cousine germaine de la comtesse de Vendôme, et qui avait entièrement consacré ses grands talents militaires au service de la France et de Charles VIII, dont il était chambellan.

Le roi entre en campagne vers la fin de l'automne pour éviter les trop grandes et dangereuses

chaleurs de l'Italie; son armée passe les Alpes. Briçonet, ce lâche courtisan qui, pour conserver sa place de surintendant des finances, n'avait cessé de flatter la passion du monarque pour les conquêtes, et de lui déguiser la pénurie du trésor, est enfin forcé de lui dire que, malgré tous ses efforts, l'argent va manquer pour payer les troupes. Le roi voit d'abord avec effroi les suites de sa position; mais la duchesse de Savoie et la marquise de Montferrat mettent leurs pierreries en gage et fournissent des fonds. Le cardinal Julien de La Rovère, ennemi mortel d'Alexandre VI, et par conséquent du roi Alphonse II, l'allié d'Alexandre, se hâte d'arriver auprès du monarque. « Qui peut » vous inspirer, sire, lui dit-il, la crainte de man» quer d'argent en Italie? N'est-elle pas le pays le » plus riche de l'Europe? Tous les biens des vaincus » ne doivent-ils pas appartenir aux vainqueurs? » Charles, qui semble vouloir se dédommager par la fermeté de ses résolutions de la nullité dans laquelle sa sœur l'a tenu pendant si long-temps, jure de mourir plutôt que de renoncer à une entreprise commencée avec tant d'éclat.

Sa fougueuse intrépidité ne peut rien contre la nature : il tombe malade de la petite-vérole à Asti, sur les bords du Tanaro et dans le Montferrat. Le comte de Montpensier et les autres chefs ne parviennent qu'avec beaucoup de peine à empêcher l'armée, découragée par le danger du roi, de se débander honteusement. Le monarque guérit; Lu-

dovic vient le trouver. « Sire, lui dit-il, n'ayez aucune crainte sur le succès de votre expédition : elle sera glorieuse. Il n'y a en Italie que trois grandes puissances, *dont vous avez l'une, qui est Milan; l'autre ne bouge, qui sont les Vénitiens : ainsi vous n'avez affaire qu'à celle de Naples; et plusieurs de vos prédécesseurs nous ont battus que nous étions tous ensemble. Quand vous me voudrez croire, je vous aiderai à vous faire plus grand que ne fut jamais Charlemagne; et nous chasserons ce Turc hors de cet empire de Constantinople aisément quand vous aurez ce royaume de Naples.* »

Jusques à quel degré une folle ambition peut faire fouler aux pieds les devoirs les plus sacrés envers la patrie! Et d'un autre côté, quelle funeste position que celle d'un prince qui n'ose venger la justice et l'humanité outragées, dans la crainte de perdre un allié nécessaire!

Peu de jours après l'entrevue de Charles et de Ludovic, on apprend que le duc Jean-Galéas-Marie, renfermé dans le château de Pavie, est près de cesser de vivre. Ce jeune prince était fils de Bonne de Savoie, sœur de la mère de Charles, et par conséquent cousin germain du roi. Le monarque arrive dans Pavie. On avait préparé pour lui la plus belle maison de la ville; mais il va droit au château. Ludovic est forcé de l'introduire lui-même auprès du malheureux Sforce. Le prince,

étendu sur son lit de mort, tourne vers le monarque des yeux affaiblis qui implorent la pitié. Charles lui parle avec tendresse. La jeune épouse du mourant, la fille d'Alphonse II, échappe à ses gardes, s'élance dans la chambre de celui qu'elle adore, se précipite, les cheveux épars, aux genoux du monarque, les baigne de ses larmes. « Sauvez » mon mari, sire, s'écrie-t-elle hors d'elle-même, » sauvez mon enfant. » Le roi attendri la relève. « Protégez mon père, continue-t-elle; il n'a pas » mérité votre disgrâce; il se soumettra à toutes » les conditions que vous lui imposerez. » *La chose est trop avancée,* répond le roi. L'adroit Ludovic emmène promptement le monarque : le prince expire; on accuse Ludovic de l'avoir empoisonné. Charles donne des larmes au neveu de sa mère; mais il reste l'allié de Ludovic, et marche vers les Apennins.

Au moment où les Français vont s'engager dans les défilés de ces hautes montagnes, les vivres manquent à l'avant-garde. Si les Italiens avaient voulu défendre leur patrie, profiter de l'avantage des gorges étroites et des routes difficiles de ces monts escarpés, rompre les chemins et enlever les convois, l'armée française aurait été perdue; mais l'effroi précède les armes du roi de France. La république de Florence était liguée avec le pape et le roi de Naples. Montpensier attaque la forteresse de *Fivisano*, qui appartenait à cette république, l'emporte d'assaut, fait passer au fil de l'épée la

garnison et presque tous les habitants, et la consternation redouble parmi la plupart de ceux qui auraient voulu pouvoir défendre l'Italie.

Charles ordonne à Montpensier de s'emparer de la forteresse de Sarzane, située sur des rochers, et regardée comme imprenable. Pierre des Ursins, général de Florence, accourt avec un détachement de son armée pour se jeter dans la place; Montpensier le bat, investit la forteresse, et va donner le signal de l'assaut lorsqu'on voit arriver au camp, sur la foi d'un sauf-conduit, Pierre de Médicis, fils de ce brave et illustre Laurent qui avait si bien mérité le nom glorieux de *père des Muses*.

Indigne de l'autorité suprême dont il avait hérité et de l'honneur d'être le premier magistrat d'un peuple libre et courageux, Pierre ne se présente qu'en tremblant devant le roi de France et ses chevaliers, demande la paix en suppliant, se soumet honteusement à toutes les conditions qu'on veut lui imposer, et remet au monarque, qui doit les garder jusques à la fin de la guerre, Sarzane et quatre autres villes frontières de la république dont il est le lâche représentant. Les Florentins, indignés de ce traité, se soulèvent contre Pierre de Médicis, l'obligent à sortir de leur ville avec ses frères, démolissent leurs maisons, et les déclarent proscrits. Quel désordre cependant suit cette nouvelle révolution! Charles VIII, saisissant le moment où la ville en tumulte ne peut lui opposer aucune

résistance, entre en conquérant dans Florence agitée. Ses soldats n'y commettent que trop d'hostilités; et la fameuse bibliothèque réunie avec tant de soin par Laurent de Médicis, et que l'on regardait comme la plus riche du monde, est perdue pour l'Europe.

Charles dès le lendemain va à Pise. La noblesse et le peuple lui demandent à grands cris de les délivrer du joug des Florentins, prennent sa réponse pour un consentement, chassent les commissaires de Florence, effacent les armoiries de cette république, et font retentir les airs de *Vive la liberté!* Les Florentins, frappés de la perte de Pise, envoient des députés à Charles pour traiter avec lui. Le monarque revient à Florence. Ses ministres remettent aux députés un acte qui contient les conditions exigées par le roi. Les députés frémissent d'indignation. Pierre Capponi, un de ces fiers républicains, prend l'acte et le déchire en présence du monarque. Les ministres profèrent les plus grandes menaces. *Vous battrez du tambour,* leur répond Capponi en sortant de la salle, *et nous sonnerons nos cloches.* Charles VIII, qui ne veut pas être retardé dans son expédition, consent à ne demander que 100,000 écus : les Florentins les donnent, et Charles VIII prend la route de Rome.

La chaire des successeurs des apôtres était souillée depuis deux ans par cet Alexandre VI (Rodrigue Borgia) qui réunissait au génie de l'intrigue et aux mœurs les plus dissolues la scéléra-

tesse des plus grands coupables. Une grande partie de l'Europe demandait qu'on ne laissât pas plus long-temps sur son front déshonoré la tiare, qu'il avait achetée. Il avait d'abord invité Charles VIII à conquérir le royaume de Naples; et ensuite, ligué avec le roi Alphonse, qui s'était engagé à lui faire hommage de sa couronne, et avait donné des établissements considérables à deux enfants qu'il avait eus de sa concubine Vanozia, il avait négocié dans toutes les cours et même dans le divan de Bajazet pour susciter des ennemis au roi de France.

Il apprend que Charles s'avance vers Rome; il le menace de lancer contre lui les foudres de l'Église. « J'ai fait vœu, dit Charles, d'aller visiter » le tombeau des saints apôtres; dites au pape que » je l'accomplirai. » Les portes de Rome s'ouvrent devant le monarque; le roi entre au commencement du mois de décembre dans la capitale du monde chrétien; ses soldats portent des flambeaux; les maisons sont illuminées; le peuple pousse des cris de joie; les troupes françaises s'emparent des postes, et dès le lendemain Charles VIII exerce dans Rome conquise tous les actes de la souveraineté.

Alexandre VI, renfermé dans le château Saint-Ange, se voit près d'un abime: il n'éprouve aucun remords, mais la terreur le saisit; il croit entendre l'Europe entière lui reprocher ses crimes, et demander au vainqueur la convocation d'un concile

qui juge, dépose et peut-être condamne à la mort le pape qui profane la croix de Jésus. Il rappelle cependant son audace, secoue ses craintes, s'élève au-dessus du péril, connaît l'ambition de Briçonet, s'adresse à lui, fait briller à ses yeux le chapeau de cardinal, et le séduit.

Le conseil du roi s'assemble; Briçonet exerce avec adresse toute son influence. « Sa majesté, dit » le conseil, doit éviter un éclat qui ne serait qu'un » grand scandale. La déposition du pape pourrait » causer un schisme dont les suites seraient plus » funestes que l'impunité de ses forfaits. » Le roi adopte l'avis de son conseil, et dicte au pontife suprême des conditions qu'Alexandre s'empresse d'accepter. « Alexandre VI s'unira au roi de France » pour la conquête de Naples; quatre villes de ses » états seront remises au monarque jusques après » la fin de l'expédition; les cardinaux qui se sont » déclarés pour la France ne seront jamais in- » quiétés. André Paléologue, *despote* de Romanie, » et dernier héritier de l'empire grec de Constanti- » nople, avait cédé tous ses droits à Charles VIII. » Le pape remettra le sultan Zizim entre les mains » de Charles, qui en disposera pour le bien de la » chrétienté. Le cardinal César Borgia, fils naturel » du pape, restera en otage auprès de Charles VIII, » et le roi de France rendra solennellement au sou- » verain pontife l'obédience filiale. »

Alexandre sort radieux du château Saint-Ange, remet les quatre places, nomme Briçonet cardinal,

et livre le sultan. Zizim meurt quatre jours après, empoisonné, dit-on, par les ordres d'Alexandre, qui pour ce crime reçoit de Bajazet trois cent mille écus.

(1495) Le bruit de l'orage qui gronde vers Rome, et menace le royaume de Naples, suffit pour ébranler le trône d'Alphonse II. Complice des vexations de son père ainsi que de l'horrible assassinat des vingt-quatre barons invités à un banquet perfide, et exécré des Napolitains, il sent trop tard que l'affection des peuples peut seule garantir les couronnes. Tout son courage l'abandonne; il abdique la couronne en faveur de son fils Ferdinand II, dont la nation chérissait les vertus, et va ensevelir dans un cloître de Sicile sa honte et ses tardifs remords. Ferdinand ne désespère pas du salut de l'état. Son courage et ses talents égalaient ses vertus. C'était lui qui avait voulu engager Alexandre à défendre sa capitale contre les Français, qui avait refusé un sauf-conduit, et s'était retiré fièrement à la tête de sa petite troupe, et à la vue des guerriers de Charles VIII. Il veut défendre vaillamment le royaume abandonné par son père, rassemble son armée, la conduit en capitaine habile, va camper à San-Germano, y choisit un position excellente, et se dispose à livrer bataille à Charles VIII; mais la terreur du nom français est extrême; à peine les Napolitains voient-ils paraître les étendards de l'avant-garde française qu'ils s'enfuient et se dispersent. Les forteresses

ouvrent leurs portes à de simples détachements. Ferdinand II court en vain de ville en ville pour en rassurer lès habitants; aveuglés par la frayeur, ils volent au-devant de leurs fers. Repoussé de poste en poste par les défections successives de ses sujets, il arrive à Naples, la trouve dans la plus grande confusion, appelle le peuple sur la plus grande place, et lui dit avec force : « Je prends à témoin » Dieu et ceux de vous qui ont pu me connaître » que je n'ai jamais ambitionné le trône que pour » regagner vos cœurs par une conduite opposée » à celle de mon père et de mon aïeul. Je me sens » assez de courage pour terminer ma vie par une » mort digne d'un roi; mais je ne veux pas faire ré» pandre des flots de sang pour moi. Je cède à la » fortune, et je dépose un sceptre que je n'avais » accepté que pour faire des heureux. Je vous » exhorte à traiter avec la France; et afin que vous » le puissiez sans honte, je vous rends les serments » que vous m'avez prêtés. Je vous souhaite beau» coup de bonheur sous votre nouveau souverain. » Si l'orgueil du conquérant vous rend son joug » insupportable, et vous fait regretter votre souve» rain légitime, je ne serai pas loin, et vous me » trouverez disposé à répandre pour vous jusques » à la dernière goutte de mon sang. Si, au con» traire, vous vivez en paix sous ses lois, ne crai» gnez pas que je trouble jamais votre repos : je » me consolerai dans ma retraite par l'idée de votre » bonheur. Tout exilé que je vais être, je suppor-

» terai ma disgrâce avec moins d'amertume si vous
» confessez que depuis que je respire je n'ai of-
» fensé personne, que j'ai cherché tous les moyens
» de vous rendre heureux, et qu'enfin ce ne sont
» pas mes fautes qui m'ont précipité du trône. »

Les Napolitains, profondément émus, ne lui répondent que par leurs larmes; la populace se jette sur quelques appartements du palais, et les pille; Ferdinand la dissipe, descend sur le port, choisit les vaisseaux qu'il veut emmener, ordonne qu'on brûle les autres, va au Château-Neuf, voit que les Allemands qui en composent la garnison veulent le livrer aux Français, leur abandonne les meubles du château, s'échappe par une porte secrète, et se rend à l'île d'Ischia. L'officier auquel il avait confié le commandement du fort déclare qu'il ne recevra que le prince et un second; Ferdinand accepte la condition, entre dans le fort, se jette sur le perfide gouverneur, le renverse, le foule aux pieds, à la vue de la garnison immobile d'étonnement, et se rend maître de la place.

Charles entre dans Naples sans éprouver aucune résistance; le royaume se soumet à l'exemple de la capitale; le gouverneur du Château-Neuf, craignant d'être trahi par les Allemands, qui avaient voulu livrer Ferdinand II à ses ennemis, s'échappe comme ce prince. Frédéric, fils de Ferdinand I et oncle de Ferdinand II, commandait dans le château de l'OEuf; il soutient plusieurs attaques avec courage : élevé à la cour de Louis XI, il avait

conservé plusieurs amis parmi les Français; il parvient par leur moyen à ouvrir une négociation avec des commissaires de Charles VIII; il offre au nom de Ferdinand II la cession du royaume, à condition que son neveu ait le duché de Calabre et le titre de premier baron du royaume, les commissaires proposent des terres considérables en France à la place du duché; Frédéric refuse, et se retire en Sicile avec Ferdinand II.

Charles trouve dans les châteaux de Naples des trésors immenses ramassés par Ferdinand Ier et par Alphonse : ces deux princes, aussi avares que cruels, y avaient réuni, suivant des auteurs contemporains, plus de pierreries, de bijoux, de vaisselle d'or et d'argent et de meubles somptueux que les maisons du roi de France, du duc d'Orléans et du duc de Bourbon n'en renfermaient à cette époque.

Charles abandonne aux guerriers qui l'ont suivi, non-seulement l'argent de ces trésors, mais les vaisseaux et tous les magasins de vivres et de munitions de guerre; il dispose en faveur de ses courtisans et des chefs de son armée de presque tous les domaines et des grandes charges de la couronne; il leur donne des duchés, des principautés, des comtés, des baronnies, des villes avec leurs territoires; il érige en archiduché la ville de Sessa en faveur du comte de Montpensier, qu'il nomme vice-roi du royaume. Mais au milieu des tournois, des bals et des fêtes qui se succèdent,

il ne cesse de méditer la conquête de cet empire d'Orient que lui a cédé l'héritier des Paléologue. Le célèbre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, doit être un des principaux chefs de la nouvelle croisade : les Grecs n'attendent qu'un signal du roi de France pour s'insurger, prendre les armes et massacrer les musulmans ; Bajazet lui-même, étonné de la rapidité si extraordinaire des conquêtes de Charles, a des craintes pour Constantinople, ordonne qu'on prépare sa flotte, et, redoutant les coups de la fortune, paraît vouloir se préparer une retraite en Asie.

Charles, en attendant de s'asseoir sur le trône de l'Orient, se fait couronner à Naples; la cérémonie est des plus pompeuses : Charles paraît sur un cheval superbement harnaché; il porte les habits impériaux ; un diadème d'or est sur sa tête ; un globe d'or et un sceptre magnifique sont dans ses mains; les premiers magistrats portent le dais qui s'élève au-dessus de lui; le comte de Montpensier, Louis de Vendôme, les généraux français, les grands de Naples et l'armée française victorieuse le précèdent ou le suivent. Arrivé à l'église de Saint-Janvier, il jure sur l'Évangile de conserver les droits des Napolitains; il diminue les impôts de 200,000 ducats.

Mais les chevaliers français traitaient les Napolitains avec trop de hauteur, les cérémonies religieuses avec trop peu de respect, les Napolitaines avec trop peu de réserve; la nation s'était familia-

risée avec les armes françaises; les craintes s'étaient dissipées; le mécontentement des nobles, du clergé et du peuple avait succédé à ces craintes.

Charles était bien loin de se douter de ce grand changement; Commines fut un des premiers qui conçut une méfiance salutaire : le roi l'avait envoyé à Venise pour surveiller le sénat de cette république, mal disposée en faveur des Français; il découvrit tout ce qui se tramait contre ses compatriotes, et se hâta d'en instruire son souverain. L'Italie entière allait s'ébranler; Ludovic Sforce voulait exterminer les Français, dont il n'avait plus besoin, et dont il redoutait la puissance et le voisinage; la république de Venise, alarmée pour les provinces qui lui étaient soumises et même pour son existence, se ligue avec Ludovic; Alexandre VI, qui croit toujours entendre la voix accusatrice de l'Europe et voir Charles VIII prêt à le livrer à un concile sévère, se joint aux Vénitiens et au duc de Milan; et l'exemple de ces trois puissances entraîne les états subalternes de l'Italie.

L'empereur Maximilien et le roi d'Aragon voient avec joie se former cette coalition contre un monarque dont ils jalousent et craignent les succès; ils l'encouragent par leurs promesses; ils s'engagent à le seconder par tous leurs efforts.

Le roi apprend que des armées ennemies vont se rassembler dans la Lombardie, garder les défilés des Apennins, border les rives du Pô, interdire aux Français tout retour dans leur patrie : il

ne comptait plus que dix-huit mille hommes sous ses étendards; les autres soldats formaient les garnisons des villes de la Romagne et de la Toscane qu'on lui avait livrées ; il suspend l'exécution de son grand projet sur Constantinople; mais, bien loin d'y renoncer, il charge le comte de Montpensier de la conservation du royaume de Naples, et se résout à aller en France chercher des troupes assez nombreuses pour résister à la ligue européenne et faire valoir sur le trône des Grecs les droits que Paléologue lui a donnés : il connaît le courage de sa nation; il ne doute pas qu'il ne surmonte aisément les obstacles que veulent lui opposer les souverains qui l'ont trahi, et que, l'épée à la main, il ne s'ouvre facilement une route glorieuse au milieu de leurs rangs conjurés : il partage donc avec le comte de Montpensier les forces qui lui restent ; il lui laisse cinq cents lances françaises, ou deux mille cinq cents chevaux, deux mille cinq cents fantassins gascons, deux mille cinq cents Suisses; et l'expérience funeste qu'il vient de faire n'ayant pas pu diminuer cette confiance extrême qui prouve bien plus sa loyauté que sa sagesse, il ajoute à ces guerriers cinq cents lances italiennes commandées par Fabrice et Prosper Colonne, qu'il a comblés de biens et d'honneurs.

Toutes les fois d'ailleurs qu'il paraît en public il est accueilli par les applaudissements les plus vifs de la multitude : trompé par ces témoignages d'affection, il croit s'être attaché pour toujours le



peuple que l'on regardait comme le plus inconstant de l'Italie ; et il ne peut soupçonner la haine et la vengeance qui s'allument contre les Français dans les cœurs des Napolitains : indignés du mépris avec lequel les guerriers français traitent ceux de leur patrie, irrités de l'affectation avec laquelle ces guerriers, aussi légers et aussi présomptueux que braves, vantent leurs succès non-seulement sur les champs de bataille, mais encore auprès des belles Napolitaines, ils n'attendent que le départ du monarque abusé pour secouer le joug qui leur est devenu insupportable.

Le roi d'Espagne Ferdinand V entre cependant dans la France méridionale : la prévoyance du duc de Bourbon y avait envoyé le seigneur de Saint-André et le sire de La Roche-Aimon, ses lieutenants en Languedoc : ces deux généraux prennent en dix heures de temps la forte place de Salses en présence de l'armée ennemie, très-supérieure en nombre, et de Ferdinand V, dont cette victoire paralyse tous les efforts.

Le duc d'Orléans était malade à Asti, d'une fièvre quarte qui ne lui avait pas permis de suivre le roi dans l'Italie méridionale : les Italiens, qui, peu de temps auparavant, n'osaient soutenir les regards des Français, le bravent et le menacent ; il prenait le titre de duc de Milan à cause des droits qu'il tenait de sa grand-mère Valentine ; Ludovic le fait sommer par un héraut de renoncer à ce titre et de lui livrer la ville d'Asti.

D'Orléans demande du secours au duc de Bourbon : les nobles du Dauphiné et de plusieurs autres provinces accourent auprès de lui, veulent servir à leurs dépens, et forment bientôt une armée de près de dix mille hommes.

Le roi lui écrivit de se porter sur le Tésin; mais au lieu d'exécuter un ordre si nécessaire au salut de l'armée royale, il n'écoute que son ressentiment contre Ludovic, surprend Novarre, en assiége la citadelle, diffère d'aller à Milan, dont les habitants, fatigués de la tyrannie de Ludovic, désirent ardemment sa présence; et, bientôt assiégé par Sforce dans cette citadelle qu'il vient de prendre, est réduit aux plus fâcheuses extrémités.

Le pape s'était enfui à l'approche de Charles. Le roi de France refuse de punir les Romains de la trahison de leur souverain. Il va à Pise, y prolonge trop son séjour, est long-temps arrêté dans le passage des Apennins, qu'il ne peut faire traverser à sa grosse artillerie qu'en surmontant de grandes difficultés; et, persuadé par le souvenir de la rapidité de sa marche triomphale vers Milan, Florence, Rome et Naples, que rien ne peut résister au plus petit nombre de Français, il ne craint pas d'affaiblir sa petite armée en envoyant un détachement de ses soldats pour surprendre la ville de Gênes.

Il apprend cependant, en descedant vers le Taro, les fautes déplorables du duc d'Orléans; et il voit sur la rive gauche de la rivière une armée forte de

trente-cinq mille hommes, et composée de l'élite des guerriers de l'Italie. Il faut qu'il repasse les Apennins, se retire vers Naples, erre, pour ainsi dire, en fugitif au milieu de dangers sans cesse renaissants, ou qu'avec sept mille hommes, épuisés de fatigue, il écrase et disperse cette puissante armée des confédérés. Charles se montre digne de commander à des Français. La plus noble audace respire dans ses regards; ils remplissent ses soldats d'ardeur et d'enthousiasme. Tous jurent d'être vainqueurs ou de périr avec gloire.

Charles se place au corps de bataille; autour de lui sont les neuf preux choisis parmi les plus braves de l'armée. A leur tête est le grand bâtard de Bourbon.

Le marquis de Mantoue, généralissime des confédérés, ne doutait pas que la mort des agresseurs de l'Italie ne vengeât sa patrie; mais il voulait faire le roi prisonnier. Le marquis de Mantoue envoie un héraut à Charles VIII. Ce héraut était un espion qui devait reconnaître la taille, les habits, l'armure et le poste du monarque. L'attention avec laquelle il examine le roi le rend suspect. Les neuf preux se hâtent de prendre des habits et des armes semblables à ceux du chef de leur patrie, pour lequel ils sont prêts à sacrifier leur vie.

Le marquis de Mantoue passe le Taro. Charles faisait des chevaliers selon l'ancien usage des monarques français. Mathieu de Bourbon accourt vers lui : « Avancez, sire, lui crie-t-il; il n'est plus

» temps de faire des chevaliers, voilà l'ennemi. » Le roi marche vers le marquis; il combat au premier rang avec fureur. La terre est couverte de lances rompues, de cavaliers tués, de chevaux morts ou renversés : l'épée et la hache succèdent à la lance. Le roi, enveloppé pendant quelque temps, se dégage du milieu des ennemis qui brûlent de le prendre. Ses preux secondent admirablement sa valeur. Les confédérés ne peuvent plus résister à la furie française; ils reculent et prennent la fuite. Mathieu de Bourbon, qui veut poursuivre le général des Vénitiens, est emporté par son cheval au milieu d'un escadron ennemi, renversé, meurtri de coups et forcé de se rendre. Le roi était resté presque seul sur le champ de bataille. Ses preux, dans l'ivresse de la victoire, s'étaient abandonnés à la poursuite des vaincus. Une compagnie d'hommes d'armes du comte de Cajazze, général des Milanais, cherchait à se sauver. Elle aperçoit le roi presque seul; elle se précipite sur le monarque. Charles se défend avec la plus rare intrépidité. Des hommes d'armes français accourent au secours de leur roi. Il se dégage, et, laissant sur le champ de bataille plus de trois mille cadavres des ennemis, il rejoint son armée victorieuse, qui le reçoit avec transport.

Peu de Français avaient perdu la vie. Le bâtard de Bourbon venait d'échapper à ceux qui l'avaient pris. Le roi gagne le comté d'Asti; mais il y apprend que le duc d'Orléans, bloqué dans Novarre, est à

la veille de périr de faim avec ses troupes, et que les confédérés ont reçu d'Allemagne un de douze mille lansquenets. L'armée française s'approche de Verceil; elle campe sous les murs de la ville dans un terrain que de grandes pluies avaient rendu fangeux. Le comte de Vendôme accourt de France pour partager les périls et la gloire des Français. A peine est-il arrivé sous la tente qu'il tombe victime des maladies qui règnent dans le camp. C'était, disent les historiens contemporains, *l'escarboucle des princes de son temps, en beauté, valeur, bonté, humanité, sagesse, douceur et bénignité.* Près de mourir, il écrit au roi la lettre la plus touchante : *Mon cher seigneur, je vous dis adieu en vous recommandant trois choses principalement après ma mort : premièrement ma pauvre âme, ma très-bonne amie et loyale femme, et mes pauvres enfants, lesquels demeurent veuve et orphelins; si vous supplie, en faveur d'amour et d'équité, qu'il vous plaise être leur mari et père, ou du moins leur vrai seigneur, garde et protecteur, tant de leur corps que de leurs biens, en laquelle garde et protection, pour d'ici en avant, je les remets entièrement pour la bonne fiance que j'y ai.* Il adresse aussi ses vœux pour sa compagne et ses enfants qui lui étaient si chers à plusieurs de ceux qu'il aimait, et particulièrement au sire de Domp-Jullien (Antoine de La Ville-sur-Illon), qui avait épousé Claudine de Beauvau, cousine germaine de sa mère, et qui était resté dans le royaume de Na-

ples avec le comte de Montpensier. Sa mort inspire les plus vifs regrets à l'armée.

Vingt mille Suisses, d'une valeur éprouvée, viennent joindre Charles VIII. L'armée attend avec impatience une grande bataille, de nouveaux succès, une nouvelle gloire. On ne comprend pas comment Charles VIII, avec son audace et sa vivacité, refuse de donner cette bataille si désirée, et que la plus sage politique paraissait commander. Il préfère de traiter avec le perfide Ludovic. Le duc d'Orléans, sorti de Novarre avec ses troupes en vertu de ce traité qui indigne l'armée, le blâme sans ménagement. Les Suisses, qui avaient compté sur le combat, la victoire et les dépouilles de la Lombardie, se mutinent, demandent une solde extraordinaire, réclament un grand dédommagement de l'immense butin qui leur échappe, et, montrant combien il est dangereux de mettre le salut de l'état à la merci d'étrangers, menacent d'arrêter le roi et d'en exiger une forte rançon.

Charles VIII se sauve à Trino; mais il est obligé de donner 500,000 livres pour racheter deux de ses ministres qui s'étaient laissé prendre, et qu'on avait conduits dans les montagnes de l'Helvétie.

Le roi arrive enfin à Lyon après une campagne de quatorze mois; il ordonne à ses ministres d'envoyer au comte de Montpensier des vaisseaux, des troupes, des vivres et de l'argent; mais, aussi léger que brave, il ne demande aucun compte des

ordres qu'il a donnés. Et combien de nouveaux malheurs la France va devoir à la coupable hardiesse de ses ministres, qui, connaissant le caractère du monarque, assurés de son excessive indulgence comme de son inapplication, et croyant n'avoir rien à craindre d'états-généraux dont les convocations n'étaient pas régulièrement périodiques, vont éluder les ordres les plus nécessaires à la conservation de tant de valeureux Français !

Le comte de Montpensier avait gagné à vingt-deux ans deux combats contre les Bourguignons.

Il avait acquis en Flandre, en Bretagne et dans le midi de la France, la réputation d'un des généraux les plus habiles et les plus intrépides; mais il manquait de cette activité si indispensable à la guerre. Il était, dit Commines, *bon chevalier et hardi, mais peu sage; il ne se levait qu'il ne fût midi.*

On distinguait parmi les chefs qui commandaient sous ses ordres dans l'Italie méridionale le sire de Domp-Jullien, auquel le roi avait donné le duché de Mont-Saint-Ange, dont un fils du roi Ferdinand Ier avait porté le titre, Stuart d'Aubigny, connétable de Naples, Etienne de Vesc, devenu duc de Nole, gouverneur de Gaëte, surintendant des finances, et grand chambellan du royaume conquis, Robert de Lénoncourt, George de Sully et Claude de Rabodange. Les soldats par leur valeur étaient dignes de leurs chefs et de la gloire militaire de la France.

Ferdinand II, à la tête de vieilles troupes espagnoles venues à son secours sous les ordres du fameux Gonsalve de Cordoue, avait quitté la Sicile et débarqué dans la Calabre, dont les habitants l'avaient accueilli avec transport. Stuart d'Aubigny l'avait attaqué dans la plaine de Seminara. L'impétuosité française l'avait emporté sur l'expérience de Gonsalve; il avait été entièrement défait. Ferdinand II avait combattu avec une valeur héroïque; il n'avait dû son salut qu'au dévouement de Jean de Capoue, qui le força à prendre son cheval, et reçut ensuite une mort glorieuse.

Ferdinand, loin d'être abattu par ce revers, réunit aux vaisseaux qui lui appartenaient ceux qui avaient amené les troupes espagnoles en Sicile, et, à la tête de quatre-vingts bâtiments, parut devant Naples, où il avait des intelligences. Le comte de Montpensier distribua ses troupes de manière à contenir les Napolitains qui devaient prendre les armes pour Ferdinand. Ce prince débarqua néanmoins très-près de la capitale, à l'embouchure du Sebeto. Montpensier sortit de la ville pour le combattre; mais à peine eut-il dépassé les portes de Naples que le son des cloches et les cris de joie des habitants lui apprirent qu'on proclamait Ferdinand II. Il ne put que gagner par un long circuit le Château-Neuf, qu'il avait laissé sans garnison.

Ferdinand entra dans la ville en triomphe; les Napolitains sous les armes établirent des barrières

dans toutes les rues qui aboutissaient au Château-Neuf; en vain Montpensier tente plusieurs fois de les détruire. On lui annonça qu'Averse, Capoue et la moitié du royaume venaient de suivre l'exemple de la capitale; il n'en résolut pas moins de défendre le Château-Neuf; mais les immenses provisions que ce château renfermait avaient été vendues par les courtisans auxquels Charles VIII les avait données. Montpensier ne put faire subsister ses troupes qu'en faisant des courses dans les campagnes voisines, et en y fortifiant des postes. Le marquis de Pescaire fut tué en attaquant le Château-Neuf; mais Prosper et Fabrice Colonne, que Charles VIII avait comblés de tant de biens, passèrent dans le camp de Ferdinand avec leurs compagnies d'hommes d'armes: plusieurs autres désertions suivirent celle des Colonne. Deux mille hommes arrivant de Provence sur plusieurs bâtiments, avec des munitions de guerre et de bouche, n'osèrent pas attaquer la flotte de Ferdinand, qu'ils crurent défendue par une armée, et se retirèrent à Livourne. Montpensier fut pendant trois mois en proie à tous les besoins et aux maladies contagieuses. Sa constance admirable ne pouvant pas résister plus long-temps à des maux si affreux, il consentit à capituler; il promit de rendre la forteresse, et de se retirer lui et les siens en Provence, s'il n'était secouru dans l'espace de trente jours,

D'Aubigny était malade; le jeune Persy, qui avait eu une très-grande part à la victoire de Seminara,

rassembla les troupes de d'Aubigny, prit la route de Naples avec un convoi, rencontra auprès du lac Pizzolo l'armée ennemie, bien supérieure à la sienne, l'attaqua et la dispersa en moins d'une heure. Ferdinand, accablé par cette défaite, allait évacuer sa capitale; les Napolitains entourèrent Ferdinand : « Ne nous abandonnez pas au ressen» timent des Français, s'écrièrent-ils; nos biens et » nos vies sont à vous. » Ferdinand, soutenu de ces Napolitains, qu'anime une sorte de désespoir, manœuvra avec habileté, ferma tous les passages au victorieux Persy, et le contraignit à se retirer à Nole avec son convoi.

Les trente jours cependant étaient expirés : quel parti honteux va prendre Montpensier! que sa conduite va être indigne du descendant de saint Louis, le plus loyal des rois! Il viole la foi qu'il a donnée, laisse trois cents hommes dans le Château-Neuf, s'embarque avec deux mille cinq cents hommes, et se réfugie à Salerne. Les lois militaires autorisaient Ferdinand II à faire donner la mort aux otages abandonnés par Montpensier. De quel éclat la mauvaise foi du général français va rehausser la gloire du prince d'Aragon! Ferdinand fait grâce aux otages.

Montpensier rétablit à Salerne les forces de ses soldats, va joindre Persy à Nole, se trouve à la tête de cinq à six mille hommes, et ne craint pas de tenir la campagne contre les troupes de Ferdinand et contre celles du pape. Réduit à ne subsis-

ter que l'épée à la main, il prend Ariano et San-Severino; mais, lorsque les vivres qu'il a trouvés dans ces deux places sont épuisés, sa situation est de nouveau affreuse.

Les Français seuls, à son exemple, bravent les fatigues et la disette; les Suisses éclatent en murmures; Montpensier est obligé de leur abandonner le pillage des campagnes et des petites villes; les peuples ne voient plus dans les Français que des brigands odieux.

Ferdinand cependant est contraint de reculer devant Montpensier. Domp-Jullien à Mont-Saint-Ange, d'Aubigny dans la Calabre, Gratien des Guerres dans l'Abruzze, George de Sully à Tarente voient leurs généreux efforts couronnés de succès. Ferdinand, persuadé que les secours les plus légers peuvent rendre de nouveau Montpensier maître du royaume, offre aux Français des sommes considérables, un tribut annuel de 50,000 ducats, et la ville de Tarente. Charles VIII ou son conseil ne daignent pas répondre à ces propositions; et, ce qu'on ne peut croire malgré les assertions de plusieurs historiens, les commandants des places de la Toscane qui appartiennent encore à Charles VIII souillent le nom français, sont assez vils pour vendre ces villes aux Génois, aux Pisantins, aux Lucquois; les troupes françaises ne peuvent plus arriver à Naples que par mer; et l'infâme trahison de ces commandants reste impunie.

Montpensier reçoit un corps de troupes italiennes de Virgile des Ursins, ennemi mortel des Colonne, et l'un des chefs les plus célèbres de ces *Condottieri* ou guerriers que leurs commandants louent tantôt à un souverain et tantôt à un autre prince. Mais Ferdinand obtient une flotte et une armée de la riche république de Venise, à laquelle il cède Otrante, Brindes, Trani, Monopoli et Pulignano.

Montpensier, n'ayant plus ni argent pour payer ses troupes ni munitions pour les nourrir, prend le parti de porter ses armes dans la fertile Capitanate, où Domp-Jullien n'avait cessé de se distinguer par d'éclatants faits d'armes. On conduisait tous les printemps dans cette Capitanate une quantité immense de bestiaux des autres provinces du royaume. Les rois de Naples percevaient sur ces bestiaux une contribution de plus de 80,000 ducats. Montpensier, voulant s'emparer de cette contribution, déroba habilement une marche à l'ennemi, et se saisit des principaux postes de la Capitanate. Ferdinand était à Foggia : il détacha ses troupes légères; elles lui amenèrent soixante mille têtes de bétail. Montpensier marcha vers Ferdinand, présenta en vain la bataille à ce jeune prince, prit une grande partie des bestiaux enlevés par les troupes légères napolitaines mais les perdit en se retirant, et, désespérant du succès de la guerre s'il n'était promptement se

couru, envoya Étienne de Vesc auprès de Charles VIII (1495).

Étienne de Vesc trouva le roi à Lyon : le monarque était uniquement occupé de tournois, de joutes, de fêtes et de bals. « Sire, à quatre cents » lieues de votre royaume, lui dit de Vesc, vos » guerriers répandent tous les jours leur sang » pour défendre votre conquête. Leur valeur et » leur constance égalent seules leurs fatigues et » leur misère : ils vont périr si vous ne les se» courez. » Charles VIII, comme réveillé d'un profond sommeil, honteux de sa funeste négligence, et s'abandonnant au transport qui l'anime, « J'irai » au péril de ma vie, s'écrie-t-il, délivrer Mont» pensier et ses compagnons. »

Le duc de Bourbon s'était opposé à la guerre d'Italie comme à une entreprise qui devait devenir fatale à la France; mais il partage toute l'ardeur du roi pour sauver des guerriers magnanimes, des Français dont aucun revers n'a pu ébranler le courage; il seconde le monarque dans le conseil. La délibération est unanime; la nation fera des efforts dignes d'elle pour obtenir la victoire. On met sur pied des troupes nombreuses: Ludovic Sforce n'est plus qu'un tyran barbare et un ennemi perfide; le duc d'Orléans passera le premier en Italie; il attaquera le Milanais, sur lequel on soutiendra ses droits, et le roi le suivra de près.

Le bruit des nouveaux préparatifs de la France

se répand au-delà des Alpes; plusieurs souverains d'Italie offrent leurs services à un monarque dont les armes peuvent agrandir leurs états; de grands événements paraissent près de changer de nouveau le sort de la péninsule; la terreur paraît près de rentrer dans Milan, Venise, Rome et Naples.

Mais quelles circonstances inattendues détruisent souvent les espérances ou les craintes des hommes d'état les plus expérimentés! Le dauphin cesse de vivre; la santé du roi s'altère; des symptômes fâcheux répandent l'alarme. Sa vie est, dit-on, menacée; on le conjure de suspendre son départ: il cède d'autant plus aisément aux instances qu'on lui adresse qu'il ne peut se résoudre à quitter une des dames attachées au service de la reine, et dont il est amoureux. Le duc d'Orléans, devenu par la mort du dauphin héritier présomptif de la couronne, ne veut pas s'éloigner d'un royaume dont le monarque n'a peut-être que peu de jours à vivre; et cette expédition, annoncée avec tant d'éclat, commencée avec tant d'énergie, si redoutée par Ferdinand II, Alexandre VI, Ludovic et les Vénitiens, et si vivement désirée par les braves et malheureux Français de Naples, s'évanouit rapidement comme une vaine fumée.

Montpensier, n'ayant plus d'espérance de secours, prend une résolution héroïque: ses terribles infortunes finiront par une victoire décisive ou par une mort glorieuse. Les guerriers qu'il

commande sont dignes de leur patrie. Combien de fois il présente la bataille à Ferdinand!

Ce prince s'immortalise : il a pris Fabius pour modèle. Toujours campé sur des hauteurs ou dans des positions inaccessibles, ne perdant jamais Montpensier de vue et le harcelant sans cesse, il va triompher d'une armée qui n'a ni argent ni subsistances, et que les Napolitains abhorrent.

La situation de Montpensier est à chaque instant plus affreuse; des malheurs d'un nouveau genre vont tomber sur lui. Ses troupes secouent ouvertement le joug de la discipline militaire; et il va trouver dans un des chefs de son armée un rival, ou plutôt un ennemi bien plus dangereux que Ferdinand.

L'ambition a égaré l'esprit et perverti le cœur d'Alègre de Persy, le vainqueur du lac de Pizzolo : il rougit de reconnaître un chef; il veut, dans son aveuglement, s'emparer du commandement suprême. Son audace, ses exploits et son affabilité l'ont rendu l'idole de l'armée : il ne cesse de contrarier les opérations de Montpensier, de décrier ses talents militaires, d'insulter à ses revers.

Les Français faisaient le siége de Circellé. Ferdinand attaque Frangete di Monte-Forte; Montpensier veut la secourir. En arrivant sur une hauteur voisine de la ville, il la voit livrée au pillage par les soldats de Ferdinand : transporté de joie et sûr de la victoire, il va fondre sur eux; il presse

la marche de ses troupes. Persy lui parle du danger de passer un vallon en présence de l'ennemi; Montpensier rejette ses raisons. Persy furieux empêche les Suisses et les Allemands d'obéir au général; Montpensier se retire en frémissant de rage : mais, craignant de soulever entièrement l'armée que Persy a séduite, il n'ose faire arrêter le chef le plus coupable et le plus dangereux.

Les Italiens, commandés par Virgile des Ursins et avec lesquels les Suisses et les Allemands ne veulent pas partager les subsistances conquises les armes à la main, désertent en foule les drapeaux de Montpensier. Ces Allemands et ces Suisses lui demandent avec des cris menaçants de l'argent et des vivres : il est près de succomber à la douleur qui l'accable.

Ferdinand se poste de manière à intercepter l'eau, si nécessaire aux Français. Montpensier se relève de son abattement, décampe pendant la nuit, fait une longue marche avec autant d'ordre que de rapidité, arrive devant Atella, est obligé d'en permettre le pillage à ses troupes, qui manquent de tout, et, pendant qu'elles s'en partagent les dépouilles, il voit les hauteurs qui dominent cette ville se couronner des soldats de Ferdinand, qu'il devait croire occupé à un siége difficile.

Il convoque le conseil de guerre. « Fondons » sur l'ennemi, dit-il, et ouvrons-nous un passage » les armes à la main. » Le délire de Persy durait encore. Il combat avec force l'admirable résolu-

tion dictée par un noble et terrible désespoir; il entraîne par son emportement tous les chefs qui l'entourent. Son aveugle jalousie fait décider qu'on attendra des secours incertains dans une place environnée de défilés, commandée de toutes parts, dénuée de fortifications et de vivres.

Ferdinand, enchanté d'une résolution qui doit livrer entre ses mains ses redoutables ennemis, et ne voulant rien négliger pour profiter de tous les effets d'une faveur aussi grande et aussi inattendue de la fortune, appelle auprès de lui Gonzalve de Cordoue, qui venait de défaire dans la Calabre les partisans des Français. Les Allemands, impatients de la disette qui commence à se faire sentir dans Atella, passent dans le camp de Ferdinand. Montpensier lutte en vain pendant deux mois contre la faim et la soif; entouré de ses soldats exténues et mourants, il ne peut plus échapper à la fatale nécessité d'une capitulation; et c'est Persy, l'auteur de tant de maux, qu'il est contraint d'envoyer pour en discuter les articles.

Voici cette capitulation d'Atella, éternelle honte des ministres de Charles VIII.

« Il y aura une suspension d'armes de trente » jours, pendant lesquels Ferdinand fournira tout » ce qui sera nécessaire à la subsistance des Fran» çais assiégés dans la ville.

» Lorsque ce terme sera expiré, ils sortiront du » royaume, par mer ou par terre, avec leurs ar» mes et leurs bagages.

» Le comte de Montpensier enverra à tous les » commandants français, excepté ceux de Venouse, » de Tarente et de Gaëte, l'ordre d'évacuer les » places dont ils ont la garde.

» Les Ursins auront la liberté de se retirer dans » leurs domaines.

» Les barons napolitains qui ont combattu » pour la France seront rétablis dans leurs biens » si, dans le délai de quinze jours, ils reconnaissent » Ferdinand II pour leur souverain. »

Les trente jours expirent; Montpensier sort d'Atella avec cinq mille soldats épuisés de fatigues et de besoin. Ils ne peuvent supporter une longue marche. Montpensier réclame les vaisseaux qu'on lui a promis. On le conduit à Castello-a-Mare di Stabia, sur le bord du golfe de Naples. Ferdinand le somme d'ordonner l'évacuation des places occupées encore par des commandants français. Montpensier, d'autant plus ferme qu'il est plus malheureux, et qui veut conserver à sa patrie trois principales clefs du royaume de Naples, rappelle que le traité a excepté les commandants de Venouse, de Tarente et de Gaëte. Il écrit à tous les autres; ils refusent de lui obéir.

Il a malheureusement donné le droit de soupçonner sa foi. Ferdinand croit qu'il est trompé par Montpensier, disperse les Français entre Baies et Pouzzoles, et, oubliant sa gloire, les laisse manquer de tout. Les maladies emportent les deux tiers de ces braves et infortunés Français. Parmi

eux étaient encore treize cents Suisses. Ils peuvent se dérober au fléau qui les menace, en acceptant les offres avantageuses de Ferdinand; ils s'immortalisent; ils gardent, au péril de leur vie, la foi qu'ils ont donnée à la France. Il n'échappe que trois cent cinquante de ces héros. Le marquis de Mantoue, beau-frère de Montpensier, le conjure de se laisser arracher à un rivage funeste, et de chercher un asile auprès de lui. Montpensier ne s'éloignera pas de ses frères d'armes; c'est au milieu d'eux qu'il veut mourir. Il succombe à la contagion et au chagrin qui le dévore (1495). On l'enterre sans pompe sur le bord de la mer; aucun monument ne décore sa tombe; mais Louis, son fils aîné, est mort de douleur sur cette tombe sacrée pour sa piété patriotique et filiale; et l'histoire a gravé sur ce rivage de Pouzzoles, au milieu de tant de noms illustres et de faits antiques mémorables, ce dévouement sublime de Montpensier, sa mort si glorieuse, la constance admirable des Français, la fidélité héroïque des Suisses, et les trop justes reproches mérités par Ferdinand.

Domp-Jullien et les autres chefs des Français défendirent jusqu'à la dernière extrémité les villes et les forteresses dont ils avaient accepté le commandement. Ils obtinrent, en rendant ces places, les honneurs de la guerre, et la faculté de retourner en France. La plupart traversèrent l'Italie, enseignes déployées; tous revirent, couverts de gloire, la patrie qui leur était si chère.

Charles VIII, désirant de remplir son trésor épuisé par la guerre d'Italie, fit de vaines tentatives pour engager les membres du parlement de Paris à donner un exemple bien important à tous les autres privilégiés, et à se soumettre au paiement des taxes imposées à la nation.

Il ordonna que chaque bailli ou sénéchal convoquerait des personnes choisies dans le clergé, la noblesse et le *tiers-état* ou *troisième ordre*, pour extraire des mémoires qui leur seraient présentés les *coutumes, priviléges et styles* usités dans leurs ressorts (1497). Il nomma des commissaires pour présider à la rédaction de leur travail.

Il fixa à Paris le grand conseil, comprit dans ses attributions les intérêts temporels du clergé, régla que tous les dix ans un concile national prononcerait sur les abus qui auraient pu se glisser dans la discipline ecclésiastique, et écrivit à la chambre des comptes la lettre très-curieuse qui suit : *Nos amés et féaux* (aimés et fidèles), *parce que nous voulons bien savoir la forme que ont tenue nos prédécesseurs rois à donner audience au pauvre peuple, et même, comme monsieur saint Louis y présidoit, nous voulons et mandons qu'en toute diligence faites chercher, par les registres et papiers de notre chambre des comptes, ce qui s'en pourra trouver, et en faites faire un extrait, et incontinent après le nous envoyer.*

Deux ans auparavant une diète fameuse, tenue à Worms, s'était occupée de points importants de

la législation germanique. L'empereur Maximilien avait demandé des secours contre les Turcs et contre les Français, qui envahissaient la Lombardie et l'empire romain. La diète avait déclaré qu'elle ne s'occuperait d'aucune proposition impériale que lorsqu'elle aurait obtenu la promulgation d'une paix perpétuelle de la Germanie et l'établissement d'un tribunal suprême qui pût punir les violations de la tranquillité publique, ou les prévenir en jugeant les différends qui s'élèveraient entre les états immédiats de l'empire d'Allemagne. Maximilien avait été obligé d'y consentir; et la diète, dont les délibérations étaient particulièrement dirigées par Berthold de Henneberg, électeur de Mayence, arrêta la constitution de paix publique, qui défendit à jamais tous les défis particuliers et toutes les guerres entre les états, sous peine d'une demande de 2,000 marcs d'or, et même du ban de l'Empire (1495). On conserva le nom de la *chambre impériale* établie par l'empereur Sigismond; mais il fut décrété que ce tribunal suprême serait stable, permanent et sédentaire. On le composa d'un grand juge, tiré du corps des états, et de seize assesseurs ou conseillers nobles ou docteurs, présentés par les états et nommés par l'empereur. On régla que les appointements de ces juges seraient pris sur le produit des contributions générales de la Germanie; on leur donna, pour déterminer leur manière de procéder, un règlement, connu sous le nom d'ordonnance de la chambre

impériale. On fixa à Francfort le siége de ce haut tribunal, et Maximilien donna à la chambre le *bâton de justice* qu'il avait porté lui-même, et que le grand juge devait tenir dans ses mains en prononçant les arrêts définitifs.

Lorsque la diète eut établi la chambre impériale permanente, elle ordonna qu'on recherchât les anciennes lois, les coutumes écrites, les lettres d'investiture et tous les actes des règnes précédents relatifs au droit public, au droit féodal ou au droit particulier des états, afin de les rendre plus conformes aux principes plus récemment adoptés dans l'empire; elle s'occupa aussi de réformer la justice véhémique ou les tribunaux westphaliens; et ce ne fut qu'après avoir obéi ainsi à la grande influence des progrès de la civilisation, auxquels la résistance des gouvernements est toujours aussi funeste que vaine, qu'elle résolut de faire la guerre à la France, et accorda pour cet objet à l'empereur 150,000 florins. Remarquons avec les publicistes que les états d'Italie durent contribuer à cette somme, comme principalement intéressés au succès de la guerre; que la noblesse immédiate refusa de payer son contingent, parce qu'elle n'avait pas été consultée pour l'établissement de la taxe; et que Maximilien s'engagea à ne plus contracter d'alliance au nom de la nation germanique sans le consentement des états.

Ce fut aussi dans cette diète de Worms que

Maximilien, du consentement des électeurs et de l'avis des princes et états, donna l'investiture solennelle du duché de Milan à Ludovic Sforce, et celle des duchés de Wurtemberg et de Teck, qu'il venait d'ériger, à Ébérard, surnommée *le Barbu*, à qui il remit avec beaucoup d'appareil cinq étendards et le bonnet ainsi que la robe du prince de l'Empire.

Dans la même année l'empereur, assez heureux pour pouvoir se conformer à ces principes de politique qui devaient porter si haut la puissance de sa maison, conclut deux mariages, celui de son fils unique l'archiduc Philippe avec Jeanne de Castille, fille de Ferdinand et d'Isabelle, et celui de sa fille Marguerite, celle qui avait dû épouser Charles VIII, avec l'infant don Juan, fils du roi des Espagnes, et héritier présomptif de toutes ses couronnes.

Apprenant que les Florentins avaient obtenu quelques secours de Charles VIII, dont ils conservaient avec soin l'alliance et désiraient le retour en Italie, et voulant d'ailleurs aller se faire couronner à Rome, il entra dans la Lombardie à la tête d'un corps de troupes, reçut de riches subsides des Vénitiens et du duc de Milan, assiégea Livourne, que secourut une escadre française, et ayant appris la mort de Ferdinand II, roi de Naples, le vainqueur de Montpensier, il forma le projet de faire passer la couronne des Deux-Siciles sur la tête de l'infant don Juan, déjà fiancé avec sa fille

heures d'agonie il expira à l'âge de vingt-huit ans.

Il avait été si mal élevé pendant la vie de son père que lorsqu'il parvint au trône il ne savait ni lire ni écrire; il ne s'en appliqua à l'étude qu'avec plus d'ardeur, voulut qu'on traduisît pour lui les meilleurs auteurs de la Grèce et de Rome, chérit et protégea les hommes instruits de son temps. Il était affable, poli, bienveillant, *si bon,* dit Commines, *qu'il n'était possible de voir meilleure créature;* jamais il ne lui était échappé une parole désobligeante; ceux qui l'approchaient avaient tant d'affection pour lui que deux de ses officiers moururent de douleur en assistant à ses obsèques.

La reine désolée voulait le suivre au tombeau: elle passa trois jours sans manger; et l'éloquence touchante de Jean de La Marre, évêque de Condom, put seule la décider à ne pas renoncer à la vie. Les reines de France avaient porté *en blanc* le deuil de leurs maris. Anne de Bretagne voulut porter *en noir* le deuil de celui dont elle pleurait si amèrement la perte.

On a écrit que c'était à l'occasion du mariage de cette princesse avec Charles VIII qu'on frappa à Lyon la première monnaie sur laquelle on ait vu le buste du monarque.

Le marc d'or, qui sous Louis XI était à 118 livres 10 sous, s'éleva sous Charles VIII jusques à 130 livres 3 sous 4 deniers, et le marc d'argent monta de 8 livres 15 sous jusques à 11 livres : la valeur de

l'or n'était donc, sous Charles VIII, que près de douze fois plus forte que celle de l'argent.

On avait fait sous les règnes précédents des chevaliers *ès-lois;* on créa sous Charles VIII des chevaliers *ès-marchandises* : Jacques Marce, *bourgeois et marchand* de la ville de Tulle, prêta serment en qualité de *chevalier à l'office de marchandise*, entre les mains du lieutenant-général du duc de Bourbon au duché de Guienne, et en présence de plusieurs *maîtres chevaliers en marchandise comme lui.*

Ce fut aussi sous Charles VIII qu'on connut pour la première le titre de *grand aumônier* de France. Ce titre fut porté par Geoffroy de Pompadour, évêque de Périgueux.

Deux ans avant sa mort, Charles VIII avait établi une compagnie de *cent Suisses.*

Les *armes de trait* luttaient encore contre les *armes à feu.*

Ces armes de trait avait subi différents changements : on donnait depuis long-temps les noms d'*artillator* (*ab arte*), d'*artillier* et d'*artilleur* à ceux qui fabriquaient ou faisaient fabriquer ces armes de trait, comprises sous le nom d'*artillerie*, comme les balistes portatives, les arcs, les arcobalistes, les arbalètes, les flèches, les viretons, les carreaux et les dards. Les maîtres de l'artillerie et les artilliers étaient sous les ordres du grand maître des arbalétriers, le premier officier militaire après les deux maréchaux de France : ils fu-

rent successivement chargés du service des bouches à feu, de la distribution des armes à feu, de la poudre et des balles, et de toute la nouvelle artillerie; les *engigneurs*, *engignours* ou ingénieurs, placés aussi sous les ordres du grand maître des arbalétriers, avec les *minours* ou *mineurs*, qui leur étaient soumis, étaient chargés des *engins*, c'est-à-dire des machines défensives telles que les *vignes*, les *chats* ou *muscules*, les *tortues*, les *hélépoles* ou *beffrois*, et des machines offensives à grandes dimensions, comme les beliers et les poutres belières, qu'on construisait en charpente, qu'on faisait le plus souvent sur place, et auxquels on donnait le mouvement à force de bras, ou par des arbres ou des verges d'acier tendus avec des treuils ou des poulies, ou par d'énormes contre-poids élevés avec des espèces de chèvres; on comprenait aussi parmi ces *engins* les immenses *balistes* ou *catapultes* avec lesquelles on lançait dans les forteresses des meules de moulin, des tonnes de pierres ou des quartiers de rocher. Mais la force des choses, cette puissance irrésistible, devait faire renoncer à tous ces engins pour des machines plus simples, plus puissantes, mises en mouvement par cette poudre artificielle si bien comparée à la foudre des airs, et qui devait avoir tant d'influence sur l'état des sociétés humaines.

Combien de progrès cependant devaient encore faire les lumières, l'instruction générale et la civilisation, pour contre-balancer les passoins hu

maines; et combien on était loin du but sacré des institutions politiques créées ou perfectionnées par la raison, la science, le génie, la vertu et l'intérêt de tous!

De nouveaux troubles avaient renouvelé les malheurs de l'Angleterre.

Un juif de Tournai, nommé Warbeck, avait embrassé dans le temps la religion catholique; il était passé à Londres; le roi Édouard IV avait eu, disait-on, des liaisons particulières avec sa femme; elle avait donné le jour à un fils dont Édouard avait été le parrain, et que l'on avait nommé *Pierre, Peter, Peterkin* et *Perkin* par abréviation: ses parents l'avaient conduit dans leur patrie, où il avait été élevé avec des Anglais; il avait montré des qualités éminentes; on le présenta à la duchesse de Bourgogne, la veuve de Charles-le-Téméraire et la sœur d'Édouard IV; il ressemblait à ce monarque. La duchesse, qui haïssait la maison de Lancastre, imagina de faire de Perkin un prétendant à la couronne d'Angleterre; il fut résolu qu'il se dirait Richard Plantagenet, duc d'York, second fils d'Édouard IV, et qui s'était échappé de la Tour de Londres après la mort de son frère aîné: on l'instruisit avec soin de toutes les particularités qui pouvaient concerner le prince dont il devait jouer le personnage, de la taille et des traits de son père prétendu, de sa mère, de son frère, de ses sœurs et de tous ses parents, de tout ce que le véritable Richard avait pu remarquer à la

cour et aurait pu retenir de tous les détails relatifs à la prison du vrai Richard, de la mort du prince de Galles, et enfin de tout ce qu'il devrait dire sur la manière dont il était parvenu à se sauver. Il partit pour le Portugal, d'après les ordres de la duchesse, y passa un an chez lady Brampton, et lorsque Henri VII voulut déclarer la guerre à la France, il s'embarqua pour l'Irlande, royaume toujours dévoué à la Rose-Blanche, se déclara Richard Plantagenet, fut bientôt joint par un nombre de partisans d'autant plus grand qu'on était mécontent de Henri, et écrivit au comte de Desmond et à celui de Kildare de le joindre avec leurs vassaux.

Charles VIII lui envoya des ambassadeurs pour l'inviter à venir à sa cour, le reçut avec de grands honneurs, et, lorsque la paix fut signée à Étaples, ne voulut jamais le livrer à Henri, qui le réclamait avec force, et se contenta de promettre qu'il ne lui donnerait aucun secours.

Perkin alla en Flandre, et se présenta à la duchesse de Bourgogne, comme s'il ne l'avait jamais vue. Marguerite affecta des doutes sur ses prétentions; elle voulut examiner publiquement ses droits. Perkin répondit à toutes les questions qu'on lui adressa avec tant de justesse et de dignité que tous les assistants parurent convaincus qu'il était véritablement Richard Plantagenet. La duchesse le reconnut pour son neveu, le nomma la *Rose-Blanche* d'Angleterre, lui donna des gardes, et ordonna

qu'on le traitât avec tous les égards dus au véritable monarque de la Grande-Bretagne.

Rien ne sert un conquérant ou un usurpateur comme la haine que l'on porte à celui qui gouverne. Un très-grand nombre d'Anglais sont disposés à reconnaître Perkin. Sir Guillaume Stanley, lord chambellan, et plusieurs autres lords ou baronnets se réunissent secrètement, et envoient à la cour de Marguerite sir Robert Clifford et Guillaume Bailey. Sir Robert leur écrit: « J'ai eu plusieurs » conférences avec la duchesse; j'ai conversé sou» vent avec celui qu'on veut nommer Perkin; ce » jeune homme est certainement Richard Planta» genet, que j'ai tant connu pendant son enfance. »

Les alarmes de Henri augmentent; les espions qu'il envoie en Flandre ne lui transmettent que des bruits vagues et contradictoires sur la véritable naissance et la jeunesse de Perkin; sir Jacques Tyrrel et son valet Dighton avouent en vain la part qu'ils ont prise à l'assassinat du duc d'York. L'ambassadeur de Henri auprès de l'archiduc Philippe répond maladroitement lorsqu'on demande des preuves de cet assassinat : « Le » roi mon souverain ne veut pas se servir de » celles qu'il a, parce qu'on pourrait croire que les » témoins ont été gagnés. » La conduite singulière et mystérieuse de Henri, la jalousie qu'il montre contre le prétendant, les efforts secrets qu'il fait pour s'emparer de sa personne, et l'argent qu'il répand, malgré son avarice, pour anéantir l'in-

fluence de son rival, persuadent plus que jamais que Perkin est véritablement Richard Plantagenet.

Il envoie cependant des ambassadeurs extraordinaires à Philippe; il se plaint de la duchesse Marguerite, qu'il regarde comme l'auteur de l'imposture, et demande qu'on lui livre Perkin, que les lois des nations défendent de protéger (1493). Le conseil du jeune archiduc répond que son souverain ne donnera aucun secours à Perkin, mais que la duchesse douairière de Bourgogne n'est point soumise à son autorité dans les états qui composent son douaire. La réponse du conseil n'empêche pas Henri de croire que l'archiduc s'entend avec la duchesse pour l'affaire de Perkin; il chasse d'Angleterre tous les sujets de Philippe; et l'archiduc ne souffre aucun Anglais dans ses états.

Le lord Fitzwalter, Jean Radcliff et plusieurs autres personnes puissantes de la Grande-Bretagne sont arrêtés et convaincus d'avoir entretenu une correspondance avec Perkin. Quelques-uns obtiennent leur grâce; mais Radcliff, sir Simon Montfort et Guillaume d'Aubigny ont la tête tranchée, de même que lord Fitzwalter, qui avait été conduit à Calais, et qui avait essayé de s'échapper.

Henri envoie en Irlande sir Édouard Poynings, avec des pouvoirs très-étendus, et le titre de *député-gouverneur*; et, ne doutant pas que la douceur ne fût le meilleur moyen d'apaiser et même d'éteindre des mécontentements dangereux dans

un royaume dévoué à la maison d'York, il fait publier une amnistie en faveur de tous les partisans de Perkin.

Ce fut par une suite de cette amnistie que le parlement irlandais adopta un acte par lequel il fut réglé qu'il ne pourrait s'assembler que lorsque le gouverneur et le conseil auraient reçu à ce sujet une permission du monarque scellée du grand sceau, et, ce qui est bien plus remarquable et assujettissait la nation irlandaise à la nation anglaise, que tous les actes d'Angleterre seraient observés dans le royaume d'Irlande.

L'avarice excessive de Henri ne lui permit pas de suivre pour l'Angleterre ce système de clémence qui venait de réussir si bien parmi les Irlandais. On le regardait comme le roi le plus riche de l'Europe, et néanmoins il ne pouvait résister au désir d'arracher à ses sujets de nouvelles sommes d'argent, même par les moyens les plus odieux. Avec quelle légèreté il faisait former les accusations les plus graves contre ceux dont la fortune était considérable !

Il devait la couronne au lord chambellan Stanley. La reconnaissance l'aurait porté à lui pardonner son inclination pour Perkin, qu'il croit fils d'Édouard IV; mais Stanley possédait des richesses bien supérieures à celles de tout autre Anglais, et la confiscation de ces biens immenses était nécessaire à l'avidité de Henri. On manquait cependant de moyens légaux pour soutenir une accusation

de haute trahison contre le lord chambellan. Voici le drame indigne que Henri imagina pour obéir, non pas à sa vengeance ou à la justice, mais à son avarice insatiable.

Sir Robert Clifford, séduit par Henri, était devenu son espion. Le roi lui envoie des instructions secrètes et l'ordre de revenir dans Londres, et va s'établir dans la Tour de cette capitale (1494). Clifford arrive, paraît devant le conseil, se jette aux pieds du monarque, implore sa clémence : « Je veux la mériter, sire, en déclarant à votre » majesté tout ce que je sais de la grande conspi- » ration ourdie contre elle. — Parlez, lui dit Henri ; » votre pardon sera la récompense de vos aveux. » Clifford nomme complices de la conjuration plusieurs Anglais, et particulièrement le lord chambellan. « Prenez garde à ce que vous dites, s'écria » Henri en affectant la plus grande surprise; votre » tête tombera si votre accusation est fausse. » Clifford persiste. On arrête Stanley ; le conseil l'examine. « J'ai déclaré, dit le lord chambellan, que » je ne porterais jamais les armes contre Perkin » Warbeck, parce qu'il était certain pour moi que » ce jeune homme était le fils d'Édouard IV; mais » voilà tout mon crime. » Il se confie en vain sur les grands services qu'il a rendus au roi et sur le crédit de son frère le comte de Derby, qui avait épousé Marguerite de Lancastre, mère de Henri; sa tête tombe sous la hache du bourreau.

Le roi trouve dans le château de Holt, qui ap-

partenait à Stanley, des joyaux, des meubles, des bestiaux d'une grande valeur, et quarante mille marcs de monnaie ou de vaisselle; mais les malédictions secrètes du peuple s'élèvent vers le ciel contre le monarque; la consternation est d'autant plus grande que Stanley n'a péri que pour avoir préféré, comme beaucoup d'Anglais, la maison d'York à celle de Lancastre. On répand le bruit que le nombre des espions du roi se multiplie chaque jour; on n'ose communiquer ses sentiments à personne; on craint de ne les confier qu'à d'infâmes délateurs; mais ce qu'on n'ose dire est écrit dans des satires anonymes et sanglantes contre le roi, le conseil et les juges; et le roi, aveuglé par ses passions et par la lâcheté de ses courtisans sur les nouveaux dangers dont il va environner son trône, fait exécuter comme traîtres cinq hommes pris en distribuant ces satires trop vraies pour qu'il les pardonne.

Le parlement que Henri assembla après ces événements adopta une loi remarquable, et dont le but caché était d'empêcher les Anglais d'examiner trop soigneusement les droits de Henri à la couronne. «Toute personne, d'après cette loi, qui donnerait des secours d'armes ou d'autres secours à un roi occupant le trône ne pourrait être dans la suite ni jugée ni accusée à ce sujet» (1495).

Vers la fin de la session de ce parlement, Perkin, après avoir fait en Irlande une descente que le député gouverneur Poynings rendit inutile, alla

en Ecosse, y parut sous le nom de duc d'York, y obtint une audience publique du roi Jacques, auquel il paraît qu'il avait été fortement recommandé non-seulement par la duchesse de Bourgogne, mais encore par l'empereur Maximilien, l'archiduc Philippe et le roi de France Charles VIII, lui rappela tous ses malheurs, et lui demanda son assistance et son amitié. Jacques le reconnut pour fils d'Édouard IV, lui accorda la main de sa cousine Catherine Gordon, fille du comte de Huntley, l'une des dames les plus belles et les plus accomplies de l'Europe, et lui promit de soutenir ses droits avec toutes les forces de son royaume.

Mais l'année suivante l'expédition de Charles VIII en Italie avait bien changé les dispositions de Maximilien et de son fils à l'égard de Henri VII, et par conséquent de Perkin. Un traité de paix, d'amitié et de commerce fut conclu entre Maximilien, Philippe et le roi d'Angleterre, et par un article de ce traité avantageux au commerce des Pays-Bas, Philippe s'engagea à empêcher la duchesse de Bourgogne de protéger les sujets rebelles du roi de la Grande-Bretagne.

(1496) Le roi d'Écosse, allié de Charles VIII, l'ennemi de Maximilien, fut plus fidèle à Perkin. Il le conduisit dans le Northumberland, à la tête d'une armée nombreuse, publia un manifeste dans lequel il traita Henri d'usurpateur, de tyran et de meurtrier, et promit les plus grands avantages à ceux qui se réuniraient à leur prince légitime.

Ce manifeste, publié par un souverain étranger et par un roi d'Écosse, ne produisit aucun effet sur les Anglais, même sur ceux qui étaient le plus convaincus de la naissance royale de Perkin. Jacques ravagea alors le comté de Northumberland, malgré les instances de Perkin, qui le conjurait d'épargner ses compatriotes, et apprenant qu'une armée anglaise s'avançait pour lui livrer bataille, ne voulut pas exposer aux hasards d'un combat le butin immense qu'il avait rassemblé, et se retira en Ecosse.

Henri chargea l'évêque de Durham de négocier secrètement avec Jacques, ne douta pas du succès, et n'en fut que plus empressé de convoquer un parlement, de lui demander des subsides pour venger les habitants des comtés septentrionaux, et de presser ses commissaires de lever ceux que le parlement lui accorda, afin que ces taxes fussent versées dans son trésor avant la conclusion de la paix.

(1497) Mais les percepteurs de ces contributions éprouvèrent une grande opposition dans le comté de Cornouailles. Les habitants de ce comté se plaignirent vivement de ce qu'on les accablait de nouveaux impôts, parce que l'extrémité septentrionale du royaume avait souffert quelques dommages. Un forgeron de Bodmin, nommé Michel-Joseph, et Thomas Flammock, jurisconsulte, haranguent les mécontents. « Les possesseurs des » francs-fiefs, leur disent-ils, ne les tiennent que

» sous la condition de défendre les frontières; le
» roi ne doit avoir recours qu'à eux contre les in-
» vasions des Écossais, au lieu de piller le royaume
» sous la sanction du parlement. Il serait honteux
» de se soumettre à une imposition imaginée par
» des ministres pervers, qui flattent sans cesse le
» roi aux dépens du peuple. Prenez les armes
» pour votre défense; rendez-vous auprès de Henri;
» présentez-lui une humble pétition, suppliez-le de
» vous décharger d'une taxe injuste, et de punir l'ar-
» chevêque Morton et sir Reginald Bray, ses con-
» seillers perfides. Nous marcherons avec vous, et
» bientôt quelque grand personnage viendra diri-
» ger tous vos mouvements. »

Les habitants de Cornouailles prennent les armes, partent sous la conduite de Flammock et de Michel-Joseph, traversent le comté de Devon et celui de Sommerset, voient leur nombre augmenter à chaque instant, et, joints à Wels par lord Audeley, Anglais aussi inquiet qu'ambitieux, le nomment leur général.

Audeley les conduit par Salisbury et Winchester dans le comté de Kent, et malgré qu'aucun citoyen de ce comté ne veuille, contre l'espérance qu'ils avaient conçue, se réunir à eux, ils jurent qu'ils livreront bataille aux troupes du roi, ou prendront Londres sous ses yeux. Si dans ce moment Perkin s'était montré parmi eux, Henri aurait pu être renversé du trône; mais il était

bien loin des insurgés : ils viennent jusques à Blackheat auprès de Greenwich. Le roi, qui avait campé avec son armée entre les insurgés et sa capitale, partage ses troupes en trois corps. Le lord chambellan d'Aubeney est chargé d'attaquer l'ennemi de front, et le comte d'Oxford fait le tour d'une hauteur pour les attaquer par-derrière ou couper leur retraite. Le roi indique publiquement le jour où il veut combattre, et ordonne deux jours plus tôt que la bataille commence; les insurgés surpris combattent en désordre, mais avec le plus grand courage. Ils tuent un grand nombre de soldats de Henri avec des flèches d'une longueur extraordinaire; ils ne peuvent néanmoins résister plus long-temps aux armes de Henri. Deux mille de ces insurgés restent sur le champ de bataille; les autres, arrêtés dans leur fuite par le comte d'Oxford, se soumettent à la merci du roi.

Audeley, Flammock et Michel-Joseph subissent la peine capitale; le roi pardonne les autres insurgés. Bientôt après il fait négocier la paix avec le roi d'Écosse sous la médiation de l'ambassadeur du roi d'Espagne, dont la fille Catherine devait épouser le prince de Galles. Jacques IV se conduit avec une noblesse et une loyauté bien dignes des éloges que la postérité leur a donnés : il refuse d'avoir à Newcastle une entrevue avec Henri. « Quelque désir que j'aie de la paix, répond-il, je » n'irai pas la demander dans le pays de mon

» ennemi. » Il rejette avec fermeté la proposition de livrer Perkin au roi d'Angleterre; il l'appelle auprès de lui, et lui dit avec cette franchise qui, pour la gloire et l'intérêt des rois, devrait être leur première vertu : « J'ai fait tout ce qui était » en mon pouvoir pour soutenir vos prétentions; » je suis entré deux fois en Angleterre à la tête » d'une armée : mais les Anglais n'ont pas em- » brassé votre cause, et les Écossais seuls ne peu- » vent pas vous placer sur le trône de la Grande- » Bretagne. Suivez un plan plus utile à vos intérêts; » choisissez pour votre résidence un autre pays » que l'Écosse. Mes vaisseaux vous y conduiront; » tout ce qui sera nécessaire à votre voyage sera » mis à votre disposition : je tiendrai tous mes » engagements. »

Perkin supporte son nouveau malheur avec courage, témoigne une vive reconnaissance au roi d'Écosse, et demande qu'on le conduise avec sa femme à Cork, dans l'Irlande méridionale, où il lui reste des partisans.

Dès qu'il est parti la paix est signée, et l'on renouvelle la trêve jusques à la fin de la première année qui suivra la mort de l'un des deux rois (1497).

Le mauvais succès des insurgés de Cornouailles ne peut cependant contre-balancer le mécontentement inspiré par le gouvernement de Henri. De nouveaux mouvements ont lieu dans ce même comté de Cornouailles, où s'est formée la dernière

insurrection. Les insurgés s'y réunissent par compagnies : ils combinent de nouveau une grande entreprise contre Henri et ses ministres; ils envoient une députation à Perkin; ils le pressent de venir se mettre à leur tête. Perkin, abandonné par les puissances étrangères qui l'ont soutenu, saisit sans beaucoup d'espoir, mais avec courage, la dernière ressource qui lui reste : il s'embarque sur quatre barques avec soixante-dix hommes, arrive à la baie de Whitsand, se rend à Bodmin, y est joint par près de trois mille hommes, prend le titre de Richard IV, roi d'Angleterre, publie une proclamation, traite Henri Tudor d'usurpateur, et promet les plus grandes récompenses à ceux qui l'aideront à détrôner Henri.

Parvenu devant les murs d'Exeter, et ne pouvant engager les habitants à lui en ouvrir les portes, il veut prendre la ville d'assaut; mais, malgré sa valeur, il est repoussé avec une perte de deux cents hommes. Voyant ses partisans ébranlés par cet échec, et apprenant que le lord chambellan d'Aubeney s'avance contre lui, il lève le siége, se retire vers Taunton, et paraît décidé à livrer bataille au lord chambellan auprès de cette ville. Mais pendant la nuit tout espoir s'évanouit pour lui : il éprouve un de ces moments terribles de découragement qui ont décidé plus d'une fois du sort des hommes et des empires; il prend la fuite avec quelques-uns de ses confidents, et va au milieu de la forêt neuve se renfermer dans l'asile

ecclésiastique de Beaulieu. Son armée, composée encore de cinq ou six mille hommes, se voyant abandonnée, implore la clémence royale. Sa femme Catherine Gordon était au mont Saint-Michel : on la fait prisonnière; on l'amène devant le monarque. Henri admire sa beauté et sa modestie, la console, lui promet sa protection, ordonne qu'une pension lui soit payée, et l'envoie auprès de la reine.

Il entre ensuite dans Exeter, donne son épée au maire, et veut qu'à l'avenir on la porte devant ce magistrat comme une marque de la fidélité des citoyens et de la reconnaissance du monarque.

Il assemble son conseil, et, adoptant son avis, il fait promettre à Perkin de lui conserver la vie s'il veut déclarer toutes les circonstances de son imposture: Perkin accepte sa grâce, et sort de son *asile religieux*. Le roi veut le voir par une fenêtre. On le conduit ensuite à Londres; on le fait aller à cheval depuis Westminster jusques à la Tour de cette capitale, au milieu des insultes de la populace, qu'il supporte avec fermeté; on le renferme dans la Tour; on lui fait signer une rétractation qu'on imprime, et dont on répand un grand nombre d'exemplaires; mais cette rétractation est si mal rédigée, et présente tant de faits contradictoires qu'elle augmente les doutes au lieu de les dissiper, et persuade à plusieurs Anglais que Perkin Warbeck est véritablement le fils d'Édouard IV.

Des orages aussi violents que ceux qui ont tourmenté l'Angleterre pendant le quinzième siècle avaient, pendant la même époque, bouleversé la Scandinavie. Une grande-tante de Marguerite de Lancastre, mère de Henri VII, avait épousé dès 1406 Éric VII, qui, en 1435, gouvernait les trois royaumes de Danemarck, de Norwège et de Suède, et venait de terminer avec les princes du Holstein une guerre qui durait depuis plus de vingt ans. Éric VII, aussi inconsidéré que présomptueux, venait d'apprendre que les Suédois, fatigués de la tyrannie des gouverneurs danois, avaient pris les armes pour rompre l'union des trois royaumes arrêtée à Calmar en 1397, et recouvrer leur indépendance. Deux nobles de Suède, Engelbrecht et Puke, s'étaient mis à la tête de leurs compatriotes, avaient assemblé les états de Suède, et leur avaient proposé de déposer Éric. Ce prince se hâta de passer le Sund, échappa à de grands dangers, et arriva à Stockholm. Engelbrecht se présenta devant cette capitale : on convint d'une trève pendant laquelle Engelbrecht fut déclaré généralissime et administrateur du royaume. Les états, assemblés a Helmstadt dans le Halland, confirmèrent néanmoins l'union de Calmar sur la promesse que le roi leur fit, par l'organe de l'archevêque d'Upsal, de redresser les griefs de la nation. Une diète tenue à Stockholm quelques mois après ne ratifia qu'avec répugnance cette résolution. Éric re-

vint en Danemarck mécontent des Suédois : il proposa aux Danois d'agréer pour son successeur Bogislas, prince de Poméranie et son cousin germain; les états le refusèrent. Irrité contre tous ses sujets, il se retira en Prusse : une députation l'engagea néanmoins à revenir en Danemarck.

Le désordre et la violence régnaient dans la Suède. Charles Canut-Son avait fait assassiner Engelbrecht, et s'était emparé de l'autorité. Sa tyrannie le rendit bientôt odieux; une diète tenue à Calmar renouvela l'union des trois royaumes, consentie dans la même ville près de quarante ans auparavant (1436). Éric VII reprit les rênes des trois souverainetés; mais ses mains n'étaient ni assez fermes ni assez habiles pour les tenir longtemps. Bizarre d'ailleurs dans ses projets, prompt dans ses résolutions, et aussi incapable de résister à ses caprices qu'à une passion violente, il alla passer l'hiver dans l'île de Gothland, et y vécut dans une telle retraite que ses sujets ignoraient s'il régnait encore ou s'il avait cessé de vivre. Canut-Son, habile à profiter des circonstances, reprit d'autant plus aisément l'autorité abandonnée par Éric que ce prince ne quitta son île de Gothland qu'au printemps, et ne parut qu'en Danemarck. Aussi obstiné que capricieux et impolitique, il voulut maintenir dans ce royaume les officiers allemands qu'il y avait placés, et que leurs vexations faisaient exécrer. Les nobles danois firent entendre les menaces les plus vives;

Éric, fatigué du poids de ses trois sceptres, et redoutant une lutte au-dessus de ses forces, retourna dans Gothland, et déclara qu'il ne voulait plus s'en éloigner (1438). On le pressa en vain de changer de résolution; l'entêtement et la bizarrerie le firent persister dans une détermination que la philosophie aurait pu inspirer à un prince plus sage. Les Danois offrirent la couronne à Christophe de Bavière, fils de Jean, comte palatin du Rhin, petit-fils de l'empereur Robert, et neveu du roi Éric par sa mère Catherine.

Christophe reçut à Lubeck les hommages des députés de la nation (1439); et les états de Suède assemblés par Canut-Son déclarèrent le trône vacant par la désertion d'Éric, qui vécut dix ans dans son île favorite, et dix ans à Rugenwold en Poméranie, où il mourut dans le mépris.

Christophe, ayant déterminé Canut-Son à ne pas faire valoir de prétentions sur la couronne de Suède, fut proclamé à Calmar, en présence des états, monarque de ce royaume, couronné (1442) à Upsal, sacré ensuite roi de Norwège à Opslo, aujourd'hui Christiana, par l'archevèque de Drontheim, et roi de Danemarck par l'archevêque de Lunden : il gouverna sagement les trois monarchies, échangea avec l'évêque de Roschild quelques terres contre la ville de Copenhague, donna des lois à cette ville, lui accorda des priviléges, résolut d'en faire sa résidence ordinaire, et mourut sans laisser d'enfants, au moment où il allait

attaquer les villes anséatiques, dont il redoutait la puissance et la richesse, acquises par le commerce le plus florissant (1448).

Sa mort rompit l'union de Calmar, qui durait depuis plus de cinquante ans : les Suédois élevèrent Canut-Son sur le trône ; les Danois donnèrent le leur à Christiern, fils du comte d'Oldenbourg et neveu du comte de Holstein, qui descendait par les femmes du roi Éric V ; les états de Norwège assemblés à Opslo venaient de disposer de leur couronne en faveur de Christiern, lorsque Canut-Son se présenta devant eux, les engagea à casser leur élection, et les détermina à l'élire lui-même (1449).

L'année suivante Christiern, qui avait épousé Dorothée de Brandebourg, veuve du roi Christophe, passa en Norwège, fit annuler l'élection de Canut-Son, et fut couronné à Drontheim. Avec quelle facilité ces couronnes du Nord passaient d'une tête sur une autre !

L'archevêque d'Upsal cependant était devenu l'ennemi mortel de Canut-Son : il ne cessait de chercher à traverser ses desseins ; il engagea le roi de Danemarck à lui faire la guerre, et six mois après la lui déclara lui-même, le surprit à Strangrass, le battit, l'obligea à se renfermer dans Stockholm, et à s'enfuir ensuite à Dantzick ; les habitants de Stockholm ouvrirent les portes à l'archevêque. Le trône fut déclaré vacant : Christiern, appelé par le prélat, se présenta devant la capitale, en reçut les

clefs, alla à Upsal, y fut élu roi de Suède (1457), et couronné par celui auquel il devait le trône. Mais l'union du monarque et de l'archevêque ne dura que quelques années : Christiern accusa le prélat d'avoir fomenté une révolte, le fit arrêter et l'emmena à Copenhague; les frères de l'archevêque et son neveu, l'évêque de Lincoping, le réclamèrent en vain, levèrent des troupes, s'emparèrent de quelques places, assiégèrent Stockholm, battirent Christiern, qui était accouru au secours de la ville, l'obligèrent à retourner dans le Danemarck, et rappelèrent Canut-Son (1464).

Christiern parvint d'autant plus aisément à réparer la faute qu'il avait faite et à se réconcilier avec l'archevêque d'Upsal, que cet archevêque ne pouvait souffrir de voir triompher Canut-Son. Le prélat, remis en liberté, passa en Suède, et força son ennemi à renoncer au trône, qu'il avait perdu et recouvré, et à se contenter du gouvernement de la Finlande.

De nouveaux troubles suivirent ce succès : Axelson, de la maison de Tott, disputa à l'archevêque le titre d'administrateur, l'obtint; et ce prélat guerrier étant mort, il offrit de nouveau la couronne à Canut-Son, qui s'empressa de revenir de la Finlande, et reçut de nouveau le serment de fidélité de ces Suédois qui se laissaient si facilement donner et enlever leurs souverains.

Christiern remporta plusieurs avantages contre Canut-Son; mais les Sture, parents du nouveau

de Suède, le forcèrent à retourner en Danemarck.

Peu de temps après mourut Canut-Son. Trop confiant dans la prospérité, trop peu attentif à s'attacher les Suédois, il ne reçut les faveurs de la fortune que pour en éprouver les disgrâces dans cette carrière si agitée qu'il avait commencée par un assassinat (1470).

Son neveu Stenon-Sture, qu'il avait désigné comme administrateur, fut confirmé par les états dans cette place, presque égale à la royauté.

Christiern, qui avait hérité des états de son oncle maternel, Adolphe, duc de Sleswick et comte de Holstein, avait fait vœu d'aller à Jérusalem : il se repentit de cet engagement; mais il crut ne pouvoir le rompre qu'avec la permission du pape; et il partit pour Rome à la tête d'un cortége nombreux (1474). L'empereur Frédéric III, qu'il vit en passant à Rothembourg, érigea en duché son comté de Holstein. Le duc de Milan et plusieurs autres princes d'Italie le reçurent avec pompe; il obtint de Sixte IV la dispense qu'il était venu demander; mais le pontife lui imposa l'obligation de fonder un hôpital à Rome.

Il eut à Augsbourg, en revenant dans ses états, des conférences importantes avec l'empereur et plusieurs princes d'Allemagne; et le voyage qu'il venait de faire lui ayant montré combien l'instruction de ses sujets était nécessaire à la prospérité de son pays et à la sûreté de son trône, il suivit

l'exemple que lui donna en 1477 Stenon-Sture en fondant à Upsal une université, et il en établit une à Copenhague (1478). Mais voyez quelles étaient encore les idées de plusieurs gouvernements relativement à la nature de la puissance du pape : Stenon-Sture ni Christiern ne fondèrent leurs universités qu'après avoir demandé au pontife de Rome de les y autoriser.

Ce fut pendant l'année de la fondation de l'université de Copenhague que Christiern maria Jean, son fils, avec la princesse Christine, fille aînée de l'électeur de Saxe, et qu'il institua l'ordre de l'Éléphant.

Jean, reconnu deux fois par les états et pendant la vie de son père héritier de la couronne, succéda à Christiern sans aucune difficulté : il fut élu roi de Norwège deux ans après (1481), et Stenon-Sture, à la tête de quinze députés suédois, le reconnut à Calmar pour roi de Suède. Mais Sture, qui gouvernait ce royaume de Suède avec prudence, et que les peuples aimaient, parvint à conserver pendant quatorze ans l'autorité suprême; le roi Jean, fatigué de négociations inutiles, assiégea Stockholm à la tête d'une armée considérable; Sture défendit cette capitale : l'on proposa un arrangement; il fut accepté : on céda à Stenon-Sture, pour toute la durée de sa vie, la Finlande, les deux Bothnies et quelques châteaux; tous les ordres du royaume furent convoqués; le

roi Jean prit les rênes de l'état, et fut couronné par l'archevêque d'Upsal (1497).

Cette Finlande, cédée à Stenon-Sture, était la contrée scandinave la moins éloignée de la Russie, que le défaut d'une civilisation un peu avancée et de lois fondamentales, garanties par des institutions, livrait si souvent aux malheurs des guerres civiles.

Vassili III, fils de Vassili II, avait été élevé sur le trône de Moscou, quoiqu'il n'eût que dix ans : sa mère Sophie avait fait valoir en sa faveur la volonté du dernier monarque. Mais Jouri ou George, oncle de Vassili III, et prince de Halitz, avait invoqué les droits que lui donnaient les anciens usages de la Russie. Après sept ans de contestation les deux partis étaient convenus de s'en rapporter à la décision du kan Oulou-Mahmet (1432) : le kan prononça en faveur de Vassili (1433). Jouri, mécontent du jugement, rassemble des troupes et s'avance vers Moscou. Vassili marche à sa rencontre; mais ses troupes sont mal disciplinées : presque tous ses soldats, lorsqu'il donne le signal du combat, ont bu une si grande quantité d'hydromel qu'ils sont dans une sorte d'ivresse. Il est mis en fuite et pris dans Kostroma.

Jouri donne à son neveu Kolomna pour apanage : les nobles l'abandonnent, et se réunissent à Vassili, qu'ils aiment; Jouri lui cède tout ce qu'il a conquis, et se retire dans sa principauté de Halitz.

Vassili ne peut oublier sa défaite, veut la venger, et porte le ravage dans la principauté de son oncle : Jouri reprend les armes, disperse les troupes de son neveu, fait prisonnières la mère et l'épouse de Vassili, rentre en vainqueur dans Moscou, et meurt peu de temps après son triomphe.

Deux de ses fils reconnaissent Vassili et le ramènent dans la capitale : l'aîné veut lui disputer le trône; Vassili le surprend, le fait prisonnier, ordonne qu'on lui crève les yeux, et, joignant l'ingratitude à la cruauté, envoie une armée de quarante mille hommes contre son bienfaiteur, le kan Oulou-Mahmet, qui venait d'être détrôné (1438).

Le kan se bat en désespéré, défait les Russes, passe le Wolga, relève les ruines de Kasan, y établit une domination nouvelle, et menace Moscou.

Une affaire d'une nature bien différente, mais importante pour la tranquillité intérieure de la Russie, occupe Vassili III. Le métropolite Isidore témoigne le désir de se rendre au concile de Florence; le *grand prince* le lui permet, mais lui recommande de ne consentir à aucune union avec l'Église romaine. Isidore néanmoins signe un décret d'union avec cette Église, et revient à Moscou (1439). Vassili le fait arrêter; un synode russe le dépose, et le fait enfermer dans un monastère. Isidore s'échappe, et va trouver le pape Eugène IV, qui le nomme cardinal.

Les menaces d'Oulou se réalisent bientôt : il brûle Moscou, et emmène un grand nombre de prisonniers (1441). Vassili a quelques succès contre les troupes du kan; mais il est ensuite battu, couvert de blessures, et conduit presque mourant devant Oulou, qui ne le renvoie dans ses états qu'après cinq ans, et en lui faisant promettre de payer une forte rançon.

Il arrive en Russie, entre dans une église, se prosterne au pied de l'autel, remercie le ciel de sa délivrance. Chemiaka, prince de Halitz, qui, pendant la captivité de Vassili, n'avait rien négligé pour s'emparer du trône de Russie, fait enlever le grand prince dans l'église où il prie, le traite comme Vassili avait traité son cousin, lui fait crever les yeux, et ordonne qu'on le conduise à Ouglitch avec son épouse.

Le beau-frère de l'aveugle Vassili forme un parti pour le délivrer, surprend Moscou, et effraie l'usurpateur, qui demande la paix, l'obtient, la rompt, est vaincu, mis en fuite, dépouillé de sa principauté, et empoisonné, suivant quelques chroniqueurs, à Novogorod, où il s'était réfugié (1450).

Vassili règne encore pendant douze ans, maintenant la Russie en paix, mais privé de la vue, et ne cessant en quelque sorte de montrer à ceux qui l'approchaient le châtiment de son ingratitude et de sa barbarie envers son cousin.

Son fils Ivan III lui succède (1462). Il n'a que

vingt-trois ans; mais il annonce un grand caractère. Il veut remplir un devoir sacré pour un souverain; il veut rendre l'indépendance à la nation dont il est le chef; il veut secouer entièrement le joug des Tartares. Sa première tentative est malheureuse; l'armée qu'il envoie vers Kasan n'éprouve que des revers (1468). Il l'avait fait partir pendant l'hiver pour qu'elle trouvât les fleuves et les rivières durcis par la glace, et que leur passage ne pût l'arrêter. Le froid, l'allié naturel des nations voisines du nord, combat pour les Tartares; les chevaux de l'armée d'Ivan périssent de froid, et les hommes de misère.

Ce malheur ne change pas les projets d'Ivan. Une nouvelle armée ravage le pays des Tchérémisses, dépendants de Kasan. Les frères du grand prince font le siége de cette ville; le kan Ibrahim est forcé de payer un tribut à la Russie. La ville de Novogorod, qui voulait se donner à la Pologne, est soumise et privée de ces priviléges particuliers qui la faisaient regarder comme une république. Akmet, kan de la fameuse horde dorée des Tartares, somme Ivan de lui payer le tribut ordinaire. Son armée est mise en fuite par les Russes; il s'allie avec la Pologne, et parvient même à séduire deux frères du grand prince. La Russie paraît dans le plus grand danger; mais les Nogais entrent dans les états d'Akmet, y portent la mort et l'incendie. Le kan accourt, les attaque avec courage, périt les armes à la main, et avec lui

finit cette horde dorée qui, depuis plus de deux siècles, opprimait et humiliait la Russie (1477).

Ivan, devenu *grand prince* d'un peuple véritablement indépendant, reçoit une proposition remarquable de Thomas Paléologue, frère de Constantin, dernier empereur de Constantinople. Il était veuf : Thomas lui offre la main de sa fille Sophie. Ivan l'accepte, enchanté d'acquérir pour lui ou pour ses descendants des droits à la couronne impériale des Grecs, et réunit sur ses écussons un aigle noir à deux têtes à l'image de saint George à cheval.

De nouvelles victoires cimentent la puissance d'Ivan. Alei, kan de Kasan, ose défier le grand prince : son armée est taillée en pièces sur les bords de la Sviaga; son épouse, sa mère, deux de ses frères et lui-même sont faits prisonniers (1487).

Ivan, tournant ses armes contre les Livoniens, gagne sur eux une grande bataille auprès de Pleskof, bâtit vis-à-vis de Narva la ville d'*Ivan-Ogorod*, et construit sur une montagne escarpée ce monument de son triomphe et ce rempart de sa conquête (1492).

Voulant enfin dominer sans rival sur les contrées hyperboréennes voisines de la Russie, il conduit vers le nord ses troupes victorieuses jusque vers le soixante-cinquième degré de latitude septentrionale, et par conséquent très-près du cercle polaire; il se repose ensuite, dépose ses armes, exclut de la succession au trône le prince

Dmitri, petit-fils de Marie, sa première femme, déclare héritier de sa couronne Vassili IV, qu'il a eu de la princesse Sophie de Constantinople, et meurt après avoir éprouvé de longues souffrances (1505).

Il avait attiré dans ses états, où la civilisation était encore si reculée, des artistes et des ouvriers italiens ou grecs réfugiés en Italie; il avait relevé la gloire militaire des Russes, étendu leur domination, conquis et assuré leur indépendance. L'éclat extérieur de la Russie frappait les regards de tous les peuples voisins; le roi de Danemarck, la république de Venise, le sultan de Constantinople et le pape lui-même avaient envoyé des ambassadeurs à Moscou. Mais au-dedans de la Russie quelle tyrannie et quelle dégradation! Ivan, entraîné par des préjugés barbares, trompé par les plus fausses idées de son pays et de son siècle, séduit par une politique de Tartare, ou plutôt par des passions violentes, bien loin de hâter la civilisation de son peuple, la repousse et la suspend pour plusieurs centaines d'années, étend sur ses sujets un sceptre de fer que ses armes rendent si redoutable, anéantit les droits des habitants des campagnes, les réduit à la servitude de la glèbe, veut que la même chaîne pèse sur les classes les plus élevées comme sur les inférieures, et soumet également les nobles et les serfs de ses états au supplice aussi humiliant que cruel du *knout* et des batogues. La postérité im-

partiale lui a donné les titres de vainqueur, de conquérant, de libérateur de la Russie et de cruel destructeur de la liberté des Russes.

Des changements bien différents avaient eu lieu dans la Pologne, si voisine cependant de la Russie.

Dès le règne de Jagellon ou Uladislas V, et pour rendre plus juste la répartition d'une somme de 500,000 florins, que la Pologne devait payer aux chevaliers de l'ordre teutonique, on avait établi dans les palatinats des diétines particulières qui, après la clôture de leurs délibérations, envoyaient des députés à l'assemblée nationale ou diète générale.

Après la mort de Jagellon cette diète générale élut à l'unanimité (1434), mais après de vifs débats, le fils de ce monarque, Uladislas VI, qui, ayant été élu roi de Hongrie six ans après, périt dans une bataille contre les Turcs.

Casimir IV, fils de Jagellon et de sa quatrième femme, et duc de Lithuanie, fut choisi par la diète pour remplacer son frère Uladislas (1445). Il refusa; mais, se repentant ensuite de son refus, il fut élu une seconde fois par la diète et couronné à Cracovie (1447). Appelé au secours des Prussiens, insurgés contre les chevaliers teutoniques, il fit la guerre pendant douze ans à ces chevaliers, qu'il obligea à céder à la Pologne la Poméranie, ainsi que la Prusse que l'on devait nommer royale, et à lui rendre hommage pour l'autre partie de cette même Prusse (1466). Ce fut dans la

même année que la nation polonaise voulant ajouter aux garanties de ses droits, on établit les *nonces* ou envoyés *terrestres*, dont l'influence populaire devait devenir très-grande, et qu'il fut réglé que chaque palatinat en enverrait un à la diète générale.

Casimir IV mourut après avoir régné quarante-sept ans. Son troisième fils, Jean-Albert, fut proclamé roi par le peuple, dont sa valeur lui avait mérité l'affection (1492) : mais, plus brave qu'habile à gouverner, il fut constamment asservi par ses favoris ou ses ministres. Le premier de ceux à qui il donna sa confiance tout entière fut Philippe Buonacorsi, qui avait été son précepteur, et qui avait pris le surnom de Callimaque. Cet Italien avait acquis une si grande expérience des affaires sous le pontificat de Pie II, dont il avait été le secrétaire, qu'on l'avait nommé *l'Esperiente*. Ce fut néanmoins par ses conseils que Jean-Albert entreprit contre Hellei, vaivode des Valaques, une guerre ruineuse, et au commencement de laquelle il faillit à périr avec toute son armée (1496). Un traité de paix termina cette guerre malheureuse après la mort de Buonacorsi (1499); mais l'année suivante les Russes menacèrent le duché de Smolensko, et Jean-Albert se crut obligé d'implorer le secours de Schah Mattei, kan des Tartares de la Bulgarie asiatique, située entre le Wolga et le Jaïck. Les députés du kan, envoyés à la diète de Petrikaw, trempèrent leurs sabres dans l'eau, suivant leur coutume, et jurèrent au nom de leur sou-

verain de joindre Jean-Albert sur les bords du Borysthène, à la tête de cent mille hommes. Pierre, fils du dernier vaivode des Valaques, était venu chercher un asile à la cour du roi de Pologne. Des députés d'Étienne, nouveau vaivode, arrivèrent auprès de Jean-Albert pendant que les envoyés tartares étaient encore auprès de lui, et demandèrent en vertu du dernier traité qu'on leur abandonnât Pierre, le rival de leur souverain. Les Polonais refusèrent de le livrer; mais ils lui firent trancher la tête; et les Tartares, ainsi que les Valaques, regardèrent cet assassinat comme une preuve de la fidélité des Polonais à garder leurs promesses. Jean-Albert cependant, au lieu d'aller se réunir au kan qui venait à son secours, fit secrètement la paix avec la Russie; et, peu de temps après avoir si impolitiquement violé la foi jurée, il mourut à Thorn sans avoir été marié.

Un grand nombre d'hommes bien différents de ce Jean-Albert avaient honoré l'Europe pendant notre vingtième époque par leur génie, leurs talents, leur érudition ou leurs vertus. Au milieu de la nuit qui régnait encore sur cette Europe, on voyait chaque jour augmenter le nombre et l'éclat des points radieux qui s'élevaient et brillaient au-dessus des ténèbres épaisses.

Nommons les principaux des hommes supérieurs dont la postérité a conservé le souvenir.

On compte parmi ceux qui se distinguaient dans

la théologie, alors d'autant plus cultivée que ses principes et ses maximes servaient à régler un grand nombre d'affaires temporelles, le cardinal Nicolas de Cusa, fils d'un simple batelier de la Moselle, évêque de Brixen, légat *à latere* sous trois papes, et qui n'en composa pas moins un grand traité intitulé *Concordance catholique*, destiné à prouver la supériorité des conciles œcuméniques sur les pontifes de Rome, et auquel il joignit d'autres traités sur les mathématiques, la géométrie et l'astronomie; trois chartreux, Denis de Ricke, Jean de Hagen ou de Hain et Jean de Lapide; Herman de Campen, Thomas à Kempis, chanoine régulier de Saint-Geneviève, célèbre par sa douceur, sa charité, son application constante à l'étude et à la prière, et surtout par l'*Imitation de Jésus-Christ*, livre fameux parmi tous ceux qui aiment la piété douce, touchante, évangélique, et que tant d'écrivains lui ont attribué, et Jérôme Savonarole, religieux dominicain, connu par ses prédications si entraînantes qu'il était devenu comme un tribun du peuple dans la république de Florence, et qui fut pendu et brûlé dans cette ville, où il avait exercé un si grand empire, pour s'être élevé avec force contre les vices, le luxe et les dérèglements d'Alexandre VI.

Parmi leurs contemporains étaient Pierre d'Andlau, chanoine de Colmar, et un des premiers docteurs du droit public, Grégoire de Heimbourg, jurisconsulte autrichien et zélé défenseur des

droits de l'empire, et un autre savant et éloquent jurisconsulte, Bilibalde Pirckeimer.

L'usage des verres concaves ou convexes, dont on s'était servi depuis le commencement du quatorzième siècle pour aider les vues courtes ou affaiblies par l'âge, paraît s'être beauoοup plus répandu dans le siècle dont nous venons de nous occuper. On tente aussi avec succès à Paris en 1474 l'extraction des pierres de la vessie, opération qu'on avait pratiquée en Flandre dès le dixième siècle, et que néanmoins on avait peu essayé de répéter; mais la science médicale proprement dite et l'enseignement médical ne font presque aucun progrès dans le quinzième siècle. Les idées des auteurs arabes, les écrits d'Averhoès, et la puissance immense qu'exerçaient encore sur les esprits les rêveries les plus absurdes de l'astrologie judiciaire arrêtaient les développements de la médecine hippocratique. Un chanoine et médecin de Florence, nommé Marcille Ficin, savant dans les langues grecque et latine, et nourri des ouvrages de Platon, de Plotin, de Jamblique, de Proclus et d'autres platoniciens, soutient que, les esprits vitaux de l'homme étant de la même nature que l'éther répandu dans les espaces célestes, on prolongerait la vie humaine en se procurant une certaine quantité de cet éther, que les préparations d'or pouvaient remplacer cet éther de l'espace, que les vieillards doivent s'abreuver du sang des jeunes gens, que les meilleurs médi

caments sont ceux que l'on prépare pendant la conjonction de Vénus et de Jupiter. On voit cependant la faculté de médecine de Paris déclarer l'astrologie et la théosophie un art dangereux et diabolique. Michel Savonarole, connu par ses observation médicales et par son traité sur les bains et les eaux thermales de l'Italie, ose condamner les doctrines erronées d'Averrhoès. Barthélemi Montagnana, professeur de Padoue, cultive l'anatomie, et se vante avec raison d'avoir cherché dans la dissection d'un grand nombre de cadavres la véritable organisation du corps humain; Saladin, médecin de Naples, fait connaître l'art du pharmacien: les chirurgiens italiens, Vincent Vianeo, Branca et Bojani inventent cette opération à laquelle on a donné le nom d'*ente animale*, et par le moyen de laquelle un morceau de la chair du bras servait, avec des précautions particulières, à former un nez artificiel, et à remplacer le nez naturel que l'on venait de perdre.

George de Purbach enseigne à Vienne en Autriche non-seulement la théologie et ce qu'on appelait alors la philosophie, c'est-à-dire la logique, la métaphysique, le peu de connaissances physiques qu'on avait recueilli des anciens, et la morale, mais encore les mathématiques et l'astronomie; il s'occupe de l'*Almageste* de Ptolomée, et aurait rendu de bien plus grands services aux sciences si une mort prématurée ne l'avait enlevé à ses amis, et particulièrement à ce savant cardi-

nal Bessarion, patriarche de Constantinople, qui aimait, cultivait et protégeait les lettres avec tant de zèle.

Jean Muller Regiomontan, évêque de Ratisbonne, publie l'abrégé de l'Almageste, que son ami Purbach avait composé, enrichit les savants de plusieurs autres ouvrages astronomiques, et va à Rome, appelé par le pape Sixte IV pour travailler à la réforme du calendrier.

L'emploi de la poudre à canon et la nouvelle balistique qui en résulte produisent en Europe un grand nombre d'ingénieurs habiles. La nouvelle artillerie devient une science régulière : on l'emploie avec méthode dans les batailles, dans les siéges et dans les défenses des places ; on renonce à ces longues rampes par lesquelles on arrivait du niveau de la campagne à celui des remparts, ouvrages immenses qui exposaient si complétement au canon des assiégés les assiégeants et leur artillerie ; on leur substitue des tranchées. Au lieu d'élever le sol, on le creuse ; on dirige en zigzags cette route enterrée, afin que ses prolongements n'aboutissent qu'aux endroits les moins dangereux de la place attaquée : elle renferme et garantit des boulets des assiégés l'artillerie qui doit détruire leurs murailles, et les troupes choisies pour l'honneur de monter à l'assaut : les tours sont remplacées par des bastions, qui présentent bien plus de place pour les canons, et laissent voir par l'assiégé toutes les parties de l'enceinte ; on cache le corps de

la place en abaissant ses revêtements, et en exhaussant la contrescarpe ou le bord extérieur du fossé; on construit au-dehors des ouvrages et des enveloppes qui retardent les approches de l'assiégeant, multiplient ses attaques successives, et lui font perdre beaucoup plus de temps.

La plume de l'histoire est tenue avec plus ou moins de force et d'impartialité par Platine (Barthélemi Sanchi), qui, après avoir éprouve d'injustes et cruelles persécutions, d'après les ordres du pape Pie II, est nommé par Sixte IV bibliothécaire de la bibliothèque que ce pontife venait d'établir au Vatican, compose son histoire des papes, et termine un grand nombre d'autres ouvrages; Jean Cuspinien de Franconie, employé par l'empereur Maximilien dans plusieurs négociations; Albert Krantz, doyen de l'église de Hambourg; Jean Naucler, professeur et prevôt de l'église de Tubinge; Jean Trithème, abbé de Spanheim, et ensuite de Saint-Jacques de Wurtzbourg; Énée Sylvius Piccolomini, auteur de l'histoire de l'empereur Frédéric III, et de plusieurs autres ouvrages, et que la postérité aurait traité avec tant de faveur si, élevé sur le trône pontifical sous le nom de Pie II, il n'avait pas persécuté Platine, et publié de trop fameuses rétractations; le chartreux Werner Rolewinck de Laer, et le noble vénitien Bernard Justiniani, procurateur de Saint-Marc, auteur d'une histoire de Venise.

Le quinzième siècle voit aussi briller Jean Wessel

de Groningue, que la variété de ses connaissances, la force de son esprit, la hardiesse de ses idées, ses combats contre les autorités les plus accréditées et particulièrement contre celle d'Aristote et des péripatéticiens font surnommer *la lumière du monde et le maître de la contradiction, lux mundi, magister contradictionis.*

Plus tard, mais dans le même siècle, Jean Pic, prince souverain de La Mirandole et de Concordia, sait un grand nombre de langues dès l'âge de dix-huit ans, et soutient à Rome (1481), six ans après, au milieu des plus vifs applaudissements, des thèses ou propositions si étendues et si remarquables sur la logique ou dialectique, la théologie, la prétendue science cabalistique, la physique, les mathématiques, l'astronomie, et tout ce qui était à cette époque l'objet de l'étude des savants, que le titre de ces thèses était *De omni scibili, de tout ce qu'on peut savoir.* Il meurt à l'âge de trente ans, après avoir cédé sa souveraineté à son neveu Jean-François Pic, auteur de plusieurs ouvrages que l'on a imprimés avec ceux de son oncle, et après avoir combattu la funeste astrologie judiciaire, et publié des lettres et des traités si estimés dans le seizième siècle que le célèbre Scaliger l'appelait *monstrum sine vitio, prodige sans défaut.*

L'Allemagne se glorifie d'Alexandre Hegs de Geh, de son compatriote Rudolphe Lang, chanoine de Munster, et de Rodolphe Agricola, professeur à Worms, et ensuite à Heidelberg, trois cé-

lèbres restaurateurs des belles-lettres en Germanie, et de deux poètes Conrad, dit Celtes, et Henri Bebèle, professeur d'éloquence à Tubingue, tous les deux *lauréats* ou décorés de la couronne poétique, l'un par l'empereur Frédéric III, et l'autre par l'empereur Maximilien Ier.

Jean-André, évêque d'Alérie, est nommé par le pape Paul II pour choisir les manuscrits du Vatican que devront imprimer Conrad Swengheim et Arnoul Pannartz, qui portent à Rome l'art de l'imprimerie, nouvellement découvert; il prépare les éditions, compose des préfaces, y ajoute des épîtres dédicatoires, corrige lui-même les épreuves, et met au jour, dès 1469, Tite-Live, Aulugelle, et successivement les épîtres de saint Cyprien, l'histoire d'Hérodote, les œuvres de saint Léon, et celles de Strabon, le fameux géographe.

La France méridionale voyait depuis le règne de Philippe de Valois fleurir dans la patrie des troubadours et de tant de chevaliers *voués à l'amour de Dieu et des dames*, une institution inspirée par la beauté du climat, l'esprit du siècle, les goûts poétiques et la brillante imagination des Languedociens. La société des sept troubadours charmait les joyeux habitants de Toulouse : on la nommait la société du *jeu d'amour* et des jeux floraux ou de la fête des fleurs. Une noble Toulousaine, célèbre par sa beauté, son esprit et sa vertu, veut s'associer aux *francs et libéraux patrons* de cette fête fleurie (1496). Clémence Isaure

se plaît à fournir aux frais de cette institution riante. Les Languedociens enchantés l'entendent souvent lire des poésies charmantes composées dans leur langue (1499). Ils applaudissent avec transport une ode pleine de patriotisme, de poésie, de grâce et d'une douce mélancolie, deux *pastorelles* ou idylles où elle chante le *beau ciel d'une patrie* qui lui est si chère, un hymne à la Vierge, pour laquelle elle a une tendre dévotion, deux *cansous* ou chants amoureux, et une élégie modèle de la poésie douce et sentimentale des troubadours, et où les plaintes de l'amour s'adressent au *ciel si beau* et aux *champs parfumés* du pays qui l'a vue naître. Son *bien aimé* (le beau Lautrec) était mort au champ d'honneur; elle ne veut plus supporter la vie; elle fonde le *collége de poésie;* elle veut qu'une violette d'or, une églantine d'argent et un soucis d'argent soient décernés tous les ans aux trois meilleurs morceaux de poésie; et suivant son digne historien, M. Alexandre du Mège, elle désire que chaque année, le jour de son trépas, les jeunes vierges toulousaines fassent entendre un champ funèbre, rappellent sa fidélité à son amant, et terminent chacune de leurs strophes par ces mots, *la couronne virginale brille sur son cercueil.*

De quel éclat commencent à resplendir les beaux-arts dans cette Italie destinée à exercer successivement tant d'empires divers sur le reste de l'Europe! André Verrochio se distingue dans

l'orfévrerie, la géométrie, la perspective, la peinture, la sculpture et la gravure: habile dans l'art du dessin, dans celui de mouler en plâtre, de fondre et de couler les métaux, il a pour élèves Léonard de Vinci et Pierre Pérugin.

Jacques Bellin et ses deux fils ornent de leurs tableaux la grande salle où se réunit le grand conseil de Venise.

Pierre de Pérouse, surnommé le Pérugin, exerce son beau talent à Rome, pour le pape Sixte IV; sa grande gloire sera d'avoir été le maître de celui qu'on a nommé le divin Raphaël.

Son condisciple Léonard de Vinci, très-habile dans la peinture, l'est aussi dans l'architecture, dans la poésie, les belles-lettres, les mathématiques et l'anatomie, dont il voit tous les rapports avec son art favori.

Léonard de Vinci, comme son maître André Verrochio, et presque tous les poètes littérateurs et savants du quinzième siècle, réunissait à l'étude des sciences, des lettres et des arts qui ont le dessin pour base, l'étude de la musique; c'est vers l'époque dont nous nous occupons que cette musique à laquelle les Grecs avaient attaché tant d'importance, et qui pendant et après l'invasion des barbares du nord avait reçu un nouveau caractère, commençait à montrer l'influence des progrès de la civilisation, et à présenter ses grands développements.

Depuis la mort du grand musicien, le pape

saint Grégoire, qui avait rétabli, réformé et introduit dans les églises chrétiennes la musique des Grecs, on avait fait plusieurs tentatives pour améliorer la notation musicale ; on employait des lettres placées au-dessus ou au-dessous des syllabes pour indiquer les sons sur lesquels on devait les chanter; on avait imaginé, pour rendre les effets de ces lettres plus sensibles, de les placer à des hauteurs analogues à l'élévation des sons, et à marquer ces hauteurs par le moyen de lignes parallèles sur lesquelles on les écrivait

Vers le commencement du onzième siècle, Guy d'Arezzo, bénédictin du monastère de Pompale, avait simplifié cette méthode en se contentant d'écrire la lettre au commencement de la ligne parallèle, et en marquant un point sur cette ligne toutes les fois que la lettre devait se présenter; il avait bientôt et successivement placé des points ou *notes* dans les intervalles des lignes, diminué le nombre de ces lignes parallèles, ou l'étendue de la *portée*, préféré dans l'arrangement des deux tétracordes qui composent l'octave celui où la note la plus grave était désignée par un *g* ou *gamma* grec, qui devait faire donner le nom de *gamme* à la série des sons; désigné ces sons par des syllabes, et enfin remplacé les tétracordes, dont il avait tiré les noms syllabiques des syllabes initiales des six premières parties de la première strophe de l'hymne de saint Jean, syllabes initiales qui, d'après l'air de l'hymne, usité à cette époque, étaient chantées

sur des sons correspondants à ceux de l'hexacorde, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*.

Les éléments de la musique à plusieurs voix, ou pour mieux dire à plusieurs parties, de la *diaphonie*, ou harmonie moderne, existaient avant Guy d'Arezzo. Les ouvrages de Hucbald, musicien, moine de l'abbaye de Saint-Amans en Flandre, et mort en 930 à l'âge de quatre-vingt-dix ans, ouvrages recueillis par le savant prince abbé de Saint-Blaise, Martin Gerbert, prouveraient seuls que l'on connaissait dès le neuvième siècle ces informes éléments de notre harmonie; l'orgue, ce bel instrument répandu en France et dans les églises d'Occident dès le huitième siècle, aurait suffi pour faire remarquer que certains sons entendus à la fois produisaient une sensation agréable à l'oreille. Les voix imitèrent l'orgue, proférèrent ensemble des sons différents dont la réunion plaisait aux auditeurs, et on donna le nom d'*organisation* à cette méthode; on appela *organisation double* l'espèce d'harmonie produite par le chant et par l'orgue, qui faisait entendre *en tenue* la dominante du ton, c'est-à-dire la quinte au-dessus, ou la quarte au-dessous de la tonique, comme les vielles de nos jours. Les voix remplacèrent l'orgue pour ces tenues à la quarte ou à la quinte; et de là vinrent les termes de *discant*, *déchant*, ou *double chant*, de *quintoyer*, de *quarter*, de *chant triple*, ou *quadruple*, de *chant du milieu*, de *medius*, de *motet*.

Peu d'années après la mort de Guy d'Arezzo, Franco de Cologne suivant les uns, et de Paris suivant les autres, publia un ouvrage remarquable sur cette harmonie, ou ce *déchant :* il le définit l'union de plusieurs mélodies concordantes, et composées de diverses figures; il en compta quatre espèces, le *simple*, le *prolat*, le *tronqué* et le *copulé*. Il distingua les consonnances des dissonances; il admit les consonnances *parfaites*, c'est-à-dire celles dont les sons paraissent se confondre, l'*unisson* et l'*octave*, les consonnances *moyennes*, la *quarte* et la *quinte*, et les consonnances *imparfaites*, dont on distingue facilement les sons, la *tierce majeure* et la *tierce mineure*.

Les progrès de la diaphonie ou de l'harmonie rendant plus nécessaire que jamais l'observation exacte de la mesure, Franco distingua la musique mesurée de la musique *plane* ou *plain-chant*, rédigea les règles du rhythme ou de cette mesure devenue si nécessaire, les développa, les corrigea et les étendit, définit la musique mesurée un chant mesuré par des temps longs ou brefs, exprimés par des sons ou par des silences, compta plusieurs durée : la *longue double*, qui valait quatre temps; la *longue parfaite*, qui en valait *trois* (nombre sacré); la *longue imparfaite*, qui n'en valait que deux; la *brève*, qui comprenait deux espèces; la *semi-brève*, qui pouvait être *majeure* ou *mineure;* et il donna pour signes de ces durées des figures assez semblables à celles dont on se sert encore dans les égli-

ses catholiques pour la notation du plain-chant.

Avec quelque soin qu'on eût rédigé avant et après Franco les résultats des expériences faites sur les sons dont la réunion pouvait plaire ou déplaire à l'oreille, on n'avait encore aucune idée du grand principe de l'harmonie moderne, principe d'après lequel les intervalles ne sont véritablement consonnants ou dissonants que par leurs rapports avec ceux qui les précèdent ou qui les suivent; et voilà pourquoi d'anciens manuscrits présentent des morceaux de musique à deux parties, dont les oreilles les moins délicates ne pourraient aujourd'hui supporter l'exécution.

Vers le milieu du quatorzième siècle on avait admis dans le *déchant* le chromatique ou la progression par demi-tons. Une plus grande variété, introduite dans la musique que l'on cultivait plus généralement, avait fait admettre dans la mesure une valeur ou durée plus courte que les anciennes, que l'on avait nommée *minime*, et qui est encore la note blanche de la musique moderne. Marchetti de Padoue, dans son Traité sur la musique mesurée, dédié à Robert, roi de Naples, parle de cette minime, ainsi que du genre *chromatique* ou des progressions par semi-tons, et même du genre *enharmonique* ou des progressions par des intervalles moindres que le demi-ton majeur ou mineur.

Jean de Muris, docteur de Sorbonne, rendit dans le même siècle un plus grand service à l'art

de la musique en posant sur le déchant, qu'il nomma *contrepoint*, de nouvelles règles tellement dictées par l'expérience et la réflexion qu'on les suit encore aujourd'hui, et interdit, par exemple, de faire entendre de suite deux consonnances parfaites par un mouvement semblable d'ascension ou de descente.

Vers la fin de ce quatorzième siècle on ajouta aux durées des sons *la semi-minime majeure* et *la semi-minime mineure*, qui n'avait que la moitié de la valeur de la première. Le signe de la semi-minime majeure était une blanche figurée en losange avec une queue terminée par un crochet, ou une noire sans crochet, et celui de la semi-minime mineure une noire avec un crochet, ou une blanche avec un crochet double à l'extrémité de la queue. Les durées des silences étaient indiquées par des signes semblables à ceux dont on se sert maintenant.

Les ouvrages de Jean Tinctor, maître de chapelle de Ferdinand, roi de Naples, et de Franchino Gafforio, maître de chapelle de la cathédrale de Milan en 1484, exposent toutes ces durées et toutes ces notations en usage vers la fin de notre vingtième époque, toutes les règles qui composaient alors l'art de la musique, et particulièrement celles auxquelles le contrepoint était assujetti. On voit par ces ouvrages que les dissonances étaient déjà employées dans l'harmonie, mais avec réserve et seulement pendant la valeur d'une mi-

nime ou blanche; on en trouvait des exemples dans les compositions de Jean Dunstable, né en Angleterre auprès de Bedford vers 1400, et qui a donné un traité de *la musique mesurée*, et dans les œuvres des compositeurs français Binchois, Dufay et Brazard.

Les canons étaient déjà en usage : on leur donnait le nom de fugue.

Bientôt on voit fleurir Busnois, Régis et Caron.

L'école flamande jouit d'une grande renommée. A sa tête paraît Jacques Hobrecht ou Obrecht, maître de musique du jeune Érasme, que sa belle voix avait fait recevoir enfant de chœur à Utrecht. Ses compositions ont de la majesté, et par conséquent de la simplicité; et sa facilité est si grande qu'il compose dans une seule nuit une messe estimée.

Jean Ockenheim est de la même école. Il fait exécuter une messe à neuf chœurs et à trente-six parties; il a pour élèves Antoine Bromel et Josquin de Prez, regardé comme le plus grand compositeur de son temps, et dont les ouvrages devaient être cités pendant trois siècles. Jasquin compose sur la mort de son maître une *déploration* en contrepoint, en canon et à cinq parties sur le plain-chant de l'*introït* de la messe pour les morts. Après avoir été chanteur de la chapelle pontificale de Sixte IV, il devient le chef des chanteurs du roi de France Louis XII, et lorsque la France et l'Europe le perdent, son élève Benoît

Ducis compose une *déploration* en son honneur.

Pendant que le *motet* ou la musique d'église fait des progrès rapides, la musique dramatique paraît aussi s'élever et s'étendre. Le Toscan Ange Politien, aussi célèbre par ses poésies que par ses ouvrages en prose, compose, à l'âge de vingt et un ans (1475), un drame lyrique intitulé *Orphée*. Une tragédie en musique est exécutée cinq ans plus tard dans la ville de Rome (1480); et les Romains se préparent à se couronner de palmes nouvelles et à régner de nouveau sur le monde civilisé par le charme d'une harmonieuse mélodie.

VINGT-UNIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1498 JUSQUES EN 1530.

Tout ce que nous avons vu naître ou s'accroître pendant la dernière époque va se développer avec une force nouvelle. De nouvelles terres se montrent aux yeux d'intrépides navigateurs; la civilisation européenne commence à pénétrer avec l'imprimerie dans toutes les classes de la société; l'esprit humain veut tout soumettre à l'examen de la raison, et la puissance la plus grande qui se croyait inattaquable est ébranlée jusque dans ses fondements.

La France, que les discordes civiles ont familiarisée avec les grands mouvements, conserve cet amour des conquêtes que Charles VIII lui a inspiré. Elle contemple sur le trône un grand phénomène moral. Louis XII venait de recevoir la couronne, les malheurs, la captivité et le temps avaient apaisé la violence de ses passions : il ne lui restait qu'un cœur aimant et un esprit réfléchi. Bien loin d'avoir sa raison troublée par la grande élévation à laquelle il venait de parvenir, il ne voit que les devoirs imposés par la royauté; et le

calme de son âme n'en devient que plus grand. Un nouvel homme paraît en lui : il veut qu'on ne se souvienne plus de ses torts; il oublie tous ceux qu'on a eus envers lui : « Ce n'est pas au roi de » France, dit-il, à venger le duc d'Orléans. » La Trémouille a été l'ennemi du prince, il sera l'ami du roi. Il fait faire à ses dépens des obsèques magnifiques à Charles VIII, récompense généreusement tous ceux qui ont servi ce monarque, et confirme les magistrats qui ont été le plus contraires à ses insurrections.

René II, duc de Lorraine, et le prince d'Orange réclamaient des domaines de la couronne de France; ils s'en rapportent à la décision de Louis XII : il prononce avec la plus noble impartialité.

Il s'occupe du bonheur de la princesse Suzanne, fille unique du duc et de la duchesse de Bourbon.

Guy de Rochefort était chancelier. Le roi compose avec soin le conseil; il y appelle Louis Mallet, seigneur de Graville, Étienne Poncher, évêque de Paris, Florimond Robertet, à qui il confie l'administration des finances; et il met à leur tête, en qualité de premier ministre, le célèbre George d'Amboise, qui avait subi pour lui une longue captivité, dans les lumières et le dévouement duquel il a la plus grande confiance, et pour lequel il vient d'obtenir du pape la dignité de cardinal.

Il voit la jeune veuve Anne de Bretagne : ils s'attendrissent ensemble. Bientôt les sentiments qu'ils

avaient éprouvés l'un pour l'autre et qu'ils avaient sacrifiés à leurs devoirs commencent à se ranimer dans leurs âmes. La belle reine part pour la Bretagne ; mais elle promet à Louis de l'épouser si l'on rompt légalement les liens qui l'ont uni à Jeanne de France, la fille de Louis XI et la sœur de Charles VIII.

La politique demandait que le duché de Bretagne fût de nouveau réuni à la couronne : l'amour de Louis XII ne seconde que trop la politique. Jeanne refuse avec serment de descendre du trône et de consentir à voir dissoudre son mariage avec un prince qu'elle aime. On réunit à Tours le tribunal ecclésiastique chargé de prononcer sur la demande du roi. Il est composé de Louis d'Amboise, évêque d'Albi, de Ferdinand, évêque de Ceuta et nonce du pape, de Philippe de Luxembourg, évêque du Mans et cardinal, et de neuf ecclésiastiques versés dans la jurisprudence canonique.

Le procureur du roi se présente, réclame la dissolution du mariage de Louis et de Jeanne, et appuie sa demande sur quatre motifs. — « Il y avait, » dit-il, entre Jeanne et d'Orléans non-seulement » affinité, mais encore parenté, aux degrés où l'u- » nion est interdite. La violence de Louis XI a » seule formé les liens dont le roi désire que vous » prononciez la dissolution ; et les infirmités de » la princesse la rendent inhabile au but du ma- » riage. » Quel malheur pour la mémoire de

Louis XII que ce procès scandaleux, où la dignité royale est dégradée, la sainteté du mariage profanée, et où le réveil d'un sentiment trop impérieux accable de confusion, d'amertume et de douleur une épouse souvent négligée, délaissée et même dédaignée, à laquelle néanmoins Louis a dû la vie et la liberté! Que la nature humaine est faible et imparfaite!

Jeanne répond d'une manière touchante aux allégations du procureur du roi. « Toutes les dis-
» penses nécessaires de parenté et d'affinité n'ont-
» elles pas été accordées? comment mon mariage
» aurait-il été l'effet de la violence de mon père?
» La conduite de mon époux, pendant dix-huit
» ans, n'écarte-t-elle pas tout soupçon à ce sujet?
» m'a-t-il refusé un seul des titres attachés à mon
» rang? n'a-t-il pas toujours ordonné qu'on me
» rendît les honneurs dus à son épouse? n'avons-
» nous pas eu le plus souvent la même table et le
» même lit? ne l'a-t-on pas entendu vanter en sor-
» tant d'auprès de moi les plaisirs qu'il avait goû-
» tés avec sa compagne? *Je sais bien que je ne suis*
» *ni aussi belle ni aussi bien faite que bien d'autres;*
» *mais je ne m'en crois pas moins propre aux fins*
» *du mariage.* » N'oubliant ni le caractère sacré d'épouse, ni la dignité de reine, ni les saintes lois de la pudeur, elle rejette avec indignation l'examen des matrones qu'on lui propose.

Elle présente alors au tribunal une série de questions sur les rapports les plus secrets qu'elle a

eus avec son mari ; et, pleine encore de confiance dans Louis XII, elle consent à être jugée d'après ce que le roi répondra à ces questions.

Louis hésite d'abord à répondre ; mais son amour pour la belle veuve et les instances de plusieurs hommes d'état l'emportent sur tout autre motif ; et la reine ayant consenti à ce que les juges prononçassent d'après les réponses du monarque, le tribunal déclare le mariage nul, et en vertu de l'autorité apostolique qui lui a été conférée, permet à Louis XII de contracter de nouveaux liens.

Le roi cède à la triste sœur de Charles VIII la jouissance du Berri et de plusieurs autres domaines. Elle se retire à Bourges, y cherche au pied des autels le soulagement de sa douleur, y fonde un ordre de religieuses que l'on nomme les Annonciades, et comme si elle eût voulu laisser un monument de la pompe royale évanouie pour elle et des sentiments aussi nobles qu'attendrissants que n'a pu éteindre la perte de celui qu'elle aime, et que la religion a consacrés, elle veut que ses *Annonciades* portent dans leurs pieux asiles la pourpre des rois, une décoration soutenue par un ruban d'un bleu céleste, et un long manteau dont la blancheur rappelle l'innocence de leur infortunée fondatrice.

Les témoignages de l'intérêt des Français suivent Jeanne jusque dans la solitude. Un grand nombre de voix s'élèvent contre l'arrêt du tribunal apostolique. L'université, dont l'influence est d'autant

plus grande qu'elle compte plus de vingt-cinq mille élèves, oppose sa puissante opinion à celle des commissaires du pape. Elle ne craint pas de blâmer leur jugement ; ses prédicateurs le condamnent du haut de la chaire sacrée ; et Louis XII, cédant par un nouveau malheur à des conseils funestes, exile ou fait emprisonner des docteurs qui ont parlé ou écrit avec force contre l'arrêt qu'ils regardent comme injuste.

Le sort cependant en est jeté, et tout se prépare pour le mariage de Louis et d'Anne de Bretagne. César Borgia, si digne par sa scélératesse d'être le fils de celui qui déshonore la chaire apostolique, apporte les dispenses rendues nécessaires par la parenté de Louis et de la veuve de Charles VIII (1499). Le roi lui donne le duché de Valence ou de Valentinois.

Louis XII se rend à Nantes. La reine Anne vient le joindre à la tête des principaux nobles de la Bretagne : on signe un contrat d'après lequel elle doit conserver le douaire que Charles VIII lui a donné, jouir personnellement de tous les revenus du duché de Bretagne, nommer aux emplois vacants par des lettres expédiées dans la chancellerie particulière du duché ; et un article bien plus important règle que l'on ne pourra, sans le consentement des états de la Bretagne, ni lever des troupes dans la province ni lever aucun impôt, fouage ou subside.

Il s'en faut de beaucoup cependant que ce con-

trat de mariage remplisse les vues des politiques, et réunisse véritablement la Bretagne à la couronne. Il porte au contraire qu'après la mort d'Anne de Bretagne son second enfant mâle, et, à défaut de mâles, ses filles, suivant l'ordre de primogéniture, hériteront du duché avec tous les droits qui y étaient anciennement attachés; que, si elle ne laisse qu'un fils, la clause de réversion du duché au second enfant mâle subsistera pour les descendants de ce fils unique; et enfin que, si elle meurt sans enfants, le roi n'aura que la jouissance du duché, et qu'il appartiendra aux plus proches parents de la reine.

Le peuple néanmoins témoigna de la joie lorsque la nouvelle reine de France fut couronnée pour la seconde fois à Saint-Denis. On sait que, si le silence des peuples dans les occasions solennelles exprime leur haine, ou leur mépris, ou leur mécontentement, ou leur indifférence, leurs acclamations ne prouvent pas toujours leur allégresse, et que Néron entra dans Rome, encore dégouttant du sang de sa mère, au milieu des acclamations des Romains avilis par la terreur. Mais Anne était très-aimée : on n'avait qu'un reproche à faire au nouveau roi : l'infortune de Jeanne était irréparable. Louis XII annonçait un gouvernement paternel, et il venait de diminuer les impôts d'un dixième, de promettre une réduction plus considérable, et de renoncer au droit de *joyeux avénement*, ou d'avénement à la couronne.

Bientôt la nation dut à Louis XII un bienfait bien plus grand et bien plus durable. Entouré de notables, qu'il s'était empressé d'appeler auprès de lui, il fit plusieurs règlements mémorables. Le prêt des troupes fut assuré; des précautions furent prises pour que les bourgeois des villes et les habitants des campagnes fussent à l'abri de leurs vexations.

Des gages ou traitements furent assignés aux magistrats pour qu'ils ne fussent pas tentés, suivant l'expression du monarque, de céder à la corruption. Bien convaincu qu'une administration impartiale de la justice est le premier devoir des rois, Louis XII soumit à des règles sévères l'entrée dans la magistrature. Il ordonna que tous ceux qu'il nommerait juges subiraient des examens; il établit dans le parlement de Paris un tribunal de censure composé des présidents des chambres et de deux ou trois conseillers *irréprochables* qu'ils devaient s'adjoindre; il les chargea d'informer *sur la conduite des membres irrévérencieux, nonchalans, contrevenants aux ordonnances, ou faisant chose dérogeant à l'honneur et à la gravité de la cour, les réprimander, punir par amendes, suspensions ou interdits;* il prescrivit à ce tribunal de s'assembler le mercredi pour ses opérations, que l'on nomma en conséquence *mercuriales*, de tenir un registre exact de ses délibérations, et de le mettre tous les six mois sous les yeux du roi.

D'autres dispositions tracèrent les devoirs des greffiers, des procureurs et des huissiers.

La pragmatique sanction de saint Louis fut rappelée pour les élections aux bénéfices ecclésiastiques; des précautions furent prises contre les sollicitations, les promesses, les dons, toutes les tentatives simoniaques qu'encourageaient si fort à cette époque les exemples scandaleux de la cour romaine; et ce qui acheva de gagner les cœurs des Français en faveur du nouveau roi, et de faire oublier le renvoi de Jeanne, ce furent les expressions si affectueuses, si paternelles, et si évidemment sincères que présentait le texte des ordonnances célèbres rendues à cette époque.

Mais la bonté, ce premier élément de la sagesse des monarques, ne put pas éteindre dans l'âme de Louis le désir de conquérir, à l'exemple de Charles VIII, ce royaume de Naples, sur lequel le dernier prince de la maison d'Anjou avait cédé tous ses droits à la France, et de s'emparer du Milanais comme héritier de sa bisaïeule la célèbre Valentine de Milan.

Ludovic, dit *le More*, qui régnait dans le Milanais, voit se former contre lui un orage violent; il veut le détourner : il a recours aux divers souverains de cette Italie qui allait devenir de nouveau le théâtre de la guerre. Alexandre VI ne veut perdre ni ce que la France a déjà fait pour son fils César Borgia, ni ce qu'elle peut faire encore. Voulant d'ailleurs donner à ce fils chéri la Romagne et la marche d'Ancône, il réclamait déjà les différentes villes de ces provinces cédées à diffé-

rents seigneurs par des bulles particulières de ses prédécesseurs ; il refuse Ludovic : les Vénitiens soutenaient dans le Levant, et jusque dans le Frioul, une guerre des plus sanglantes contre Bajazet, grand sultan des Turcs. Louis XII leur promet de leur rendre Chiara d'Adda et Crémone, dont Ludovic s'était emparé ; ils se réunissent à Alexandre pour se liguer avec le roi de France. Ferdinand croit pouvoir défendre sans Ludovic son royaume de Naples, et ne veut avoir aucun rapport avec l'empoisonneur de son gendre, le neveu du duc de Milan. Les autres souverains ou républiques d'Italie sont près de suivre l'exemple des Vénitiens et du pape.

D'un autre côté les troupes de Maximilien ont eu peu de succès en Bourgogne et dans les Pays-Bas. Il veut d'ailleurs porter la guerre en Helvétie, et il s'arrange d'autant plus aisément avec la France que Louis XII rend à l'archiduc Philippe quelques villes de l'Artois, le reçoit à l'hommage lige pour ce comté et pour celui de Flandre, et consent à renvoyer à la décision d'arbitres ses prétentions et celles de l'archiduc sur le Charolais, le Mâconnais et l'Auxerrois.

Ludovic est donc seul pour résister au torrent qui du haut des Alpes va se précipiter sur l'Italie.

Maximilien, dont les projets secrets sont de recouvrer dans la Suisse tous les anciens domaines de la maison d'Autriche, reproche aux Helvétiens d'avoir reçu plusieurs villes impériales dans leur

confédération, de ne pas reconnaître, quoique membres du corps germanique, la juridiction de la chambre impériale, de ne pas payer leur contingent dans les contributions établies par la diète, de n'avoir pas voulu entrer dans la ligue de Souabe, de s'être alliés avec les Grisons, qui professent si ouvertement une haine implacable contre la maison d'Autriche; et ses armées inondent tous les cantons de l'Helvétie, depuis les frontières de l'Italie jusques à celles de l'Alsace (1499).

Les braves descendants des compatriotes de Guillaume Tell sont partout victorieux. Plus de vingt mille soldats du roi des Romains tombent sur les champs de bataille. Maximilien se repent d'avoir entrepris une guerre funeste. Le politique Ludovic s'offre pour médiateur entre les Impériaux et les Suisses : sa médiation est acceptée; des congrès se réunissent à Zurich, à Schaffhouse et à Bâle : la paix est signée, et tout rétabli presque comme avant la guerre.

Louis XII, allié des Suisses, leur avait envoyé des secours en hommes et en argent; il renouvelle avec eux les anciens traités, leur fait compter d'avance le montant des capitulations, envoie des présents considérables aux membres du conseil d'Angleterre, garantit à Henri VII la pension de 50,000 écus, promise par le traité d'Étaples, fait parvenir de grandes sommes d'argent à plusieurs petits princes d'Italie, ou aux républiques de Venise, de Gênes et de Florence; et, ayant besoin

de nouvelles sommes pour commencer la guerre sans délai, a recours à des emprunts qu'il n'adopte qu'avec répugnance, vend les charges financières, et reçoit de ceux qui les achètent des avances, dont le remboursement est assigné sur les impôts qui doivent être perçus.

L'armée française entre en Italie : les villes qui résistent sont prises d'assaut, pillées et brûlées ; les autres, effrayées, s'empressent de présenter leurs clefs. Ludovic consterné envoie sa famille et ses trésors à Maximilien, convoque les principaux Milanais, leur adresse un discours rempli de supplications, avoue au milieu de sanglots ce qu'il appelle ses fautes, tâche de les excuser, rappelle ses services, prodigue les promesses, et fait publier la suppression d'une partie des impôts; mais il voit que tous ses efforts sont vains : il ne peut compter sur aucun secours; il craint d'être livré au vainqueur ; il se hâte de prendre la fuite; et à peine est-il sorti de la ville que le gouverneur de la citadelle rend la place aux Français.

Louis XII, qui était à Lyon, accourt dans la Lombardie, fait une entrée triomphante dans Milan, reçoit le serment de fidélité des Milanais, les décharge de la plus grande partie des impôts, divise le duché en cantons, dont il donne le commandement à des capitaines, nomme gouverneur de son nouvel état Jean-Jacques Trivulce, marquis de Vigevano, qui avait servi avec gloire sous Charles VIII et contribué si puissamment à la con-

quête, lui donne le bâton de maréchal de France, accueille une ambassade de Gênes qui reconnaît sa domination, et se presse trop de repartir pour la France.

Ses alliés, que sa présence en Italie aurait pu contenir, voient avec inquiétude le duché de Milan possédé par un prince aussi puissant que le roi de France. La discipline se relâche parmi les soldats de Louis; ils deviennent exigeants et pillards : leurs officiers n'inspirent que trop de jalousie et de haine aux Italiens. Ludovic conçoit de nouvelles espérances et s'adresse de nouveau à Maximilien. La reine des Romains, Blanche-Marie Sforce, réunit les plus pressantes sollicitations à celles de son oncle Ludovic (1500). Maximilien assemble une diète à Augsbourg, et lui demande des secours contre le roi de France, qui vient d'envahir le fief principal de la couronne d'Italie.

Mais les états le refusent, et, s'occupant de la constitution de l'Empire, bien plus importante pour eux que l'occupation du Milanais, ils veulent resserrer les nœuds de leur grande fédération. La chambre impériale, que le défaut de fonds avait fait abandonner, est rétablie par la diète : ils renouvellent les lois relatives à la paix publique; et, pour en rendre l'exécution plus facile, ils divisent l'Allemagne en six cercles, ceux de Bavière, de Franconie, de Saxe, du Rhin, de Souabe et de Westphalie, sans compter le royaume de Bohême, les autres électorats, l'Autriche et la Prusse teu-

tonique, qui ne sont pas compris dans cette division circulaire.

Ils créent ensuite une institution dont les conséquences peuvent avoir une grande influence sur le pouvoir impérial et sur les droits des divers membres de la diète germanique; ils établissent, malgré la résistance secrète de Maximilien, un conseil de régence (*reichs-regiment*) pour gouverner l'Empire pendant l'intervalle des diètes et l'absence de l'empereur ou du roi des Romains; ils fixent à Nuremberg ce conseil, qui doit durer six ans, et le composent de vingt conseillers. Chaque électeur, excepté le roi de Bohême, qui ne participe pas aux délibérations comitiales, nomme un membre du conseil; trois princes ecclésiastiques et trois princes séculiers, désignés à cet effet, envoient deux conseillers; le duc de Bourgogne et l'archiduc d'Autriche choisissent chacun un membre de ce conseil de régence; quatre prélats et quatre comtes désignés en envoient deux autres; huit villes libres et impériales désignées en nomment deux, et chaque cercle en présente un. La diète ordonne d'ailleurs qu'un électeur, un prince ecclésiastique, un prince séculier, un prélat et un comte, tirés du nombre des désignés, assisteront à ce conseil, et seront remplacés detrois mois en trois mois par leurs collègues.

Maximilien nomme président de cette institution l'électeur de Saxe Frédéric-le-Sage. On donne à ce conseil une autorité semblable à celle des

états ; et l'on ne voit pas combien cette espèce d'abdication temporaire peut compromettre l'autorité et même l'existence des diètes.

Les états renouvellent les règlements qui peignent si bien les mœurs, les goûts et les idées des Allemands à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, et que la diète précédente avait adoptés contre le luxe de la table et des habillements, la trop grande quantité de bouffons, l'ivrognerie des princes et des grands seigneurs, et la fureur des *toasts* ou *santés*.

Mais ce que l'on doit remarquer avec soin, et qu'on était bien éloigné de regarder comme le commencement d'une grande révolution, c'est l'*ambassade* envoyée à Rome par les états pour réclamer l'observation exacte du concordat germanique, si ouvertement violé par le pape, se plaindre des abus scandaleux commis par les commissaires pontificaux dans *le trafic des indulgences*, et pour sommer le pontife d'employer à leur véritable destination les sommes levées en Allemagne sous le prétexte de faire la guerre aux musulmans.

Alexandre VI ne voit pas quelle résistance il peut trouver dans les nouvelles forces de la civilisation ; et, malgré l'ambassade de la diète, il charge le cardinal Raimond, évêque de Gurk, d'aller en Allemagne, et non-seulement d'y faire l'ouverture du *jubilé* du commencement du siècle et d'y recueillir les décimes et les autres fonds levés pour une croisade, mais encore d'y publier

de nouvelles indulgences. Le conseil de régence, soutenu par l'opinion publique, s'oppose et à la publication de ces indulgences pontificales et à la perception des décimes ou des autres taxes; et, par un mélange d'oppositions et de concessions qui prouve combien les lumières qui commençaient à se répandre étaient encore ternies par d'anciens préjugés, ne permet l'ouverture du jubilé séculaire qu'à condition que le légat, au nom pape, excommunie d'avance tous ceux qui violeraient la loi relative à la paix publique.

Maximilien cependant avait fourni à Ludovic des troupes de ses états particuliers. L'archiduc Philippe avait permis à Sforce d'en lever dans les Pays-Bas. Plusieurs de ces *condottieri* ou capitaines italiens qui se dévouaient au service de ceux qui les payaient le mieux, vinrent se ranger sous les drapeaux de Ludovic, et l'on vit se réunir à eux un nombre de Suisses presque égal à celui de leurs compatriotes qui combattaient avec les Français. Étrange arrangement qui devait être si souvent renouvelé, affaiblir cet ardent amour de la patrie qui avait inspiré tant d'héroïsme aux Helvétiens, et préparer la destruction de cette noble indépendance qu'ils avaient conquise avec tant de gloire, et qui était bien mieux garantie par leurs vertus patriotiques que par leurs lacs, leurs fleuves et leurs montagnes!

Ludovic eut bientôt une armée considérable, et rentra dans le Milanais, où l'appelaient ceux même

qui l'avaient trahi. Le maréchal Trivulce, obligé de se retirer à *Mortara* avec les troupes françaises, entoura cette place déjà fortifiée, de nouveaux retranchements. Ludovic marcha sur Novare dans l'espoir d'intercepter les secours que Trivulce attendait; il prit la ville et s'y fortifia sans pouvoir s'emparer de la citadelle. La Trémouille, qui était à Verceil, s'empressa de l'assiéger. Les Suisses des deux armées eurent ensemble plusieurs conférences. La fidélité de ceux de Ludovic commença à chanceler. Pressé par la famine, il voulut hasarder une bataille; les Suisses qui étaient sous ses drapeaux lui déclarèrent qu'ils ne combattraient pas contre leurs compatriotes; le reste de l'armée, composée en grande partie d'étrangers mercenaires, s'effraie, murmure, menace, se mutine; et les soldats de Ludovic capitulent sans lui. Il les conjure de ne pas le livrer aux Français; tout ce qu'il peut obtenir c'est la liberté de se mêler avec ses frères et ses amis aux troupes qui vont sortir de Novare, et de tâcher d'échapper à la vigilance des ennemis. L'armée assiégée défile entre deux rangs de Français; Ludovic, déguisé en cordelier et monté sur un mauvais cheval, suit un bataillon suisse dont il est censé l'aumônier. Un Helvétien du canton d'Uri le trahit; il reçoit pour sa perfidie, du bailli de Dijon, deux cents *écus de couronne* ou près de deux mille trois cents francs : mais ses compatriotes le mettent aux fers, et lui font couper la tête. La Trémouille fait conduire Ludovic, ses frères et

ses parents en France. Le More fut enfermé dans le château de Pierre-Encise de Lyon, ensuite dans la tour du Lys de Saint-George en Berri, et enfin dans le château de Loche, où on le traite avec une douceur que ses crimes avaient bien peu méritée, et où il mourut après quelques années. Son neveu François Sforce, frère de la reine des Romains, fut envoyé auprès de Tours, dans l'abbaye de Marmoutier, où il prit l'habit de religieux, et dont il devint abbé.

Les Milanais s'empressèrent de relever les enseignes des Français, de donner des témoignages de leur soumission, et d'excuser leur conduite. George d'Amboise, envoyé par Louis XII, écouta toutes les justifications, et ne punit les infidélités les moins excusables que par des amendes employées à payer les frais de la guerre, ou à solder les troupes qui devaient garder le duché reconquis.

Les Pisans avaient gardé une neutralité qui avait déplu à Louis XII; les Florentins s'étaient déclarés pour la France. Ennemis irréconciliables des Pisans, ils crurent avoir trouvé une occasion favorable de les subjuguer. Leurs magistrats supplièrent Louis XII de leur donner comme auxiliaires une partie de ses soldats, et lui offrirent pour les obtenir des sommes bien plus fortes que celles qu'ils avaient reçues pour se ranger du côté des Français. Louis XII accepta leurs offres, leur envoya six mille fantassins ainsi qu'un gros corps de cavalerie, et, d'après leur désir, donna le com

mandement de ces auxiliaires à Hugues de Beaumont.

Hugues, arrivé devant Pise, envoya deux de ses principaux capitaines, Jeannot d'Arbouville et Hector de Montenard, pour sommer les Pisans, au nom du roi de France, de reconnaître la souveraineté des Florentins. Les magistrats les conduisirent à l'hôtel-de-ville, et, leur montrant le portrait de Charles VIII entouré de tous les emblèmes de la reconnaissance, « Nous devons aux » Français, leur dirent-ils, la liberté, ce bien plus » précieux que la vie; nous ne voulons plus nous » séparer de ce peuple généreux. Notre ville a fait » autrefois partie du duché de Milan : nous ap» partenons donc à la France. Que votre roi nous » reçoive au nombre de ses sujets; qu'il nous im» pose les conditions les plus sévères, nous les su» birons : mais qu'il ne nous abandonne pas à des » loups ravissants, à des tyrans impitoyables, aux » Florentins, nos implacables ennemis. S'il refuse » d'être notre souverain, qu'il nous accorde au » moins un asile dans ses états. Nous préférons » l'exil et la pauvreté aux horreurs de la servi» tude. »

Les envoyés ne pouvaient cacher leur vive émotion. A l'instant les portes de la salle s'ouvrirent; cinq cents jeunes filles vêtues de blanc, ayant leurs cheveux épars et conduites par deux dames vénérables, se précipitèrent à leurs pieds. « Rap» pelez-vous, s'écrièrent-elles, le serment que vous

» avez fait lorsque vous avez reçu l'ordre de che-» valerie. Vous avez juré de défendre les dames » et les demoiselles, et de ne pas les abandonner » à la brutalité de leurs ennemis. » Elles les entraînèrent devant une image de la Vierge; leurs gémissantes voix l'implorèrent : elles firent entendre les plaintes les plus touchantes, les prières les plus ferventes. Les envoyés, hors d'eux-mêmes, se hâtèrent d'aller dans le camp des Français raconter tout ce qu'ils venaient d'éprouver. Beaumont inflexible ordonna néanmoins que le siége commençât. La ville fut investie; mais, malgré tous les efforts de Beaumont, les plus grandes communications s'établirent entre les assiégeants et les assiégés. Tous les soldats français qui se présentaient aux portes de la ville étaient accueillis, fêtés et chargés de vin et de vivres pour leurs camarades. Les Pisans indiquaient aux assiégeants les endroits sur lesquels les canons devaient tirer : les attaques furent très-peu meurtrières; bientôt les soldats français se débandèrent. La désertion devint si générale que Beaumont fut obligé de se retirer pendant la nuit avec son artillerie, laissant ses blessés et ses malades à la merci des assiégés. Les Pisans, attirés par les gémissements de ces malades et de ces blessés, sortirent avec des flambeaux, les emportèrent dans la ville, les soignèrent; et, lorsque ces Français furent rétablis, ils leur donnèrent tout l'argent nécessaire pour regagner Milan.

César Borgia avait déjà tenté de soumettre à sa domination plusieurs petits états d'Italie. Il avait obtenu peu de succès. Il s'adressa à Louis XII comme les Florentins ; le roi, qui voulait ménager de plus en plus Alexandre VI pour éprouver moins d'obstacles dans la conquête du royaume de Naples, accorda des troupes françaises à ce fils si chéri de l'indigne pontife. Les princes dont Borgia désirait les domaines se démirent la plupart de leurs principautés pour des pensions plus ou moins considérables. Les habitants de Faenza, auprès de Ravenne, osèrent seuls défendre leur indépendance ; ils repoussèrent plusieurs fois Borgia. Assiégés néanmoins avec plus d'acharnement que jamais et se voyant près d'être forcés, ils se rendirent à condition qu'on leur accorderait une amnistie entière ; qu'ils ne perdraient aucun de leurs priviléges, que leur prince Astor Manfredi conserverait tous ses domaines patrimoniaux, et qu'il aurait la liberté de se retirer où il voudrait. Astor était très-jeune et d'une extrême beauté ; on frémit d'indignation en voyant la corruption la plus infâme siéger avec impudence dans cette chaire apostolique consacrée par tant de saints pontifes, et qu'on lit dans un historien ecclésiastique des plus graves, des plus religieux et des plus respectables ces paroles terribles : *César garda Manfredi plusieurs jours dans sa tente, puis l'envoya au pape, qui, après lui avoir fait subir de nouveaux outrages, finit par lui ôter la vie.*

Quels sacrifices Louis XII ne croyait-il pas devoir faire à la politique, puisqu'il était l'allié d'Alexandre et de Borgia! ne pouvant ni punir ni corriger le chef de l'église, il voulut du moins réformer les religieux de sa capitale; et comment au milieu des exemples du pontife suprême et des mœurs du seizième siècle ces religieux n'auraient-ils pas eu besoin de réformes! Le cardinal George d'Amboise avait reçu le titre et tous les pouvoirs de légat *à latere* en France; il se servit de ces pouvoirs pour la réformation que désiraient toutes les personnes sages et véritablement pieuses. Le nombre des religieux établis dans Paris était immense; le couvent des jacobins en contenait quatre cents, que les provinces pensionnaient pour qu'ils suivissent leurs études dans l'université. On en comptait presque autant dans le couvent des cordeliers, dans ceux des bénédictins de Saint-Martin-des-Champs et de Saint-Germain-des-Prés et dans plusieurs autres communautés. Ils s'opposèrent avec force à la réforme qu'on voulait leur imposer. *Si nous eussions su*, dirent-ils, *qu'à tant étroite règle fussions obligés, jà n'eussions fait ceinture de corde nouée.* Les jacobins refusèrent d'écouter deux évêques qu'on leur envoya, se défendirent contre des troupes, soutinrent un siége, et ne se rendirent que lorsque la faim les y obligea. Les cordeliers, renfermés dans leur église, chantaient à grand chœur des psaumes et des hymnes, redoublaient leurs chants lorsqu'il se présentait

des commissaires, paraissaient ne pas les entendre, et n'ouvraient pas leurs portes.

La justice et la douceur de Louis XII parurent dans l'arrangement qui fut adopté : on permit à ceux qui ne voulurent pas adopter la réforme de quitter leur ordre; les autres religieux furent traités très-favorablement.

Une guerre plus dangereuse allait commencer. Frédéric III, roi de Naples, qui descendait d'un fils naturel d'Alphonse Ier, roi d'Aragon, comptait sur les secours de son parent Ferdinand V, dit le Catholique, roi d'Aragon, mari d'Isabelle, reine de Castille, et qui avait pris le titre de roi d'Espagne. Mais indépendamment de la cession du Roussillon et de la Cerdagne faite par Charles VIII à condition que le roi et la reine des Espagnes n'opposeraient aucun obstacle à ses entreprises sur l'Italie, Louis XII et Ferdinand étaient convenus secrètement de conquérir ensemble le royaume de Naples, et ensuite de le partager.

Avec quels hommes les entreprises d'un prince aussi loyal que Louis XII l'obligeaient à se lier !

Dès que la convention arrêtée entre les deux rois de France et d'Espagne commença à être connue, Ferdinand fit dire à Frédéric, par un raffinement de perfidie : « Ne vous inquiétez point de » cet accord; le roi votre parent n'y a consenti » que pour introduire plus sûrement dans vos » états les secours qu'il a préparés pour vous. »

Alexandre VI fut peut-être moins perfide. Il

avait publié une croisade pour obtenir de la chrétienté de grandes sommes d'argent; cette croisade devait être dirigée contre les Turcs, mais la bulle exprimait le désir d'établir une paix durable entre la maison d'Anjou et celle d'Aragon en leur abandonnant l'objet d'une contestation qui avait déjà fait couler tant de sang chrétien, afin que, délivrées de tout sujet de querelles entre elles, elles pussent réunir leurs armes contre les infidèles. Les sommes fournies pour la prétendue croisade furent énormes. On a écrit que le seul territoire de Venise avait donné quatre-vingt-dix-neuf livres pesant d'or. Le pape se chargea de partager ces sommes : il commença par mettre à la disposition de son fils, le duc César de Valentinois, tout l'argent qui lui était nécessaire pour soumettre les princes ou barons italiens dont il convoitait les états; il se réserva pour lui une partie de ce qui avait été levé en France et en Espagne, et abandonna tout le reste aux deux rois, dont il connaissait et voulait favoriser les projets.

Louis XII proclama hautement le dessein qu'il avait formé d'envahir l'Italie méridionale; il rejeta toutes les soumissions de Frédéric, qui, dans son effroi, offrit de lui rendre hommage et de lui payer un tribut. Il fit avancer vers le royaume de Naples, son armée, commandée par Stuart d'Aubigny, et dans laquelle le jeune comte de Montpensier, qui avait à peine dix-huit ans, obtint de faire ses premières armes; et il fit partir de Provence trois ca-

raques génoises et seize navires chargés d'autres troupes, de l'artillerie et de gros bagages, sous les ordres de Philippe de Clèves, seigneur de Ravestein.

Gonzalve de Cordoue, général de Ferdinand, entra le premier dans le royaume que l'on voulait conquérir, et, fidèle aux instructions qu'il avait reçues de son hypocrite souverain, il persuada si bien à Frédéric que les forces espagnoles n'étaient destinées qu'à le secourir, que ce malheureux monarque le laissa s'emparer de plusieurs places importantes. Mais peu de temps après, les ambassadeurs des deux rois demandèrent une audience au pontife de Rome, et lui annoncèrent que leurs souverains s'étaient partagé le royaume de Naples. Alexandre garda pour lui quelques contrées napolitaines, donna l'investiture du royaume à Louis XII, reçut l'hommage que l'ambassadeur de ce prince lui rendit au nom du nouveau roi de Naples, et investit l'ambassadeur d'Espagne de la partie qui devait revenir à Ferdinand, sous le titre de duché.

Frédéric, frappé comme d'un coup de foudre en apprenant ce qui venait de se passer à Rome, repousse tous les efforts que fait Gonzalve en continuant de jouer un rôle bien peu digne d'un si grand capitaine, pour le tromper encore sur les intentions de Ferdinand, voit que malgré son courage, il lui est impossible de tenir la campagne, distribue ses troupes dans les places les plus

fortes, envoie à Tarente son fils aîné Ferdinand, jeune prince d'une grande espérance, et se renferme dans sa capitale (1501).

La ville de Capoue arrête seule la marche des Français : Frédéric y avait jeté l'élite de ses troupes, et Fabrice Colonne y commandait. D'Aubigny, qui sait tout ce qu'on peut attendre de la brillante audace de son armée, et qui ne veut pas qu'un long siége refroidisse l'ardeur de ses soldats et calme la terreur des ennemis, décide que la ville sera emportée d'assaut : le comte de Montpensier veut être chargé de l'attaque la plus périlleuse : un boulevart couvrait la principale porte de la ville; Montpensier s'élance vers ce boulevart formidable au milieu d'une grêle de boulets, de balles et de flèches; il saisit d'une main une échelle, combat de l'autre avec son épée, reçoit dans ses armes plusieurs coups de pique et de hallebarde, escalade le rempart et plante son drapeau au sommet; les guerriers qu'il commande se précipitent sur ses pas et renversent l'ennemi : les Français sont repoussés sur les autres points de l'attaque; Montpensier reste inébranlable sur le boulevart qu'il vient d'emporter. Fabrice Colonne, effrayé de la perte d'un poste qui domine la ville, fait battre la chamade; on s'occupe des articles de la capitulation. Quelques soldats français escaladent cependant un mur qu'on ne pense plus à défendre, pénètrent dans la ville, en ouvrent les portes à leur armée, et, à la honte des vainqueurs, Ca-

poue, malgré les efforts de d'Aubigny, de Montpensier et de quelques autres dignes chevaliers, éprouve le traitement le plus barbare : la garnison entière est égorgée; le sang des habitants inonde les rues; les femmes éprouvent les derniers outrages; les cloîtres ne garantissent pas de la brutalité du soldat les vierges consacrées aux autels; des prisonnières sont conduites à Rome et vendues sous les yeux du pape, et son fils César Borgia se compose un sérail de quarante des plus belles captives.

D'Aubigny et Montpensier entrent triomphants dans la ville de Naples : Frédéric s'était retiré dans un des châteaux de cette capitale, si favorisée par la nature, mais dont la triste destinée est d'être si souvent à la merci d'un vainqueur. Montpensier court à Pouzzoles, où repose la cendre de son père, dont la mémoire est si chère à son cœur; il fait transporter dans la principale église cette cendre sacrée; tous les signes du deuil décorent le temple; on célèbre avec pompe un service funèbre; des chants de douleur se font entendre; tous les assistants sont attendris; Montpensier, profondément ému, ne peut résister au désir de voir ce qui peut rester encore de la dépouille mortelle de l'auteur de ses jours; il fait ouvrir le cercueil; il s'approche avec respect; il voit le cadavre défiguré de celui qu'il a tant aimé; et à l'instant, par un effet admirable, et dont le souvenir doit être un culte, de ce sentiment que l'Éternel a déclaré le plus saint et le plus touchant des devoirs, le jeune

héros, frappé d'un coup terrible, reste immobile, muet, et expire sur le corps de son père.

Frédéric, ne conservant aucun espoir de secours, traite avec d'Aubigny : il abandonne à Louis XII toute la part du royaume que ce monarque réclame; et en attendant la ratification des demandes qu'il a faites pour des indemnités, il se retire dans l'île d'Ischia, qu'il s'est réservée, et y réunit autour de lui sa femme, quatre enfants en bas âge et sa nièce Isabelle, veuve de ce Galéas Sforce que son oncle Ludovic le More avait fait empoisonner.

Mais Ravestein paraît avec sa flotte, enveloppe la petite île d'Ischia, met des troupes à terre, prétend qu'il n'est pas obligé d'observer les conditions réglées par le général de terre, dont il n'est pas le subordonné, et somme Frédéric de se rendre prisonnier. « Ne me traitez pas comme un ennemi, » lui dit le prince si digne d'une meilleure fortune par » ses vertus et ses nobles sentiments, mais comme » un infortuné chevalier qui mérite votre estime et » votre amitié. Que dois-je faire? Je vous promets » de suivre vos conseils. — Allez trouver le roi de » France, lui dit Ravestein attendri, et fiez-vous à » sa générosité. » Louis XII ordonne qu'on reçoive honorablement Frédéric, l'accueille avec bonté, lui donne le comté du Maine, et 30,000 livres de pension.

Fidèle à ses engagements avec le roi d'Espagne, il refuse la cession que Frédéric lui offre de tout

le royaume de Naples, et veut que son armée aide les Espagnols à prendre Tarente, que défend Ferdinand, le fils aîné de Frédéric : ce jeune prince est forcé de capituler; Gonzalve, en présence de toute son armée, promet, sur une hostie consacrée, de laisser au prince et à la garnison la liberté de se retirer où ils voudraient, et néanmoins il retient Ferdinand prisonnier, l'envoie en Espagne, où on le renferme dans une prison; et, pour ajouter à sa conduite si indigne envers son malheureux parent, Ferdinand, le mari d'Isabelle de Castille, publie qu'il ne l'a dépouillé de ses états que dans la crainte d'être contrarié dans son expédition contre les Turcs par ce prince qui a de l'inclination pour les musulmans, et qu'il lui rendra ce qu'il lui a enlevé lorsque la guerre sera terminée.

Plusieurs chevaliers pleins d'ardeur s'étaient joints aux troupes que l'on avait embarquées sur la flotte de Ravestein : ils persuadèrent à leur amiral de tâcher d'enlever aux Turcs les îles de l'Archipel; Ravestein attaqua l'île de Mételin; mais il fut repoussé; une tempête violente dispersa ses vaisseaux; le sien se brisa contre l'île de Cérigo ou de Cythère; plusieurs de ceux qui étaient sur son bord furent précipités dans la mer; les autres gravirent avec lui contre les rochers de l'île, et furent sauvés par un petit navire vénitien et des bâtiments génois; mais il n'y eût plus de flotte française sur les côtes d'Italie.

Ces Turcs, si bien servis par les éléments, continuaient de faire la guerre à la république de Venise : le doge Augustin Barbarigo venait de terminer sa carrière ; le grand conseil assemblé pour élire son successeur commença par s'occuper de l'organisation de la république, ou pour mieux dire de sa propre sûreté ; il adopta une grande mesure qui ne changea pas la forme du gouvernement, mais lui donna un caractère terrible : ce gouvernement était devenu purement aristocratique ; il ne présentait plus de traces de monarchie ni de démocratie ; le pouvoir du doge était presque nul ; l'exercice de la souveraineté, la puissance législative et le droit d'élire ne résidaient que dans le grand conseil, et ce conseil n'était composé que de familles privilégiées ; les intérêts de ces familles avaient remplacé l'intérêt général ; elles étaient punies de leur usurpation par la terreur qui les assiégeait sans cesse : indépendamment des dangers qui, dans tous les pays et dans tous les siècles, ont menacé les gouvernements aristocratiques, les nobles du grand conseil, seuls inscrits sur le livre d'or de la république, se voyaient sans cesse environnés de nouveaux périls ; tous ceux qui, par leur fortune, leurs liaisons, leurs services, leur gloire, avaient obtenu une grande influence, leur paraissaient des ennemis prêts à les renverser ; le redoutable *conseil des dix* n'était plus assez fort à leurs yeux pour garantir leur existence et dissiper leurs inquiétudes : la crainte des conspirations

l'emporta sur celle du pouvoir le plus arbitraire et le plus violent; ils consentirent à exposer leurs têtes pour sauver leur puissance; ils créèrent le le tribunal des *inquisiteurs d'état*, le composèrent de trois magistrats, et lui donnèrent un pouvoir absolu sur tous les citoyens pour veiller à la conservation de la république, ou pour mieux dire de leurs priviléges et de leurs prérogatives. Un pouvoir aussi monstrueux aurait bientôt réagi contre ses auteurs et détruit l'aristocratie vénitienne si ceux qui étaient à la tête des affaires n'avaient pas eu la politique, non-seulement de ne diriger ce pouvoir que contre le nombre toujours très-petit des citoyens capables de mettre en mouvement de grandes forces militaires ou populaires, mais encore de conserver à leurs sujets assez de liberté individuelle, de les entourer de divertissements, de spectacles et de fêtes, de ne leur montrer dans les usages ordinaires de la vie aucune apparence de supériorité, de ne leur contester aucun titre, d'accroître la prospérité de leur commerce, d'ouvrir le livre d'or pour quelques-uns d'eux, de les associer ainsi à la souveraineté, de donner un nouvel éclat à leur gloire militaire, et de leur faire oublier la perte de leurs droits par ce prestige qui environne toujours les gouvernements victorieux.

Le grand conseil de Venise, après avoir institué ce fameux tribunal des trois inquisiteurs d'état, élut pour doge Léonard Loredano.

Les Turcs avaient battu la flotte vénitienne com-

mandée par Grimani, et s'étaient emparés de Modon dans la Morée, de Corfou et de Durazzo : le roi d'Espagne envoya à leur secours Gonzalve de Cordoue; ils enlevèrent aux musulmans les îles d'Égine, de Céphalonie et de Sainte-Maure, et par ces conquêtes déterminèrent Bajazet II à conclure la paix.

L'archiduc Philippe, fils de Maximilien et gendre de Ferdinand, roi des Espagnes, porta son père à signer un autre traité de paix négocié à Trente par le cardinal d'Amboise : Maximilien promit de donner à Louis XII l'investiture du duché de Milan; le roi de France s'engagea à procurer aux archiducs la succession aux trônes d'Espagne, de Hongrie et de Bohême; Charles d'Autriche, fils de Philippe, et duc de Luxembourg, devait épouser la fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, Madame Claude de France, qui recevrait pour dot le royaume de Naples, et le premier fils qu'aurait le monarque français devait recevoir la main de l'infante archiduchesse Éléonore, sœur de Charles, duc de Luxembourg, et dont la dot serait le duché de Milan.

Peu de temps après cette convention de Trente, Maximilien établit un conseil aulique pour ses états héréditaires, et lui confia l'exercice de ses *réservats* impériaux, ou de plusieurs de ses prérogatives impériales. L'organisation de la confédération germanique éprouva aussi un nouveau changement. La plupart des rouages nombreux qui composaient cette vaste machine politique étaient

l'ouvrage d'usurpations successives, entreprises à des époques très-différentes, favorisées par des circonstances très-diverses, et rendues légales par des décrets isolés. Jamais l'ensemble de ces rouages n'avait été combiné de manière que leurs mouvements particuliers, bien loin de se nuire les uns aux autres, tendissent au même but; et la science des institutions était trop peu avancée pour qu'on eût même pensé à cette condition essentielle de la stabilité des gouvernements, et surtout de ceux que la puissance, toujours croissante, des grands vassaux avait changés en véritables fédérations. Le conseil de régence cessa d'exister; Maximilien s'efforçait, depuis l'établissement de ce conseil, de détruire une puissance qui annulait si souvent ou suspendait la sienne. L'inégalité de l'influence des états dans l'exercice de ce pouvoir extraordinaire produisit contre cette institution les effets que font toujours naître toutes les inégalités de droits. Les états choisis pour composer ce conseil de régence désiraient vivement la fin d'une institution qui les obligeait à des dépenses excessives, et ceux qui ne prenaient aucune part aux délibérations étaient trop jaloux des prérogatives des autres pour ne pas révoquer avec empressement une mission dont ils ne partageaient pas l'autorité et qui les soumettait à leurs égaux.

La chambre impériale n'avait pas été détruite avec le conseil de régence, mais elle s'anéantit par l'épuisement des fonds destinés aux traitements

des membres de cette chambre. Maximilien, toujours prêt à profiter des événements pour étendre cette autorité impériale qui lui paraissait devoir devenir héréditaire dans sa famille, établit à Ratisbonne un nouveau tribunal destiné à remplacer la chambre impériale; mais les états ne voulurent pas reconnaître sa juridiction, et l'on fut obligé de redonner l'existence à la chambre de Spire.

Au milieu de cette anarchie fédérative et féodale, un grand nombre de princes, de comtes, de barons et de seigneurs abusèrent plus que jamais de leur autorité. L'oppression produit l'indépendance. Les paysans du Haut-Rhin s'insurgèrent : leur projet était de former une ligue semblable à la confédération helvétique. Ils donnèrent à cette association le nom de *Bundschuch* ou *Soulier gris*, et voulaient la mettre sous la protection de l'Empire et de l'empereur. Maximilien vit aisément quelle puissance cette ligue et celles qui se formeraient à son exemple dans d'autres contrées germaniques donneraient au chef de l'Empire; mais les électeurs le virent aussi bien que Maximilien, et, réunis à Gelenhausen, ils y conclurent une union plus étroite, et qui devait être regardée, pendant près de trois siècles, comme une des lois fondamentales de l'empire germanique; ils se promirent une amitié et une assistance mutuelles; ils s'engagèrent à réunir leurs bons offices pour terminer les différends qui pourraient naître entre les membres

de leur collége, à défendre la religion, l'Église et la constitution, à procéder de concert dans toutes les affaires de l'Empire, à ne pas souffrir qu'on en décidât aucune sans leur consentement *collégial*, et à s'opposer à tous les démembrements des provinces de l'Empire.

Les villes de Bâle et de Schaffhouse, n'espérant plus le succès de la ligue des paysans du Haut-Rhin, entrèrent dans la fédération helvétique.

César Borgia poursuivait en Italie ses violences, ses fourberies et ses crimes; il aspirait depuis long-temps à s'emparer du duché d'Urbin, que possédait Guy Ubalde de Monte-Feltro. Il le pria, sous prétexte de soumettre Varanne, seigneur de Camerino dans la marche d'Ancone, de lui prêter ses troupes et son artillerie. Guy n'osa pas refuser le fils d'un pape tel qu'Alexandre; et à peine fut-il sans défense que Borgia entra dans le duché, le soumit et en prit le titre.

Il se jeta ensuite sur la ville de Camerino, la prit par intelligence, et fit étrangler Varanne et deux de ses fils.

Ce nouveau crime, ajouté à tant d'autres, excita dans toute l'Italie un cri si violent d'indignation contre le pape et Borgia que Louis XII crut devoir passer de nouveau les Alpes, et aller juger lui-même les terribles acccusations portées contre le pontife et son fils.

On voit accourir vers le monarque, et implorer sa justice contre une longue suite de scélératesses,

le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue, Guy Ubalde de Monte-Feltro, le dernier fils de Varanne, échappé au fer des assassins, des députés de Venise, de Florence et de Lucques. Tous demandent vengeance et supplient le roi de ne plus protéger d'infâmes coupables.

A combien d'erreurs, de séductions, de tromperies et de conseils funestes les meilleurs rois sont exposés! et quelle tache va imprimer sur la conduite de Louis XII l'ambition d'un ministre qui lui a inspiré une confiance trop aveugle!

César Borgia fait arriver secrètement jusques au monarque un intrigant adroit, nommé Troccies. « Borgia, dit-il à Louis XII, a eu un tort très-» grand, et dont il se repent amèrement, lorsqu'il » a attaqué les Florentins alliés de la France; mais » il a cessé les hostilités dès qu'il en a reçu l'ordre. » Il est *gonfalonier* de l'Église romaine, et en cette » qualité il a dû faire rentrer dans leur devoir » des vassaux qui affectaient une indépendance » coupable. Dans toutes ses expéditions, il n'a rien » entrepris que par le commandement du sacré » collége, et presque toujours contre les ennemis » de votre majesté; son armée a toujours été à vos » ordres comme si vous la soudoyiez de l'argent de » votre trésor : votre majesté peut l'envoyer par-» tout où elle voudra s'en servir.

» Ce Borgia qu'on vous a représenté comme si » odieux, dit Troccies au cardinal d'Amboise, a de » nombreux partisans dans le sacré collége; son

» père est vieux et infirme, on ne peut douter que » César n'ait une grande influence sur le choix du » successeur d'Alexandre. Vous êtes légat *à latere* » par la munificence du pontife; la durée de cette » grande dignité va expirer; agissez avec le fils du » pape de manière à conserver une prééminence si » importante dans l'événement d'un conclave. »

L'ambition du cardinal d'Amboise, si adroitement excitée par Troccies, égare son esprit; il croit voir déjà la tiare sur sa tête : il oublie ses devoirs, sa gloire et celle de son roi; et dans son aveuglement il emploie, en faveur de Borgia, le funeste ascendant qu'il a sur le monarque. César obtient la permission de venir se justifier. Louis XII trompé consent à la convention que d'Amboise lui propose; Borgia conserve tout ce qu'il a usurpé; la légation de George d'Amboise est continuée pour dix-huit mois; plusieurs parents ou amis de ce ministre sont nommés cardinaux et pourront voter pour lui dans le premier conclave, et les troupes du pape ainsi que celles de son fils sont mises à la disposition du monarque français.

Louis XII comble de bienfaits les habitants du Milanais; il les préserve des irruptions et du pillage des Suisses en augmentant la somme annuelle que ces derniers devaient recevoir; il obtient de ces mêmes Helvétiens des recrues considérables pour les troupes destinées à la défense de la partie française du royaume de Naples; et, toujours rempli des idées que d'Amboise lui a inspirées,

il quitte l'Italie d'autant plus persuadé qu'il y laisse la paix que les princes et les seigneurs dont on lui a fait sacrifier les intérêts n'ont fait entendre aucune plainte.

Mais à peine fut-il parti que ces princes et ces seigneurs, mécontents et effrayés de la puissance de Borgia, se liguèrent contre lui; ils annoncèrent leur fédération au monarque. « Ils ont promis so-» lennellement, lui dirent leurs députés, de res-» pecter les intérêts de la France; ils ne veulent » agir que contre leur ennemi. » L'ambition de George d'Amboise n'en fut pas moins effrayée : les députés furent congédiés, et le commandant du Milanais reçut l'ordre de secourir Borgia.

César voulut attaquer les confédérés : il éprouva un échec; il eut recours à la perfidie. On comptait parmi ces confédérés les deux frères des Ursins, que leurs richesses et les respects des Romains rendaient très-puissants. Le moins âgé était cardinal, et l'on vénérait ses vertus; l'aîné, qu'on nommait Paul, jouissait d'une grande réputation parmi les guerriers. César, qui s'était rencontré avec lui dans plusieurs expéditions, lui adressa une lettre qu'il écrivit aux confédérés. « J'ai à ma » disposition, disait-il dans cette lettre, des forces » capables de faire repentir ceux qui voudraient » m'offenser; mais je ne puis m'accoutumer à re-» garder comme ennemis les braves compagnons » de mes travaux. Peut-être suis-je coupable envers » eux de quelques erreurs de jeunesse. Je les prie

» de me pardonner. Et vous, seigneur Paul des » Ursins, accordez-moi une conférence. Vous me » trouverez prêt à me soumettre aux conditions » que l'on exigera. » Le pape écrit au cardinal des Ursins : « Rappelez-vous notre ancienne amitié. » Je me sens affaiblir; j'ai formé le dessein de vous » laisser pour défenseur à ma famille. Je vous con» jure instamment de venir auprès de moi. Nous » mettrons ensemble la derrière main aux arran» gements que je médite. » Le cardinal hésite : mais sa famille était puissante à Rome; il pouvait compter sur le secours du peuple; il va trouver le pape; son valeureux frère se rend avec ses principaux capitaines au lieu de la conférence indiqué par César; le fils d'Alexandre consent à ce qu'on lui propose; il commence d'exécuter les conditions dont on est convenu; il inspire une sorte de confiance, parvient à surprendre dans Sinigaglia Paul des Ursins et ses compagnons, fait étrangler deux de ses capitaines sur la place publique, et le renferme dans un cachot, ainsi que le duc de Gravina.

Le pape avait reçu le cardinal des Ursins avec de grands honneurs. Le cardinal sortait un jour de son audience lorsque les officiers d'Alexandre le prient d'accepter un logement dans le Vatican; il l'accepte. Ses parents ont la permission de le visiter; mais il ne peut sortir de sa magnifique prison : le peuple murmure. Le cardinal meurt empoisonné. Alexandre, que l'on regarde comme l'auteur de sa mort, lui fit faire de superbes fu-

nérailles; et néanmoins César ordonne qu'on exécute ses deux prisonniers. Les parents des Ursins sont immolés par le pape ou par son fils; Alexandre a l'audace de publier que tous ceux qui ont reçu la mort étaient coupables de haute trahison : il commande à César, *gonfalonier de l'Église*, de confisquer leurs biens; et César arrange les formalités auxquelles on a recours de manière à s'assurer la possession de ces riches domaines. Quel malheur pour Louis XII et pour l'Italie que l'ambition d'Amboise !

La protection accordée aux deux auteurs de tant de crimes révolte les confédérés : ils se détachent presque tous de la France, ont recours au roi d'Espagne, et réunissent leurs troupes à celles de Gonzalve de Cordoue.

On avait rédigé d'une manière très-vague le traité d'après lequel le royaume de Naples avait été partagé entre Louis XII et Ferdinand. La Pouille et la Calabre devaient appartenir au roi d'Espagne; mais on n'avait pas déterminé l'étendue ni les annexes de ces provinces. Les généraux des deux monarques s'emparaient de ce qui était à leur convenance; leurs troupes parcouraient les campagnes pour se surprendre mutuellement, et faisaient de grands dégâts. Les barons napolitains engagèrent Gonzalve et Jean d'Armagnac, duc de Nemours, qui commandait l'armée française pendant une maladie de Stuart d'Aubigny, à conférer ensemble sur les prétentions de leurs souverains et à les arranger.

Nemours et Gonzalve se rendirent avec les généraux de leurs armées à l'endroit dont on était convenu. On y avait appelé un grand nombre de jurisconsultes; on y déploya un si grand nombre de procès-verbaux, de procédures volumineuses, de jugements contradictoires prononcés en différents temps sur les limites des provinces, que les guerriers français, effrayés du travail qu'on leur proposait, demandèrent que la détermination de ces limites fût renvoyée aux rois de France et d'Espagne, et qu'en attendant la décision de ces princes les Français et les Espagnols conservassent les places qu'ils occupaient (1502).

Pendant que les conseils de Louis et de Ferdinand s'occupaient de cette décision, il y eut entre les Espagnols et les Français plusieurs joutes ou combats particuliers. L'histoire en a rapporté quelques-uns, qui peignent les mœurs du siècle et le caractère de quelques hommes célèbres de cette époque. Onze Français soutinrent un assaut contre onze Espagnols sous les murs de Trani. Ils devaient se conformer aux lois de l'ancienne chevalerie, pendant long-temps si respectées : ces lois défendaient de diriger les lances contre les chevaux. Les Espagnols néanmoins, dès la première course, abattirent neuf chevaux des Français. Ces mêmes lois de la chevalerie ordonnant que les chevaliers démontés cesseraient de combattre, les deux Français restés sur leurs coursiers eurent à se défendre contre onze Espagnols. Un de ces Français était le

fameux Bayard, qui devait transmettre à la postérité un nom si vénéré, s'était distingué si glorieusement à la bataille de Fornoue, avait seul défendu un pont de Naples contre deux cents ennemis, et fut toujours *sans peur et sans reproche;* l'autre guerrier était François d'Urfé, son digne frère d'armes. Ces deux chevaliers combattirent avec tant d'habileté et de courage qu'ils ne purent être vaincus.

Un autre assaut eut lieu entre douze Italiens et douze Français. Presque tous les Italiens furent culbutés dès le premier choc; mais, contre les lôis de la chevalerie, ils avaient caché sous leur armure un fer pointu et tranchant, et les cavaliers démontés, se glissant entre les combattants, percèrent le ventre des chevaux de leurs ennemis, et donnèrent la victoire à leurs compatriotes. Des historiens ont écrit que cette infidélité aux lois chevaleresques avait été inspirée par Gonzalve de Cordoue. Et pourquoi, dans un si grand nombre de circonstances plus ou moins graves, ce général, surnommé le *grand capitaine*, a-t-il mérité un autre surnom aussi odieux que le premier est illustre, celui de *grand fourbe*, que la terrible impartialité de l'histoire a inscrit sur ses trophées?

Ferdinand cependant, malgré les secours qu'il espérait des Vénitiens, des princes d'Italie, que le cardinal d'Amboise avait rendus si mécontents du roi de France, de Maximilien, toujours prêt à s'armer contre les Français, d'Alexandre VI et de

Borgia, qu'il paraissait si facile d'acheter, redoutait trop les armes de Louis XII pour ne pas croire avoir besoin de tromper ce monarque. Philippe, archiduc d'Autriche, souverain des Pays-Bas et gendre de Ferdinand, voulut s'éloigner et de sa femme, qui lui déplaisait, et de la cour de son beau-père et de sa belle-mère, où il ne trouvait que de l'ennui. Il annonça le projet de retourner dans les Pays-Bas en traversant la France. « Je suis » fatigué, lui dit Ferdinand, de tous mes différends » avec Louis XII. Vous allez voir ce prince. Voilà » un plan de conciliation pour lequel je vous donne » tout pouvoir. Je ratifierai sans restriction tout » ce dont vous serez convenu avec le monarque » français. » Philippe, qui, malgré sa jeunesse, désirait la paix de l'Europe, se chargea avec plaisir de la mission que lui donnait son beau-père : il trouva à Lyon Louis XII occupé à presser le départ des secours qu'il destinait à l'armée de Naples; il lui présenta un projet d'arrangement. Louis le trouva convenable et l'adopta. Il fut convenu de nouveau que Charles, fils de l'archiduc Philippe et petit-fils par sa mère du roi d'Espagne, épouserait Claude de France; que Ferdinand céderait à son petit-fils sa part du royaume de Naples; que Louis XII donnerait à sa fille la part de ce royaume sur laquelle il avait des droits; que, jusques au mariage de Charles, Philippe gouvernerait la portion de ce prince, Louis XII celle de Madame Claude; que Gonzalve et ses Espagnols seraient rappelés,

et que Philippe les remplacerait par le général et les troupes qu'il préférerait (1503).

Louis XII, plein de confiance, cessa ses préparatifs de guerre; Philippe envoya à Gonzalve l'ordre de quitter le royaume de Naples, et malgré le bruit qui se répandit que des vaisseaux chargés de troupes espagnoles avaient passé devant Marseille, et se dirigeaient vers l'Italie méridionale, il attendait sans inquiétude la ratification promise par son beau-père. Quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il reçut des lettres du roi d'Espagne! « Vous vous » êtes laissé mener comme un enfant, lui écrivait » Ferdinand. Vous n'avez songé qu'à complaire au » roi de France, pour gagner ses bonnes grâces et » peut-être pour qu'il vous aide à dépouiller votre » beau-père et votre belle-mère; je n'exécuterai » rien de ce dont vous êtes convenu. »

Philippe, aussi irrité que surpris, et ne voulant pas que le roi de France pût douter de sa bonne foi, montra les instructions qu'il avait reçues et qu'il n'avait pas dépassées. « Je vais écrire en Espagne, » dit-il au monarque, pour rappeler mes parents à » une résolution plus équitable. Je ne sortirai pas » de votre royaume que je n'aie obtenu une entière » satisfaction. » Écoutez la réponse de Louis XII, cette réponse aussi sincère qu'admirable, cette maxime que tous les rois devraient avoir sans cesse sous les yeux pour leur gloire et pour la stabilité de leur trône. « Vous êtes venu sur ma parole; » vous pouvez rester ou partir. J'aime mieux perdre

» un royaume, dont la perte après tout peut se ré-
» parer, que de perdre l'honneur, qui ne se recou-
» vre jamais. »

La santé de Philippe se dérangea; il désira de voyager; il voulut aller voir sa sœur, cette célèbre Marguerite qui avait été fiancée avec Charles VIII, qui avait épousé le prince Jean, fils de Ferdinand, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille, et qui, devenue veuve quelques mois après son mariage, et n'ayant pas d'enfants, s'était remariée avec Philibert II, duc de Savoie. Il partit dans une litière avec l'agrément du roi; et, sa santé s'étant rétablie, il passa le Rhin, vit son père Maximilien, et retourna dans ses états.

La puissance toujours croissante de Ferdinand et d'Isabelle, puissance redoutable pour l'Europe et dont Philippe devait hériter, inspira de nouvelles alarmes aux électeurs de l'Empire; ils s'assemblèrent de nouveau, furent d'autant plus empressés de renouveler leur étroite union que Maximilien leur témoignait un vif ressentiment à ce sujet, refusèrent de l'admettre dans leur confédération en qualité d'archiduc d'Autriche, et, plus jaloux que jamais de leurs prérogatives et de celles des états germaniques, le pressèrent d'abolir le tribunal qu'il venait d'établir à Ratisbonne à la place de la chambre impériale.

Une diète générale convoquée à Francfort montra aussi au roi des Romains combien on était disposé dans toute l'Allemagne à soutenir et à favo-

riser les états contre un empereur de la maison d'Autriche, que le mariage de l'archiduc Philippe avec l'héritière des Espagnes allait rendre souveraine de tant de provinces et même de royaumes. George-le-Riche, dernier duc de Bavière de la branche de Landshut, avait, peu de temps avant sa mort, institué son héritier le mari d'Élisabeth, sa fille unique, Robert, comte palatin du Rhin et troisième fils de Philippe de Bavière, électeur palatin. Le duc Albert de Bavière de la branche de Munich, la seule qui ne fût pas éteinte des six branches ou rameaux sortis de l'empereur Louis IV, avait réclamé la succession de George-le-Riche comme le plus proche héritier mâle. Maximilien avait tenu à ce sujet de *grands jours* à Augsbourg, assisté des électeurs, princes et états. Albert avait prouvé que dans la maison de Bavière les femmes avaient toujours été exclues par des mâles plus éloignés de la succession aux fiefs ainsi qu'aux domaines patrimoniaux, et que la plus grande proximité de l'*agnation* avait été suivie dans toutes les successions collatérales. L'empereur ou roi des Romains, de l'avis des électeurs, princes et autres états, avait prononcé en faveur du duc de Munich; le prince Robert avait protesté contre cette sentence impériale, et s'était emparé de l'héritage: Maximilien l'avait déclaré rebelle, ainsi que l'électeur son père, tous ses fauteurs, tous ses adhérents, et les avait mis au *ban* de l'Empire. Le duc Albert, soutenu par les milices de Souabe et par les principaux

états de la Souabe, de la Franconie et de la province rhénane, s'était emparé du duché de Landshut; Maximilien avait occupé les pays qu'il avait réclamés comme archiduc d'Autriche; le haut Palatinat et les états que l'électeur Philippe avait en Souabe et sur les bords du Rhin avaient été attaqués; Robert et sa femme Élisabeth étaient morts de chagrin, laissant deux fils au berceau : Maximilien demanda à la diète les secours nécessaires pour exécuter l'arrêt de proscription qu'il avait prononcé contre Philippe; la diète les refusa avec aigreur.

Pendant ces dissensions de la Germanie, Louis XII perdit un parent pour lequel il avait une tendre affection; le duc de Bourbon mourut dans son palais de Moulins : ses funérailles furent célébrées avec autant de pompe que celles des rois. Les historiens attentifs à montrer les mœurs et les usages des peuples n'ont pas négligé d'écrire qu'on avait vu à ces obsèques solennelles le cercueil précédé ou suivi d'un cortége immense de cinq cents pauvres portant des torches de cire du poids de quatre livres, d'un clergé séculier ou régulier très-nombreux, de seize cent cinquante maîtres des requêtes entourant le chancelier, chambellans, écuyers, trésoriers généraux, pages, échansons, pannetiers, hérauts d'armes ou autres officiers de la maison du prince, couverts de longs habits de deuil, de plusieurs barons portant l'écu, la cotte d'armes, l'épée de bataille du duc, ainsi que l'enseigne et le guidon

de sa compagnie d'hommes d'armes, du duc d'Alençon, du nouveau comte de Montpensier, de François *Monsieur* de Bourbon son frère, du comte de Vendôme, du prince de Bourbon-Carenci, des seigneurs feudataires de la maison de Bourbon, de la chambre des comptes, des officiers de justice et des principaux habitants de Moulins. Vingt-quatre archers de la garde du duc portaient le cercueil couvert de drap d'or, et au-dessus duquel un dais de drap d'or était suspendu. L'effigie du duc était en cire, et son chapeau ducal était garni de rubis et de diamants estimés 80,000 écus d'or. Deux mille trois cents cierges longs de trois ou quatre pieds éclairaient l'église du prieuré de Souvigny, où était la sépulture des ducs de Bourbon. Quinze mille pauvres reçurent des aumônes. On prononça l'oraison funèbre du prince; mais de quel éloge sa mémoire fut d'ailleurs honorée! tous ses vassaux le pleurèrent, et la France lui donna le titre si beau de *Prince de la paix et de la concorde*.

Anne de France, la fameuse régente, survécut vingt ans à son époux, qui l'avait instituée en mourant son héritière universelle en cas de mort de Susanne de Bourbon, leur fille unique : elle gouverna avec sagesse les provinces qui composaient l'apanage et les riches domaines de la maison de Bourbon. Usant de l'autorité que lui donnaient dans ces provinces les lois féodales qui existaient encore, elle ordonna la réforme d'anciennes coutumes trop dangereuses pour l'honneur,

la vie ou la propriété des citoyens; elle répara, orna ou construisit plusieurs églises, dota et maria un grand nombre de pauvres filles; mais voyez l'esprit du siècle : cette femme, qu'un auteur contemporain a appelée une héroïne supérieure à son sexe, et de laquelle il a dit qu'elle ne le cédait à aucun homme ni en sagesse ni en audace, n'avait pu se soustraire à de ridicules superstitions.

Elle maria, avec le consentement de Louis XII, sa fille unique et son héritière la princesse Susanne à Charles III de Bourbon, comte de Montpensier, qui devait être connu sous le nom de connêtable de Bourbon, et dont la vie devait présenter de si grands événements (1505); et son affection pour sa fille et le désir d'agrandir la maison de Bourbon l'emportant sur ses devoirs envers cette France qu'elle avait si long-temps gouvernée, elle céda par son testament à son gendre les droits sur la Provence qu'elle avait dans le temps achetés du roi René.

Les troupes envoyées par le roi d'Espagne étaient cependant arrivées à Naples, et Gonzalve de Cordoue avait reçu de Ferdinand la défense d'obéir aux ordres de l'archiduc Philippe (1503) : lors donc que d'Aubigny et Jean d'Armagnac lui firent connaître la convention de Lyon, il répondit qu'il respectait beaucoup l'archiduc, mais qu'il ne recevait d'ordre que de Ferdinand et d'Isabelle; les généraux français, trop confiants, s'étaient séparés l'un de l'autre; d'Aubigny fut battu et fait prisonnier à Seminara; et Nemours, qui volait à son secours,

hasarda une bataille auprès de Cérisoles, la perdit, et fut tué.

Les malheurs se succèdent : Gonzalve vole à Naples; il s'empare de la ville et attaque les châteaux: celui de l'OEuf est assiégé; le célèbre ingénieur Pierre de Navarre fait sauter les remparts de ce fort par le moyen d'une terrible et nouvelle application de la force de la poudre. Il paraît que cette application avait été imaginée par un ingénieur génois, et tentée sans succès au siége du château de Serazanella, qui appartenait aux Florentins, et que Pierre de Navarre lui-même n'avait pas été plus heureux en essayant cet emploi de la poudre à canon lorsque les Vénitiens, secondés par les Espagnols, avaient repris sur les Turcs l'île de Céphalonie; mais le succès de Pierre fut complet à l'attaque du château de l'OEuf : il substitua dans les mines l'explosion de la poudre à l'incendie des poteaux ou étançons qui soutenaient le sol au-dessus des fourneaux; on ne voit pas le terrain s'affaisser, et les murailles des places assiégées s'écrouler en s'enfonçant plus ou moins dans la terre éboulée; mais une force expansive et soudaine est substituée à la gravité; une foudre souterraine s'élance, enlève avec fracas les terres, les remparts, les hommes et les machines, les brise et les disperse en débris : un architecte de Naples, François-George, aide Pierre de Navarre; et depuis cette époque mémorable dans l'histoire de l'art du génie militaire, on n'a plus employé que l'action de la

poudre dans les mines ou contre-mines, soit ordinaires, soit construites plus rapidement, nommées fougasses, et composées de bombes et de caisses remplies de poudre enterrées plus au moins profondément.

Gonzalve, vainqueur de Naples et de ses châteaux, n'espère pas néanmoins de prendre Gaète, où s'étaient réfugiés les Français échappés à la défaite de Seminara, à celle de Cérisoles et à la prise de la capitale.

Louis XII somme Ferdinand d'observer le traité de Lyon, et Philippe de se réunir à la France contre son beau-père, si le roi d'Espagne est infidèle aux engagements contractés en son nom : des ambassadeurs de l'archiduc et de Ferdinand ne font que des propositions vagues ; Louis irrité les chasse de sa présence, et ordonne que trois armées et deux escadres vengent la foi trahie.

La première de ces armées doit entrer en Espagne par Fontarabie sous les ordres d'Alain d'Albret, le père du roi de Navarre, et celui qui avait dans le temps prétendu à la main de la belle et jeune duchesse Anne de Bretagne ; la seconde, commandée par le maréchal de Rieux, attaquera le Roussillon ; La Trémouille, à la tête de la troisième, traversera l'Italie, recueillera les débris des corps d'armée battus à Cérisoles et à Seminara, et marchera vers Naples ; les deux escadres sorties de Marseille inquiéteront, l'une les rivages de la Catalogne et du royaume de Valence, et l'autre

les côtes du royaume de Naples occupées par les Espagnols.

Mais combien les résultats de ces grands armements furent différents des succès que la France devait espérer!

D'Albret, dont l'armée n'était presque composée que des vassaux de ses nombreux domaines, ne voulut pas les exposer à une défaite qui aurait livré ses possessions à la merci d'un voisin redoutable; il différa d'attaquer; et ses troupes, fatiguées par des marches et des contre-marches au milieu de montagnes escarpées, et manquant souvent de vivres, finirent par se disperser.

Le maréchal de Rieux, ayant avec lui le ban, l'arrière-ban et les milices bourgeoises du Languedoc, fit le siége de Salses: il tomba malade; le siége se prolongea. Ferdinand rassembla quarante mille hommes, et vint investir les assiégeants; Dunois, le petit-fils du fameux défenseur de Charles VII, commandait à la place du maréchal: il fit sa retraite avec tant d'ordre et d'intrépidité que son armée entra dans les murs de Narbonne sans avoir été entamée; il harcela Ferdinand lorsque ce prince rentra dans ses états après avoir ravagé la campagne et rançonné quatre petites villes; il se conduisit d'une manière digne du nom qu'il portait: il acquit de la gloire; mais le but de l'expédition ne fut pas atteint.

Les escadres, battues par la tempête, ne firent que des tentatives inutiles, et rentrèrent délabrées

dans le port de Marseille : Louis XII fut obligé de demander à Ferdinand une trève de trois ans pour tous leurs états, excepté pour l'Italie.

La Trémouille avançait rapidement dans cette Italie au milieu des républiques et des princes effrayés : les Borgia et les Vénitiens étaient seuls à craindre. Le cardinal d'Amboise, qui était avec l'armée, voulut connaître les dispositions d'Alexandre et de son fils : ils avaient abandonné les Français dès qu'ils avaient appris leurs désastres, reçu quelques places frontières des Espagnols, et fait mettre le scellé sur les magasins de blé que Louis XII avait à Rome. L'armée française était sous les murs de cette capitale : elle aurait dû punir les Borgia de leur trahison; d'Amboise ne pensait qu'à la tiare; il négocia avec les Borgia : ils exigèrent, pour se rattacher à la France, qu'on ne protégeât plus le reste de la famille des Ursins. D'Amboise eut la bassesse de les sacrifier (1503).

Mais le moment terrible marqué par la justice éternelle était arrivé : Alexandre VI convoitait les richesses de quelques cardinaux; ils avaient été invités à un festin où ils devaient être empoisonnés: un domestique du pape se trompe de vase; le pape et César boivent le poison préparé pour leurs victimes. César sauve sa vie en prenant un contre-poison dès qu'il ressent les premières atteintes du breuvage qui devait terminer ses jours; Alexandre, affaibli par l'âge, ne put sauver les siens : il mourut après avoir éprouvé pendant une semaine entière

des douleurs horribles et tous les tourments de la rage. La religion, l'Europe et la nature furent vengées.

César, gonfalonier de l'Église romaine, s'était emparé du Vatican et d'une partie de la ville; le général français fait entrer des troupes dans Rome: d'Amboise croit toucher au terme de ses vœux; mais un cardinal génois nommé Julien de La Rovère siége dans le sacré collége; il a bien plus de génie, d'habileté, de ruse et de caractère qu'Amboise, et son ambition est la même. Persécuté par Alexandre VI, il avait trouvé un asile en France; il y avait obtenu la légation d'Avignon par la protection du premier ministre; il s'était proclamé hautement l'ami de George d'Amboise et le serviteur le plus dévoué de la France, dont il était sujet en qualité de Génois; il avait inspiré à ce ministre tout-puissant une si grande confiance que César Borgia ne put l'affaiblir en faisant dire à d'Amboise que La Rovère le trompait.

D'après ses insinuations, les cardinaux déclarent qu'ils ne procéderont à l'élection du souverain pontife que lorsque les troupes de France et celles du gonfalonier seront éloignées de Rome.

La Rovère va lui-même informer son ancien ami de cette résolution. « Vous allez être pape, lui » dit-il; mais combien il est important pour vous » que le roi d'Espagne et les autres ennemis de la » France ne puissent pas dire que votre élection » n'a pas été libre, et refuser d'en reconnaître la

» légitimité ! Il est indispensable que vous fassiez » retirer les troupes de France, et que Borgia » éloigne aussi les siennes. » D'Amboise se laisse persuader, obtient de Borgia que ce gonfalonier fasse sortir ses soldats de Rome, et ordonne aux troupes françaises de s'éloigner.

Julien ne croit pas pouvoir encore ceindre cette tiare qu'il désire avec autant d'ardeur qu'Amboise; mais il persuade aux cardinaux qu'afin de ne déplaire à aucune puissance ils ne doivent nommer ni un Français ni un Espagnol : ils élisent l'Italien Piccolomini, malade et languissant, qui prend le titre de Pie III.

D'Amboise témoigne son mécontentement à La Rovère. « Le sacré collége, lui répond Julien, a » jugé cette élection nécessaire pour montrer à » l'univers qu'il jouit d'une entière liberté. Mais » la tiare n'est que pour quelques jours sur la » tête si affaiblie de Pie; et bientôt on la verra » briller sur la vôtre. » D'Amboise, aveuglé par sa passion, ne voit pas combien La Rovère le joue; il est loin de soupçonner les négociations de Julien avec les Vénitiens, avec les barons romains, avec César lui-même, à qui il promet de lui conserver la place de gonfalonier, et qui lui assure les suffrages de la faction espagnole. Piccolomini succombe à ses maux, et les cardinaux élisent Julien de La Rovère, que l'on couronne sous le nom de Jules II.

D'Amboise, trop tard désabusé, se repent de tout ce que son ambition lui a inspiré de con-

traire aux intérêts de son roi et de sa patrie, se soumet à sa destinée, ne laisse échapper aucune plainte, rend sans murmure au pontife qui l'a trahi l'hommage qu'il lui doit comme cardinal, consent à conserver le titre de légat *à latere* pour la France, et repart pour la cour de Louis XII, corrigé par le malheur comme le prince qui l'aime et le protége, et décidé à réparer ses torts par une administration digne des éloges de la postérité.

César Borgia s'était fortifié dans le château Saint-Ange : Jules l'engagea à quitter cet asile, le logea auprès de lui avec ses capitaines, se plaignit avec lui des usurpations des barons romains, et lui proposa d'aller leur enlever les possessions qu'ils avaient envahies, et dont il remettrait une partie au saint-siége; César y consentit, fit partir ses troupes pour la Romagne; et, comme il était encore faible, malgré le contre-poison qu'il avait pris, il s'embarqua sur le Tibre.

Mais à peine fut-il separé de son armée que le pape le fit arrêter : on ramena César à Rome; le pape exigea qu'il lui donnât un écrit par lequel il ordonnait au gouverneur de Césène, où étaient les trésors de Borgia, de remettre la place à celui qui lui présenterait cet ordre; le gouverneur refusa d'obéir : Jules demanda alors que César renonçât à toutes les terres de l'Église qu'il possédait, et ordonnât à tous ceux qui commandaient dans ces états de les remettre sans délai aux troupes pontificales.

Borgia devait rester prisonnier jusques après cette cession; mais il parvint à se sauver, se réfugia auprès de Gonzalve; et, se voyant bien accueilli de ce général, rappela auprès de lui les capitaines et les troupes qu'il avait été obligé de licencier.

Gonzalve donna à ces troupes des quartiers auprès de Naples, approuva tous les projets formés par César pour retirer des mains du pape les villes que le gonfalonier avait été obligé de lui céder, fit préparer des vaisseaux pour cette expédition, les chargea de munitions et de vivres; et, pour que sa perfidie fût complète, embrassa Borgia au moment de son départ, le fit arrêter, et ordonna qu'on le transportât en Espagne: le fils d'Alexandre y fut renfermé dans une étroite prison, parvint néanmoins à s'évader, alla trouver le roi de Navarre, son beau-frère, se mit à la tête de ses troupes contre des vassaux insurgés, fut tué d'un coup de flèche, et l'Europe étonnée apprit que l'homme de cette époque le plus exécrable après son père avait trouvé la mort comme l'en vient les héros.

La Trémouille cependant, le général de l'armée française, tomba grièvement malade : il ne put garder le commandement; on fit une grande faute, on lui donna pour successeur un étranger, et un prince d'Italie, dont l'intérêt était d'empêcher que Louis XII ne devînt trop puissant dans la péninsule; on choisit Gonzague, duc de Mantoue, celui qui avait commandé les Vénitiens contre les Français à la bataille de Fornoue : les capitaines de

Louis XII s'indignèrent de voir à leur tète un étranger qui avait combattu contre la France. On devait prévoir de grands revers.

Le duc de Mantoue fait sommer le gouverneur de Rocca-Secca de rendre cette forteresse; le gouverneur fait pendre le trompette; les Français montent à l'assaut pour punir cette barbare insolence. Leur premier effort est repoussé malgré leur audace héroïque; Gonzague les révolte en levant le siége au lieu de poursuivre la vengeance de l'insulte, les fatigue par des marches difficiles, laisse échapper l'occasion de battre l'ennemi, éprouve sur les bords du Garillan un échec considérable, et abandonne dans le château de Rocca d'Évandro un détachement qui, s'étant défendu jusques à la dernière extrémité, est passé au fil de l'épée.

Un cri de colère s'élève dans l'armée. « Vous » êtes un traître, dit au général le capitaine San- » dricourt; et je vous le prouverai, lorsque vous » le voudrez, les armes à la main. » Gonzague ne répond rien, feint une maladie, quitte le commandement, et part pour Mantoue avec une escorte, qui, après l'avoir accompagné jusque dans ses états, passe au service du roi d'Espagne (1503).

Le marquis de Saluces, un des généraux qui s'étaient maintenus dans le royaume de Naples depuis la conquête de Charles VIII, prit la place de Gonzague.

Gonzalve avait fait camper ses troupes derrière

des retranchements qu'il avait élevés dans les gorges des montagnes voisines du Garillan. Les pluies de l'automne survinrent; les terrains occupés par l'armée d'Espagne n'étaient plus que des marais fangeux : les soldats murmuraient; Cordoue soutenait leur constance par son exemple et l'abondance des provisions.

Les Français, campés sur la rive opposée du fleuve, n'étaient pas, comme leurs ennemis, sur un terrain inondé; mais ils manquaient de vivres. Leur cavalerie s'éloigna pour chercher des fourrages; Gonzalve saisit en *grand capitaine* le moment qu'il avait prévu, passe le fleuve, tombe sur l'infanterie, dont la cavalerie s'est séparée, et la perte des Français paraît inévitable; mais le chevalier sans peur et sans reproche est au milieu d'eux : il renouvelle un des prodiges de l'antiquité. Seul avec son écuyer, Bayard arrête la cavalerie ennemie, qui voulait couper la retraite aux Français : ils peuvent gagner Gaète et y trouver un asile; mais l'artillerie et tous les bagages sont la proie du vainqueur. Pierre II de Médicis, fils de Laurent et arrière-petit-fils de Côme, qui, après avoir tenté inutilement de rentrer dans Florence, où la charge de gonfalonier de justice était devenue perpétuelle, s'était réuni aux Français avec d'autant plus d'empressement que sa femme était Alphonsine des Ursins, périt sur les bords du Garillan. Un magnifique tombeau devait lui être élevé dans la fameuse abbaye du Mont-Cassin. La cava-

lerie s'était divisée par pelotons pour avoir plus aisément les fourrages qui lui étaient si nécessaires : il n'y eut qu'un petit nombre de ces pelotons qui put regagner la France.

Gaète pouvait se défendre pendant long-temps; mais le découragement s'était emparé des soldats français et de leurs officiers : ils ne demandaient que de retourner dans leur patrie. Gonzalve, habile à profiter de ces dispositions passagères, mais fortes, s'empressa de leur offrir les honneurs de la guerre. « Vous pourrez, ajouta-t-il, emporter » vos armes et vos bagages; tous les corps fran» çais dispersés dans le royaume auront la même » faculté; on vous rendra tous les prisonniers faits » depuis le commencement de la guerre. » Ces propositions furent acceptées avec joie, et Gaète fut rendue.

Le valeureux Louis XII, indigné contre la garnison de Gaète, lui défendit de rentrer dans leur patrie, et lui ordonna de prendre des quartiers en Italie. Mais les malheurs de la France réveillèrent la jalousie et la haine de ses alliés : le pape et les Vénitiens l'abandonnèrent; le Milanais se souleva; Louis XII éprouva un chagrin violent. Une maladie grave le saisit : on désespéra de sa vie (1504). Son héritier présomptif était le jeune François, comte d'Angoulême, descendant comme lui du duc d'Orléans, frère de Charles VI et de Valentine de Milan. La mère du duc, Louise de Savoie, restée veuve à vingt-deux ans, élevait avec soin dans

le château d'Amboise ce prince François, dont le maréchal de Gié était gouverneur. La reine Anne de Bretagne vivait froidement avec Louise de Savoie. N'espérant plus de conserver les jours de son époux, elle ordonna qu'on embarquât sur la Loire ses meubles et ses bijoux, et qu'on les conduisît à Nantes dans son duché de Bretagne. Ces objets devaient passer devant Amboise; le maréchal de Gié croit devoir s'opposer au déplacement d'effets précieux sur lesquels son élève pourra avoir des droits. Il les fait arrêter; il ordonne même qu'on arrête aussi la reine si, après la mort de Louis XII, elle veut se rendre dans son duché; il recommande surtout qu'on ne laisse pas passer la princesse Claude, l'aînée des filles de la reine et l'héritière présomptive de la Bretagne, et il veut engager le vieux Alain, sire d'Albret, à lui amener vingt mille Gascons pour concourir à former une armée qui lui paraît nécessaire au commencement d'un nouveau règne.

Louis XII est rendu aux vœux de la nation. L'attachement qu'Anne de Bretagne lui avait montré pendant sa maladie donne à cette princesse un nouvel ascendant sur l'époux qui l'adore : elle se plaint avec chaleur du maréchal de Gié. Il est arrêté comme criminel de lèse-majesté; plusieurs témoins sont appelés pour déposer contre lui; et l'on cite particulièrement Pontbriant, chambellan du comte François, le sire d'Albret et la comtesse d'Angoulême elle-même.

Gié était vif et impétueux : il avait peu ménagé

des témoins appelés contre lui dans ses conversations particulières ou dans les mémoires qu'il avait publiés pour sa défense. Le tribunal qui doit le juger exige de lui qu'il réponde avec modération : il le promet; mais, lorsque Pontbriant suppose une mauvaise intention et un but coupable aux plaisanteries qu'il s'est permises dans des moments de gaieté, « Il a faussement et mauvaisement menti, » s'écrie-t-il. On le prie de souffrir que sa réponse soit rédigée en termes moins injurieux. *Il ne mérite pas d'être mieux traité*, ajoute-t-il; *c'est un franc hypocrite, un diseur de patenôtres; il en dit plus qu'un cordelier, et m'a voulu donner un tour de cordon.* Il nie avec force les imputations du sire Albret, et le traite avec un grand mépris.

La comtesse d'Angoulême dépose à son tour. On disait que Gié avait osé aspirer à la main de la princesse, et que, jaloux d'un des jeunes seigneurs qui fréquentaient le château d'Amboise, il l'avait fait saisir par les gardes, et chasser de la cour de la comtesse, que cette démarche avait exposée à des soupçons. Il répond avec la plus grande réserve à la déposition de Louise de Savoie. *Si j'avais toujours servi Dieu comme je vous ai servie, madame, je n'aurais pas grand compte à rendre à la mort.* Il nie avec respect une partie des faits qu'elle lui reproche, explique ceux dont il ne peut disconvenir. « Je ne me souviens pas, ajoute » t-il, des bravades ou des paroles de dédain contre » la reine dont on m'accuse; si je les ai proférées

» *j'ai mal fait, et je ne voudrais pas les avoir dites*
» *de la moindre gentille femme du royaume.* »

La manière dont cette affaire est suivie fait tort à la reine et à Louis XII, trop soumis à ses volontés. Les vrais amis du roi en gémissent, et la nation, qui aime le monarque, s'en afflige. Le chancelier Gui de Rochefort, qui préside le tribunal, trouve le moyen de terminer cette affaire malheureuse, et de sauver le maréchal sans blesser la reine et les autres ennemis de Gié. Il commence par l'élargir; il lui demande ensuite une liste des témoins qu'il désire de faire entendre en sa faveur. On voit sur cette liste très-nombreuse le roi lui-même, le cardinal d'Amboise, des gouverneurs de provinces éloignées, des ministres envoyés en ambassade, des officiers de l'armée d'Italie, des guerriers prisonniers et qu'on espère peu de revoir. Quel temps doit s'écouler avant la fin de l'instruction! et combien les esprits pourront être calmés!

Le jugement néanmoins ne peut être différé davantage; la reine le presse; le chancelier fait renvoyer l'affaire au parlement de Toulouse; les passions aveuglent; les ennemis de l'accusé ne rougissent pas de solliciter vivement contre lui; le parlement s'honore par sa fermeté contre ces honteuses, impolitiques et coupables intrigues. Il écarte le crime de lèse-majesté; il prononce seulement que, *pour réparation de quelques excès et défauts, et pour certaines considérations*, le maréchal de Gié cessera les fonctions de gouverneur du

duc d'Angoulême, sera privé du commandement des châteaux d'Amboise et d'Angers, perdra sa compagnie de cent lances, s'abstiendra pendant cinq ans des fonctions de maréchal de France, n'approchera pas de dix lieues de la cour pendant ces cinq années, et restituera au trésor royal la solde de quinze soldats qu'il a employés à son service.

Le maréchal se retire dans sa belle maison du Verger en Anjou. Les nobles de la province et les seigneurs les plus distingués de la cour s'empressent de le visiter; et la manière dont Louis XII paraît voir dans ce concours une sorte de juste blâme de sa faiblesse fait bientôt oublier aux Français, qui le chérissent, les reproches qu'on a faits à sa bonté et à sa justice.

Peu de temps après le jugement de Gié, Louis d'Hédouville, un des principaux officiers de la garnison de Gaëte, parvint à obtenir la permission de se présenter devant le monarque.

Il était en *piteux état*, disent les historiens. « Sire, dit-il à Louis XII, la perte du royaume de » Naples ne vient ni de vos capitaines, qui ont » donné de grandes preuves d'habileté, ni de vos » soldats, qui ont montré beaucoup de valeur, mais » des commissaires pour les vivres et des tréso- » riers, *harpies ravissantes* venues aux armées uni- » quement pour s'enrichir. *Quarante jours durant* » *nous avons vu les ennemis devant nous et les vo-* » *leurs derrière. Au retour ces impitoyables mal-*

» *tôtiers ont refusé d'aider les misérables soldats,* » *et ont retenu même leur paie. A présent ils triom-* » *phent de nos calamités, et se montrent hardi-* » *ment à la cour, dont ils voudraient nous bannir,* » *nous qui portons sur nos corps déchiquetés et sur* » *nos visages hâves et desséchés les témoignages de* » *leurs vols.* — Hélas! il est trop vrai, » répondit en soupirant le bon Louis XII. Il donna des ordres pour qu'on jugeât les commissaires et les trésoriers accusés par Hédouville. Deux furent pendus, d'autres exposés sur des échafauds à la risée et aux insultes de la populace; un grand nombre payèrent des amendes applicables au soulagement des capitaines et des soldats de l'armée de Naples.

Louis d'Ars s'était jeté vers la Pouille et la Basilicate après la défaite du Garillan, y avait recueilli les fugitifs français, s'était établi dans *Venouse* ou *Venosa*, et mettait à contribution les contrées voisines. Gonzalve le somme de se soumettre aux conventions de la capitulation de Gaëte. « Périssons les armes à la main, dit Louis à ses » braves compagnons, plutôt que de subir la loi » du vainqueur. » Ils lui répondent par les plus vives acclamations. Le héraut de Gonzalve est renvoyé avec dédain; Gonzalve envoie contre Louis L'Alviane, un de ses plus habiles généraux. Louis d'Ars a contre lui L'Alviane et le nombre, et néanmoins il est toujours vainqueur. « Je puis, sire, » me soutenir plus de six mois dans mon poste, » écrit-il à Louis XII; envoyez-moi des secours. »

Louis XII l'admire, mais il n'espère plus de recouvrer la couronne de Naples. « Abandonnez les » places que vous occupez, répondit-il à Louis » d'Ars, et sauvez mes troupes aux meilleures con» ditions que vous pourrez. » Le chevalier français n'en veut accepter aucune; il sort de Venouse à la tête de ses compagnons d'armes, traverse l'Italie étonnée, oblige les pays qu'il parcourt à lui fournir les vivres dont il a besoin, parvient en triomphateur jusques au pied des Alpes, et arrive presque sans perte à Blois, où était le monarque. La cour va tout entière au-devant de lui; ses officiers et ses soldats reçoivent de grandes récompenses. « Quelle est celle que vous préférez pour vous? » lui dit Louis XII. — La rentrée en France, ré» pond le magnanime chevalier, des capitulants de » Gaëte, qui gémissent sous la disgrâce de votre » majesté. » Le roi l'embrasse, et révoque tous les ordres qu'il a donnés contre ces capitulants. Ferdinand cependant était bien loin d'être rassuré par tous les succès de Gonzalve de Cordoue. Il craignait que Louis XII ne se déterminât à renvoyer dans le royaume de Naples Frédéric, qui s'était retiré à Tours, qu'il ne lui cédât tous ses droits, et qu'il ne lui donnât des troupes auxquelles se réuniraient les Napolitains mécontents. Il envoya en conséquence des ambassadeurs au roi de France, pour lui proposer un nouvel arrangement; et par une nouvelle perfidie, il chargea ces ambassadeurs de voir secrètement Frédéric. « Ferdinand, lui dirent-

» ils, vous a déjà fait connaître qu'il ne vous avait » enlevé la couronne de Naples que pour empêcher » Louis XII de s'en emparer; cette couronne n'est » qu'un dépôt qu'il offre de vous rendre si vous » pouvez obtenir du roi de France qu'il vous cède » des prétentions rendues vaines par les victoires » des Espagnols; il garde en Espagne votre fils » aîné; il vous propose de le marier avec une de » ses nièces. » Frédéric, séduit par les ambassadeurs de Ferdinand, demande à Louis XII de renoncer en sa faveur au royaume de Naples. Louis XII, qui connaît bien Ferdinand, montre à Frédéric toute la duplicité du roi des Espagnes; et, rempli d'indignation contre tout ce qui peut blesser cette bonne foi qui lui a épargné tant de malheurs et lui a fait pardonner tant de fautes, il donne une audience solennelle aux ambassadeurs espagnols, écoute les propositions vagues qu'ils lui font pour un arrangement, leur parle avec force de leur intrigue auprès de Frédéric, leur reproche la mauvaise foi de leur souverain, et leur commande de sortir du royaume avant très-peu de jours.

Revenus auprès de Ferdinand, ils lui disent que le roi de France l'accuse de l'avoir trompé deux fois. *Deux fois!* s'écrie Ferdinand; *il a menti, l'ivrogne; je l'ai trompé plus de dix.* L'histoire a fait justice de cette réponse déhontée; elle l'a transmise à la postérité.

Ferdinand avait établi en Espagne l'odieux tri-

bunal de l'inquisition, aussi contraire à l'Évangile qu'à la justice et à l'humanité. Les Napolitains en avaient horreur. Ils apprirent néanmoins que Ferdinand, sous prétexte de bannir des royaumes de Naples et de Sicile quelques Maures et quelques juifs, avait résolu d'établir parmi eux cette inquisition qu'ils abhorraient. Ils résolurent de braver la perte de leurs biens et la mort même plutôt que d'y consentir (1504). Le grand inquisiteur d'Espagne, par ordre de Ferdinand, envoya à Naples l'archevêque de Palerme avec le titre d'inquisiteur; le peuple se souleva contre l'archevêque, et le chassa du royaume. Ferdinand eut la prudence de renoncer à son projet, et promit aux Napolitains qu'en faveur de leur zèle pour la foi catholique il ne permettrait jamais l'établissement de l'inquisition dans leur pays.

L'offre que Ferdinand avait faite à Frédéric de ce royaume de Naples était une violation de l'engagement qu'il avait contracté avec son gendre l'archiduc Philippe, au fils duquel il devait céder cette couronne si disputée, lorsque ce jeune Charles, duc de Luxembourg, épouserait madame Claude de France. Louis XII crut devoir informer l'archiduc de la démarche de Ferdinand, et lui envoya un procès-verbal de toutes les intrigues des ambassadeurs d'Espagne et de l'audience qu'il leur avait donnée; des explications du roi et de l'archiduc suivirent cette communication; et de négociations en négociations on arriva à signer à Blois un

traité avec Maximilien et Jules II. On ne conçoit pas comment Louis XII consentit à une convention aussi impolitique, et surtout comment le cardinal d'Amboise, dont on a tant vanté l'attachement à son souverain, et qui ne devait plus être aveuglé par le désir de monter sur la chaire apostolique, n'éclaira pas Louis XII sur les véritables intérêts de la France, et ne s'opposa pas de toutes ses forces à un arrangement si favorable à la maison d'Autriche.

Voici les dispositions de ce traité, pour lequel les états généraux du royaume auraient dû mettre en accusation les ministres du roi.

L'empereur ou roi des Romains donnera l'investiture du Milanais à Louis XII, héritier de son aïeule Valentine de Milan; 200,000 francs seront comptés d'avance à Maximilien, en considération de cette investiture. Le duché de Milan appartiendra au roi très-chrétien et à ses héritiers mâles et légitimes; au défaut de ces héritiers, le Milanais sera à madame Claude de France et au duc de Luxembourg, son futur époux. Madame Claude héritera de la souveraineté du duché de Bretagne, après la mort de sa mère la reine Anne de Bretagne. Cette princesse aura d'ailleurs pour dot les comtés d'Asti, de Boulogne et de Blois, apanages de la maison d'Orléans, et les droits de Louis XII sur le trône de Naples. Si le mariage projeté de madame Claude et de l'archiduc Charles est rompu par le défaut de consentement de la

princesse, du roi de France ou de la reine Anne de Bretagne, la France renoncera à ses prétentions sur le comté de Bourgogne, et les droits de Louis XII sur le Milanais passeront au duc de Luxembourg. Si ce jeune duc, au contraire, refuse la main de la princesse Claude, il ne pourra plus prétendre le Charolais ni l'Artois. Le roi de France s'engage à ne donner aucune secours contre Maximilien, à l'électeur palatin, ni au duc de Clèves ses anciens alliés. Non-seulement il abandonne de même les Vénitiens qu'il a toujours vus prêts à le seconder, mais encore il entre dans une ligue contre eux, et quelques villes maritimes qui leur appartiennent seront le prix de cet abandon. Le pape Jules II commencera par des excommunications la guerre qu'on prépare contre ces républicains dont on envie les richesses, et les troupes impériales et françaises se réuniront ensuite pour renverser cette puissance que l'on jalouse, et que les anathèmes pontificaux auront ébranlée.

Pour commencer l'exécution de ce traité aussi impolitique que perfide, le cardinal d'Amboise alla à Haguenau recevoir l'investiture du duché de Milan.

(1505) Mais une maladie violente entraîna de nouveau Louis XII à la porte du tombeau; le conseil ne vit qu'avec effroi les suites de la mort du monarque et les funestes conséquences du traité de Blois. Combien de couronnes ce funeste traité

doit réunir sur la tête de l'archiduc Philippe! et de quelle puissance jouira la maison d'Autriche, la rivale si redoutable de la France! Le duc de Luxembourg, époux de la princesse Claude, possédera un jour tous les états de la maison d'Autriche en Allemagne, la Flandre, les Pays-Bas, le comté de Bourgogne, l'Aragon, la Castille, toutes les Espagnes, les Indes, le Milanais, le comté d'Asti, celui de Boulogne, celui de Blois, le Charolais, la Bretagne et le royaume de Naples. Le conseil décide que le salut de la France exige la rupture de la fatale convention d'Amboise; lui-même, plus éclairé sur ses devoirs à la vue de ce tombeau ouvert pour recevoir Louis XII, ou redoutant moins l'influence d'Anne de Bretagne, séduite par le plaisir d'élever sa fille sur tant de trônes, contemple en frémissant les terribles dangers enfantés par le traité de Blois, et se charge de montrer au monarque mourant les tempêtes qui menacent la France, et que l'annulation du traité peut seule conjurer. Louis XII reconnaît sa faute; mais, ô admirable loyauté! il est retenu par le serment qu'il a prêté. Dans un siècle plus éclairé d'Amboise aurait dit à Louis XII qu'un traité tel que celui de Blois aurait dû, pour être valable, être ratifié ou approuvé par les états généraux du royaume; mais l'on était encore au commencement du seizième siècle; l'imprimerie n'existait que depuis cinquante ans; rien n'avait encore changé la plupart des idées de la chrétienté sur la puissance

spirituelle des papes ; d'Amboise, comme légat *à latere* du saint-siége, annule, au nom du pontife suprême, le serment prêté par le monarque ; le cardinal parle avec beaucoup de chaleur à la reine. Anne de Bretagne, à laquelle la mort prochaine du monarque montre la vanité des grandeurs humaines, et rappelle la sévérité de l'histoire et la justice suprême du roi des rois, est profondément émue par la vive éloquence du cardinal ; elle cède à ses raisons pressantes, oublie les intérêts apparents de sa fille, qui l'avaient égarée, ne pense qu'à ceux de la France ; et d'Amboise par cet important service mérite que la généreuse nation française lui pardonne les faiblesses de son ambition.

Louis XII fait un testament ; il veut que sa fille Claude épouse François, comte d'Angoulême, qu'elle hérite du duché de Milan, des comtés d'Asti, de Boulogne et de Blois ; qu'Anne de Bretagne soit tutrice de sa fille et administre ses biens ; que cette reine et la comtesse d'Angoulême, mère de François, soient régentes du royaume, à la tête d'un conseil de régence composé de cinq membres qu'il désigne, et parmi lesquels sont d'Amboise et Guy de Rochefort.

Peu de temps après ce testament, Louis XII recouvra la santé, et l'on apprit la mort de la reine d'Espagne. Le royaume de Castille appartint à sa fille Jeanne, l'épouse de Philippe et la mère de Charles, duc de Luxembourg ; cette princesse était devenue folle. Des historiens ont compté parmi les

causes de sa démence son amour extrême pour Philippe, qui n'éprouvait pas pour elle un sentiment aussi tendre; son père Ferdinand se déclara régent des états de cette malheureuse princesse; Philippe réclama, comme époux de Jeanne et comme père de Charles, cette régence que Ferdinand venait de s'attribuer sans avoir consulté les états castillans. Ferdinand et Isabelle avaient acquis en commun le royaume de Naples, en vertu de leur contrat de mariage; la moitié de ce royaume devait appartenir à Jeanne; Ferdinand résolut de le conserver tout entier, et pour y parvenir il imagina de proposer à Louis XII d'épouser une parente du monarque français, à condition que le roi de France donnerait pour dot à cette princesse ses droits sur la partie du royaume de Naples qu'il s'était réservée lors du traité de partage conclu entre la France et l'Espagne; il espéra d'autant mieux de réussir que Louis XII, ne voulant plus donner sa fille Claude à l'archiduc Charles, duc de Luxembourg, devait s'attendre à voir Philippe et Maximilien lui demander les armes à la main le duché de Milan, le comté de Bourgogne et plusieurs autres états; il offrit, d'ailleurs, pour déterminer le succès de sa demande, de céder le Roussillon à la France en considération du mariage qu'il désirait.

Les propositions de Ferdinand furent acceptées, et ce vieux monarque épousa la jeune Ursule-Germaine de Foix, nièce de Louis XII, fille de Marie

d'Orléans ou de France, et sœur de Gaston de Foix, vicomte de Narbonne, comte d'Étampes, et que la France devait bientôt compter parmi ses héros (1506).

Ferdinand, époux d'Ursule-Germaine, prit le titre de roi de Naples et de Sicile. Louis XII, par une clause expresse du contrat de sa nièce, avait cependant retenu la principauté de Tarente pour les enfants et la veuve du roi détrôné Frédéric III, mort à Tours près de deux ans auparavant. Cette veuve, nommée Isabelle-Éléonore de Baux d'Andria, se retira à Ferrare avec ses deux filles et son troisième fils César, qui moururent sans postérité, ainsi que ses deux fils aînés, le duc de Calabre, que Gonzalve de Cordoue avait traîtreusement fait conduire en Espagne, et l'infant don Alphonse.

Frédéric avait eu de sa première femme Anne, fille d'Amédée IX, duc de Savoie, Charlotte, mariée à Guy, comte de Laval. Anne, seconde fille de Charlotte, épousa François de La Trémouille, prince de Talmont. Les lignes des autres enfants de Charlotte s'étant éteintes, les droits de cette princesse furent recueillis par son arrière-petit-fils le duc de La Trémouille; et ce sont ces prétentions à la couronne de Naples que la maison de La Trémouille a fait valoir au congrès de Munster et dans plusieurs autres congrès.

Peu de temps avant le mariage de Ferdinand, Maximilien avait terminé d'une manière bien avan-

tageuse pour sa maison le différend qui existait depuis plusieurs années entre la maison palatine et le duc Albert de Bavière de la branche de Munich, au sujet de la succession de George-le-Riche, duc de Bavière, de la branche de Landshut. Le duc Albert avait payé chèrement la décision prise en sa faveur; le roi des Romains, de l'avis des électeurs et des états, avait statué que le duc Albert de Munich recueillerait la succession de George-le-Riche. Mais la guerre avait ravagé la Bavière; mais la branche aînée de la maison de Bavière avait été ruinée; mais les districts situés entre le Danube et le Naab, et qui devaient former le duché de Neubourg, avaient été réservés pour les enfants du comte palatin Robert; le décret impérial avait d'ailleurs conservé à la maison d'Autriche les vastes domaines que le duc Albert avait donnés à Maximilien, avec d'immenses sommes d'argent pour le rendre favorable, et particulièrement trois bailliages voisins du Tyrol, la forteresse de Kutstein, le bailliage de Monsée, le margraviat de Burgau, le comté de Neubourg-sur-l'Inn, celui de Kirchberg, des seigneuries de la haute Autriche et de Souabe, l'avouerie des églises de Saltzbourg et de Passau; à la maison de Hesse l'état de Hombourg; au duc de Wurtemberg le comté de Lœwestein, la dynastie de Leydenheim et quelques bailliages; à la maison d'OEttingen plusieurs domaines, et à la ville de Nuremberg un grand territoire.

L'acte par lequel Louis XII avait disposé de la

main de sa fille en faveur de François, comte d'Angoulême, était cependant trop important et pouvait entraîner trop de guerres pour que le sage monarque ne voulût pas lui donner la plus grande force politique, l'assentiment de la nation : il convoqua à Tours les états généraux. Quelle mémorable récompense le roi va recevoir de sa justice, de sa bonne foi, de sa clémence, ces admirables vertus qui inspirent tant d'amour et donnent tant de puissance! (1506)

Picot, chanoine et député de Paris, se lève et prend la parole au nom du tiers état. « Grâces vous » soient rendues, sire, pour votre bonté, votre » bienfaisance et l'indulgenee que vous avez mon» trée en montant sur le trône envers ceux qui » vous avaient offensé. Dans des temps de troubles » et d'alarmes, lorsque les revenus de la couronne » paraissaient insuffisants, les tailles ont été di» minuées d'un tiers. Vous avez pourvu par de » sages lois à la sûreté des citoyens et réprimé les » excès des soldats par une exacte discipline. Le » laboureur n'a plus tremblé à l'approche du guer» rier; et quelles actions de grâces ne vous doivent » pas des sujets que vous avez protégés et enri» chis! Daignez, sire, accepter le titre de *Père du* » *peuple* qu'ils vous déferent par ma voix. » Des cris d'amour et de joie s'élèvent dans l'assemblée : elle ne peut calmer les sentiments qui l'animent. L'orateur continue cependant. « Quelle n'a pas été » la consternation de la nation entière, dit-il d'une

» voix émue, lorsqu'elle a tremblé pour vos jours!
» et lorsqu'un rayon d'espérance eut commencé
» de dissiper sa douleur profonde, avec quel effroi
» ne vit-elle pas le péril qu'aurait couru l'état par
» les suites du trop funeste engagement que vous
» aviez contracté! Dans ces cruels instants où vous
» paraissiez, sire, toucher à votre dernière heure,
» vous déclarâtes que vous ne regrettiez la vie que
» parce que vous n'aviez pas encore assuré le re-
» pos de votre peuple. Ce sont ces paroles mémo-
» rables qui nous enhardissent à déposer aux pieds
» de votre majesté notre humble requête. » L'as-
semblée entière tend alors vers le trône des mains
suppliantes. « Puisse, continue l'orateur, le su-
» prême arbitre des destinées prolonger la durée
» de votre règne! puisse-t-il, favorable à nos ne-
» veux, vous donner pour successeur un fils qui
» vous ressemble! Mais si ses décrets éternels s'op-
» posent à nos vœux, s'il ne nous juge pas dignes
» d'une si grande faveur, adorons sa justice, et ne
» songeons qu'à faire usage des dons qu'il nous a
» faits. Sire, vous avez devant vous un précieux
» rejeton du sang des Valois. Fils d'un père ver-
» tueux, élevé sous les yeux d'une mère vigilante,
» formé par vos conseils et vos exemples, il pro-
» met d'égaler la gloire de ses aïeux. Qu'il soit l'heu-
» reux époux, sire, de la fille de votre majesté! et
» puisse-t-il retracer à nos neveux l'image de votre
» règne! »

Louis répand les larmes du plus doux atten-

drissement. « Le roi, dit le chancelier Guy de Ro-
» chefort, voit avec la plus grande satisfaction l'a-
» mour de la patrie gravé dans tous les cœurs. Il
» accepte le titre de *Père du peuple* que l'assem-
» blée lui défère : elle ne pouvait lui offrir de don
» plus agréable. Quant à l'objet de votre requête,
» il est si important, il se lie à de si grands inté-
» rêts que le roi souhaite avant de donner sa der-
» nière décision d'en conférer avec les princes du
» sang, les grands du royaume et les principaux
» magistrats : dans six jours il vous donnera sa ré-
» ponse. » A peine les six jours étaient-ils écoulés
que le roi revint au milieu des états généraux.
« L'avis du conseil, dit le chancelier, a été con-
» forme au vœu des états : le roi ne veut pas dif-
» férer de satisfaire vos désirs; l'âge de ceux dont
» vous avez demandé l'union ne permet encore que
» des fiançailles : elles vont être ordonnées. Sa ma-
» jesté vous y invite; promettez donc, jurez et fai-
» tes promettre à ceux qui vous ont députés qu'aus-
» sitôt que les deux fiancés auront l'âge nubile
» vous ferez accomplir le mariage projeté, et que
» vous verserez, s'il le faut, jusques à la dernière
» goutte de votre sang pour en assurer l'exécution. »
L'assemblée le jure avec transport; le comte d'An-
goulême reçoit le titre de duc de Valois. Il n'avait
que douze ans; madame Claude en avait quatre :
on les conduit à l'autel. Louis XII les bénit; et le
cardinal d'Amboise célèbre les fiançailles (1506).

Le roi envoya dans toutes les cours de l'Europe

le procès-verbal de l'assemblée des états généraux. A peine ce procès-verbal fut-il parvenu dans les Pays-Bas que l'archiduc Philippe éprouva une maladie qui le conduisit au tombeau. Jeanne, de plus en plus passionnée pour son époux infidèle, tomba, en apprenant la mort de celui qu'elle adorait, dans une démence plus déplorable encore. Les Flamands, qui n'aimaient pas Maximilien, lui laissèrent la tutelle de son petit-fils Charles, duc de Luxembourg, mais créèrent un conseil de régence. Les Castillans se pressèrent d'autant plus d'établir un conseil semblable que Ferdinand était dans le royaume de Naples. Il avait eu de grands motifs de craindre que ce royaume ne lui échappât. Les barons napolitains auraient désiré pour leur monarque Gonzalve de Cordoue, qui leur avait distribué les dépouilles des partisans des Angevins, ainsi que plusieurs domaines de la couronne ; et le pape Jules II aurait mieux aimé voir cette couronne sur la tête de Gonzalve que sur celle d'un prince aussi puissant que le roi des Espagnes et des Indes. Ferdinand avait mené avec lui sa jeune épouse Ursule-Germaine de Foix. Les manières affables de cette aimable princesse ne contribuèrent pas peu à faire supporter par les Napolitains la domination d'un monarque qui n'avait ni leur affection ni leur estime.

Pendant ce temps florissait à Rome Bramante d'Urbin ; ce grand architecte avait réuni le Vatican au belvédère. On admirait ses nombreux ouvra-

ges; on croyait voir l'architecture grecque et romaine revivre dans les édifices que créait son génie. Il avait étudié en homme supérieur les temples, les palais, les cirques, les théâtres, les thermes que l'Italie devait à l'architecture antique ou moderne; il avait vu cette église de Pise que, dans le temps de la prospérité de leur commerce, les Pisans avaient voulu opposer à l'église de Saint-Marc de Venise, et que l'architecte grec Boschetto de Dulichium avait, dès le commencement du onzième siècle, élevée avec tant d'habileté sur quatre rangs de colonnes, et revêtu en dedans et en dehors des marbres les plus précieux de l'Asie, de l'Égypte et d'autres contrées de l'Afrique septentrionale. Il voulait imiter et même surpasser, et Irwin de Steinbach, qui avait donné à l'église de Strasbourg, un des chefs-d'œuvre du *gothique léger*, de si grandes proportions, un exhaussement si extraordinaire, un caractère si imposant, et Nicolas de Pise, qui avait orné de ses édifices sacrés ou profanes Venise, Padoue, Bologne et Florence, et le fils de Nicolas, Jean de Pise, auteur de ce *Campo santo* ou cimetière public si justement vanté, et le grand Brunnelechi, qui avait parcouru les ruines de l'ancienne Rome, la règle et le compas à la main, reconnu et distingué les divers ordres de l'architecture grecque et romaine, rétabli ses lois fondamentales, achevé dans le quatorzième siècle la superbe cathédrale de Florence, appelée *Notre-Dame delli Fiori*, et réalisé au-dessus de

cette église l'admirable dôme qu'Arnolphe Dilapo avait osé imaginer, mais dont on regardait l'exécution comme impossible. Éclairé par les ouvrages de Vitruve et par ceux de Léon-Baptiste Alberti, qu'on peut leur comparer, de quel noble enthousiasme Bramante n'avait-il pas été pénétré, en lisant et relisant ce *Songe de Polyphile* dans lequel Francesco Colonna, revêtant des couleurs d'une riche imagination les préceptes de Vitruve et donnant la véritable *poétique* de son art, montre l'architecture dans toute sa grandeur, dans toute sa magnificence, dans tous ses charmes, au milieu de pyramides, d'obélisques, de mausolées, de statues colossales, de cirques, d'hippodromes, d'amphithéâtres, de temples, d'aqueducs, de bains, de fontaines, de palais et de jardins! Il conçoit l'idée si hardie de remplacer l'église de Saint-Pierre par le plus grand et le plus beau monument que les hommes eussent encore élevé sur la terre. Il en présenta les plans à Jules II. La grandeur du projet frappe le pontife suprême; il partage avec chaleur le désir de Bramante, qui veut que le premier temple du monde chrétien en soit le plus magnifique; il brûle de voir resplendir avec éclat sous ses voûtes immenses la chaire pontificale du haut de laquelle il veut commander à la terre. Il pose avec solennité la première pierre de l'église qui doit immortaliser son nom et celui de Bramante.

La mort de l'architecte semble devoir renverser les espérances de Jules; mais un homme d'un génie

plus vaste que celui de Bramante, aussi grand peintre que grand architecte, et dont les chefs-d'œuvre de sculpture luttent avec gloire contre ceux des anciens, va surpasser celui dont Jules déplore la perte. Cet homme est le sublime Michel-Ange Bonaroti; il veut étonner le monde, entasser comme les géants de la fable des monts sur des monts, porter au-dessus de la basilique déjà si exhaussée, et suspendre pour ainsi dire dans les airs ce fameux Panthéon dont se glorifiait Rome antique, et qui a bravé les siècles et les barbares. La hauteur du sommet de ce temple aérien cédera à peine à celle de la plus haute pyramide d'Égypte, ou du temple asiatique de Bélus, décrit avec tant de soin par Hérodote.

Ce que le génie de Michel-Ange a conçu, son art l'exécute. Il compose le terrible poëme du Jugement dernier, et son pinceau magique fait voir ce redoutable dénouement de toutes les destinées humaines.

Un autre grand homme, Raphaël d'Urbin, élève du Pérugin, de Léonard de Vinci, du grand Miche-Ange ou plutôt de la nature et de lui-même, illustrait cette époque. Il peignait aussi des poëmes : on les admire dans les loges du Vatican. Sa Transfiguration devait être son dernier chef-d'œuvre, et changer ses funérailles en apothéose. Sa perfection l'a fait surnommer le divin. Quelle époque pour les beaux arts que celle où vivaient Michel-Ange et Raphaël!

Pendant que Rome s'honorait de ces deux grands

peintres, Venise se glorifiait de son Titien Vecelli : il excellait dans tous les genres de peinture. L'empereur Charles-Quint et le roi de France Henri III devaient le combler d'honneurs, et l'Arioste célébrer sa gloire.

Nuremberg voit fleurir le peintre Albert Dürer, habile dans le dessin, la perspective, la géométrie et l'art des fortifications; il écrit des traités sur les arts qu'il cultive; il réunit d'utiles leçons à de beaux exemples.

Et jusques à quel degré ne porte-t-il pas la gravure moderne, si supérieure à celle que Varron avait inventée à Rome, suivant Pline, pour enrichir ses *images* ou *hebdomades*, de cent sept portraits d'hommes illustres, portraits dont une planche gravée multipliait sur tous les exemplaires les profils et les traits, et qu'on enluminait ensuite avec le pinceau !

Parmi les élèves célèbres que forme l'école du divin Raphaël brille Jules Romain, qui devait montrer dans ses *grandioses* compositions le feu d'Homère, ainsi que de la poésie de Virgile, et donner le Primatice à la France. Son grand talent pouvait seul lui faire pardonner d'avoir souillé ses crayons par vingt dessins infâmes, au bas desquels on devait voir d'indignes sonnets composés par un écrivain trop fameux d'Arezzo, Guy dit *l'Arétin*, dont on redoutait les vers satiriques, dont on achetait le silence par de riches présents, qu'on appelait le fléau des princes, et dont les poésies obscènes ne permettent

de prononcer le nom qu'avec autant de dégoût que de mépris.

Marc-Antoine Raimondi, célèbre graveur de Bologne, que les belles estampes d'Albert Durer avaient tant contribué à former, partage le tort de Jules Romain, multiplie par le burin ces dessins de Jules prostitués à la licence, et ne se fait pardonner qu'en gravant d'après Raphaël avec une grande habileté.

Parmi les contemporains de Michel-Ange, de Raphaël et du Titien, est l'Arioste, l'un des plus grands poètes de la patrie de Virgile, d'Horace, d'Ovide, du Dante, de Pétrarque et du Tasse, auteur immortel d'un poëme où, rival d'Homère et de Virgile, et passant avec une admirable facilité du plaisant au grave et du gracieux au sublime, il donne de si beaux modèles de tous les genres du style poétique.

La même époque voit fleurir dans l'Italie méridionale, sous le beau climat de Naples, et auprès de ses rivages enchantés, le poète Sannazar, dont la mémoire est devenue si chère à tous ceux qui honorent l'amitié constante, et qui savent avec quel dévouemnt il a suivi en France son ami le roi détrôné Frédéric, et avec quelle fidélité il a partagé son exil. Il chante sur sa lyre, dans la langue de Virgile, et la naissance du sauveur du monde, et les sites si pittoresques du pays de Parthénope, et les ruines qui rappellent et la gloire et les malheurs de la patrie qu'il adore; et il embellit la lan-

gue italienne par son *Arcadie*, suite charmante d'églogues en vers, et d'introductions en prose, que relisent avec tant de plaisir tous les amis des muses napolitaines.

Parmi les littérateurs et les savants contemporains de Sannazar et de l'Arioste on remarquait Sébastien Brandt de Strasbourg, professeur de jurisprudence et auteur du poëme intitulé *la Nef des fous*; Josse Badius de Paris, l'un des plus célèbres imprimeurs, et auquel on doit *la Nef des folles*; Polydore Virgile, natif d'Urbin, archidiacre de Wels en Angleterre, auteur de huit livres sur les inventeurs (*de inventoribus rerum*), d'un recueil de proverbes et de vingt-sept livres sur l'histoire de la Grande-Bretagne; l'historien allemand Jean Cuspinien; le poète et prédicateur Wimphelinge de Schlestadt; deux médecins, Jean Gonthier ou Guintier, professeur de Paris, traducteur de Galien, et Jean Haynpol dit Cornerus, célèbre par sa traduction d'Hippocrate, et par sa réfutation des fausses théories des Arabes.

Fernel, en 1528, mesure un degré du méridien; mais on avait vu professer avec distinction à Rome un de ces hommes destinés à produire une grande révolution dans les idées humaines, à faire faire des progrès extraordinaires à la science qu'ils cultivent, et à mériter une gloire aussi durable que la science elle-même. Cet homme était l'astronome Copernic; né à Thorn près des bords de la mer Baltique, et retiré à Travenberg auprès de son

oncle l'évêque de Warmie, qui lui avait donné un canonicat dans son église, il parvient, après un grand nombre d'années d'observations, à terminer sa théorie des mouvements de la terre et des corps célestes, si belle, si simple et si vraie : fatigué des cercles et des épicycles compliqués dans lesquels on faisait mouvoir ces corps et la terre, il cherche dans les systèmes des anciens un arrangement de l'univers plus analogue à la sublime simplicité des lois de la nature. Il trouve que plusieurs de ces anciens philosophes avaient écrit que Vénus et Mercure circulaient autour du soleil. Cicéron lui apprend que, suivant Nicétas, la terre tourne chaque jour sur son axe, et il brûle de vérifier une idée fondamentale d'après laquelle il n'aura plus besoin de supposer que l'immensité de la sphère céleste tourne chaque jour autour de la terre avec une vitesse à laquelle l'imagination même ne peut atteindre. Il voit dans Aristote et dans Plutarque que les pythagoriciens plaçaient le soleil au centre du monde, et faisaient circuler autour de cet astre la terre et les planètes. Il se hâte de comparer ces hypothèses qui l'enchantent avec les nombreuses observations astronomiques qu'il a recueillies; quelle satisfaction n'éprouve-t-il pas en voyant ces observations s'accorder avec les rotations diurne et annuelle de la terre, un mouvement dans l'axe terrestre produire la précession des équinoxes, les cercles et les épicycles imaginés par Ptolomée disparaître de l'espace, les mouvements de la terre

et des autres planètes autour du soleil lui dévoiler les dimensions encore inconnues des orbes de ces planètes, et ce beau système qui doit porter son nom se développer, s'étendre, dissiper les illusions des sens, et rendre à l'ensemble des phénomènes des cieux cette admirable simplicité, caractère auguste des lois de la nature et de la toute-puissance créatrice.

Mais à cette hauteur où nous venons de nous élever avec le génie de Copernic, que nous avons de peine à reconnaître le globe de la terre! comment distinguer à sa surface les mouvements de ceux qui l'habitent? ces mouvements sont l'ouvrage de cette intelligence humaine qui a pesé et mesuré les cieux, et de cette pensée qui en parcourt avec tant de rapidité l'étendue presque infinie. Descendons vers cette Europe où se passent ces événements que nous avons tant d'intérêt à contempler pour le progrès des lumières, des vertus et de la félicité des peuples, et portons d'abord nos regards vers l'Italie et la riche Ligurie.

Les Génois, depuis plusieurs années, étaient sous la domination de la France. Ils avaient juré de lui être fidèles; mais ils n'avaient oublié ni leur ancienne indépendance, ni les trésors que le commerce leur avait apportés, ni les victoires de leurs flottes, ni les conquêtes de leurs armées. Le roi de France n'était en quelque sorte pour eux qu'un doge perpétuel et héréditaire. Les nobles, trop enclins à recouvrer ou augmenter leurs pri-

viléges, n'espérèrent que trop ouvertement la protection du monarque. Le peuple, offensé du présent et inquiet pour l'avenir, se leva avec violence contre ces nobles imprudents; ils furent obligés de quitter la ville, et leurs autels furent saccagés. Philippe Ravenstein, gouverneur pour le roi, fit de vains efforts pour calmer l'orage: voyant son autorité méconnue et le peuple maître du gouvernement, il partit pour la France. Le peuple et les tribuns qu'il s'était choisis, mécontents de la France, l'accusant de partialité envers les nobles, et excités secrètement par le pape Jules II, élurent pour leur doge Paul de Novi, teinturier en soie, renversèrent la bannière de France, élevèrent à sa place celle de l'Empire, et, dans la rage que leur inspirèrent les ennemis de Louis XII, se portèrent envers les Français aux excès les plus horribles. Louis XII, indigné et craignant que l'exemple des Génois ne fût suivi par les Milanais, voulut aller lui-même, à la tête d'une grande armée, réprimer l'insurrection des habitants de Gênes et punir leur atroce barbarie. Il partit accompagné du duc d'Alençon, du jeune duc de Bourbon, qui, avide de connaissances et passionné pour la gloire, avait cherché avec ardeur à s'instruire à l'école de La Trémouille, de La Palisse, de Domp-Jullien, de Louis d'Ars, d'Alègre et de Bayard, du prince de La Roche-sur-Yon, d'Antoine, prince héréditaire de Lorraine, de presque tous les grands du royaume en état de porter les armes, et, ce qu'il

ne faut pas négliger de rapporter, de huit cardinaux et de trente archevêques ou évêques. On voyait aussi auprès de Louis XII le fils de sa sœur Gaston de Foix, vicomte de Narbonne et comte d'Étampes. Ce jeune prince se regardait comme l'héritier du royaume de Navarre. Son père Jean de Foix, vicomte de Narbonne, comte d'Étampes et époux de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, avait réclamé la couronne qu'avait portée sa mère Éléonore, comme le plus proche héritier mâle de cette princesse, et s'était néanmoins arrangé à Tarbes en 1499 et à Étampes en 1500 avec sa nièce Catherine de Foix et avec son mari Jean d'Albret qui avait été couronné avec elle; mais le mariage de son fils Gaston n'ayant pas eu lieu avec Anne de Navarre, fille de Catherine et de Jean d'Albret, ainsi qu'on en était convenu, il avait pris le titre de roi de Navarre dans son testament, et déclaré dans cet acte qu'il avait été trompé dans les traités de Tarbes et d'Étampes. Gaston, après la mort de son père, avait obtenu de son oncle Louis XII des lettres de rescision contre ces transactions d'Étampes et de Tarbes; le roi s'était déclaré le tuteur de Gaston; le parlement de Paris, à la requête du procureur général du roi, avait cassé le traité de Tarbes; les parties intéressées avaient dû se présenter devant la cour, et le procès durait encore: mais en attendant qu'une couronne ornât la tête de Gaston de Foix, l'éclat de la gloire

militaire allait briller sur le front du héros, et il allait illustrer le nom du duc de Nemours.

Les Génois ne cèdent aux armes de Louis XII qu'après la perte de deux batailles sanglantes; il entre dans leur ville, armé de toutes pièces, suivi de son armée victorieuse, et paraissant ne respirer que vengeance; il voit la multitude prosternée, il entend les sanglots des femmes éplorées : Grâce, grâce! s'écrie-t-on de tous les côtés, au milieu des cris et des gémissements. Louis XII garde le silence, va à la cathédrale, fait sa prière et se renferme dans le palais. Des hérauts ordonnent aux vaincus de déposer leurs armes dans la place du palais. On jette ces armes par-dessus les remparts aux Suisses et aux *aventuriers* qu'on n'avait pas voulu laisser entrer dans la ville, dans la crainte de les voir se livrer au pillage. Des tribunaux sont établis, des échafauds sont dressés ; la hache frappe plusieurs têtes; la terreur règne dans Gênes. Dans quel affreux abîme avaient entraîné cette fière dominatrice des mers le défaut de bonnes lois fondamentales, les dissensions de ses citoyens et la barbare violation des saintes lois de l'humanité!

On élève un trône sur la grande place : Louis XII paraît avec tout l'éclat de la royauté; des soldats menaçants entourent le peuple, qui garde un morne silence. Un acte qu'on lit à haute voix rappelle les bienfaits de la France, l'ingratitude des Génois et

leurs horribles excès, les déclare convaincus de rébellion et du crime de lèse-majesté, et les condamne à perdre leurs biens et la vie. Des bourreaux déchirent et jettent dans les flammes les chartes accordées aux Génois par les rois de France. Louis XII, étendant alors son sceptre vers ceux qui n'attendent que la mort, leur fait grâce de la vie, annule la confiscation de leurs biens, leur rend leurs magistratures, rétablit leurs priviléges, et leur donne le gouverneur le plus propre à ramener parmi eux la paix et la concorde.

Ils paieront seulement une amende de 300,000 ducats; une forteresse sera bâtie pour commander leur port; le roi de France y placera une garnison, ainsi que dans le royaume de Corse et dans l'île de Chio, qui leur appartiennent.

Mais quels beaux exemples Louis XII va donner encore aux monarques! De nouvelles taxes avaient été imposées pour son expédition de Gênes. Il avait ordonné qu'elles ne fussent levées que lorsque ses revenus ordinaires auraient été épuisés. Il envoie d'Italie une déclaration royale par laquelle il remercie les Français de leur bonne volonté, et renonce à des taxes dont la valeur fructifiera mieux dans leurs mains que dans les siennes.

Cette justice et cette généreuse économie déplaisent à des courtisans avides de concessions qu'il leur refuse; ils nomment avarice ces admirables vertus, et, portant l'insolence à un degré qu'on a peine à concevoir, ils osent faire jouer

une comédie dans laquelle, sous un costume facile à reconnaître, le roi est représenté comme un malade qu'on ne peut guérir qu'en lui faisant prendre une grande quantité d'or potable. On informe le monarque de cette audace : « J'aime » mieux, répond-il, faire rire les courtisans de » mon avarice que faire pleurer le peuple de mes » profusions. » On le presse de punir les comédiens : « Non, dit-il; ils peuvent nous apprendre » des vérités utiles. Laissons-les se divertir, pourvu » qu'ils respectent l'honneur des dames. Je ne suis » pas fâché que l'on sache que sous mon règne on » a pris cette liberté impunément. »

Louis XII licencia les Suisses qui faisaient partie de son armée, dont il trouvait la solde trop chère, et qui, mécontents de ce qu'il les avait privés du pillage de Gênes, dévastèrent, en s'en retournant dans leur pays, toutes les contrées qu'ils traversèrent.

Il parcourut le Milanais, dont toutes les villes lui donnèrent des fêtes magnifiques. Jean-Jacques Trivulce lui en donna une si somptueuse que douze cents dames y assistèrent, que cent soixante maîtres d'hôtel réglaient l'ordre du service, et que douze cents officiers de bouche, revêtus d'uniformes de velours ou de satin, recevaient et disposaient les plats. Le roi et la marquise de Mantoue ouvrirent le bal; le cardinal de Narbonne, celui de Saint-Severin et plusieurs autres prélats y dansèrent.

En sortant du Milanais, Louis XII revint vers Gênes et se rendit à Savone, où il eut une entrevue avec le vieux roi d'Espagne, qui retournait dans la péninsule espagnole, et avec sa nièce, la jeune épouse de Ferdinand, Ursule-Germaine de Foix, qu'il combla de caresses et de présents : Ferdinand emmenait avec lui Gonzalve de Cordoue; le roi de France traita le *grand capitaine* avec beaucoup de distinction. Mais ce Gonzalve, à qui on avait reproché tant de manquements de foi, s'était laissé tromper par Ferdinand, dont il connaissait bien néanmoins toutes les perfidies : il avait renoncé à tous les beaux établissements qu'il avait dans le royaume de Naples, ne doutant pas, d'après les promesses de Ferdinand, qu'il n'en obtînt de plus grands en Espagne. A peine cependant fut-il arrivé dans la péninsule que ce conquérant d'un beau royaume fut relégué dans ses terres, où, montrant une faiblesse que sa grande gloire militaire n'aurait pas laissé soupçonner, il mourut de dépit et de chagrin.

La veuve du fils de Ferdinand, ce roi si ingrat et si perfide envers Gonzalve, Marguerite, la fille de Maximilien, gouvernait les Pays-Bas au nom de son neveu Charles de Luxembourg : dévouée aux intérêts de sa famille et de son père, elle avait embrassé avec chaleur les projets ambitieux de Maximilien. Ce roi des Romains était depuis longtemps l'ennemi secret des Vénitiens : il craignait leurs richesses; il enviait leur puissance; ils lui

avaient fait dire que s'il venait en Italie pour aller recevoir à Rome la couronne impériale, ils ne le laisseraient passer leurs terres qu'autant qu'il n'aurait pas plus de quatre mille hommes avec lui. Maximilien avait chassé leur ambassadeur.

Il se préparait cependant à exécuter le voyage de Rome (1508); et malgré ce qui s'était passé entre les Vénitiens et lui, il leur fait demander le passage sur leurs terres: ils ne veulent le lui accorder qu'à condition qu'il se présentera sans troupes; Maximilien fait citer trois fois le doge et le sénat de Venise devant son tribunal impérial; il leur ordonne de venir rendre compte de leur rébellion à leur suzerain, et les met par contumace au ban de l'Empire.

Il n'ose pas néanmoins s'engager au-delà des Apennins, demande et obtient de Jules II une bulle qui lui donne le titre d'empereur. ne prend cependant que celui d'empereur élu, parce qu'il n'a pas été couronné dans l'ancienne capitale de l'empire d'Occident, reçoit une seconde bulle du pape, qui lui témoigne sa satisfaction à ce sujet, commence la guerre contre les Vénitiens, fait occuper plusieurs de leurs places, et part de Trente pour aller en Allemagne chercher des secours d'hommes et d'argent.

Trivulce, gouverneur du Milanais, amène aux Vénitiens un corps de troupes françaises : ils reprennent les villes enlevées par les soldats de Maximilien, taillent en pièces deux armées impériales,

s'emparent du Frioul et de l'Istrie, et allaient prendre la ville de Trente lorsque Louis XII ordonne à Trivulce de ne pas pousser plus loin ses avantages : les Vénitiens, offensés de cet ordre, concluent une trève de trois ans avec Maximilien ; et ne donnent que trois mois à Louis XII pour y accéder.

La France, voulant conserver sous sa domination une grande partie de l'Italie supérieure, aurait dû choisir avec soin ses alliés, s'arranger d'avance avec eux et pour les succès et pour les revers, être constante dans ses résolutions et rester fidèle à ses promesses; mais le bon Louis XII et le cardinal d'Amboise étaient bien éloignés de cette sage politique : Marguerite négocie habilement avec eux, et finit par leur persuader d'abandonner les Vénitiens, les alliés naturels de la France, et de se réunir avec la maison d'Autriche, cette rivale déjà trop redoutable, et à l'agrandissement de laquelle ils auraient dû s'opposer par tant d'efforts. Une quadruple alliance est signée à Cambrai par le cardinal d'Amboise au nom du pape et du roi de France, l'archiduchesse au nom de Maximilien, et l'ambassadeur Jacques d'Albion au nom de Ferdinand, roi d'Espagne et de Naples. Le roi de France avait été entraîné dans cette quadruple alliance, d'autant plus contraire à ses véritables intérêts qu'il était facile de prévoir son peu de durée, par le frivole avantage de recouvrer pour le Milanais Brescia, Bergame, Crème et Crémone :

Maximilien demande les villes et les territoires de Vérone, de Padoue, de Vicence et de Trévise comme des fiefs usurpés sur l'Empire, le patriarcat d'Aquilée comme réservé à la maison d'Autriche lorsque l'empereur Frédéric III avait engagé le Frioul à la république, et cette province de Frioul ainsi que plusieurs autres contrées comme injustement envahies par les Vénitiens; le pape réclame les villes et les territoires de Ravenne, d'Imola, de Faenza, de Cesena et de Rimini; le roi de Naples revendique les villes de Brindes, de Trano, d'Otranto et de Gallipoli. Le duc de Savoie, qui a de fortes prétentions sur le royaume de Chypre, possédé par les Vénitiens en vertu du testament de Catherine Cornaro, veuve de Jacques II, dernier roi de cette île, le roi de Hongrie, le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue accèdent à la quadruple alliance, et l'empereur la fortifie en donnant à Louis XII une nouvelle investiture du Milanais, pour lui, sa fille Claude, les descendants mâles de cette princesse, et à leur défaut les autres filles du roi de France et leurs descendants mâles suivant l'ordre de primogéniture.

Jamais les Vénitiens ne s'étaient montrés aussi dignes de leur indépendance que lorsqu'ils apprirent le traité de Cambrai : ils se conduisent en Romains; le sénat se réunit; quelques voix proposent de négocier auprès de chacun des confédérés en particulier, et de commencer par le pape; Dominique Trevisani, l'un des procurateurs

de saint Marc, s'écrie : « Montrer de la faiblesse, » faire des offres à l'un des alliés, c'est autoriser tous » les autres à croire pouvoir nous dicter des lois, » et il ne faudrait en attendre que de très-dures : » le meilleur moyen d'éviter notre ruine est de » nous roidir contre le danger, de ne pas déses- » pérer de la patrie; et quand nous ferons tout ce » qui est en notre pouvoir, Dieu ne nous aban- » donnera pas. » Un héraut français se présente et déclare la guerre : le doge Léonard Loredano rappelle avec noblesse les anciennes alliances de la république avec la France, répond avec dignité aux reproches d'infraction. « Nous avons encore con- » fiance, ajouta-t-il, en sa sacrée majesté; sinon » nous espérons de nous défendre. Héraut, rap- » portez à votre roi ce que vous venez d'entendre. »

Jules II menace les Vénitiens des foudres ecclésiastiques si, avant la fin de vingt-quatre jours, ils n'ont restitué tout ce qu'ils ont usurpé sur le siége apostolique.

Louis XII passe de nouveau les Alpes à la tête de douze mille cavaliers, de douze mille Suisses et de vingt mille hommes d'infanterie française; le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, le comte de Vendôme, le prince de La Roche-sur-Yon, le duc de Lorraine, Gaston de Foix, La Trémouille, La Palisse, le maréchal de Chaumont, le fameux Bayard accompagnent le monarque, et Trivulce se réunit à ces héros.

Venise leur oppose une armée plus nombreuse

que celle de France : le comte de Petigliano et L'Alviane la commandent; la république montre tout ce que peuvent le courage, la constance, la sagesse, l'étendue du commerce, l'industrie et une habile économie. Louis XII les admire : impatient de triompher sans le secours de ses alliés, il s'avance jusques à l'Adda, le passe, et attaque Rivolta ; les généraux vénitiens ne croient pas devoir encore hasarder de bataille; ils s'opposent à l'ardeur de leurs troupes et se retranchent à Fontanella. Leurs provisions viennent de Crème et de Crémone : elles ne peuvent arriver jusques à eux que par Vaila. Louis XII ne peut s'emparer de ce poste qu'en prêtant le flanc à des généraux habiles et supérieurs en forces ; rien n'arrête son audace : il marche sur Vaila; Petigliano voit sa manœuvre et veut le prévenir ; les deux armées s'avancent à la hauteur l'une de l'autre; elles ne sont séparées que par un torrent, des ravins et des buissons ; les maréchaux de Trivulce et de Chaumont commandent l'avant-garde française; le duc de Bourbon est à la tête d'un corps composé d'archers, de volontaires et de deux cents gentilshommes de la maison du roi.

Petigliano arrive à Veila avant les Français : il apprend que leur avant-garde commence d'inquiéter L'Alviane ; il lui envoie dire de continuer sa marche; mais L'Alviane, qui craint de perdre son artillerie, ses bagages et une partie de son infanterie, préfère de tenter les hasards d'un combat : il s'arrête auprès du village d'Oignadel, place ses

canons sur le bord du ravin qui le sépare de l'ennemi, poste son infanterie dans des vignes et derrière des haies, et range sa cavalerie dans une plaine voisine. La contenance de L'Alviane et les avantages de sa position n'arrêtent ni Trivulce ni Chaumont : ils attaquent les Vénitiens. Le roi apprend avec transport qu'il va livrer une bataille : il envoie devant lui Bourbon et La Trémouille, et les suit avec les princes; il voit le désordre parmi les siens; les Suisses et la cavalerie ont été repoussés deux fois en voulant franchir le ravin; le canon de L'Alviane enlève à chaque décharge des files entières de Français; l'avant-garde ébranlée est près de prendre la fuite; le roi, l'épée à la main, se précipite au milieu du feu, suivi du comte de Vendôme, du duc de Lorraine et de Gaston de Foix; il rallie ses troupes, les encourage, s'avance intrépide au milieu des morts et des mourants, répond en riant à des courtisans effrayés : *Que ceux qui ont peur se mettent à couvert derrière moi*, et rétablit le combat; Bourbon, La Trémouille et leurs guerriers s'ouvrent un passage au travers des ravins, des haies, des vignes, bravent le feu le plus terrible, parviennent à la cavalerie ennemie, la chargent, l'enfoncent, la renversent, reviennent sur l'infanterie, l'enveloppent et en font un horrible carnage; Petigliano, qui, en accourant dès le commencement de l'action, aurait assuré la victoire de son collègue, n'arrive que pour être témoin de sa défaite; il s'éloigne avec précipitation

et laisse au pouvoir des Français vainqueurs trente-six pièces de canón, les drapeaux, les équipages et le brave L'Alviane, que l'on amène couvert de sang et percé de coups : Louis XII, touché de sa gloire et de son malheur, le traite en roi magnanime ; il comble d'éloges le duc de Bourbon, et le proclame digne de commander les armées françaises (1509).

Presque toutes les villes vénitiennes situées entre l'Adige et la Piave se rendent au vainqueur. Louis XII, fidèle à sa promesse, en fait le partage avec les ambassadeurs de l'empereur, conformément au traité de Cambrai.

Le pape s'empare de presque toute la Romagne; le duc de Ferrare reprend la Polésine de Rovigo; le marquis de Mantoue rentre dans Asola et Lunato, que les Vénitiens avaient enlevés à son bisaïeul. Louis XII poursuit l'armée vénitienne jusque sur les bords de la mer, et, apercevant la ville de Venise au-delà des lagunes, cède à des idées de l'ancienne chevalerie, fait braquer six coulevrines contre cette reine de l'Adriatique, et ordonne que l'on tire cinq volées de ces canons à coups perdus, *afin,* suivant Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme, et que ses mémoires ont rendu si célèbre, *qu'il fût dit dans l'avenir que Louis XII avait canonné la ville de Venise.*

De nouveaux dangers menacent la république Maximilien va déployer ses forces contre elle. Abandonnée par la fortune, elle croit devoir de-

mander la paix à l'empereur : elle lui offre par son ambassadeur de renoncer à tout ce qu'elle a conquis sur l'Empire ou sur la maison d'Autriche, de le reconnaître pour son suzerain, de lui payer un tribut annuel de 50,000 ducats. Maximilien rejette avec hauteur les propositions des Vénitiens : ils ne consultent plus qu'un généreux désespoir.

Heureusement pour eux le roi d'Espagne et de Naples, dont les généraux avaient reconquis les villes que Venise possédait sur les bords de l'Adriatique, ne veut plus se mêler des affaires de la ligue. Ils parviennent d'autant plus facilement à ouvrir une négociation secrète avec Jules II que les succès de Louis XII inquiètent ce pontife. Le comte de Petigliano avait rallié les soldats de la république échappés à la défaite d'Agnadel. André Gritti, qu'il détache avec cinq cents chevaux, s'approche secrètement de Padoue, occupée par les Impériaux, surprend la garnison, l'oblige à se sauver dans la citadelle, et s'empare de la ville.

Ce succès semble changer les destins de la république : elle se relève avec un nouveau courage; et le sénat ordonne que chaque année on célèbre la reprise de Padoue. La citadelle est bientôt obligée de se rendre à discrétion; et Louis XII, trop confiant dans le bonheur de ses armes et dans la valeur de ses troupes, revient en France, et laisse son armée sous les ordres du maréchal de Chaumont.

L'empereur arrive enfin, et ouvre la tranchée

devant Padoue. Les Vénitiens y avaient jeté une garnison très-nombreuse, et Petigliano la commandait; les Français viennent aider les Impériaux avec un corps de cavalerie presque tout composé de chevaliers, parmi lesquels était Bayard. Les fantassins de Maximilien étaient fatigués de la longueur du siége : il veut engager les chevaliers français, qui ne sont accoutumés qu'à combattre à cheval et armés de toutes pièces, à mettre pied à terre, et à se réunir à ses fantassins pour monter à l'assaut qu'il prépare. Les chevaliers veulent conserver les usages de la chevalerie, et néanmoins seraient désespérés de refuser un acte de bravoure. Bayard répond en leur nom : « Nous » sommes prêts à nous mêler aux fantassins si les » chevaliers allemands veulent suivre notre exem» ple. » Ceux-ci refusent : l'assaut n'a pas lieu; le siége traîne en longueur; des mercenaires de Maximilien désertent par bandes. Les Vénitiens, dans leurs nombreuses sorties, font beaucoup de prisonniers, surtout parmi les Français, qui couvrent la retraite et sont les plus exposés. Petigliano rend la liberté à ces Français. *Mes amis*, leur dit-il, *j'espère qu'avec l'aide de Dieu le roi votre souverain et la seigneurie retourneront en amitié; et n'était les Français qui soutiennent, croyez que, devant qu'il fût vingt-quatre heures, je sortirais de cette ville, et en ferais lever le siége honteusement.*

Maximilien, n'espérant plus de prendre une ville aussi bien défendue, et redoutant une sortie ter-

rible, se dérobe à son armée pendant la nuit, et laisse à ses généraux le soin de lever le siége et d'assurer la retraite de ses troupes (1509).

Les Vénitiens reprennent Vicence et plusieurs autres places.

Jules alors n'hésite plus à se déclarer contre les Français, qu'il veut renvoyer au-delà des Alpes : il fait sa paix avec les Vénitiens, les absout des censures qu'il a publiées contre eux, forme avec la république une ligue opposée à celle de Cambrai, casse le traité de Blois relatif au royaume de Naples, l'annule comme ayant été fait sans le consentement du siége apostolique, déclare Louis XII déchu de toute prétention sur ce royaume, le transmet en entier, comme suzerain, à Ferdinand et à ses successeurs, et parvient à détacher les Suisses de l'alliance de la France par l'influence de Schiner, cardinal et évêque de Sion, qui avait une grande influence dans les cantons dont Louis XII avait rejeté les services avec mépris, et qui avait juré une guerre éternelle à ce prince.

L'empereur restait encore l'allié de la France et l'ennemi de Venise; Jules, qui ne peut pardonner à Louis de favoriser les désirs renaissants d'Amboise pour la tiare, et qui voudrait dominer son rival sur l'Italie, envoie des légats à la diète d'Augsbourg. Leurs efforts sont inutiles pour réconcilier Maximilien avec Venise, et l'engager dans une alliance contre les Français; ils s'adressent alors aux états: ils veulent les empêcher de prendre part

à la guerre contre les Vénitiens; ils essaient même de semer des méfiances contre un empereur étroitement lié avec la France : mais Louis Hélian, ambassadeur de Louis XII, déjoue avec habileté toutes leurs manœuvres; l'opinion de la Germanie comme celle de la France s'élève contre Jules II; on s'indigne de l'audace avec laquelle il veut faire valoir les anciennes usurpations des papes, et sur les droits des évêques, et sur ceux des peuples, et sur l'autorité des monarques. Les légats du pape sont chassés d'Augsbourg; les états accordent à l'empereur des secours considérables; l'empereur et la diète résolvent de remplacer le concordat de 1448 par la pragmatique sanction de Bourges. Un concile national convoqué à Tours par Louis XII décrète qu'un concile général sera assemblé à Pise. Maximilien, par un nouveau traité signé à Blois, renouvelle ses liaisons avec la France; il accède aux résolutions du concile de Tours. Les deux rois conviennent d'entrer en Italie, chacun à la tête d'une puissante armée; ils achèveront de dépouiller les Vénitiens; Louis accompagnera à Rome Maximilien, qui recevra la couronne impériale; le pape ne pouvant pas leur échapper, ils convoqueront un concile général; les évêques de France et ceux de la Germanie s'y réuniront; on fera le procès de Jules pour ses simonies, ses vexations et ses usurpations; on le déposera, et l'on élèvera un nouveau pontife sur la chaire apostolique.

Quel successeur, cependant, donnera-t-on à

Jules ? Louis XII ne doutait pas que le cardinal d'Amboise ne fût élu; mais Maximilien travaillait pour lui-même, il avait imaginé de placer la tiare sur sa tête; de la réunir au diadème impérial pour augmenter sa puissance ainsi que celle de sa maison ; et voilà pourquoi il ne voulait voir que des ennemis dans les amis du pape, et des alliés dans ceux qui devaient combattre le pontife. Sa fille Marguerite, la gouvernante des Pays-Bas, l'exhortait à se marier ; voici sa réponse, où au milieu de plusieurs plaisanteries on voit le projet qu'il avait formé, et qui était peut-être plus politique qu'on ne l'a pensé. *Ne trouvons point pour nulle resun, bon que nous nous devons franchement marier ; mais avons plus avant mys notre délibération et volunté de james plus hanter faem nue ; et envoyons demain monce de Gorce, évêque, à Rome, devers le pape, pour trouver fachon que nous puyssons accorder avec ly de nous prendre pour ung coadjuteur, à fin qu'après sa mort pouruns être assuré de avoir le papal et devenir prestre, et après être saint, et que il vous sera nécessité que après ma mort vous serez contraint de me adorer, dont je me trouverez bien glorioes....... Votre bon père Maximilien, futur pape...... Je commence à practiker les cardinaux, dont deux ou trois cent mille ducats me feront un grand service.*

Les prétentions d'Amboise auraient pu nuire à celles de Maximilien ; mais ce cardinal était près de succomber à une maladie mortelle ; la nature

l'avait fait doux, humain et bienfaisant : combien ce ministre aurait été digne de la France et de Louis XII sans cette ambition qui lui avait fait faire des fautes si funestes à sa patrie ! Lorsqu'il vit de près la mort, toutes les illusions de cette ambition se dissipèrent ; il reconnut avec effroi ses fautes si fatales. « Ah ! frère Jean, dit-il à un » religieux qui le servait, que n'ai-je été toute ma » vie frère Jean ! » Et il cessa de vivre en recommandant à sa famille de ne pas l'imiter.

(1510) Louis XII, vivement touché de sa mort, déclara qu'il serait désormais son premier ministre.

Bientôt après cet événement, la guerre recommença en Italie ; l'empereur agit avec tant de lenteur et de faiblesse que les Vénitiens, secondés par Jules II, reprirent une partie du Frioul, et auraient recouvré tout ce que Maximilien leur avait enlevé l'année précédente si des troupes du roi de France n'avaient pas secouru les Impériaux.

Le pape déclara la guerre au duc de Ferrare ; il fit le siége de La Mirandole, le casque en tête, et la cuirasse sur le dos, la prit par capitulation, entra en vainqueur par la brèche, et l'on voyait sous ce pontife, métamorphosé en général, non-seulement des Suisses, des condottieri, des bandes espagnoles licenciées par le roi d'Espagne et de Naples, pour que Jules pût les réunir à ses troupes, mais encore des Turcs soldés par les Vénitiens, et qui faisaient briller le croissant de Mahomet à côté de la croix apostolique.

Mais le maréchal de Chaumont à la tête des Français, parvint par des marches savantes à renfermer le pape dans Bologne. Jules, se voyant près d'être pris, eut recours à la dissimulation, promit de faire un arrangement sincère avec la France, et demanda du temps. Le maréchal se laissa tromper, accorda le délai qu'on lui demandait, ne maintint pas la rigueur du blocus; et Jules étant parvenu à faire entrer des troupes dans la ville, en sortit comme triomphant aux yeux du maréchal, qui mourut de chagrin d'avoir été joué.

Trivulce lui succéda : Bayard et Chabannes-La-Palisse commandaient sous ses ordres. Leur activité tenait le pape dans des alarmes continuelles; il faillit à être pris dans une embuscade habilement dressée par Bayard, et dont une tempête imprévue empêcha seule l'effet. Il se retira à Ravenne, fit faire à Trivulce des propositions que ce maréchal envoya au roi, et se hâta d'aller vers Rome; son armée, commandée par le duc d'Urbin, fut taillée en pièces et presque détruite.

Louis XII, fidèle à ses engagements avec Maximilien, avait refusé les propositions du pape, quoiqu'elles lui fussent très-avantageuses. Jules, en passant à Rimini, avait vu les placards qui annonçaient la convocation d'un concile général à Pise; il résolut d'en réunir un à Rome, et de l'opposer à celui qu'il redoutait.

Mais les manifestes que Louis XII parvint à répandre dans la capitale du monde chrétien exal-

tèrent si vivement les esprits des Romains contre le pape qu'ils s'insurgèrent, et obligèrent Jules à se renfermer dans le château Saint-Ange. On distribua dans toute l'Italie des médailles que Louis XII avait fait frapper, et sur lesquelles on lisait ces mots : *Perdam Babylonis nomen*, *j'effacerai le nom de Babylone;* et le monarque français voulut que l'armée formidable dont il venait de donner le commandement à son neveu Gaston de Foix, nommé duc de Nemours depuis quelques années, fît Jules prisonnier, conduisît en triomphe dans Rome les pères du concile général qui déposeraient le pape, et lui donneraient un successeur digne du trône pontifical, et allât ensuite dans l'Italie méridionale s'emparer du royaume de Naples, qu'il destinait à Gaston.

Rome, les états du saint-siége, Venise et toutes les contrées dépendantes de la république devaient appartenir à Maximilien.

Gaston s'élance à la tête de la grande armée française avec une rapidité qui le fait surnommer *le foudre d'Italie*. Les troupes du pape et de ses alliés, dont la ligue était nommée *sainte union*, veulent reprendre la ville de Bologne. Pierre de Navarre, qui commande leur infanterie, fait un nouvel essai de ses mines : les centres de ses fourneaux sont placés avec trop de précipitation au-dessous des centres de gravité de la maçonnerie des remparts; la poudre s'enflamme; la mine éclate avec fracas; la muraille est lancée, mais retombe

debout sur ses fondements, et n'offre que des crevasses aux yeux des assiégeants étonnés, et des assiégés, qui crient au miracle. Navarre est obligé de recommencer ses travaux; Gaston arrive, contraint les soldats de la sainte union à lever le siége, fait prisonnier leur brave Navarre, qui se bat en vain en désespéré, les force à se retirer en désordre, les poursuit sans relâche, prend sous leurs yeux la ville de Bresse, les oblige à combattre auprès de Ravenne, et les taille en pièces. Les *bandes espagnoles*, dignes de la renommée qu'elles avaient acquise sous Gonzalve, plusieurs fois enfoncées, mais jamais vaincues, se retiraient fièrement au pas, tambour battant, enseignes déployées, et marchaient vers Ravenne. Gaston craint qu'une si belle retraite ne diminue l'éclat de sa victoire; et, oubliant que le salut de l'armée peut dépendre de celui du général, part avec quelques jeunes chevaliers et une faible escorte, se précipite sur la formidable colonne, est enlevé de son cheval par un choc des plus violents, et jeté dans un fossé bourbeux, où il expire. La plus vive douleur se répand dans l'armée victorieuse : brûlant de venger son héros, elle prend Ravenne sous les ordres de La Palisse; mais Gaston n'existe plus; le foudre est éteint; toutes les espérances de la sainte union se réveillent; et Louis XII, qu'on veut féliciter sur la victoire de Ravenne, s'écrie dans sa profonde tristesse : *Souhaitez-en de pareilles à mes ennemis.*

Les pères du concile général, transférés à Mi-

lan, étaient revenus à Pise. Jules les somma de comparaître devant le concile de Latran, les excommunia comme des rebelles à l'autorité pontificale, lança la même excommunication contre Louis XII, qui les avait convoqués, interdit dans son royaume la célébration des saints mystères; et, osant se servir dans le seizième siècle d'une arme spirituelle forgée par le délire de la puissance papale, qui avait été terrible dans les siècles de la plus grande ignorance, mais que les lumières des peuples, la politique des rois et la sagesse des vrais amis de la religion avaient rendue aussi ridicule que vaine, il délia les Français de leur serment de fidélité. Il employa d'ailleurs toutes les ressources de son esprit, non-seulement pour inspirer à Maximilien de la jalousie et de la méfiance contre Louis XII, dont la puissance paraissait s'accroître par le succès de ses armées, mais encore pour déterminer l'Angleterre à secourir le siége de Rome en attaquant la France.

Louis XII fut obligé, pour défendre les côtes de Normandie et de Picardie, menacées par la Grande-Bretagne, de rappeler une partie de l'armée d'Italie et les troupes qui gardaient les frontières méridionales.

Le vieux Ferdinand, malgré son mariage avec la nièce de Louis, résolut de profiter du départ de ces troupes et d'entrer en France par la Navarre. Depuis long-temps d'ailleurs il désirait d'enlever ce royaume à Jean d'Albret, qui y régnait

du chef de sa femme Catherine de Foix, cousine germaine de l'héroïque Gaston. Il persuada facilement au jeune roi d'Angleterre, dans l'âme duquel Jules II était déjà parvenu à faire passer sa haine contre la France, à seconder son entreprise en portant ses armes dans cette Guienne et dans cette Gascogne, si regrettées des Anglais.

Une flotte de la Grande-Bretagne se montra vers Bayonne. Le roi Jean, malgré les instances de sa femme, la courageuse Catherine, consentit à voir passer dans ses états les troupes du roi d'Espagne; et Ferdinand, sous le prétexte d'assurer son retour dans la Castille ou l'Aragon, mit une garnison espagnole dans la capitale de Jean d'Albret, s'empara des places fortes de la Navarre, et exerça dans tout le royaume les actes de la souveraineté.

Le duc de Bourbon eut ordre de marcher au secours de la Gascogne et de la Guienne; le duc de Longueville en était gouverneur, et prétendait devoir commander en chef. Le duc de Bourbon, commençant à manifester toute la hauteur de son caractère, déclara que, comme prince du sang, il ne devait obéir qu'au roi : il trouva de nombreux partisans dans l'armée rassemblée auprès de Bayonne.

Il traça un plan de campagne pour chasser les troupes de Ferdinand de la Navarre avant que sa conquête ne pût être affermie. Les officiers généraux l'admirèrent; mais le duc de Longueville s'opposa à son exécution. L'aigreur se mit entre

les deux généraux; la discorde allait secouer ses brandons dans l'armée : Louis XII se hâta d'envoyer vers les Pyrénées François d'Angoulême, duc de Valois et héritier présomptif de la couronne; les généraux furent obligés de lui obéir.

Le jeune prince adopta les plans de Bourbon; mais il n'était plus temps. Le mois d'octobre approchait; le duc d'Albe était à Saint-Jean-Pied-de-Port. Il couvrait la Navarre : on le défia au combat. L'hiver devait faire échouer les projets des Français. « Les ordres de mon souverain m'ont lié » les mains, répondit le duc; je ne puis avoir l'hon» neur de mesurer mes armes avec celles du duc de » Valois. »

L'armée française fut alors divisée en trois corps : le duc de Valois se chargea de contenir le duc d'Albe avec le plus considérable; le roi de Navarre, à la tête du second, pénétra dans son royaume; le duc de Bourbon, avec le troisième, entra dans la Biscaye, s'empara de la province de Guipuscoa, en rasa les places fortes; et le roi Jean reprit tout son royaume, excepté sa capitale.

Le duc d'Albe étonné évacua Saint-Jean-Pied-de-Port, et marcha vers Pampelune.

Suivi par le duc de Valois, il était perdu si le roi Jean, se hâtant de s'avancer vers lui, l'eût mis entre deux feux et renfermé dans une gorge des Pyrénées; mais Jean d'Albret ne sut lui opposer aucun obstacle, et le duc entra dans la capitale de la Navarre.

Le faible monarque, encouragé par l'arrivée du vicomte de Châtellerant, qui lui amena une division de l'armée du duc de Bourbon, son frère, attaqua Pampelune. Il fut repoussé dans un premier assaut, et néanmoins il allait en donner un second lorsque le duc de Najera parut sur les hauteurs voisines avec une seconde armée espagnole. Najera intercepta tous les convois des Français; ils furent bientôt en proie à la disette, et obligés de se retirer en France au travers des gorges des Pyrénées, sous la conduite du vicomte de Châtelleraut, qui repoussa plusieurs fois les miquelets, ou paysans armés qui défendaient ces gorges, et contribua beaucoup au salut de l'armée.

La guerre de Navarre et les menaces des Anglais ayant très-affaibli l'armée d'Italie, La Palisse se retira dans le Milanais, en garnit les places, et se prépara à résister aux Suisses, qu'amenait contre lui le cardinal de Sion. Ce prélat, qu'on appelait le *général tondu*, portait la cuirasse et le casque à l'exemple du pape, dirigeait les opérations militaires, et inspirait la plus grande ardeur à ses soldats en leur vantant sans cesse les richesses des contrées fertiles dont il leur promettait le pillage (1512).

Maximilien, de plus en plus séduit par les intrigues de Jules, avait entièrement violé ses serments, renoncé à son alliance avec la France, abandonné Louis XII, embrassé ouvertement la cause des Vénitiens, et promis de réunir ses forces

à celles de la *sainte union*. Il permit à l'armée des Suisses, que commandait le cardinal de Sion, de passer par le Tyrol et le Trentin, et publia des *avocatoires* pour rappeler les lansquenets qui servaient dans l'armée de La Palisse. Les Suisses pénètrent dans le Milanais, se joignent aux confédérés; et les Français, abandonnés par les lansquenets et par un grand nombre de déserteurs, sont obligés, malgré leur courage admirable, d'évacuer l'Italie. Le concile de Pise ou de Milan, que Maximilien ne reconnaît plus, est transféré à Lyon; le pape en dénonce les maximes à son concile de Latran : il dénonce surtout celle qui fait partie des anciens principes, droits et libertés de l'Église gallicane, et qui reconnaît la supériorité des conciles œcuméniques sur le pontife de Rome; il fait présent d'un drapeau bénit à chacun des cantons, et confère au corps helvétique le titre de défenseur du saint-siége.

Ses émissaires portent les Génois à se soulever contre les Français : il leur envoie Jean Frégose; les Français n'ont que le temps de se renfermer dans les forts, et Frégose est proclamé doge de Gênes.

Trois ans auparavant, les Pisans, après avoir soutenu avec courage un siége de quatre années contre les Florentins, avaient perdu leur indépendance. Leur ville, dont le nombre des habitants s'était élevé par le commerce jusques à cent cinquante mille, avait été obligée de reconnaître la

domination de la république de Florence. Jules II, irrité contre les Florentins, qui avaient souffert qu'on tînt à Pise un concile destiné à le déposer, et craignant leurs dispositions en faveur des Français, engage Raimond de Cardone, vice-roi de Naples, à entrer dans la Toscane à la tête d'une armée, et à rétablir les Médicis à la tête de la république. Cardone saccage une contrée voisine de Florence, effraie les Florentins, et conduit en triomphe dans leur ville Jules ou Julien II de Médicis et le cardinal Jean, son frère, tous deux fils de Laurent I[er], appelé *le Père des muses,* et arrière-petit-fils de Côme, le fondateur de la puissance de sa maison. On les reçoit avec de grandes démonstrations de joie; et l'autorité de Julien II parut bientôt d'autant plus grande et d'autant plus assurée qu'à l'exemple de son illustre père il gagna par ses bienfaits et son affabilité les cœurs de ses concitoyens.

Maximilien Sforce, que son père Ludovic, dit le More, avait confié à l'empereur, est rétabli par ce prince et par la sainte union, dans le duché de Milan. Il cède avec le consentement de l'empereur les baillages de Lugano, Locarno, Mendrisio et Valmaggia aux Helvétiens, et les villes de Parme et de Plaisance au pape.

Ce pontife, voulant faire conclure une paix définitive entre l'empereur et les Vénitiens, propose un arrangement d'après lequel l'empereur confirmerait à Venise la possession des conquêtes qu'elle

avait faites sur le continent, et la république non-seulement restituerait à Maximilien le Frioul et Vicence, mais encore lui paierait un tribut annuel de 30,000 florins d'or. Les Vénitiens rejettent cet arrangement, et leur refus produit en Europe une nouvelle et remarquable combinaison d'alliances.

Les sages Vénitiens reconnaissent le danger des nouveaux nœuds politiques que diverses circonstances les avaient portés à contracter, reviennent à des liaisons plus anciennes et plus naturelles, s'allient de nouveau avec la France, et s'engagent à rétablir dans le Milanais Louis XII, qui leur promet de renoncer aux territoires de ce duché dont ils se sont emparés.

D'un autre côté, Jules II se ligue avec l'empereur, le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre. La France devait être attaquée au nord et au midi; et le monarque de la Grande-Bretagne, reprenant les prétentions et la politique de ses prédécesseurs, allait tenter d'envahir la Normandie et la Guienne (1512).

Henri VII ne régnait plus sur cette Grande-Bretagne : des Anglais l'ont soupçonné d'avoir souillé les dernières années de son règne par un crime bien indigne de l'auguste caractère des rois. Plusieurs de ses courtisans lui répétaient sans cesse que son trône ne serait assuré que lorsqu'il n'existerait plus de prince de la maison d'York. Le malheureux Édouard, comte de Warwick, fils de George d'York duc de Clarence, neveu du roi Édouard IV,

et cousin germain de la reine Elisabeth d'York, était toujours prisonnier dans la Tour de Londres; cette Tour, si fatale à tant de princes, était aussi la prison de Perkin Warbeck (1499). On lui permit de converser avec Warwick et avec des domestiques de lord Digby, lieutenant de la Tour. *Vraisemblablement*, a écrit un historien anglais, le roi ne lui fit donner cette permission que dans l'horrible espérance que son audace et son adresse engageraient le faible Warwick, rendu presque imbécile par sa captivité, dans un complot qui donnerait le droit de faire périr l'un et l'autre. Perkin tomba dans le piége; il séduisit Warwick : il gagna quatre domestiques de lord Digby; ils devaient, dit-on, tuer leur maître, s'emparer des clefs de la Tour, et se sauver avec les deux prisonniers. Les émissaires secrets de la cour formèrent un soulèvement dans le comté de Kent. Un religieux augustin nommé Patrick, et gagné par ces abominables émissaires, voulut faire passer pour le comte de Warwick le fils d'un cordonnier, un jeune homme nommé *Ralph Wilford;* il monta en chaire, et exhorta le peuple à s'armer en faveur du jeune homme; on arrêta Wilford et Patrick : Wilford fut pendu sans jugement; Patrick eut la grâce dont on était convenu avec lui. La conjuration selon la cour était toute en faveur du véritable comte. Wilford aurait disparu lorsque Édouard serait parvenu à sortir de prison. Perkin fut jugé à Westminster, condamné d'après les dépositions

des domestiques de Digby, et pendu à Tiburn avec deux de ces domestiques, et Jean Walter, maire de Cork, qui lui était resté attaché malgré tous ses malheurs (1499).

Peu de jours après, Édouard, comte de Warwick, fut jugé par les pairs du royaume, à la tête desquels parut Jean, comte d'Oxford, créé grand steward. On le déclara coupable de haute trahison, et il eut la tête tranchée sur la place de la Tour. La fin tragique de ce dernier mâle de la race des *Plantagenet*, et celle de Perkin Warbeck, que tant de personnes avaient regardé comme le fils du roi Édouard IV, remplirent d'horreur la Grande-Bretagne.

Henri VII néanmoins, aveuglé par son avarice, et n'ayant aucun prétexte pour demander des subsides au parlement, déclara que les partisans de Warbeck avaient besoin de pardons particuliers, nomma des commissaires pour les rechercher de nouveau, ne leur accorda de grâce qu'en leur faisant payer de très-grosses sommes, et ordonna même qu'on saisit les biens et les effets de ceux de ces adhérents qui avaient cessé de vivre, si leurs héritiers se refusaient à payer le prix de l'amnistie. Cette oppression augmenta les clameurs du peuple anglais contre leur monarque; mais on ne pouvait plus lui opposer de prince de la maison d'York ou de celle de Lancastre; et le roi Ferdinand d'Espagne consentit au mariage de sa fille Catherine avec le fils aîné de Henri VII, Arthur, prince de Galles,

qui avait déjà quinze ans : la princesse espagnole en avait dix-huit. On lui donna pour dot 200,000 ducats en joyaux, argent ou vaisselle ; et il fut réglé que, si le prince Arthur mourait avant de monter sur le trône, Catherine aurait pour douaire la principauté de Galles, le duché de Cornouailles et le comté de Chester (1501).

Ce mariage fut suivi de celui de Jacques IV, roi d'Écosse, avec Marguerite, fille du roi Henri VII. La nation anglaise vit avec une grande joie une union qui pouvait empêcher de renaître les malheurs produits par l'inimitié des deux peuples d'Angleterre et d'Écosse, et la haine des Anglais contre Henri parut se calmer (1502).

Cinq mois après ce second mariage, Arthur succomba à une maladie ; son frère Henri succéda à ses titres. Leur mère, la reine Elisabeth d'York, fille d'Édouard IV, mourut en couche. Henri VII ne put cacher la satisfaction qu'il éprouva d'être délivré de celle qui avait tant de droits à la couronne. Croyant n'avoir plus d'insurrection à craindre, il s'abandonna plus que jamais à son infâme avarice ; il se servit, pour tâcher d'assouvir cette avarice sordide, de deux vils ministres, Empson et Dudley. Ayant suivi le barreau pendant quelque temps, ils employaient tant de subterfuges et de chicanes aussi adroites qu'odieuses, pour opprimer les Anglais par de fausses accusations, qu'ils les forçaient d'acheter par la plus grande partie de leurs biens ce qu'ils appelaient

la mitigation de leur peine (1503). Aussi insolents et aussi éhontés qu'ils étaient injustes et oppresseurs, ils n'observaient aucune forme de la justice, procédaient contre les prétendus délinquants avec la licence la plus arbitraire, et les jugeaient seuls, sans l'intervention d'aucun juré. Henri veillait avec soin à l'exacte observation des ordres qu'il leur donnait, et un des plus grands hommes de la Grande-Bretagne, le baron de Verulam, a écrit qu'il avait vu un livre de ces comptes infâmes tenus par Empson, et dont chaque page était paraphée de la main du roi.

Le mécontentement des Anglais devint si grand que le comte de Suffolk, dont la popularité était très-grande et la fortune très-dérangée, espéra de pouvoir attaquer avec succès le gouvernement de Henri. Il engagea dans ses intérêts plusieurs grands personnages, et se rendit auprès de la vieille duchesse douairière de Bourgogne pour obtenir sa protection. Henri, inquiet du départ de Suffolk, ne doutant pas du but de ses démarches, et voulant connaître les détails de ses projets ainsi que les noms de ses complices, eut recours à une nouvelle infamie. Sir Robert Curson, gouverneur du château de Ham, reçut du roi des instructions secrètes, d'après lesquelles ce gouverneur abandonna la place qu'il commandait, feignit un grand mécontentement, se retira dans les Pays-Bas, y offrit ses services à Suffolk, et se conduisit avec tant d'adresse qu'il obtint sa confiance, sut les

noms des associés du lord, et s'empressa d'en informer Henri. Le roi fit arrêter à l'instant le beau-frère de la feue reine Élisabeth d'York, Guillaume de Courtenai, comte de Devonshire et mari de la princesse Catherine, fille d'Édouard IV, Guillaume de La Pôle, frère du comte de Suffolk, et quelques autres complices qui furent pendus ou eurent la tête tranchée; et Guillaume de La Pôle ainsi que le comte de Devonshire furent renfermés dans une prison étroite. Suffolk, se voyant trahi, erra pendant quelque temps en Allemagne, et retourna ensuite en Flandre, où, après la mort de la duchesse douairière de Bourgogne, l'archiduc Philippe le protégea; le traître Curson repassa en Angleterre; le roi le combla de faveurs et le peuple de malédictions.

Henri, toujours dominé par sa passion pour l'argent, non-seulement ne voulait pas rendre la moitié de la dot de Catherine d'Espagne, qu'il avait déjà reçue, mais encore désirait vivement de toucher l'autre moitié. Il proposa en conséquence à Ferdinand de marier la jeune veuve à Henri, prince de Galles, frère du feu prince Arthur. Ferdinand y consentit, et le pape Pie IV donna les dispenses nécessaires.

Il réunit bientôt à ce mariage de nouveaux moyens de remplir son trésor. Il assembla un parlement, et prit tant de mesures pour exercer une grande influence sur les élections que la chambre des communes témoigna pour les désirs du roi

une complaisance qui excita de grands murmures dans toute l'Angleterre. Elle se déshonora d'ailleurs aux yeux de la nation en choisissant pour son orateur Dudley, cet objet du mépris et de la haine des Anglais. Le parlement rendit plusieurs bills pour faire observer dans le royaume une exacte police, et pour interdire l'importation des étoffes de soie, fabriquées dans les manufactures étrangères; mais, indépendamment de ces lois salutaires, le parlement accorda pour le mariage de la princesse Marguerite une somme plus forte que celle que Henri VII avait promise au roi d'Écosse pour la dot de sa fille; il pria le roi d'accepter, pour les frais de ce même mariage et pour les dépenses qu'avait exigées la cérémonie d'armer chevalier le feu prince Arthur, 40,000 livres dont le monarque ne refusa que 10,000, et dont les autres 30,000 furent levées en forme d'aides sur les villes, les bourgs et les fiefs; il annula toutes les patentes et tous les dons concédés à ceux des Anglais qui avaient manqué de se rendre aux ordres du roi pour le défendre contre ses sujets rebelles, ou qui avaient quitté son service sans sa permission; il décida que les monnaies étant altérées elles seraient refondues; et néanmoins Henri, peu satisfait de toutes ces sources de nouvelles richesses, donna des commissions pour lever, sans aucun prétexte, une taxe sous le nom de *bienveillance générale*, fit payer fort cher à la ville de Londres la conservation de ses franchises,

et continua les oppressions dont il avait accablé ses sujets par l'indigne ministère d'Empson et de Dudley (1504).

Cherchant cependant à diminuer le mécontentement extrême que ses vexations avaient fait naître, et voulant faire quelque chose d'agréable aux amis de la maison de Lancastre, dont était sa mère, il ordonna que le corps du roi Henri VI de Lancastre, cousin germain de sa mère Marguerite, fût transporté de Windsor à Westminster, où il fut inhumé avec une grande pompe.

Deux ans plus tard il apprit que Jeanne, sœur de la princesse de Galles, et son mari l'archiduc Philippe, roi de Castille du chef de sa femme depuis la mort de la reine Isabelle, venaient d'être assaillis par une violente tempête en allant des Pays-Bas dans la péninsule espagnole, et obligés de relâcher dans le port de Weymouth du comté de Dorset. Il s'empressa de leur envoyer le comte d'Arundel pour leur offrir tout ce dont il pouvait disposer. Ils vinrent à Windsor, où ils furent reçus par le roi d'Angleterre avec toutes les marques d'une véritable amitié; et déjà Henri VII avait résolu de tirer de l'accident éprouvé par Philippe le plus d'avantages qu'il pourrait obtenir.

Philippe, qui connaissait le caractère de Henri, vit tout le danger dans lequel il venait d'être entraîné; il n'osa pas refuser de renouveler le traité de commerce qui existait entre la Flandre et l'Angleterre, et d'en retrancher l'article qui permettait

aux habitants des Pays-Bas de pêcher sur les côtes de la Grande-Bretagne.

Henri demanda ensuite pour lui au nouveau roi de Castille la main de Marguerite d'Autriche, sœur de Philippe et veuve de Philibert II, duc de Savoie. Philippe céda encore à sa position, consentit à ce mariage, et promit non-seulement 300,000 écus pour la dot de sa sœur, mais encore une pension de 3,850.

Henri fit à ce prince une troisième demande. « Vous vous êtes sauvé sur mes côtes, lui dit-il, et » j'espère que je ne périrai pas sur les vôtres. — » Qu'entendez-vous par ce discours? lui répondit » Philippe. — Je veux parler de cet extravagant » comte de Suffolk, qui est protégé dans votre » pays et qui commence à mêler les cartes lorsque » les autres sont ennuyés du jeu.—Je croyais que » votre bonheur vous avait élevé au-dessus de semblables craintes; mais puisque voyez avec peine » qu'il réside en Flandre, je le ferai sortir de mes » états.—Pourquoi ne voudriez-vous pas le remettre en mon pouvoir? — Je ne pourrais le livrer » sans manquer à l'honneur; et d'ailleurs votre réputation n'en souffrirait-elle pas, et ne croirait-» on pas que vous m'avez traité en prisonnier?— » Je prends sur moi ce malheur, et votre honneur » sera sauvé. — Vous me faites la loi, et je veux » vous la faire à mon tour; donnez-moi votre parole d'honneur que la vie de Suffolk sera en sûreté. » Henri la donna; Philippe écrivit au comte

qu'il avait obtenu son pardon; Henri confirma par un message le contenu de la lettre de Philippe. Suffolk crut n'avoir rien à redouter; il repassa en Angleterre: mais Henri le fit renfermer dans la Tour. Philippe n'osa pas se plaindre, reçut l'ordre de la Jarretière, conféra celui de la Toison d'Or au prince de Galles, et fut enfin libre de continuer son malheureux voyage (1506).

L'année suivante, Henri fut frappé d'une grande maladie; il sentit qu'elle serait mortelle. Toutes ses illusions se dissipèrent; il vit la justice éternelle prête à venger les victimes de son ambition et de sa crainte perpétuelle de perdre sa couronne; il s'humilia devant sa puissance infinie, implora la miséricorde céleste, fit distribuer d'abondantes aumônes, voulut qu'on payât les dettes de tous les prisonniers détenus pour n'avoir pas pu rendre quarante schellings ou des sommes inférieures, prescrivit qu'on finît l'hôpital de Savoie et une chapelle de l'abbaye de Westminster, ordonna par son testament que l'on restituât tout ce que ses officiers avaient extorqué injustement de ses sujets, et mourut à l'âge de cinquante-trois ans.

Son fils Henri VIII lui succéda; il n'avait que dix-huit ans: il trouva sous les voûtes du palais de son père 1,800,000 livres sterling, ou plus de 43,000,000 de livres tournois, en monnaies, joyaux ou vaisselle. Les grands progrès qu'il avait faits dans l'étude des langues savantes, de la théologie et de la philosophie d'Aristote lui avaient donné

une très-haute idée de lui-même; mais il était franc, ouvert, magnifique, et aussi prodigue que Henri VII avait été avare. On ne prévoyait pas encore la violence de ses passions; et les Anglais avaient trop détesté son père pour ne pas le voir avec plaisir monter sur le trône de la Grande-Bretagne.

Il confirma l'amnistie générale accordée par Henri VII repentant et gisant sur son lit de mort; mais il devait donner aux gouvernements tyranniques et à leurs exécrables ministres une de ces grandes leçons que la sévère histoire a si souvent gravées sur ses tables terribles pour le triomphe de la justice et pour la consolation des victimes innocentes (1509). Il invita le peuple, par une proclamation, à porter ses plaintes contre ceux qui l'avait opprimé sous le prétexte du maintien de la prérogative du royaume. Une multitude de pétitions furent présentées contre Empson et Dudley; ils furent interrogés et envoyés à la Tour : mais ils étaient parvenus avec tant d'adresse à donner à leurs actions criminelles l'apparence de la conformité aux lois qu'on ne put les condamner pour leurs horribles exactions. Ils furent jugés sur un prétendu dessein de se révolter contre Henri VIII. Ces grands coupables furent condamnés à mort pour un crime imaginaire; et leurs sentences ne furent exécutées que lorsqu'elles furent confirmées par un acte de la puissance législative, par un bill d'*attainder* que rendit le parlement.

Henri VIII, après avoir atteint sa quatorzième

année, avait protesté suivant les désirs de son père, qu'on a expliqués de différentes manières, contre son mariage avec Catherine de Castille, la veuve de son frère Arthur. Cette protestation avait été tenue secrète; mais le mariage n'avait pas été consommé. Dès que le roi Ferdinand d'Espagne eut appris la mort de Henri VII, il ordonna au comte de Fuensalida, son ambassadeur en Angleterre, de renouveler l'alliance contractée entre ses états et la Grande-Bretagne, et de presser le mariage de sa fille Catherine. Henri VIII assembla son conseil. Warham, archevêque de Cantorbery, assura qu'il n'y avait dans toute la chrétienté aucun exemple de l'union d'une veuve avec le frère de feu son mari. « Le pape ne me paraît » pas avoir le pouvoir d'accorder de dispense à ce » sujet, ajouta-t-il; et je regarderais comme un in- » ceste le mariage de sa majesté avec la princesse » Catherine. » Fox, évêque de Winchester, combattit l'opinion du primat, parla du pouvoir illimité du vicaire de Jésus-Christ, des avantages de l'union proposée, des vertus de la princesse, du danger d'irriter Ferdinand : le roi adopta son avis; et, après que Catherine et le comte de Fuensalida, au nom du roi d'Espagne, eurent renoncé au douaire de 200,000 écus, le mariage fut consommé, et les deux époux furent couronnés solennellement.

Henri se livra sans retenue à son goût pour les fêtes et les plaisirs. Le vieux évêque de Winchester, ayant fait au monarque de vaines représenta-

tions sur la manière dont il dissipait les trésors de son père, et voyant combien son crédit était chaque jour diminué par celui du comte de Surrey, qui applaudissait à tous les désirs du roi, imagina de supplanter ce favori par un ecclésiastique nommé Wolsey, sur l'attachement duquel il croyait pouvoir compter, et qui, fils d'un boucher d'Ipswich, s'était déjà fait connaître pas des talents extraordinaires. Il lui fit donner une place d'aumônier du jeune monarque (1509).

Wolsey obtint bientôt par son adresse la faveur et la confiance d'un prince qui, ne pensant qu'à des tournois, des mascarades, des concerts, des jeux de paume et de dés, laissait à ses ministres et à ses conseillers le soin de toutes les affaires. Les agents de Jules II, l'un des plus entreprenants des pontifes de Rome, du roi d'Espagne et des Vénitiens, ne négligèrent rien pour gagner ces conseillers et ces ministres; leurs efforts furent heureux; Henri céda aux insinuations de son conseil, et au lieu de maintenir la paix qu'il avait renouvelée solennellement avec la France, et qui était si avantageuse à l'Angleterre, il promit d'entrer dans la ligue formée contre la France. Son embassadeur, réuni à celui de Ferdinand, déclara à Louis XII que, s'il continuait ses hostilités contre le pape, son souverain et celui d'Espagne seraient obligés, en qualité de princes chrétiens, de défendre l'Église troublée par son ambition. Le roi de France leur répondit avec une noble fierté. Les

deux rois d'Espagne et d'Angleterre se lièrent par un nouveau traité contre Louis XII. Henri convoqua un parlement qui lui accorda un subside considérable; il envoya au concile de Saint-Jean-de-Latran l'évêque de Worcester et sir Robert Wingfield, pour consentir en son nom à tous les décrets qui concerneraient la réforme de l'Église, dans son chef ou dans ses membres. Édouard Howard, fils aîné du comte de Surrey, et commandant d'une flotte anglaise, conduisit dans la province de Guipuscoa l'armée de Henri confiée à Thomas Grey, marquis de Dorset, et qui devait agir contre la Guienne. La flotte anglaise, en revenant vers la Grande-Bretagne, fit une descente sur les côtes de France, se chargea d'un riche butin, rencontra dans la Manche la flotte française, et engagea un combat qui bientôt devint furieux. Le brave capitaine Primaudet, qui commandait les Français, fracassa et coula à fond un grand nombre de bâtiments de la Grande-Bretagne. Il montait *la Cordelière*, beau vaisseau que la reine Anne avait fait construire. L'ennemi couvrit ce vaisseau de feux d'artifice et l'embrasa. Primaudet se dirigea contre l'amiral anglais, s'y cramponna et mit le feu aux poudres. Les deux vaisseaux volèrent en éclats avec seize cents hommes qu'ils portaient. Une secrète horreur mêlée d'admiration saisit les combattants, et les deux flottes se séparèrent.

(1512) Henri VIII, rempli d'un nouvel espoir

de recouvrer la Normandie et la Guienne, envoya des ambassadeurs à Bruxelles, où ils formèrent une nouvelle ligue avec le pape, l'empereur, le roi d'Espagne et l'archiduc Charles d'Autriche, souverain des Pays-Bas; le parlement lui accorda avec joie un subside, et le pape publia une *indulgence plénière* en faveur de tous les Anglais qui aideraient leur monarque dans cette guerre, soit de leur personne, soit de leur argent.

Une diète se réunit à Trèves et ensuite à Cologne. Entraînée par l'empereur Maximilien et par tous les émissaires de l'infatigable et audacieux pontife de Rome, elle ratifie les décrets de Saint-Jean-de-Latran, rejette ceux du concile de Pise, de Milan et de Lyon, et déclare qu'elle défendra le saint-siége et l'Église de Rome.

Elle rend ensuite sur l'organisation de l'empire germanique des décrets qui devaient lui donner une grande célébrité; elle règle les moyens de faire exécuter les arrêts de la chambre impériale, de pourvoir à son entretien, d'en remplacer convenablement les assesseurs. Elle ajoute quatre cercles aux six qui existent déjà. Les états allemands de la maison d'Autriche composent le cercle de ce nom; on comprend dans le cercle de Bourgogne la Franche-Comté et ce que Charles-le-Téméraire possédait dans les Pays-Bas; l'électorat Palatin et les trois électorats ecclésiastiques forment le cercle du Bas-Rhin; et l'on renferme dans celui de Haute-Saxe les électorats de Saxe et de Brandebourg,

les états qui en dépendent, et ceux qui sont enclavés dans ces électorats. La Bohême et la Prusse refusent de nouveau de se laisser comprendre dans un cercle germanique.

On établit pour chaque cercle ancien ou nouveau un *directeur*, président né de l'assemblée circulaire, un *prince convoquant*, chargé de la réunir et de veiller au maintien de la paix, de la tranquillité publique et de la police intérieure, et un colonel qui commande les troupes du cercle, et fait exécuter les sentences de la chambre impériale ainsi que celles du conseil aulique.

Maximilien en créant ce conseil aulique lui avait confié l'exercice de ses réservats impériaux. Il lui permet maintenant, d'après le droit de juridiction suprême qu'il s'était réservé en consentant à l'établissement ou au renouvellement de la chambre impériale, d'attirer à lui tous les procès de nature à être portés devant cette chambre. Les états s'y opposent, mais malgré leurs efforts, ce conseil aulique *de l'empereur et de l'Empire*, dont l'empereur nommait tous les membres, qui ne pouvait échapper à son autorité, et qui était composé d'un président, d'un vice-président et d'un nombre illimité de conseillers ou assesseurs, placés sur le banc des comtes et barons, ou sur celui des jurisconsultes, devait insensiblement juger seul et exclusivement à la chambre impériale, les causes relatives à des fiefs entiers, aux réservats impériaux, aux vassaux ou affaires d'Italie, re-

présenter la cour féodale d'Allemagne, investir les comtes et barons de l'Italie et de la Germanie, ne voir ses arrêts soumis qu'à la *supplication* adressée à l'empereur, pour demander la révision du jugement, ou au recours d'un état à la diète contre une sentence pouvant produire un *grief commun* à tous les états de l'empire germanique, et avoir pour greffe la *chancellerie aulique*, dont néanmoins le vice-chancelier-président et tous les officiers devaient être nommés par l'archevêque électeur de Mayence, archichancelier de l'Empire.

Cette même diète de Cologne accorde un *suffrage collégial* aux comtes immédiats que les princes avaient depuis quelque temps exclus des délibérations de leur collége, admet pour ses *recez* la signature d'un député des électeurs absents, et rend un règlement de police contre l'*ivrognerie* des princes d'Allemagne.

Peu de mois après cette diète, qui venait de menacer Louis XII des forces germaniques, Jules II, l'ennemi le plus dangereux de la France, allait envahir Ferrare, l'objet de ses désirs les plus vifs, produire une nouvelle révolution à Florence pour en chasser les Médicis, qu'il trouvait trop attachés aux Français, publier une bulle contre les anciens droits de l'Église gallicane, la déclarer schismatique ainsi que son roi, enlever la couronne à Louis XII, donner le royaume au premier occupant, et transférer au roi d'Angleterre le titre de roi très-chrétien. La mort le saisit au milieu de

ses extravagances (1513). Plusieurs de ses prédécesseurs avaient voulu la monarchie universelle; il avait voulu y ajouter, suivant le judicieux abbé Fleuri, l'infaillibilité pontificale; il avait réuni, pour établir son despotisme, aux grandes combinaisons d'un homme de génie et au courage d'un guerrier, des moyens qu'un siècle plus éclairé aurait trouvé bien ridicules; il s'était fait faire une tiare d'or massif; il l'avait enrichie de pierreries, et il avait laissé croître sa barbe pour inspirer, disait-il, plus de crainte et de respect.

Que la mort rend vains les projets des hommes les plus puissants! Jules II avait voulu perdre les Médicis. Il eut pour successeur le cardinal Jean de Médicis, second fils de Laurent Ier, dit *le Père des muses*. Peu de jours après être monté sur la chaire apostolique, Jean, qui avait pris le nom de Léon X, choisit pour ses secrétaires Pierre Bembo, noble vénitien, et Jacques Sadolet de Modène, célèbres par leurs ouvrages en vers et en prose.

La mort du pape Jules acheva de déterminer Louis XII à tenter de nouveau la conquête du Milanais. Il se hâta de faire passer les Alpes à une nouvelle armée, dont il donna le commandement à La Trémouille.

A l'arrivée de l'armée française, Maximilien Sforce abandonna sa capitale, et se retira au milieu de six ou sept mille Suisses campés entre Côme et Novarre. Le maréchal Trivulce prit Asti, Alexandrie et quelques autres places. L'Alviane, à

la tête des troupes vénitiennes, s'empare de Peschiera, Brescia, Valeggio et Crémone. Une flotte française ayant paru devant Gènes, les Adornes excitèrent un soulèvement en faveur de la France : le doge Jean Frégose fut obligé de prendre la fuite, et Antoine Adorne fut nommé gouverneur pour les Français.

L'admirable, mais trop imprudente valeur de La Trémouille rendit vains tous ces succès. Persuadé que rien ne pouvait résister à la furie française, il voulut prendre d'assaut la ville de Navarre ; mais les Suisses le repoussent, et, animés par ce premier avantage, sortent de leurs retranchements, chargent avec impétuosité les Français étonnés, les mettent en déroute, et La Trémouille repasse les Alpes avec précipitation.

Sforce rentre dans Milan. Jean Frégose arrive avec une flotte devant Gènes : Octavien Frégose se montre sous les murs de la ville avec trois mille hommes qu'il a obtenus du vice-roi de Naples. Les Adornes s'éloignent : Octavien est proclamé doge, et assiége les Français dans le fort de la lanterne. L'Alviane, obligé de se retirer vers les terres de Venise, veut en vain assiéger Vérone. Le général espagnol Raimond de Cardonne le contraint à lever le siége, le poursuit de place en place, lui livre une bataille, le défait; et les Vénitiens épouvantés demandent la paix à Léon X.

Thomas Wolsey, que sa grande capacité d'homme d'état et son extrême adresse de courtisan avaient

fait nommer d'abord conseiller privé, et ensuite premier ministre de Henri VIII, presse l'expédition que ce monarque veut diriger contre la France. L'amiral Howard fait voile avec trente-deux vaisseaux de guerre pour attaquer la flotte française qui est à l'ancre dans le port de Brest ; il apprend que Prégent est arrivé de Marseille au Conquet avec six galères ; il l'attaque, accroche la galère que montait Prégent, et saute à bord avec un petit nombre des siens. Prégent se dégage, et l'amiral anglais trouve une mort glorieuse au milieu d'un combat si honorable pour les Français. Les Anglais découragés retournent en Angleterre : la flotte de Brest et les galères débarquent dans le comté de Sussex, et font un immense butin.

Henri VIII cependant somme inutilement ses alliés de remplir les engagements qu'ils avaient contractés par le traité de Mechlen ou Malines. Le nouveau pape ne veut pas envoyer d'armée en Provence; Ferdinand déclare à son gendre qu'il a été forcé de conclure une trève d'un an avec Louis XII : l'empereur Maximilien ne peut entrer en Bourgogne avant la fin de l'année. Henri, animé par l'ambition et le désir de la gloire militaire, soutiendra seul, s'il le faut, tout le poids de la guerre.

Mais par quelle atrocité va-t-il commencer son expédition ! Il craint les partisans de la maison d'York, et, sans aucune forme de procès, il fait trancher la tête au comte de Suffolk, qui était tou-

[illegible] et dont [illegible] archiduc [illegible]

[illegible] royaume. [illegible] premier [illegible] de [illegible] Thé-[illegible] et a [illegible] qui, [illegible] extraor-[illegible] anglaise [illegible] par [illegible]

[illegible] vient [illegible] pas prévu [illegible] sin-[illegible] événements [illegible] et le fa-[illegible] puissances. [illegible] dans [illegible] jusques [illegible] autres [illegible] les [illegible] général or-[illegible] des Français de-

vient tout d'un coup une terreur panique ; ils fuient dans le plus grand désordre; Bayard indigné reste à l'arrière-garde, soutient l'impétuosité des Anglais, couvre les fuyards, sauve l'armée, mais est fait prisonnier.

Sans la captivité de ce héros et celle du duc de Longueville, de La Fayette et de quelques autres chevaliers qui avaient combattu vaillamment, la perte des Français eût été peu considérable; mais l'histoire, juste et sévère, a nommé cette journée de Guinegate *la journée des éperons*, pour punir les fuyards de s'être plus servi de leurs éperons que de leurs lances.

Thérouenne capitule à la suite de cette singulière journée : on accorde à la garnison les honneurs de la guerre. Mais Henri VIII et Maximilien, n'ayant pu s'accorder sur la possession de cette conquête, se conduisent comme des barbares, et conviennent de ruiner la malheureuse Thérouenne.

Les dangers de la France s'accroissent : une armée formidable entre dans la Bourgogne. Trente mille Suisses, commandés par Jacques de Watteville, s'avancent vers Dijon; on voit avec eux, non-seulement un gros corps de cavalerie allemande sous les ordres du duc de Wurtemberg et du comte de Furstemberg, mais encore des troupes de la Franche-Comté, à la tête desquelles est le maréchal de Vergi, et qui conduisent la grosse artillerie de l'empereur. On dirait que les Suisses

croient que Charles-le-Téméraire règne encore en Bourgogne, et qu'ils veulent aller jusque dans sa capitale venger les malheurs de leur patrie; et cependant, telles sont les vicissitudes des affections et des haines humaines, c'est la France, cette alliée qu'ils ont tant chérie, qu'ils vont attaquer; et parmi leurs enseignes flottent celles du gendre et de l'héritier de ce Charles qu'ils ont tant détesté.

Le siége de Dijon est commencé; la ville est presque sans défense : si elle succombe, le chemin est ouvert jusques à Paris. Heureusement pour la France La Trémouille commande dans ses murs : sa fermeté et sa prudence sauvent Dijon et le royaume; il fait un traité avec les Suisses, leur promet 400,000 écus, et ils se retirent au milieu de leurs lacs et de leurs montagnes.

Le roi d'Angleterre pouvait encore ignorer ce traité lorsque, vainqueur de Thérouenne, il voulut l'être aussi de Tournai.

Cette dernière ville s'était toujours maintenue sous la domination immédiate de la France, et la valeur de ses habitants avait toujours repoussé les efforts des ducs de Bourgogne qui avaient voulu la subjuguer. Menacée par les Anglais, elle montre la plus grande fierté : le comte d'Alençon lui offre des munitions et des troupes; elle les refuse. « Nous n'avons pas oublié notre ancienne » devise, lui répond-elle ; *Tournai n'a jamais » tourné, et encore ne tournera.* » Et néanmoins quels maux ne peuvent pas produire les ma-

nœuvres secrètes, les intrigues perfides et les indignes trahisons ! De lâches citoyens sèment la division dans la ville : elle parlemente après huit jours de siége; elle donne 40,000 ducats pour se racheter du pillage; on lui promet la conservation de ses priviléges; elle consent à ouvrir ses portes (1413).

L'empereur avait quitté l'armée anglaise; mais le jeune archiduc Charles et sa tante Marguerite d'Autriche, la gouvernante des Pays-Bas, vinrent féliciter Henri VIII sur ses succès. Les tournois, les courses, les bals, les mascarades se succèdent; mais pendant ces fêtes, Wolsey et les ministres autrichiens convinrent d'un nouveau traité. Henri VIII pouvait retourner avec son armée en Angleterre; Maximilien entretiendrait dans l'Artois, et pendant tout l'hiver qui commençait, quatre mille hommes de cavalerie et six mille hommes d'infanterie, et recevrait pour cet objet 200,000 écus de la Grande-Bretagne; Henri entrerait en Guienne et dans la Normandie ou la Picardie avant le mois de juin; Maximilien attaquerait d'autres provinces de la France; on célébrerait dès le 15 mai le mariage de l'archiduc Charles avec la princesse Marie d'Angleterre.

Pendant l'absence de Henri VIII, Jacques IV, roi d'Écosse, voulant faire une diversion en faveur de Louis XII, était entré dès le mois d'août dans le Northumberland à la tête d'une nombreuse armée, malgré les instances de ses nobles et celles de la reine Marguerite, sœur du roi d'Angleterre : il

s'était emparé de Norham et de quelques autres places. Le comte de Surrey s'était avancé contre lui jusques à Alnwick avec vingt-six mille Anglais; Jacques s'était renfermé dans un camp très-fort sur la montagne dite *Flodden-Hill*, dans le voisinage du château de Ford; mais, trop épris des charmes de la fille du seigneur de ce château, il avait trop perdu de temps dans des intrigues amoureuses; ses capitaines s'étaient irrités contre lui, et une grande partie de son armée l'avait abandonné; le comte de Surrey lui avait envoyé un défi; Jacques avait promis de livrer bataille le vendredi suivant; le comte de Huntley, dans un conseil de guerre, parla avec force contre cette promesse. « Notre » armée est dans l'abondance, dit-il avec énergie; » les Anglais sont supérieurs en nombre; la disette » qui règne dans les contrées que nous avons ra» vagées, l'état des chemins que nous avons rom» pus et le débordement des rivières, grossies par » des pluies abondantes, vont les obliger à se re» tirer : ce serait une extravagance que de vouloir » les combattre. — Je l'ai promis, dit Jacques; je » tiendrai la parole que j'ai donnée. » Il mit le feu à ses huttes, quitta sa forte position; et, par une suite des manœuvres savantes de Surrey, forma sur le penchant de la montagne son armée, qu'il rangea sur trois lignes.

Son artillerie ne pouvait produire aucun effet contre les Anglais, très-rapprochés de la colline; et celle de l'ennemi le foudroyait de bas en haut.

Huntley, à la tête de l'avant-garde, chargea avec impétuosité et mit en déroute la seconde ligne ou le corps de bataille des Anglais; mais la troisième ligne, commandée par le lord Dacres, vint au secours de la seconde, qui se reforma, et le combat devint général. Les Écossais du corps de bataille se jetèrent sur celui de Surrey avec d'autant plus de violence que Jacques était à leur tête; mais, emportés par leur ardeur, ils laissèrent entre eux et leur troisième ligne un intervalle dans lequel un corps d'Anglais se précipita; les comtes Écossais de Crawford et de Montroze, qui avaient sous leurs ordres cette troisième ligne, furent battus malgré tous leurs efforts par le lord amiral, qui avait conduit contre eux la première ligne anglaise. Jacques, attaqué par devant comme par derrière, pouvait néanmoins encore s'éloigner du champ de bataille : mais il ne veut pas survivre à la honte d'une défaite; il descend de cheval, rallie une petite troupe de braves Écossais, la forme en cercle, veut vendre bien cher la victoire aux ennemis de son pays, combat en désespéré, et parvient, avec ses héroïques compagnons, à rétablir la bataille.

Mais les Anglais, forcés de renoncer à l'arme blanche, ont recours, en cédant un peu de terrain, à leurs flèches et à leur artillerie : Montroze, Crawford, Argule, Lennox et les plus valéureux des autres Ecossais tombent sous leurs coups; la nuit seule néanmoins peut séparer les combattants;

cinq mille Anglais et dix mille Écossais sont restés sur le champ de bataille; les Écossais se retirent en bon ordre au milieu des ténèbres; mais leur magnanime monarque n'était plus à leur tête : il avait trouvé la mort la plus glorieuse pour un souverain; il avait péri en combattant pour ses sujets. Il avait succombé suivant les uns sous les flèches des Anglais, et suivant les historiens écossais sous le fer parricide d'un traître qui avait commencé son crime par contribuer à la perte de la bataille. Combien il fut pleuré par les Écossais, qui l'aimaient, dit l'Anglais Smolet, avec une tendre affection !

La mort frappa, dans les premiers jours de l'année suivante, une autre tête couronnée dont la perte inspira de vifs regrets aux Français et surtout aux Bretons : la reine Anne de Bretagne mourut à Blois à l'âge de trente-sept ans (1514); elle avait été brave autant que bienfaisante et généreuse; elle avait formé dans sa cour un établissement qui contribua beaucoup à modifier les mœurs d'une grande partie de la nation et à perfectionner la galanterie française; elle avait réuni autour d'elle des demoiselles qui appartenaient aux familles les plus distinguées du royaume, et qu'elle se plaisait à élever elle-même dans les vertus et les travaux de leur sexe. Cette institution devait survivre à sa fondatrice; et, sous les règnes suivants, ces demoiselles devaient être appelées *les filles d'honneur de la reine.*

Quelques mois après la mort d'Anne de Bretagne, Louis XII fit célébrer, dans le château de Saint-Germain-en-Laye, le mariage de sa fille aînée Claude de France, avec François, comte d'Angoulême.

Vers le même temps, ayant besoin d'argent, et ne voulant pas augmenter les *tailles* ou impôts, il résolut de vendre des domaines de la couronne. Mais remarquez non-seulement que l'édit donné par le roi à ce sujet, dut être enregistré au parlement, mais encore que ce parlement, attendu que le monarque n'avait pas demandé l'assentiment des états-généraux, ne consentit aux ventes projetées, que parce que les acquéreurs se soumirent à ne posséder les biens vendus qu'à titre d'usufruitiers, à ne point changer les titulaires des offices, à ne pas couper les bois, à ne se permettre aucune dégradation, et à céder ces domaines lorsqu'ils en seraient requis, moyennant une pension sur le trésor public, laquelle diminuerait à mesure que le capital serait remboursé.

Louis XII cependant, malgré le dérangement de sa santé et les douleurs d'une goutte souvent violente, tâchait d'écarter les nuages orageux qui menaçaient la France. Il vit réussir ses négociations avec le pontife de Rome. Léon X, dont le caractère était bien différent de celui de Jules II, consentit à un arrangement d'après lequel Louis XII renonça au concile de Pise, ou plutôt de Lyon, et rendit sa communion aux pères de ce concile, sans

exiger d'eux aucune soumission humiliante. L'empereur accorda une trève aux Vénitiens, et vit avec d'autant plus de satisfaction le roi de France retirer ses troupes du Milanais, qu'il avait conçu l'espérance de donner ce duché à son petit-fils Ferdinand, frère cadet de l'archiduc Charles, et qu'il désirait de marier avec la princesse Renée de France, seconde fille de Louis XII, à laquelle le monarque français céderait tous ses droits sur Milan. La France promit au roi Ferdinand d'Espagne de ne pas l'inquiéter dans son usurpation du royaume de Navarre, et son gendre Henri VIII, abandonné par ce prince, par le pape, par les Suisses, et mal secondé par Maximilien, crut devoir aussi s'occuper de la paix. Le duc de Longueville, qui avait été fait prisonnier à la journée de Guinegate, eut plusieurs conférences secrètes avec Henri, et avec Wolsey, devenu évêque de Lincoln. Il leur montra le peu de bonne foi des alliés de l'Angleterre, et surtout de Ferdinand, que ses ruses, ses dissimulations et ses perfidies faisaient regarder de l'Europe entière comme indigne de la plus légère confiance. Il demanda pour Louis XII la main de la princesse Marie, seconde sœur du roi d'Angleterre. Deux ambassadeurs arrivèrent de France. On convint d'une suspension d'armes; et trois traités furent signés dans les premiers jours du mois d'août. En voici les principaux articles.

(1514) La paix durera jusques à la mort de l'une des deux parties; son successeur déclarera dans

l'espace d'un an s'il veut ou non renouveler le traité. Tous les impôts établis depuis cinquante-deux ans, par l'un des deux rois, au préjudice des sujets de l'autre, seront abolis. Les deux rois se soutiendront mutuellement pour la défense de leurs états respectifs, et pour le recouvrement de leurs territoires usurpés par d'autres puissances. Le traité comprendra comme alliés de Louis le pape, les Suisses et le roi d'Ecosse, et comme alliés de Henri le pape, les Suisses et l'archiduc Charles d'Autriche. Le mariage de la princesse Marie avec le roi de France sera contracté par procureur dix jours après la date du traité, et consommé quatre jours après l'arrivée de Marie à Abbeville. La dot de la princesse sera de 400,000 écus. Si elle survit au roi Louis, elle pourra, à son choix, vivre en France on en Angleterre. Louis paiera à Henri VIII la somme d'un million d'écus en témoignage de son affection, et pour tenir lieu de tout ce qui peut être dû par le roi de France, soit à cause des dispositions du traité d'Etaples conclu entre Charles VIII et Henri VII, soit à cause de ce que Charles, duc d'Orléans et père de Louis XII, devait à Marguerite de Lancastre-Sommerset, grand'mère paternelle de Henri VIII.

La sœur aînée de Marie, la princesse Marguerite, reine d'Écosse, veuve de Jacques IV, et régente du royaume pendant la minorité de son fils Jacques V, s'étant remariée avec Archibald Douglas, comte d'Anglus, les états conférèrent la

régence à Jean, duc d'Albanie, fils d'un frère de Jacques III, qui était mort en France. Ce prince Jean avait reçu les plus grandes marques d'affection de Louis XII; et son avènement à l'autorité suprême cimenta fortement cette ancienne alliance de l'Écosse et de la France, que le traité conclu entre Louis XII et Henri VIII venait de reconnaître.

La princesse Marie était cependant arrivée en France; les fêtes ne cessaient de célébrer son arrivée et son couronnement. Elle n'avait que dix-huit ans; elle était vive, légère et galante. Le comte d'Angoulême n'avait que vingt-un ans: il fut bientôt épris des charmes de la jeune et belle reine; elle ne parut pas insensible à son amour. Il avait obtenu, disent les historiens, un rendez-vous secret. « Prenez garde, lui dirent des conseillers fi- » dèles, de vous donner un roi. » Et la comtesse d'Angoulême, sa mère, environna la reine de surveillantes secrètes entièrement dévouées aux véritables intérêts du jeune François.

Louis XII, pour plaire à sa nouvelle épouse, changea sa manière de vivre. *Où il soulait dîner à huit heures, il convenait qu'il dînât à midi; où il soulait se coucher à six heures du soir, souvent se couchait à minuit.* Il tomba malade au milieu des plaisirs. *Il finit sa vie*, suivant l'historien Mézeray, *par manière de dire, dans son lit nuptial, et passa des joies de ce monde dans celles du paradis.*

Il mourut à Paris, dans le palais des Tournelles, le 1er de janvier (1515).

Les Français des villes et ceux des campagnes, en apprenant sa mort, s'écrièrent en pleurant : *Nous avons perdu notre père !*

Il ne courut, dit un contemporain, *oncques du règne de nul des autres si bon temps qu'il a fait durant le sien.*

« Depuis son règne, écrivait Claude Peyssel, » évêque de Marseille, que ce roi employait très- » souvent, la population est plus grande qu'elle » n'a jamais été; les villes se bâtissent mieux, les » faubourgs s'agrandissent; les landes et autres » lieux incultes se défrichent. Cependant les den- » rées se soutiennent à plus haut prix, preuve de plus » grande consommation. Les péages, gabelles, gref- » fes et autres revenus semblables ont augmenté de » deux tiers; les faveurs accordées au commerce l'ont » rendu florissant. On voit l'opulence des particu- » liers, dans leurs maisons, riches, meubles, argen- » terie, dorures, habits magnifiques; les arts sont » plus répandus, l'industrie encouragée, l'émula- » tion générale : on ne fait guère maison sur rue » qui n'ait boutique pour marchandise ou pour art » mécanique. Les marchands font à présent moins » de difficulté d'aller à Rome, à Naples, à Londres » et ailleurs delà la mer qu'ils n'en faisaient autre- » trefois d'aller à Lyon ou à Gênes; car l'autorité du » roi à présent régnant est si grande que ses sujets » sont honorés en tout pays, tant sur terre que

» sur mer, et il n'y a si grand prince qui osât les » outrager. »

Louis XII avait voulu aussi faire fleurir les sciences et les lettres ; il les aimait, et se plaisait beaucoup dans la lecture des livres les plus estimés. Sa devise était un essaim d abeilles avec ces mots : *Non utitur aculeo, rex cui paremus, le roi auquel nous obéissons ne se sert pas d'aiguillon.* Attentif à surveiller la plus importante des administrations, celle de la justice, il aimait, lorsqu'il séjournait à Paris, à se rendre au palais du parlement, *monté sur sa petite mule*, sans suite et sans s'être fait annoncer; il prenait place parmi les juges, écoutait les plaidoiries, et assistait aux délibérations ; il avait, à l'exemple de plusieurs rois, et particulièrement de Charles VII et de Charles VIII, défendu la vénalité des offices de judicature. La cour souveraine de Normandie, connue sous le nom de l'échiquier, avait été érigée par ce prince en parlement dès 1499, et il avait créé deux ans plus tard le parlement d'Aix ou de Provence. Le chancelier de France avait toujours eu la garde du sceau royal. Louis XII, deux ans avant de mourir, avait confié cette garde à Étienne Porcher-Locque, Parisien. Sa capitale, qu'il aimait, lui devait l'érection du pont au Change et du pont Saint-Michel, construits sous la direction d'un dominicain de Vérone, nommé Jean Giocordo. Le marc d'argent était sous ce prince à 12 livres 15 sous ; et la quantité de ce métal, répandue en Europe, était telle

que sa valeur était presque égale à un dixième de celle de l'or.

François, comte d'Angoulême et duc de Valois, succéda à son cousin Louis XII, à l'âge de vingt-un ans. Il était arrière-petit-fils de Louis, duc d'Orléans, assassiné à Paris, et de Valentine de Milan. Il paraissait destiné à faire revivre tout l'éclat de l'ancienne chevalerie : on vantait la noblesse de ses traits, l'affabilité de ses manières, l'agrément de sa conversation, son adresse dans tous les exercices, sa franchise, sa loyauté, cette ardeur pour la gloire que pouvait seul égaler son amour pour les plaisirs, et cette intrépidité qu'aucun péril ne pouvait ébranler.

La reine Marie, veuve de Louis XII, avait déclaré qu'elle n'était pas enceinte. Elle voulut retourner en Angleterre, et y épousa, le troisième mois de son veuvage, celui qu'elle avait toujours aimé, Charles Brandon, vicomte de L'Iste et duc de Suffolk. François Ier, sacré à Reims par l'archevêque de Lénoncourt, fit dans Paris une entrée magnifique : on voyait auprès de lui le duc d'Alençon, titré monseigneur, et jouissant de tous les honneurs d'héritier présomptif de la couronne; le duc de Bourbon, que le roi venait de nommer connétable; le comte de Vendôme et les autres princes du sang, le duc de Châtelleraut, frère du duc de Bourbon; François de Vendôme, comte de Saint-Pol; le prince de La Roche-sur-Yon; Antoine, duc de Lorraine, l'amour de ses sujets; l'infant

d'Aragon, fils de l'infortuné Frédéric, roi de Naples; le duc d'Albanie, prince du sang d'Écosse, et le comte de Nevers, de la maison souveraine de Clèves.

François Ier dans la cérémonie du sacre avait pris le titre de duc de Milan; il avait hérité des projets de Louis XII comme de sa couronne: il voulait chasser du Milanais Maximilien Sforce, rendre vains tous les efforts du pape, de l'empereur, du roi d'Espagne et des Suisses qui soutenaient le duc; et, jaloux surtout de l'honneur de la France, il était impatient de faire oublier par d'éclatantes victoires le désastre de Novare, et la honte de Guinegate,

Il s'empresse de renouveler avec Henri VIII, roi d'Angleterre, l'alliance contractée par Louis XII, et l'obligation de payer à la Grande-Bretagne les sommes déterminées par le dernier traité. Il négocie avec Octavien Frégose, doge de Gênes, le gagne, le détermine à relever les enseignes françaises, et le nomme gouverneur de la ville et du territoire ligurien, qui reconnaissent de nouveau sa puissance. Le duc de Vendôme, qu'il envoie à Bruxelles, conclut un traité avec l'archiduc Charles, souverain des Pays-Bas, s'avance enfin vers les Alpes, à la tête de soixante mille hommes. Le connétable de Bourbon commande l'avant-garde: l'arrière-garde est confiée au duc d'Alençon, l'ami du roi et le digne élève de Louis XII; Antoine, duc de Lorraine, le duc de Savoie, le duc de

Gueldre, le duc de Châtelleraut, le duc de Vendôme, le comte de Saint-Pol, Louis de Bourbon, évêque de Laon et pair de France, le prince de La Roche-sur-Yon, le prince de Carency, brillent au milieu des grands du royaume qui accompagnent le monarque, et partagent son noble enthousiasme. Les Suisses s'étaient emparés des passages des Alpes; leur nom seul imprimait la terreur en Europe. Depuis qu'ils avaient si glorieusement conquis leur liberté, ils passaient pour invincibles. La victoire de Novare avait redoublé leur fierté; ils prenaient le titre de *dompteurs des rois*, de *défenseurs du saint-siége*, de *libérateurs de l'Italie*; ils avaient envahi les états du duc de Savoie, l'allié de la France; et, embusqués au fameux pas de Suze, ainsi qu'auprès de Saluces, ils défiaient toutes les forces des Français, et les haïssaient d'autant plus qu'ils s'en croyaient dédaignés.

François Ier avait envoyé par mer à Gênes, redevenue française, Aimon de Prie, grand-maître des arbalétriers, avec sept ou huit mille hommes; ils devaient attaquer le Milanais du côté de la Ligurie.

L'avant-garde française, commandée par Bourbon, était engagée dans les Alpes. L'automne s'avançait, et le connétable désespérait de forcer les passages gardés par les Suisses.

Un habitant obscur des rochers de la Savoie avait, pendant plus de soixante ans, parcouru en chassant toutes les sinuosités de ces Alpes que

les Français brûlent en vain de franchir; il imagine que des sentiers, qui n'ont encore été suivis que par des chasseurs ou par les ours de ces montagnes regardées comme inaccessibles, pourront servir de passage à l'armée et même à la grosse et pesante artillerie de France; il communique son projet au seigneur de son hameau, le comte de Morette, qui le vérifie, l'approuve, et se hâte d'aller à Lyon le communiquer à François Ier. Le monarque enchanté adresse au connétable le comte de Morette et le vieillard de Savoie. Le fameux ingénieur espagnol Pierre de Navarre, dont l'Espagne, qui lui attribuait la défaite de Ravenne, n'avait pas voulu payer la rançon, et que François Ier, heureux appréciateur d'un grand mérite, venait d'attacher au service de la France, est chargé par Bourbon d'aller examiner les routes extraordinaires indiquées par le Savoyard. Les maréchaux de Trivulce, de Chabannes et de Lautrec accompagnent Pierre de Navarre; ils confirment le rapport de Morette: François Ier ordonne une des entreprises les plus hardies que le génie de la guerre ait exécutées, et mérite que son nom soit gravé sur ces Alpes gigantesques, sur ces éternels monuments de la puissance de la nature, à côté des noms d'Annibal, de Charlemagne et de Napoléon.

Bourbon s'avance avec une partie de sa cavalerie, et manœuvre de manière à montrer qu'il veut forcer le terrible passage occupé par les Suisses.

Pendant qu'il attire toute l'attention de ces valeureux gardiens de l'Italie, l'armée française exécute une marche merveilleuse.

Elle pénètre avec audace dans cette vallée de Barcelonnette où le fougueux torrent de l'Argentière s'élance de rocher en rocher; elle arrive vers le sommet des monts entassés pour ainsi dire les uns sur les autres; elle voit sans effroi les abîmes ouverts au-dessous des sentiers étroits et glissants le long desquels elle gravit avec effort. Pierre de Navarre est à la tête; il dirige trois mille pionniers. Avec quelle admirable ardeur il comble des précipices, perce des roches, élargit des défilés, suspend des ponts sur des torrents, élève l'artillerie à force de bras et de machines sur des hauteurs escarpées, et l'en fait descendre pour la porter sur d'autres hauteurs encore moins accessibles! Ces travaux, ces fatigues, ces dangers sans cesse renaissants durent pendant plus de huit jours, et la constance des Français n'est pas ébranlée. Les soldats, les officiers, les généraux s'empressent de secourir les pionniers prêts à succomber sous tant d'efforts; tous prennent la hache, la pioche, le marteau; aucun obstacle ne les rebute; la mort même de ceux que des accidents funestes entraînent dans le fond d'affreux précipices ne peut ralentir leur ardeur, et à force d'employer avec autant d'énergie que d'habileté le fer, le feu, la sape, la mine, et cette poudre terrible qui a placé la foudre dans les mains de l'homme, ils par-

viennent à renverser toutes les barrières que leur oppose la nature.

Combien leurs ennemis sont loin de soupçonner ce mémorable triomphe ! Prosper Colonne, célèbre par son génie militaire et sa grande prévoyance, était à Villefranche auprès de Nice avec un gros corps de cavalerie; les Français le font prisonnier dans le moment où il les croit voués à la mort, au milieu des anfractuosités des Alpes. Les Suisses, confondus et menacés d'être pris à revers, abandonnent le pas de Suze, Coni, et tout le Piémont. Le connétable les poursuit; la division se met parmi eux. François Ier ne cesse de hâter sa marche pour leur livrer bataille.

Il ne voit néanmoins qu'à regret ses soldats prêts à tremper leurs armes dans le sang de ces Helvétiens dont il admire la valeur et les exploits. Vainqueur des Alpes, il veut faire des démarches pour calmer leur haine ; les Suisses modèrent leurs ressentiments ; ils acceptent la médiation du duc de Savoie : des conférences sont ouvertes à Verceil.

Le roi cependant s'empare de Novare, de Vigevano et de Pavie ; les Suisses se retirent vers Milan ; Bourbon les suit, et veut opérer sa jonction avec L'Alviane, le général des Vénitiens alliés de la France.

L'armée de Léon X et celle d'Espagne, peu sûres l'une de l'autre, se défient des Suisses, qui traitent publiquement avec François Ier, et, décon-

certées par la marche audacieuse du connétable, restent dans l'inaction; les Suisses seuls montrent une grande énergie: plusieurs de leurs concitoyens accourent dans leurs rangs; et ils sont bientôt au nombre de près de quarante mille pour appuyer par leurs armes la négociation de Verceil.

François Ier leur fait de si grandes offres qu'ils consentent à les accepter; leurs députés attendent à Buffalora 400,000 écus que le roi leur a promis. François Ier est embarrassé pour faire compter cette somme; les princes et tous les chevaliers qui l'ont suivi le pressent d'accepter leur vaisselle, leurs bijoux, tout l'argent qui leur reste. Le maréchal de Lautrec et le bâtard de Savoie, à la tête de trois cents hommes d'armes, partent pour escorter les 400,000 écus jusques à Buffalora. François se regarde comme le maître du Milanais.

Mais le fougeux Matthieu Scheiner, cardinal légat et évêque de Sion, ne voit qu'avec rage la paix conclue avec les Français, qu'il a en horreur, mettre un terme à sa toute-puissance; il conçoit un projet affreux. Il rassemble les Suisses sur la principale place de Milan : « Avez-vous oublié, » leur dit-il, les outrages que vous avez reçus de » la France? avez-vous oublié son indigne ingra- » titude et ses mépris insultants? Que va devenir » la gloire dont vous vous êtes couverts à Novare? » que va devenir la haute influence que la victoire » vous a donnée en Europe? La fortune vous offre » aujourd'hui un moyen infaillible de mettre le

» comble à votre gloire et à votre vengeance; elle
» vous livre un roi téméraire, dont les forces sont
» divisées, mal postées, et incapables de vous ré-
» sister : il connaît si bien le péril qui le menace
» qu'il cherche à vous séduire à force d'or et de
» promesses. Laisserez-vous respirer d'orgueilleux
» ennemis qui n'ont payé que de mépris et d'op-
» probre les services signalés que vous leur avez
» rendus? Joignez la ruse à la valeur et la surprise
» à la force pour en purger la terre, que Lautrec et
» le bâtard de Savoie périssent les premiers sous vos
» coups; que l'argent qu'ils portent à Buffalora
» soit le commencement du butin immense qui
» vous attend dans le camp de vos ennemis. Bai-
» gnez-vous dans leur sang; n'épargnez que le roi,
» dont la captivité immortalisera vos exploits; ar-
» mez-vous promptement, généreux athlètes de
» l'Église: le ciel lui-même désigne vos victimes;
» il a marqué ce jour comme le dernier des éter-
» nels agresseurs de l'Italie. »

Le légat lève alors sa main sanguinaire, l'étend vers ces Helvétiens qu'il vient d'embraser d'un noir fanatisme, leur donne une absolution générale, les bénit, montre le ciel ouvert pour recevoir ceux qui pourraient succomber; et ne pouvant plus contenir le feu qui les dévore, ils demandent à grands cris qu'on les mène au combat.

Bourbon, en habile capitaine, était inquiet de la position qu'il avait été obligé de prendre dans un pays entrecoupé de haies et de canaux, et où il

était difficile à la cavalerie de manœuvrer. Il avait fait creuser sur son front un large fossé qu'il avait garni de soixante-douze pièces de canon. Aucun soldat ne pouvait quitter son poste; les hommes d'armes avaient reçu l'ordre de se tenir prêts à monter à cheval à la première alarme, et des partis envoyés jusques aux portes de Milan devaient l'avertir des moindres mouvements des ennemis.

Le 13 septembre Louis de La Trémouille accourt, et dit à Bourbon que les Suisses sortent de la ville. « Ils s'avancent sans tambours, ajoute-t-il; » ils ont quitté leurs chaussures; ils gardent un si- » lence farouche. »

Bourbon fait à l'instant ses dispositions : il place au-delà du fossé une partie de ses *lansquenets* ou fantassins allemands et aguerris; sa cavalerie, partagée en deux ailes, protége les lansquenets; bientôt des nuages de poussière annoncent l'approche des quarante mille Suisses.

François I[er], bien éloigné de soupçonner le danger qui le menace, s'entretient avec L'Alviane, arrivé de Lodi, où ce général vénitien a laissé son armée. Fleuranges se précipite dans la tente du roi. « Les Suisses nous attaquent, » s'écrie-t-il. François serre la main à L'Alviane, qui court chercher ses troupes, et il se rend à l'avant-garde. On le reçoit avec des cris de joie; il loue les dispositions du connétable, se rend au corps de bataille qu'il veut commander en personne; et, voulant rendre un éclatant hommage au chevalier sans peur et

sans reproche, il demande à Bayard de l'armer chevalier. La modestie de Bayard lui fait refuser un aussi grand honneur; le roi commande, et Bayard, tirant cette épée si redoutable aux ennemis de la France, accomplit avec transport les rites de la chevalerie en s'écriant: *Autant vaille, sire, que si c'était Roland ou Olivier, Godefroi ou Baudouin, son frère.*

Les Suisses paraissent vers les quatre heures après midi : ils portent sur leurs habits l'image des clefs pontificales, dont le pape les a déclarés les champions. Les uns ont des grands espadons, qu'ils tiennent à deux mains; les autres ont des piques longues de dix-huit pieds, et que plusieurs soldats poussent ensemble. Dès qu'ils voient les lansquenets, leurs rivaux, ils se précipitent sur eux au travers du feu le plus terrible. Une erreur funeste saisit ces Allemands; l'acharnement des Suisses leur fait croire que leur perte est concertée entre les Helvétiens et les Français : ils reculent saisis de terreur et frémissant d'indignation.

Bourbon fait avancer Pierre de Navarre avec l'infanterie gasconne et un corps d'aventuriers français : ils sont mis en déroute. Les Suisses se jettent sur l'artillerie; Bourbon sort des retranchements à la tête de plusieurs hommes d'armes : il enfonce un gros bataillon suisse hérissé de longues piques. Son frère le duc de Châtelleraut, Imbercourt, le comte de Sancerre et plusieurs autres chefs reçoivent une mort glorieuse. Les lansquenets, éclairés

par cette attaque et rougissant de leur erreur, accourent pour la réparer par un beau dévouement : on se bat avec une sombre fureur.

Vingt fois Bourbon revient à la charge contre le plus fort bataillon helvétien; le bataillon reste immobile comme un rocher énorme qui brave la tempête. Les Suisses entourent l'intrépide connétable : ils vont l'immoler; sa valeur et celle de dix cavaliers de ses domaines le sauvent de la mort.

Il rallie les lansquenets et les hommes d'armes, s'acharne de nouveau contre le bataillon qui se croit invincible. Le roi, accouru du corps de bataille, le charge en flanc : le bataillon est rompu; mais les Suisses se forment rapidement en pelotons. Leur audace s'accroît et par les succès et par les revers; les positions, les retranchements, l'artillerie sont pris et repris plusieurs fois. François Ier, en chevalier valeureux, immole un grand nombre d'ennemis de la France; ses armes sont faussées des coups de pique et de hallebarde. La nuit ne peut suspendre le carnage : on combat à la clarté de la lune et à la lueur de quelques torches; bientôt on ne distingue plus qu'avec peine l'ami de l'ennemi. La lune disparaît; les torches s'éteignent; la fureur croît avec la confusion; des nuages de fumée et de poussière enveloppent les Français et les Suisses. Chaque combattant reste à son poste; un calme profond succède au tumulte : le roi n'est qu'à cinquante pas d'un fort bataillon suisse; peu de chevaliers sont auprès de lui; la

mort ou les fers le menacent. On éteint un flambeau qui brûlait encore près du monarque ; on attend en silence le jour et de nouveaux périls. François, digne de commander à des Français, s'endort sans crainte sur un affût de canon et au milieu de monceaux de cadavres.

Bourbon, pendant cette nuit terrible, visite tous les postes, rallie les hommes d'armes ; le duc de Vendôme et Fleuranges rassemblent les lansquenets dispersés.

FIN DU TOME ONZIÈME.

TABLE

DU ONZIÈME VOLUME.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

FIN DE LA TABLE DU TOME ONZIÈME.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME XII.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
RUE S.-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 9, PRÈS LA POSTE AUX CHEVAUX.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME ;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,
GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME DOUZIÈME.

PARIS,
MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, ÉDITEURS,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
1826.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA VINGT-UNIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1498 JUSQUES EN 1530.

Le jour va paraître; la trompette du roi se fait entendre; les Français et les Suisses se rangent sous leurs drapeaux.

Les Suisses ont à la droite des Français un très-grand avantage; les bandes noires reculent devant eux. Ils arrivent jusques à l'artillerie; mais Bourbon les repousse à la tête de quelques compagnies d'hommes d'armes, et l'artillerie française les foudroie.

Ils cèdent au centre à la valeur héroïque du roi;

mais à la gauche de l'armée française ils enfoncent et dispersent le corps des aventuriers. Le duc de Vendôme, le comte de Saint-Pol, Aubigni, Chabannes, Vandenesse et leurs hommes d'armes soutiennent l'effort de dix mille Helvétiens; et d'Alviane paraît avec la cavalerie vénitienne. « La bataille est per» due, lui crient les fuyards de l'aile gauche. — Eh! » bien, enfants, suivez-moi; nous la regagnerons, » leur répond d'Alviane. Son calme les rassure: ils se rallient sous ses ordres, rencontrent un détachement de Suisses qui tourne le camp, l'attaquent, l'écrasent, et chargent la colonne qui allait accabler le duc de Vendôme et ses compagnons. Les Suisses, pressés entre tant de combattants, se portent vers la droite française, longent le front de l'armée, en essuient tout le feu, se trouvent au milieu des lansquenets du corps de bataille, et se battent en furieux. Épuisés néanmoins par leur acharnement, ne pouvant plus conserver l'espoir de la victoire, repoussés mais non vaincus, ils se retirent à pas lents, s'arrêtent de distance en distance, et lancent vers les Français des regards menaçants.

Le vainqueur les admire; François défend qu'on les poursuive : il espère les revoir marcher sous ses drapeaux.

« J'ai assisté à dix-huit batailles, s'écrie Trivulce; » mais je viens de voir le combat des géants. » La France proclame François Ier le brave des braves, Bayard le modèle des chevaliers, et le duc de

Bourbon le premier des capitaines. *Je vous veux encore assurer*, écrit le roi à la régente, sa mère, *que mon frère le connétable et monsieur de Saint-Pol ont aussi bien rompu bois que gentilshommes de la compagnie, quels qu'ils soient; et de ce j'en parle comme celui qui l'a vu, car ils ne s'épargnoient non plus que sangliers échauffés.*

Et cependant vingt mille hommes des plus valeureux de l'univers étaient gisants sur le champ de bataille. Le duc de Châtelleraut et le prince de Bourbon Carenci étaient parmi ces glorieuses victimes d'un prêtre furibond; les Suisses veulent l'immoler aux mânes de leurs compatriotes : il échappe à la mort qu'il a si bien méritée; mais en fuyant vers l'Allemagne il entraîne François Sforce, frère de Maximilien, et emporte avec lui l'infernal espoir de nouvelles discordes horriblement sanglantes (1515).

Les Suisses en effet pouvaient rentrer en Italie plus formidables que jamais; l'armée du pape et celle du roi d'Espagne étaient encore campées sur les bords du Pô; et l'on s'attendait à voir l'empereur descendre du haut des Alpes avec des forces imposantes.

La ville de Milan cependant présenta ses clefs au vainqueur des Helvétiens. Plusieurs Français avaient été égorgés dans son enceinte; l'armée demandait à grands cris le pillage de la ville. François Ier eut la sagesse de se contenter d'une amende considérable qu'il distribua à ses soldats.

Il s'avança vers Pavie, et Bourbon forma le siége du château. Le duc Maximilien s'était renfermé dans cette place, qui était très-forte, avec ses généraux, ses conseillers, une garnison nombreuse et des munitions abondantes : le succès du siége paraissait devoir décider de celui de la guerre. Pierre de Navarre fut retiré presque mourant de dessous les ruines d'une casemate qui avait sauté en l'air plus tôt qu'il ne l'avait cru; Bourbon demanda une entrevue à son parent Jean de Gonzague-Mantoue, à qui Sforce avait confié la défense du château. Jean persuada à Maximilien de céder à la fortune du vainqueur; et le duc eut la lâcheté de remettre au roi les châteaux de Milan et de Crémone, d'accepter une pension de 30,000 ducats, et de se retirer en France.

L'armée espagnole s'enfuit en désordre vers le royaume de Naples; Léon X, livré à la merci des Français, fut obligé de restituer les duchés de Parme et de Plaisance, que Jules II avait envahis sur le duché de Milan; et les Suisses conclurent à Fribourg un traité de paix perpétuelle avec la France.

Le roi allait porter ses armes dans le royaume de Naples, et Bourbon le pressait d'aller à Rome punir le pape de ses intrigues contre la France; mais il était plus facile à François Ier de vaincre que de bien user de sa victoire.

Le pape était à Bologne; le roi va le trouver. Le pontife, bien plus adroit que le monarque, le

comble d'éloges, d'honneurs et de promesses, l'éblouit, le trompe, le fait consentir à différer la conquête du royaume de Naples jusques après la mort du roi d'Espagne, et obtient qu'il renoncera à la pragmatique sanction, si odieuse à la cour de Rome, et qu'il acceptera un concordat pour les élections, la discipline et le gouvernement de l'Église gallicane, dont le pontife suprême désire si vivement de détruire ou du moins d'affaiblir les anciennes prérogatives.

François Ier retourna en France après avoir signé ce malheureux traité. Il nomma le duc de Bourbon son lieutenant-général en Italie; et voulant lui donner une marque extraordinaire de la reconnaissance publique, il lui accorda une prérogative qui seule prouverait combien étaient funestes les idées que l'on avait encore sur la nature et les progrès de l'industrie; il lui conféra le droit de *créer des métiers* dans toutes les villes du royaume. Le parlement n'enregistra les lettres-patentes qui décernaient ce droit, regardé comme régulier, qu'*en considération de la vertu extraordinaire de Bourbon.*

On avait admiré dans le connétable les talents du grand capitaine; on admira bientôt dans ce prince le modèle des administrateurs. Ne voulant rien négliger pour faire pardonner aux Français leur victoire et chérir leur domination, il forma un conseil composé de Français et d'Italiens, justes, intègres, sages et instruits; il les chargea

d'examiner avec le plus grand soin les requêtes qui lui seraient présentées, donna chaque jour des audiences, et ne refusa jamais d'entendre un Milanais à quelque heure qu'il se présentât.

Habile à pénétrer les intrigues des cours, il découvrit bientôt avec quel art perfide Léon X cherchait secrètement à exciter l'Europe contre la France : il se hâta d'en avertir son roi; mais François Ier comptait encore sur les promesses de son infidèle allié.

Un orage terrible allait cependant éclater sur la Lombardie; les dispositions de Henri VIII avaient bien changé relativement à la France; Wolsey l'avait rendu jaloux de François. Deux bills que le prélat avait provoqués, l'un pour interdire l'exportation des laines non fabriquées, et l'autre pour empêcher les membres du parlement de s'absenter avant la fin de la cession sans un congé formel, sous peine de perdre *leurs honoraires*, avaient donné à ce ministre une sorte de popularité, et ajouté à son influence sur son souverain. Il avait été nommé cardinal par la protection du monarque français; mais il ne pouvait pardonner à François Ier de lui avoir été contraire lorsqu'il avait désiré d'obtenir l'évêché de Tournai, dont il était administrateur, et de s'opposer à ce qu'il conservât l'administration d'un siége aussi riche. « Il n'est pas impossible, avait-il écrit à l'empe» reur, de détacher Henri VIII des intérêts de la » France, et de l'engager à renouveler son ancienne

» alliance avec l'Espagne, malgré les perfidies de » Ferdinand. » Maximilien avait envoyé à Londres un ambassadeur milanais, chargé de demander le secours de l'Angleterre en faveur de François Sforce réfugié en Allemagne. Henri VIII, entraîné par l'ambitieux cardinal, avait rejeté les avis de ses plus sages conseillers, et fait passer de grosses sommes à François Sforce, qui avait promis à Wolsey de lui payer une pension annuelle de 10,000 ducats lorsqu'il serait monté sur le trône ducal de Milan. Le fougueux cardinal de Sion était venu déguisé en Angleterre pour négocier avec Henri; et le vieux roi d'Espagne, n'espérant pas de conserver le royaume de Naples tant que les Français auraient le Milanais, réunit les plus grands efforts à ceux du pape, de l'empereur et des deux cardinaux de Sion et Wolsey.

Maximilien, aidé des subsides de l'Espagne, de l'Angleterre et des Pays-Bas, rassemble trente mille hommes. Le cardinal de Sion, à force d'argent, d'intrigues et de calomnies contre la France qu'il abhorre, obtient un grand nombre de soldats de cinq petits cantons qui n'avaient pas encore accédé à la paix de leurs confédérés avec le roi de France. L'empereur paraît en Italie; la Lombardie veut se délivrer d'une domination étrangère : les Milanais les plus riches et les plus puissants s'empressent de se rendre au camp de l'empereur; les nombreux partisans qu'ils laissent dans Milan et dans toutes les autres villes du duché, doivent

égorger les Français et appeler les Impériaux. Tous les dangers environnent Bourbon; plusieurs officiers-généraux le pressent de mettre en sûreté et sa personne et sa petite armée : il prend la résolution héroïque de sauver Milan, ou de s'ensevelir sous ses ruines (1516).

Il ouvre en son nom un emprunt considérable que sa réputation de loyauté fait réussir très-promptement, rassemble six mille pionniers, rétablit les fortifications de Milan, parvient à mettre dans les intérêts de la France Albert de La Pierre, capitaine renommé du canton de Zurich, et obtient par son influence la permission de lever un corps de douze mille Suisses.

Lautrec cependant tâche en vain de défendre successivement contre l'armée impériale les bords du Mincio, de l'Oglio et de l'Adda. Il rentre dans Milan avec des troupes affaiblies et découragées; les Suisses n'arrivent pas, Bourbon va, avec une faible escorte, trouver les Vénitiens campés auprès de Brescia, fait passer dans leurs âmes toute son énergie, se met à leur tête, tient la campagne, manœuvre avec habileté, dispute le terrain avec une admirable constance, apprend que, d'après ses ordres, Milan est fortifié et approvisionné, ravage le pays que les ennemis doivent parcourir, et ne se retire dans la ville qu'il veut défendre, qu'après avoir détruit ou enlevé toutes les subsistances sur lesquelles ils comptaient.

Les soldats, dont il presse la marche, ne veu-

lent pas se renfermer dans une place aussi vaste et aussi faible que Milan; leurs chefs obtiennent avec peine qu'on envoie des députés pour examiner l'état de la ville. Bourbon conduit lui-même ces députés sur les remparts, leur montre les ouvrages immenses qu'il a fait construire, les magasins qu'on a remplis de provisions, le plan de défense qu'il a préféré, les précautions qu'il a prises contre les désordres. Les députés font à leurs compatriotes le rapport le plus favorable. Deux ou trois mille Suisses néanmoins, ne veulent pas se soumettre aux fatigues d'un long siége; mais les autres Helvétiens arrivent à Milan, où Bourbon s'empresse de leur faire compter une *montre* de trois mois.

Le connétable veut alors attaquer l'empereur, campé très-près de la ville; les Suisses refusent de le suivre. « Nous vous aiderons, lui disent-ils, à sou» tenir un siége, mais nous ne voulons pas nous » égorger avec ceux de nos compatriotes qui sont » au service de l'empereur. » Bourbon, bien loin de montrer la plus faible inquiétude, licencie avec fierté ces guerriers indociles. Albert de La Pierre obtient seul, avec sa compagnie de trois cents hommes, la permission de rester sous les drapeaux de la France.

Maximilien fait sommer les habitants de Milan de lui ouvrir leurs portes. « Si vous résistez, dit » le héraut, l'empereur vous traitera comme Fré-

» déric Barberousse; votre ville sera brûlée, et l'on
» sèmera du sel sur ses cendres et ses débris. »

Ces terribles menaces retentissaient encore dans les murs de Milan, et un abîme s'ouvrait sous les pieds de l'empereur.

Quatorze mille Suisses étaient dans son armée; il leur devait un mois de solde. Le colonel Jacques Staffer, accompagné d'un grand nombre d'officiers, se présente devant la porte de la tente impériale, et demande avec arrogance la paie de ses compatriotes. Maximilien, dont le trésor est vide, fait de grandes promesses. « De l'argent, sire, dit Staffer, ou nous allons passer sous les étendards de » Bourbon. » L'empereur se trouble, pâlit, rappelle en frémissant la haine héréditaire des Helvétiens contre sa maison, et le malheur de son beau-père Ludovic Sforce, livré aux Français par les Suisses. « Dès ce soir, dit-il au colonel, j'irai dans votre » quartier avec le cardinal de Sion. » Les Suisses s'éloignent. Il se sauve dans le quartier des Allemands.

On surprend des lettres de Trivulce, adressées à plusieurs capitaines helvétiens, on les porte à Maximilien; il lit : « Dans deux jours tout sera prêt » pour l'exécution du projet dont nous sommes » convenus. » Trompé par cette ruse de Trivulce, il s'échappe de son camp pendant la nuit, et s'enfuit jusques à Trente.

La confusion et le désordre règnent dans l'armée impériale. Les Suisses pillent Sant-Angelo et

Lodi. Bourbon les repousse avec sa cavalerie. Le cardinal de Sion ranime les lansquenets et les Suisses. Le margrave de Brandebourg se met à leur tête. Bourbon, dont les Vénitiens se sont séparés, montre néanmoins la contenance la plus fière, et se retranche sur les bords de l'Adda. Les Impériaux en proie à la disette, sont contraints d'abandonner le Milanais. La cavalerie française les poursuit, sous les ordres du comte de Saint-Pol, d'Anne de Montmorenci et de Thomas de Foix. (1516) Ils taillent en pièces l'arrière-garde ennemie; et l'armée impériale achève de se dissiper.

La gloire de Bourbon, et la grande influence qu'elle devait lui donner, éveillèrent l'envie. Des courtisans ambitieux résolurent de le perdre. Leurs discours perfides firent entrer un peu de jalousie dans l'âme même de François Ier, qui voulait que les plus belles palmes ornassent sa couronne. Ils parvinrent à arracher au monarque une décision bien contraire aux intérêts de la France. Le connétable, suivant Marillac, secrétaire de ce prince, reçut l'ordre de repasser en France, et de laisser le commandement des Milanais au maréchal de Lautrec. La cour était à Lyon. *Le roi*, dit dans ses mémoires le maréchal de Fleuranges, *lui fit merveilleusement bonne chère.* Mais bientôt, pour le malheur de la France, le monarque cédant aux insinuations de la personne qui avait encore le plus d'empire sur lui, parut oublier les services éclatants qu'il devait à Bourbon.

Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, n'avait que quarante ans. Elle était encore belle. On admirait sa taille svelte et élégante. Elle réunissait des talents rares pour le gouvernement à beaucoup d'esprit et de sagacité. Mais ambitieuse, avide, galante et vindicative, elle ne pouvait modérer ni la vivacité de ses goûts, ni la violence de ses passions. Depuis long-temps elle aimait le connétable, et elle espérait d'autant plus de triompher de son indifférence qu'elle voulait payer son amour, en le mettant à la tête de tout le gouvernement. Ses nouvelles tentatives ne furent pas heureuses. Quelque ambitieux que fût Bourbon, il était trop indépendant pour consentir à devoir son élévation à l'amour. Il ne répondit pas aux avances de Louise. Il paraît que son éloignement eut les apparences du mépris. L'amante outragée ne respira que la vengeance : elle voulut accabler d'humiliations le plus fier des hommes; elle fit porter tout le crédit dont il avait joui sur le chancelier Duprat, l'amiral Bonnivet et le maréchal de Chatillon; et le roi lui-même, embrassant une querelle dont il ignorait le motif, devint aussi injuste qu'ingrat envers le connétable. Non-seulement on ne voulut pas payer à Bourbon les arrérages des 24,000 livres qu'il avait comme connétable, des 14,000 écus qu'il devait recevoir comme gouverneur du Languedoc, et d'autres 14,000 écus attachés à sa charge de *chambrier* de France; mais encore on lui refusa le remboursement des sommes qu'il avait emprun-

tées pour sauver le Milanais, et cependant la vénalité des charges, que le chancelier Duprat n'avait pas rougi de faire introduire dans la magistrature, était une source de richesses aussi abondante que corrompue.

Bourbon dédaigna de se plaindre; mais sa belle-mère, la fameuse Anne de France, que l'on avait vue gouverner le royaume avec tant d'éclat, et qui vivait encore, s'indigna de la conduite du ministère. Pleine du souvenir de son ancienne puissance, elle reprocha avec amertume à Louise de Savoie l'ingratitude que l'on montrait envers un héros. La mère de François Ier répondit avec hauteur à la fille de Louis XI; la querelle fut vive: elle partagea la cour. François Ier conjura les deux princesses de se réconcilier. On donna à la duchesse douairière de Bourbon les plus grandes promesses; mais on ne les tint pas: la paix ne fut qu'apparente, et les ressentiments ne cessèrent de s'accroître.

Susanne de Bourbon, la fille de la duchesse douairière, donna un fils au connétable. François Ier alla à Moulins avec sa mère, et sa cour la plus brillante de l'Europe, pour tenir le jeune prince sur les fonts de baptême avec Anne de France. La magnificence du connétable étonna le monarque; les tournois, les joutes, les courses de bague, les parties de chasse, les spectacles, les bals, les illuminations, les festins somptueux se succédèrent pendant quinze jours. Bourbon avait réuni autour de lui cinq cents gentilshommes, vêtus de

velours, décorés d'une chaîne d'or; et le concours des autres nobles invités fut si grand que, malgré la vaste étendue du château et le nombre des maisons de la ville, on dressa des tentes dans les jardins, dans le parc, dans les places publiques, dans les rues et même dans les champs.

(1517) Louise de Savoie, blessée de tant d'éclat, et les favoris, bassement envieux, s'empressèrent de ranimer dans l'âme de François les préventions et la rivalité. Le connétable, dont la fierté s'élevait à mesure qu'on cherchait à la rabaisser, ne cessait de déplorer très-haut les désordres du gouvernement, le relâchement de la discipline militaire, les malheurs de la monarchie, livrée à tant d'avidité et d'ambition. Une aversion très-forte naquit bientôt entre un roi enjoué, ouvert, vif, indiscret et inappliqué, et un prince sérieux, réservé, grave, prudent et ami du travail.

Le chancelier Duprat, qui désirait d'acquérir deux belles terres du connétable, tâcha de recouvrer ses bonnes grâces. Bourbon lui témoigna le plus profond mépris. Duprat, que Beaucaire a appelé le plus méchant des hommes, jura une haine mortelle au connétable (1518).

Les suites de cette haine, qui devait être si fatale à la France, furent suspendues par la naissance du dauphin. Des fêtes magnifiques furent données à Amboise; elles peignaient les mœurs du siècle.

Les tournois furent terminés par un siége et par un combat. Le connétable et le duc de Vendôme

assiégèrent une ville de bois, entourée de fossés, et défendue par le duc d'Alençon. Le roi et le maréchal de Fleuranges s'introduisirent dans la place, et firent une sortie contre Vendôme et Bourbon. *On se servit*, dit ce maréchal de Fleuranges dans ses mémoires, *de gros canons faits de bois et de cercles de fer, et de boulets qui étaient de grosses balles pleines de vent... qui frappaient à travers de ceux qui tenaient le siége, et les ruaient par terre sans leur faire aucun mal; et était chose fort plaisante à voir les bonds qu'elles faisaient... Mais le passe-temps ne plut pas à tous, car il y eut beaucoup d'affolés et de tués...*

Quelque temps après, au milieu d'un de ces jeux militaires si analogues aux mœurs libres, gaies, folâtres et belliqueuses de la cour de François Ier, un tison ardent lancé au hasard, pendant une attaque nocturne simulée, rencontra la tête de ce prince, le blessa si dangereusement qu'on craignit pour sa vie; et ce fut, suivant plusieurs historiens, à la suite de cette blessure qu'imitant l'usage des Suisses et des Italiens, il porta les cheveux courts et la barbe longue, et établit une mode que la cour, les nobles et les militaires s'empressèrent d'adopter.

L'ami de la France, Alexandre Stuart, duc d'Albanie, était allé en Écosse, où il avait pris le titre de régent et de protecteur du royaume pendant la minorité du roi son neveu. Des factieux persuadèrent à la reine douairière, remariée au comte d'Angus, que son fils Jacques V avait tout à

craindre de l'ambition du duc d'Albanie, et qu'elle devait l'emmener en Angleterre, où ce jeune prince serait en sûreté auprès de Henri VIII, frère de la reine Marie; mais les projets des factieux furent déjoués par le duc, qui s'assura de la personne du jeune monarque, et confia son éducation à trois personnes dignes de l'estime de la nation.

Le cardinal Wolsey exerçait plus que jamais, dans la Grande-Bretagne, une grande et double puissance, l'autorité pontificale d'un légat du siége apostolique, et le pouvoir royal de Henri, dont ce premier ministre avait toute la confiance. Plus orgueilleux que jamais, il ne paraissait en public qu'avec la pompe d'un souverain. *Son habit était de soie*, disent les historiens; des broderies d'or rehaussaient les harnais de ses chevaux; et l'on portait devant lui, comme autant de trophées, la croix, les masses et le chapeau de cardinal.

L'archevêque de Cantorbery, blessé de tout le crédit et de toute l'ostentation de Wolsey, se retira de la cour, et donna sa démission de la charge de chancelier. Cette dignité fut donnée au cardinal, que d'ailleurs le monarque ne cessait en quelque sorte d'accabler de prébendes, de *gardes-nobles* et d'autres places lucratives.

Ferdinand, roi d'Espagne, ayant cessé de vivre, son petit-fils Charles, archiduc d'Autriche, monta sur les trônes d'Aragon et de Castille. L'empereur Maximilien, grand-père du nouveau roi, essaya en vain d'engager son petit-fils à se liguer avec lui

contre François Ier. Charles montrait déjà un grand caractère; et il ne devait pas entrer dans sa prudente politique de faire la guerre à la France pendant qu'il pouvait encore craindre qu'on ne cherchât à ébranler dans la péninsule la domination si récente et encore si peu affermie d'un prince étranger à la nation espagnole.

Maximilien fit les mêmes efforts auprès de Henri VIII; il lui proposa, pour l'engager à entrer dans la ligue qu'il méditait, de lui résigner l'empire, et de lui céder tous ses droits sur le duché de Milan. Le roi d'Angleterre le refusa, le pria de lui réserver sa bonne volonté pour un temps plus favorable; et, ce qui est remarquable, lui envoya néanmoins une somme d'argent, que l'empereur accepta (1516).

Non-seulement cependant le roi Charles ne se ligua pas contre la France, mais encore il conclut à Noyon, avec François Ier, un traité de paix, auquel l'empereur accéda.

Depuis long-temps le temps et les progrès de l'astronomie avaient montré combien le calendrier était défectueux. Léon X et le concile de Latran désiraient de le voir réformer; le pape adressa un bref à tous les princes de l'Europe, pour les inviter à envoyer à Rome les plus habiles mathématiciens.

François de La Rovère avait réussi, par le moyen des troupes espagnoles, à reprendre le duché d'Urbin, dont il avait été dépouillé en faveur de Laurent de Médicis, neveu du pape. François Ier, pa-

raissant oublier et l'inimitié secrète et la mauvaise foi du pontife, lui fournit des troupes pour reprendre le duché d'Urbin, maria Catherine, héritière de Bologne, avec Laurent; et le pape, un moment reconnaissant, lui accorda un dixième du revenu du clergé de France, sous le prétexte de la guerre que le monarque français devait faire aux musulmans avec l'empereur et le roi des Espagnes (1517).

Mais quel grand événement se prépare en Allemagne! Quels orages vont menacer cette puissance romaine, dont les anciennes usurpations paraissaient inattaquables, et qui devait néanmoins être un jour réduite à de justes bornes, par le progrès des lumières que l'imprimerie avait si fort accéléré, et dont le pontife de Rome ne pouvait pas se résigner à reconnaître l'influence inévitable!

Léon X avait nommé trente-un nouveaux cardinaux ; parmi ces princes de l'Église romaine, on voyait Laurent Campegge, l'un des plus savants et des plus habiles prélats de cette époque, Thomas de Vio, connu sous le nom de Cajetan, théologien renommé et général des dominicains, Adrien-Florent d'Utrecht, qui avait été précepteur de Charles, roi d'Espagne, et devait être pape sous le nom d'Adrien VI, et Gilles de Viterbe, célèbre général des augustins. Mais malgré le savoir de ces conseillers nés du saint-siége et l'étendue de son esprit, Léon X n'était pas assez élevé au-dessus de son siècle pour prévoir toutes les con-

séquences d'une entreprise dont une civilisation plus avancée pouvait rendre le succès bien plus difficile que jamais. Manquant d'argent pour faire achever la basilique de Saint-Pierre, il imagina d'en demander pour l'exécution de cette grande croisade contre les Turcs, que les princes chrétiens ne paraissaient pas pressés de commencer. Il résolut de vendre, sous le prétexte de cette croisade, des *indulgences plénières* à tous ceux qui voudraient obtenir le pardon de leurs péchés. On nomma pour chaque royaume des prêtres qui devaient faire retentir les chaires de toute l'efficacité des indulgences, et des collecteurs qu'on chargea d'en recevoir la valeur. Le prélat Arcimbold fut envoyé en Allemagne par le pontife de Rome; le clergé germanique et toute la nation allemande s'étaient opposés plus d'une fois à ce trafic des indulgences, qu'ils regardaient comme une profanation. Léon X, pour éviter de nouveaux obstacles, avait commencé par gagner secrètement l'archevêque de Mayence, le cardinal Albert de Brandebourg, qui réunissait au siége électoral l'archevêché de Magdebourg et l'évêché d'Halberstadt; il lui céda une partie considérable des sommes que la vente des indulgences rapporterait, non-seulement dans les trois diocèses du cardinal, mais dans ceux qui relevaient de ses deux métropoles. Le commissaire Arcimbold, rassuré par la protection de l'électeur de Mayence, remplit l'Allemagne d'agents qui se livrèrent sans aucune retenue à ce

commerce d'indulgences plénières, regardé comme si scandaleux et si funeste par les chrétiens les plus pieux et les plus éclairés. Un dominicain nommé Jean Tetzel, aussi avide qu'emporté, se distingua parmi les délégués d'Arcimbold par son avarice et son impudence : la Saxe surtout était en proie à ces collecteurs cupides et déhontés. Mais pendant qu'aveuglés par leurs passions ils sacrifiaient ainsi les intérêts sacrés de la religion chrétienne, l'université saxonne de Wittemberg comptait parmi ses professeurs un homme d'un rare savoir, d'une éloquence persuasive, et dont on avait souvent admiré la forte dialectique : il se nommait Martin Luther, de l'ordre des augustins. Son évêque, son provincial, l'université dont il était membre, son souverain Frédéric-le-Sage, électeur de Saxe, et l'empereur Maximilien lui-même le pressèrent d'attaquer les abus multipliés dont gémissaient les véritables amis de l'Église. Il s'éleva contre ces abus avec force, mais en témoignant un profond respect et la plus grande soumission pour le chef de cette Église qu'il voulait défendre contre ceux qui en compromettaient le caractère sacré et la pureté évangélique.

Le pape ne crut pas devoir redouter un simple docteur en théologie ; il ne vit pas que ce moine, dont il étendait parler pour la première fois, était l'interprète de cette opinion publique dont il est si dangereux de braver la puissance. Au lieu de réprimer les excès de Tetzel et de ses co-délégués,

il cita Luther devant son tribunal, le menaça de l'excommunier s'il ne paraissait pas; et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'électeur de Saxe et l'université de Wittemberg obtinrent qu'on suspendît l'effet de la citation pontificale (1517).

Une diète se réunit à Augsbourg : le légat du pape eut la maladresse d'y reparler de la croisade contre les Turcs, et de demander pour cette croisade le dixième du revenu du clergé et le vingtième de celui des laïques; les états, au lieu d'accorder ces taxes, se plaignirent avec véhémence des violations sans cesse renouvelées du concordat de 1447, des annates, de la vente des indulgences et de plusieurs autres exactions de la cour de Rome.

Luther se présenta dans la même ville devant le cardinal Cajetan, chargé par Léon X d'examiner la doctrine, et de l'obliger sous peine d'anathème à révoquer les thèses qu'il avait soutenues et les écrits qu'il avait publiés contre Tetzel, et la vente des indulgences : le cardinal employa en vain les promesses et les menaces. « Je ne pourrai me ré» tracter, dit Luther, qu'autant que je serai con» vaincu de mes erreurs. » Le légat ne voulut entrer dans aucune discussion; Luther appela de la citation du pape à un concile général et libre, et se retira à Wittemberg.

Pendant les commencements de cette dissidence, qui devait avoir de si grands résultats, une maladie funeste régna en Angleterre avec tant de fureur,

que, suivant plusieurs historiens, un grand nombre de personnes moururent trois heures après en avoir été attaquées, et que l'on vit périr la moitié ou au moins le tiers des habitants de plusieurs villes.

Le roi de France cependant, qui avait un grand désir de recouvrer la ville de Tournai, parvint à gagner le cardinal Wolsey, dont l'influence sur Henri VIII était plus grande que jamais; l'amiral Bonnivet, Étienne Poncher, évêque de Paris, et Villeroi furent envoyés en Angleterre, et ils convinrent bientôt d'un traité d'après lequel le dauphin devait épouser Marie, fille de Henri VIII, dès qu'il aurait atteint sa quatorzième année; la dot de cette princesse serait de 300,000 écus d'or; son douaire égalerait celui qu'avaient eu les deux femmes de Louis XII, Anne de Bretagne et Marie d'Angleterre; la ville de Tournai serait restituée à la France; François Ier ferait compter 600,000 écus à Henri VIII; ces deux princes auraient une entrevue auprès d'Ardres en Picardie; et les plénipotentiaires français remirent au cardinal des lettres patentes par lesquelles le roi de France s'obligeait à payer à *son cher ami* le cardinal archevêque d'York une pension de 10,000 livres pour le dédommager de l'administration de l'évêché de Tournai (1518).

Wolsey reçut d'ailleurs de Léon X l'administration des évêchés de Bath et de Wels, fut chargé avec son collègue le cardinal Laurent Campegge de la distribution des indulgences plénières dans

la Grande-Bretagne, et accéda au nom de Henri VIII à une ligue par laquelle le pape, l'empereur et les rois de France, d'Espagne et d'Angleterre, s'engagèrent à défendre ceux de leurs états respectifs que les Turcs attaqueraient.

Peu de temps après la conclusion de cette ligue défensive, l'empereur Maximilien cessa de vivre : ce fut vers la fin du long règne de ce prince que la noblesse immédiate fut exclue des diètes et retranchée du corps des états, et que l'on vit les premières postes d'Allemagne, établies par les soins de François de La Tour-Taxis.

Sous le même règne on découvrit les mines d'argent de Joachims-Thal en Bohême : les comtes de Schlick, propriétaires et seigneurs de ces mines, firent frapper des écus d'argent auxquels on donna le nom de *thaler*, à cause du mot *thal*, vallée, et pour indiquer la vallée de Joachim, dont l'argent était extrait.

Ce fut aussi Maximilien qui se servit de l'habile général tyrolien George, comte de Fronsberg, pour créer un corps d'infanterie toujours entretenu, distribué en plusieurs régiments, sous-divisé en enseignes et en escouades, toujours exercé au maniement des armes, et soumis à une discipline rigoureuse; les soldats de ce corps, étant armés de longues piques, on les avait nommés *lantz-knechts* (lansquenets); ceux de ces soldats auxquels on avait donné des chevaux avaient été appelés *reiters* (cavaliers), et distingués par ce nom

des *hommes d'armes* ou *gendarmes*, presque toujours tirés du corps de la noblesse.

La mort de Maximilien fut suivie d'un interrègne de six mois pendant lequel la chambre impériale continua ses séances sous le nom et l'autorité des deux vicaires nés de l'Empire, l'électeur de Saxe et Louis V, dit *le Pacifique*, électeur palatin, qui conclut avec les trois électeurs ecclésiastiques, pour leur défense commune et la conservation des droits électoraux, une union célèbre connue sous le nom d'*Union électorale du Rhin*, et qui devait, pendant près de trois siècles, faire partie des constitutions fondamentales de l'Empire (1519).

L'électeur de Mayence convoqua à Francfort la diète électorale : tous les électeurs y assistèrent en personne, excepté le jeune Louis, roi de Bohème et de Hongrie, qui n'avait pas encore atteint l'âge de majorité réglé par la bulle d'or, et dont le suffrage fut administré en son nom par les états de Bohème.

Les trois princes les plus puissants de l'Europe briguaient cette couronne impériale que Maximilien avait portée pendant vingt-six, le roi d'Espagne, le roi de France et le roi d'Angleterre : le premier avait pour lui la qualité de petit-fils de Maximilien, son titre d'Allemand, la possession des états de la maison d'Autriche, et ses partisans avaient répandu plus de 2,000 marcs d'or parmi les électeurs et les principaux princes de la nation

germanique. « Le roi d'Espagne, disaient les légats » de Léon X, n'est pas éligible : il a la couronne » de Naples ; et une constitution du pape Clé- » ment IV la déclare incompatible avec le diadème » impérial. » D'un autre côté les états germaniques ne voyaient qu'en tremblant pour leurs droits et leur liberté la puissance de Charles, qui réunissait à l'Autriche et aux Pays-Bas la Sicile, Naples et toutes les Espagnes.

Les partisans de François Ier rappelaient ses victoires, son courage chevaleresque, la franchise de son caractère, sa générosité, sa fidélité à sa parole : il avait prodigué une grande partie des trésors de la France pour obtenir des voix; le pape avait joint aux sollicitations de ce monarque les recommandations les plus pressantes; mais il engageait secrètement les électeurs à faire tomber leur choix sur un membre de leur collége; et Henri VIII était pour Charles et pour François un concurrent d'autant plus redoutable qu'il avait fait distribuer des sommes considérables en Allemagne.

Les électeurs de Trèves et de Brandebourg paraissaient cependant décidés en faveur de François Ier : l'électeur palatin était près de se réunir à eux; mais les menaces de la ligue de Souabe, dévouée au roi d'Espagne, et les instances de son frère Frédéric le déterminèrent en faveur de Charles, pour lequel l'électeur de Mayence et celui de Cologne devaient voter. Bohême et Saxe allaient se prononcer : les électeurs offrirent la couronne

impériale à Frédéric-le-Sage; il la refusa; et, après avoir écarté François I[er] sous prétexte qu'il serait contraire à la dignité de la nation germanique de placer un étranger sur son trône, il réunit tous les suffrages sur le roi d'Espagne, archiduc d'Autriche.

L'électeur de Trèves néanmoins ne cessant de parler des dangers qui allaient menacer la liberté des états sous le règne d'un prince jeune, ambitieux, et dont la puissance personnelle surpassait les forces réunies de l'empire germanique, il fut convenu qu'on ferait signer à Charles une *capitulation* dans laquelle on exprimerait l'étendue de ses obligations et les bornes de son autorité; les ambassadeurs souscrivirent à cet engagement, et ce monarque, âgé seulement de dix-neuf ans, fut proclamé sous le nom de Charles-Quint (1519).

Léon X se hâta d'autant plus de le reconnaître pour empereur élu, et de le dispenser de la constitution de Clément IV, qui interdisait la réunion de la couronne de Naples et du diadème de l'Empire, que Charles et les électeurs avaient paru ne faire aucune attention à cette constitution pontificale. Charles-Quint non-seulement fut peu sensible à cet empressement, mais encore, montrant déjà combien il voulait défendre l'indépendance de l'Empire contre les prétentions romaines, il se refusa à suivre l'exemple de ses prédécesseurs, et ne prêta pas le serment d'*obédience* au chef suprême de l'Église.

S'étant embarqué en Espagne pour se rendre dans les Pays-Bas, et craignant les effets de l'entrevue que Henri VIII devait avoir avec François Ier, regardé maintenant par l'empereur comme un rival redoutable, il avait cru devoir s'arrêter pendant quelques jours en Angleterre; il savait que Wolsey était le véritable monarque de la Grande-Bretagne; il désirait vivement de le gagner; il avait appris avec quel soin la république de Venise, le pape et même le roi de France recherchaient l'assentiment de ce cardinal archevêque, que Henri VIII considérait comme l'arbitre de l'Europe et comme le plus habile des ministres; il connaissait son orgueil, son avidité, son ambition; il résolut de flatter plus que personne ces passions si faciles à séduire; il n'ignorait pas que Wolsey, peu content des dignités les plus élevées, d'une fortune immense et qui s'accroissait chaque jour, et de la plus grande autorité à laquelle pût prétendre un souverain de l'Angleterre, aspirait à la tiare pontificale. François Ier lui avait promis les suffrages d'un grand nombre de cardinaux lorsque le siége de Rome deviendrait vacant. Charles-Quint allait lui donner pour cette triple couronne si désirée des espérances plus grandes encore.

Il avait concerté secrètement avec lui son débarquement en Angleterre.

Henri VIII venait d'arriver à Cantorbery; on lui annonce que l'empereur est à Douvres. Wolsey reçoit l'ordre d'aller complimenter Charles-Quint. Le

roi va le visiter le lendemain, et le mène à Cantorbery, où Charles voit pour la première fois sa tante, l'infante Catherine, reine d'Angleterre. L'empereur acheva de gagner le cardinal en lui promettant plus que jamais de seconder ses projets pour le pontificat suprême, et alla à Sandwich s'embarquer pour la Flandre.

Jamais, depuis Charlemagne, les princes d'Allemagne n'avaient eu à leur tête un prince aussi puissant que Charles-Quint. Non-seulement toute l'Autriche, les Pays-Bas, la Sicile et Naples lui obéissaient, mais il commandait à toutes les Espagnes; et les trésors d'une grande partie du Nouveau-Monde allaient lui appartenir.

Quelle était cependant, relativement à lui, la véritable position politique de ces Espagnes?

Son grand-père maternel Ferdinand, le vainqueur des Maures et le conquérant de Grenade, avait abusé de la victoire d'une manière bien funeste aux peuples de la péninsule. Des Maures courageux défendaient leur indépendance expirante au milieu de ces hautes montagnes nommées *Alpujarras* ou *Alpuxarras*, et qui s'étendent sur les rives méridionales de l'Espagne dans ce royaume de Grenade qui venait de succomber depuis la rade d'Almeric jusques à Settenil. La fortune avait trahi leurs efforts généreux. Ferdinand ordonna que ceux qui ne voudraient pas recevoir le baptême payassent une taxe de 10 écus d'or par famille, et se retirassent en Afrique. Quels malheurs

devait produire l'aveugle intolérance du siècle! quatre-vingt mille Maures abandonnèrent leurs belles et fertiles vallées, et portèrent leur industrie sur les bords africains en maudissant l'auteur de tous leurs maux. Ferdinand étendit sa cruelle tyrannie : un décret anti-évangélique ordonna à tous les Maures des Espagnes, sous peine d'être réduits en esclavage, de se faire baptiser ou de quitter la péninsule dans trois mois. Un grand nombre de ces musulmans, moins braves que les quatre-vingt mille Grenadins des Alpuxarras, feignirent de se faire chrétiens; ils reçurent l'eau baptismale, mais ils restèrent fidèles dans leurs cœurs à la foi de leurs pères; les mystères du christianisme furent profanés; l'un des vices les plus odieux, la basse et sacrilége hypocrisie, dégrada un nombre immense d'habitants de l'Espagne; le soudan d'Égypte, irrité du décret, menaça d'exterminer tous les chrétiens de ses états; et Ferdinand et Isabelle ne purent calmer son trop juste courroux que par une honteuse ambassade et de honteux présents (1501).

Quatre ans plus tard les états de Castille, assemblés à *Toro*, rendirent à leur patrie un service éclatant; ils promulguèrent un code auquel on travaillait depuis vingt ans, dont le but principal était la réforme des nombreux abus introduits par les guerres civiles, et auquel on devait donner le nom de *leges taurices*, à cause de la ville de *Toro*, où les états avaient tenu leurs séances.

(1505) Mais l'Espagne était près de subir une grande calamité : elle allait perdre un de ses plus grands hommes.

Christophe Colomb dès le commencement du seizième siècle avait éprouvé une de ces déplorables et horribles injustices auxquelles une envie acharnée et de lâches intrigues des cours n'ont que trop souvent condamné le génie. Depuis long-temps des plaintes nombreuses retentissaient sans pudeur contre le voyageur héroïque autour du trône de Ferdinand et d'Isabelle. Colomb avait dédaigné de revenir se justifier; l'adroite jalousie et la perfide calomnie avaient trompé Isabelle et son époux. On lui avait donné pour successeur dans le gouvernement des terres lointaines qu'il avait découvertes le violent Bovevilla; on ne rougit pas en Amérique de condamner à mort Colomb et ses frères, de les charger de fers et de les envoyer comme d'indignes criminels en Europe, où leur jugement devait être confirmé. Dès que Colomb fut en mer, les Espagnols qui le conduisaient voulurent lui ôter les fers qui déshonoraient leur patrie; il s'y opposa. Il débarqua à Cadix comme un criminel; mais bientôt la nation espagnole le reçut comme un glorieux triomphateur. Ferdinand et Isabelle furent justes; indignés contre les ennemis de Colomb, ils voulurent lui faire oublier son injuste captivité; ils promirent solennellement de le venger; on ne lui rendit pas néanmoins son gouvernement : il semble qu'on se méfia de son âme

élevée, et qu'on craignit la vengeance d'un homme injustement outragé, et dont l'empire immense s'accroîtrait chaque jour (1501).

(1502) Il fit néanmoins un quatrième voyage en Amérique; forcé de relâcher à Saint-Domingue, malgré la défense qu'on lui avait faite d'entrer dans un des ports de ce royaume qu'il avait donné à l'Espagne, il se hâta de s'éloigner de cette île immense qui devait être pour la postérité un des monuments de son génie, et où l'ingratitude contemporaine lui avait fait subir de si cruels affronts. Trente-deux vaisseaux chargés d'or partaient pour la métropole; Colomb voulut en vain retarder leur départ. Il leur annonça en vain une tempête violente et prochaine; vingt-un vaisseaux et seize millions furent engloutis dans la mer. Trois ans après, ce grand homme, de retour en Espagne, mourut à Valladolid, âgé de soixante-cinq ans; Gênes, qui s'honorait de lui avoir donné la naissance, lui érigea une statue: le monde célébra sa gloire.

Deux ans plus tard, un autre homme d'un grand génie et d'un grand caractère brilla sur les marches du trône, et tint d'une main ferme le gouvernail du royaume: il se nommait François Ximenès. Quelle différence néanmoins dans sa renommée! il gouverna un beau royaume: mais Colomb avait en quelque sorte créé un monde nouveau.

Simple cordelier dans le couvent solitaire de

Castanel, où il s'était livré avec un grand succès à l'étude des langues orientales, nommé ensuite confesseur de la reine Isabelle, et promu à l'archevêché patriarcal de Tolède, l'un des plus riches de la chrétienté, il avait établi dans la Nouvelle-Castille, à Alcala de Hénarès, une université à laquelle il avait donné une belle bibliothèque, et qui obtint bientôt une grande réputation. Ayant ensuite réuni à Tolède des hommes savants dans plusieurs langues, et particulièrement dans l'hébreu, l'arabe, le grec et le latin, il avait travaillé pendant long-temps avec eux à une édition de la Bible, que la postérité reconnaissante a nommée *la polyglotte de Ximénès*, qui renferme le texte hébreu, la version grecque des *Septante*, une traduction littérale, la *Vulgate* de saint Jérôme, les paraphrases chaldaïques d'*Onkelos*, célèbre rabbin du premier siècle et condisciple de saint Paul, et pour la perfection de laquelle il avait acquis à des prix énormes des manuscrits hébreux, grecs et latins. Sa réputation s'accrut avec tant de rapidité que Jules II le nomma cardinal, et que le roi Ferdinand le choisit pour son premier ministre.

(1507) Il commença l'exercice de ses fonctions politiques en faisant abolir un impôt très-onéreux nommé *a cavale*, et qu'on avait continué pour la guerre de Grenade; il se montra ensuite magnifique dans son patriotisme; on voyait fleurir sur le rivage africain vis-à-vis de Carthagène, et dans le royaume de Trémecen, la ville musulmane d'Oran.

Le cardinal imagina de la conquérir pour l'Espagne dont elle inquiétait les rivages, et voulut payer seul toutes les dépenses de cette nouvelle guerre; il s'embarqua avec quatorze mille hommes commandés par Pierre de Navarre, qui était encore au service de l'Espagne; le général attaqua les Maures avec sa valeur et son habileté ordinaires; vingt mille musulmans périrent sur le champ de bataille; la ville fut emportée d'assaut; un butin immense appartint au vainqueur.

Ferdinand, déjà jaloux de Ximenès, et perfide envers ceux qui le servaient comme envers ses ennemis, avait écrit à Pierre de Navarre: « Empêchez » *le bon homme* de repasser aussitôt en Espagne; » il faut user, autant qu'on le pourra, et sa personne et son argent. » Mais *le bon homme* revenait triomphant. Le roi alla au-devant de lui jusques à quatre lieues de Séville, le combla d'éloges et l'embrassa.

Quelque temps après, le cardinal prévoyant une grande stérilité et ne cessant jamais d'employer ses grands revenus de la manière la plus noble, la plus généreuse et la plus utile, fit construire des greniers publics à Tolède, à Alcala, à Torrelaguna, où il était né, et les fit remplir de blé à ses dépens.

Dans une autre circonstance, il dépensa une somme énorme pour faire conduire les eaux d'une fontaine dans cette Torrelaguna où il avait vu le jour.

La conquête d'Oran avait augmenté son désir et

son espoir d'affaiblir les forces des musulmans de l'Afrique, trop voisins des côtes espagnoles. Pierre de Navarre prit Bugie dans le royaume d'Alger, battit un grand nombre de Maures, bâtit des forts pour assurer sa conquête, et répandit une si grande terreur parmi les musulmans qu'Alger, l'ancienne Césarée de Mauritanie et de Numidie, où avaient régné plus de quinze siècles auparavant Syphax, Massinissa, Jugurtha et Juba, Trémecen et Tunis, élevée dans Keirwan presque sur les ruines de l'ancienne Carthage, s'empressèrent pour éviter la servitude ou leur ruine, de se rendre tributaires de la couronne d'Espagne. Pierre de Navarre se rendit maître aussi de Tripoli; et depuis les rivages de Trémecen jusques au golfe de la Sydre on voyait flotter l'étendard d'Aragon et de Castille.

Les armes de Pierre de Navarre avaient conquis pour l'Espagne une grande partie de l'Afrique septentrionale; le navigateur Ponce de Léon découvrit pour eux la Floride dans l'Amérique du Nord (1512).

Un autre navigateur, Vasco Nugnès de Balboa, fameux par la quantité d'or qu'il avait ramassée pendant ses diverses expéditions dans le Nouveau-Monde, et qu'on a évaluée à plus d'un million de marcs, découvrit l'année suivante la mer du Sud ou le grand Océan, et, suivant les idées du siècle, en prit possession au nom du roi d'Espagne (1515).

Ferdinand ayant cessé de vivre après ces grandes, nombreuses et diverses conquêtes, Ximenès,

que ce prince avait nommé régent, s'empressa de faire reconnaître pour roi de Castille (1516), le jeune Charles, souverain des Pays-Bas, et qui n'avait encore que seize ans ; Ximenès en avait quatre-vingts; et les grands du royaume crurent aisément que la vieillesse lui avait ôté cette force de caractère qui lui avait donné un si grand pouvoir. Ils veulent renverser son autorité, et vont en armes lui demander de quel droit il gouverne. « En vertu du » testament du feu roi, répond le cardinal. — La » reine Jeanne vit encore, disent les grands; Fer» dinand n'était qu'administrateur de la Castille, il » n'a pu vous nommer régent. » Ximenès les mène sur un balcon, leur montre une batterie formidable, ordonne qu'on tire : « Voilà mes droits, leur » dit-il; osez les contester. » Les grands, étonnés de tant d'audace, craignent d'opposer la force à la force; ils envoient des députés en Belgique; ils portent au nouveau roi des plaintes amères contre Ximenès. Charles lui envoie les pouvoirs les plus étendus; on s'attendait à l'insurrection la plus dangereuse. Le cardinal redouble de hauteur; les grands sont contraints de dévorer leur ressentiment. Ximenès les avait comptés et séparés de la nation; il avait engagé cette nation, qu'il voulait délivrer de l'oppression des grands, à se former en compagnies, à s'exercer au maniement des armes, et à se montrer toujours prête à défendre les droits du trône et les siens.

Pourquoi une barbare et sacrilége politique l'a-

t-il porté à soutenir l'infernal tribunal de l'inquisition, et à faire subir une mort cruelle aux Maures et aux Juifs qui n'avaient embrassé le christianisme que par force et sans aucune conviction, et qui, ne pouvant plus résister au trouble de leur esprit et de leur cœur, revenaient à la religion dans laquelle ils avaient été élevés!

Plus juste et plus humain envers les Indiens du Nouveau-Monde, il n'apprit pas sans frémir sous quelle affreuse tyrannie les Espagnols répandus dans l'Amérique les faisaient gémir pour assouvir leur sanguinaire avarice. Il fit publier des réglements pour faire cesser cette horrible et vile cruauté; la soif de l'or l'emporta sur son autorité; ses ordres n'avaient été que trop exécutés en Espagne pour le malheur des Maures et des Juifs; ils ne purent l'être en Amérique pour sauver les Indiens; et, avant peu d'années, de nouvelles découvertes et de trop faciles victoires allaient étendre les plus odieuses violences sur d'autres contrées du Nouveau-Monde aussi immenses que dignes d'un meilleur sort.

Cependant Ximenès ayant appris que son jeune monarque avait débarqué à Villaviciosa dans les Asturies, se mit en route pour aller au-devant de lui; mais il fut surpris à Roa par une maladie qui le conduisit au tombeau (1517).

Plusieurs Espagnols avaient comme lui cultivé avec succès les sciences et les lettres. Les progrès des lumières, causes et effets de ceux de la civi-

lisation et devenus chaque jour plus rapides, s'étaient répandus au-delà des Pyrénées avec l'imprimerie. Deux poètes, Jean Boscan, natif de Barcelone, et son ami Garcilasso de la Vega, nommé par ses compatriotes le prince des poètes lyriques, avaient perfectionné la poésie espagnole en y introduisant de l'ordre et le bon goût. Don Diégo Hurtado de Mendosa, comte de Tendila, était célèbre dans les lettres et dans les sciences.

Charles arrivé à Valladolid y fut proclamé roi par les états de Castille, conjointement avec sa malheureuse mère, la reine Jeanne, qui ne cessait de pleurer Philippe son époux, et dont le temps ne pouvait ni guérir la démence ni calmer la douleur. Mais voyez ce Charles qui, fort de l'assentiment de la nation, avait soutenu son ministre avec tant de fermeté contre les grands du royaume, se soumettre maintenant aux conditions que lui imposent les états qui représentent cette nation dont il sait qu'il tire sa véritable puissance; il jure en présence des cortès qui l'exigent, de ne naturaliser aucun étranger, de ne point faire sortir d'argent d'Espagne, d'exclure les Flamands et ses autres sujets non castillans, des charges, des dignités, des bénéfices de la Castille, et de ne pas mettre à l'enchère les revenus de la couronne (1518).

De nouveaux navigateurs découvrent un vaste empire dans le continent américain, et placent un nouveau diadème sur la tête de ce Charles qui déjà réunit tant de couronnes. Et remarquez que ces

expéditions lointaines, encore si périlleuses, qui portaient si loin les limites de la domination espagnole, n'étaient dues qu'au courage entreprenant de quelques particuliers qui tentaient la fortune; si le succès couronnait leurs efforts, les pays qu'ils avaient découverts appartenaient au gouvernement auquel ils étaient d'ailleurs obligés de payer *le quint* ou la cinquième partie des richesses qu'ils recueillaient. Si le sort leur était contraire, le gouvernement ne leur donnait aucun dédommagement de leur ruine.

Malheureusement combien d'hommes avides, de soldats licencieux, d'aventuriers corrompus prenaient part à ces expéditions dont une si grande quantité d'or et d'argent devait être le prix! combien de crimes devait produire cette soif des richesses assez grande pour faire surmonter tant d'obstacles et de périls, lorsque l'audace ou plutôt la férocité n'était retenue ni par les principes sacrés de la morale, ni par la crainte de l'autorité suprême trop éloignée, ou trompée par trop d'intrigues, pour venger la justice blessée et l'humanité outragée.

Les rivages du riche empire mexicain sont découverts suivant les uns par Fernand de Cordoue, suivant les autres par Jean de Grigalva, natif de Cuellar en Espagne, et envoyé pour faire de nouvelles découvertes par Velasquez, gouverneur de Cuba : un noble espagnol, né à Metelin dans l'Estramadure, était depuis quelque temps auprès de

Velasquez; il s'était signalé par plusieurs exploits qui annonçaient des talents militaires et une grande intrépidité; il se nommait Fernand ou Ferdinand Cortez. La gloire devait un jour réunir son nom à celui de Colomb.

Velasquez l'engage à commander une expédition pour conquérir, dans le fond du golfe immense à l'entrée duquel est l'île de Cuba, ce Mexique nouvellement découvert : Cortez part avec six cents soldats espagnols, dix-huit chevaux et quelques pièces de campagne. Quel génie ou quel enthousiasme peut faire entreprendre avec aussi peu de forces une conquête telle que celle que la fortune lui réserve !

Il aborde à la ville mexicaine de Tabasco, remporte une victoire sur les Indiens, fonde la ville de Vera-Crux, et attaque la république de *Tlascala* ou *Tlaxcallan*, dont les cantons, gouvernés par des caciques chargés de conduire leurs concitoyens aux combats, obéissaient à un sénat souverain dont les membres étaient choisis par les citoyens assemblés dans les districts; il bat les guerriers de cette république, dont on a vanté la bonne foi et l'austérité des mœurs; elle s'allie avec lui, et lui fournit un corps de six mille hommes à la tête desquels il s'avance vers Mexico, la capitale de l'empire.

Le Mexique s'étendait à plus de cinq cents lieues de l'orient à l'occident : les pays voisins obéissaient à son empereur ou lui payaient tribut; des

armées nombreuses étaient répandues vers les frontières; la civilisation avait fait d'assez grands progrès dans l'intérieur de cette immense contrée; de riches mines d'or et d'argent, des droits particuliers et des salines établies dans plusieurs endroits de ces nombreux rivages formaient les revenus de l'empire; l'ordre régnait dans la perception et dans l'emploi de ces revenus; différents tribunaux rendaient la justice; un grand nombre d'écoles étaient ouvertes aux deux sexes; on cultivait avec soin l'astronomie; les Mexicains observaient les ombres des gnomons aux solstices et aux équinoxes; au lieu de la semaine ils avaient une petite période de cinq jours; vingt jours composaient chacun de leurs mois; dix-huit de ces mois, auxquels ils ajoutaient cinq jours complémentaires, formaient l'année, qui était ainsi composée de trois cent soixante jours, et commençait au solstice d'hiver au moment où le soleil recommence sa course brillante dans les cieux, et où la nature se renouvelle. « Il y a lieu de penser, dit mon illustre collègue M. le marquis de La Place dans » son excellent Précis de l'histoire de l'astronomie, » qu'ils composaient de la réunion de cent quatre » ans un grand cycle dans lequel ils intercallaient » vingt-cinq jours. » L'usage de ce siècle ou de ce grand cycle suppose la connaissance d'une durée de l'année tropique plus exacte que celle d'Hipparque, ce célèbre astronome grec auquel Pline a donné tant d'éloges, et qui florissait sous les

rois d'Égypte Ptolémée Philométor et Ptolémée Évergètes; et cette année tropique était à peu près la même que l'année adoptée par les astronomes du calife Almamon, le digne fils du fameux Aaron-al-Rachid.

Ces connaissances leur avaient été transmises en tout ou en partie à une époque ou à des époques inconnues par des navigateurs des peuples de l'Asie ou de l'Orient de l'Afrique; et ces transmissions sont confirmées par les pyramides qu'ils avaient construites, et qui rappelaient celles de l'Égypte, ainsi que par les temples qu'ils avaient élevés, et qui avaient de si grands rapports avec ces pyramides.

Quelle analogie d'ailleurs n'a-t-on pas remarquée entre leurs dogmes et leurs rites et ceux de plusieurs nations de l'Asie ou d'autres parties du monde ! ils reconnaissaient un Être suprême; ils admettaient une seconde vie avec ses récompenses et ses peines; ils invoquaient des puissances inférieures qui avaient leurs temples et leurs idoles; les aspersions d'une eau sacrée contribuaient à effacer leurs fautes; ils avaient des processions, des pèlerinages, des expiations, des pénitences, des macérations, des jeûnes; leurs prêtres pétrissaient une pâte particulière, en formaient l'image d'une de leurs divinités, la faisaient cuire, la plaçaient sur un autel, lui rendaient des hommages, la découpaient ensuite, et en donnaient aux assistants des fragments vénérés. Pourquoi retrouvons-nous

aussi une horrible ressemblance entre les bûchers de la superstition asiatique et l'usage barbare qu'avaient les Mexicains d'immoler des prisonniers de guerre devant l'idole de leur *Vitzlipuzli?*

Mexico, leur capitale, était bâtie sur plusieurs îles au milieu d'un grand lac autour duquel on voyait, à une certaine distance, un grand cercle de montagnes : elle communiquait avec la terre par trois grandes chaussées habilement construites, et dont la plus longue avait une lieue et demie de longueur; sa population était au moins de deux cent mille âmes; les rues étaient larges, droites, et réunies par plusieurs ponts; des canots naviguaient en grand nombre entre les îles; les maisons étaient vastes et construites en pierres; huit grands temples s'élevaient au-dessus de ces maisons; on remarquait les places, les marchés, les boutiques remplies d'ouvrages sculptés d'or et d'argent, de vaisselle de terre vernissée, d'étoffes de coton et de tissus de plumes de diverses couleurs; les ventes et les achats se faisaient par des échanges; le maïs et le cacao servaient de monnaies pour les objets de la plus petite valeur; des magistrats présidaient aux marchés et jugeaient les contestations entre les négociants.

On voyait dans les palais de l'empereur Montézuma des colonnes de jaspe, des étangs couverts d'oiseaux d'eau, une ménagerie pour les oiseaux de proie, un arsenal d'arcs, de flèches, de frondes, de sabres de bois garnis de cailloux tranchants :

un de ces palais de l'empereur était consacré à l'entretien des nains, des bossus, des personnes contrefaites ou estropiées; un autre de ces palais impériaux était entouré de grands jardins où l'on cultivait des plantes médicinales; des officiers du prince distribuaient ces plantes salutaires aux malades; des médecins tenaient une espèce de registre des effets de ces remèdes; ils en rendaient compte au souverain; et ce qui est bien digne d'être observé, c'est que tous ces développements des sciences, de l'industrie, de la morale et de l'économie publique avaient été produits, ou du moins conservés par un peuple qui ne connaissait pas l'usage du fer, et qui, privé de l'avantage immense de l'écriture alphabétique, n'avait pas même l'espèce d'écriture hiéroglyphique ou iconographique de ses voisins les Chinois, et ne transmettait aux personnes éloignées ou à leur postérité leurs idées, leurs sentiments, leur histoire, leurs découvertes et leurs opérations que par les combinaisons plus ou moins variées de nœuds plus ou moins nombreux faits sur des cordons particuliers, ou par quelques autres signes convenus plus ou moins analogues aux nœuds de ces cordons.

Tel est l'empire que Cortez veut conquérir avec six cents Espagnols. Le hasard lui présente une Américaine, qui lui inspire autant d'attachement que de confiance, se dévoue à ses intérêts, et, aussi remarquable par son esprit et sa prudence que par sa beauté, apprend facilement l'espagnol,

prend le nom de Dona Maria, et lui sert de guide, d'interprète et de conseiller fidèle. Les Mexicains pouvaient aisément envelopper les Espagnols de troupes ou plutôt d'armées nombreuses, les faire prisonniers, ou les percer de leurs flèches. Mais les arts de l'Europe l'emportent sur ceux de l'Amérique. Les Espagnols venaient de l'extrémité du monde sur de hauts bâtiments : les tempêtes les avaient respectés; ils paraissaient commander aux vents. Quelques-uns d'eux étaient montés sur des coursiers rapides, impétueux, et qui semblaient ne respirer que la guerre. Ces étrangers qui maîtrisaient avec tant d'empire les mouvements les plus fougueux de ces animaux, étaient couverts de fer. Ils maniaient la foudre; rien ne pouvait résister à leur tonnerre : le ciel combattait avec eux. L'étonnement des Mexicains devient une admiration superstitieuse, et bientôt un effroi religieux. Leur terreur fait des demi-dieux de tous les Espagnols. Cortez arrive sur les bords du lac de Mexico en triomphateur céleste. Les chaussées pouvaient être facilement défendues ou détruites. Les Mexicains reçoivent les Espagnols avec crainte et respect. Montézuma reconnaît son maître dans Cortez, et Mexico est conquis.

Les Mexicains, néanmoins, voient bientôt que si les Espagnols ont un grand courage et des armes supérieures, ce ne sont pas des dieux; leur frayeur se dissipe. L'empereur apprend qu'une nouvelle troupe d'Espagnols vient joindre ceux de la capi-

tale. Il ordonne secrètement à un de ses généraux de les attaquer sur leur route. La victoire resta fidèle aux Espagnols. Cortez, informé de la déroute des Mexicains, redouble d'audace, se rend au palais avec une escorte, et son interprète dona Maria parle avec force à l'empereur, prodigue les promesses et les menaces, séduit, persuade, ou plutôt remplit Montezuma d'une nouvelle terreur, l'emmène prisonnier dans son quartier, et l'oblige à se reconnaître publiquement vassal du roi d'Espagne.

Montezuma, devenu tributaire, remet à Cortez, pour l'hommage auquel il vient de se soumettre, 600,000 marcs d'or pur, qui, d'après la valeur actuelle de l'or en Europe, vaudraient plus de 400 millions, une grande quantité de pierres précieuses, un grand nombre d'ouvrages d'or, et tout ce que l'industrie mexicaine avait fabriqué de plus rare. Cortez en réserve *le quint* pour son souverain, garde un autre cinquième pour lui, et distribue le reste à ses guerriers.

La discorde cependant, en armant les Espagnols les uns contre les autres, paraît près de les anéantir, de venger les Mexicains, et de leur rendre l'indépendance. Velasquez, jaloux de la gloire militaire, de la puissance et des richesses de Cortez, envoie mille Espagnols et deux pièces de canon pour faire prisonnier le vainqueur qu'il déteste, s'emparer de ses trésors et conquérir sa puissance. Le courage, la hardiesse et l'habileté de Cortez

sauvent ses richesses, son pouvoir, sa liberté et peut-être sa vie. Il laisse cent hommes à Mexico pour garder Montezuma, marche avec ses autres guerriers au-devant de ses compatriotes, défait les premiers qui l'attaquent, gagne par ses dons ou ses promesses les autres soldats de Velasquez, et revient avec eux vers Mexico.

Les cent hommes qu'il y avait laissés avaient commis le plus grand des forfaits. Sous prétexte d'une conspiration chimérique, ils avaient réuni dans une fête perfide deux mille principaux Mexicains, les avaient plongés dans l'ivresse en leur prodiguant des vins et des liqueurs fortes d'Europe, et, après les avoir bassement dépouillés de leurs ornements d'or et de leurs pierreries, les avaient lâchement égorgés.

Les Mexicains furieux ne voient plus dans les Espagnols que de cruels et perfides brigands. Ils brûlent de punir les vils assassins de leurs compatriotes; ils prennent les armes au nombre de plus de cent mille. Leur empereur cesse de vivre; ils élisent à sa place *Quahutimoc*, que les Européens appellent *Gatimozin*. Cortez est obligé de sortir de Mexico. Les chaussées sont rompues. On a écrit que les Espagnols avaient remplacé des portions détruites de ces chaussées étroites en entassant les cadavres des Mexicains qui avaient voulu les poursuivre, et qu'ils avaient immolés; ils ont perdu tous les trésors qu'ils avaient rassemblés. Cortez veut reprendre la capitale; il fait

construire sur les rives du lac des brigantins, qu'il arme d'une partie de son artillerie. Les Mexicains couvrent ce lac protecteur de milliers de canots; les brigantins brisent ou renversent ces frêles et légères embarcations. Les Mexicains néanmoins combattent avec un courage digne du plus heureux succès; mais Gatimozin est pris, et la consternation s'empare de la capitale, et s'étend sur tout l'Empire.

La féroce avidité des Espagnols ne connaît plus de bornes. Gatimozin est étendu sur des charbons ardents; on veut le forcer à révéler dans quel endroit du lac il a fait jeter les trésors de l'état: il souffre sans se plaindre, et se tait. «Et moi, suis-je » sur un lit de roses?» dit-il à un Mexicain auquel on fait subir la même torture, et qui jette les cris de la douleur la plus vive. Cortez a ordonné ou n'a pas empêché cet horrible et si criminel traitement. Ses palmes ne pourront jamais dérober son nom à l'anathème des amis de la justice et de l'humanité.

Les Mexicains abattus ne peuvent plus opposer aucune résistance. Leur capitale est prise (1521); tout le reste de l'Empire, la Castille d'or, le Darien et toutes les contrées voisines se soumettent aux Espagnols.

Mais à quel dur esclavage ils vont être condamnés! ceux qui sont établis dans les domaines réservés à la couronne sont destinés aux travaux publics; ceux qui sont attachés aux possessions des particuliers sont bien plus malheureux encore: on

ne leur donne aucun salaire; leur nourriture est mauvaise et insuffisante; on leur impose des services au-dessus des forces des plus robustes. Le ciel leur envoie un protecteur. Barthélemi de Las Casas avait avec son père accompagné Colomb dans le premier voyage de cet immortel navigateur. Touché de la douceur des Indiens, il avait embrassé l'état ecclésiastique, pour leur faire connaître cette religion évangélique et cette morale divine dont la bonté de ces Américains les rendait si dignes. Révolté des traitements barbares sous lesquels ils gémissent, indigné de voir des chrétiens s'avilir par tant de crimes, et exercer tant de cruautés sur ceux qu'ils ont, par la plus injuste des conquêtes, dépouillés de tous leurs biens, et réduits à la plus dure des servitudes, il prend la généreuse résolution de tout faire pour briser le joug sous lequel ils éprouvent tant de souffrances. Avec quelle admirable constance il brave les fatigues, les dégoûts, les dangers ! avec quel zèle si digne du Dieu au nom duquel il parle il va d'Amérique en Europe, et d'Europe en Amérique pour consoler ces Indiens si infortunés et devenus ses enfants, ou pour adoucir la férocité des tyrans qui les oppriment ! Voulant dans sa courageuse entreprise donner à ses paroles l'autorité d'un caractère vénéré par la nation espagnole, il accepte l'évêché de Chiappa dans ce Mexique désolé par tant de forfaits: mais bientôt voyant que toute l'influence d'un successeur des apôtres ne peut rien contre l'avarice et la

cruauté de tant d'Espagnols, auxquels leurs passions si avides n'ont laissé de chrétien que le nom, et ne voulant pas que la résidence à laquelle sa dignité l'oblige l'empêche de continuer ces voyages évangéliques que lui commandent la justice et l'humanité, il se démet de son évêché, et dans la sainte ardeur qui l'embrasse il se détermine enfin à citer au tribunal de l'univers ces indignes Espagnols qui dans le Nouveau-Monde déshonorent leur héroïque nation; il les accuse devant l'Europe, l'Amérique et la postérité d'avoir fait périr quinze millions d'Indiens, et il consigne cette terrible accusation, qui doit traverser les siècles, dans un livre qu'il intitule *Traité de la tyrannie des Espagnols dans les Indes*, et dont personne n'ose nier les redoutables assertions. Sa voix accusatrice parvient jusques au monarque des Espagnes. Les nations de l'Europe partagent l'indignation du vertueux prélat; les fers des Mexicains sont rompus; mais leurs terres ne leur sont pas rendues.

Vers le temps de la conquête du Mexique, Magellan, célèbre navigateur, quitte le service du Portugal, dont le gouvernement l'a mécontenté, passe à celui de Charles-Quint, part de Séville avec cinq vaisseaux assez petits pour naviguer dans le Guadalquivir, découvre la Terre de Feu à l'extrémité de l'Amérique méridionale, passe, à force de persévérance et d'audace, par le détroit auquel on a donné son nom, arrive dans le grand Océan

nommé *mer du Sud*, s'avance vers le nord, passe la ligne, et découvre deux grands archipels situés sous la zone torride et voisins du Japon et de la Chine, celui des îles Mariannes ou des Larrons, et celui des îles Philippines, dans l'une desquelles il est mis à mort par ses matelots, que la dureté de son commandement ou toute autre cause avait fait révolter (1521).

Les états de Charles s'étendaient en Amérique et en Asie; mais que son autorité était faible sur des Espagnols si éloignés de leur patrie, et livrés à des passions aussi aveugles qu'impétueuses! quelle était aussi peu étendue dans la péninsule espagnole, où les grands et la nation avaient donné au pouvoir royal des limites souvent très-étroites! La Castille n'avait appris qu'avec peine la nomination de Charles-Quint à l'empire, et son élévation à la tête du corps germanique, qui croyait quelquefois avoir hérité de l'empire romain. On avait voulu l'empêcher d'aller en Allemagne se faire couronner. Tolède, Madrid, Salamanque, Toro, Murcie et Cordoue avaient refusé de souscrire à un don gratuit de 600 millions de maravédis, (15 millions de francs ou environ). On l'avait retenu malgré lui à Valladolid. Il avait été contraint de jurer qu'il reviendrait bientôt en Espagne, qu'il s'y marierait, qu'il réformerait sa maison, qu'il priverait les étrangers de leurs pensions et de leurs emplois, qu'il défendrait, sous peine de perdre la vie, la sortie hors de l'Espagne de l'or et de l'argent, qu'il ne

nommerait à la régence que des Espagnols, et qu'il déclarerait, par un décret solennel, l'Espagne indépendante de l'empire romain.

Charles néanmoins avait commencé de violer sa promesse; des Flamands étaient restés à la tête des affaires; son ancien précepteur, le cardinal Adrien-Florent, évêque de Tortose, mais étranger, avait été chargé de la régence. La nation s'insurgea; les principales villes du royaume formèrent une confédération sous le nom de *las germanets*, ou de communautés, ou de sainte ligue (*santa junta*). Les confédérés s'emparèrent du château de Tordesillas, où la reinne Jeanne, cette victime touchante de son amour pour feu son époux l'archiduc Philippe, cette folle qu'on aimait autant qu'on la respectait, passait de tristes jours prolongés par son malheur même. Elle était l'héritière de la couronne de Castille; son nom fut mis à la tête de tous les actes de la confédération. La duchesse de Medina-Sidonia, épouse du gouverneur de l'Andalousie, maintint cette province sous l'autorité de Charles ; mais Marie Pacheco, épouse de don Jean de Padilla, soutenait et animait la sainte ligue avec autant d'habileté et de prudence que de courage et d'activité. Elle écrivit à François Ier et à tous les états peu favorables à Charles-Quint; elle épuisa toutes ses ressources personnelles pour fournir aux confédérés la solde de leurs soldats, et osa même, dans un moment où ils étaient de nouveau embarrassés pour payer leurs troupes, faire fondre et

convertir en monnaie l'or et l'argent des nombreux vases sacrés et des grands reliquaires des riches églises de Tolède.

Le roi d'Angleterre cependant avait débarqué à Calais, et s'était rendu auprès d'Ardres dans une maison superbe, quoique construite en bois, avec la reine et sa sœur, la reine-douairière de France, la veuve de Louis XII. François Ier et Henri VIII se rendirent à cheval dans une vallée voisine de la ville, mirent pied à terre, se saluèrent, et, se prenant par le bras, marchèrent ensemble jusques à une tente magnifique de drap d'or, sous laquelle ils eurent leur première conférence.

Il y eut des joutes et des tournois. On avait élevé des amphithéâtres pour les dames; les deux rois entrèrent dans la lice : Henri jouta contre Montmorenci, qu'il ne put démonter, Fleuranges et Grandville; des bals, des mascarades et d'autres fêtes suivirent les tournois. Les deux monarques étalèrent tant de magnificence que l'on donna au lieu de leur entrevue le nom de *Champ du Drap d'Or*.

Dans le commencement de leur séjour auprès d'Ardres, suivant les mémoires de Fleuranges, on prenait pour leur sûreté toutes les précautions qu'aurait pu dicter la plus grande défiance. Lorsque les deux rois allaient l'un vers l'autre, on comptait ceux qui devaient les accompagner, on vérifiait le nombre de leurs gardes, on déterminait la place jusques à laquelle ces gardes s'avance-

raient. Le roi d'Angleterre entrait dans Ardres, pour visiter la reine de France dans le même temps que le monarque français entrait dans Guisnes pour voir la reine d'Angleterre, et ils repartaient à la même heure. François Ier, ennuyé de tant de gênes et de tant de soins, que son courage et sa loyauté lui faisaient regarder comme si inutiles, prend avec lui deux gentilshommes et un page, va à Guisnes, trouve sur le pont du château le gouverneur et deux cents archers de la garde anglaise : « Rendez-vous à moi, leur dit-il; je vous » fais mes prisonniers, et qu'on me conduise à » mon frère le roi d'Angleterre. » On le guide auprès de Henri. *Mon frère*, dit ce prince à François Ier, *vous me faites le meilleur tour que jamais homme fît à autre, et me montrez la grande fiance que je dois avoir en vous; je me rends votre prisonnier dès cette heure, et vous baille ma foi.* Il tire de son cou un collier estimé 15,000 *angelots*, le donne au roi de France, le prie de le porter pendant tout le jour pour l'amour de son prisonnier. François Ier l'accepte, le met à son cou, prie Henri de recevoir un bracelet qui valait, dit Fleuranges, le double du collier. Les deux rois passent quelques heures ensemble; François retourne à Ardres. Le lendemain Henri VIII y vient sans gardes et sans escorte; et l'on ne pensa plus à aucune précaution.

Malgré tant de confiance, d'égards mutuels, d'intelligence apparente, de divertissements et de jeux, l'ambition de Wolsey rendit les suites des

entrevues des deux monarques bien différentes de ce qu'avait pensé une grande partie de l'Europe. Seize jours après son retour à Calais, Henri VIII partit pour Gravelines, où il trouva l'empereur et l'archiduchesse Marguerite. Ils eurent ensemble de longues conférences. Henri repartit pour la Grande-Bretagne, et Charles-Quint alla à Aix-la-Chapelle, où il fut sacré par l'électeur de Cologne, et couronné par les trois électeurs ecclésiastiques.

Cependant les opinions de Luther se répandaient dans la Germanie; il supplie de nouveau Léon X de faire examiner sa doctrine par des commissaires. Le pontife, aveuglé sur la disposition générale des esprits, et bien éloigné, malgré sa politique, de prévoir les suites de son inflexible résistance, non-seulement refuse Luther, mais encore lui fixe un dernier délai, et déclare que, si Luther ne se rétracte pas avant l'expiration de ce délai, il sera excommunié comme hérétique, et livré à la vengeance de l'autorité civile. Luther, encouragé par la protection de l'électeur de Saxe et de plusieurs autres princes, renouvelle son appel à un concile général. Léon X fait brûler les livres du docteur, à Rome, à Louvain, à Cologne et à Mayence. Luther, n'écoutant plus que son ressentiment et une sorte de désespoir, brûle lui-même à Wittemberg le recueil du droit canon ou ecclésiastique romain, ainsi que la bulle qui le condamne; et quelle guerre fatale au siége de Rome commence avec cet acte d'hostilité!

Charles-Quint convoque une diète à Worms ; les états lui accordent une armée de vingt mille hommes pour le voyage de Rome, mais à condition qu'elle ne servira qu'à la sûreté et à la pompe de son couronnement, et que les contingents germaniques seront fournis en nature, et non pas en argent.

La diète prend ensuite des mesures pour consolider l'existence de la chambre impériale; elle donne un nouveau règlement au sujet de la composition de cette chambre, des appointements de ses membres, de la manière de procéder, les abus des cours inférieures, ceux des tribunaux ecclésiastiques, la justice de Westphalie, la juridiction *austrégale* des membres immédiats de l'Empire, la pragmatique sanction, relative à la paix publique et le rétablissement du conseil de régence de l'Empire. Ce conseil de régence devait remplacer l'empereur, en cas d'absence, dans l'exercice de toute son autorité, excepté la collation des grands fiefs donnant voix à la diète, et sauf les droits des vicaires ordinaires de l'Empire, l'électeur Palatin et l'électeur de Saxe. Le siége de ce conseil fut établi à Nuremberg; il devait être composé d'un lieutenant-général, de l'empereur et de vingt-deux assesseurs ou conseillers. Ces assesseurs devaient être deux députés de l'empereur, un électeur en personne, cinq députés des autres électeurs, un prince ecclésiastique et un prince séculier en personne, deux députés de l'Autriche et de la Bour-

gogne (Franche-Comté), un comte et un prélat en personne, deux députés des villes impériales et six députés des anciens cercles.

Les électeurs renouvellent leurs anciennes confédérations, et concluent une nouvelle *union électorale* pour la conservation de leurs états, le maintien de leurs privilèges, la liberté publique, la gloire de l'empereur et celle de l'Empire.

C'est devant cette diète de Worms que Luther avait obtenu de paraître pour défendre sa doctrine; il venait d'être excommunié solennellement. Charles-Quint, qui veut ménager le pape, fait dire secrètement à Luther de ne pas venir à la diète. Le docteur néanmoins se présente devant l'assemblée des états germaniques, et expose ses opinions avec autant d'éloquence que de courage; l'empereur le presse en vain de les abandonner; il continue de les défendre avec respect pour le chef et les états de l'Empire, mais avec chaleur et fermeté. Le nonce du pape et les partisans de la cour de Rome pressent l'empereur de le faire arrêter; mais Charles avait accordé un sauf-conduit à Luther; il ne veut pas violer sa parole impériale; il lui donne vingt-un jours pour se retirer à Wittemberg. Son défenseur, l'électeur de Saxe, le fait enlever secrètement pendant qu'il traverse la grande forêt de Thuringe; et le réformateur est conduit au château de Wartberg près d'Eisenach, où il est inconnu de ceux même qui sont chargés de le garder. L'empereur, affectant alors un grand zèle pour la cour de Rome,

met au ban de l'Empire Luther, ses fauteurs, ses adhérents, défend la distribution de ses livres, et néanmoins la nouvelle doctrine ne cesse de se répandre, pénètre dans les Pays-Bas et même en Danemarck..

Les écrivains qui veulent plaire au pape s'empressent alors de réfuter les opinions de Luther. Le roi d'Angleterre lui-même, personnellement irrité contre ce docteur, parce qu'il avait maltraité les œuvres de saint Thomas d'Aquin, pour lesquelles ce monarque et son premier ministre avaient manifesté une estime particulière, se déclare le chevalier de l'Église romaine, et compose un livre contre ce que Luther avait écrit au sujet du nombre des sacrements institués par Jésus, des indulgences et de l'autorité pontificale. Le doyen de Westminster présente cet ouvrage à Léon X au milieu d'un consistoire. Le pape applaudit au zèle de Henri; et, du consentement des cardinaux, lui donne le titre de défenseur de la foi.

Chaque jour plus content de Charles-Quint, il se ligue en secret avec ce prince pour enlever le Milanais à François Ier, et le rendre à la maison de Sforce, augmente ses troupes sous divers prétextes, et prend six mille Suisses à sa solde. Le roi de France soupçonne la nouvelle alliance de Léon et de Charles, et fait lever vingt-quatre mille Suisses, dont il donne le commandement au comte de Lautrec, frère de Françoise de Foix, vicomtesse de Châteaubriant, et dont le roi admirait vivement

la beauté. On a écrit que la passion de François Ier pour la vicomtesse avait d'autant plus déterminé ce prince à choisir Lautrec pour commander en Italie et y remplacer le connétable, que la duchesse d'Angoulême avait favorisé de tout son crédit une nomination qui devait ramener à la cour ce duc de Bourbon pour lequel elle conservait le sentiment le plus tendre. Quels gouvernements que ceux où de tels intérêts décident du sort des nations!

Lautrec, devenu gouverneur du Milanais, ne voit que trop combien ses subordonnés sont mécontents. Leur funeste disposition se manifeste par des insurrections dans plusieurs villes. Lautrec, au lieu de remonter à la source du mal, et de faire aimer les Français par la justice et la modération, sévit contre les insurgés; les esprits s'aigrissent de plus en plus; il n'est parvenu qu'à entasser de nouvelles substances combustibles sur d'immenses foyers: il le reconnaît trop tard, et, voyant le nombre de ses ennemis s'accroître à chaque instant, il vient à la cour de France annoncer que le Milanais va échapper au roi si on n'envoie de grands secours en Italie. Sa sœur et ses amis le pressent de repartir; on lui promet 300,000 ducats qu'il a demandés. Prosper Colonne avait investi Parme à la tête de l'armée de la ligue; Lautrec l'oblige à lever le siége, et le poursuit jusques au-delà des frontières du duché. Il croit pouvoir alors retirer la garnison de cette ville de Parme, et l'em-

ployer ailleurs. Les habitants se soulèvent et se déclarent pour le pape. Les 300,000 ducats n'arrivent pas; vingt mille Suisses se débandent faute de paie; Prosper Colonne poursuit à son tour les Français, et les chasse du Milanais, à l'exception d'un petit nombre de places peu importantes.

Léon X de son côté s'empare de plusieurs forteresses, et meurt presque subitement, ne pouvant, suivant plusieurs historiens, résister à la joie extrême que lui donnent les succès de la ligue. Il avait favorisé avec une noble générosité les progrès des arts et des lettres; il avait encouragé par de grandes marques d'estime ceux qui les cultivaient avec honneur. La postérité reconnaissante lui a pardonné bien des fautes. L'enthousiasme et la flatterie l'ont traité comme un Auguste, et ont appelé son siècle *le siècle de Léon X.*

Le jour même où les cardinaux entrèrent dans le conclave pour donner un successeur à Léon X, ils donnèrent une grande preuve de l'influence secrète de Charles-Quint en nommant pape le cardinal Adrien Florent, son ancien précepteur, et le régent du royaume d'Espagne (1522).

Les troupes des Florentins cependant, en apprenant la mort de Léon X, leur compatriote, s'étaient retirées dans leur patrie. Le duc de Ferrare avait repris quelques places de la Romagne, et François-Marie de La Rovère était rentré dans le duché d'Urbin (1521). Lautrec aurait pu triompher des ennemis de la France s'il avait été secouru;

mais François Ier ne joignait pas à la loyauté d'un chevalier et à la valeur d'un héros la prévoyance et la sagesse d'un grand roi. Il dissipait les trésors de l'état dans le luxe et les plaisirs. Les remparts des villes frontières tombaient en ruines; la discipline militaire périssait. François abandonnait les rênes de l'état à des favoris ou à la duchesse sa mère, bien plus capable de conduire des intrigues de cour que de gouverner un empire; et il était obligé de défendre la Picardie et la Flandre. Charles-Quint avait déjà montré malgré lui la superbe envie d'être l'empereur et le suzerain de la chrétienté; il voulait être le véritable successeur de Charlemagne, et même surpasser d'autant plus sa puissance que Colomb, Cortez et Magellan avaient déplacé pour lui les colonnes d'Hercule, et les avaient portées à l'extrémité d'un nouveau monde. François Ier avait enfin reconnu la vaste ambition de Charles, et, digne chevalier français, avait résolu de braver sa puissance colossale. La rivalité que le désir d'obtenir l'empire romain avait fait naître entre ces deux princes était devenue plus vive que jamais. Charles brûle du désir d'attaquer François; il saisit plusieurs prétextes; il suppose que le roi de France a excité contre lui Robert de La Marck, prince de Sedan et souverain de Bouillon, qu'il vient d'humilier, rassemble une nombreuse armée, en donne le commandement au comte de Nassau, et lui ordonne de marcher vers la Champagne. François fait dire à Henri VIII que, d'après leurs con-

ventions, il ne doit pas différer de prendre les armes et de se réunir à lui contre Charles-Quint, dont les troupes vont entrer dans la France. Henri ne veut qu'être arbitre entre les deux monarques, et propose aux deux souverains d'envoyer des plénipotentiaires à Calais, où le cardinal Wolsey se trouvera comme représentant du médiateur. Charles, sûr du cardinal, accepte avec joie la proposition de Henri; François Ier ne la rejette pas; mais les hostilités commencent, malgré les négociations.

Au moment où le connétable de Bourbon apprend que la Champagne est envahie par une armée d'Allemands, il surmonte par l'effort le plus patriotique la douleur dans laquelle l'avait plongé la mort de l'épouse qu'il avait tant aimée, Susanne de Bourbon. Il oublie tous les sujets de mécontentement qu'on lui a donnés; il lève dans ses domaines six mille hommes d'infanterie, et huit cents hommes de cavalerie, et les mène à son souverain.

Mézières, ou plutôt Bayard, renfermé dans cette ville, devient le rempart de la France. Le chevalier sans peur et sans reproches défend cette mauvaise place avec tant d'art et de courage qu'il donne le temps à François Ier de rassembler les principales forces du royaume.

Un préjugé barbare, ridicule et funeste ne permettait pas aux nobles de servir à la tête de l'infanterie. Le prince du sang comte de Saint-Pol rend à la France un des plus grands et des plus durables services : il s'élève au-dessus de ce vieux

préjugé féodal, s'arrache aux plaisirs, prend le commandement de six mille aventuriers, qu'on nomme les *six mille diables*, les discipline, donne un exemple mémorable qui devait rendre l'infanterie française si redoutable, marche au secours de Mézières, et va camper au pont de Favergy. Les assiégés avaient épuisé leurs munitions de guerre et de bouche. Saint-Pol réunit quatre cents hommes d'armes aux *six mille diables*, se met à la tête d'un convoi nombreux, arrive à Attigny-sur-Aisne avant le jour, en repart la nuit suivante soutenu par l'armée du duc d'Alençon, gagne les hauteurs qui dominent Mézières; et parvient à jeter dans la place le convoi et un secours de mille hommes.

Le comte de Nassau lève le siége, et va porter la guerre en Picardie; les Impériaux brûlent les bourgs, les villages, les châteaux et les moissons. D'Alençon et Saint-Pol, qui les poursuivent, arrivent assez tôt à Mouzon pour y éteindre l'incendie que le bâtard de Savoie avait allumé en l'évacuant, y établissent une forte garnison, et vont joindre le roi, qui campait à Fervaques, auprès des sources de la Somme.

Le duc de Vendôme fait échouer les entreprises du comte de Nassau sur Guise et sur Vervins, et l'oblige à se retirer en Flandre.

François I[er] peut enfin venger les Français de la Champagne et de la Picardie. Ses troupes inondent les Pays-Bas; mais c'est Charles-Quint qu'il

cherche; c'est ce rival qu'il veut combattre et vaincre.

Combien la passion méprisée de la duchesse d'Angoulême, la haine, qui dans son cœur a succédé à l'amour, et son envie de diriger les armées comme le cabinet vont attirer de malheurs sur la France! Elle veut se venger de Bourbon; elle veut l'empêcher d'ajouter à sa gloire. Depuis Philippe-Auguste le connétable a toujours commandé l'avant-garde de l'armée. François Ier, cédant aux instances de sa mère, donne le commandement de l'avant-garde au duc d'Alençon, celui de l'arrière-garde au duc de Vendôme, et veut que Bourbon serve sous ses ordres au corps de bataille. Bourbon ressent profondément un changement qu'il regarde comme un outrage, se croit dégradé de sa dignité, et, ne pouvant malgré sa prudence ordinaire cacher son indignation, répète souvent le mot d'un courtisan à Charles VII : *L'offre de trois royaumes comme le vôtre ne pourrait ébranler ma fidélité, mais bien un affront.*

L'armée française cependant s'avance vers les Pays-Bas; le duc de Vendôme et le comte de Saint-Pol prennent Bapaume et Landrecies. François Ier, qui veut forcer Charles-Quint à combattre, veut que Saint-Pol jette un pont sur l'Escaut entre Bouchain et Valenciennes, à une petite distance des ennemis. Saint-Pol profite de l'obscurité de la nuit, et exécute avec tant de célérité l'ordre audacieux

qu'il a reçu, qu'à la pointe du jour il est établi avec ses *six mille diables* au-delà du fleuve, derrière un marais, et prêt à soutenir les efforts des Impériaux jusques après l'arrivée de l'armée du roi. Charles commande au comte de Nassau d'enlever Saint-Pol et sa troupe : Nassau s'élance avec quatre mille hommes de cavalerie et douze mille lansquenets; mais la contenance fière et menaçante de Saint-Pol l'étonne. Il hésite, et bientôt il voit l'armée française achever de passer le fleuve, et se déployer de manière à l'envelopper. « Sire, ne laissez pas » échapper la victoire, s'écrie le duc de Bourbon; » voilà le moment d'attaquer. — Nous n'avons be- » soin que de nos hommes d'armes, disent avec feu » La Trémouille, Chabannes et Bayard, pour com- » mencer la déroute de l'ennemi. » Les Suisses conjurent le roi de leur permettre de combattre : malheureusement le duc d'Alençon et le maréchal de Châtillon veulent qu'on résiste au vœu de l'armée; qu'on attende qu'un brouillard épais soit dissipé, et qu'on reconnaisse la position des Impériaux. On ne sait par quelle fatalité François Ier, qui désirait si ardemment de battre son rival, adopta l'avis d'Alençon et de Châtillon. Nassau profite de l'inaction des Français, se retire sans être poursuivi; et néanmoins l'empereur, frappé du danger qu'il vient de courir, quitte son armée pendant la nuit, s'éloigne de l'Escaut, va vers l'intérieur des Pays-Bas, et François Ier est consolé trop aisément par la fuite de Charles d'avoir perdu les avantages im-

menses que lui aurait donnés la victoire la plus facile.

Les négociations continuaient à Calais; les plénipotentiaires ne pouvaient convenir d'aucun arrangement; les ambassadeurs de France menaçaient de se retirer. Wolsey, qui n'avait pas renoncé à la tiare et qui espérait la tenir un jour de l'influence de l'empereur, ne savait comment arrêter les progrès des Français dans les Pays-Bas. Il parvient à faire adopter une trève; et peut-être la guerre aurait-elle été bientôt terminée si François Ier n'avait pas appris que ses troupes venaient de prendre Fontarabie; il veut garder cette conquête importante, par laquelle il espère de parvenir à reprendre la Navarre pour Henri d'Albret, son allié. Les hostilités continuent avec violence : Wolsey persuade à son souverain de se déclarer contre François Ier, avec lequel Henri VIII aurait dû se liguer plus étroitement que jamais pour empêcher le trop puissant Charles-Quint d'asservir l'Europe. Le roi d'Angleterre s'engage à attaquer les Français avec une armée de quarante mille hommes, et à donner en mariage à l'empereur la princesse Marie, déjà fiancée avec le dauphin.

Bourbon s'empare de Bouchain : les Impériaux pressent le siège de Tournai; le roi marche au secours de la place; mais les pluies de l'automne et le débordement des rivières rendent les communications presque impraticables, et l'obligent à reprendre la route de ses états. Son avant-garde,

son corps de bataille et une partie de son arrière-garde avaient traversé la petite rivière de Ry à deux lieues de l'Écluse. Le duc de Vendôme, qui couvrait la marche, allait passer avec un corps de cavalerie : tout d'un coup on voit se rompre les ponts établis sur la chaussée, qui est environnée de marais. Vendôme est séparé du reste de l'armée, et va être attaqué par un corps considérable d'Impériaux sorti de Douai : il range en bataille sa cavalerie avec tant de hardiesse et d'habileté que les Impériaux, qui ne peuvent avoir aucune connaissance des accidents arrivés sur la chaussée, n'osent l'attaquer, et se retirent.

Bientôt après, Bourbon, Vendôme et Saint-Pol surprennent la ville d'Hesdin. Bourbon se retire à Moulins, où sa gloire blessée et son ambition déçue ne lui rappellent que trop fortement l'injustice et l'ingratitude dont il a été l'objet, et le duc de Vendôme va dans la ville d'Amiens surveiller pendant l'hiver les opérations des généraux de l'empereur, et préparer une nouvelle campagne.

Wolsey venait de montrer en Angleterre jusques à quel degré on pouvait voir s'élever et sa vengeance et sa tyrannie. Le duc de Buckingham, dont les passions étaient violentes, avait dit que si le roi mourait sans enfants il réclamerait la couronne en qualité de descendant d'Anne de Glocester, petite-fille d'Édouard III, et que, s'il montait sur le trône, Wolsey recevrait le châtiment qu'il méritait à tant d'égards. Ce discours est rap-

porté au cardinal : la perte de Buckingham est résolue. Wolsey découvre, à force d'argent, que le duc est en correspondance avec un moine nommé Hopkins, qui prétend avoir le don de prophétie, et donne à Buckingham l'espérance de monter sur le trône de la Grande-Bretagne; il fait enfermer dans la Tour de Londres le comte de Northumberland, beau-père du duc, sous prétexte qu'il avait réclamé des *gardes-nobles*, auxquelles il n'avait pas droit; il nomme le comte de Surry, gendre de Buckingham, gouverneur d'Irlande, afin de l'éloigner de la capitale. On accuse le duc de complot et de haute trahison devant une cour composée de vingt-un pairs, un duc, un marquis, sept comtes et quatorze barons, présidés par le duc de Norfolk, nommé sénéchal ou *grand stewart* pour cette affaire. Hopkins, un nommé Knevit, que le duc avait chassé de chez lui, et deux autres témoins déposent contre l'accusé : on le condamne à souffrir la mort des traîtres. Le duc de Norfolk ne prononce la sentence que les larmes aux yeux. Buckingham proteste de son innocence, prie Dieu de pardonner à ses juges, reçoit un message par lequel le roi commue sa peine en celle d'être décapité, monte avec calme sur l'échafaud; et le peuple, qui le plaint et le regrette, maudit le cardinal, et recherche avec avidité les écrits violents publiés contre le ministre qu'il abhorre.

Vendôme était toujours à Amiens. Trente hommes d'armes de sa compagnie, commandés par

d'Estrées, avaient battu douze cents lansquenets, et s'étaient renfermés dans la ville de Dourlens. Le comte de Bures les assiégeait, et voulait laver dans leur sang la honte des lansquenets. Vendôme ordonna à Saint-Pol de prendre deux mille Suisses à Abbeville, et d'aller au secours des trente braves. Les Suisses refusèrent de marcher. Vendôme indigné les cassa ignominieusement, fit rassembler les garnisons d'Hesdin, de Montreuil et de Corbie par Antoine de La Ville-sur-Illon, digne fils du célèbre Domp-Jullien et de la duchesse de Mont-Saint-Ange, cousine germaine de la grand'mère de Vendôme, obligea le comte de Bures à se sauver en désordre sous le canon d'Arras, prit et rasa cinq ou six châteaux, dont les garnisons dévastaient la frontière; mais eut la douleur de perdre Téligny, qui fut tué en faisant mordre la poussière à quatre cents Flamands.

Henri VIII avait fait de grands préparatifs pour attaquer la Picardie. Le sire de La Trémouille, gouverneur de la Bourgogne, eut ordre de joindre Vendôme avec sa compagnie d'hommes d'armes et deux mille Suisses. Le comte de Guise, gouverneur de la Champagne, arriva auprès du duc avec six mille fantassins. Vendôme voulut alors prévenir les Anglais et les Impériaux. Le comte de Saint-Pol brûla Bapaume, que les alliés avaient repris, écrasa un gros corps de Flamands qui défendaient le poste de l'Ecluse, et recueillit un butin immense dans le pays ennemi.

L'armée d'Angleterre, commandée par le duc de Suffolk, et celle des Impériaux, conduite par le comte de Bures, se réunirent auprès d'Ardres, et commencèrent le siége d'Hesdin. De Biez, à qui la défense de cette place avait été confiée, repoussa toutes les attaques des assiégeants. Le comte de Saint-Pol, le comte de Guise et Pont-Dormi interceptèrent leurs convois, battirent leurs partis, les harcelèrent jusque dans leurs lignes. Affaiblis par la disette, les désertions et les maladies, les alliés levèrent le siége. N'ayant pas osé attaquer la ville de Guise, dans laquelle Saint-Pol s'était jeté, s'étant présentés devant Corbie, dans laquelle ils trouvèrent encore Saint-Pol, qui les avait prévenus, déconcertés par l'admirable activité de ce jeune prince, ils erraient en Picardie sans savoir quel parti prendre. Vendôme, qui ne les avait pas perdus de vue, leur coupa les subsistances, les contraignit à se retirer dans l'Artois; et les comtes de Saint-Pol et de Guise, ayant fait une marche forcée, surprirent les Anglais qui se rafraîchissaient au pas, les mirent en désordre, et en tuèrent un grand nombre.

(1522) Charles-Quint était revenu par mer en Espagne; il y avait fait publier une amnistie générale en faveur de ceux qui avaient pris part à la *sainte union*. Mais quelle amnistie! quatre-vingts personnes en avaient été exclues, et huit députés des villes qui s'étaient confédérées avaient péri sur l'échafaud : une haine secrète et qui pouvait deve-

nir terrible s'alluma dans le cœur des Espagnols. Charles était trop grand politique pour ne pas prévoir les dangers qui allaient naître autour de lui : il renonça aux systèmes d'un conseil sanguinaire.

D'Ayala avait été proscrit comme chef du conseil de la *Santa-Junta*. Son fils, un des pages du monarque, vend son cheval pour secourir son père : on le dénonce à l'empereur. Charles le loue et le récompense : on vient lui apprendre la retraite d'un autre proscrit. « Allez plutôt lui dire que je suis » ici, dit Charles-Quint ; il a bien plus à craindre » de moi que je n'ai à craindre de lui. » Ces traits furent divulgués : la haine qu'il avait inspirée se calma ; il reconquit l'amour et le respect de la nation espagnole.

Son protégé François-Marie Sforce avait formé dans le Milanais une armée d'Italiens et d'Allemands. Lautrec le poursuivait avec ses hommes d'armes et six mille Suisses qu'il avait réunis, en leur promettant une grande partie des sommes qu'il attendait de la France ; il les atteignit près de Milan dans un endroit nommé *la Bicoque*, couvert de vergers, entouré de canaux, et dans lequel ils s'étaient retranchés. Les Français, malgré leur audace, jugèrent la position des ennemis inattaquable. Les Suisses, persuadés que la victoire leur livrerait Milan, et que le pillage de cette grande ville suppléerait à la paie qui leur était due, demandèrent à grands cris leur solde ou le combat. « Il ne » faut que quelques jours, leur dit Lautrec, pour

» affamer l'armée de Sforce et l'obliger à se rendre.
» — De l'argent ou le combat! crièrent-ils de nou-
» veau avec une sorte de fureur. — Combattez
» donc, » leur répondit le général.

Ils se précipitèrent sur les retranchements, bravèrent le feu d'une artillerie formidable, pénétrèrent au milieu des ennemis; mais les Impériaux redoublèrent d'efforts. Les Suisses, comme saisis d'une terreur soudaine, sortirent des retranchements avec précipitation : en vain les hommes d'armes de France avaient forcé les retranchements, pris les ennemis à dos, et mis le désordre dans leurs rangs; en vain les généraux français montrèrent aux Suisses le succès de cette cavalerie, et voulurent les ramener au combat. Les Suisses passèrent une rivière sans être poursuivis par les Impériaux, qui étaient aux prises avec les escadrons de France. Lautrec les suivit, les conjura de rester. *Point d'argent,* dirent-ils; et ils partirent pour leurs montagnes.

Lautrec, abandonné par les Helvétiens, ne peut plus défendre le Milanais contre les Impériaux; les Français ne conservent que le château de Milan et celui de Novare.

Le marquis de Pescaire et Prosper Colonne, généraux de l'empereur, accompagnés des Fiesque et des Adorne, se présentent devant Gênes. Pierre de Navarre, arrivé deux jours auparavant avec deux mille hommes, veut défendre la place; Octavien Frégose, gouverneur pour François Ier, cherche

à donner à Navarre le temps de préparer la défense de la ville, et négocie avec Colonne. Pendant ce temps Pescaire donne un assaut, entre dans Gênes, la livre au pillage, fait prisonniers le gouverneur, Pierre de Navarre et tous les officiers français. Antoine Adorne est élu doge, fait venir de l'artillerie de Pise, se rend maître des forts, dont les garnisons obtiennent la liberté de retourner en France; et l'état de Gênes est perdu pour les Français comme le duché de Milan.

Lautrec arrive en France; le roi refuse de le voir. La comtesse de Châteaubriant parvient à obtenir une audience pour son frère. Le monarque reproche à Lautrec la perte du Milanais. *Sire*, lui dit Lautrec, *votre gendarmerie a servi dix-huit mois sans recevoir un sou de votre épargne. Les Suisses, dont vous connaissez le génie, n'ont point été payés; ma seule adresse les a retenus plusieurs mois dans votre armée, menaçant toujours de quitter: ils m'ont forcé à donner un combat sanglant. J'en prévoyais la suite; mais j'ai dû le hasarder malgré le peu d'apparence du succès: voilà tout mon crime. — N'avez-vous pas reçu*, reprend le roi, 400,000 *ducats que j'ai donné ordre de vous envoyer? — J'en ai reçu les lettres*, répond Lautrec, *mais l'argent n'est pas venu.* Le roi fait appeler le surintendant des finances: il se nommait Jacques de Baulne, seigneur de Semblançay. François I[er] avait en lui une si grande confiance qu'il l'appelait son père. *Sire*, dit Semblançay, *je n'ai pas envoyé*

l'argent en Italie parce que Madame a exigé que je le lui donnasse : elle s'est chargée de pourvoir à tout, et j'ai sa quittance. Le monarque irrité passe dans l'appartement de sa mère : leur entrevue reste secrète. On fait le procès à Semblançay : il est condamné au bout de deux ans à être pendu pour avoir mal administré les finances du royaume; mais la sentence ne parle point des 400,000 ducats. Quel gouvernement que celui où la mère du roi peut obliger un ministre à lui remettre les fonds nécessaires pour le succès de la guerre et la conservation d'une grande province, et où le monarque ne s'informe pas si ce ministre a exécuté l'ordre si important qu'il lui avait donné!

Les troupes de Charles-Quint s'étaient emparées du château de Milan; mais, malgré les plaisirs au milieu desquels François Ier passait sa vie, et qui paraissaient l'unique objet de ses pensées et de son affection, il n'avait pas renoncé au duché de Milan. L'amiral Bonnivet s'empara des passages des Alpes; le pape, à la prière de son ancien élève, qui désirait d'avoir le temps de terminer ses préparatifs, somma le roi de consentir à une trève de plusieurs années avec l'empereur, sous le prétexte de donner à ce prince la facilité de défendre l'Italie menacée de nouveau par les Turcs.

Mais bientôt il ne fut plus question des Turcs, et il se forma contre les Français une nouvelle ligue composée de Charles, de Gênes, de Florence, de Sienne, de Lucques, de Venise, qui avait aban-

donné les Français après leurs désastres, et d'Adrien VI, qui ne pouvait résister à l'influence de Charles, mais qui aurait voulu ne se mêler que de ses devoirs religieux; il mourut peu de temps après, et avait mérité l'épitaphe si remarquable qu'on grava sur sa tombe : *Ici repose Adrien VI, qui n'estima rien de plus malheureux pour lui que de commander* (1523).

Adrien avait souvent témoigné à Charles-Quint sa reconnaissance et son affection, et particulièrement en lui conférant l'administration perpétuelle des grandes maîtrises des ordres militaires d'Espagne, en lui donnant le droit de présentation aux évêchés de ses royaumes de la péninsule, et en lui remettant le tribut de huit mille onces d'or qu'il devait au siége de Rome en qualité de roi de Naples; mais ce qui est le plus remarquable dans le règne de ce pontife, c'est qu'à une époque où l'Europe entière s'occupait des opinions de Luther et des autres adversaires de la toute-puissance pontificale il ait fait réimprimer le commentaire sur le quatrième livre des sentences, qu'il avait publié lorsqu'il était professeur à Louvain, et qu'il ait voulu qu'on laissât dans cet ouvrage *que le pape n'est pas infaillible, et qu'il peut errer dans les questions relatives à la foi.*

Aucun pontife de Rome n'aurait été plus disposé que lui à s'arranger avec la Germanie, et à faire droit aux réclamations élevées par l'Allemagne tout entière. La mort le surprit lorsqu'il s'oc-

cupait, avec les intentions les plus louables, de la fameuse délibération de la diète de Nuremberg. Cette diète avait été convoquée (1522) par les lieutenants-généraux de l'empereur et présidents du conseil de régence, le comte palatin Frédéric et l'archiduc Ferdinand, frère de Charles-Quint, qui lui avait cédé les états héréditaires de la maison d'Autriche situés en Allemagne. Elle avait, suivant le vœu du pape, décrété l'envoi d'une armée de vingt-quatre mille hommes au secours de Louis, roi de Hongrie et de Bohême, que les Turcs menaçaient de très-près, et dont l'archiduc Ferdinand avait épousé la sœur; elle avait aussi défendu de prêcher la doctrine de Luther : mais, se mettant pour ainsi dire à la place de ce terrible adversaire de Rome, elle avait fait rédiger les CENT griefs de la nation germanique contre le siége apostolique, et déclaré que, si le pontife suprême ne se déterminait pas incessamment à les redresser, les états seraient obligés d'y porter remède par eux-mêmes, et de la manière qui leur paraîtrait la plus efficace. Une nouvelle diète, convoquée dans la même ville de Nuremberg, avait fait de vains efforts pour empêcher la lecture des livres de Luther; et l'électeur de Saxe, les ducs de Brunswick et les princes d'Anhalt, partisans zélés de ce théologien, s'étaient réunis à Juterbock pour se concerter sur les moyens de se garantir des décrets rendus par la diète de Worms contre les adhérents de Luther. Il est vraisemblable que si Adrien VI avait

vécu il aurait, par des concessions vivement désirées, maintenu une grande partie de l'Europe dans la dépendance spirituelle de son trône pontifical; mais, malheureusement pour la paix de l'Église et la tranquillité de la chrétienté, les moyens de conciliation et de douceur adoptés par Adrien furent abandonnés par son successeur le cardinal Jules de Médicis, archevêque de Florence, fils naturel de Jules Ier de Médicis, cousin germain de Léon X, et connu sous le nom de Clément VII.

Wolsey avait fait de nouveau d'inutiles efforts pour monter sur la chaire apostolique; ne voulant pas néanmoins perdre la faveur de Charles-Quint, il dissimula son ressentiment, et obtint d'être nommé légat *à latere* pour toute sa vie, par le pape Clément VII (1523). Il crut d'autant plus devoir paraître se contenter d'un aussi faible dédommagement qu'il avait conçu des craintes sur la durée de sa puissance, si détestée de presque tous les Anglais. Il avait eu plus de peine qu'il ne l'avait imaginé à obtenir une partie des sommes qu'il désirait de faire entrer dans le trésor de Henri VIII; le parlement avait été convoqué; le clergé, réuni séparément, avait consenti à donner pour soutenir une guerre contre la France la moitié de son revenu, payable en cinq ans. Wolsey avait osé ensuite demander à la chambre des communes le cinquième de tous les biens laïques, payable en quatre années; la chambre avait uniquement décidé que ceux qui possédaient vingt livres de

rente annuelle et au-dessus donneraient deux schellings par livre; ceux qui avaient plus de deux livres, un schelling par livre, et ceux dont le bien était au-dessous de cette somme, ou qui n'auraient pas atteint l'âge de seize ans, quatre sous par tête payables en deux années. Le cardinal, irrité du rejet de sa proposition, s'était rendu dans la chambre des communes, et lui avait demandé la raison de son refus : on lui avait répondu qu'on ne délibérait point en présence des étrangers, et il s'était retiré, blessé profondément de la juste fermeté des représentants du peuple.

Le souverain dont il exerçait la puissance suprême éprouva vers le même temps, en Allemagne, un désagrément auquel il fut vivement sensible. La doctrine de Luther ou la réformation faisait de grands progrès; Zurich, persuadé par les sermons de Zuingle, avait renoncé à plusieurs articles de la croyance romaine. Luther ne cessait d'écrire pour la défense de ses opinions religieuses; il publia une réponse à l'ouvrage de Henri VIII, et dans la chaleur de ses sentiments exaltés par la manière dont ses ennemis l'avaient traité, il parla avec mépris de l'écrit du roi d'Angleterre. Ce monarque se plaignit aux princes de Saxe de l'insolence de Luther; il demanda qu'on l'empêchât de publier sa traduction de la Bible en hollandais, mais on n'eut aucun égard à ses prières.

Son ennemi François Ier, dominé en esclave par l'envie d'être seul l'auteur des triomphes de ses

armées, avait fait perdre, par une démarche imprudente, au duc de Vendôme l'occasion d'enlever auprès de la ville de Guise, le duc d'Arschot et son armée. Vendôme ne pense plus qu'à sauver Thérouenne, assiégée par le comte de Fienne; il prend et brûle la forteresse de Bailleul-le-Mont, fait lever le siége de Thérouenne, poursuit le comte de Fienne, inspire une telle frayeur à l'infanterie flamande qu'elle s'enfuit en criant *sauve qui peut!* et va écraser l'arrière-garde ennemie, lorsque Chabot de Brion survient, et lui défend de la part du roi de hasarder le combat.

Mais quels malheurs vont faire craindre pour la France la folle passion de la duchesse d'Angoulême et la corruption d'un indigne ministre ! Madame avait espéré d'être plus heureuse dans son amour pour le connétable; après la mort de la duchesse de Bourbon, elle s'était flattée de remplacer cette princesse ; mais voyant s'évanouir ce projet si cher à son cœur, elle brûla du désir de venger son amour.

La place de chancelier de France était remplie par cet Antoine Duprat que l'ancienne noblesse de sa famille, l'une des plus distinguées de l'Auvergne, ses talents et son esprit avaient fait nommer successivement lieutenant-général au bailliage de Montferrand, avocat-général au parlement de Toulouse, premier président du parlement de Paris, et qui, ayant perdu sa femme, devait, après avoir occupé les siéges épiscopaux de Meaux,

d'Albi, de Valence, de Die, de Gap, devenir archevêque de Sens, cardinal et légat *à latere*. Jamais ministre ne fut plus ambitieux ni plus avare, ne voulut plus fortement favoriser le despotisme, et ne mérita davantage la haine de ses contemporains et celle de la postérité. Après avoir engagé François Ier à sacrifier la pragmatique sanction, et à conclure à Bologne un concordat avec Léon X, il persuada à ce monarque, trop livré à ses plaisirs pour être en garde contre les conseils les plus funestes, de remplir le trésor royal en vendant les charges de l'ordre judiciaire, en augmentant les tailles, en établissant de nouveaux impôts sans le consentement des états généraux, et par conséquent en violant les droits antiques et sacrés de la nanion. Il osa blasphémer contre la sainteté des lois en disant au monarqne que sa volonté était la loi suprême; et que ceux qui réclamaient les lois contre cette volonté royale, comme par exemple les parlements, ces nobles dépositaires et ces défenseurs courageux des lois du royaume, étaient les ennemis de l'état et du prince. Ne voulant laisser aucun vestige de la liberté naturelle et de la franchise primitive des terres, s'inquiétant fort peu de la force qu'il allait donner à la féodalité contre le trône, et abandonnant le système anti-féodal suivi par les rois de France depuis Hugues Capet, il établit la maxime de : *Nulle terre sans seigneur. Il excellait surtout*, a dit l'historien de la maison de Bourbon, *dans l'art honteux de dé-*

tourner le sens de la loi et de l'appliquer à ses vues.

Le connétable détestait cet homme si dangereux. Il l'accablait de ses mépris. Le chancelier avait juré sa perte. La duchesse d'Angoulême ne rougit pas de se liguer avec Duprat contre le duc de Bourbon; son ressentiment l'avait aveuglée.

Le chancelier, à force d'examiner les titres de la maison de Bourbon, se persuade qu'en abusant de quelques mots insérés dans les actes, et en interprétant les clauses les plus claires, il pourra parvenir à dépouiller le connétable de l'immense fortune dont il jouit, et la transporter à la duchesse d'Angoulême ou au roi. Enchanté de sa découverte, il court chez Madame, lui explique d'après son système la nature des biens de la maison de Bourbon, lui dit qu'elle est en droit d'en réclamer la plus grande partie, comme la plus proche parente de Susanne de Bourbon, l'épouse que le connétable a perdue; et que le reste des biens du connétable est réversible à la couronne. Madame sent renaître tout son amour; elle admire l'habileté du chancelier, loue son zèle, adopte son projet, et ne doute pas que Bourbon, ami de la magnificence, n'aime mieux l'épouser et confondre ainsi ses droits avec ceux de la mère du monarque, que de tomber du sommet de l'opulence dans une misère profonde.

Elle envoie au connétable le comte de Saint-Pol. « Trouvez bon, lui dit ce prince, que Madame

» poursuive ses droits en justice : choisissez le tri-
» bunal; si les juges prononcent en sa faveur, elle
» vous abandonnera l'usufruit des biens qu'elle ré-
» clame. » Les amis de Bourbon, effrayés du crédit de Madame, le pressent d'épouser cette princesse; ils lui vantent l'esprit, les richesses, le crédit, la puissance de Madame. « L'honneur m'est plus cher
» que la fortune, dit le fier et austère Bourbon;
» on ne me reprochera jamais de m'être avili au
» point de partager mon lit avec une femme sans
» mœurs. »

Peut-être ces paroles outrageantes furent-elles connues de Madame. Quoi qu'il en soit, la jalousie entre dans son cœur avec tous ses poisons. Le connétable désire en effet la main de la fille de Louis XII, madame Renée de France, sœur cadette de Claude, épouse de François Ier. La reine souhaite vivement d'avoir pour beau-frère le héros de la France; elle espère trouver dans ce prince un appui contre une belle-mère hautaine, impérieuse, et qui l'accable du poids de son autorité; le roi paraît approuver cette alliance; la France entière forme des vœux pour le succès de ce mariage; l'amour au désespoir repousse une union qui lui est odieuse. Madame force le roi à rejeter la proposition du connétable, et lui arrache la permission de plaider contre ce prince devant le parlement de Paris.

Les plaidoiries ont le plus grand éclat; les juges vont décider à qui appartiendront le Bourbon-

nais, l'Auvergne, la Marche, le Forez, la souveraineté de Dombes, le duché de Châtelleraut, le comté de Clermont en Beauvoisis et un grand nombre d'autres terres. Madame les réclame comme fille de Marguerite de Bourbon, et cousine germaine de Susanne, dont le connétable est devenu veuf. Montholon, le vertueux défenseur du connétable, invoque la loi salique, reconnue et observée dans la maison de son client dès le temps des Archambaud, sires de Bourbon, les pactes de famille confirmés par les rois de France, et un grand nombre d'autres monuments. Anne de France, la fille de Louis XI, la mère de Susanne, cette princesse qui avait gouverné pendant si longtemps le royaume, vivait encore. Elle réunit tous ses efforts à ceux de son gendre; elle rappelle avec chaleur en faveur du duc cette loi salique qui l'a exclue du trône. La France attend avec anxiété la fin de ce grand procès. Il semble qu'elle prévoit combien sa destinée peut dépendre de celle du connétable; Madame a pour elle les courtisans vendus à la faveur; le duc réunit les vœux des princes du sang, des sages et du peuple; ils applaudissent aux raisonnements du courageux Montholon. Les juges en paraissent frappés. L'acharné Duprat fait alors réclamer les droits de la couronne.

Anne de France allait cesser de vivre; le chagrin la conduisait au tombeau. Elle disposa en faveur de son gendre de tous les biens qu'elle tenait de la libéralité de son père et de la reconnaissance de

son frère Charles VIII. Sa mort donne de nouvelles armes à Duprat; l'avocat-général Lizet demande au nom du procureur général qu'on lui communique les titres des deux parties contre lesquelles il veut poursuivre l'action du roi. L'issue du procès était indifférente à Madame, pourvu que le connétable fût ruiné et expiât ses mépris dans le malheur; Lizet réclame comme appartenants à la couronne, à laquelle ils auraient dû revenir, et dont les droits sont inaliénables et imprescriptibles, les duchés et les autres domaines du connétable ou d'Anne de France. Il commente les actes les plus solennels, en discute les termes, en interprête les expressions de la manière la plus différente des acceptions reçues. Le probe, habile et zélé Montholon parle en vain avec la plus grande énergie contre les prétentions de l'avocat général; le parlement ordonne par un arrêt *que les parties soient appointées au conseil, et tous les biens en litige mis en séquestre.*

Bourbon, réduit à la misère, ne profère aucune plainte : on a écrit qu'Anne de France, ne pouvant calmer son ressentiment contre la duchesse d'Angoulême, avait conseillé en mourant à son gendre d'avoir recours à Charles-Quint, et d'épouser la sœur de ce prince. Quoi qu'il en soit, lors de la prise d'Hesdin, il avait comblé d'égards la comtesse de Rœux, épouse de Ferri de Croy, chevalier de la Toison-d'Or et chambellan de l'empereur Maximilien; il avait entretenu une corres-

pondance assidue avec cette dame : elle n'ignorait aucun des chagrins dont il était dévoré; il l'avait priée de ne pas les laisser ignorer à Charles-Quint. L'empereur avait appris avec une grande joie que Bourbon, éloigné des conseils et du commandement des armées, poursuivi par la calomnie et par l'ingratitude, était menacé de perdre tous ses biens. Combien il s'était félicité de l'impolitique d'un rival qui laissait opprimer le plus grand capitaine de son royaume dans le temps où il avait le plus de besoin de ses services! quel espoir ne conçoit-il pas lorsqu'il apprend par la comtesse l'arrêt du parlement, la ruine du duc et le désir de vengeance qui, en étouffant dans l'âme du prince le plus sacré des devoirs, peut le rendre infidèle à sa patrie et à son roi!

Le système féodal n'avait que trop accoutumé l'Europe à ne voir dans la révolte des princes et des grands vassaux que le besoin de rétablir par les armes des droits méconnus et l'exercice de cette indépendance qui réduisait la suzeraineté à de vains titres. L'affreuse et si imprudente persécution de la duchesse d'Angoulême et l'inconcevable légèreté du monarque avaient porté au comble l'irritation du duc; le désespoir s'était emparé de lui : Charles-Quint lui témoigne le plus tendre intérêt, lui rappelle que sa grand'mère Marie de Bourgogne était cousine germaine de Susanne, plaint ses malheurs, voue à l'exécration les injustices dont Bourbon est la victime, et lui présente

les espérances les plus propres à séduire un cœur percé de tant de traits envenimés.

Il lui envoie son chambellan Adrien de Croy, comte de Beaurein et fils de la comtesse de Rœux : Beaurein traverse une grande partie du royaume déguisé en paysan, et n'allant que la nuit; il arrive auprès du connétable, qui était dans ces domaines qu'on voulait lui enlever; il lui parle au nom de son souverain; il s'insinue dans son esprit avec la plus grande adresse, le flatte, l'excite, l'enflamme, se sert avec habileté des passions les plus nobles et les plus généreuses pour achever de le séduire, lui montre par ses respects que l'empereur ne veut traiter avec lui que comme avec un puissant allié, et le rend criminel lorsqu'il croit n'être que grand.

Bourbon ébloui, égaré, hors de lui-même, oublie et ses serments et sa patrie : il appelle à son épée de la tyrannie de Madame; mais, Français et descendant de saint Louis, il ne promet qu'en frémissant d'accéder à la ligue offensive et défensive de Henri VIII et de l'empereur, et de consentir au partage de la France : il régnera sur les provinces qui forment ses domaines et sur plusieurs autres provinces; il épousera Éléonore d'Autriche, veuve du roi de Portugal : elle héritera de l'empire autrichien si l'empereur et l'archiduc, son frère, meurent sans enfants mâles; elle portera au duc 20,000 écus de rente, une dot de 200,000 écus, 600,000 écus de bijoux et de diamants, et Bourbon lui assignera le Beaujolais pour douaire.

Ce traité n'est que verbal : mais tels étaient l'esprit du temps, les prétentions des grands vassaux et l'aveuglement de Bourbon, que lorsqu'il vient de violer par sa rébellion la plus sainte des promesses il croit encore qu'on regardera sa parole comme inviolable.

Quelles espérances cette fatale convention n'inspire-t-elle pas à l'empereur ! il sait quel mal ont fait à la France, dans un si grand nombre de circonstances, les grands vassaux de la couronne, et particulièrement les ducs de Bourgogne, dont il descend par sa grand'mère; il ne doute pas que Bourbon, plus grand capitaine que ces ducs, plus estimé de la noblesse, plus chéri des armées, ne porte encore des coups plus funestes à cette patrie qu'il vient d'abandonner.

Beaurein va en Angleterre annoncer à Henri VIII l'adhésion de Bourbon à la ligue : il lui fait connaître les promesses faites à Bourbon. *Et moi*, dit Henri, *qu'aurai-je donc? — Sire, vous serez roi de France. — Ah! il y aura bien à faire que monsieur de Bourbon m'obéisse.*

Bourbon était à Montbrison : son ami Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, était auprès de lui : le duc Charles lui révèle, sous le sceau du secret, ses coupables promesses. « Quoi! lui dit Saint-
» Vallier plein de trouble, de douleur et d'effroi,
» Bourbon substituera le nom de traître à celui de
» héros! il veut justifier les fureurs de ses ennemis
» par des fureurs plus noires! Eh! que vous a fait

» la France à qui vous semblez plus grand dans vos » malheurs, pour porter le fer et le feu dans son » sein? Ainsi la vertueuse reine qui vous honore de » son amitié, ses tendres enfants dont vous devriez » être le défenseur, ces princes dont vous êtes la » gloire, cette noblesse qui a concouru avec tant » de courage à vos triomphes, ce bon peuple qui » les a tant célébrés, seront les victimes de vos at- » tentats! Votre aveugle ressentiment ne distin- » guera pas des millions d'innocents d'avec deux ou » trois coupables! vous brûlez d'être le fléau et » l'horreur de l'état. Ah! que j'envie le sort de ce » frère généreux dont vous pleurez tous les jours la » perte, et que vous dites que je remplace dans » votre cœur! Magnanime Châtelleraut, vous ne » serez pas témoin de tant de calamités; vous ne » verrez pas la dégradation du héros de votre race » ni les maux de cette patrie pour laquelle vous » avez versé tout votre sang. » A mesure que Saint-Vallier prononce ces admirables paroles, conservées par l'histoire, la terreur pénètre pour la première fois dans le cœur de Bourbon : il éclate en sanglots. *Les barbares!* s'écrie-t-il, *ils m'ont tout enlevé ; ils ne m'ont laissé que la pauvreté, l'opprobre et le désespoir.* Saint-Vallier le serre dans ses bras, et lui arrache la promesse de renoncer à ses indignes projets.

Mais l'orage qui agite l'âme de Bourbon se dissipe; son repentir s'évanouit : il revoit l'indigence, le mépris, l'abandon et tous les maux auxquels

l'ont condamné l'injustice et la tyrannie d'une femme; sa haine renaît avec plus de violence; il sera criminel, mais il sera vengé! Quelle trahison envers la France que celle de la mère du roi!

François Ier s'arrache cependant aux perfides attraits de la volupté; il redevient roi de France et héros: il va passer de nouveau les Alpes; il ne déposera les armes que lorsqu'il aura enlevé à ses ennemis toutes leurs conquêtes; toujours jaloux néanmoins de la gloire de Bourbon, dont il ignore le crime, il veut le laisser en France avec le titre de lieutenant-général.

Bourbon forme alors deux projets; ou il enlèvera le roi sur la route de Lyon, ou lorsque le monarque sera engagé dans le Milanais, que l'empereur attaquera la Guienne et le Languedoc, et que le roi d'Angleterre envahira la Normandie et la Picardie, il rassemblera mille gentilshommes, les réunira à six mille fantassins, se joindra à douze mille lansquenets impériaux, se portera vers les Alpes, et coupera à François Ier toute communication avec la France.

Mais ses criminelles intrigues ont transpiré; le roi apprend que Beaurein est entré dans le royaume déguisé en paysan, et qu'il a eu avec le duc des conférences secrètes et nocturnes; il conçoit de grands soupçons, et, croyant néanmoins n'avoir rien à craindre de Bourbon s'il le mène avec lui, « J'ai pensé après de mûres réflexions, lui écrit-il, » que vos services me seraient plus utiles en Lom-

» bardie qu'en France ; tenez-vous prêt à m'accom-
» pagner au delà des Alpes. »

Bourbon, frappé comme d'un coup de foudre, depuis long-temps agité par la violence de ses passions, et tourmenté par ses remords, tombe malade à Moulins. Il répond néanmoins à François Ier qu'il obéira ; mais peu de temps après il écrit que ses maux augmentent, et prie le roi de le dispenser de la campagne d'Italie.

Les soupçons du monarque s'accroissent : il veut les éclaircir lui-même ; il va à Moulins ; il trouve le connétable dans son lit, souffrant et affaibli ; vivement ému, et ne doutant pas que le chagrin ne soit la cause de la maladie du connétable, il veut qu'on le laisse seul avec lui : « Calmez vos craintes, lui dit-il ; j'ai du regret au malheureux procès qu'on vous a intenté ; si le jugement ne vous est pas favorable, je vous rendrai tous vos biens ; je vous en donnerai de plus grands encore. On m'assure que vous entretenez des liaisons secrètes avec l'empereur ; il cherche à profiter de vos chagrins pour vous séduire ; mais vous êtes de la maison de France et de la race de Bourbon, qui n'a jamais produit de traîtres. »

Le connétable exprime vivement sa reconnaissance : « Je remercie Dieu, ajoute-t-il, de m'avoir fait naître sous un prince que la calomnie ne peut tromper. »

Mais à quel rôle s'est réduit ce grand capitaine

et ce grand homme d'état! *Il est vrai*, continue-t-il, *que l'empereur, informé par le bruit public de la situation où je me trouve réduit, m'a envoyé Beaurein pour m'offrir un asile dans ses états et une fortune convenable à ma naissance; mais je sais reconnaître de vains compliments; et comme je savais que votre majesté devait passer par Moulins pour se rendre en Italie, j'ai cru devoir attendre qu'elle fût ici pour lui révéler moi-même ce secret, plutôt que de le confier à une lettre.*

Le loyal François I[er] n'a plus d'inquiétude. *Me suivrez-vous en Italie?* dit-il à Bourbon. — *Non-seulement en Italie*, répond le prince, *mais au bout du monde; les médecins m'assurent que je serai bientôt en état de supporter le mouvement de la litière; je me sens déjà mieux; les bontés de votre majesté acheveront bientôt de me guérir.*

Le monarque témoigne à ses ministres la vive satisfaction qu'il éprouve; ils ne l'en pressent pas moins de faire arrêter le connétable: François rejette leur avis; mais il demande à Bourbon une promesse écrite d'être toujours fidèle à son roi; Bourbon s'empresse de la signer.

Si le monarque avait dans ce moment ordonné la levée du séquestre qui réduisait au plus grand dénuement le prince le plus puissant et le plus riche de l'Europe, le connétable, suivant plusieurs historiens, aurait abjuré son crime. Mais rien ne devait soustraire la France et son roi aux effets si funestes de la haine de Madame.

Peu de jours après le départ du monarque, le connétable envoie au roi, Pierre de Bretonnières, seigneur de Watry, que François Ier avait laissé auprès de Bourbon sous le prétexte d'avoir des nouvelles plus fréquentes de la santé du prince. « Annoncez au roi, lui dit-il, que je vais me met» tre en route. » François Ier, qui était à Lyon, inquiet après plusieurs jours de ne pas voir arriver le connétable, lui renvoie Watry, et ordonne à cet envoyé de faire partir le connétable de gré ou de force.

Bourbon s'était mis en marche avec toute sa maison; mais il séjourne dans presque tous les bourgs, et affecte d'être chaque jour plus malade; il rencontre Watry à Saint-Géran. « Vous voyez, » lui dit-il, avec quel zèle j'exécute les ordres du » roi, malgré la maladie qui m'accable. »

Il arrive à La Palisse; la nuit survient: il feint de se trouver très-mal; un grand tumulte règne dans la maison; on va, on vient, on pleure, on se désole, on jette de grands cris : « Le prince, dit-on » à Watry, n'a peut-être plus qu'un moment à vi» vre. » Il demande à voir le connétable; on l'introduit dans la chambre de Bourbon. « Vous voyez, » lui dit le prince d'une voix qui paraissait presque » éteinte, l'extrémité où je suis réduit. Les méde» cins m'ordonnent d'aller respirer l'air de la con» trée où je suis né : c'est ma dernière ressource; » mais j'y compte peu. Allez informer le roi du

» regret que j'ai de ne pouvoir lui rendre de nou-
» veaux services. »

A peine Watry est-il parti pour Lyon que le duc monte à cheval, gagne Chantelle, place forte du Bourbonnais, située près des confins de l'Auvergne, fait placer l'artillerie sur les remparts, rassemble des munitions et des vivres, et se prépare à la défense la plus vigoureuse.

Watry lui apporte une lettre du roi remplie de reproches et de menaces. « On a voulu attenter à » ma liberté, lui dit le prince. C'est ici que je con- » fondrai l'imposture et la calomnie devant le bâ- » tard de Savoie et le maréchal de Chabannes : je » les attends. Portez-leur ces lettres, et remettez » celle-ci au roi. » *Ah! le perfide!* dit François Ier en recevant la lettre du duc; *ma bonté aurait dû lui crever le cœur; mais puisqu'il veut périr, qu'il périsse.* Il veut que le bâtard de Savoie et le maréchal de Chabannes aillent le chercher à la tête de quatre compagnies d'hommes d'armes; il leur ordonne de l'amener mort ou vif.

Le duc, imitateur trop fidèle des ducs de Bourgogne, et que son audace n'abandonne pas plus que son ressentiment, veut traiter avec son souverain comme il avait traité avec l'empereur, roi des Espagnes et de Naples; il dicte une dépêche en quelque sorte diplomatique. *Qu'il plaise au roi*, lit-on dans cette dépêche, *de faire rendre les biens de feu monsieur de Bourbon; il promet de le bien et loyalement servir, et de bon cœur, sans lui faire*

faute, en tous endroits où il plaira audit seigneur; et de cela il l'en assurera jusqu'au bout de sa vie : aussi plaise audit seigneur pardonner à ceux à qui il en veut pour cette affaire.

Antoine de Chabannes, évêque d'Autun, ami zélé, mais conseiller trop violent de Bourbon, ose se charger de présenter cette dépêche au monarque. On l'arrête avant qu'il arrive à Lyon; on saisit la dépêche; on la porte à François Ier.

Le roi s'indigne de la fierté du duc, qui veut lui dicter des lois. Deux grands personnages, que le duc avait voulu faire entrer dans la conjuration, et auxquels un de ses secrétaires avait confié ses projets et son alliance avec Charles-Quint et Henri VIII, révèlent ces secrets au chancelier Duprat devant la duchesse d'Angoulême. Bien loin de *mourir de douleur*, comme l'a dit un historien, lorsqu'il voit les suites terribles des conseils qu'il avait donnés à Madame, il éprouve une joie féroce en se préparant à sceller la proscription du prince qu'il abhorre.

On répand le bruit que Bourbon a voulu non-seulement livrer la France aux étrangers, mais encore arrêter le roi, renfermer dans une étroite prison la mère du monarque, et faire massacrer les fils de France. François Ier fait marcher des troupes pour envelopper Chantelle.

Bourbon venait d'apprendre que l'évêque d'Autun était dans les fers, que la conjuration avait

été révélée, que le bâtard de Savoie et Chabannes marchaient pour l'arrêter, et que les provinces qui l'entourent sont inondées de soldats. Il prend une résolution hardie : il sort de Chantelle, qu'il ne peut plus espérer de défendre, se sépare secrètement de sa maison, se déguise à l'entrée de la nuit, ne garde avec lui que le courageux Pomperant, qui avait tué un favori du roi, que la colere du monarque poursuivait sans relâche, et qui avait dévoué sa vie à Bourbon ; fait attacher à rebours les fers de leurs chevaux, décide qu'il se dira le valet de chambre de Pomperant, et dirige sa fuite vers le Dauphiné et la Savoie, au milieu des pays occupés par l'armée d'Italie, et en suivant par conséquent les routes sur lesquelles il suppose qu'on ne croira pas devoir le poursuivre.

Montagnac de Tausannes avait pris un chemin opposé, à la tête de la maison du prince, précédé de quelques flambeaux, monté sur le cheval de bataille du duc, et revêtu de ses habits. Il s'arrête lorsque le jour paraît, découvre son stratagème aux officiers de Bourbon, qui croyaient avoir suivi le duc, leur déclare que le connétable a disparu, et les remercie, au nom du prince, de leurs fidèles services. Tous ces officiers fondent en larmes, ne s'occupent que du sort du plus généreux des hommes, et forment la résolution d'aller le joindre lorsqu'ils connaîtront l'asile qu'il aura choisi.

Les obstacles et les dangers se renouvellent sans cesse autour du prince fugitif : il change souvent

de route, choisit les chemins les moins fréquentés, ne marche que la nuit, se cache pendant le jour dans des châteaux dont les maîtres lui sont dévoués, et néanmoins apprend à chaque instant qu'il est environné d'émissaires qui le cherchent. Il s'enfonce dans les montagnes de l'Auvergne, dans celles du Gévaudan, dans celles des Cévennes, arrive aux bords du Rhône, presque vis-à-vis la ville de Vienne, entre dans un bac, et se trouve au milieu de douze au quinze soldats, dont plusieurs reconnaissent Pomperant. Le prince peut à peine cacher son inquiétude : le bac parvient cependant à la rive gauche du fleuve. Il se jette avec son compagnon dans les bois voisins de Saint-Antoine, se présente au château de Nanti, et demande l'hospitalité. La vieille dame à laquelle le château appartient reconnaît Pomperant. *Ne seriez-vous pas*, lui dit-elle, *de ces gens qui ont fait les fous avec monsieur de Bourbon? — Je voudrais*, dit Pomperant, *avoir perdu tout mon bien et être avec lui.* — « Je viens de rencontrer à une » lieue du château, dit quelqu'un qui arrive, le pre» vôt de l'hôtel, qui, avec ses archers, cherche le » duc de Bourbon. » Pomperant, par son sang-froid et sa gaieté, cache aux assistants l'agitation du prince; ils montent à cheval peu de temps après, courent toute la nuit au travers des montagnes, s'arrêtent dans une espèce de désert, passent le Rhône huit lieues au-dessus de Lyon, et arrivent heureusement à Saint-Claude, où le car-

dinal de La Baume vient chercher Bourbon avec une escorte pour le conduire à Besançon.

Un grand nombre des serviteurs du duc, qui se sont sauvés comme lui à force d'adresse et de persévérance, viennent le joindre en Franche-Comté. Ils lui remettent une somme de 100,000 livres qu'ils avaient cousues dans leurs habits et qu'on leur avait confiée à Chantelle. Il avait emporté avec lui ses pierreries; et voilà tout ce qui lui reste de cette fortune immense enviée même par des souverains.

Avec quelle douleur il apprend qu'indépendamment de l'évêque d'Autun on a arrêté le comte de Saint-Vallier, François d'Escars, seigneur de la Vauguion, époux de l'héritière de la branche de Bourbon-Carency, Aimar de Prie, le seigneur de Lallières, et Popillon, chancelier du Bourbonnais! « Chaque jour, lui dit-on, on arrête d'autres pré- » venus; les prisons sont remplies de Français et » d'étrangers accusés d'avoir conspiré avec vous : » le parlement instruit leur procès. » Bourbon frémit de courroux.

François Ier cependant ne voit que trop la grandeur de la perte qu'il vient de faire : il paraît se laisser fléchir par les larmes de la duchesse de Lorraine, sœur du connétable. Imbaut va par son ordre trouver le duc de Bourbon. « Le roi vous » promet, dit-il au prince, la restitution actuelle » et entière de tous les biens de votre maison, le » remboursement de votre créance sur le trésor

» royal, le rétablissement de vos appointements et » de vos pensions, une amnistie générale pour » tous vos partisans : revenez servir l'état comme » votre serment vous y oblige. » Si la fermeté du monarque avait égalé sa loyauté et son courage héroïque, Charles de Bourbon aurait volé vers lui, et serait redevenu son sujet le plus dévoué et le plus fidèle; mais il ne pense qu'avec effroi à la haine de Madame et à celle de Duprat : il ne veut pas porter sa tête sur l'échafaud. Imbaut, désolé de la résolution du duc, lui demande l'épée de connétable et le collier de l'ordre de Saint-Michel. *L'épée*, répond le prince, *le roi me l'a ôtée au voyage de Valenciennes lorsqu'il a disposé du commandement de l'avant-garde en faveur de monsieur d'Alençon; pour le collier, je l'ai laissé à Chantelle, sous le chevet de mon lit.*

Bourbon refuse le collier de la Toison-d'Or, que lui offre Charles-Quint. Il aurait dû, en l'acceptant, prêter serment à l'empereur; et sa fierté augmentant avec son infortune, il veut être l'allié de Charles-Quint et non pas son vassal.

Il part suivi de quatre-vingts chevaux, traverse une partie de l'Allemagne, arrive en Italie, s'arrête un moment dans les états de son cousin germain Gonzague, marquis de Mantoue, qui lui fait présent d'équipages magnifiques, et va à Plaisance, où il confère sur les opérations de la campagne avec Lannoi, vice-roi de Naples, Pescaire, le duc d'Urbin et les autres généraux de l'empereur.

Combien ses grandes vues ajoutent à la haute opinion qu'ils avaient de son génie !

Charles-Quint le nomme son lieutenant général en Italie. Bourbon part pour le Milanais, résolu de mourir ou d'effacer son crime par les plus grands succès.

Bonnivet, choisi par François Ier pour commander au-delà des Alpes, entre en Italie, vers la fin de l'automne, à la tête de quarante mille hommes (1523). Il espère de mériter par de brillants exploits la charge de connétable, vacante par la défection de son ennemi. Ses progrès sont rapides: il conquiert presque tout le Milanais; mais il fait la faute de s'arrêter au milieu de ses victoires, de laisser respirer les alliés, et de donner le temps à Charles de Bourbon de préparer sa perte.

Douze mille lansquenets, sous les ordres de Fustemberg, étaient entrés dans la Champagne; ils n'étaient soutenus par aucune cavalerie; ils avaient compté sur celle que le duc de Bourbon devait leur amener. Claude, frère du duc de Lorraine, comte de Guise et époux d'Antoinette de Bourbon, sœur du duc de Vendôme, les harcelle à la tête de quelques compagnies d'hommes d'armes, les fatigue, leur coupe les vivres, les chasse vers la Lorraine, les poursuit jusque sous les murs de Neufchâtel, où étaient sa belle-sœur la duchesse de Lorraine, sœur du duc de Bourbon, et la comtesse de Guise; et les Français, qu'il commande en grand capitaine, combattant en héros

sous les yeux des deux princesses et des dames de leur suite, remportent sur les lansquenets une victoire complète.

Trente-cinq mille Anglais ou Impériaux avaient envahi la Picardie, arraché les arbres, détruit les moissons, brûlé les châteaux, les bourgs et les villages. La Trémouille n'a qu'un petit nombre de soldats pour la défendre : sa campagne, digne de ses grands talents militaires, est citée comme un chef-d'œuvre de stratégie. Mais, malgré tous ses efforts, il ne peut empêcher les alliés de s'approcher de l'Oise et de faire naître dans Paris les plus grandes alarmes. Le roi, qui était toujours à Lyon, envoie le duc de Vendôme avec quatre cents lances et de grands pouvoirs au secours de la capitale et de la Picardie; et l'ennemi, craignant d'être enveloppé, évacue la province qu'il a si horriblement ravagée.

Bourbon paraît alors à la tête de l'armée que les alliés avaient en Italie; on voyait sous ses ordres, ou plutôt Charles-Quint avait associé au commandement de cette armée, le brave et chevaleresque Charles de Lannoy, vice-roi de Naples, le duc de Milan, le duc d'Urbin, et ce fameux Ferdinand-François d'Avalos, marquis de Pescaire, si renommé, non-seulement pour ses talents de grand capitaine à une époque où l'on comptait un grand nombre de généraux habiles, mais encore pour son esprit supérieur, le culte qu'il avait voué aux sciences et aux lettres, et l'amour que lui avait inspiré sa

femme Victoria Colonna, célèbre par sa beauté, sa vertu et son talent poétique.

Bourbon succédait à Prosper Colonne, que l'on regardait comme l'un des restaurateurs de l'art de la guerre, et qui, n'ayant jamais voulu rien donner au hasard ni à une audace téméraire, avait excellé dans le choix des postes, la science des campements, et ce talent si rare et si admirable de multiplier ses forces par la manière de les employer, et de rendre vains, sans courir aucun risque, les efforts des armées les plus nombreuses et les plus aguerries. Bourbon joignait à une habileté pareille toute l'impétuosité française, lorsqu'il fallait achever d'abattre et de vaincre un ennemi déjà affaibli et découragé. Il communique son ardeur aux troupes et aux généraux.

L'amiral Bonnivet, cet ennemi personnel de Bourbon, qui s'était réuni contre ce prince à Madame et au chancelier Duprat, s'était fortifié dans le poste de Biagrassa, bloquait en quelque sorte Milan, et avait établi autour de lui une partie de ses troupes de la manière la plus propre à favoriser le blocus.

Le marquis de Pescaire attaque Bayard dans le village de Rebec : le chevalier sans peur fait une retraite admirable; mais il accable de reproches Bonnivet, qui l'avait chargé, malgré sa résistance, de la défense d'un poste presque entièrement ouvert, et ne sacrifie son ressentiment qu'au danger de l'armée.

Les alliés s'emparent de la fertile Lomelline, de laquelle Bonnivet tirait ses subsistances; le général français, près d'être affamé, laisse dans le camp retranché de Biagrassa les troupes nécessaires pour le défendre et inquiéter Milan, repasse le Tésin, et prend position entre Vigevano et Mortapa, où il veut attendre quatre cents lances, six mille Suisses et six mille Grisons qui viennent le joindre et vont lui donner une grande supériorité sur les alliés.

Bourbon détache Jean de Médicis contre les Grisons, qui sont forcés de retourner dans leurs montagnes. Il s'approche lui-même de la Sesia pour empêcher les Suisses de passer cette rivière. Des maladies contagieuses régnaient dans le camp retranché. Un corps d'Impériaux et de jeunes habitants de Milan l'attaquent et s'en emparent; mais les dépouilles des Français, portées en triomphe dans Milan, y produisent des miasmes délétères qui se répandent avec tant de fureur qu'en peu de temps plus de cinquante mille personnes succombent à ce fléau terrible.

Les ennemis des Français ne sont pas seuls victimes de cette affreuse calamité; les fuyards de Biagrassa portent la contagion dans le camp de Bonnivet, et son armée, privée des renforts qu'elle attendait et épuisée par les fatigues de la campagne, est en proie à toutes les horreurs de la disette et d'une sorte de peste.

Les Suisses, ennuyés d'attendre inutilement les

quatre cents lances que François Ier leur avait promises, et qui devaient les escorter jusques au camp de Bonnivet, partent seuls et arrivent sur les bords de la Sesia. Quelle n'est pas la douleur de l'amiral lorsqu'un envoyé de ces Suisses lui déclare qu'ils ne se sont avancés si loin de leurs asiles, sans cavalerie et sans cesse exposés au danger d'être taillés en pièces par les alliés, que pour recueillir ceux de leurs compatriotes qui servent sous ses drapeaux et les ramener dans leur pays, et lorsque ces Helvétiens, dont on lui annonce la défection, se jettent en foule dans la rivière pour aller joindre les enseignes de leur patrie qui flottent sur la rive opposée!

Bonnivet n'a plus d'autre parti à prendre que de ramener en France les déplorables débris de cette armée qui devait conquérir l'Italie; mais Bourbon combat contre les Français, et Bonnivet va éprouver à quels malheurs il a condamné sa patrie en se réunissant aux ennemis de Bourbon.

Le duc apprend que l'amiral a jeté un pont sur la Sesia, entre Romagnano et Gattinara. Les alliés se mettent en route pendant la nuit; ils arrivent au point du jour à la vue de Romagnano : les équipages français commençaient à défiler sur le pont; Bonnivet, voyant qu'il ne peut éviter de combattre, se place à l'arrière-garde avec le comte de Saint-Pol, dont sa tendresse pour son frère n'a pu altérer la fidélité ni le dévouement, Bayard, Vandenesse et d'autres braves chevaliers.

Il dirige la retraite avec autant d'intelligence que de valeur. Un coup de *mousquet* qu'il reçoit au bras ne l'empêche pas de continuer de donner des ordres; mais, affaibli par la perte de son sang et ne pouvant plus se tenir à cheval, il appelle Saint-Pol, Bayard et Vandenesse, et leur remet le commandement.

Mais comment soutenir, avec un petit nombre d'hommes d'armes, les efforts de Bourbon et de Pescaire, et donner le temps à l'artillerie, aux équipages et à l'infanterie de passer la Sesia? Vandenesse est tué à la tête de l'artillerie qu'il conduit; Bayard est frappé d'une balle qui lui casse les vertèbres : il sent qu'il ne lui reste que quelques instants de vie; il ordonne qu'on le place au pied d'un arbre, le visage tourné vers l'ennemi. Bourbon arrive auprès de lui; il voit le héros expirant en proie aux plus vives douleurs et entouré d'amis et d'ennemis qui fondent en larmes; il ne peut retenir les siennes. — *Ah! Bayard*, lui dit-il, *que je vous plains!— Ce n'est pas moi qu'il faut plaindre, monseigneur; je meurs en homme de bien; mais c'est vous qui portez les armes contre votre serment, votre roi et votre patrie.*

Bayard meurt assuré d'une gloire immortelle; Bourbon envie le sort du héros, sent le remords qui déchire son âme, s'élance comme un trait, et brûle du désir de prendre Bonnivet, qu'il accuse de tous ses maux.

Son frère, le comte de Saint-Pol, fait des prodi-

ges pour soutenir l'arrière-garde. Couvert de poussière, de sang et de fumée, il combat comme Bayard, voit tomber auprès de lui Beauvais surnommé *le Brave*, n'est entouré que de cadavres, et va recevoir, comme Bayard, la mort la plus glorieuse, lorsque Lorge, posté sur les bords de la Sésia avec un corps d'arquebusiers, fait faire une décharge si terrible, que les bataillons espagnols reculent quelques pas. Saint-Pol saisit cet instant, presse le passage des siens, et ne se retire que le dernier.

Quels regrets ce prince éprouve en rencontrant auprès de Suze les quatre cents lances si longtemps attendues, et qui auraient donné la victoire aux Français! Combien il gémit sur la malheureuse négligence d'un monarque trop dominé par ses plaisirs, ou la coupable désobéissance de ses ministres!

Pendant les désastres qui accablaient l'armée d'Italie, le parlement de Paris jugeait ceux qui, sortis du royaume, portaient avec Bourbon les armes contre la France. Il les condamna à mort, et leurs biens confisqués furent abandonnés à l'avidité de quelques courtisans. Mais lorsqu'il s'occupa des prévenus de complicité avec le duc qu'on avait arrêtés, il ne prononça qu'un seul arrêt de mort; et ce fut le comte de Saint-Vallier qu'il condamna à perdre la tête. Le violent et sanguinaire Duprat devint furieux en apprenant le jugement qui ne prononçait la mort que contre un accusé.

Quel malheur pour un roi, qu'un ministre tel que Duprat ! Le chancelier fascina l'esprit de François Ier ; le monarque viola l'indépendance des jugements, si nécessaire à l'existence de la société tout entière, oublia que le cœur des rois est le sanctuaire de la clémence, adressa au parlement des reproches amers ; mais bientôt, secouant le joug du chancelier, redevenant lui-même, et voulant réparer sa faiblesse par un acte digne de sa bonté et de son héroïsme chevaleresque, il fit grâce au comte de Saint-Vallier.

Il ne restait plus que Bourbon à juger. Le roi alla siéger au parlement sur son *lit* ou *trône de justice*, accompagné des princes, des pairs et d'autres grands du royaume. L'avocat général Pierre Lizet tâcha de prouver à la cour qu'elle était en droit de prononcer sur-le-champ l'arrêt de mort du coupable, attendu l'énormité et la publicité de l'attentat : mais le parlement, ne voulant pas s'écarter des formes tutélaires de l'innocence et de la sûreté publique, rendit contre Charles, duc de Bourbon, un décret de prise de corps, et envoya des huissiers à Moulins et à Lyon, pour sommer le prince de comparaître devant la cour.

Bourbon ne répondit à la sommation qu'en se présentant sur la frontière du royaume avec une armée victorieuse. On ne pensa plus qu'à le repousser.

Il ne doutait pas qu'en s'avançant vers Lyon il

ne vît son parti se relever, la noblesse de ses domaines monter à cheval pour le joindre, et les provinces comprises dans ses apanages se déclarer en sa faveur. Charles-Quint, roi des Espagnes, et Henri VIII, roi d'Angleterre, occuperaient les forces de la France, l'un du côté des Pyrénées, et l'autre vers les frontières de la Picardie. Les *gendarmes* ou hommes d'armes étaient affaiblis, dispersés dans l'intérieur du royaume, et presque tous démontés. François Ier n'avait d'ailleurs dans son infanterie ni Suisses ni Allemands, et ne pouvait opposer à l'ennemi que des bandes indisciplinées d'aventuriers nationaux.

Le plan de Bourbon est adopté avec empressement par Henri VIII et Charles-Quint: et voici les propositions qu'ils adressent au duc. On réunira à ses anciens domaines la Provence et le Dauphiné. L'empereur les érigera en royaume; quelques autres provinces appartiendront à Charles-Quint. Le reste de la monarchie française sera à Henri VIII, qui prendra le titre de roi de France, et auquel Bourbon rendra hommage.

Le duc refusa de souscrire à l'article qui le déclarait vassal de Henri VIII.

Les souverains d'Italie, qui s'étaient confédérés pour chasser les Français au-delà des Alpes, et particulièrement le pape Clément VII, ne voyaient qu'avec beaucoup de peine la conquête de la France entreprise pour le roi d'Angleterre. Bourbon cependant, à la tête de dix-huit mille hommes, ne

doutait pas du succès de ses armes: mais Charles-Quint fit deux grandes fautes; il exigea que Bourbon commençât ses opérations par le siége de Marseille, et il donna à ce prince pour adjoint au commandement, ou plutôt pour surveillant, le marquis de Pescaire, qui, craignant de voir sa gloire militaire effacée par celle d'un étranger dont la renommée vantait les exploits, eut le malheur de cesser de mériter le titre de grand homme, et ne regardait le duc que comme un transfuge qui, après avoir trahi son roi, trompait l'empereur en exagérant le crédit dont il jouissait en France.

Bourbon, s'élevant au-dessus du désagrément que Charles-Quint venait de lui donner, consomma son crime et passa les Alpes.

Il prit Antibes, Fréjus, Draguignan, Brignoles, la ville d'Aix, pénétra jusques au Rhône, et proposa de marcher à Lyon, où il entretenait des intelligences, et d'aller ensuite dans les provinces de ses apanages qui n'attendaient que sa présence pour s'insurger en sa faveur.

Quels dangers menaçaient François Ier ! Pescaire le sauva. Il força le duc à faire le siége de Marseille, qui devait affaiblir l'armée impériale et donner aux Français le temps de se reconnaître. Bourbon dissimula son chagrin, craignit de décourager ses troupes, affecta de regarder comme facile la prise de Marseille, et l'attaqua avec d'autant plus d'ardeur qu'il brûlait du désir de pouvoir marcher vers le Bourbonnais.

Il fit dresser une batterie formidable qui devait réduire en poudre les murs de la ville et hâter sa conquête. Mais Chabot de Brion était dans la place avec deux cents lances, dont le plus grand nombre avaient fait partie de la compagnie de Bayard, et les Marseillais, indignés à la vue d'un Bourbon rebelle, et des Espagnols, auxquels ils avaient voué une haine implacable depuis qu'Alphonse, roi d'Aragon, avait surpris et pillé leur ville, avaient résolu de périr plutôt que de se rendre. Ils avaient rasé leurs faubourgs et les murs de leurs *bastides* ou maisons de campagne, trop voisines de la ville. Ils élevaient des plate-formes, creusaient des fossés, construisaient des bastions, portaient du canon jusque sur les clochers. Les vieillards, les femmes, les enfants, les plus riches comme les plus pauvres, maniaient la pioche, apportaient les matériaux, enlevaient les décombres, exécutaient des travaux souterrains, les opposaient aux mines des assiégeants. Le canon de Bourbon ouvrit deux larges brèches; mais quel ne fut pas son étonnement lorsque, au-delà des murs que ses foudres venaient de renverser, il aperçut des retranchements hérissés de canons et de combattants! Impatient de tant de résistances, il eut recours à un moyen odieux dont l'histoire, justement sévère envers le prince ennemi de sa patrie, a conservé le souvenir. Il paya des scélérats qui parvinrent à s'introduire dans la ville où ils devaient mettre le feu pendant qu'il donnerait l'assaut. Ces

lâches incendiaires furent pendus sur les remparts.

L'argent, les munitions de guerre et celles de bouche commençaient à manquer. Le camp retentissait de murmures contre Bourbon; et Pescaire lui-même, qui savait combien ces murmures étaient injustes, aveuglé plus que jamais par cette indigne jalousie aussi funeste à ceux qui l'éprouvent qu'à ceux qui en sont l'objet, décrie sourdement Bourbon, comme un furieux disposé à sacrifier l'armée à son désespoir, et souvent même l'insulte par d'outrageantes railleries. Charles-Quint, qui devait envahir la Guienne, demeurait dans ses états; Henri VIII n'avait pas envoyé le subside de 100,000 ducats qu'il avait promis, et ne faisait aucun préparatif pour attaquer la Picardie. Lannoy, qui avait rassemblé près de neuf mille hommes auprès d'Asti, ne passa pas les Alpes; la flotte espagnole ne parut dans le Méditerranée que pour être battue par la flotte française. Quels terribles remords dut ressentir Bourbon!

Rien ne put néanmoins ébranler sa constance: son artillerie fit une nouvelle brèche plus large que les premières. Il ne fallait plus que forcer un retranchement palissadé; il ordonna aux lansquenets de se préparer à l'assaut. « Nous ne combat» tons qu'en rase campagne, » répondirent-ils. Les Italiens et les Espagnols, prévenus par Pescaire, refusent de marcher. « Je promets, dit Bourbon,

» 500 ducats et le commandement de cinq cents » hommes au guerrier qui montera le premier à » l'assaut. » L'armée garde un profond silence.

Il supplie Pescaire de disposer les Espagnols à l'attaque qu'il a décidée. Pescaire demande que la brèche soit examinée de nouveau. Sept soldats se présentent; on les charge de cet examen périlleux: quatre sont tués, trois ne sont que blessés dangereusement; ils rapportent qu'entre la brèche et le retranchement intérieur il y a un fossé très-large, rempli de feux d'artifice, bordé d'arquebusiers, et défendu par plusieurs batteries de canon. Ce récit frappe les officiers-généraux. « Retour- » nons dans le Milanais, dit Pescaire qui ne peut » dissimuler sa joie; nous l'avons laissé dépourvu » de soldats; on pourrait y prévenir notre retour. » Bourbon au désespoir apprend que François Ier, qu'on a laissé respirer, approche avec quarante mille hommes. Il se résout en frémissant à lever le siége de Marseille, veut cacher la retraite qui l'indigne, fait allumer de grands feux dont le vent porte la fumée sur la ville, embarque sa grosse artillerie, ordonne que les pièces de campagne soient emportées sur des mulets, s'éloigne rapidement, mais ne peut empêcher les maréchaux de Chabannes et de Montmorenci d'entamer son arrière-garde, ni les paysans provençaux de massacrer ceux de ses soldats qui s'écartent du gros de l'armée. « François Ier, lui dit-on, précipite ses » pas au travers des Alpes pour envahir la Lom-

» bardie. » Lannoi réclame son secours : il arrive à Milan, poursuivi de près par l'avant-garde française. Les fortifications tombaient en ruines. Il est obligé de sortir de cette capitale. Ses troupes, accablées de fatigue, ne peuvent soutenir le poids de leurs armes. La route de Milan à Lodi est couverte de cuirasses, d'arquebuses, de chevaux mourants, de guerriers tombés de faiblesse, et invoquant la mort.

François Ier, séduit par de mauvais conseils, fait le siége de Pavie, où commandait Antoine de Lève, brave et habile général. Bourbon respire; mais il ne peut opposer au monarque français que quelques troupes éparses dans les places de la Lombardie. Il n'a ni magasins, ni argent, ni crédit; il conçoit un projet des plus hardis. Le frère de la duchesse d'Angoulême, son implacable ennemie, Charles III, duc de Savoie, avait ouvert avec empressement les barrières de l'Italie aux Français; mais il avait eu ensuite à se plaindre de sa sœur, et Bourbon découvre qu'il penche secrètement pour l'empereur : c'est à ce prince qu'il imagine d'avoir recours. En vain Lannoi et Pescaire combattent une résolution dont le premier redoute des suites funestes, et le second craint un trop heureux succès. Bourbon informe l'empereur de son entreprise, part pour Turin, parle avec tant d'éloquence au duc de Savoie, lui expose avec tant de force ses besoins, ses vues, ses desseins, lui montre une si noble confiance, que Charles III et son épouse

Béatrix de Portugal lui donnent en secret leurs pierreries et tout l'argent qu'ils ont à leur disposition.

Il vole alors en Allemagne, y rassemble un grand nombre de lansquenets que sa renommée attire sous ses drapeaux, réunit à ces guerriers endurcis aux travaux, soumis à la discipline la plus sévère et pleins de dévouement pour leur général, cinq cents cavaliers de la Franche-Comté, connus par leur courage, traverse les Alpes cottiennes, entre dans le Milanais à la tête de plus de douze mille hommes, et par la grandeur et la rapidité de ses succès imprime à Lannoi et à Pescaire lui-même une nouvelle admiration mêlée de respect.

Cette Allemagne cependant qui avait fourni à Bourbon un si grand nombre de braves soldats était plus agitée que jamais par les dissensions religieuses, ou plutôt par les espérances ou les craintes politiques que faisaient naître les opinions soutenues par Luther et ses amis avec un succès toujours croissant. Cet homme si extraordinaire ajoutait au charme de ses discours celui d'un art qu'il avait cultivé avec soin, et dont les effets enchanteurs secondent si bien les sentiments religieux. Il aimait à faire chanter dans les réunions dont il était l'âme des motets spirituels, des cantiques pieux et des psaumes qu'il avait mis en musique avec tant d'habileté que le fameux Haendel s'est souvent félicité d'avoir étudié ces compositions. Les moyens de persuasion qu'il employait

avec autant de persévérance que d'ardeur augmentaient à un si haut degré le nombre et l'enthousiasme de ses partisans que les ordres les plus sévères de la cour impériale étaient sans force contre leur zèle et leur constance. Les rescrits de Charles-Quint étaient regardés comme des attentats contre la liberté des états, et lorsque le légat Campegge voulut s'élever avec énergie contre les amis et les protecteurs de Luther, « Avez-vous oublié, lui répondirent les membres de la diète, » tous les sujets de plainte que la cour de Rome a » donnés à l'Empire : que le pape convoque un » concile dans lequel on puisse discuter et la nou- » velle doctrine de Luther et les griefs de la na- » tion germanique contre les pontifes de Rome. »

Il se forma néanmoins à Ratisbonne, sous les auspices de l'archiduc Ferdinand et du légat Campegge, une confédération de princes d'Allemagne, dont le but était de faire exécuter les décrets de la diète de Worms contre Luther et ses adhérents.

N'oublions pas une autre confédération de princes de l'empire germanique qui eut lieu vers le même temps à Heidelberg : ils prirent des mesures pour bannir l'ivrognerie de leurs cours. « Mais » nous ne voulons pas nous y soumettre, décla- » rèrent-ils formellement, lorsque nous voyagerons » en Saxe, en Poméranie, dans le Mecklenbourg, » et dans les Pays-Bas, où il est d'usage de boire » avec excès. »

Pendant que des états de la Germanie luttaient contre l'autorité de Charles-Quint, la puissance de ce prince s'étendait dans le Nouveau-Monde, et les pavillons de l'Espagne allaient flotter sur les rivages des vastes contrées où l'or était si abondant.

Dès l'année 1502 Christophe Colomb, venant de découvrir la province de Honduras, avait appris qu'il existait vers l'Occident un grand empire où les mines d'or étaient très-multipliées. Vingt-deux ans plus tard, François Pizarre, parti de Panama avec Diègue d'Almagro, découvrit l'empire du Pérou, y entra à la tête d'un petit nombre d'aventuriers espagnols, et commença la conquête de ces contrées fameuses, où la nature a élevé de si grands monuments de sa puissance, où elle a répandu l'or et l'argent avec tant de profusion, où des Incas régnaient dans des palais magnifiques, où l'industrie avait déjà fait assez de progrès pour construire de larges routes, longues de cinq cents lieues, dont l'Inça Etahlualipa, trahi par la fortune, devait offrir des monceaux d'or pour sa rançon, qui, dans moins de cent ans, devait envoyer dans l'Espagne européenne plus de mille trois cents millions de livres d'or, et où l'exécrable avidité du vainqueur devait entasser plus de ruines et joncher de plus de cadavres les campagnes ravagées que les terribles éruptions des immenses volcans des Andes, et les tremblements de terre si fréquents dans ces contrées équatoriales.

Pendant le commencement de cette horrible in-

vasion, Antoine de Lève défendait Pavie avec une grande valeur et une constance plus admirable encore; il avait repoussé les efforts des Français, apaisé les séditions des Allemands, fait supporter avec courage tous les malheurs de la disette. François Ier avait juré de prendre la ville ou de mourir sous ses remparts; et, néanmoins, rempli d'une confiance funeste, il avait divisé ses forces et envoyé une grande partie de ses troupes en Ligurie, ou vers le royaume de Naples qu'il voulait conquérir. Il savait à la vérité que Bourbon, Lannoi et Pescaire manquaient de subsistances et d'argent; mais Bourbon avait harangué les Allemands, et obtenu par la magie de son éloquence et de sa réputation qu'ils se contenteraient pendant quelques jours du peu de subsistances qu'on pourrait leur procurer. Les Espagnols avaient consenti à servir sans aucune solde pendant un mois, et les hommes d'armes ou les gendarmes impériaux faisaient de généreux efforts pour rétablir leurs équipages à leurs dépens.

Bourbon s'approcha de Milan à la tête de près de vingt mille hommes. Voyant que François Ier n'abandonnait pas le siége de Pavie pour venir au secours de la garnison française de la capitale du Milanais, et ne pouvant compter sur son armée que pendant un mois, il passa le Lembro, et marcha vers le camp du roi de France (1524). La Trémouille, Chabannes, le maréchal de Foix, Louis d'Ars et tous les vieux capitaines de François Ier,

qui connaissaient la situation presque désespérée de Bourbon, voulaient que le roi se retranchât dans un poste avantageux, et laissât le duc se consumer en efforts inutiles ; mais l'esprit de chevalerie l'emporta sur la prudence. François Ier ne voulut pas paraître reculer devant un sujet rebelle ; Bonnivet lui promit la victoire, et le monarque résolut de continuer le siége.

Des revers cependant commençaient à remplacer ses succès ; un détachement qu'il avait envoyé vers Gênes, et rappelé en Lombardie, venait d'être surpris et défait. Pescaire avait pris sous les yeux du roi une ville défendue par une forte garnison ; un Palaviccini, attaché au service de France, avait été vaincu aux portes de Crémone ; les Grisons, inquiétés dans leur pays, avaient rappelé l'élite de leurs soldats, et l'armée française était épuisée par les fatigues d'un siége entrepris au milieu de l'hiver, et qui durait depuis quatre mois.

François Ier d'ailleurs croyait avoir vingt-six mille fantassins et treize cents lances ; et à la honte d'un grand nombre d'officiers, dont un défaut inconcevable d'ordre, de surveillance et de discipline empêchait de découvrir le brigandage, et qui, cachant avec soin les vides des compagnies, dérobaient la paie qu'aucun soldat ne réclamait, l'armée royale comprenait à peine la moitié de ces treize cents lances et de ces vingt-six mille fantassins.

Et quelle n'était pas l'influence de l'esprit che-

valeresque sur les résolutions de François Ier ! « Que huit Français à la tête desquels je serai, fait-» il dire à Pescaire, combattent contre vous et » huit Espagnols ; voyons à qui demeurera le prix » de la valeur, et si vous refusez le cartel que je » vous propose, je vous offre vingt mille écus pour » que vous engagiez une action générale avant le » terme de vingt jours. — Je ne puis disposer de » ma vie sans le congé de l'empereur, lui répond » Pescaire ; mais que votre majesté garde son ar-» gent pour racheter quelque prisonnier ; je l'as-» sure qu'avant vingt jours la bataille lui sera » livrée. »

Bourbon avait pénétré jusques aux bords d'une petite rivière très-profonde et très-près des lignes de l'armée du roi ; le corps de bataille des Français, commandé par le monarque lui-même, était placé sur des hauteurs ; à la droite le duc d'Alençon occupait un parc dit *de Mirabelle ;* à la gauche le maréchal de Chabannes s'était fortifié dans un faubourg ; la tête du camp, ses derrières et le flanc gauche étaient défendus par des fossés et des bastions, et le flanc droit étant couvert par les murs très-épais du parc, on ne pouvait jeter du secours dans Pavie qu'en forçant, sous les yeux du roi, ou le passage du Tésin ou le parc de Mirabelle.

Bourbon pousse ses retranchements jusques à quarante pas des lignes des Français, les tient en quelque sorte assiégés entre Pavie et son armée, les inquiète par des escarmouches sans cesse re-

nouvelées, foudroie leur camp avec toute son artillerie, et Antoine de Lève le seconde par de fréquentes sorties. François Ier répond au feu de la place et à celui de Bourbon; mais ses troupes, par une suite de leur position, souffrent bien plus que les Impériaux ; le découragement se répand parmi ces troupes fatiguées; la désertion suit le découragement ; le danger devient extrême; le valeureux François Ier le contemple avec calme..

Clément VII, dont les dispositions secrètes étaient bien plus favorables aux Français qu'aux Espagnols, lui fait parvenir un message : « Les Impé» riaux, lui fait-il dire, n'ont de subsistances que » pour quelques jours ; ils vont se dissiper ; levez » le siége et choisissez une position avantageuse, » d'où vous jouirez sans peine et sans danger des » fruits de la victoire. »

Bourbon, en grand capitaine, redoute cette résolution, qui rendrait sa perte infaillible. Il prend la détermination la plus audacieuse; il bravera tous les périls ; il attaquera le roi.

Avant deux heures du matin l'armée impériale s'ébranle, et se porte vers le parc de Mirabelle, ou était le quartier du duc d'Alençon : Bourbon commande les Allemands, Pescaire les Espagnols, et Lannoi les Italiens; chaque soldat a eu ordre de mettre une chemise par-dessus ses armes pour être reconnu facilement des siens au milieu des ténèbres de la nuit; un détachement de sapeurs doit renverser les murs du parc : il abat trente toises

de muraille; les Impériaux entrent en foule par cette brèche sous les ordres du marquis du Guast; les uns surprennent la garnison du château et l'égorgent; les autres s'avancent vers Pavie; Chabot de Brion les charge et les bat; mais du Guast n'en pénètre pas moins dans la place, de laquelle il doit ressortir avec Antoine de Lève et toute la garnison pour prendre les Français à dos.

Galiot de Genouillac, grand-maître de l'artillerie de France, foudroie l'armée ennemie : il dirige ses batteries avec tant d'habileté qu'à chaque instant on voit disparaître des files entières d'Impériaux; ils se jettent en désordre dans un chemin creux où ils espèrent trouver un abri; François Ier croit qu'ils prennent la fuite; et, désespéré de les voir échapper à ses coups, se hâte, malgré tous les efforts de Genouillac, de sortir de ses retranchements à la tête de ses gendarmes, et cette terrible artillerie française, qui seule aurait détruit l'armée ennemie, se trouve masquée et forcée de suspendre ses foudres.

Bourbon voit la démarche si imprudente du roi, et passe de la plus grande inquiétude à la joie la plus vive : il rallie les Allemands, Lannoi les Italiens, Pescaire les Espagnols; ils s'avancent dans l'espérance d'envelopper le roi; d'Alençon et Chabannes accourent à l'instant : Chabannes prend la droite et d'Alençon la gauche; Chabannes a sous ses ordres l'armée et les bandes noires, ces troupes si braves et si aguerries, et qui comprennent cinq

ou six mille soldats; dix ou douze mille Suisses se rangent en bataille entre le roi et le duc d'Alençon.

Bourbon promet les plus grandes récompenses à celui qui lui amènera vivant ce Bonnivet qu'il regarde comme la cause de tous ses malheurs, et attaque les bandes noires placées entre l'aile droite et le corps de bataille; les lansquenets de Bourbon se jettent avec fureur contre leurs compatriotes, les soldats des bandes noires, qu'ils regardent comme des traîtres, et en font un horrible carnage; on voit tomber sous leurs coups le comte de Vaudemont, frère du duc de Lorraine, et Richard de La Pôle, duc de Suffolk, l'héritier de la branche royale d'York, et surnommé *Rose-Blanche*.

Le maréchal de Chabannes avait renversé deux fois la cavalerie napolitaine qui lui était opposée: Bourbon, vainqueur des bandes noires, prend en flanc le brave maréchal; l'aile droite effrayée prend la fuite; l'intrépide Chabannes, malgré son grand âge, résiste à l'ennemi avec un courage admirable, a son cheval tué sous lui, parvient à se dégager, se met à la tête de quelques fantassins qui combattent encore, et ne se rend au marquis de Castaldo que lorsqu'il est enveloppé par un gros escadron. Mais quelle barbarie et quelle honte pour les ennemis de la France! un officier espagnol nommé Buzarto demande à Castaldo de partager la rançon du maréchal: Castaldo le refuse; Buzarto tire un coup d'arquebuse à la tête de

l'héroïque vieillard, l'étend mort à ses pieds, et sa lâche férocité reste impunie.

Pendant la défaite de son aile droite, François I[er] veut réparer sa funeste témérité par des prodiges de valeur : il enfonce un escadron nombreux, immole de sa propre main le marquis de Saint-Ange, dernier rejeton du fameux Scanderberg, roi ou prince d'Albanie, fait mordre la poussière à plusieurs autres ennemis, et, secondé des Suisses et de l'élite de sa noblesse, est près d'arracher la victoire aux Impériaux : mais depuis long-temps Pescaire s'était occupé des moyens d'arrêter au milieu d'une bataille la fougue irrésistible de la gendarmerie française, qu'on surnommait *l'Invincible* : il avait choisi dans l'infanterie espagnole quinze cents ou deux mille basques aussi légers que dispos; il les avait exercés pendant tout l'hiver aux mouvements les plus précis et aux évolutions les plus rapides : c'est avec ces basques si dévoués, si adroits, si prompts et si courageux, qu'il veut l'emporter sur les redoutables gendarmes de France; ils volent vers les rangs les plus serrés de la cavalerie française, font feu, se dispersent, vont recharger leurs armes derrière l'escadron de Pescaire, reviennent faire une décharge aussi meurtrière que la première, et ne cessent de répéter cette manœuvre si hardie, mais dont la rapidité de leurs mouvements écarte de leurs têtes presque tout le danger : les gendarmes et leurs chevaux, frappés par un ennemi qui paraît

et disparaît comme l'éclair, tombent les uns sur les autres sans pouvoir se défendre : François Ier ne voit qu'un moyen de garantir ses cavaliers de coups si meurtriers, si répétés, et comme portés par une main invisible; il ordonne à ses escadrons de s'étendre. Les basques s'élancent au milieu des rangs et jusque sous les chevaux des gendarmes, choisissent leurs victimes, dirigent particulièrement leurs armes contre les généraux et les capitaines, et dans moins d'une demi-heure la mort moissonne le sage et brave La Trémouille, qu'elle avait respecté dans tant de combats, Louis d'Ars, Tournon, Tonnerre et un grand nombre d'autres illustres chefs; les gendarmes qui leur survivent se rallient et combattent avec d'autant plus d'ardeur qu'ils veulent les venger et sauver le roi, dont la valeur est plus héroïque que jamais; on voit accourir autour du monarque un nombre très-considérable d'officiers et de gentilshommes qui ont quitté l'aile droite vaincue ou l'aile gauche, à laquelle l'infâme duc d'Alençon donne l'ordre de la retraite sans oser attendre Bourbon, qui vient l'attaquer, et abandonnant au milieu des plus grands périls le roi, qui avait tout fait pour lui : la fuite du duc d'Alençon entraîne la retraite des Suisses; Bourbon les poursuit et en massacre une grande partie.

Le maréchal de Montmorenci, détaché la veille avec cent hommes d'armes et deux ou trois mille fantassins pour garder le passage de Santo-Lazaro,

avait été oublié dans son poste : il entend les coups redoublés de l'artillerie, ne prend conseil que de son zèle, précipite sa marche, arrive sur le champ de bataille, voit en rougissant de honte et de colère le duc d'Alençon, qui fuit avec toute l'aile gauche, charge avec fureur l'armée victorieuse, défait un bataillon de lansquenets, mais est enveloppé, blessé et pris par la cavalerie italienne.

François Ier continue de combattre à la tête d'une troupe d'élite et comme le plus vaillant des preux; les basques, dont les munitions sont épuisées, ne reparaissent plus; Pescaire ne peut résister aux efforts du monarque et des braves qui veulent le délivrer ou mourir avec lui : il est blessé, renversé, foulé aux pieds des chevaux; Lannoi, qui tâche de le secourir, est repoussé par les Français. Mais tous les corps de l'armée impériale se réunissent contre François Ier et sa troupe animée par le plus noble désespoir; Antoine de Lève, du Guast, Castaldo dégagent Pescaire et rétablissent le combat. Bourbon, à la tête de ses lansquenets, ouvre l'escadron que conduisait le roi; les princes, les grands officiers de la couronne, les principaux chefs se serrent autour du monarque et veulent lui faire un rempart de leurs corps : plusieurs de ces héros meurent percés de coups. Ainsi succombent, couverts d'une gloire immortelle, Hector de Bourbon, vicomte de Lavedan, Chaumont, Bussi d'Amboise, Rohan de Fontenai, François de Duras, le bâtard de Savoie,

les deux princes de San-Severino, le maréchal de Foix.

Bonnivet, séparé de l'escadron du roi par une violente attaque des lansquenets, pouvait échapper à la mort par la fuite; mais il voit le champ de bataille inondé du sang des Français. *Je ne survivrai pas*, dit-il, *à cette grande destruction.* Il lève la visière de son casque, se précipite au milieu des ennemis, ne pare aucun des coups qu'on lui porte, et reçoit enfin la mort qu'il appelle à à grands cris.

Bourbon arrive : il voit son ennemi étendu à ses pieds. *Ah! misérable,* s'écrie-t-il, *c'est toi qui es la cause de la perte de la France et de la mienne.* Il s'éloigne; mais il est entouré des corps sanglants de ses parents, de ses amis, des braves avec lesquels il a si souvent combattu; et un remords terrible déchire l'âme du malheureux vainqueur.

François Ier s'était fait un rempart de cadavres : ceux qui osent franchir cette sanglante barrière trouvent la mort sous son bras redoutable. Il lutte seul contre une armée; mais son cheval, mortellement blessé, l'entraîne dans sa chute. Il se relève malgré le poids de ses armes et la douleur de ses blessures; il continue de se battre en furieux; il aime mieux mourir que de tomber vivant entre les mains des ennemis qui l'entourent. Pomperant, le fidèle compagnon de Bourbon, accourt, se range auprès de lui, et le défend. « Cédez à la

» nécessité, sire, et consentez à vivre. Le duc de » Bourbon est peu éloigné; rendez-vous à ce prince. » *Non, non, plutôt mourir mille fois que de donner ma foi à un traître. Où est le vice-roi? où est-il?* Lannoi paraît; le roi lui remet son épée. Lannoi la reçoit à genoux, et lui en présente une autre.

Bourbon sollicite la grâce de paraître devant le souverain qu'il a trahi et fait prisonnier. Il est victorieux; son cœur est déchiré comme par une furie vengeresse. Pomperant l'accompagne, Pomperant qui a sauvé la vie et au prince et à François Ier. Bourbon tombe aux genoux du roi; François Ier paraît touché, le relève, lui parle avec bonté, et comble Pomperant de caresses. Combien dans ce moment il s'élève au-dessus de ceux qui l'ont vaincu! Il écrit à sa mère: *Tout est perdu, madame, fors l'honneur.* Sa constance brave la fortune: cette grande victime des rigueurs du sort paraît calme sous ses coups. L'armée victorieuse ne le voit qu'avec enthousiasme : elle admire avec émotion son affabilité et ses grâces martiales; elle célèbre les prodiges de valeur qui ont illustré sa défaite. Lannoi craint que Bourbon, à la tête des lansquenets, qui montrent le plus grand intérêt pour le monarque, ne lui arrache son prisonnier, ne le ramène en France, ne répare son crime : il se hâte de conduire le roi à Pizzighitone et de lui donner pour garde l'infanterie espagnole commandée par Alarcon (1525).

La nation française, que la funeste nouvelle de

la captivité du roi avait plongée dans la consternation, se relève indignée contre Louise de Savoie : elle lui reproche son avarice, son orgueil, sa haine, qui a forcé le duc de Bourbon à devenir rebelle; elle l'accuse de tous les maux de la France. On ne parle qu'avec horreur du chancelier Duprat, l'instrument servile des passions de la duchesse; on demande sa tête; on veut ôter la régence à la mère du roi. La fermentation devient extrême; et, à l'approche des orages terribles qui menacent le royaume, on veut déférer le commandement suprême au duc de Vendôme.

Une députation solennelle le conjure de sauver la patrie. Le duc frémit en prévoyant la guerre civile qu'allumerait son élévation à la régence. « Je » vais à Lyon, dit-il aux députés, recevoir les or» dres de madame la régente, qui m'appelle pour » travailler à la liberté du roi et à votre salut. » Louise de Savoie admire d'autant plus le noble sacrifice de Vendôme que son âme ambitieuse n'aurait peut-être jamais pu s'élever à un dévouement si généreux : elle le nomme chef de tous les conseils; elle ne veut gouverner que de concert avec lui.

Ils n'ont pas de troupes à opposer aux armées de Charles-Quint, à celles de Henri VIII, à quinze mille Allemands, qui menacent les frontières du royaume. Un grand sentiment leur inspire une grande pensée : ils rachètent aux dépens de l'état tous les prisonniers faits à Pavie. Le trésor public est épuisé; mais la France recouvre des soldats et des chefs.

La régente adresse ensuite des négociateurs secrets au roi d'Angleterre : elle savait que l'amitié de Henri VIII pour Charles-Quint était depuis quelque temps très-refroidie. L'effet ordinaire des coalitions était arrivé : l'intérêt particulier du souverain l'avait emporté sur l'intérêt général de la ligue. Non-seulement Henri avait cessé de payer le subside de 100,000 écus par mois qu'il avait promis, mais il avait demandé le remboursement des sommes qu'il avait prêtées à Charles-Quint.

Peu de jours après que Henri eut appris la défaite de Pavie, il assembla son conseil. Le roi d'Angleterre doit-il profiter de ce désastre pour faire valoir ses droits sur la France, et conquérir ce royaume, ou secourir au contraire le roi prisonnier pour contre-balancer le pouvoir impérial, dont l'accroissement répand de si vives alarmes? Telle est la grande question sur laquelle le conseil délibère. Le roi, le cardinal Wolsey et tout le conseil se déterminent en faveur du roi captif.

Henri VIII envoya des ambassadeurs en Espagne. Ils réclamèrent l'exécution du traité de Windsor, d'après lequel les prisonniers devaient appartenir à celui dont ces prisonniers auraient usurpé ou envahi les états; ils demandèrent en conséquence que François Ier fût livré à Henri VIII. L'empereur répondit en termes vagues, qu'on regarda comme un refus; la cour d'Angleterre publia, dans une sorte de manifeste, les sujets de plaintes que Henri avait contre Charles-Quint. On

fit connaître à la régente de France les dispositions de Henri; et Louise de Savoie s'empressa d'envoyer deux ambassadeurs à Londres.

Wolsey convint avec eux d'un traité, dont la première disposition fut une ligue offensive et défensive entre les deux rois et les amis des deux monarques. La régente s'engagea, au nom de son fils, à payer deux millions d'écus d'or à différents termes, à faire compter ensuite au roi d'Angleterre une pension annuelle de 100,000 écus, et à prendre les mesures nécessaires pour le paiement du douaire de Marie, sœur de Henri VIII et reine douairière de France, ainsi que des arrérages de ce douaire. Les Écossais furent compris dans l'arrangement; Louise de Savoie s'obligea à ne pas consentir au retour du duc d'Albanie en Écosse pendant la minorité de Jacques V; et la régente promit d'ailleurs au cardinal de Wolsey les arrérages de la pension qui lui avait été accordée pour le dédommager de l'administration de l'évêché de Tournai, et une gratification de 100,000 écus d'or.

Elle n'osa pas convoquer les états généraux pour faire donner une sanction solennelle à un traité si important que le salut de la France paraissait attaché à son exécution; mais il fut approuvé par les parlements de Paris, de Toulouse et de Bordeaux. Les seigneurs qui auraient paru aux états et les villes qui y auraient envoyé des députés s'engagèrent par des lettres patentes à observer l'arrangement dont on était convenu; et François Ier en-

voya une ratification écrite de sa main et datée du 27 décembre 1525, de l'acte qui pouvait l'aider à réparer tant de malheurs.

Charles-Quint, l'heureux rival de ce roi malheureux, mais qui était destiné à ne rien faire de grand que par ses généraux ou ses ministres, subissait toute l'influence de son siècle sans lui imprimer aucun caractère. Les effets de la révolution luthérienne n'avaient pas encore ouvert les yeux des peuples, et Charles-Quint croyait avec un grand nombre de ses contemporains, que la dissimulation et la ruse pouvaient encore tromper pendant long-temps les nations, et faire partie de l'art de régner. Il affecta d'abord la plus grande modération, et défendit qu'on célébrât par des réjouissances publiques la victoire de Pavie; mais bientôt il montra toute son ambition et toute sa hauteur.

Beaurein porte en Italie à l'infortuné monarque les conditions auxquelles veut le soumettre son implacable ennemi : il avait reçu l'ordre de les communiquer à Bourbon. L'Europe étonnée ne parlait qu'avec admiration de ce prince, qui, exilé, proscrit, plongé dans la misère la plus profonde, s'était élevé par son génie, ses talents et son caractère bien au-dessus du trône, que la politique de l'empereur voulait ériger pour lui sur les débris de la monarchie française. Il se rend à Pizzighitone. On lit à François Ier les propositions de Charles. « Vous renoncerez, lui dit-on de la part » de l'empereur, qui croit être devenu l'arbitre du

» monde, à tous vos droits sur le royaume de Na-
» ples, le Milanais, le comté d'Asti, la seigneurie
» de Gênes; vous céderez la suzeraineté des comtés
» de Flandre et d'Artois; vous restituerez la Bour-
» gogne et ses dépendances; vous rendrez au duc
» de Bourbon les provinces qui lui ont appartenu;
» vous y ajouterez la Provence et le Dauphiné; ces
» provinces formeront pour ce prince un royaume
» indépendant; vous paierez au roi d'Angleterre
» toutes les sommes que lui doit la maison d'Au-
» triche. »

François Ier devient furieux, tire son épée, s'écrie : *Il vaut mieux pour un roi finir ainsi;* et Alarcon, qui le garde à vue, peut à peine arrêter son bras. « La liberté m'est bien chère, ajoute-t-il avec
» force; mais j'aime mieux subir une prison perpé-
» tuelle que d'accepter ces honteuses conditions. Si
» j'étais d'ailleurs assez lâche pour m'y soumettre,
» les états généraux de mon royaume me désavoue-
» raient : ils ne consentiront jamais à l'aliénation
» d'une seule province. Je désire néanmoins con-
» clure une étroite alliance avec l'empereur : j'é-
» pouserai la reine douairière de Portugal; je re-
» tiendrai la Bourgogne comme une dot de cette
» princesse; je rendrai au duc de Bourbon tous ses
» domaines; je lui en accorderai de nouveaux; je
» le dédommagerai de la main d'Éléonore d'Autri-
» che en lui donnant celle de ma sœur la duchesse
» douairière d'Alençon; je céderai le royaume de
» Naples, la seigneurie de Gênes, le comté d'Asti,

» le duché de Milan; je renoncerai même à la su-
» zeraineté de l'Artois et de la Flandre; je paierai
» une forte rançon; et, lorsque l'empereur ira se
» faire couronner en Italie, je joindrai à ses trou-
» pes une flotte et une armée; mais je n'ajouterai
» rien à ces grands sacrifices. »

Lannoi voyait cependant avec une vive inquiétude que Bourbon fût plus que Charles-Quint le maître de la personne de François Ier. Il s'empressa d'imposer de fortes contributions aux divers états de l'Italie, de payer les lansquenets trop dévoués à Bourbon et de les renvoyer en Allemagne. Il licencia aussi les Italiens, dont il se méfiait, et ne garda avec lui que les Espagnols et quelques corps allemands attachés depuis long-temps à l'empereur. Ces précautions extrêmes pouvaient le perdre. A peine son armée suffisait-elle pour garder le roi et Pizzighitone. L'Italie, menacée du joug de Charles-Quint, pouvait réunir ses forces, délivrer François Ier et chasser les Impériaux. Lannoi sentit son imprudence; il résolut de transférer en Espagne le roi son prisonnier.

« Messieurs, dit-il aux généraux réunis dans un
» conseil de guerre, je ne puis plus répondre de la
» personne du roi de France. Le comte de Saint-Pol,
» le comte de Vaudemont et le marquis de Saluces
» correspondent avec le comte Francisque de Pon-
» trème, cet homme si puissant dans le Milanais.
» Les princes qui environnent la Lombardie sont
» ennemis secrets de l'empereur; il est indispen-

» sable d'éloigner François Ier des intrigues des » Français et de leurs partisans, et de le transférer » dans un des châteaux du royaume de Naples. »

Bourbon et Pescaire ne soupçonnent pas le véritable projet de Lannoi, ne doutent pas qu'ils n'influent sur la destinée du monarque à Naples aussi bien qu'à Pizzighitone, louent la prévoyance de Lannoi, adoptent ses vues, escortent eux-mêmes jusques à Gênes le malheureux monarque, et ne le quittent qu'après l'avoir vu s'embarquer.

Mais la flotte française dominait dans la Méditerranée; Lannoi ne pouvait lui opposer que des galères mal armées. Il parvient à persuader au roi qu'une entrevue avec l'empereur hâtera le moment de sa liberté plus que toutes les négociations conduites de loin; que sa présence à Madrid peut seule empêcher le mariage si redouté par François Ier, de Bourbon avec la sœur de Charles, cette princesse qu'il désire pour lui-même, et que rien n'égalerait la générosité de l'empereur.

François Ier, chevalier aussi loyal que brave, s'abandonne à Lannoi, fait désarmer ses propres galères, et les confie à ce vice-roi, qui le conduit à Carthagène.

Bourbon, furieux de la tromperie de Lannoi, passe en Espagne, et s'avance vers Tolède, où Charles-Quint était avec toute sa cour. L'empereur sort au-devant de lui avec les grands du royaume, l'embrasse, le place à sa gauche et le conduit au palais qui lui est destiné.

Quelle douleur pour François Ier ! Tous les honneurs sont prodigués à son sujet rebelle, et Charles-Quint n'a pas encore daigné le visiter. Détenu dans un vieux château, à peine peut-il respirer pendant quelques moments l'air de la campagne, monté sur une mule et entouré de soldats qui ne le perdent pas de vue. Son âme se flétrit; il ne peut plus lutter contre le chagrin qui le dévore; la fièvre le saisit; il est près de succomber à ses maux, et la mort va le délivrer de toutes ses douleurs.

Charles-Quint tremble de voir sa proie lui échapper, va voir François Ier, lui prodigue les plus grandes promesses et le rappelle à la vie. Mais bientôt il reprend toute sa dureté, et lorsque les forces du monarque trahi par le sort paraissent revenir, il déclare de nouveau qu'il ne lui rendra la liberté que lorsqu'il se sera soumis aux conditions qu'il lui a fait notifier.

La nation espagnole, noble, magnanime et chevaleresque comme François Ier, témoigne la plus grande vénération au royal prisonnier. Lorsque Bourbon paraît on le montre avec mépris, on s'écrie : *Voilà le traître à son roi et à sa patrie;* et Charles-Quint ayant prié le marquis de Villena de prêter son palais à Bourbon, « Je vous obéirai, » sire, lui dit le marquis; mais lorsque Bourbon » en sera sorti j'y mettrai le feu, comme à un édi» fice souillé par la présence d'un traître. »

La colère de Pescaire surpassa celle de Bourbon lorsqu'il apprit que Lannoi avait conduit Fran-

çois Ier en Espagne: il adressa à ce général les plus sanglants reproches; il écrivit avec fierté à Charles-Quint, auquel il ne pouvait pardonner de ne l'avoir pas laissé usurper le comté de Carpi, et, ne mettant plus de bornes à ses prétentions à une époque où le succès avait si souvent couronné l'audace, il exprima son ressentiment avec un éclat qui devait annoncer de bien grands événements.

Un grand mouvement agitait l'Angleterre. Wolsey, ayant besoin d'argent pour les affaires du gouvernement, et ne voulant pas avoir recours au parlement, dont il avait déjà éprouvé des refus, avait publié un décret au nom du roi pour lever dans tout le royaume le sixième des revenus laïques et le quart des revenus du clergé. Une clameur universelle s'éleva dans la Grande-Bretagne contre cette violation de la grande charte. Le roi alarmé déclara par une proclamation qu'il n'exigerait jamais aucune somme de ses sujets, et qu'il se bornait à leur demander de payer la contribution qui lui était nécessaire, *par forme de bienveillance*, comme sous le règne d'Édouard IV. Les magistrats de Londres répondirent que Richard III avait aboli l'expédient de la bienveillance. « Richard III, dit le » cardinal, était un tyran et un usurpateur, dont » les lois prétendues ne peuvent porter aucun pré» judice à la prérogative royale. » Un soulèvement eut lieu dans le voisinage de la capitale. Quelques-uns des insurgés furent arrêtés; le roi, désirant de montrer combien il était loin de vouloir opprimer

le peuple, dit à son conseil que personne ne serait puni pour cette insurrection. Il parut désapprouver la conduite de Wolsey; il s'éleva à l'instant de toutes les parties de l'Angleterre la plainte la plus vive contre le cardinal. Allen, son chapelain et le servile instrument de ses crimes, fut poursuivi pour ses extorsions devant une cour de judicature. Les voix qui accusaient le prélat retentirent jusques au trône, et, triste condition des rois auxquels la vérité ne peut parvenir! Henri VIII était persuadé que le peuple anglais vivait heureux et content sous l'administration de Wolsey. Désabusé tout d'un coup, et apprenant sous combien d'oppressions son ministre avait fait gémir l'Angleterre, il éprouva la colère la plus violente. Wolsey eut recours pour l'apaiser aux plus basses soumissions. « Je n'ai rien fait, sire, lui dit-il en se jetant » à ses genoux, que pour accroître la puissance de » votre majesté. Ces richesses qui ont excité l'en» vie, je ne les ai amassées que pour vous. Voyez » le testament que je présente à votre majesté : tout » ce que je possède doit vous appartenir. » Le caractère de Henri VIII continue de se manifester : sa colère s'apaise; il accepte de Wolsey le palais d'Hampton-Court, que le cardinal venait de faire élever; il lui donne à la place celui de Richemond; il lui promet l'affection la plus durable. Il avait eu de la jeune Élisabeth Blount, un fils naturel nommé *Henri Fitz-Roi*, et qu'il aimait d'autant plus qu'il n'avait pas de fils légitime. Le cardinal

l'engage à témoigner toute sa tendresse à cet enfant si chéri; et quoique Henri Fitz-Roi n'eût encore que six ans, le roi, d'après l'avis de son adroit ministre, le crée duc de Richemond et de Sommerset, comte de Nottingham, lieutenant général des pays situés au-delà de la Trent, et gouverneur des frontières.

François Ier, le nouvel allié de Henri VIII, languissait toujours dans sa prison. La belle et éloquente duchesse d'Alençon, cette sœur si dévouée du roi de France, était venue en vain à Madrid, sur la foi d'un sauf-conduit impérial, pour négocier avec Charles-Quint, et dans l'espérance d'obtenir la délivrance de son souverain et du frère qu'elle chérissait si tendrement. Elle avait désespéré, après bien des conférences, de toucher le vainqueur; mais elle ne pouvait se résoudre à s'éloigner de son frère encore malade. Le sauf-conduit qu'on lui avait accordé expirait cependant dans cinq jours, et Charles-Quint attendait avec impatience le moment où il pourrait renfermer dans la même prison le monarque et sa sœur. Bourbon indigné, et qui d'ailleurs n'avait pu voir la duchesse avec indifférence, donna secrètement avis à cette princesse du péril qui la menaçait : madame d'Alençon se résout malgré elle à partir; elle embrasse en pleurant son malheureux frère. François Ier avait pris la résolution magnanime de se sacrifier au salut de sa patrie. « Ma sœur, dit-» il à la duchesse, portez en France cet acte solen-

» nel; j'abdique la couronne; je délie mes sujets » du serment de fidélité; qu'ils me regardent » comme mort, et que mon fils monte sur le » trône. » La duchesse l'admire, part pour la France, emporte ce monument de gloire et de dévouement, et, s'éloignant avec la plus grande rapidité, passe les Pyrénées et parvient dans la Guienne (1526).

Charles-Quint apprend l'abdication de François; il craint de perdre tous les avantages de la victoire; il n'exige plus des conditions aussi dures; il ne demande plus le Dauphiné et la Provence pour Bourbon; il renonce à voir la France divisée en deux royaumes; il presse Bourbon de céder à François Ier la main d'Éléonore d'Autriche avec laquelle il était déjà fiancé, et lui promet de lui donner le Milanais, dont ses généraux ont presque entièrement dépouillé François Sforce.

Le duc céda aux instances de l'empereur; mais, trompé dans son attente, il conçut pour Charles-Quint une haine profonde.

Jamais cependant l'empereur n'avait eu plus de besoin de ce grand capitaine. Pescaire n'avait cessé, dans les emportements de son ambition vivement blessée, de proférer contre l'empereur les plaintes les plus fortes et les menaces les plus audacieuses. L'Italie, qui détestait la puissance de Charles, crut voir un libérateur dans le général qu'on regardait comme invincible. Jérôme Morone, dont la vieillesse n'avait affaibli ni le génie ni le courage,

et qui, rempli des maximes de Jules II, ne respirait que pour délivrer un jour l'Italie des étrangers qu'il nommait *les barbares*, entreprit de séduire Pescaire. « Nous avons pour nous, lui dit-il, » le pape, la république de Venise, tous les par» tisans de François Sforce. Imitons les Siciliens! » Les Impériaux sont dispersés dans le Milanais; » que l'Italie soit vengée, qu'ils soient tous égor» gés: la couronne de Naples sera placée sur votre » tête! »

Pescaire, ébloui par l'éclat du diadème, promit d'abandonner l'empereur, et d'exterminer son armée; mais dès qu'il crut que la cour de Madrid avait reçu des indices de la conspiration, sa fermeté s'évanouit; il fut saisi de crainte; et, deux fois traître, il révéla à Charles-Quint toute la conspiration. L'empereur, feignant de le croire innocent, le chargea de punir les coupables. Pescaire ne rougit pas de faire arrêter et d'interroger lui-même Morone. Poursuivant avec acharnement François Sforce, il acheva de lui enlever tous ses états, excepté le château de Milan et celui de Crémone; et il se croyait à la veille d'obtenir la dépouille de ce prince lorsque la mort le frappa presque subitement, et délivra d'un perfide l'Italie et Charles-Quint.

Clément VII et la république de Venise, enhardis par cet événement, prirent les armes pour exterminer les soldats espagnols et allemands qui depuis la bataille de Pavie dominaient avec tant

d'insolence dans un si grand nombre de contrées italiennes.

Charles-Quint n'avait plus que Bourbon à opposer à ses ennemis. Il lui promit de nouveau de lui donner le Milanais, lorsque François Sforce aurait été jugé et condamné comme coupable de félonie. Il le déclara général de ses troupes; il lui annonça des secours; mais par cette politique qui accompagne presque toujours la méfiance de la faiblesse ou de l'infériorité, il ne lui donna qu'un renfort de huit cents hommes et 100,000 ducats.

A peine Bourbon fut-il arrivé à Barcelonne, où il devait s'embarquer pour l'Italie, qu'il reçut de l'empereur une copie du traité que ce prince venait de signer avec François Ier. En connaissant ce traité funeste, l'Europe vit sur le bord de quel abîme les passions de Louise de Savoie avaient entraîné la France. Voici les principales conditions de ce traité honteux, que la postérité reprochera sans cesse à l'ambitieuse et vindicative Louise.

Le roi donnera pour otages ses deux fils, le dauphin et le duc d'Orléans, ou le dauphin et le duc de Vendôme, le comte de Saint-Pol, le duc d'Albanie, le comte de Guise, le comte de Laval, le marquis de Saluces, le maréchal de Lautrec, le comte de Rieux, le sire de Brézé, le maréchal de Montmorenci, le seigneur de Brion et le maréchal d'Aubigny.

L'empereur gardera ces otages jusques au moment où le roi, rentré dans son royaume, aura

ratifié le traité, et l'aura fait approuver par les parlements, les principales villes de France et les grands officiers de la couronne.

Le roi abandonne à l'empereur le duché de Bourgogne, le comté de Charolais, ses droits de propriété sur l'Artois, le Tournaisis, Lille, Douai et d'autres grandes villes flamandes, et ses prétentions sur le duché de Milan, le royaume de Naples, le comté d'Asti, les châtellenies de Péronne, Roye et Montdidier, les comtés de Boulogne et de Guignes, le Ponthieu et plusieurs villes situées près des rives de la Somme.

Il renonce à l'hommage dû à la France pour la Flandre et l'Artois.

Il fera en sorte que Henri d'Albret cède le royaume de Navarre, et que le duc de Gueldre assure sa succession à l'empereur et à ses descendants.

Il ne donnera aucun secours aux princes de Wurtemberg ni aux comtes de La Mark.

Il rendra dans le terme de six semaines au duc de Bourbon tous les biens meubles et immeubles que ce prince a possédés, et tous les revenus de ces domaines, saisis depuis sa sortie de France. Le duc de Bourbon jouira de ces biens quoique vivant hors du royaume et même étant au service de l'empereur. Ce prince nommera des lieutenants pour gouverner ses provinces en son nom; il revendiquera juridiquement ses droits sur la Provence. Les partisans rentreront dans leurs biens confisqués avant l'expiration de six semaines, et

en jouiront quand même ils seraient hors du royaume et attachés au service de Charles-Quint; le seigneur de Saint-Vallier et l'évêque d'Autun seront élargis sans délai.

Louise de Savoie envoya ses deux petits-fils en Espagne. François Ier fut contraint de jurer que si les conditions du traité n'étaient pas exécutées il rentrerait dans sa prison. La liberté lui fut rendue, et il reparut au milieu de cette France qu'il avait tant regrettée.

A peine eut-il repris les rênes du gouvernement qu'il donna au comte de Saint-Pol le gouvernement du Dauphiné et une pension de 24,000 livres, au maréchal de Montmorenci le gouvernement du Languedoc et la charge de grand-maître de France, et à Chabot de Brion le gouvernement de la Bourgogne et la dignité d'amiral.

Le comte de Lannoi vint de la part de l'empereur demander l'exécution du traité de Madrid; les notables du royaume, rassemblés à Cognac auprès du roi, dirent au comte avec véhémence : « Le roi n'est » pas le maître de démembrer le royaume; nous » ne le souffrirons pas; et s'il l'ordonnait nous re» fuserions de lui obéir. Depuis Clovis, dirent les » députés de Bourgogne, nous ne sommes gouver» nés que par des ducs de la maison de France; » nous voulons persévérer dans notre droit; si le » roi nous abandonne nous prendrons les armes, » nous conquerrons notre liberté et nous saurons » bien nous soustraire à une domination étrangère. »

La sainte ligue se formait cependant de plus en plus entre le pape, les Vénitiens, François Sforce et François Ier, qui renonçait au Milanais en faveur de ce duc. Des ambassadeurs du roi de France déclarèrent à la diète de Spire que Charles-Quint, vassal du roi pour plusieurs provinces, avait violé en le retenant prisonnier les lois féodales et les lois de la guerre reconnues par les princes chrétiens; que leur souverain reprendrait ses fers et se soumettrait à la plus dure captivité plutôt que de manquer à sa parole, mais que la volonté de la nation française et le salut de l'état lui interdisaient cette démarche, et qu'en conséquence il offrait à Charles-Quint deux millions d'or pour la Bourgogne et la délivrance de ses enfants.

Pendant cette ambassade, Antoine de Lève et le marquis du Gast assiégeaient François Sforce dans le château de Milan. Cette ville était livrée par les Impériaux à toutes les horreurs que peuvent inspirer l'avarice, la cruauté et la débauche la plus effrénée. Ils se partageaient les familles comme un troupeau d'esclaves destinés à leurs infâmes désirs. Les outrages et les coups punissaient le plus léger murmure, et l'on faisait périr dans les supplices ceux qui cherchaient à s'échapper. Le cri des malheureux Milanais était parvenu jusques à Charles-Quint; et ce que la postérité n'a rappelé qu'avec exécration, le silence de Charles parut approuver cette attroce barbarie.

On ne comptait néanmoins que dix mille Impé-

riaux pour assiéger le château, et faire gémir la ville sous des maux si affreux. Une armée de trente mille confédérés soldés par le pape et la république de Venise s'avançait vers cette cité si indignement traitée. Bourbon arriva dans ses murs désolés; il n'y trouva que des bourreaux et des victimes.

Les magistrats et les principaux citoyens, encouragés par le souvenir de la justice et de la douceur avec lesquelles il les avait gouvernés, se traînèrent vers lui vêtus de deuil et plongés dans la douleur la plus profonde. Ils se précipitèrent à ses pieds, ils le saluèrent comme leur nouveau souverain; ils lui rappelèrent ses bienfaits; ils lui peignirent leur épouvantable situation; ils implorèrent son secours.

Bourbon, vivement ému, versa des larmes sur leur sort, les consola, les encouragea, rejeta tous leurs malheurs sur les circonstances qui avaient empêché l'armée de recevoir sa solde. « J'ai ap» porté, ajouta-t-il, de grandes sommes d'Espagne; » mais elles ne suffisent pas pour payer ce qu'on » doit aux troupes. Faites un dernier effort; trou» vez une somme 30,000 ducats; je ferai sortir l'ar» mée de votre ville: vous avez été souvent trom» pés par de perfides promesses; mais, j'en atteste » le ciel, je serai fidèle à la mienne. »

Les Milanais vendirent tout ce qui leur restait, réunirent 30,000 ducats, les portèrent au prince. Bourbon les distribua à une partie des troupes qui passèrent dans les faubourgs; mais celles qui res-

tèrent dans la ville continuèrent d'autant plus de commettre les plus horribles désordres que les généraux espagnols, aussi jaloux que Pescaire de la gloire de Bourbon, encourageaient en secret leur horrible licence dans l'espoir que Bourbon entreprendrait de la réprimer, et recevrait la mort des soldats révoltés.

Le duc d'Urbin, repoussé à une attaque d'un des faubourgs, s'éloigna avec précipitation, malgré un renfort de cinq mille Suisses. François Sforce, qui n'avait plus de vivres que pour un jour, fut contraint de se rendre; Bourbon, maître du château que l'on regardait comme la plus forte place d'Italie, et que trois armées ennemies n'avaient pu sauver, en donna le commandement à Montagnac de Tausannes. Il disposa de la charge de chancelier du Milanais en faveur de l'évêque d'Autun, et distribua tous les emplois vacants aux nobles français qui s'étaient attachés à sa destinée; mais pour se maintenir dans la souveraineté du Milanais, il avait à lutter non-seulement contre les forces de la ligue, mais encore contre les intrigues des généraux de l'empereur, et tout ce que Charles-Quint put rassembler de soldats, de vaisseaux, d'argent et de munitions fut donné au comte de Lannoi, qui s'en servit pour attaquer le pape du côté de Rome.

Le duc écrivit alors à George, comte de Fronsberg, qui lui avait été si utile dans la campagne de Pavie. De quelle influence jouissait alors ce célèbre Tyrolien! Il joignait à une taille gigantesque, à une

force extraordinaire, à un courage indomptable, un grand amour de sa patrie, beaucoup d'habileté dans l'art de la guerre, et une renommée acquise par des exploits merveilleux ainsi que par une générosité sans bornes envers les militaires. Partisan fougueux des opinions de Luther, il détestait la religion catholique, avait horreur de ses ministres, voulait étrangler le pape de ses propres mains et montrait avec une complaisance féroce le cordon tissu d'or et de soie qu'il avait préparé pour ce forfait.

A peine le comte de Fronsberg eut-il fait entendre son terrible cri de guerre que seize mille hommes, dont la plupart avaient combattu sous Bourbon, accoururent sous ses enseignes. Leur enthousiasme était presque égal à celui de leur chef. Fronsberg s'avança avec d'autant plus de rapidité vers Milan que son fils était dans cette capitale avec le duc de Bourbon. Le pape Clément VII lui opposa son parent Jean de Médicis, un des meilleurs capitaines de l'Italie, que ses compatriotes se plaisaient à nommer l'Invincible, et que les Allemands appelaient *le grand diable*. Ce général parvint en harcelant les soldats de Fronsberg à les arrêter dans le Mantouan, et par de saintes manœuvres il les contraignit à se renfermer dans le parc de Governolo, où le défaut de vivres les obligerait bientôt à se rendre. Mais, rentrant vers la nuit dans son camp, il reçut un coup de boulet dans une jambe qu'il fallut lui couper; et quelque

fermeté qu'il montrât pendant l'opération, il ne put y survivre.

Bourbon, prêt à faire sa jonction avec Fronsberg, et voulant arracher son armée à l'affreuse licence sous laquelle les Milanais éprouvaient les plus grands des malheurs, obtint de ses soldats qu'ils se contentassent pour abandonner la ville qu'ils avaient souillée par tant de crimes, du paiement de cinq montres. Mais quels ordres terribles il se crut obligé de donner! et quelle punition de son manque de foi! Plusieurs citoyens de Milan furent saisis, emprisonnés et appliqués à la question pour découvrir où ils avaient caché les déplorables restes de leur fortune.

Charles-Quint avait en vain demandé une partie des sommes dont il avait besoin aux états de Castille, assemblés à Valladolid. « Nous ne pouvons » disposer des biens consacrés à la religion, avait » répondu le clergé. Nous dérogerions à nos pri» viléges en payant un tribut, avait dit la noblesse. » Comment pourrions-nous fournir de nouvelles » sommes, s'était hâté de dire le troisième ordre, » puisque nous n'avons pas encore payé le don » gratuit de 400,000 ducats, accordé au roi pour » son mariage? »

Jérôme Morone obtint sa grâce pour 20,000 écus. Bourbon voulut le voir, s'entretint longtemps avec lui, admira son génie, devina facilement combien il pouvait seconder les vues secrètes qu'il avait osé concevoir, le fit son ministre, et

persuadé qu'il ne s'attacherait une armée que l'empereur ne payait plus que par l'attrait d'un butin immense, forma une entreprise digne par ses dangers de son grand courage, et résolut d'abandonner ses communications avec le Milanais, de s'enfoncer dans le pays ennemi, de franchir de grandes rivières, de traverser les Apennins, de repousser trois armées, de braver tous les obstacles, d'arriver jusques à Rome, et de livrer à ses soldats toutes les richesses de cette capitale du monde chrétien.

Mais une puissance bien plus redoutable que l'armée de Bourbon et que toutes celles de Charles-Quint s'élevait contre le pape, en Allemagne, et s'étendait dans le nord de l'Europe. Les opinions de Luther acquéraient chaque jour plus d'empire. Ses prédications, celles de ses disciples, et ses écrits aussi pleins de chaleur que ses discours, étaient accueillis avec enthousiasme par un nombre toujours croissant de prosélytes. Ses partisans, à son exemple, tonnaient du haut des chaires contre les indulgences, la primauté du pape, le pouvoir de ce pontife, le purgatoire, les vœux monastiques, la communion sous une seule espèce, le célibat des prêtres. Luther, conformément à sa doctrine, avait quitté l'habit de religieux augustin, et épousé une religieuse nommée Catherine de Bore (1525). L'imprimerie avait produit une grande partie de ses effets inévitables. La raison voulait remonter à toutes les origines, examiner tous les faits, soumettre toutes les prétentions à

sa critique. Elle se montrait dans toutes les productions de l'esprit; elle en dirigeait les pensées, elle en réglait les expressions; elle tâchait de seconder le sentiment des convenances; elle favorisait cette aurore de bon goût que commençait à faire naître l'étude des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome. On voyait fleurir Jean du Bellay, frère de deux capitaines célèbres, et plus célèbre lui-même par ses poésies, ses autres ouvrages, ses négociations, sa nomination à l'évêché de Paris, sa promotion au cardinalat, l'avantage d'avoir eu auprès de lui le fameux Rabelais, et l'amitié qu'il le liait avec Budé.

L'Europe savante admirait l'érudition, la sagesse, la modestie et les autres vertus de ce Budé, qui se fit tant d'honneur par ses écrits, et particulièrement par ses Commentaires sur la langue grecque et par son Traité sur les anciennes monnaies, qu'Érasme le nommait *le prodige de la France*. Ce fut lui qui, réuni avec Jean du Bellay, conseilla à François Ier, ce zélé protecteur des lettres et des arts, la fondation de ce collége de France, dont un si grand nombre d'illustres professeurs devaient accroître ou maintenir la gloire jusques à nos jours.

Le collége de Montaigu de la capitale de la France, avait été illustré par la présence de cet Érasme qui avait rendu à Budé une justice si éclatante. Ce philosophe était allé ensuite à Orléans, où il avait étudié le droit, avait pris le doctorat

à Bologne, voyagé à Venise, à Padoue, à Rome, passé quelque temps en Angleterre, composé chez le chancelier Thomas Morus cet Eloge de la Folie qui devait avoir tant de lecteurs, enseigné le grec à Oxford, reçu à Bâle de Charles-Quint une pension de 200 florins et le titre de conseiller d'état, refusé les offres brillantes de François Ier, qui voulait l'attirer à Paris, et de Clément VII, qui désirait de le voir à Rome et de le nommer cardinal; et il employait la fin de sa vie à revoir ses nombreux ouvrages relatifs à tant de sujets divers sacrés ou profanes, écrits avec tant d'élégance et de pureté, et si dignes de marquer une des plus belles époques dans les progrès des lettres.

Le vieux Grec André-Jean Lascaris, surnommé Rhyndacène, et descendant d'anciens empereurs d'Orient, vivait encore lorsque Bourbon allait porter à Rome le fer et le feu; il avait plus de quatre-vingts ans. Louis XII, qui l'avait attiré dans l'université de Paris, l'avait envoyé deux fois ambassadeur à Venise. Léon X, son ancien ami, l'avait appelé à Rome, et lui avait donné la direction d'un collége de Grecs. François Ier l'avait engagé à venir de nouveau à Paris, et il jouissait en France de la reconnaissance des savants de l'Europe, auxquels il avait apporté les plus beaux manuscrits grecs échappés à la barbarie des Turcs.

Les médecins, partageant avec les autres savants l'avantage d'entendre les auteurs grecs, étudièrent avec soin les ouvrages d'Hippocrate. Nicolas Leo-

nicenus de Vicence professa à Padoue et Ferrare la médecine hippocratique, et traduisit en latin les ouvrages du père de la médecine. Thomas Linacer de Cantorbery, médecin de Henri VIII, et qui avait fréquenté les écoles italiennes, fonda à Oxford et Cambridge une chaire de médecine hippocratique et galénique, et fit établir à Londres le collége des médecins, qui succéda aux évêques dans le droit de donner des diplômes aux candidats, et de les admettre à l'exercice de l'art de guérir.

Bourbon cependant s'était mis en route malgré le dénuement extrême des vingt-cinq mille hommes qu'il conduisait et les rigueurs de l'hiver. Il avait harangué ses soldats : « Je vais vous mener, » leur avait-il dit, dans une contrée où vous pour- » rez vous enrichir à jamais. — Nous vous suivrons » partout, » s'étaient-ils écriés pleins de confiance dans leur général. L'Europe étonnée attendait avec impatience le dénouement de la grande et mystérieuse entreprise. Quels malheurs la traversent! douze cents fantassins italiens et cent trente cavaliers aux ordres du comte de Cajazze s'effraient des dangers qui les environnent, désertent et passent sous les enseignes ennemies. Le comte de Fronsberg, frappé d'une attaque d'apoplexie, s'arrête avec une escorte dans une petite ville du Plaisantin. Les Espagnols, enrichis des dépouilles de Milan, et qui ont touché cinq montres, demandent à grands cris de l'argent, tuent l'officier général qu'on leur en-

voie pour les apaiser, et ne sont calmés par Bourbon qu'avec beaucoup de peine; le marquis de Saluces se jette avec douze mille hommes dans les places que le duc paraît menacer; le duc d'Urbin suit Bourbon avec une armée presque égale à la sienne; mais il se tient à une distance si grande des Impériaux que rien ne les empêche d'étendre leurs quartiers et de forcer les habitants des campagnes à leur fournir des subsistances.

Bourbon arrive aux portes de Bologne, assure qu'il se rend dans le royaume de Naples pour le défendre contre les alliés, et demande des vivres. Clément VII consterné offre une partie de ses trésors au comte de Lannoi pour obtenir une nouvelle trève; Bourbon, qui veut surprendre le pape et ne confier son secret à personne, écrit à Lannoi que la paix avec Clément VII est devenue indispensable, et donne à son armée l'ordre de se remettre en marche (1527). Les Allemands ne peuvent supporter l'idée de souffrir de nouveaux travaux, de nouveaux périls, de nouveaux besoins; ils remplissent le camp de cris menaçants; les Espagnols se joignent à eux; ils courent à la tente de Bourbon: le duc n'a que le temps de s'échapper; un de ses gentilshommes qui ne peut s'enfuir est massacré par les insurgés; Bourbon obtient quelque secours du duc de Ferrare, le distribue à son armée, et achève d'apaiser l'insurrection en lui abandonnant sa vaisselle, ses bijoux, sa garderobe, ses équipages, ses armes, un cheval

de bataille, une casaque de toile d'argent, tout ce qui lui restait de son immense fortune.

Il parle à ses troupes : « Nous ne voulons pas » d'autre chef que vous, s'écrient-elles avec trans- » port; nous renverserons le monde entier sous » vos ordres. » Tous les murmures cessent; les soldats voient avec enthousiasme le duc de Bourbon endurant les mêmes fatigues qu'eux, supportant la même misère. *Je suis un pauvre chevalier, je n'ai rien non-plus que vous*, lui faisaient-ils dire dans la chanson guerrière dont retentissaient les airs, et qui commençait par ces mots castillans : *Calla, calla, Julio-Cesar, Hannibal, Scipion, viva la fama de Bourbon*. Le général se mêlait à leurs jeux militaires; il chantait avec eux, et les soldats transportés s'étourdissaient sur leurs besoins et leurs fatigues extrêmes.

Le pape, comptant sur l'exécution de la trève qu'il avait payée si cher, avait licencié ses troupes; il apprend avec effroi que Bourbon poursuit sa route; il envoie le seigneur Fieramosca pour le prier de sortir de ses états. « Je suis entraîné, ré- » pond le duc, par une troupe de furieux qui me » mettraient en pièces si je rebroussais chemin; » mais j'espère que la famine et les dangers les re- » buteront bientôt, et les feront rentrer en eux- » mêmes. »

Il arrive au pied des Apennins; Lannoi le fait sommer de se conformer à la trève qu'il vient de conclure. Les Espagnols veulent massacrer l'en-

voyé de Lannoi; le marquis du Guast se retire secrètement du camp, et va dans le royaume de Naples; les Espagnols, dont il était colonel-général, le jugent et le condamnent comme traître et déserteur.

Lannoi écrit à Bourbon que le pape consent à lui donner 60,000 ducats pour ses troupes, et qu'il ajoutera 20,000 ducats à la somme que promet le pontife. Bourbon ne daigne pas lui répondre; Lannoi veut aller le trouver dans son camp, et se vante de lui enlever les Espagnols si Bourbon continue de ravager les états de l'Église romaine; mais il n'ose dépasser Florence. Bourbon demande qu'on ajoute 6,000 ducats aux 80,000 qu'on lui a offerts. Lannoi lui répond qu'il lui portera lui-même cet argent, et qu'ils fondront ensuite sur les états des Vénitiens. Bourbon lui assigne un rendez-vous dans un village; mais à peine son courrier est-il parti qu'il se met en marche, et avant deux jours il a franchi les Apennins, au milieu desquels il eût été si facile à ses ennemis de faire périr ses troupes. Lannoi ne trouve au village indiqué par Bourbon que des paysans ruinés par les horribles brigandages des Impériaux, et qui veulent tuer le vice-roi. Il reçoit d'autres rendez-vous, où Bourbon n'a garde de se trouver, et, fatigué d'être le jouet de ce prince, il prend enfin le parti de rester à Florence.

Le duc d'Urbin arrive dans la Toscane presque

en même temps que Bourbon; il veut la préserver des maux qui ont accablé la Lombardie; mais la république de Sienne, rivale acharnée de Florence, fait offrir à Bourbon des vivres, des munitions, de l'argent, des pionniers; elle le presse de former le siége de la ville qu'elle hait : Bourbon néanmoins, que rien ne peut détourner de son plan, ne voit que la ville de Rome; il veut accabler le pape avant que les alliés du siége apostolique puissent le secourir; il écrit au pontife: « Je n'ai pu déterminer mon armée à la paix; j'ai » pris le parti de l'accompagner pour la contenir. » Je vous supplie de ne pas ménager vos trésors; » écartez du centre de vos états l'orage qui vous » environne. »

Clément VII, rassuré par la puissance de la France, de l'Angleterre, de Venise, et par la division qui règne parmi les Impériaux, passe des plus grandes alarmes à un sécurité si extraordinaire qu'il ne fait aucun préparatif pour la défense de sa capitale, empêche les Romains de sortir de leur ville, et se contente d'excommunier Bourbon et son armée.

C'est auprès d'Arezzo que le prince révèle enfin à son armée le grand projet qu'il a formé. « C'est » à Rome que je vous conduis, » s'écrie-t-il. A l'instant les plus vifs applaudissements l'interrompent. Ses soldats croient déjà posséder les trésors du pape et de l'Église; leur enthousiasme est au plus haut degré. Bourbon, profitant de leur ar-

deur, s'avance avec une rapidité égale à son audace, et il arrive devant la capitale de la chrétienté lorsqu'on le croit encore au fond de la Toscane. La consternation s'empare de la ville de Rome. Renzo de Céré; qui s'était signalé contre Bourbon au siége de Marseille, secondé de du Bellay et de quelques autres officiers français, élève des retranchements dans la partie de la ville la plus exposée. On arme tous les habitants en état de combattre; des évêques, des religieux, des prêtres parcourent les rues de Rome la croix à la main, annoncent de prompts secours, et exhortent le peuple à défendre la religion et la patrie.

Bourbon voit qu'il doit remporter une prompte victoire ou succomber au milieu des horreurs de la faim sous le fer des alliés qui le suivent de près : il ordonne que l'assaut commence dès le lendemain à la pointe du jour.

A peine les ténèbres sont-elles dissipées qu'il paraît armé de toutes pièces et revêtu par-dessus ses armes d'une casaque blanche destinée à le faire remarquer de plus loin : il choisit pour trois attaques différentes trois corps d'élite, le premier composé d'Allemands, le second d'Espagnols et le troisième d'Italiens. Un brouillard épais disparaît, et les Romains voient l'armée impériale rangée en bataille et prête à tenter l'escalade. Bourbon donne le signal, arrache une échelle des mains d'un soldat, l'applique à une brèche, et s'élance le

premier en élevant sa pique; un coup d'arquebuse ou de mousquet le renverse mortellement blessé. « Capitaine Jonas, dit-il d'une voix expirante, » couvrez-moi d'un manteau; que mon armée » ignore la mort de son général. »

Le prince d'Orange reçoit son dernier soupir: les Impériaux, ne voyant pas leur chef au milieu des périls, soupçonnent leur malheur; les larmes du capitaine Jonas trahissent le fatal secret. « Nous n'avons » plus qu'à le venger, » s'écrie le prince d'Orange. La douleur et la rage transportent les soldats; tout retentit de ces cris terribles : *au sang! au carnage! à la scie!* Jamais leur valeur ne s'est signalée par autant de prodiges : les Romains, forcés de poste en poste, fuient de toutes parts, et les rues sont inondées du sang des victimes que la fureur des Impériaux immole aux mânes de leur chef.

Le pape, qui pendant l'attaque était demeuré prosterné devant l'autel de Saint-Pierre, peut à peine se sauver dans le château Saint-Ange avec quatorze cardinaux; Rome est livrée pendant deux mois à tout ce que l'avarice, la cruauté et la dissolution la plus infâme peuvent inspirer de plus barbare à des hommes sans frein. On frémit en voyant dans les historiens les horribles tableaux de la férocité la plus avide, la plus dégoûtante, la plus exécrable; toutes les richesses accumulées dans les églises, dans les monastères, dans les palais des papes, des cardinaux, des princes, et dans les maisons de tant d'habitants connus par leur

opulence, sont la proie du brigandage le plus corrompu et le plus sanguinaire.

Bourbon, du sein de la mort, semble encore donner des lois à Rome vaincue : son corps est déposé dans une église au milieu des trophées et d'une garde nombreuse; les soldats viennent en foule couvrir son cercueil de fleurs et de lauriers; ils le conduisent comme en triomphe au château de Gaëte, où Bourbon est représenté debout, le bâton de général à la main, dans l'attitude la plus fière, et où une épitaphe célèbre rappelle ses hauts faits et ses victoires.

Charles-Quint eut la politique de ne parler de Bourbon que comme d'un allié fidèle qui lui avait rendu des services éclatants, et d'un héros comparable aux plus grands hommes de l'antiquité.

La cour de François Ier ne sut pas dissimuler la joie que lui causait la mort d'un prince qui lui avait inspiré tant d'effroi : le peuple de Paris fut juste; la conquête de Rome ne put lui faire oublier la trahison du duc; il teignit de jaune, en apprenant sa mort, la porte de son hôtel; le roi montra pour le vil chancelier Duprat une faiblesse que la postérité ne lui a pas pardonnée : un arrêt du parlement, rendu d'après les ordres du monarque comme si Bourbon avait été vivant, et prononcé en présence de François Ier, des princes du sang, des pairs et des grands officiers de la couronne, priva le connétable du nom de Bourbon, *comme ayant notoirement dégénéré des mœurs et fidélité*

des antécesseurs de ladite maison, confisqua ses biens; et le roi donna à l'odieux chancelier, l'auteur de tant de maux, les riches baronies de Thiers et de Thori-sur-l'Allier, qu'il convoitait depuis long-temps.

Le roi de France cependant et celui d'Angleterre avaient signé plusieurs traités : les deux rois devaient envoyer des ambassadeurs à l'empereur; ces ambassadeurs feraient des offres convenables pour obtenir le renvoi des otages, demanderaient le paiement des sommes dues à l'Angleterre par Charles-Quint, et lui déclareraient la guerre si dans vingt jours il n'avait pas fait une réponse satisfaisante; la princesse Marie serait donnée en mariage à François Ier ou à son fils le duc d'Orléans; chacune des deux puissances alliées fournirait un contingent dans les Pays-Bas; une flotte serait armée à frais communs; on traiterait comme ennemi le roi de Portugal ou tout autre prince qui soutiendrait la cause de Charles-Quint; le pape et les Vénitiens seraient compris dans la ligue; le roi d'Angleterre renoncerait pour lui et pour ses successeurs à toute prétention sur la couronne ou le territoire de France; François Ier et ses successeurs paieraient, indépendamment des deux millions accordés par le traité de Moore, une pension perpétuelle de 50,000 écus qui commencerait à la mort de Henri VIII, et donneraient tous les ans au roi d'Angleterre du sel de Brouage pour une valeur de 15,000 écus; les traités seraient signés

par les archevêques, évêques, princes, ducs, comtes, barons et autres seigneurs des deux royaumes, par les parlements de Paris, Toulouse, Rouen et Bordeaux, ainsi que par les cours de judicature anglaise, et confirmés comme *une constitution perpétuelle et inviolable* par les états généraux de France et le parlement d'Angleterre.

Bientôt après on apprit que le pape, assiégé dans le château Saint-Ange, avait été contraint de capituler; qu'il s'était engagé à payer 100,000 ducats d'or le jour de la signature de la capitulation, 50,000 dans vingt jours et 250,000 dans deux mois; il devait rester prisonnier jusques après le paiement des premiers 150,000 ducats.

Le château Saint-Ange fut remis comme un dépôt aux officiers de l'empereur, et le pape ordonna qu'on livrât aux Impériaux les villes d'Ostie, de Cività-Vecchia et de Città-di-Castello. Les gouverneurs de ces villes n'obéirent pas. Le pape était hors d'état de payer les sommes qu'il avait promises; il resta prisonnier; et Charles-Quint faisait faire en Espagne des prières solennelles pour la délivrance du pontife. Les maladies contagieuses que la famine, l'anarchie et le carnage avaient fait naître dans Rome, pénétrèrent dans le château Saint-Ange. Clément VII, et les cardinaux qui étaient prisonniers avec lui, obtinrent à force de prières d'être transférés au Belvédère, où ils furent gardés par les Espagnols. On les ramena au château

Saint-Ange lorsque la température de l'hiver éloigna les dangers de la contagion.

Les Florentins secouèrent le joug des Médicis, les chassèrent de leur ville, brisèrent les statues de Léon X et de Clément VII, et, dirigés par le gonfalonier Capponi, rétablirent le gouvernement démocratique tel qu'il existait avant 1512.

Les rois de France et d'Angleterre étaient convenus de porter la guerre en Italie pour secourir Clément VII; et les troupes anglaises ne pouvant y être transportées qu'avec beaucoup de temps et de dépenses, il avait été réglé que François Ier se chargerait seul d'y faire la guerre, et recevrait tous les mois une somme de Henri VIII. Lautrec se mit en marche à la tête de l'armée française destinée pour Rome, et le cardinal Wolsey quitta l'Angleterre pour conférer à Amiens avec François Ier. Le cardinal avait une suite de mille chevaux richement caparaçonnés; on lui rendit les mêmes honneurs qu'à une tête couronnée; François Ier lui adressa des lettres, l'appela son *grand ami*, lui donna le pouvoir de mettre en liberté les prisonniers de tous les endroits où il passerait, excepté ceux qui seraient détenus pour trahison, pour un rapt ou pour un meurtre. Il fut convenu que les marchands anglais jouiraient en France de certains priviléges, que les deux monarques ne consentiraient à la convocation d'aucun concile général et ne recevraient aucune bulle pendant la captivité du pape, et qu'on exécuterait tout ce qui serait

déterminé en France par les principaux membres de l'Eglise gallicane, et en Angleterre par le cardinal légat, avec le concours du clergé. « Nous » insistons sur le rétablissement de Sforce, et sur » la liberté des otages, déclarèrent les deux mo» narques à l'empereur. Nous réclamons le paie» ment des sommes que Charles-Quint a emprun» tées de Henri VIII ou de son père, ainsi que des » 500,000 écus qu'il a promis de donner s'il » manquait à épouser la princesse Marie, et le » remboursement de la pension due par la France, » en vertu du traité de Windsor; nous demandons » non-seulement que le pape soit mis en liberté, » mais encore que l'empereur répare le dommage » que les troupes impériales lui ont fait éprouver. » —Je n'ai jamais refusé, répondit Charles-Quint, » de reconnaître les dettes contractées envers le » roi d'Angletere; j'informerai ce monarque des » raisons d'après lesquelles je me crois dégagé de » la convention portée dans le contrat de mariage, » et j'ai envoyé des ordres pour mettre le pape en » liberté. » Charles-Quint, néanmoins, avait résolu de faire conduire le pape en Espagne, et de le détenir dans la prison où le roi de France avait été renfermé. Il fit de vains efforts pour produire du refroidissement entre Henri VIII et François Ier, et pour gagner le ministre qu'il avait trompé deux fois en lui promettant la papauté.

Pierre de Navarre et César Frégose bloquèrent Gênes par terre; André Doria, amiral de France,

ferma l'entrée du port avec ses galères; les Génois pressés par la disette, et n'espérant aucun secours de l'empereur, ouvrirent leurs portes aux Français. Le palais du doge Antoine Adorne fut pillé, et Théodore Trivulce nommé gouverneur.

Lautrec, auquel se réunit le marquis de Saluces, s'empara de Vigevano, d'Alexandrie et de Pavie; fut reçu dans Parme et Plaisance, vit le duc de Ferrare et le duc de Mantoue se déclarer pour lui, et s'avança vers Naples.

Le marquis de Moncade, qui commandait les troupes impériales, n'eut plus d'espérance de conserver la ville de Rome; il conclut un nouveau traité avec le pape. Le pontife promit de ne point agir contre sa majesté impériale dans les affaires de Milan ou de Naples, d'accorder à Charles-Quint une croisade et une dîme qui serait perçue dans tous les états de ce prince, de payer dans un terme très-court 67,000 écus aux troupes allemandes, de donner la moitié de cette somme aux Espagnols, et d'acquitter dans un temps que l'on détermina ce qui restait dû à l'empereur.

On devait le conduire dans un lieu de sûreté hors des murs de Rome; deux cardinaux furent remis comme otages; mais le pape craignant d'être retenu prisonnier encore long-temps, se déguisa, parvint à s'échapper, se réfugia à Orviette, et protesta contre une convention arrachée par la violence.

Avant ce temps, on avait vu se préparer en

Angleterre un événement dont les suites, liées avec les grands résultats des opinions de Luther, devaient avoir une si grande importance relativement à la puissance des pontifes de Rome, déjà si ébranlée.

Henri VIII avait attribué la mort de ses deux fils à la colère du ciel irrité de son mariage avec la veuve de son frère. Il avait été frappé des doutes qui s'étaient élevés sur la légitimité de sa fille; il craignait qu'après sa mort il ne s'élevât de grands troubles civils pour la succession à la couronne: Catherine d'Aragon n'avait plus d'attraits pour lui; il désirait d'être uni à une femme plus aimable, qui lui donnât des garçons, dont la légitimité fût incontestable. Ses passions étaient impétueuses, et vraisemblablement la beauté d'Anne de Boulen (Bolen ou Boleyn), qui après avoir été élevée en France était devenue une des demoiselles d'honneur de la reine Catherine, avait déjà séduit son cœur. Très-érudit en théologie, il avait lu les ouvrages de saint Thomas d'Aquin; cette lecture lui avait donné des scrupules, et ils n'avaient pas été peu augmentés par le cardinal Wolsey, à qui la reine avait souvent reproché sa conduite, qui la détestait, et qui voulait se venger de l'empereur, neveu de cette princesse.

Le roi demanda que l'archevêque Warham consultât les évêques d'Angleterre au sujet de son mariage avec Catherine d'Aragon; les évêques déclarèrent que cette union était contraire à la dé-

cence publique et à la loi divine; elle avait été permise par une bulle de Jules II, mais sur la requête de Catherine, et de Henri qui n'avait alors que douze ans, et sous le faux prétexte de maintenir la paix entre l'Espagne et l'Angleterre, ainsi que de conserver la bonne intelligence entre Isabelle de Castille et Henri VII, morts l'un et l'autre avant la consommation du mariage, contre laquelle d'ailleurs Henri VIII avait protesté.

Le roi envoya à Rome son secrétaire Knight, chargé d'engager le pape à signer quatre bulles pour autoriser le cardinal Wolsey à terminer avec quelques évêques anglais l'affaire à laquelle le roi attachait tant d'intérêt, annuler le mariage contracté entre Henri VIII et Catherine, attendu que celui de cette princesse avec Arthur, frère de Henri, avait été consommé, permettre a Henri VIII d'épouser une autre femme, et déclarer irrévocables ces décisions pontificales. Knight ne put pas parvenir à voir le pape, gardé étroitement par les Espagnols; mais il lui fit passer un mémoire auquel Clément VII répondit favorablement. Le secrétaire du monarque anglais, et Gregorio Casali, ambassadeur de ce prince à Rome, se rendirent à Orviette, lorsque Clément VII s'y fut refugié. Le pape voulut d'abord gagner du temps; mais, vivement pressé par les députés de Henri VIII et par le cardinal Lorezzo Pucci, il signa la bulle relative à Wolsey, ainsi que celle qui permettait à Henri VIII d'épouser une autre femme que Catherine, et promit

d'en signer une troisième qui casserait le mariage du roi avec la princesse d'Aragon, lorsqu'il aurait examiné cette affaire avec plus de soin; mais il avait daté les deux premières du temps auquel il était encore prisonnier dans le château Saint-Ange, et Henri ne voulut pas en faire usage, dans la crainte que le pape ne parût les avoir accordées dans l'espérance d'obtenir sa liberté par le secours du roi d'Angleterre.

Tous les malheurs attachés à la captivité de ce pontife lui avaient inspiré une telle crainte qu'il refusa de prendre part de nouveau à la ligue de la France, de l'Angleterre et de Venise, et qu'il résolut de ne plus être que médiateur entre les puissances belligérantes.

Pendant que Charles-Quint s'occupait avec tant d'attention de cette guerre d'Italie, ou plutôt de l'état général de l'Europe, dont il avait espéré de dominer sur une si grande partie, des navigations audacieuses et des hasards heureux agrandissaient l'empire immense du Nouveau-Monde, qui reconnaissait son pouvoir. L'Espagnol Jean Bermudez découvrit à deux cents lieues de la côte de la Caroline, dans l'Amérique septentrionale et vers le trente-deuxième degré de latitude, les îles si nombreuses qui ont conservé son nom, que la nature a favorisées d'une température si douce, de récoltes si fertiles, d'une verdure si belle, d'oranges si grosses, d'arbres si élevés, mais dont l'admirable climat est souvent troublé par des orages violents

et des ouragans terribles (1527). L'année suivante, un autre Espagnol nommé *André Vidaneta* découvrit au milieu des mers lointaines de l'Asie et auprès des rives orientales des Moluques, une vaste contrée, située entre l'équateur et le neuvième degré de latitude méridionale, et à laquelle on a donné le nom de Nouvelle-Guinée; mais le trône espagnol, dont l'autorité s'étendait ou paraissait s'étendre à de si grandes distances au-delà des colonnes d'Hercule, allait être attaqué plus que jamais par les forces réunies des monarques de deux grandes nations. Charles-Quint était assis sur ce trône et entouré des grands de son royaume, lorsque les hérauts de François Ier et de Henri VIII lui déclarèrent la guerre au nom de leurs souverains. « Votre roi, répondit Charles-Quint au hé» raut d'Angleterre, a voulu me marier avec une » princesse qu'il avait l'intention de faire déclarer » bâtarde, en obtenant de divorcer avec la reine » ma tante. Cette résolution est un effet de l'am» bition démesurée et du ressentiment du cardi» nal Wolsey pour l'élévation duquel à la pa» pauté je n'ai pas voulu porter le trouble dans » le monde chrétien: je n'ai jamais refusé de payer » ce que je devais au roi Henri; ses ambassadeurs » n'ont jamais eu de pouvoirs pour m'en donner » une décharge valable; et par le traité de Madrid, » le roi de France s'est chargé de l'indemniser. » Bien loin de refuser la princesse Marie, je l'ai » fait demander par mes ambassadeurs; non-seu-

» lement son père n'a pas voulu l'envoyer en Espa-
» gne, mais encore il a offert sa main au roi d'É-
» cosse; je ne dois donc pas les 500,000 francs que
» je me suis engagé à payer si je ne consentais pas
» à épouser cette princesse; et d'ailleurs le roi
» d'Angleterre a-t-il exécuté tous les articles du
» traité de Windsor? »

Se tournant ensuite vers le héraut du roi de France : « Je m'étonne, dit-il, que François Ier ait » oublié si tôt les serments pour l'assurance des- » quels il m'a donné en otage ses deux enfants, et » qu'il mette si vilaine tache à son honneur. S'il » ne peut autrement dégager sa foi, qu'il revienne » tenir prison en Espagne : jusque là il n'est pas » recevable à m'appeler au lieu d'honneur. Je l'ai » défié par Calvimont, mon ambassadeur auprès » de lui, à un combat corps à corps pour termi- » ner nos différends, et voilà qu'il cherche à ca- » cher la confusion de son refus en me suscitant » une guerre générale. »

Charles-Quint fit arrêter les ambassadeurs de France; François Ier fit enfermer dans le châtelet l'ambassadeur espagnol qui était à sa cour; mais ils furent bientôt relâchés; et quand l'Espagnol fut près de partir, le roi de France, l'ayant fait venir dans la grande salle du palais, lui dit, en présence d'une assemblée nombreuse : « Calvimont ne m'a » jamais déclaré ce que l'empereur prétend lui avoir » ordonné de me dire. Au reste, ces appels ne se » font pas par des paroles vagues qu'on peut sup-

» poser, mais par des écrits authentiques et signés.
» Remettez celui-ci à votre monarque; et voici ce
» qu'il contient : *Si l'empereur dit de moi que pour*
» *ma délivrance ou dans toute autre occasion, de-*
» *vant ou après, j'ai fait chose qu'un gentilhomme,*
» *aimant son honneur, ne doit faire, je lui en*
» *donne le démenti, et lui mande qu'au lieu d'ex-*
» *plications et de justifications pour ne pas retarder*
» *la définition de nos différends, il m'assure le*
» *champ, et j'y porterai les armes.* »

L'empereur envoya sa réponse par un héraut. *Apportez-vous*, lui dit le roi avec vivacité, *la signification du temps et du lieu du combat?* Le héraut demande à lire un long écrit; François Ier, impatienté, exige à trois fois une réponse précise et formelle à son cartel; trois fois le héraut rappelle l'ordre qu'il avait reçu de lire l'écrit qu'on lui avait remis. Le roi transporté de colère le congédia en le chargeant de reprocher à Charles-Quint son injustice et sa lâcheté.

L'Europe cependant était gouvernée par ces deux monarques et par Henri VIII ou plutôt le cardinal Wolsey; mais ce ministre était parvenu à ce haut degré de puissance que suivent si souvent les disgrâces et les chutes.

Hugues de Mendoza, ambassadeur d'Espagne à Londres, voulut se retirer. Wolsey, on ne sait par quel motif, lui dit que le héraut avait excédé sa commission, et serait puni sévèrement à son retour en Angleterre. Mendoza s'empressa d'infor-

mer Charles-Quint de la déclaration du cardinal. Le héraut anglais, qui était encore en Espagne, obtint une copie authentique de la lettre de l'ambassadeur espagnol, repassa secrètement en Angleterre, se rendit directement auprès du roi, et lui montra la lettre de Mendoza. Henri, irrité contre le cardinal, lui reprocha sa hardiesse dans les termes les plus forts. Wolsey, en plein conseil, se justifia en disant qu'il avait cru remplir les intentions du roi; mais le monarque lui adressa une réprimande des plus sévères; et le crédit de ce ministre commençant à diminuer depuis cette époque, ce fut en vain qu'il s'opposa avec l'ambassadeur de France à la trève de huit mois sollicitée par l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. D'ailleurs le commerce de ces Pays-Bas avec l'Angleterre était trop avantageux à la nation anglaise pour que l'intérêt de ces importants échanges ne l'emportât pas sur toute autre considération (1528). Quelque faible que fût l'autorité du parlement contre celle de Henri et de Wolsey, elle devenait une puissance presque irrésistible lorsqu'elle se confondait avec l'opinion publique, et réclamait surtout les droits de ce commerce, regardé déjà comme si nécessaire à la prospérité britannique et à la valeur de toutes les propriétés. Tels sont les grands résultats des gouvernements représentatifs, quelque incomplets et quelque défectueux qu'ils puissent être : ils arrêtent les grandes erreurs des cabinets, et leur donnent des res-

» plie votre majesté d'observer que je ne puis
» m'engager que pour les gentilshommes qui sont
» ici et qui environnent votre trône. Qu'il plaise
» donc à votre majesté d'ordonner aux baillis
» d'assembler la noblesse de leurs districts; et j'ose
» lui répondre qu'il n'y a pas un seul Français, ho-
» noré du titre de gentilhomme, qui ne se fasse
» un devoir sacré de suivre notre exemple. — Vo-
» tre majesté a excédé son pouvoir, dit ensuite le
» président de Selve, en disposant de sa couronne
» sans la participation de ses sujets : un contrat
» mutuel lie le souverain et son peuple par des
» nœuds indissolubles, ou du moins qui ne peu-
» vent être rompus que par un consentement mu-
» tuel. La France entière, sire, et je le proteste
» au nom de tous les ordres du royaume, se jette-
» rait entre vous et les Pyrénées pour vous empê-
» cher de retourner à Madrid; le démembrement
» de la Bourgogne violerait les lois fondamentales
» de la monarchie et entraînerait sa chute : la ma-
» gistrature vous offre tous les biens dont elle est
» en possession. — La capitale, sire, s'écrient le
» prevôt des marchands et les échevins de la ville
» de Paris, a vu naître vos enfants : elle les re-
» garde comme les siens; elle réclame l'honneur
» de contribuer à leur rançon dans une propor-
» tion bien plus forte que les autres villes du
» royaume. — Braves Français, ô mes enfants, dit
» François I[er], dont l'émotion la plus vive lui per-
» met à peine de se faire entendre, comment ré-

» pondre à tant d'amour et de zèle? Quoi! c'est » vous qui me conjurez de prendre tous vos biens! » Que pourrai-je faire pour vous prouver toute » ma reconnaissance? Dites-moi ce que vous dé» sirez de mes soins pour assurer votre bonheur; » avertissez-moi surtout des fautes qui peuvent » m'être échappées; vous me verrez les réparer » sur-le-champ. » Quelle nation que la nation française! et quel roi fut plus digne d'elle que François Ier dans ce moment de dévouement sublime!

Le roi fait offrir à l'empereur les deux millions d'or. Charles-Quint, ne sachant que trop que cette somme est presque égale à tout le numéraire que la France renferme, exige qu'elle soit comptée en un seul paiement, ou demande pour otages le duc de Vendôme, le comte de Saint-Pol, le duc de Guise, les maréchaux de Lautrec et de Montmorenci, l'amiral Chabot, le comte de Laval, le comte de Rieux, les généraux et les hommes d'état les plus distingués du royaume. François Ier offre pour caution de ces deux millions d'écus les plus riches banques de l'Europe, ainsi que les terres que la maison de Bourbon possède dans les Pays-Bas, et qui sont estimées plus de 500,000 écus d'or. Charles-Quint témoigne la méfiance que lui dicte sa politique, et la négociation échoue (1528).

Lautrec cependant bloquait dans la ville de Naples les restes de cette armée qui avait saccagé la ville de Rome. Le prince d'Orange la commandait. L'empereur chargea le duc de Brunswick de lever

et de conduire en Italie douze mille lansquenets et six cents hommes d'armes; François Ier voulut lui opposer une armée égale, et en donna le commandement au comte de Saint-Pol (François de Bourbon). Mais le monarque si digne de sa nation avait disparu : l'amour des plaisirs l'avait subjugué de nouveau; sa passion pour Anne de Pisseleu, qui devait être duchesse d'Étampes, l'occupait trop fortement pour qu'il n'abandonnât pas à ses ministres la conduite des affaires. Plus soigneux de s'enrichir, suivant plusieurs historiens, que de procurer des succès à la France, ils ne firent les préparatifs de la nouvelle campagne qu'avec autant de lenteur que de négligence; et le comte de Saint-Pol ne put obtenir que la moitié des douze mille hommes qu'on lui avait promis. Les Italiens, alliés de la France, voulant ravir à l'empereur les fruits des victoires de ses généraux, mais craignant de trop favoriser l'agrandissement de la France, mirent dans les opérations militaires des incertitudes, des lenteurs, des défiances, des réserves, des précautions excessives, qui sauvèrent les troupes de l'empereur, faibles, découragées, et bien peu capables de défendre la Lombardie et le royaume de Naples. Le duc de Brunswick néanmoins, obligé de lever le siége de Lodi, était retourné dans sa patrie, indigné contre les généraux espagnols, dont il n'avait reçu que des dégoûts; et les Impériaux paraissaient près de succomber sous les armes des Français et des confédérés lors-

que l'insouciance de François Ier et l'orgueilleuse et insensée impolitique de ses favoris renouvelèrent en grande partie les malheurs qu'avait produits la fatale rébellion du connétable. André Doria, l'un des plus habiles amiraux, ne pouvant supporter plus long-temps la manière dont le traitaient les ministres de François Ier, à qui ces favoris infidèles voulurent même persuader de le faire arrêter, résolut d'abandonner le parti de la France, de favoriser celui de Charles-Quint, et néanmoins de rendre l'indépendance à Gênes, sa patrie. Antoine Doria parvint à se saisir dans le port de cette ville des galères du roi. André attaqua ensuite avec cinq cents hommes cette cité, si portée à le seconder et à secouer un joug étranger, toujours si pesant pour elle, força le gouverneur Trivulce à se retirer dans le château, l'obligea à se rendre, et fit démolir les fortifications de la place. Les Génois, enchantés d'une révolution vivement désirée, assiégèrent Savone, que les Français avaient démembrée de leur territoire, la prirent et en comblèrent le port.

Mais un danger plus grand que des forces étrangères menaçait la république; c'était la division entre les nobles et les principaux des plébéiens. On adopta une forme de gouvernement dont l'expérience devait prouver la sagesse, et qui devait être conservée avec peu de changements importants pendant deux siècles et demi. On agrégea aux familles les plus illustres toutes celles qui,

nobles ou plébéiennes, avaient été admises dans la magistrature. On régla que l'état serait régi par un doge élu pour deux ans, huit gouverneurs et un sénat ou conseil de quatre cents personnes. Ubert Catanès fut élu doge; André Doria fut nommé censeur à vie. On érigea une statue à ce libérateur de Gênes. La république fut indépendante; mais André, devenu chef de la flotte impériale, donna à Charles-Quint l'empire de la Méditerranée, si nécessaire à la France et qu'elle aurait pu conserver avec tant de facilité. L'armée de Lautrec, abandonnée à elle-même, perdait chaque jour de sa force. Elle éprouvait tous les malheurs que produisent la famine et les maladies contagieuses. Lautrec fut victime de ces funestes maladies. Il succomba d'autant plus promptement à leurs atteintes que la cruelle position de ses troupes l'accablait de chagrin.

La mort de ce célèbre général ajouta le découragement le plus morne aux effets terribles de la famine et de la contagion. Le marquis de Saluces, qui prit le commandement après Lautrec, leva le blocus de Naples; poursuivi dans sa retraite, il ne put échapper au prince d'Orange, qui fit mettre bas les armes aux soldats ainsi qu'aux officiers subalternes, et leur permit de sortir du royaume de Naples, mais s'empara des drapeaux, de l'artillerie et retint prisonnier le marquis de Saluces et les chefs de tous les corps.

Les malheureux soldats et leurs officiers acca-

blés de fatigue et de misère, gagnèrent péniblement la Lombardie en mendiant leur pain; ils étaient exténués, sans armes, sans habits; le comte de Saint-Pol, ne pouvant pas réunir à sa petite armée ces restes déplorables de celle qui avait répandu la terreur dans l'Italie, leur donna tous les secours dont il put disposer, et les fit reconduire en France.

Les ministres de François Ier l'avaient pour ainsi dire abandonné comme les autres généraux sous lesquels les Français avaient combattu; et cependant il avait en tête le célèbre Antoine de Lève, qui de simple soldat était devenu le chef des forces de Charles-Quint. Les fatigues de la guerre et de violents accès de goutte ne permettaient à de Lève que de se faire porter sur un brancard; mais on ne le voyait pas moins aller avec rapidité d'une place à une autre, et étonner ses ennemis par l'audace de ses manœuvres. Et telle était encore la férocité avec laquelle se faisait la guerre que, s'emparant sans pitié des biens et de la subsistance des malheureux que ses armes soumettaient à son autorité, il n'exigeait de ses soldats que du courage et de l'obéissance, leur livrait non-seulement les trésors des plus riches, mais encore les femmes les plus belles, voyait cette infâme licence grossir ses bataillons de militaires qui désertaient les étendards des souverains de l'Europe, pour le butin, la débauche et l'impunité qui leur étaient assurés sous ses enseignes, et que, ne demandant à l'empereur

ni hommes ni argent, il réglait seul toutes ses opérations.

C'est en combattant contre ce chef intrépide et impitoyable que le comte de Saint-Pol devait conquérir le Milanais pour le rendre à François Sforce, à qui le roi de France l'avait cédé. Ce prince enleva aux ennemis toutes les places qu'ils occupaient au midi du Pô, passa ce fleuve auprès de Crémone, se réunit aux confédérés commandés par le duc d'Urbin, se trouva à la tête de vingt mille hommes, contraignit Antoine de Lève, qui avait à peine dix mille combattants, à évacuer Novare, Santangelo, Vigevano et d'autres positions, voulait le poursuivre et l'attaquer dans Milan, mais cédant au vœu des confédérés, entreprit le siége de Pavie. Dès que l'artillerie eut ouvert une brèche, le comte de Saint-Pol réclama pour les Français l'honneur de monter les premiers à l'assaut; le duc d'Urbin le demanda pour les confédérés. Le sort décida en faveur des alliés; mais au moment où les bataillons d'Urbin allaient s'ébranler, Lorge, qui devait les soutenir avec les Français et qui ne put modérer leur patience, s'élança entre la brèche et les alliés, et emporta la place; la garnison fut passée au fil de l'épée, la ville livrée au pillage, et une sorte de terrible hécatombe expia la fameuse défaite.

Le prince avait chargé Montéjan de prendre trois mille Suisses à Alexandrie, et de les conduire à Gênes pour recouvrer une place si importante pour la France. Il apprit que les Suisses, ne rece-

vant aucune solde, étaient partis pour leurs cantons, et quels funestes effets de la légèreté du roi, de sa prodigalité pour ses plaisirs, de son insouciante et aveugle confiance dans l'habileté de ministres de l'avidité la plus coupable! L'entretien du corps commandé par le comte de Saint-Pol ne devait coûter par mois que 60,000 ducats; le roi d'Angleterre en payait la moitié; les ministres ne rougissaient pas de n'envoyer à cette armée que de petites sommes dévorées pendant la route par les subalternes à qui on les confiait. Maîtresses, ministres, courtisans, trésoriers, tous s'efforçaient de piller un trésor public dans lequel la nation avait, malgré tous ses malheurs, versé si généreusement des sommes si fortes, et que paraissaient abandonner à leurs infâmes désirs l'imprévoyance, la faiblesse et l'incurie du monarque. La mère du roi leur donnait si ouvertement l'exemple de cette avarice si coupable, et l'indigne chancelier Duprat le suivait avec taut d'impudence, que l'on devait trouver 400,000 écus d'or dans les coffres du chancelier, et 1,500,000 dans ceux de la duchesse.

Saint-Pol voulut reprendre Gênes, et secourir Trivulce, qui défendait encore le château de cette ville : trompé sur l'état de cette place, et surtout sur les dispositions des Génois, il crut pouvoir avec peu de troupes les faire rentrer sous l'obéissance de la France; il se mit en marche ne conduisant que sa compagnie de cent lances et deux mille hommes d'infanterie; mais, en s'enfonçant

au milieu des montagnes de la Ligurie, il rencontra Philippin Doria, qui, à la tête de montagnards jeunes et agiles, l'attendait à chaque défilé, écrasait ses soldats sous une grêle de balles, et s'échappait ensuite sur des rochers escarpés, où ne pouvait les suivre une infanterie pesamment armée. Plusieurs des soldats de Saint-Pol abandonnèrent leurs drapeaux : le prince néanmoins continua sa route avec audace, pénétra jusques à Novi, fut obligé d'y laisser son artillerie et un grand convoi de vivres, arriva à force de constance jusque sous les murs de Gênes, vit les remparts couverts de citoyens armés pour leur indépendance, ne reconnut que trop dans quelle erreur on l'avait jeté, n'osa pas, malgré sa valeur impétueuse, attaquer sans canons une place aussi bien défendue, revint sur ses pas plein de douleur, repartit quelque temps après pour la Ligurie avec toute son armée, fut informé de la reddition de Savone, conjura en vain le duc d'Urbin de marcher avec lui au secours du château de Gênes, apprit que ce château, rendu par Trivulce, venait d'être rasé, perdit tout espoir de réussir par la force ouverte à rendre Gênes à sa patrie, et fit tenter inutilement d'enlever André Doria. François Ier, se dérobant pendant quelques moments aux plaisirs dans lesquels il était plongé, écrivit de sa main au sénat de Venise pour le prier d'unir ses troupes à celles du comte de Saint-Pol afin de tenter la conquête de Gênes : le sénat y consentit,

mais demanda qu'on entreprît auparavant le siége de Milan, que Saint-Pol avait proposé : ce prince pressa en vain le duc d'Urbin de l'aider à exécuter le plan convenu entre le roi et la république; les Italiens redoutaient trop les succès des Français; ils craignaient trop de voir leur puissance rétablie dans la Ligurie et dans le port de Gênes, si important sous les rapports militaires, politiques et commerciaux : Saint-Pol n'obtint que des refus.

Mais la guerre, bien plus désastreuse que celle que pouvaient porter en Italie les armes de la France ou de l'Espagne, la guerre qu'avait déclarée au siége de Rome l'opinion si hautement manifestée dans un si grand nombre de contrées de l'Allemagne, du nord de l'Europe, de la France, de l'Angleterre et de l'Écosse, acquérait chaque jour une force nouvelle.

Henri VIII avait sollicité du pape la dissolution de son mariage avec plus d'instance que jamais, et la vivacité de ses passions avait imprimé une grande chaleur à ses demandes : Étienne Gardiner, secrétaire du cardinal Wolsey, et Édouard Fox étaient allés à Orviette; ils avaient réclamé une nouvelle commission pontificale qui donnât au cardinal légat le pouvoir d'annuler le mariage avec Catherine, en déclarant néanmoins légitime la fille née de ce mariage : cette commission devait être suivie d'une bulle qui confirmerait la décision du légat, dissoudrait le mariage, autoriserait le

monarque anglais à épouser une autre femme; et, ce qui est remarquable, ils avaient été chargés de faire connaître au pape les qualités éminentes d'Anne de Boulen, pour laquelle Henri VIII avait déjà conçu une passion violente; le pape, qui redoutait encore l'armée de Lautrec, avait prolongé la négociation et adressé au roi d'Angleterre une lettre écrite en chiffres, dont personne ne put deviner le sens à la cour de Charles VIII. Pressé par ce monarque, dont il était difficile de modérer l'impatience, il nomma Wolsey et le cardinal Campegge ses légats *à latere*, les institua ses vice-gérents pour l'affaire du divorce, les revêtit de toute son autorité, remit à Campegge une décrétale pour annuler le mariage du roi; mais, ne voulant ni déplaire à Charles-Quint, avec lequel il voulait d'autant plus terminer ses différends que l'armée française était ruinée, ni rompre avec Henri VIII dans la crainte d'être forcé à accepter toutes les conditions qu'il plairait à l'empereur de lui imposer, il ne vit que ce que la politique ordinaire des faibles lui conseillait relativement à un souverain redevenu très-fort, et ne parut pas se douter des dangers bien plus grands dans lesquels allait le précipiter une opinion immense, dominatrice, et secondée par Henri VIII, aussi impétueux que mécontent : il ordonna à Campegge de différer le plus possible la conclusion de l'affaire pour laquelle il allait quitter l'Italie, de ne communiquer la décrétale qu'au roi et à Wolsey, et de ne pro-

noncer la sentence de divorce que lorsqu'il aurait reçu de nouveaux ordres écrits de sa propre main.

Campegge, arrivé en Angleterre, crut devoir commencer par exhorter le roi à vivre en bonne intelligence avec la reine et à renoncer au divorce : ses avis ayant été mal reçus, il voulut persuader à Catherine de consentir à sa séparation. « Je suis » femme légitime du roi, répondit-elle, et je con» tinuerai de l'être jusques au moment où une » sentence du pape aura décidé le contraire. »

Le légat déclara alors qu'il avait besoin de nouveaux ordres pour continuer la procédure, n'en reçut aucun pendant plusieurs mois, tâchait de calmer la vive impatience de Henri en lui montrant la décrétale, mais refusait en citant les ordres formels du pontife suprême de la communiquer à aucun membre du conseil.

Henri VIII se plaignit au pape de ce refus. « La » décrétale, répondit Clément VII, ne doit être » publiée que lorsque les légats auront rendu une » sentence conforme aux désirs de votre majesté. »

Le pape continuait cependant ses négociations avec Charles-Quint, et ne cherchait qu'un prétexte pour rompre avec les rois de France et d'Angleterre, dont la puissance ne l'effrayait plus; les deux monarques découvrirent ces négociations, et se plaignirent de la duplicité du pontife. « Je » n'ai d'autre intention, dit-il, que de garder la » neutralité. » Et il envoya en Angleterre François Campana, chargé ostensiblement d'assurer

Henri VIII de sa bonne volonté, et secrètement de recommander à Campegge de brûler la décrétale et de prolonger de plus en plus l'affaire du divorce. Le légat Campegge trouva facilement des prétextes pour reculer la décision si désirée par Henri : ce monarque, fatigué de tant de lenteurs, envoya auprès du pape de nouveaux députés, sir François Bryan et Pierre Vannes. « Nous avons ordre, di- » rent-ils à Clément VII, de proposer à votre sain- » teté différents expédients pour faciliter la con- » clusion du divorce; notre souverain vous offre » une garde de deux mille hommes si votre sain- » teté peut être intimidée par les menaces de » Charles-Quint; mais si elle ne pense qu'aux in- » térêts de l'empereur, si elle refuse d'accorder à » notre roi la satisfaction qu'il demande, qu'elle » redoute le parti que prendra l'Angleterre : le » royaume entier cessera de la reconnaître elle et » ses successeurs; le peuple anglais n'attend que » la permission de son roi pour secouer le joug de » l'obéissance à l'autorité pontificale. Vous allez » braver deux formidables ennemis, François et » Henri; et le roi d'Angleterre ne s'étant engagé » dans la guerre de la sainte ligue que pour déli- » vrer votre sainteté de prison, la chrétienté ne » verrait qu'avec horreur son ingratitude si elle » s'engageait dans une alliance contre son libéra- » teur. — Je me trouve placé, dit le pape, dans » la situation la plus dangereuse; je ne puis en » sortir que par une protection particulière du ciel. »

Les députés proposèrent ensuite les questions suivantes aux plus habiles canonistes romains. Si la reine prenait le voile de religieuse, le roi aurait-il la liberté d'épouser une autre femme ? Si le roi et la reine faisaient des vœux religieux, le pape pourrait-il accorder au roi une permission de se remarier pendant la vie de Catherine ? Et enfin le pontife suprême pourrait-il accorder à Henri VIII la permission d'avoir deux femmes? On n'a pas connu les réponses des canonistes à ces trois questions.

Une maladie dangereuse survint à Clément VII. Le cardinal Wolsey se hâta de recommencer ses intrigues pour obtenir la tiare. Henri écrivit à plusieurs cardinaux en faveur de son ministre. François I[er] promit à Wolsey que tous les cardinaux ou *toute la faction de France* le soutiendraient; et Gardiner reçut l'ordre de protester contre la décision du conclave si Wolsey n'était pas nommé, et de faire ensuite élire ce prélat par les cardinaux ses partisans. Mais la santé de Clément VII se rétablit, et toutes les démarches favorables à Wolsey ne servirent qu'à montrer au pape dans ce cardinal un rival d'autant plus dangereux que Clément VII n'était que fils naturel de Julien I[er] de Médicis, et que l'empereur l'avait quelquefois menacé de le faire déposer à cause de sa naissance illégitime.

La crainte que Wolsey avait inspirée au pape ne fit qu'augmenter l'envie secrète qu'avait le pon-

tife de s'opposer aux désirs de Henri VIII, et néanmoins la résolution qu'il avait prise de paraître disposé à les seconder. Il amusa ce monarque par de vagues promesses, remit à Gardiner un bref par lequel il déclarait qu'il ne révoquerait jamais les pouvoirs qu'il avait donnés aux légats; et l'évêché de Winchester étant devenu vacant, il s'empressa d'en faire expédier les bulles en faveur de Wolsey, pour lequel Henri VIII avait demandé ce siége épiscopal.

Mais l'empereur, bien assuré des sentiments du pontife, protesta, au nom de sa tante Catherine, contre tout ce que décideraient en Angleterre au sujet du divorce deux légats, dont l'un était entièrement dévoué à Henri VIII, et dont l'autre possédait l'évêché anglais de Salisbury: et les ministres du roi ayant voulu engager le pape à rejeter la protestation, Clément VII répondit qu'il ne pouvait refuser à la reine ce que le dernier des sujets de la Grande-Bretagne aurait le droit de demander.

Les ministres de Henri écrivirent alors à ce prince que, si les légats ne prononçaient pas promptement en Angleterre, il était à craindre que la cause ne fût évoquée à Rome. Henri VIII ordonna que la cause fût plaidée sans délai devant les légats. On lut le bref par lequel le pape s'engageait à ne pas révoquer les pouvoirs qu'il avait conférés à Wolsey et à Campegge. On le trouva conçu en termes équivoques. Gardiner reçut l'or-

dre de dire à Clément VII que le bref avait été mouillé lorsqu'on l'avait porté en Angleterre, que l'écriture avait été presque entièrement effacée, et qu'on priait sa sainteté d'en signer un second rédigé en termes précis et formels. Le pape éluda toutes les sollicitations : les députés anglais furent rappelés. Henri pressa les légats de procéder conformément à leur commission; ils tinrent une première séance dans laquelle ils choisirent des adjoints pour les aider à examiner les preuves; et Wolsey, comme pour montrer son impartialité, céda la présidence à Campegge, quoique plus ancien cardinal que ce prélat. Le roi et la reine parurent devant eux. Lorsque Catherine fut nommée, elle se leva, se jeta à genoux devant Henri, et s'écria d'une voix touchante: « Je suis une pauvre » femme étrangère dans vos états, où je ne puis » trouver ni conseil désintéressé ni juge impartial. » J'ai été votre femme pendant plus de vingt ans; » je vous ai donné plusieurs enfants, et je me suis » toujours attachée à vous plaire. J'étais vierge » lorsque vous m'avez épousée; j'en appelle à ce » sujet à votre conscience. Si j'ai fait quelque faute, » je consens d'en souffrir la honte. Nos pères ont » toujours été regardés comme des princes sages, » qui sans doute avaient consulté les conseillers les » plus habiles lorsqu'ils ont conclu notre mariage. » Je ne puis donc me soumettre à la cour devant » laquelle je parais. Mes avocats sont vos sujets; » ils n'osent parler librement en ma faveur. Je

» demande que la cause soit différée jusques au » moment où j'aurai eu le temps de faire venir » d'autres avocats d'Espagne. »

La reine se leva ensuite, fit une profonde révérence au monarque, et se retira, quoique l'huissier demandât qu'elle restât devant la cour. Henri VIII prit alors la parole. « Catherine, dit-il, a toujours » été une femme très-soumise, fidèle à ses devoirs, » pourvue d'excellentes qualités. Mais depuis les » observations qui m'ont été faites au sujet de mon » union avec cette princesse par l'évêque de Tarbes, » ambassadeur de France, ma conscience a été agi- » tée. Je résolus de faire prononcer sur la légiti- » mité de mon mariage, non-seulement pour la tran- » quillité de mon âme, mais encore pour la sûreté » de la succession au trône. Je témoignai en confes- » sion les scrupules que j'éprouvais à l'évêque de » Lincoln. Je demandai que l'archevêque de Can- » torbery recueillît à cet égard les avis des évêques » d'Angleterre. Ils ont signé qu'ils désapprouvaient » mon mariage. »

L'évêque de Rochester déclara qu'il n'avait pas signé. L'archevêque de Cantorbery prétendit que ce prélat avait trouvé bien qu'un autre écrivît son nom. L'évêque le nia formellement.

La reine fut alors citée de nouveau; elle appela au pape; on la déclara contumace.

Les légats firent connaître les objets suivants sur lesquels la discussion devait rouler. Le prince Arthur et le roi étaient frères. Le prince Arthur

avait épousé Catherine et consommé le mariage. Henri, en vertu d'une dispense, avait épousé la veuve d'Arthur. Le mariage avec la femme de son frère était défendu par les lois divines et humaines.

Les avocats du roi en insistant sur la consommation du mariage d'Arthur, s'exprimèrent d'une manière si indécente, que l'évêque de Rochester en témoigna son mécontentement. Wolsey reprocha à l'évêque d'avoir osé interrompre les avocats; une vive altercation eut lieu entre le prélat et le cardinal. Mais suivant quelques historiens, l'enquête fit fortement présumer que le prince Arthur avait habité avec la reine.

Le pape, cependant, avait ratifié un traité de paix conclu à Barcelonne avec Charles-Quint. Ce monarque s'était engagé à rendre au souverain pontife Ravenne et les autres états dont il s'était emparé, et à rétablir dans Florence la puissance de la maison de Médicis; et le pape avait promis de couronner Charles V empereur, et de lui donner l'investiture du royaume de Naples. La cause de François Sforce devait être l'objet d'un nouvel examen; et on était convenu secrètement de plusieurs mesures pour arrêter les progrès des Turcs et ceux des luthériens, dont les opinions étaient bien plus dangereuses pour l'autorité pontificale que les armes des musulmans. Clément VII cédant alors, sans crainte, aux désirs de Charles-Quint, évoque à son tribunal la cause du divorce de Henri VIII, dont Campegge, par ses artifices,

avait trouvé le moyen d'éloigner la décision, et le monarque fut sommé de paraître dans quarante jours devant la cour pontificale, sous peine des censures ecclésiastiques. Henri VIII, dont le plan de résistance à la cour de Rome était peut-être déjà arrêté, eut la politique de dissimuler le ressentiment violent qu'alluma dans son âme la bulle d'évocation, ne voulut pas permettre qu'elle lui fût signifiée formellement, mais fit dire aux légats qu'ils étaient les maîtres d'obéir aux ordres du pape. Clément VII redoutant une partie des effets de cette politique, s'empressa, par un nouveau bref, de révoquer les censures de la bulle d'évocation, et de prolonger jusques au jour de Noël le terme de la citation de Henri; mais les résolutions de ce prince ne furent pas changées; et ce moment vit disparaître presque toute son affection pour Wolsey.

(1529) Le cardinal, ou pour conserver quelque espérance de réconciliation avec l'empereur, ou pour nuire aux vues d'Anne de Boulen, attachée à la doctrine de Luther, et qui pouvait lui enlever la faveur du roi, s'était conduit pendant tout le cours du procès avec une tergiversation et une froideur qui venaient enfin de frapper les yeux de Henri. L'empereur n'avait d'ailleurs négligé aucun moyen de ruiner le cardinal dans l'esprit du monarque anglais; il avait fait répandre de faux bruits sur le compte de ce premier ministre; ses émissaires avaient remis à Henri des lettres qui

blâmaient le divorce, et qu'on supposait écrites par le cardinal à Clément VII; et Anne de Boulen n'attribuait qu'à la négligence et à la mauvaise volonté du légat le peu de succès de l'affaire à laquelle elle devait prendre tant d'intérêt. Son père, créé vicomte de Rochefort, l'avait éloignée de la cour pendant le procès; mais elle y reparut à la grande satisfaction de Henri, lorsque la commission fut annulée.

Les deux cardinaux furent néanmoins reçus du monarque aussi favorablement qu'à l'ordinaire; mais il eut occasion de connaître Thomas Cranmer, docteur en théologie, et dont on vantait beaucoup la science, la piété et la modération; il lui ordonna de suivre la cour; et ne cachant plus son ressentiment contre Wolsey, il lui envoya demander le grand sceau et le remit à Thomas Morus, déjà fameux par ses lumières et son intégrité.

Campegge prévoyant la chute prochaine de son collègue, prit congé du roi et repartit pour l'Italie. Les commis de la douane visitèrent avec d'autant plus de soin son bagage, que le roi avait donné, dit-on, des ordres secrets pour faire chercher les objets que le cardinal emportait, la bulle décrétale que l'on avait brûlée à l'insu du monarque. Il se plaignit de leur conduite comme d'un outrage fait à un legat du siége apostolique. « Mes officiers » ont fait leur devoir, lui répondit Henri VIII. Je » suis surpris que vous preniez le titre de légat du » pape, lorsque vos pouvoirs ont été révoqués, et

» encore plus qu'étant évêque de Salisbury, vous » ignoriez les lois du royaume, et portiez ce titre » de légat sans ma permission. »

Wolsey fut traité bien plus sévèrement. Hales, procureur général, présenta à la cour du banc du roi une information contre ce cardinal, accusé d'avoir violé le statut *præmunire*. Wolsey reconnut sa faute, et eut recours à la clémence royale; il fut ordonné qu'il serait privé de la protection de sa majesté, que tous ses biens seraient confisqués, et que son palais de Witteball serait saisi, ainsi que toutes les richesses qu'il y avait amassées. Wolsey vit avec effroi que la bonté du monarque pouvait seule le retenir sur le bord de l'abîme; il s'humilia, implora sa grâce; et Henri VIII, qui paraît n'avoir voulu que lui montrer avec quelle facilité il pouvait briser toute sa puissance, lui accorda son pardon, le rétablit dans la jouissance du temporel de l'archevêché d'York et de l'évêché de Winchester, lui fit rendre une valeur de 6,000 livres en meubles, en vaisselle ou en argent, et lui adressa, ainsi qu'Anne de Boulen, des messages propres à le consoler et même à lui rendre l'espérance.

Mais les ennemis de cet ancien favori du roi étaient trop nombreux, trop irrités et trop puissants; ils présentèrent contre lui à la chambre des lords, une accusation de haute trahison. « Il a » abusé, dirent-ils, des pouvoirs de légat; il a agi » tyranniquement dans la place de chancelier; il » a expédié des ordres importants, et même exécuté

» des traités sans la participation du monarque ;
» on l'a vu dans plusieurs circonstances se con-
» duire despotiquement comme un souverain étran-
» ger, plutôt que comme un ministre d'Angleterre;
» il s'est rendu coupable d'extorsion et de corrup-
» tion; il a osé s'égaler et même se préférer à son
» souverain en mettant dans plusieurs ordres ou
» instructions, *ego et rex meus, moi et mon roi* ;
» et enfin, il a exposé la vie du prince en lui par-
» lant à l'oreille et en respirant près de son visage
» dans un temps où il était infecté d'une maladie
» honteuse. »

La chambre des lords adopta un bill contre le cardinal. Ce bill fut porté à la chambre des communes; un membre de cette chambre, Thomas Cromwell, qui avait été attaché à Wolsey, le défendit avec tant de force que le bill ne fut pas admis. Mais le cardinal, accablé sous le poids des accusations et de l'opinion publique, n'opposa aucun courage à son malheur et tomba dangereusement malade. Le roi, touché du sort de celui qui avait été si puissant, lui envoya un rubis par son médecin, le docteur Buts, lui fit dire qu'il n'avait conservé aucun ressentiment contre lui, lui promit une nouvelle marque de son affection; et le cardinal recouvrant la santé, obtint la permission d'aller passer quelque temps dans sa maison de Richemond.

Saint-Pol, cependant, s'était emparé avec rapidité dans la Lombardie, de Mortare, de Santo-

Angelo, de Colombono, de Vigevano, de Biagraffa, de presque tous les postes d'Antoine de Lève. Le général des Impériaux n'avait plus que la ville de Côme et celle de Milan; Saint-Pol, qui n'avait point renoncé à l'espoir de reconquérir la ville de Gènes et son territoire, presse les alliés d'attaquer avec lui la capitale du Milanais. Le duc d'Urbin, qui connaît les intentions secrètes du gouvernement vénitien, et qui sait combien peu le sénat de la république est disposé à sacrifier ses trésors et ses troupes pour les projets d'un monarque prêt à l'abandonner afin d'obtenir la paix, combat avec force la proposition du comte de Saint-Pol. « Milan, dit-il, est défendu par Antoine de » Lève; sa garnison est une armée; les habitants » de cette grande ville brûlent de punir leurs » oppresseurs; mais que peut-on attendre d'une » multitude sans armes? contentons-nous de blo» quer cette capitale, c'est par la disette et non » par la force que nous devons réduire les Impé» riaux. »

Le conseil de guerre adopte l'avis du duc d'Urbin. On décide que les Vénitiens occuperont Cassano, les Français Biagraffa, et les troupes de François Sforce la ville de Pavie.

Mais des mesures si lentes irritent l'impatience naturelle du comte de Saint-Pol; il ne doute pas que l'impitoyable Antoine de Lève ne garde pour ses soldats tous les vivres qui leur seront nécessaires, dussent tous les habitants expirer dans les

horreurs de la faim. Il ne peut se résoudre à se condamner à une longue inaction qui lui paraît honteuse. « Puisque vous ne voulez pas, dit-il avec » chaleur aux chefs des alliés, profiter de votre » supériorité et vaincre vos ennemis, je vais me » séparer de vous; je porterai le théâtre de la » guerre en Ligurie. Je ne trahirai pas l'honneur » et les intérêts de la France en perdant une cam- » pagne dans un indigne repos. Après avoir con- » quis tant de places pour les alliés, il est bien » temps que je recouvre celles que la France a per- » dues. Vous avez assez de troupes pour contenir » Antoine de Lève et le resserrer dans son asile; » voilà les ordres de mon souverain. Il m'autorise » à suivre ma résolution, je ne l'exécute qu'à regret; » mais je vous ai mis dans une position où vous pou- » vez vous passer du secours de la France (1529). »

Il part de Biagraffa dès le commencement de juin pour se rendre à grandes journées devant Gênes. Il avait des intelligences dans la ville; on lui avait promis de lui en ouvrir les portes dès qu'il se présenterait. Il avait avec lui dix mille combattants : il arrive à Landriano, à quelques lieues de Milan. Un orage violent survient pendant la nuit; Saint-Pol ne peut passer la rivière qui est débordée.

Antoine de Lève apprend que les Français sont comme assiégés par une grande inondation; il donne à ses soldats le signal du départ, leur ordonne de mettre des chemises sur leurs habits,

afin de se reconnaître dans les ténèbres, leur promet une victoire facile, et, tourmenté par une violente attaque de goutte, se fait porter sur un brancard à la tête de son armée.

Saint-Pol avait envoyé deux compagnies de chevau-légers sur la route de Milan pour lui donner à tout moment des nouvelles de l'ennemi; elles rencontrent les colonnes impériales, mais prennent une route différente de celle qui les aurait conduites auprès du prince qu'elles auraient prévenu de l'approche de l'ennemi.

Saint-Pol est debout toute la nuit; il voit à la pointe du jour les eaux de la rivière baissées; il se met en route pour Pavie. Le comte Guy de Rangone conduit l'avant-garde; l'artillerie le suit; viennent après l'artillerie le corps de bataille et l'arrière-garde, commandée par le prince lui-même. Un accident funeste arrête leur marche : un des plus gros canons s'enfonce dans la vase; on manque d'outils pour le relever : on est obligé de démolir une maison, et de chercher dans ses décombres le fer nécessaire pour retirer le canon. Le prince met en vain la main à l'œuvre pour encourager les travailleurs. La décharge d'un corps d'arquebusiers espagnols lui apprend que l'ennemi est sorti de Milan pour l'attaque; l'étonnement et la confusion s'emparent des Français. L'avant-garde était déjà éloignée; Saint-Pol montre une fermeté supérieure au danger qui l'environne : il détache des hommes d'armes pour contenir les arquebu-

siers espagnols, descend de cheval, saisit une pique, se met à la tête de deux mille lansquenets, et leur donne l'exemple de la plus grande valeur. Pendant que le feu de ces lansquenets écarte les arquebusiers espagnols, toute l'armée d'Antoine de Lève arrive et attaque le comte de Saint-Pol : le prince résiste avec un admirable courage; mais deux régiments italiens, soudoyés par la France, prennent la fuite sans tirer un seul coup. Saint-Pol maintient en vain le combat avec ses lansquenets et ses hommes d'armes qui ont mis pied à terre. Sa troupe s'éclaircit de plus en plus; il dirige sa retraite vers une cassine, située au-delà d'un canal : ses hommes d'armes font inutilement des prodiges de bravoure pour arrêter l'ennemi et donner à Saint-Pol le temps de sauver son infanterie et son artillerie : ils sont accablés par le nombre. L'ennemi passe le canal; Antoine de Lève étend ses bataillons, enveloppe les troupes de France, les presse vivement. Saint-Pol combat en homme intrépide; ses lansquenets découragés baissent leurs armes et se rendent aux Impériaux. Le prince dont l'audace s'accroît avec ses malheurs, remonte à cheval avec ses hommes d'armes, veut s'ouvrir un chemin au travers de l'armée victorieuse, renverse tout ce qui se présente, parvient à un canal rempli de fange, s'élance pour le franchir comme Annebaut et une grande partie de son escadron, est mal secondé par son cheval, dont la fatigue est extrême, tombe au milieu de l'eau bourbeuse et n'en est retiré que

par l'ennemi qui le conduit dans une cassine peu éloignée. Annebaut, qui n'a pu secourir le prince, ose tenter de le délivrer, arrive par un chemin détourné avec les hommes d'armes les plus déterminés, attaque la cassine, ne peut continuer de lutter contre les Impériaux dont le nombre s'accroît à chaque instant, et se retire désespéré à Pavie, où l'avant-garde de France était arrivée. Cette avant-garde apprend la défaite et la captivité de son général; la douleur l'égare; les soldats qui la composent désertent et tâchent de regagner la France.

De quel traité honteux François Ier aurait pu préserver cette France malheureuse, s'il avait réuni à cette valeur héroïque, dont il avait donné tant de preuves sur les champs de bataille, le courage plus rare de sacrifier de vains plaisirs à son devoir et à sa gloire, et si, s'arrachant aux charmes d'une volupté coupable, il avait pris les rênes de son gouvernement, secondé l'élan généreux des Français, relevé sa royale bannière, et forcé son rival, trop politique pour résister à de si grands et si nobles efforts, à ne réclamer que d'honorables condition! Mais Madame voulait conserver le pouvoir à tout prix; et il était dans la destinée de son fils et de la France de lui devoir de nouveaux malheurs, et un déplorable abandon de leur honneur et de leur dignité.

On la voit paraître à Cambrai avec l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, gouvernante des

Pays-Bas ; elle va y consentir aux sacrifices les plus douloureux. Voici ce traité où Charles-Quint triomphe de François Ier, bien plus qu'à Pavie ; et cependant les Turcs menaçaient d'envahir la Hongrie et l'Autriche, et les mouvements des luthériens lui inspiraient déjà de grandes alarmes.

L'empereur cessera *pour le présent* ses demandes sur la Bourgogne ; le roi de France paiera deux millions d'écus d'or pour la rançon de ses enfants ; ses troupes sortiront d'Italie ; il cédera à Charles la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois ; il rendra le comté d'Osti et tout ce qu'il a conservé dans le Milanais ; il renoncera à toutes ses prétentions sur le royaume de Naples ; il épousera la reine Éléonore, sœur de l'empereur ; il rétablira les héritiers du duc de Bourbon dans la possession de tous les biens que la confiscation leur a enlevés (1529).

Il fut d'ailleurs convenu que sur les deux millions d'écus d'or, François Ier paierait à Henri VIII, 500,000 écus que Charles-Quint devait au roi d'Angleterre, et retirerait un joyau que l'archiduc Philippe, père de l'empereur, avait engagé à Henri VII pour 50,000 écus. Henri VIII fit à François Ier, son allié, la remise des 500,000 écus, et donna le joyau à son filleul Henri II, fils de François Ier.

Charles-Quint cependant avait convoqué une diète à Spire ; les états promirent de secourir contre les Turcs l'archiduc Ferdinand, frère de l'empe-

reur et roi de Hongrie et de Bohême, en vertu de son mariage avec Anne, sœur et héritière du roi Louis, tué à la bataille de Mohacz.

Se transformant ensuite en concile, ils condamnèrent les anabaptistes comme convaincus d'une ancienne hérésie, établirent contre eux la peine de mort, et après cet acte d'une sanguinaire intolérance, comme s'ils avaient voulu montrer la lutte établie dans l'opinion publique contre les anciennes et les nouvelles idées relatives à la liberté des cultes, ils arrêtèrent non-seulement que les membres du corps germanique ne pourraient pas être inquiétés pour cause de religion jusqu'à la tenue d'un concile général, mais encore que ceux qui avaient embrassé la nouvelle doctrine pourraient la faire enseigner dans leurs terres ou états, en maintenant la messe et ne s'écartant pas du dogme de l'Église catholique concernant l'Eucharistie. Cet acte de la diète de Spire déplut à l'électeur de Saxe, au margrave de Brandebourg du rameau d'Anspach, aux ducs de Lunebourg, au landgrave de Hesse, au prince d'Anhalt, à quatorze villes impériales qui professaient ouvertement le luthéranisme. *Ils protestèrent* contre ce décret, envoyèrent leur protestation à Charles-Quint, et reçurent à cause de cette démarche le titre de *protestants* qu'ils adoptèrent comme un titre d'honneur. Désirant ensuite de prévenir les dissensions qui pourraient s'élever entre leurs théologiens, concernant différents points de doctrine, ils ordonnèrent à leurs

principaux docteurs de rédiger un formulaire qui servirait de règle à la croyance des protestants, et ils se liguèrent à Schmalkalden d'une manière plus étroite que jamais, pour défendre leurs droits et la liberté de leur conscience.

Charles-Quint, qui s'était embarqué à Barcelonne avec neuf mille hommes, avait débarqué à Gênes, et s'était rendu à Bologne où était Clément VII, ne voyait plus dans les ducs de Milan et de Ferrare, dans les Génois et dans les Vénitiens abandonnés par François Ier, que des feudataires obéissants ou des républiques soumises. Leurs ambassadeurs étaient à Bologne; Charles-Quint prononça sur leurs intérêts; il parla en maître. Gênes se tut, et Venise même ajourna son ressentiment. Il ordonna que les Vénitiens lui remettraient les places qu'ils avaient conservées dans le royaume de Naples, et rendraient au pape, Ravenne et Cervia. Il accorda le duché de Milan à François Sforce, sous la condition de lui payer une somme considérable: il promit de prononcer sur les prétentions du pape et du duc de Ferrare. Les Florentins seuls osèrent défendre leur indépendance; ils résolurent de répandre jusques à la dernière goutte de leur sang pour rejeter la domination des Médicis que le pape et l'empereur voulaient leur imposer. Charles-Quint, fidèle aux principes de conduite qu'il avait adoptés, ne prit pas le commandement du corps d'armée qui devait combattre les Florentins; il se contenta d'ordonner au prince

d'Orange de faire le siége de leur capitale. Les affaires d'Allemagne prenaient d'ailleurs à chaque instant un caractère plus grave; les protestants demandaient à grands cris un concile général; Charles-Quint le leur avait comme promis, pendant qu'il était encore en guerre avec la France et ses alliés. Mais Clément VII ne prévoyait qu'avec de vives alarmes la réunion de ce concile; les souverains et ceux qui les entouraient n'avaient encore que des idées bien imparfaites de la puissance de l'opinion publique. Le pape parvint à persuader à l'empereur qu'il calmerait l'agitation de la Germanie sans la convocation d'un concile général; et Charles-Quint, après avoir été couronné par le pape, roi d'Italie, et trois jours après empereur romain, se hâta de partir pour l'Allemagne.

Le prince d'Orange, son général, s'étant emparé de plusieurs places de la Toscane, était venu camper dans le voisinage de Florence. Dès le moment où les Espagnols qui étaient sous ses ordres avaient aperçu cette capitale, ils s'étaient écriés, en agitant leur lances : *Florence, prépare tes superbes étoffes ; nous venons les acheter à la mesure de nos piques!* Le siége de cette ville dura dix mois. Les assiégés, commandés par Malatesta Baglioni, firent plusieurs sorties avec beaucoup de courage (1530). Dans une de ces sorties, le prince d'Orange fut tué d'un coup d'arquebuse : il était de la maison de Châlons. Sa principauté passa au fils de sa sœur, René comte de Nassau, et Ferdi-

nand ou Ferrante de Gonzague lui succéda dans le commandement de l'armée impériale. Les Florentins furent enfin obligés de capituler; ils consentirent malgré eux à recevoir de l'empereur le gouvernement qu'il lui plairait de leur donner. Charles-Quint, par un décret solennel, déclara chef de la république, Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent II, et qui n'avait encore que vingt ans, ses fils, leurs descendants, et à leur défaut, le plus proche parent.

Charles-Quint arrivé en Allemagne, convoque une diète à Augsbourg; la plupart des électeurs et des princes de l'Empire y assistent en personne: les protestants y présentent une confession de foi. L'empereur charge les théologiens catholiques de l'examiner; les protestants ne peuvent s'entendre avec les théologiens. Charles-Quint, qui cherche des prétextes pour étendre son pouvoir, menace ceux qui ne veulent pas adopter les arguments des catholiques, fait placer des gardes aux portes de la ville, et paraît approuver les mesures violentes que lui proposent le légat Campegge et même l'électeur de Brandebourg; mais le landgrave de Hesse s'échappe d'Augsbourg: l'empereur voit s'avancer la guerre civile la plus sanglante, il change de système; et malgré ses arrangements secrets avec le pape, il promet solennellement d'engager le pontife suprême à convoquer incessamment un concile général, ou à réunir du moins un concile national germanique pour réformer les abus qui s'étaient

introduits dans l'Eglise. On défend aux états de s'inquiéter mutuellement pour des objets religieux; on enjoint aux protestants de s'en tenir aux articles de leur confession que l'on a nommée *confession d'Augsbourg*. On leur prescrit de n'y ajouter aucune nouveauté, et on leur donne six mois pour se réunir à l'Église catholique. Les états luthériens redoutant néanmoins les intentions de l'empereur et celles de plusieurs états catholiques, s'assemblent de nouveau à Schmalkalden, y forment pour cinq ans une confédération plus étroite, promettent de défendre leur religion et leur liberté, et conviennent de réclamer le secours des rois de France, d'Angleterre et de Danemarck. Charles-Quint n'avait pas prévu, dans sa politique tortueuse, et si inférieure à l'esprit du siècle, quel coup funeste porterait à l'autorité impériale et à la force de l'unité germanique cette intervention de souverains étrangers dans les affaires intérieures de l'Allemagne.

Les objets relatifs à la réforme des abus religieux ne furent pas les seuls dont s'occupa cette célèbre diète d'Augsbourg; elle rendit plusieurs décrets importants sur les affaires civiles; elle fixa à Spire le siége de la chambre impériale, promit au roi Ferdinand de Hongrie et de Bohême des secours contre les Turcs, régla l'habillement de tous les ordres de citoyens, interdit les excès de boisson, défendit les jurements, prohiba les compagnies privilégiées de commerce, s'opposa à toute espèce de monopole, réduisit à cinq pour cent les

intérêts de l'argent, et ordonna de punir les bouffons qui ne seraient pas au service des électeurs ou des princes de l'Empire (1530).

Dans la même année, le conseil de régence cessa d'exister, et l'on vit l'empereur investir le roi Ferdinand, son frère, de l'archiduché d'Autriche et du duché de Wurtemberg, ériger en duché le marquisat de Mantoue en faveur de Frédéric de Gonzague, qui épousa Marguerite Paléologue, nièce et héritière de Jean-George Paléologue, marquis de Montferrat, donner à l'électeur de Brandebourg la co-investiture du duché de Poméranie, et ce qui est bien plus digne d'attention vers le commencement du seizième siècle, élever à la dignité de comte de l'Empire les Fuggers, riches banquiers de la ville d'Augsbourg.

Anne de Boulen continuait de paraître avec éclat à la cour d'Angleterre, d'où on avait écarté la reine Catherine : son empire sur le cœur et l'esprit de Henri VIII s'accroissait chaque jour, et elle était sans cesse l'objet des hommages de tous ceux qui voulaient plaire au monarque. Le docteur Cranmer avait écrit un livre en faveur du divorce, et accompagné les deux ambassadeurs envoyés par le roi d'Angleterre à Bologne, où étaient encore le pape et l'empereur. Clément VII, en témoignant un grand désir de satisfaire Henri VIII, avait demandé le consentement de Charles-Quint, et l'empereur avait déclaré qu'il n'abandonnerait jamais la cause de sa tante Catherine.

Henri VIII envoie alors des hommes éclairés consulter les universités de Paris, d'Angers, d'Orléans, de Bourges, de Toulouse, de Padoue, de Ferrare et de Bologne; elles répondent que la dispense accordée par le pape Jules II, étant contraire à la loi de Dieu, le mariage de Henri avec Catherine ne peut être valide. Les universités d'Oxford et de Cambridge discutent vivement l'opinion des universités de France et d'Italie; l'opposition qu'on manifeste contre cette opinion vient particulièrement de ceux qui redoutent l'affection d'Anne de Boulen pour la doctrine de Luther; la majorité des universités de Cambridge et d'Oxford souscrit néanmoins à la décision de celles d'Italie et de France.

Henri VIII engage alors les principaux prélats et plusieurs pairs d'Angleterre à écrire au pontife de Rome, à lui rappeler les obligations qu'il avait eues à leur souverain, et les délibérations d'un si grand nombre de savantes universités, à se plaindre du peu d'égard que la cour de Rome avait eu pour ces décisions, et à lui déclarer que puisqu'il refusait de rendre justice à leur roi, ils se regarderaient comme abandonnés par le saint-siége, et auraient recours à d'autres moyens d'obtenir cette justice que Henri VIII réclamait en vain depuis si long-temps.

La lettre est signée par le cardinal Wolsey, l'archevêque de Cantorbery, quatre évêques, deux ducs, deux marquis, treize comtes, deux vicom-

tes, vingt-trois barons, vingt-deux abbés et onze membres de la chambre des communes.

Le pape, dans sa réponse, tâche de justifier sa conduite; mais le roi, par une proclamation, défend à tous les Anglais de faire venir de Rome ou de tout autre endroit aucun acte contraire à sa prérogative royale, et de publier en Angleterre aucun acte de cette nature, sous peine d'encourir son indignation et d'être puni comme infracteur des statuts et des lois; il ordonne aussi qu'on réunisse dans un imprimé les décisions des universités en faveur de son divorce, et qu'on réponde au livre que Fisher, évêque de Rochester, avait publié pour soutenir la validité du mariage de Catherine.

Le cardinal Wolsey, qui avait signé la lettre adressée au pape, avait reçu indépendamment de son pardon des appointements considérables, et obtenu la permission de reprendre sa place parmi les pairs du royaume; mais un bill avait confirmé la confiscation de ses biens en faveur de la couronne, et Henri VIII établit en son propre nom le collége que le cardinal avait fondé dans l'université d'Oxford; non-seulement Wolsey écrit en vain au roi dans les termes les plus soumis, pour le supplier de laisser subsister la fondation qu'il avait faite, mais encore Anne de Boulen et ses autres ennemis, le trouvant trop rapproché de la cour, obtiennent qu'il soit relégué dans son archevêché; il obéit aux ordres qu'il reçoit, mais il se rend à York à petites journées, escorté de plus de cent

cavaliers, cherchant pour la première fois à paraître affable, distribuant des aumônes avec beaucoup de libéralité, et donnant sa bénédiction pontificale à tous ceux qui accouraient sur la route pour voir un cardinal et un ancien légat qui avait joui d'une si grande puissance; il était destiné néanmoins à donner une leçon bien plus forte à l'orgueil, à l'avarice et à l'ambition.

Il était depuis peu de temps à York, lorsque le comte de Northumberland, gouverneur des marches, et sir Walter Walsh, gentilhomme de la chambre du roi, arrivent dans cette ville et l'arrêtent pour crime de haute trahison; il montre autant de crainte que de trouble : on lui accorde quelque temps pour se préparer à se rendre à Londres. Il part enfin, le cœur brisé de douleur. Le comte de Northumberland le remet entre les mains du comte de Shrewsbury, chambellan de la maison du roi. « J'ai ordre, lui dit ce chambellan, de vous traiter avec beaucoup de respect, » et de vous assurer que si sa majesté est obligée, » pour la satisfaction de quelques personnes, de » faire instruire vôtre procès, elle ne doute pas de » votre innocence. » Cette assurance ne peut rendre au cardinal le courage qui l'a abandonné; son abattement est extrême. On le conduit avec autant d'égards que de douceur; il est attaqué d'une dyssenterie au château de Sheffield; il y séjourne quinze jours : sir Guillaume Kingston, capitaine des gardes du roi, et connétable de la Tour, vient

le trouver; vingt-quatre gardes qui ont été précédemment au service du cardinal accompagnent Kingston. Ce connétable met un genou en terre en saluant l'archevêque, et lui présente un message par lequel le roi lui recommande de ne pas faire plus de diligence que sa santé ne peut le lui permettre. Le cardinal n'en reste pas moins inconsolable, et sa maladie augmente; il essaie néanmoins de continuer son voyage; il arrive à l'abbaye de Leicester; ses forces sont près de s'évanouir; il sent que sa fin approche; il fait venir sir Guillaume Kingston. « Si j'avais été, lui dit-il » d'une voix mourante, aussi attentif au service » de Dieu que je l'ai été à celui du roi, il ne m'au» rait pas abandonné dans ma vieillesse; mais telle » est la récompense que j'ai méritée. Je vous prie » de me recommander très-humblement à sa ma» jesté. Je supplie le roi de se souvenir de tout ce » qui s'est passé entre nous au sujet de la reine Ca» therine, et il jugera lui-même si je lui ai donné » ou non un juste sujet de se plaindre. C'est un » prince dont le courage est digne de son rang; » mais il courrait plutôt le danger de perdre la » moitié de son royaume que d'être arrêté dans » ses projets. Je me suis souvent mis à genoux de» vant lui pendant trois heures pour le détourner » de s'abandonner à ses volontés et à ses passions » sans avoir pu y réussir. Si jamais vous êtes ad» mis à son conseil, sir Kingston, faites une sé» rieuse attention aux avis que vous lui donnerez.

» Lorsqu'une fois il a pris un parti il ne peut être » détourné de le suivre. L'exemple de la Bohême » doit lui faire connaître combien il doit être at» tentif à s'opposer aux luthériens, et combien » il est à craindre que toute la puissance séculière » ne soit renversée par leurs artifices... » Sa parole s'arrête, sa vie s'éteint, et il ne reste plus qu'un nom détesté de l'homme qui avait réuni tant de grandeur, de richesses et de pouvoir (1530).

Ces opinions de Luther, que Wolsey regardait comme si dangereuses, faisaient des progrès bien rapides dans le nord de l'Europe; les troubles qui avaient agité la Suède et le Danemarck n'avaient pas peu contribué à y introduire le luthéranisme.

Dès 1502, Stenon-Sture avait repris le titre et les fonctions d'administrateur du royaume de Suède; le roi Jean de Danemarck avait fait de vains efforts pour rétablir son autorité parmi les Suédois (1503). Swante-Nilson-Sture, maréchal du royaume, succéda à Stenon, fixa l'inconstance des Suédois, déjoua toutes les tentatives du roi Jean pour régner de nouveau sur la Suède, gouverna pendant neuf ans ses compatriotes, mérita leur reconnaissance, obtint leur amour, et emporta leurs regrets dans la tombe.

Son fils Stenon-Sture II fut élu pour le remplacer; mais il ne l'emporta qu'avec Éric Troll, qui réunit les suffrages des prélats et des nobles les plus expérimentés (1512). Un parti nombreux, mécontent du choix de Stenon, voulait même rappeler le

roi Jean de Danemarck sur le trône de Suède lorsque ce prince mourut dans le Jutland, des suites d'une chute de cheval : les Danois l'avaient aimé. Il eut pour successeur un monstre : son fils Christiern II fut couronné roi de Danemarck à Copenhague par l'archevêque de Lunden, et roi de Norwége à Opslo par l'archevêque de Drontheim (1513). Époux d'Isabelle d Autriche sœur de Charles-Quint, il fit venir des Pays-Bas un certain nombre de cultivateurs qu'il plaça dans l'île d'Amac, et qui devaient apprendre aux Danois à préparer le laitage et à cultiver les légumes (1515). Il inspirait encore de la reconnaissance; mais ayant perdu sa maîtresse nommée Dyvecke, il fait décapiter Torben-Oxe, gouverneur de Copenhague, soupçonné d'être l'auteur de sa mort (1517). Sigebrite, mère de Dyvecke, conserve sur l'esprit du monarque l'influence que lui avait donnée l'amour du prince pour sa fille; et Christiern n'en reçoit que les conseils les plus funestes.

Stenon-Sture, voulant se réconcilier avec Éric Troll, avait procuré l'archevêché d'Upsal à Gustave, fils d'Éric. A peine néanmoins ce prélat est-il installé qu'il se ligue contre son bienfaiteur avec le roi Christiern ; il refuse de prêter serment de fidélité à l'administrateur de Suède. Stenon-Sture l'assiége dans son château de Steke : l'archevêque de Lunden obtient, par le roi de Danemarck, du pape Léon X une commission formelle en vertu de laquelle il excommunie l'administrateur comme

[illegible] Stenon-Sture [illegible] château. L'ar-[illegible] pour gagner du [illegible] près de Stock-[illegible] les Danois, les force à [illegible] devant Steke, [illegible] que à renoncer [illegible]

[illegible] fait une nouvelle [illegible] remporte la vic-[illegible] otages pour con-[illegible] commençant le [illegible] regarde comme ses [illegible] ces otages, [illegible] Gustave Eric-[illegible] une si grande [illegible] patriotisme.

1518. Il [illegible] l'île d'Oeland : mais il est battu devant Calmar (1519). Il reçoit cependant des renforts d'Allemagne, de France et d'Écosse, et fait une nouvelle descente en Suède. Son général Otton Krumpen rencontre près de Bogesund en Westrogothie l'armée de l'administrateur : un combat sanglant est livré. Stenon-Sture reçoit une blessure mortelle; les Danois ne rencontrent plus que de faibles obstacles : la Suède n'a plus de chef. Les états s'assemblent à Upsal; l'archevêque Gustave Troll reparaît avec les marques de sa dignité (1520); il détermine l'assemblée à se soumettre à Christiern. Le général danois Otton Krumpen

donne des lettres de sûreté à tous ceux qui en demandent, soit pour leur personne, soit pour leurs biens.

Mais la courageuse Christine Gyllenstierna, veuve de Stenon-Sture, refuse d'accéder à la convention d'Upsal : elle se renferme dans Stockholm, ranime le courage des citoyens, et se prépare à soutenir un siége. La ville de Lubeck, qui craint l'accroissement de la puissance de Christiern, envoie des secours à Christine. Cette femme forte engage les paysans à prendre les armes contre les Danois. Christiern met à la voile, arrive devant Calmar qui lui ferme ses portes, et va former le siége de Stockholm : les habitants de cette capitale se défendent avec courage pendant plusieurs mois; mais des évêques leur persuádent d'écouter les magnifiques promesses que leur fait Christiern ; ils se rendent à ce prince ; il fait son entrée dans la ville au milieu des acclamations des citoyens trompés. L'archevêque d'Upsal, Gustave Troll, couronne le nouveau roi. Mais écoutez un horrible récit. Christiern conçoit une affreuse idée : il croit se voir près d'être renversé de son nouveau trône tant que les membres des principales familles de Suède verront le jour : leur perte est résolue ; il ose communiquer à son conseil le noir projet qu'il vient de former : ses vils conseillers tremblent, et la terreur leur dicte une coupable approbation. L'archevêque d'Upsal, qui ne rougit pas de s'associer au crime de Christiern, rappelle au

senat l'excommunication prononcée par l'archevêque de Lunden contre l'administrateur Stenon-Sture et contre ses adhérents, et dénonce, comme coupables d'hérésie, ceux dont la mort est jurée. On arrête ces nobles et malheureuses victimes : une indigne commission les condamne à périr; on les amene dans la place publique : deux évêques sont parmi eux. Christiern empêche que des prêtres ne consolent, par leurs prieres, leurs derniers moments : leurs têtes tombent en présence du peuple qui fond en larmes. Le barbare monarque défend qu'on leur donne la sépulture, ordonne que leurs corps soient jetés sur des bûchers, sort de Stockholm, ne respirant que la haine et la cruauté, fait dresser des gibets dans toutes les villes qu'il traverse, immole à sa méfiance plus de six cents Suédois, et se dévoue à l'exécration de tous les siecles (1520).

De retour en Danemarck, il nomme au siége vacant de Lunden Dideric Slagheck, son ministre sanguinaire. Un nonce du pape vient se plaindre de la mort des évêques massacrés à Stockholm; Christiern, qui redoute les menaces du nonce, rejette l'assassinat des prélats sur Slagheck; et, comme cet archevêque de Lunden n'avait pas encore reçu ses bulles de Rome, Christiern le fait brûler vif. Un autre Gustave, fils d'Éric Wasa, duc de Gripsholm, et que Christiern avait retenu comme otage malgré la foi donnée, s'était échappé depuis long-temps de sa prison : il veut délivrer sa

patrie de la tyrannie qu'il abhorre. Quels dangers ne court-il pas pour échapper à la proscription qui le poursuit! Il trouve enfin un asile parmi les Dalécarliens; il réveille facilement dans leurs âmes généreuses les nobles sentiments qui l'animent. Ils forment une petite armée à la tête de laquelle il s'empare de plusieurs places. Son parti grossit chaque jour; ses forces deviennent presque égales à celles des Danois (1522). Il prend le titre d'administrateur de la Suède: les Lubékois lui envoient des vaisseaux.

Les états du Jutland, ne voulant plus supporter le joug sanglant de Christiern, lui déclarent qu'ils renoncent à son obéissance, et offrent la couronne à son oncle Frédéric, duc de Holstein-Sleswick. L'insurrection se répand avec rapidité dans les autres provinces danoises. Christiern est obligé de prendre la fuite, s'embarque à Copenhague, emmène avec lui Sigebrite, cette femme odieuse qui a perverti son âme, et va errer dans l'Allemagne (1523).

Gustave Wasa, le glorieux libérateur de sa patrie, est élu roi de Suède par les états du royaume assemblés à Stregnetz. Stockholm et le château de cette capitale reconnaissent son pouvoir; toute la Suède lui obéit : il impose de fortes taxes aux églises, et par le moyen de ces contributions, approuvées surtout par le grand nombre de luthériens répandus dans ses états, il paie les dettes de l'état et l'entretien de ses troupes sans demander

aux Suédois des impôts qu'ils n'auraient pu supporter. Jean Magnus, envoyé par le pontife de Rome, déclare Gustave Troll justement déposé du siége d'Upsal. Le roi lui donne cet archevêché; mais, par plusieurs édits, il restreint l'autorité ecclésiastique, et la subordonne pour plusieurs circonstances à l'autorité civile. Ayant convoqué le sénat à Stockholm, il le détermine à mettre à la disposition de la couronne les deux tiers des dîmes, l'argenterie et les cloches des églises. Des membres du clergé engagent des paysans dans une révolte qui doit éclater à Upsal. La présence de Gustave dissipe tous les troubles; les états se réunissent (1526). Gustave propose aux évêques de céder à la couronne leurs châteaux : un acte solennel leur en fait une loi. L'archevêque Magnus et l'évêque de Lincoping refusent de s'y soumettre (1527). Ils sortent du royaume : l'archevêque se retire à Dantzig, et l'évêque en Pologne. Le grand maréchal, plusieurs autres nobles catholiques et l'évêque de Scara avaient formé un parti dans la Dalécarlie. Gustave s'empresse de se montrer dans cette province, remplie de tant de souvenirs de son glorieux dévouement à sa patrie; et le parti du grand maréchal se dissipe.

Les progrès du luthéranisme s'accroissent chaque jour; Gustave non-seulement le protége comme détruisant dans les mains du clergé un pouvoir qu'il redoute pour l'autorité royale, mais encore l'embrasse ouvertement, nomme deux fa-

meux disciples de Luther, Olaüs et Laurent Pétri, l'un pasteur de Stockholm et l'autre archevêque d'Upsal, se fait couronner par cet archevêque luthérien (1528), tient un concile national à OErebro, capitale de Néricie, fait recevoir la confession d'Augsbourg, abolit l'exercice du culte catholique, et réunit au domaine royal tous les biens du clergé (1529).

Une révolution semblable venait d'avoir lieu en Danemarck. Frédéric Ier, roi de Danemarck et de Norwége, embrasse le luthéranisme, autorise la liberté de conscience par un édit qui porte que *chacun doit se conduire en sa croyance comme devant en rendre raison à son Dieu*, assemble les états à Odensée, fait confirmer son édit malgré les réclamations des évêques, permet aux religieux de quitter leurs cloîtres, ainsi qu'aux prêtres de se marier, défend aux prélats de s'adresser pour les affaires ecclésiastiques à d'autre tribunal qu'au sien (1527), et voit d'abord la ville de Malmoé, et ensuite les autres villes du Danemarck, renoncer publiquement à toute obéissance envers l'Église romaine.

Voilà donc le Danemarck et la péninsule scandinave qui ne reconnaissent plus l'autorité du pape.

Cette autorité était nulle dans la Russie, où le rit latin était détesté. Vassili IV, qui régnait sur cette grande contrée depuis la mort de son père Jean ou Ivan III, avait résolu de prévenir Mahmet-Amin, khan de Kasan, qui se préparait à faire

la guerre aux Russes. Son frère Dmitri, parti à la tête de cent mille hommes, avait éprouvé toutes les vicissitudes auxquelles le peu de civilisation d'un peuple expose ses armées. Surpris par les Tartares, il les avait surpris à son tour; et, victime d'une nouvelle surprise, dont on est étonné qu'il n'ait pas su se garantir, il avait vu ses soldats taillés en pièces. Vassili n'en donna pas moins un asile à Michel Glinski, gouverneur de Lithuanie, que le sénat de Pologne faisait poursuivre.

Alexandre, grand duc de Lithuanie, ayant été élu roi de Pologne après la mort de Jean Albert, son frère (1501), et ayant confirmé la réunion du grand duché avec la couronne, avait ordonné à Glinski de marcher contre les Tartares. Frappé par une paralysie et presque mourant, il s'était fait porter au milieu de son armée, avait été témoin de la défaite des ennemis, et avait expiré en rendant grâces au ciel de la victoire de ses guerriers.

Sigismond, frère d'Alexandre, ayant été élevé sur le trône, Glinski avait voulu s'ériger en souverain de la Lithuanie (1506). Dénoncé au sénat de Pologne, il avait assassiné son accusateur et emmené en Russie un grand nombre de Lithuaniens. Sigismond Ier réclama en vain le coupable et les autres fugitifs, et déclara d'autant plus promptement la guerre à la Russie qu'il demandait aux Russes plusieurs villes qui avaient appartenu à la Pologne. Les Russes soutinrent avec tant

de vigueur l'attaque des Polonais que Sigismond fut obligé de demander la paix (1509). Mais il suscita contre eux le khan de la Crimée, et sous un léger prétexte fit enfermer la reine, veuve d'Alexandre et sœur du grand prince de Russie. La guerre recommença entre les Russes et les Polonais. Vassili assiégea Smolensko, en gagna les habitants, dont la plupart étaient Russes, animés d'un esprit ardent d'intolérance, ennemis des Latins ou catholiques de la communion romaine, et parmi lesquels Glinski avait beaucoup d'intelligences, et fut reçu dans la ville comme un libérateur.

Les hostilités continuèrent entre les deux souverains de Russie et de Pologne pendant plusieurs années : elles furent enfin suspendues par une trève de cinq ans (1523).

Le grand prince profita de cette trève pour agir avec une très-grande force contre Kasan. Mahmet-Amin était mort. Le grand prince lui avait donné pour successeur Chikh-Alei; mais Sip-Guerei, fils de Mildi-Guerei, khan de Crimée, avait enlevé à Chikh-Alei la principauté de Kasan. Vassili rassembla contre lui cent cinquante mille hommes, divisa en deux corps cette armée si nombreuse, et qui devait être composée de presque tous les sujets en état de porter les armes, et ordonna qu'un de ces corps s'avançât par terre vers Kasan, et l'autre par les fleuves. Ce second corps fut détruit sur le Wolga par un stratagème des Tchéré-

misses. Le premier l'attendit en vain sur les bords de la Siaga, fut attaqué par les Tartares, les repoussa avec courage; mais ses provisions avaient été perdues sur le Wolga, ainsi que l'artillerie, lors de la destruction du second corps, et la famine le réduisit à quelques faibles restes qui regagnèrent avec peine Moscou.

De si grandes pertes réduisirent pendant six ans Vassili au repos : il recommença la guerre aussitôt qu'il crut ses forces assez renouvelées pour seconder sa vengeance (1530); il envoya contre Kasan une armée commandée par trente vaivodes. Les remparts de la ville étaient, comme les maisons, formés de pieux et de poutres; les assiégeants y mirent le feu; les assiégés demandèrent la paix; les vaivodes l'accordèrent, et Vassili, dont la santé était devenue très-mauvaise, confirma la paix conclue par ses généraux.

On avait découvert des intelligences entre le roi de Pologne et le refugié Michel Glinski : on avait arrêté cet ancien gouverneur; mais Vassili épousa Hélène, nièce du prisonnier, et la liberté ainsi que la confiance du grand prince furent rendues à Glinski. C'est de cette Hélène que naquit Jean ou Ivan IV, successeur de Vassili, son père, et monté sur le trône à l'âge de quatre ans sous la tutelle de sa mère, à laquelle le grand prince en mourant donna Glinski pour conseiller.

Pendant ces événements, et dans le voisinage

de la Russie, une guerre ruineuse avait duré pendant dix ans entre la république de Pologne et l'ordre Teutonique : le traité de Thorn, conclu en 1466, avait partagé la Prusse en deux parties, dont l'une avait été réunie à la couronne de Pologne et l'autre conservée à l'ordre Teutonique, à la charge de foi et hommage envers le roi et la république; les grands maîtres de l'ordre avaient néanmoins refusé le serment de fidélité à la Pologne, et employé toutes leurs forces pour recouvrer la Prusse polonaise; un nouveau traité de paix termina les hostilités (1525) : il fut conclu à Cracovie entre la république et Albert, margrave de Brandebourg du rameau d'Anspach et de Bareuth, et grand-maître de l'ordre Teutonique. Les progrès du luthéranisme, embrassé par le grand-maître, facilitèrent cet arrangement : il fut convenu que la Prusse proprement dite cesserait de dépendre de l'ordre, qu'elle serait érigée en duché séculier et souverain en faveur d'Albert, de ses frères, de leurs descendants mâles à perpétuité, et qu'ils en jouiraient comme d'un fief libre et héréditaire sous la mouvance de la couronne de Pologne. Les états de la province approuvèrent le traité : il fut ratifié par les chevaliers qui composaient le conseil de l'ordre et possédaient des commanderies dans le nouveau duché. Ces commanderies furent transformées en seigneuries héréditaires dans leurs familles; le duc Albert épousa une princesse de Danemarck, et un grand

nombre de ses anciens chevaliers se marièrent à son exemple.

Les commandeurs et les chevaliers teutoniques répandus en Allemagne protestèrent contre l'arrangement : la diète reçut leurs plaintes; le duc Albert et ses adhérents furent mis au ban de l'Empire; on ordonna aux princes voisins de la Prusse d'attaquer ce grand-maître et ces chevaliers : mais ces princes avaient embrassé le luthéranisme comme Albert, et ne pensèrent qu'à réunir comme lui à leurs domaines les biens ecclésiastiques de leurs états.

Les chevaliers allemands élurent pour leur grand-maître Gautier de Cronberg, et le siége de la grande-maîtrise fut transporté à Mergentheim dans le cercle de Franconie.

Mais la ville de Thorn recevait une bien grande illustration de l'astronome fameux qui était né dans ses murs : Copernic y avait reçu le jour en 1473; il y apprit les langues grecque et latine, continua ses études à Cracovie, et, brûlant du désir de partager la réputation de Regiomontanus, il alla en Italie, où l'astronomie était enseignée avec succès. Disciple à Bologne de Dominique Maria, il obtint une place de professeur à Rome, où il fit plusieurs observations, et ne quitta cette ville que pour aller à Fravenberg, où son oncle, évêque de Warmie, lui donna un canonicat, et où il passa trente-six ans à observer, à méditer, à établir une théorie qui devait rendre son nom immortel. Fa-

tigué de l'extrême complication du système de Ptolomée, « il chercha, dit un des plus dignes ri- » vaux des Newton et des Lagrange, mon illustre » collègue et ami, M. le marquis de La Place, dans » son Précis de l'histoire de l'astronomie, il chercha » dans les anciens philosophes une disposition plus » simple de l'univers : il reconnut que plusieurs » d'entre eux avaient mis Vénus et Mercure en » mouvement autour du soleil; que Nicétas, au » rapport de Cicéron, faisait tourner la terre sur » son axe, et par ce moyen affranchissait la sphère » céleste de l'inconcevable vitesse qu'il fallait lui » supposer pour accomplir sa révolution diurne; » Aristote et Plutarque lui apprirent que les py- » thagoriciens faisaient mouvoir la terre et les pla- » nètes autour du soleil, qu'ils plaçaient au centre » du monde. Ces idées lumineuses le frappèrent: » il les appliqua aux observations astronomiques » que le temps avait multipliées; et il eut la satis- » faction de les voir se plier sans effort à la théorie » du mouvement de la terre; la révolution diurne » du ciel ne fut qu'une illusion due à la rotation de » la terre, et la précession des équinoxes se rédui- » sit à un mouvement dans l'axe terrestre; les » cercles imaginés par Ptolomée pour expliquer » les mouvements directs et rétrogrades des pla- » nètes disparurent; Copernic ne vit dans ces sin- » guliers phénomènes que des apparences produites » par la combinaison du mouvement de la terre » autour du soleil avec celui des planètes; et il en

» conclut les dimensions respectives de leurs orbes, » jusqu'alors ignorées ; enfin tout annonçait dans » ce système cette belle simplicité qui nous charme » dans les moyens de la nature lorsque nous sommes » assez heureux pour les connaître. »

C'est vers la fin de l'époque à laquelle appartient Copernic qu'il faut rapporter le commencement des grands progrès de la science des végétaux, l'une des trois immenses branches de la science de la nature. C'est vers 1530 qu'Antoine Musa Brassavolus, médecin et professeur de Ferrare, conseilla l'établissement de jardins de botanique à son prince le duc Alphonse d'Est : cette belle institution devait être bientôt imitée. Il est curieux de rapprocher tous les grands établissements de ce genre que devait faire naître l'exemple d'Alphonse d'Est ; l'on doit aimer à voir d'un seul coup d'œil se montrer, s'accroître et s'embellir dans la suite de trois siècles les jardins consacrés à l'étude des plantes à Venise par Cornaro, à Gênes par Doria, à Rome par les Borghèse, les Barberini, les Farnèse, Pie V et Michel Mercati ; à Pise par le grand duc de Toscane, Côme de Médicis, et sous le professorat de Luc Ghini, à Padoue par le sénat vénitien et sous la direction de Louis Anguillara, en France par le cardinal du Bellay, et en quelque sorte par Bellon, qui les enrichit, à Bologne par le fameux Aldrovande, à Leyde par Théodore Auger Cluyt, à Leipsick par l'électeur de Saxe, dans les états de l'empereur Maximilien II par

Charles de L'Écluse, à Montpellier par Pierre Richer de Belleval, qui les obtint de la munificence du grand Henri, en Angleterre par Gérard, dans la capitale de la France par Jean Robin, à Giessen par le landgrave de Hesse à la demande de Louis Jungermann, à Rinteln par Ernest de Schawenbourg, auprès de l'université d'Altfort par le sénat de Nuremberg et par les soins de ce Louis Jungermann, à qui on avait dû celui de Giessen; à Paris, ce grand et admirable monument d'histoire naturelle, dont les bases ont été posées par Louis XIII à la prière de son médecin Guy de La Brosse, à Messine par Pierre Castelli, à Groningue par le professeur Abraham Munting, à Oxford, à Copenhague et à Upsal, à Blois par le duc Gaston d'Orléans, à Amsterdam par Jean Commelin; le jardin des frères Sherard, décrit par Dillenius, celui de Clifford, auquel Linné a donné l'immortalité en le décrivant, et un grand nombre d'autres qui, dans les deux mondes, ont augmenté les richesses botaniques à un tel degré, qu'au moment où j'écris plus de douze mille plantes sont cultivées avec succès.

L'enthousiasme qu'inspiraient, vers la fin de notre vingt-et-unième époque, l'étude de l'astronomie et celle d'un des trois règnes de la nature et de quelques autres sciences, ne donnait que plus de force à celui que faisaient naître les lettres, les beaux-arts et tous les ouvrages du talent et du génie : ceux même qui étaient assis sur les trônes,

non-seulement les protégeaient et les honoraient, mais les admiraient au point de chercher à les imiter. La postérité doit à ce sujet rappeler avec reconnaissance la belle Marguerite de Valois, sœur de François Ier, épouse en premières noces du duc d'Alençon, et en secondes noces de Henri II d'Albret, roi de Navarre et prince de Béarn : cette princesse, célèbre par sa tendre affection pour son frère et par le voyage qu'elle fit à Madrid pour y soulager les douleurs du monarque prisonnier, a mérité dans les lettres une réputation que lui envieraient plusieurs des simples citoyens qui les ont cultivées avec honneur. Ses ouvrages imprimés ont obtenu un succès indépendant de sa couronne, et l'on se plaît à citer parmi ses ouvrages l'*Heptameron* ou *les Nouvelles de la reine de Navarre*.

Une nièce de cette princesse, Anne, fille de Jean de Foix-Candale, comte d'Astarac, et d'Anne de Navarre, sœur du roi Henri d'Albret, avait épousé Ladislas VI ou VII, roi de Hongrie et de Bohême, et fils de Casimir IV, roi de Pologne (1502) : la reine Béatrix, veuve de Mathias, roi de Hongrie, avait en vain fait retentir ce royaume de ses plaintes contre Ladislas, qui lui avait promis sa main pour prix du trône qu'elle lui avait procuré (1506). Anne de Foix-Candale était morte en donnant le jour à un fils, et sa rivale la reine Béatrix avait cessé de vivre deux ans après la mort de la reine Anne dans l'île d'Ischia au royaume de Naples, où elle s'était retirée.

En 1514 le cardinal Thomas Erdod, archevêque de Strigonie, lui persuada de consentir à la publication d'une croisade contre les Turcs : un grand nombre de paysans reçurent des armes; mais depuis long-temps leurs cœurs étaient ulcérés par les cruels traitements de leurs seigneurs : le désir de la vengeance s'allume avec force dans leurs âmes; ils tournent contre ceux qu'ils regardent comme leurs tyrans le fer qu'ils ont reçu pour combattre les Turcs (1514); ils immolent à leur terrible ressentiment plusieurs de ces seigneurs qu'ils détestent; Jean Zapolski marche contre eux, les rencontre auprès de Temeswar, remporte une grande victoire et fait prisonniers leurs chefs George Sekel ou le Sicule, et Grégoire, son frère : ils périssent dans des tourments affreux; leur supplice augmente la fureur des paysans, et ce n'est qu'en surmontant les plus grandes difficultés que les généraux de Ladislas parviennent à éteindre un vaste incendie.

Peu de temps après, Ladislas cessa de vivre. Il avait fait recueillir par le jurisconsulte Verbeuzi les lois et les coutumes de la Hongrie, sous le titre de *jus consuetudinarium Hungariæ.*

Son fils Louis II lui succéda à l'âge de dix ans; il ne put opposer aucun obstacle aux intrigues des grands. Les factions déchirèrent la Hongrie; et l'orgueilleuse ambition de ses magnats la plongea dans les plus grands malheurs, en irritant par un crime le trop puissant empereur des Turcs.

Combien le trône de cet empereur avait été ensanglanté!

Dès l'an 1510 le grand sultan Bajazet II avait fait étrangler, pour une désobéissance, un de ses fils, nommé Atkan. Mahomet, un autre de ses fils, avait montré un grand désir de s'instruire; il était devenu suspect à son pére. Bajazet II avait fait empoisonner secrètement le jeune prince, et jeter à la mer, renfermé dans un sac de cuir, le secrétaire qui avait donné le poison. Bientôt après il reçoit un coup de poignard au moment où il sortait du sérail pour aller à la mosquée. La blessure n'est pas mortelle; mais il ordonne qu'excepté les membres du divan et les officiers du sérail, personne ne puisse approcher de l'empereur des Turcs sans que deux *chiaoux* ne lui tiennent les bras.

Tourmenté par d'horribles douleurs de goutte, il veut abdiquer l'Empire en faveur de son fils aîné Ahmed. Sélim, son second fils, prend les armes contre lui, est vaincu par son père et contraint de prendre la fuite (1511). Mais l'année suivante il est rappelé par les janissaires. Bajazet lui abandonne un trône qu'il ne peut plus lui disputer, part pour se retirer dans la Thrace à Didimotique sur l'Hèbre, et meurt empoisonné avant d'avoir terminé sa route. Ahmed soutient ses droits les armes à la main; il est pris dans un combat, et étranglé par ordre de son frère. Sélim fait périr de la même manière son autre frère Korkud, mal-

gré le goût de ce prince infortuné pour l'étude et la vie paisible (1514).

La Perse était gouvernée par Schah Ismaël Sophi, fils de Scheik Kaidar, et arrière-petit-fils de Séphi ou Sophi, qui avait rétabli la secte d'Ali dans ce royaume. Ce prince, après s'être rendu maître de Bagdad, et avoir mis en fuite Morad-Beg, fils d'Alvan, avait conquis le Khusistan, le Khorasan et le Maourenhaar, où régnaient des Tartares de la famille de Tamerlan. Sélim marche contre lui, le bat dans les plaines de Chalderon, lui enlève Tauris, capitale de l'Aderbidgiane, continue pendant deux ans la guerre contre ce monarque, tourne ensuite ses armes contre Kansou-Algouri, ou Campson-Gouri. Le sultan d'Égypte, dont l'Orient admirait la valeur et la prudence, est secondé par deux traîtres, le gouverneur de Damas et celui d'Alep, livre bataille aux Égyptiens, et remporte une victoire long-temps disputée par Kansou, qui périt dans le combat après avoir tué de sa main un grand nombre de ses ennemis.

Toumambaï ou Tomonbay est élu par les mameluks pour succéder à Kansou-Algouri. Sélim poursuit ses succès avec ardeur, bat Toumambaï auprès de la ville du Caire, s'empare de cette capitale, et, aussi féroce vainqueur que fils et frère dénaturé, ordonne qu'on saisisse tous les mameluks (1516); trente mille sont prisonniers; on les conduit sur les bords du Nil, et l'horrible Sélim les fait tous égorger.

Une nouvelle bataille, gagnée aux portes du Caire, fait tomber dans ses fers le brave et malheureux Toumambai; il ordonne qu'il soit pendu; et le royaume d'Égypte n'est plus qu'une province de l'empire ottoman (1517). Fier de ses victoires, il veut ajouter un nouveau royaume à sa grande conquête. (1518) Il attaque de nouveau la Perse; il s'empare du Diarbeck et de plusieurs places de Syrie ou d'autres contrées, que Sophi Ier avait conquises. La mort interrompt ses vastes projets: il cesse de vivre sur la route d'Andrinople, dans l'endroit même où, fils et sujet rebelle, il avait combattu contre son père Bajazet II (1520). Soliman II, fils unique de Sélim, monte sur le trône des Ottomans. Il étouffe une révolte de Syrie par la mort du gouverneur de Damas, qui voulait se rendre indépendant; il avait fait proposer au jeune Louis, roi de Hongrie, de proroger la trève que Sélim avait conclue avec Ladislas. Les conditions qu'il avait exigées pour ce renouvellement étaient à la vérité très-onéreuses; mais les grands de Hongrie, ministres de Louis, ne se contentent pas de rejeter ces conditions; et, d'après plusieurs historiens, ils font couper le nez et les oreilles aux ambassadeurs du sultan. Bajazet furieux jure de les venger. Jaloux d'ailleurs de la renommée militaire de son bisaïeul Mahomet II, il prépare contre les chrétiens une grande expédition. Belgrade était leur boulevart contre les forces ottomanes. Mahomet II, le vainqueur de Constantinople, le

destructeur de l'empire grec, n'avait pas pu s'emparer de Belgrade, à la tête de quatre cent mille hommes. Soliman II ne doute pas qu'il ne soit plus heureux. Il fait assiéger la place par ses généraux, et la prend en personne après six semaines de siége (1521). Salenkemen, Peterwaradin et plusieurs autres villes succombent comme Belgrade; et le pays que défendaient ces places devient le théâtre des ravages des Turcs.

Un autre boulevart de la chrétienté existait près des côtes de l'Asie. L'île de Rhodes, possédée par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, était l'asile ou plutôt la forteresse redoutable de valeureux ennemis des musulmans, et c'est du port de cette île fameuse que sortaient sans cesse ces escadres menaçantes qui portaient le fer, le feu et la désolation sur les rives musulmanes. Les vaisseaux de l'ordre sous le magistère d'Emeri d'Amboise, frère du célèbre cardinal, avaient remporté plusieurs avantages sur ceux de Campson-Gouri, sultan d'Egypte. Plus tard, le grand-maître Fabrice Carretto, avait fait un traité d'alliance contre l'empereur de Constantinople avec Ismaël, roi de Perse. Il était du plus grand intérêt des Turcs de détruire ces remparts qui avaient si noblement résisté sous le grand-maître Pierre d'Aubusson à toutes les forces de Mahomet II. Soliman croit aisément qu'il est destiné à l'emporter sur son bisaïeul à Rhodes comme à Belgrade. Le 26 juin 1522 la flotte, composée de quatre cents bâtiments,

paraît devant l'île des braves chevaliers. Ils avaient pour grand-maître l'illustre Philippe de Villiers de L'Ile-Adam. Il avait en vain sollicité des secours du pape et des princes de la chrétienté. Sa valeur, sa prudence, son génie militaire et le brillant courage de ses chevaliers défendront seuls cette île, dont le salut est si important pour un grand nombre de royaumes chrétiens. Le bailli de Martinengue et La Fontaine, ingénieur français, sont chargés des fortifications.

Cent cinquante mille Turcs ouvrent la tranchée devant la capitale de l'île. La résistance héroïque des chevaliers abat l'ardeur des musulmans. Soliman arrive, et sa présence ranime l'espérance des siens. Il fait donner à la place l'assaut le plus violent; tous ses efforts sont repoussés. Le grand-maître et les chevaliers s'immortalisent. Abandonnés cependant par toute la chrétienté, ils ne peuvent plus opposer à un ennemi dont les forces immenses s'accroissent chaque jour que des bras affaiblis par des fatigues inouïes, la disette et les maladies; des combats répétés à chaque instant ajoutent à leur enthousiasme, mais diminuent chaque jour le nombre de ces guerriers couverts de tant de gloire. Soliman les admire, leur offre les conditions les plus avantageuses : le vénérable grand-maître refuse de se rendre; il veut s'ensevelir sous les ruines de Rhodes. Mais le conseil de l'ordre est d'avis de capituler; et le 25 décembre Soliman fait son entrée dans cette ville (1522),

monument éternel de l'héroïsme des chevaliers, et témoigne au grand-maître tout ce que lui inspire la défense la plus mémorable.

(1523) L'année suivante mourut un prince dont Soliman devait redouter les forces, et surtout cette puissance si grande que donne l'affection des peuples; la Perse perdit le schah Ismaël Sophi, premier du nom. Il n'avait que trente-huit ans; il avait repris Tauris sur Soliman, et, ce qui est bien plus digne d'éloges, il avait gouverné avec tant de justice et de douceur, que sa mort inspira les regrets les plus vifs à tous les habitants de son royaume. Il avait achevé d'établir dans ses états la doctrine des *shüites* ou des *alides*, perfectionnée par Haïdar, et opposée à celle des *sonnites* ou *traditionnaires* suivie par les Turcs, et ordonné qu'en conséquence les Persans portassent une étoffe rouge autour de leurs turbans. Cette opposition dans l'opinion, rendue plus sensible par une différence dans le costume, produisit un grand schisme entre les Turcs et les Persans. Cette désunion était bien peu conforme aux règles de la sage tolérance que devait proclamer un jour en Europe une civilisation plus avancée, et qui était trop peu connue dans les contrées orientales vers le commencement du seizième siècle; mais elle ne servit pas faiblement les vues politiques de Sophi et de ses successeurs contre des voisins aussi dangereux que les Turcs.

Shah *Thamas* ou *Thamasp*, fils aîné de Sophi,

succéda à son père, et soutint dans le Khorasan plusieurs guerres contre les Usbecks. Soliman laissa passer un grand nombre d'années sans l'attaquer; il poursuivait en Hongrie ses projets de conquête contre les chrétiens; la réputation de valeur héroïque que les Français s'étaient acquise, malgré tous les malheurs dont la guerre les avait accablés, frappa vivement l'attention de l'empereur des Turcs; il désira de ne pas les rencontrer comme auxiliaires dans les rangs des Hongrois qu'il voulait subjuguer: il leur donna une marque d'estime: il dispensa tous ceux qui étaient établis dans ses états du tribut qu'il exigeait de ses autres sujets chrétiens pour leur laisser le libre exercice de leur religion.

Il s'avança ensuite dans la Hongrie, arriva à la plaine de Mohatz auprès de la ville de Cinq-Eglises, y rencontra l'armée de Louis, et lui livra bataille. Sept évêques commandaient sept corps de Hongrois; Paul Tomori, évêque de Colocza, était à la tête de l'armée. Son imprudence entraîna la défaite des chrétiens; Louis II et les sept évêques périrent les armes à la main. Les têtes des prélats furent portées à Soliman; le corps du jeune Louis ne fut trouvé que deux mois après dans un marais profond.

Bude ouvrit ses portes au vainqueur; les Ottomans y firent un butin immense, et la fameuse bibliothèque que Mathias avait formée avec tant de soin fut brûlée par les Turcs.

(1526) Louis n'avait pas eu d'enfants de Marie,

sœur de Charles-Quint. Jean, fils d'Étienne Zapolski, vaivode de Transylvanie, fut élu roi par les états de Hongrie, assemblés comme à l'ordinaire dans la plaine de Rakos près de Pesth; mais Ferdinand, archiduc d'Autriche et beau-frère de Louis par Anne, sa femme, réclama la couronne en vertu d'un traité conclu entre l'empereur Maximilien et le roi Ladislas (1527). Étienne Battori, palatin de Hongrie, se déclara pour lui, convoqua une diète à Presbourg et le fit proclamer roi. Ferdinand d'ailleurs avait été élu roi de Bohême par les états de ce royaume, auxquels il avait confirmé leur droit d'élire le monarque, leurs autres prérogatives et les décrets du concile de Bâle relatifs à la communion sous les deux espèces; il attaqua son rival auprès de Tokay, le défit et l'obligea à se réfugier en Pologne.

Zapolski prit un parti désespéré et indigne d'un Hongrois; il eut recours à la protection de l'empereur des Turcs.

(1529) Ferdinand avait repris la ville de Bude; Soliman s'en empara une seconde fois. La capitulation accordée par le sultan donnait à la garnison le droit de sortir libre de la place. Soliman, horriblement infidèle à sa parole, la fait massacrer dans sa retraite; et de quels ordres féroces il va se rendre coupable! Altenbourg est pris d'assaut. Soliman en fait égorger tous les habitants sans distinction d'âge ni de sexe; il s'avance jusques à Vienne; il en forme le siége à la tête de deux cent

cinquante mille hommes. Le prince palatin Frédéric lui oppose la plus admirable résistance ; il soutient vingt assauts dans vingt jours ; le succes couronne sa valeureuse constance; Soliman a perdu quatre-vingt mille hommes ; il est forcé de lever le siége. Il traverse de nouveau la Hongrie; l'inonde de sang dans sa colère, et, fatigué de n'être pas suivi avec assez de rapidité par les milliers d'esclaves qu'il traine, il commande impitoyablement qu'on assomme tous ceux qui n'ont pas assez de force pour le suivre.

Le grand-maître de Saint-Jean, dont la renommée avait tant célébré la défense de Rhodes contre la puissance de Soliman, et que devait venger le prince Frédéric, erre avec ses chevaliers et quatre ou cinq mille hommes sur cette Méditerranée témoin depuis tant de siècles de tant de catastrophes. On voit flotter de rivage en rivage ses nobles étendards, que la gloire et le malheur rendent sacrés. Il va d'abord dans cette île de Candie que son ordre a si souvent défendue; il se rend ensuite à Messine, et, chassé de la Sicile par la peste, il arrive à Bayes, et va conférer avec le pape sur les destinées de son ordre.

Clément VII en montant sur le trône pontifical donne au respectable Philippe la ville de Viterbe, comme un asile provisoire; la contagion contraint le grand-maître à l'abandonner. Les chevaliers se dispersent; Villiers de L'Ile-Adam obtient enfin de Charles-Quint l'île de Malte, celle de Goze,

et la ville africaine de Tripoli; l'empereur se rérerve pour lui et ses successeurs au royaume de Sicile le choix de l'un des trois candidats que l'ordre doit présenter pour l'évêché de Malte.

(1530) Le grand maître s'embarque avec ses chevaliers; ils arrivent sur cette île dont les rochers, si différents des champs fertiles de Rhodes, sont à peine couverts dans quelques endroits d'une légère couche de terre. L'Ile-Adam travaille à la fortifier; il meurt chargé d'années et entouré de respects; on grave sur sa tombe ces mots remarquables : *C'est ici que repose la vertu victorieuse de la fortune.*

Cette fortune, secondée par l'intrépidité, accordait de grandes faveurs à cet Emmanuel dit *l'Heureux* qui gouvernait le Portugal. Voulant étendre les conquêtes qu'il devait à ses grands navigateurs, il confia des vaisseaux à Pierre-Alvarez Cabral ou Capral, grand seigneur de son royaume, et qui découvrit pour son souverain, dans l'Amérique méridionale, et garnit de plusieurs forts, ce riche et immense pays du Brésil dont les rivages ont près de douze cents lieues de longueur (1500).

Mais les succès des Portugais dans les Indes orientales avaient excité l'envie des Vénitiens. Le grand commerce qu'ils faisaient en Europe par le moyen des épiceries et d'autres productions asiatiques qu'ils allaient chercher en Égypte avait beaucoup diminué depuis que les Portugais, ayant bravé les tempêtes autour du cap de Bonne-Es-

pérance, étaient arrivés sur les rivages de la fameuse péninsule des Indes; ils parvinrent aisément à exciter contre leurs rivaux Cansou-Algourri, sultan de l'Égypte, dont la prospérité était menacée, et l'engagèrent à se liguer pour écarter les Portugais des mers indiennes avec le roi de Calicut, ennemi des Portugais, qu'il redoutait; mais un des amiraux du Portugal, Lopez Suarez, prit la ville de Crangranor, située sur la côte de Malabar, et dépendante du roi indien, en brûla une partie, et n'épargna l'autre que parce qu'elle était habitée par un certain nombre des chrétiens des contrées orientales, connus sous le nom de *chrétiens de Saint-Thomas* (1504).

François d'Almuyda ou d'Almeida, nommé l'année suivante par Emmanuel vice-roi des possessions portugaises dans l'Inde, remporta plusieurs victoires contre les habitants des royaumes de Narsingue, de Quiloa, de Cananor et de Cochin; il y forma plusieurs établissements, et Laurent d'Almuyda son fils découvrit les nombreuses îles Maldives et la grande île de Ceylan, située près de l'extrémité méridionale de la péninsule des Indes (1506).

Vers le même temps, le Portugais Tristan de Cuna reconnaît près de la côte orientale d'Afrique une île bien plus grande encore que celle de Ceylan, l'île de Saint-Laurent ou de Madagascar, dont la longueur est de plus de trois cents lieues.

Une violente sédition trouble la paix du Portu-

gal. Ce mouvement pouvait devenir dangereux, et ébranler le centre d'un empire qui commençait de s'étendre jusques aux extrémités du monde. Les causes de cette insurrection étaient les distinctions aussi impolitiques qu'odieuses qui existaient entre les anciens et les nouveaux chrétiens. Emmanuel eut la sagesse d'en reconnaître l'injustice; il détruisit par un édit ces distinctions humiliantes, déclara qu'il ne mettrait aucune différence entre les Juifs convertis au christianisme et les anciens chrétiens, promit de les admettre sans aucune différence à tous les emplois civils et ecclésiastiques; et le retour de la tranquillité fut le prix de son équité et de sa prudence (1507).

Jacques Siguera forma un établissement portugais dans l'île de Sumatra (1508), contracta des alliances au nom de son souverain avec plusieurs chefs de la partie occidentale de cette île; et Alphonse d'Albuquerque s'empara de l'île d'Ormuz, dans le golfe Persique, surprit la ville de Goa sur la côte de Malabar, et, s'avançant toujours vers l'orient, soumit une grande partie de la presqu'île de Malaca, déjà découverte ou reconnue par Jacques Siguera. Les Portugais découvrirent Java et Borneo; et François Serrano parvint aux Moluques, ces îles si fameuses par la production des épiceries (1511).

Deux grandes pertes interrompirent tant de succès: don Juan de Menesez, auquel le roi Emmanuel devait les conquêtes portugaises en Afrique, mou-

rut sur le rivage africain dans Azamor, dont il était gouverneur (1514); et d'Albuquerque, vice-roi des Indes orientales, victime d'indignes intrigues et rappelé en Europe malgré ses grands services, mourut de chagrin à Goa, regretté des Portugais et des Indiens, et triste exemple du soin avec lequel les rois doivent favoriser tous les moyens de faire triompher la vérité (1515).

Cette grande injustice n'éteignit pas néanmoins le zèle des Portugais; l'amour de leur patrie et celui de la gloire l'emportèrent dans leurs armes. En 1517, Ferdinand Perez d'Anduade ou d'Andrada, s'avançant vers l'orient avec huit vaisseaux plus loin que ses compatriotes, parvint jusques aux côtes méridionales du grand empire de la Chine (1517). Il obtint la permission d'entrer avec deux bâtiments dans le port de Canton, alla trouver l'empereur, déploya auprès de ce souverain le caractère d'ambassadeur du roi de Portugal, et conclut un traité d'alliance entre les Portugais et les Chinois. De grands malheurs suivirent son départ : l'orgueil, qui irrite si aisément toutes les nations, produisit ces funestes événements. Les Portugais que d'Anduade avait laissés en Chine se comportèrent avec tant d'insolence que l'empereur les fit arrêter; on les jeta dans des prisons, dont ils ne devaient plus sortir. Une flotte portugaise, qui ignorait la conduite de ses compatriotes et le ressentiment de l'empereur, parut près des rives chinoises : la flotte des Chinois la pour-

suivit, la fit prisonnière, et les Portugais qui montaient cette malheureuse flotte furent massacrés.

Les besoins du commerce amenèrent néanmoins une réconciliation; et les Chinois permirent aux Portugais de bâtir, à vingt lieues de Canton, la ville de Macao, qui devait être gouvernée par un officier de la Chine et un officier du Portugal.

Une autre découverte importante augmenta les relations utiles, le commerce et la puissance de la nation portugaise : Antoine Correa reconnut le Pégu, et forma une alliance entre son souverain et le roi de cette contrée de l'Inde, où l'on trouvait en abondance des bois de senteur, des graines recherchées, de l'or et des pierres précieuses (1520).

Emmanuel ne vécut pas long-temps après avoir procuré cet avantage à ses peuples; il mourut à Lisbonne d'une maladie épidémique. Élisabeth, sa seconde fille, qu'il avait eue de sa seconde femme Marie de Castille, reçut la main de Charles-Quint; et la sœur de cet empereur, troisième femme d'Emmanuel, épousa François Ier après la mort du monarque portugais. L'influence que donnèrent au Portugal les immenses résultats de lointaines et hardies navigations a fait nommer le règne d'Emmanuel l'âge d'or de la nation portugaise; et ce prince, voulant montrer tout le prix qu'il attachait à ces fameuses explorations et aux sciences nécessaires à ce grand art de la navigation qui avait porté si loin les limites de son empire, avait fait placer une sphère sur l'écusson de ses armes.

Jean III, fils d'Emmanuel et de sa seconde femme Marie de Castille, succéda à son père; il n'avait que dix-neuf ans. Charles-Quint, son beau-frère, crut pouvoir profiter de sa jeunesse, et réclama la possession de ces Moluques que le commerce des épiceries les plus désirées devait rendre si précieuses. Le pape Alexandre VI, déployant sur le Nouveau-Monde nouvellement découvert et sur l'Asie encore si peu connue, cette autorité suprême et cette puissance temporelle que ne voulaient pas reconnaître les souverains de l'Europe, avait partagé la terre comme son domaine, et distribué les contrées asiatiques ou américaines aux princes européens qu'il avait cru devoir favoriser. Il avait donné à l'Espagne la part du globe où étaient les Moluques. Charles-Quint ne craignit pas de faire valoir cette singulière donation; il savait que le pape tremblait secrètement devant sa puissance impériale; il croyait n'avoir rien à redouter de la cour romaine, et son ambition était extrême: on nomma des géographes qui ne purent s'accorder sur la véritable position de la ligne tracée par la main du pontife, et qui devait, aux yeux de celui qui se croyait l'arbitre suprême des peuples et des rois, déterminer les droits des Espagnols et des Portugais. Mais Charles-Quint avait besoin d'argent, et il céda à son beau-frère toutes ses prétentions pour un million de ducats (1524).

Ici se termine la vingt-unième époque. Pendant que j'achevais de l'écrire, un des plus grands

malheurs que je pusse craindre m'a frappé avec la rapidité de la foudre. Une terrible apoplexie foudroyante m'a enlevé dans un instant la belle-fille la plus aimée. Sa douceur, sa bonté, sa bienfaisance si grande, ses talents, les vertus les plus aimables, le charme inexprimable attaché à ses paroles et à son angélique physionomie, faisaient le bonheur de son époux et de son beau-père. Elle n'aurait pas eu la beauté en partage, qu'on n'aurait pu la voir ni l'entendre sans la chérir. Sa mort a condamné mon fils et moi à une douleur éternelle. Elle a renouvelé toutes les plaies de mon cœur. Ceux qui la connaissaient ont partagé vivement mes regrets; ceux qui me liront et qui ne seront pas insensibles plaindront le beau-père, ou plutôt le père infortuné de mon *Alphonsine;* et, en attendant que j'aille rejoindre mon père, ma femme et mon enfant, mon âme sera un peu soulagée lorsque je penserai à la pitié que mes malheurs inspireront.

VINGT-DEUXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1530 JUSQUES EN 1589.

Nous approchons des temps modernes; les lumières se répandent; la civilisation s'accroît; les grands événements sont plus près de nous; on peut mieux les observer, leur enchainement se développe avec plus de facilité · les causes qui les produisent, les circonstances qui les modifient, les résultats qui en dépendent sont mieux connus. On a besoin de moins de paroles pour raconter : quelques traits suffisent pour peindre les hommes et les nations.

Jean III régnait toujours sur le Portugal. On a écrit que d'affreux désastres avaient marqué le commencement de son règne; des tremblements de terre bouleversèrent Lisbonne et plusieurs villes voisines; le Tage déborda; les eaux de ce grand fleuve couvrirent au loin les campagnes; plus de trente mille personnes périrent sous les décombres des édifices emportés par les inondations, ou renversés par d'horribles secousses. Le roi et la reine furent obligés de se réfugier sous des tentes.

Jean III ne pouvait que réunir tous ses efforts

pour diminuer les maux d'un fléau inévitable. Mais quels malheurs d'un autre genre ce prince, privé par le voile épais d'une erreur funeste du pur éclat de la lumière évangélique, introduisit volontairement dans un royaume qui méritait un meilleur sort! l'enthousiasme d'un zèle aveugle qui n'était encore que trop commun, quelque opposé qu'il fût aux préceptes de Jésus, le détermina à établir l'inquisition dans ses états. Les Portugais, auxquels ce tribunal était odieux, le pressèrent en vain de renoncer à ce fatal projet; l'inquisition régna à Lisbonne, d'où elle devait étendre son empire dans tous les pays de la domination portugaise; Goa, dans les Indes orientales, devait surtout voir élever ses bûchers, et le pape Paul III confirma ce cruel établissement (1536).

Vers le même temps un enthousiasme religieux porté au plus haut degré donna naissance à une société que la politique pontificale adopta avec empressement dans l'espoir de l'opposer aux terribles attaques dirigées contre sa puissance temporelle par presque tous les souverains de l'Europe, et contre son pouvoir spirituel par le nombre toujours croissant des adhérents de Luther. Le génie combina tous les ressorts qui devaient animer cette société naissante. Elle était destinée à présenter l'admirable modèle de cette unité d'intentions, de cet accord des volontés et de cet ensemble de mouvements qui sont de si grands éléments de la force et de la durée: elle allait acquérir une influence

immense en se montrant ornée de toutes les vertus et de tous les talents, et portant avec l'adresse la mieux calculée l'étendard du Christ, s'adressant avec habileté à tous les caractères, ménageant toutes les passions, se conformant à toutes les habitudes, tâchant de pénétrer jusques à tous les cœurs, recherchant la confiance la plus entière, paraissant ne vouloir dominer que par des services, se servant des préjugés les plus superstitieux, elle devait se répandre avec une merveilleuse rapidité, et se montrer jusques aux extrémités de la terre avec modestie, mais avec une sorte d'éclat, avec douceur, mais avec constance, avec une grande humilité chrétienne, mais avec le désir secret de commander au monde.

Saint Ignace de Loyola fut le premier fondateur de cette institution, qui allait devenir si fameuse, et dont il était bien loin de prévoir la grandeur et la chute.

Il était né au château de Loyola dans la province de Guipuscoa, d'une famille noble et ancienne : il avait porté les armes et concouru avec valeur à la défense de Pampelune, assiégée par les Français; un boulet de canon l'avait blessé grièvement; il avait passé le temps de sa convalescence à lire la vie d'un grand nombre de saints; il voulut les imiter, et son imagination ardente s'allumant plus que jamais, il alla à l'église de Notre-Dame de Montferrat, fit *la veille des armes*, s'arma chevalier de la Vierge, voulut se battre contre un

Maure qui ne partageait pas ses opinions sur celle à laquelle il venait de consacrer son bras, et partit pour la Terre-Sainte à l'âge de trente-deux ans ou environ (1523).

Il revint en Espagne, s'arrêta à Barcelonne pour y apprendre le latin, alla ensuite faire d'autres études à Alcala et à Salamanque, et se rendit ensuite à Paris, où il étudia la grammaire au collége de Montaigu, la philosophie à celui de Sainte-Barbe, et la théologie à l'école des dominicains.

Bientôt il forma le dessein de fonder un ordre dont la règle devait avoir beaucoup de rapports avec celle que l'on suivait au collége de Montaigu, et il s'associa Pierre Lefèvre, qui lui avait appris la philosophie, saint François Xavier, qui enseignait cette même philosophie au collége de Beauvais, Jacques Lainez, qui réunissait à beaucoup de connaissances un esprit très-étendu, une grande finesse, une politique adroite et une ambition aussi vaste que cachée, Alphonse Salmeron, qui, dit-on, avait à un très-haut degré le talent de la parole, Nicolas-Alphonse Bobadilla, Simon Rodriguez, Espagnol comme Bobadilla, Salmeron et Lainez, et quelques autres personnes que recommandaient leur piété ou leurs lumières : ils se réunirent le jour de l'Assomption dans l'église de Montmartre, se lièrent par de saintes promesses, se dévouèrent au service de la religion, se consacrèrent au bien de l'humanité, réunirent aux trois voeux que prononçaient ceux qui entraient dans un monastère

ou dans un ordre religieux un quatrième vœu d'obéissance absolue au pontife suprême, et quelques années après allèrent à Rome se jeter aux pieds du pape (1534). Alexandre Farnèse, Romain, et cardinal évêque d'Ostie, avait depuis trois ans succédé sous le nom de Paul III au pape Clément VII : il vit combien la société instituée par saint Ignace pouvait être utile au siége apostolique, et la confirma sous le nom de compagnie de *Jésus* (1540). Saint Ignace fut nommé le premier général de cet ordre : il lui donna de fameuses constitutions auxquelles il paraît que travailla principalement Jacques Lainez, qui le remplaça dans le généralat, et se fit déférer dans la première congrégation ou assemblée de son ordre tenue après la mort de saint Ignace une autorité absolue, un pouvoir perpétuel et le droit d'avoir des prisons pour maintenir sa puissance.

La société de Jésus venait à peine d'être confirmée par le pape que le roi de Portugal Jean III conçut pour ce nouvel ordre une estime profonde, et résolut de le répandre dans ses états : il demanda avec instance des membres de cet institut, et on lui envoya de Rome saint François-Xavier et Simon Rodriguez.

Antonio Faria y Souza et Fernand-Mindez Pinto avaient découvert Camboge entre la Chine, la Cochinchine et le royaume de Siam, l'île d'Hainan au sud de la province chinoise de Canton, et les îles Likéjo : ce même Pinto, Diégo Jamoto et Christophe

Borello étaient parvenus jusques à cet empire du Japon, plus oriental encore que la Chine, et dont le célèbre Vénitien Marco Paulo, dans son voyage aux extrémités de l'Asie, avait entendu parler sous le nom de *Zipangri* (1542). Jean III imagina de faire partir pour l'Orient saint François-Xavier, et de le charger d'aller prêcher l'Évangile dans cet empire japonais ainsi que sur la côte de Comorin, à Malaca et aux îles Moluques : il voulut que Simon Rodriguez restât en Portugal, y fondât plusieurs maisons de son ordre, et il conçut un si grand enthousiasme pour cet institut naissant qu'il en prononça les vœux, se crut soumis au pontife suprême et à toutes les règles de la compagnie de Jésus, et ne voulut conserver sa couronne qu'après avoir obtenu du pape une permission que Paul III fut ravi de pouvoir accorder.

On a écrit que les orangers vivant en pleine terre étaient encore inconnus en Portugal avant 1448, et que des marchands portugais les apportèrent alors de la Chine dans leur patrie, où le climat les a depuis favorisés au point de leur donner des fruits excellents; mais on voit dans le Traité des arbres et arbrisseaux de mon célèbre confrère M. Desfontaines que, suivant M. Galesio, l'oranger ordinaire de la Chine et des îles de la Sonde a dû être introduit en Europe par les Vénitiens ou les Génois entre le dixième et le treizième siècle, et que dès le quinzième la culture de cet arbre était

répandue dans les royaumes de Naples et de Sicile, en Ligurie, en Espagne et en Portugal.

Le jésuite-roi mourut cependant à Lisbonne d'une attaque d'apoplexie à l'âge de cinquante-cinq ans (1557) : on lui érigea un tombeau sur lequel il fut représenté avec l'habit de l'ordre dont il avait voulu partager l'obéissance au général et au chef suprême, le pontife romain. Comment ce fondateur de l'inquisition a-t-il pu être le même prince que celui qui, suivant plusieurs historiens, répondait à ses ministres lorsqu'ils lui proposaient d'établir un nouvel impôt : « Examinons d'abord » s'il est nécessaire de lever de l'argent, et voyons » ensuite quelles sont les dépenses superflues ? »

Il avait perdu tous ses enfants mâles ; Sébastien, né d'un infant, cinquième fils de Jean III, succéda à son grand-père : il n'avait que trois ans ; il régna sous la tutelle de sa grand'mère Catherine d'Autriche, veuve de Jean III et sœur de Charles-Quint ; cinq ans plus tard Catherine céda les rênes du gouvernement à son beau-frère le cardinal Henri de Portugal, grand-oncle du jeune roi (1562). Don Alessio Menesez, d'abord après la mort du roi Jean, dont il avait été le ministre, avait empêché, d'après les ordres de Catherine, que l'éducation du jeune monarque ne fût confiée aux jésuites, dont il redoutait les principes et l'ambition ; mais lorsque le cardinal Henri exerça la régence, les jésuites le firent nommer légat *à latere* par le pape, parvinrent facilement à obtenir sa confiance, et

bientôt le soumirent à toutes leurs volontés. Séduit par leurs conseils, ou plutôt cédant à leur autorité, il obligea les seigneurs qui leur étaient opposés à se retirer de la cour, et la reine Catherine elle-même fut contrainte de s'éloigner de son fils. S'emparant avec habileté de l'esprit de leur royal élève, ils le détachèrent de sa mère, de ses parents, des plus fidèles serviteurs de sa couronne, obtinrent aisément un grand nombre d'ordonnances favorables à l'accroissement de leur ordre et de leur pouvoir; et désirant, disent plusieurs historiens, d'être seuls interprètes des lois, se firent donner le priviléges d'occuper seuls les chaires de droit du royaume. La nation fit entendre de violents murmures; les jésuites s'alarmèrent; Sébastien avait déjà vingt ans : sa valeur naturelle, bien loin d'avoir été amortie par l'éducation qu'il avait reçue, avait pris un caractère chevaleresque; l'enthousiasme militaire s'était emparé de son esprit; les jésuites imaginèrent, pour détourner les grands et l'armée des affaires intérieures, qu'ils voulaient continuer de diriger, d'engager Sébastien à porter la guerre en Afrique.

Le vaste empire de Maroc n'était plus gouverné par la dynastie des princes Mérinides. Le chérif Hamet avait été élevé sur le trône, et son petit-fils Mohammed avait conquis le royaume de Fez, fait un traité d'alliance avec le roi d'Angleterre Henri VIII, et rempli son trésor des dépouilles d'un grand nombre de villes africaines. Sébastien

passe le détroit, attaque les Maures, remporte quelques avantages, revient en Portugal, brûle du désir de faire de grandes conquêtes dans l'empire africain, et, plein d'espérance du plus heureux succès, ne néglige aucun préparatif (1574). Muley-Mohammed, ayant été dépouillé de sa couronne par Muley-Molach, vient en Portugal implorer l'assistance de Sébastien. Le jeune roi lui promet avec empressement de le rétablir sur son trône (1577). La reine Catherine fait d'inutiles efforts pour le détourner de cette audacieuse entreprise; plusieurs grands du royaume se joignent à elle; mais les jésuites croient avoir besoin de cette expédition, et Sébastien persiste dans son projet.

(1578) Il débarque en Afrique avec l'élite de sa noblesse, et campe à deux lieues d'Arzile. Molach vient à lui avec cent mille hommes: on n'en compte que vingt mille dans l'armée chrétienne; un combat terrible s'engage : les Portugais ont d'abord l'avantage; mais, enveloppés par les Maures, ils sont taillés en pièces. Sébastien montre la plus grande valeur : le danger qui le menace accroît sa force et son courage; les musulmans l'entourent, le saisissent malgré ses efforts, se disputent le roi prisonnier, et sont près de tourner leurs armes les uns contre les autres. Un Maure s'approche. « Dieu vous a donné, s'écrie-t-il, une » victoire complète, et vous voulez vous égorger » pour un captif. » D'un coup de cimeterre il renverse le roi de son cheval; les Maures massacrent

le monarque, et son cadavre sanglant et déchiré est entièrement méconnaissable.

Le cardinal Henri est proclamé roi à la place de son neveu; mais il a soixante-sept ans : il est faible et infirme. L'Europe s'attend à voir bientôt la mort le précipiter du trône sur lequel on l'a placé; et les souvenirs s'occupent des prétentions de ceux qui veulent lui succéder.

Cette Afrique septentrionale, où Sébastien avait péri les armes à la main, avait été le théâtre sanglant de la guerre. Soliman II, ce terrible empereur des Turcs, avait exercé sur les rives septentrionales africaines cette influence si redoutable que lui donnaient ses nombreuses armées, et la possession de l'Égypte. (1534) Il avait perdu une bataille contre Thamasp, schah ou roi de Perse; mais il avait repris auparavant la ville de Tauris. Sacrifiant à sa passion pour Roxelane un de ses plus habiles généraux, le visir Ibrahim, qu'elle détestait, il avait fait étrangler ce ministre; mais il avait attaché à son service le fameux pirate Chairouddin, connu sous le nom de *Barberousse*, et l'avait nommé son amiral. Barberousse justifia le choix de Soliman, parcourut la Méditerranée avec cent galères, détruisit plusieurs villes chrétiennes, se jeta sur l'Afrique, chassa Muley-Hassan du royaume de Tunis, ne put empêcher Charles-Quint de reprendre la capitale de ce royaume, et de rétablir Muley-Hassan sur son trône (1535). Mais, envoyé trois ans plus tard par Soliman pour com-

mander sur la mer Rouge et sur les mers voisines, il s'empara pour le sultan du royaume d'Yémen, reparut quelque temps après dans la Méditerranée, se montra devant Messine, prit la ville de Régio, conduisit sa flotte menaçante à l'embouchure du Tibre, fit trembler la ville de Nice, ravagea les îles de Gigio, d'Ischia, de Lipari, et rentra dans le port de Constantinople à la tête de sept mille prisonniers (1545).

La guerre se ralluma bientôt entre les Turcs et les Persans : une victoire, remportée par les Turcs près de Van en Arménie, termina cette guerre (1548). Peu d'années s'écoulèrent avant que Soliman ne reprît ses projets sur la Hongrie. Le pacha Méhemet se rendit maître de la ville et de tout le bannet de Témeswar; mais une conquête que Soliman regardait comme bien plus importante était l'objet de son désir le plus ardent. Plus il avait admiré les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans la mémorable défense de Rhodes, plus il connaissait leurs véritables forces, et plus il avait vu avec peine ces chevaliers travailler à rendre Malte un boulevart aussi dangereux que Rhodes pour les ennemis des chrétiens. Le pacha Sinan et le fameux Dragut avaient assiégé la nouvelle capitale des chevaliers. Obligés de lever le siége, ils avaient attaqué le château de Goze, contraint le gouverneur, qui s'était rendu lâchement, à porter sur ses épaules jusques à leurs vaisseaux les meubles de son logement, et embarqué ce gouverneur,

chargé de fers, avec tous les habitants de l'île; ils furent plus heureux devant Tripoli que devant Malte. Gaspard Valier, maréchal de l'ordre, défendit avec la plus grande valeur cette place africaine; mais une partie de la garnison se souleva, et il fut obligé de capituler. Strozzi, général des galères de l'ordre, devint la terreur des musulmans; il conduisit des escadres entières des Turcs dans le port de Malte, et y amena l'abondance. François de Lorraine, grand-prieur de France, ayant, avec quatre galères, attaqué devant l'île de Rhodes six galères musulmanes, un chevalier gascon, électrisé par les exemples de son brave général, s'élança dans une galère turque, mit le feu aux poudres, et la fit sauter avec lui : une autre galère ennemie fut coulée à fond; trois autres prirent la fuite : la sixième fut prise; et François de Lorraine rentra à Malte couvert de blessures, ainsi que de gloire, et célébrant en héros l'héroïque dévouement de son frère d'armes. Jean de La Valette Parizot, nommé grand-maître après la mort de Claude de La Sangle, prit en moins de cinq ans cinquante vaisseaux des Turcs. La colère se réunit à la politique; et Soliman II, irrité, veut chasser de Malte comme de Rhodes les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Une flotte, composée de plus de cent cinquante vaisseaux, et chargée de trente mille hommes de débarquement, paraît à la vue de l'île (1565). A peine la descente estelle opérée que le fort Saint-Elme est attaqué :

cent trente chevaliers le défendent avec un courage digne de l'admiration des siècles; le fort n'est emporté que lorsque le dernier de ces vaillants guerriérs est mis hors de combat. Le grand-maître s'immortalise dans la défense des autres forts et de sa capitale. Le vice-roi de Sicile lui amène un renfort de six mille hommes; le pacha Mustapha, général des Turcs, fait rembarquer ses troupes; mais, se repentant bientôt de sa résolution, il se hâte de les ramener à terre : les chevaliers les mettent en déroute; les musulmans fuient en désordre sur leurs vaisseaux. Soliman furieux ordonne qu'on construise une nouvelle flotte : il ira lui-même venger l'honneur de ses armes, porter le fer et le feu dans Malte, anéantir cet asile des chrétiens.

Un incendie terrible, allumé, suivant plusieurs historiens, par des émissaires du grand-maître, consume l'arsenal et les chantiers du sultan. Soliman est obligé d'ajourner sa vengeance.

Le digne chef des braves chevaliers fait relever le fort Saint-Elme, construit auprès de ce fort une nouvelle ville à laquelle il donne son nom, et l'Europe reconnaissante confirme à cette cité qu'entourent de redoutables fortifications, le nom si glorieux de *La Valette*.

Soliman II veut faire retomber son courroux sur les chrétiens de Hongrie; il commence le siége de Sigeth, à la tête d'une grande armée partie d'Andrinople; mais il est attaqué d'une fièvre maligne

qui l'entraîne au tombeau. Les Turcs cachent sa mort : ils emportent d'assaut Sigeth et Giule (1566).

Sélim II, fils de Soliman, est proclamé grand-sultan aux acclamations de toute l'armée.

Il conclut avec l'empereur une trève de huit ans ; il confirma le traité de paix que son père avait fait avec les Vénitiens ; mais, bientôt infidèle à sa promesse, il fit attaquer l'île de Chypre par Mustapha, et la prise de Famagouste entraîna celle de toute l'île (1568).

Les chrétiens cependant allaient être vengés.

Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, commandait leur flotte. Il n'avait encore que vingt-quatre ans ; mais il avait déjà montré le caractère et les talents d'un des plus grands capitaines. Quelle gloire il allait acquérir ! Il attaqua la flotte turque auprès de Lépante, et gagna sur elle la célèbre bataille de ce nom, qui porta un coup si terrible à la puissance ottomane. Quelle rage Soliman II eût éprouvé, s'il eût prévu cette catastrophe ! Plus de trente mille Turcs périrent dans le combat ; plus de trois mille musulmans furent faits prisonniers. Les chrétiens prirent ou coulèrent à fond soixante vaisseaux et plus de cent cinquante galères. Don Juan voulait profiter de la consternation des Turcs, poursuivre sa victoire, s'emparer de Constantinople, chasser les musulmans de la Thrace et de la Grèce, les repousser en Asie, assurer la tranquillité de l'Europe. Les Turcs paraissaient ne pouvoir opposer aucun

obstacle à leur jeune et habile vainqueur. Le conseil de don Juan ne partagea pas son noble enthousiasme.

Sélim II ne survécut que trois ans à la défaite de Lépante; il mourut à cinquante-deux ans, d'une apoplexie produite par le goût immodéré qu'il avait eu pour le vin, malgré le Coran, et par ses autres excès.

Amurath III, son fils aîné, lui succéda. Par quelle horrible cruauté il commença son règne! Il ordonna qu'on massacrât ses cinq frères : il voulut voir tomber leurs têtes; il exigea que les sultanes leurs mères fussent présentes à ce forfait; une de ces sultanes désespérées se poignarda. Quelle exécrable politique! quel affreux gouvernement (1574)!

Vers le même temps, Thamasp, le despote de la Perse, mourut empoisonné par une de ses femmes. Son fils Ismaël II était dans une prison depuis vingt-trois ans; on lui en ouvrit les portes, on le plaça sur le trône : il fit mourir son frère Haïdor: des murmures violents s'élevèrent; quelle infernale dissimulation employa sa férocité! Il feignit une maladie dangereuse : il fit courir le bruit de sa mort; il immola ou poursuivit jusque dans les contrées étrangères les grands qui avaient montré de la joie en apprenant cette nouvelle; les autres grands du royaume ne purent supporter plus long-temps tant de crimes : il fut étranglé. Quels effets du despotisme (1577)!

Mohamet Khodabendeh, fils aîné de Thamasp, remplaça son frère Ismaël II.

Amurath III occupait toujours ce trône de Constantinople sur les marches duquel il avait si inhumainement fait couler le sang de tous ses frères. Un homme payé peut-être en secret par le sultan ou par ses ministres, se présenta devant Amurath : « J'ai vu en songe, dit-il, une main di» vine tracer des mots remarquables sur la porte » du divan ; elle a écrit : *Vainqueur de la Perse.* » Amurath accepta la prédiction et déclara la guerre à Mohamet Khodabendeh (1578).

Pendant que les Turcs et les Persans combattaient près de leurs frontières, Ibrahim, pacha du Caire, subjugua les Maronites qui habitaient dans les vallées et sur les hauteurs du mont Liban, ainsi que dans les contrées voisines, et que Sélim II avait en vain voulu soumettre.

Tokmak cependant, général de l'armée de Khodabendeh, battit les Turcs dans la plaine de Chaldéron.

Les armes persanes ne furent pas aussi heureuses contre les Tartares. Arez-Bey, général du schah, fut défait, pris et pendu à Schamachie, mais vengé bientôt après par l'émir Hamzeh Mirza, fils aîné du roi de Perse, et qui remporta sur les Tartares une grande victoire (1585).

Khodabendeh vint à mourir ; son fils Hamzet lui succéda. Il s'était distingué dans la guerre contre les Turcs ; il les avait battus peu de jours avant la mort de son père. Il forma le dessein de reprendre Tauris : il s'empara aisément de la ville ; mais la

garnison se retira dans la citadelle, et résolut de s'ensevelir sous ses ruines; le roi de Perse donna plus de soixante assauts; il allait marcher contre une armée turque qui venait au secours de la citadelle, lorsqu'il fut assassiné par un eunuque séduit par le frère du schah. Ce fratricide nommé Ismaël III remplaça sa victime, et leva le siége de la citadelle de Tauris.

Craignant le même sort que celui qu'il avait fait subir à son aîné, il allait immoler Abbas, son frère, lorsque le gouverneur de cet Abbas le fit assassiner. Ce troisième fils de Khodabendeh fut proclamé souverain de la Perse (1586). Son nom est resté fameux parmi les Persans; le surnom de *grand* lui a été donné. Il commença par déclarer la guerre aux Usbecks, et par s'emparer du Khorasan, qu'ils avaient conquis sur ses prédécesseurs. Ses succès ne troublèrent pas sa raison : il fit la paix avec les Turcs, et leur céda l'Arménie et deux autres provinces (1589). Mais, par un mélange remarquable de ce détestable abus de la force, si commun dans l'Orient, et des vues d'un souverain qui pense à la véritable prospérité de sa patrie, il enleva vingt-deux mille familles arméniennes, les établit dans plusieurs contrées de ses états, les y réunit en colonies, et désira que leur industrie et leur activité, servant d'exemples aux Persans, tirassent le parti le plus avantageux des richesses naturelles de la Perse. Son espoir ne fut pas trompé : les Arméniens, transplantés dans son

royaume, répandirent le commerce persan dans tout le monde connu à cette époque, et bâtirent une ville nommée *Sulfa* ou *Julfa*. L'année suivante, Schah Abbas déclara Ispahan la capitale de ses états, et y commença, dans la grande et belle place du *Meidan* ou marché, un vaste et superbe palais.

La Pologne avait été gouvernée pendant plus de quarante ans par un monarque qui avait pu servir de modèle aux Schah Abbas. Sigismond I[er] avait pendant ce long règne usé de tout son pouvoir et de toute son influence pour embellir les principales villes de son royaume, polir les mœurs des braves Polonais, leur inspirer le goût des sciences, des lettres et des arts, et hâter le plus possible dans sa patrie les progrès de la civilisation. Son fils Sigismond II avait été désigné son successeur. Il monta après son père sur ce trône de Pologne que Sigismond I[er] avait occupé si glorieusement. Ce ne fut qu'après sa proclamation que, suivant un antique usage, on fit les funérailles de son père. Des guerriers armés de toutes pièces, conformément à d'anciennes règles, entrèrent à cheval dans l'église, coururent au grand galop vers le catafalque, et brisèrent sur la tombe royale, au son des trompettes et des timbales, le sceptre, le globe, la couronne, un cimeterre, un javelot et une lance. Le nouveau roi était présent, comme le prescrivait le rit antique (1548). La sagesse des anciens Polonais avait voulu que

les nouveaux monarques vissent combien les grandeurs humaines sont fragiles.

Sigismond II, veuf depuis trois ans d'Élisabeth, fille de l'empereur Ferdinand Ier, donna sa main sans consulter le sénat à Barbe Radzivil, fille de George Radzivil Castellan de Wilna (1549). La diète tenue à Petricau, et à laquelle ce mariage ne parut pas convenable, pressa Sigismond de le rompre. Le roi opposa à la demande de la diète l'indissolubilité du mariage. « Je me charge de la » faute, s'il y en a une, s'écria le primat, archevê» que de Gnesne; et tous les membres de la diète » sont à cet égard dans la même disposition que » moi. »

Le plus jeune des sénateurs, Raphaël Leczinski, palatin de Brescie, se leva, et, parlant avec force au monarque, « Avez-vous donc oublié, » lui dit-il, à quels hommes vous prétendez com» mander? Nous sommes Polonais, et les Polonais, » si vous les connaissez, se font autant de gloire » d'honorer les rois qui respectent les lois que d'a» baisser la hauteur de ceux qui les méprisent. » Prenez garde qu'en trahissant vos serments vous » ne nous rendiez les nôtres. Le roi votre père » écoutait nos avis, et c'est à nous à faire en sorte » que désormais vous vous prêtiez aux désirs d'une » république dont vous paraissez ignorer que vous » n'êtes que le premier citoyen. »

Sigismond parvint à jeter la division parmi les nobles; l'opposition au mariage fut oubliée.

Les chevaliers de l'ordre Teutonique, qui n'avaient ni partagé ni approuvé la défection d'Albert de Brandebourg, avaient nommé grand-maître Walther de Cronberg. Thierri de Cléen, maître des chevaliers en Allemagne et en Italie, et en cette qualité prince de l'Empire, s'était démis de sa place, qui avait été réunie à la grande maîtrise. Le siége de cette dignité suprême avait été établi à Mergentheim en Franconie; et Wolfgang Schuzbar, dit Milchling, avait succédé à Cronberg (1543).

L'archevêque de Riga, neveu du roi de Pologne, gémissait emprisonné par les ordres du maître de l'ordre Teutonique en Livonie. Sigismond porta la guerre dans cette province pour délivrer son neveu; l'empereur et le roi de Danemarck firent relâcher l'archevêque (1556). La Livonie cessa pour un moment de craindre les armes polonaises; mais elle avait aussi les Russes pour voisins.

Hélène, veuve de Vassili IV, et mère ainsi que tutrice de Ivan ou Jean IV, fils de Vassili, s'était abandonnée à sa passion pour le knias ou knée Obolenski, dit Outchina. Son oncle et son conseil Michel Glinski lui avait fait de grands reproches sur sa conduite. Elle lui avait supposé de mauvais desseins contre l'état, et lui avait fait crever les yeux. George, frère de Vassili, indigné de la conduite de la régente, réclama le trône, fut pris, et mourut dans les fers. André II, frère de Vassili, soupçonné de vouloir venger la mort de George et craignant pour sa vie, leva une armée, aban-

donna ses troupes au moment de livrer une bataille, se remit à la discrétion de la régente, et subit le même sort que son aîné. Hélène mourut quelque temps après (1538), laissant le grand prince son fils, âgé de neuf ans, entre les mains de trois tyrans qui avaient usurpé toute l'autorité. Chouiski, le plus puissant de ces trois hommes sanguinaires, proscrivait ou envoyait à la mort tous ceux qui lui étaient suspects. Siméon Belski engagea Sip-Guerei, khan de Crimée, à porter la guerre à Moscou; mais les Tartares prirent la fuite devant les Russes.

Ivan IV, parvenu à l'âge de quatorze ans, ne peut supporter le féroce despotisme de ses trois maîtres, et prononce leur arrêt de mort; mais, s'abandonnant à des passions impétueuses que des favoris avides de pouvoir s'efforcent d'enflammer de plus en plus, il est bien loin de consoler la Russie de tous les maux que lui ont fait subir les trois usurpateurs. Il se fait couronner solennellement par le métropolitain (1545), prend le titre de tsar, et donne sa main à Anastasie, fille de Roman Iouriewitch. Ce mariage sauve la Russie et Ivan IV. Anastasie, par son esprit, ses vertus, sa douceur et le charme inexprimable de ses paroles, calme l'impétuosité de son caractère. Il se livre aux soins du gouvernement; il publie dans une assemblée de nobles un nouveau code, que l'on nomme *Soudebnik* : des professeurs et des maîtres étrangers sont attirés dans ses états; l'imprimerie y est in-

troduite. Il donne des règles pour la discipline militaire; il ordonne que les arcs soient remplacés par des armes à feu. Désirant de garantir à jamais la Russie de la puissance des Tartares, il veut leur opposer une milice toujours subsistante, toujours régulièrement organisée, toujours prête à se conformer aux intentions du prince; et, ne prévoyant pas les dangers qu'il prépare pour ses successeurs, il crée les strelitz, et forme sa garde d'une partie de ces nouveaux guerriers.

Plein de confiance dans les troupes qu'il vient de former, il attaque la principauté de Kasan, où régnait au milieu des divisions et des troubles Iédiguer, fils de Kasim, souverain d'Astracan. Il s'attend à un siége très-long; et comme dans les contrées où il porte la guerre les rigueurs de l'hiver peuvent exercer avec la plus grande rapidité l'influence la plus funeste, il fait élever vis-à-vis de Kasan un camp ou plutôt une ville de bois, une vaste réunion de maisons, dont les différentes pièces préparées, taillées et assemblées à Moscou, avaient été démontées et transportées à la suite de l'armée, et dont la construction est très-propre à garantir les soldats russes des intempéries délétères.

Les habitants de Kasan se défendent avec le plus grand courage; la place néanmoins est emportée dès le mois d'octobre : un grand nombre d'assiégés sont massacrés. Iédiguer veut en vain mourir les armes à la main : il tombe entre les

mains du vainqueur. Le tsar admire sa valeur et le traite en roi. Iédiguer embrasse la religion chrétienne, est baptisé sous le nom de Simeon, et devient le meilleur ami du souverain de la Russie (1554).

La prise de Kasan entraine celle d'Astracan, et la soumission d'un nombre immense de Tartares, qui rendent hommage au tsar Ivan IV.

La guerre de Tartarie était terminée depuis long-temps. Les Russes entrent en Livonie (15[illegible]), et emmènent captifs le maître de l'ordre Teutonique et un grand nombre de Livoniens et d'Allemands. La Pologne seule peut défendre contre les Russes cette Livonie si exposée à leurs attaques. Gothard Kethler, nouveau maître des chevaliers teutoniques livoniens, embrasse le luthéranisme, cède la Livonie au roi Sigismond II et à la république de Pologne, et se réserve uniquement la Courlande et le Semigalle, qui sont érigés en duchés héréditaires pour lui et ses descendants sous la suzeraineté de la Pologne (1561); et l'ordre Teutonique ne possède plus que les terres et les fiefs qu'il avait en Allemagne.

Les années se succèdent, et la Russie continue d'avoir un sort prospère, heureuse sous le gouvernement d'Ivan. Anastasie vivait toujours, et son admirable influence garantissait le bonheur des Russes : ils la perdent en 1563, et leur félicité disparaît. Les Russes la pleurent; mais Ivan retombe dans sa férocité.

Il désira de remplacer Anastasie. Il fit demander au roi Sigismond la main de sa fille Catherine. Sigismond la lui refusa, et des historiens russes ont écrit que le monarque polonais, joignant l'outrage au refus, avait envoyé au tsar une jument magnifiquement enharnachée. Quoi qu'il en soit, la guerre fut bientôt déclarée entre la Russie et la Pologne. Ivan IV entra dans la Lithuanie, prit d'assaut la ville de Polotsk, et fit conduire prisonniers à Moscou l'évêque, le commandant militaire et les principaux habitants de cette malheureuse ville.

Vers le même temps, un grand acte législatif honora le règne de Sigismond II, et la guerre de sa patrie contre la Russie en pressa la présentation à la diète. Depuis long-temps une loi excluait des charges, dignités et conseils, ceux qui n'étaient pas de la communion de l'Église romaine ou qui avaient été excommuniés par le pape ou par les évêques. Une nouvelle loi proposée par le monarque et adoptée par la diète de Wilna, déclara que « non-seulement les nobles et les seigneurs de la » communion romaine, mais encôre tous ceux de » l'ordre équestre et des nobles lithuaniens ou » russes d'origine, pourvu qu'ils fussent chrétiens, » séraient admis d'une manière égale aux honneurs » et aux dignités tant du sénat que de la couronne, » et à toutes les charges nobles (1563). »

Plus tard, Sigismond voulant rendre plus compèlte et plus intime la réunion de la Lithuanie avec la Pologne, abandonna tous les droits que la

famille des Jagellons pouvait avoir sur le grand duché, et régla, avec le consentement des Polonais et des Lithuaniens, que la Lithuanie appartiendrait à la république de Pologne, qu'elle conserverait tous ses droits, qu'elle formerait sous un même monarque un gouvernement égal du gouvernement polonais, et que tous les grands officiers de cette province seraient inscrits selon leur rang dans les matricules du sénat de Pologne (1568).

Dans l'année où Sigismond termina cette opération si utile à la Pologne et à la Lithuanie, Ivan IV donna à la Russie un spectacle singulier et barbare; il déposa l'autorité suprême au milieu d'une assemblée nombreuse, et ne pouvant la transmettre à aucun de ses enfants, trop jeunes pour pouvoir gouverner, il donna les rênes du gouvernement au tartare Iédiguer qu'il aimait, lui céda le titre de tsar, ne garda que celui de grand prince, se retira dans un palais voisin de Moscou, et y forma un corps nombreux de satellites féroces toujours prêts à exécuter ses ordres sanguinaires contre ceux qui lui étaient suspects. Iédiguer, qui le connaissait bien, se prêta à cette extravagante fantaisie, accepta le titre de tsar, mais ne cessa de prendre les ordres d'Ivan et de remplir uniquement les fonctions de son premier ministre. Cette position bizarre ne satisfit pas long-temps Ivan IV: il reprit la conduite des affaires.

On lui fit croire que la ville de Novogorod entretenait des intelligences secrètes avec le roi de

Pologne. Il partit comme un furieux, entra à cheval dans la ville, et entouré de ses satellites, se précipita sur tous ceux qu'il rencontra dans les rues, et pendant cinq semaines fit subir chaque jour d'horribles supplices à plus de cinq cents citoyens.

Son exécrable frénésie lui fit exercer les mêmes cruautés dans la ville de Tever et dans celle de Moscou.

La Suède disputait la Livonie à la Pologne. Ivan voulut l'enlever et à la Pologne et à la Suède. Son armée entra dans la Livonie; les Tartares de Crimée excités par les Polonais, firent une irruption en Russie, pénétrèrent jusques aux faubourgs de Moscou, y mirent le feu. L'incendie fut terrible; on a écrit que plus de cent mille personnes avaient péri dans les flammes. Quelle destinée que celle de la capitale russe! le feu avait mêlé ses ravages à ceux d'un tyran exécrable (1571).

Les Russes punirent les Tartares; Vorotinski remporta sur eux une grande victoire, Ivan leur accorda la paix.

Une trêve existait avec la Pologne; mais cette république royale perdit son premier défenseur : Sigismond II ou Auguste mourut à Knyssin dans la Podlaquie, âgé de cinquante-deux ans (1572). La dynastie des Jagellons s'éteignit avec lui, après avoir duré cent quatre-vingt-six ans. Il était affable, populaire, gracieux, instruit, ami des lettres et des sciences. Il méditait long-temps ses projets, et les exécutait avec promptitude : les opinions de Luther

firent sous son règne de grands progrès en Pologne.

Plusieurs princes firent des démarches pour obtenir la couronne de Pologne; les suffrages parurent incertains dans la diète, entre l'archiduc Ernest, fils de l'empereur Maximilien, et Henri de Valois, duc d'Anjou, frère du roi de France Charles IX. La crainte de la puissance de la maison d'Autriche, dont les états touchaient le royaume de Pologne, et l'habileté de Jean de Montluc, ambassadeur de France, firent donner la préférence au duc d'Anjou, qui d'ailleurs avait dès l'âge de dix-huit ans gagné deux batailles et montré ce caractère belliqueux si analogue à celui des Polonais (1573). Des ambassadeurs de Pologne portèrent au prince français le décret d'élection. Il signa dans la cathédrale de Paris les *pacta conventa* ou les conditions de sa nomination, à la fin desquelles on remarquait la promesse que faisait le nouveau monarque, de relever les Polonais de leur serment de fidélité, s'il manquait aux engagements qu'il venait de contracter. Il fut couronné à Cracovie, dès le mois de février de l'année suivante (1574). Il avait promis par un des articles des *pacta conventa* de maintenir le libre exercice du culte des *dissidents*, ou de ceux qui n'étaient pas de la communion romaine; il se refusa à jurer de nouveau l'observation de cet article. Les dissidents connaissaient toute son aversion pour les opinions qu'ils avaient adoptées; leur mécontentement devint extrême; et, suivant plusieurs historiens, la guerre civile allait ensan-

glanter la Pologne, lorsque Henri apprit la mort de son frère Charles IX, et s'échappant furtivement de la Pologne, se hâta de prendre la route de France dont la couronne lui appartenait.

Les Polonais attendirent pendant treize mois le retour de Henri, déclarèrent le trône vacant dans la diète de Stenezice, élurent, pour remplir ce trône, Étienne Battori de Somlio, prince de Transylvanie, à condition qu'il épouserait la princesse Anne, sœur de Sigismond II, ou Sigismond Auguste, et choisirent seize sénateurs pour le suivre et l'assister de leurs conseils (1575).

Étienne Battori tournant ses armes contre les Russes qui avaient envahi la Livonie et une partie de la Lithuanie, s'empara de Polocz et se ligua avec la Suède. Pontus de la Gardie, gentilhomme languedocien et général des troupes du roi de Suède Jean III, dont il avait épousé la fille naturelle, entra dans la Carélie et la conquit presque tout entière. Les Tartares, d'un autre côté, remportèrent de grands avantages sur les Russes. Ivan IV, effrayé des progrès de ses ennemis, imagina de s'adresser au pape Grégoire XIII, et de lui demander sa médiation pour la paix avec la Pologne. Le pape, d'autant plus aise d'établir une correspondance avec la Russie que le nord de l'Europe échappait à son autorité, chargea le père Antoine Possevin, jésuite, né à Mantoue, d'aller négocier un traité entre le tsar et la Pologne, et de travailler à la réunion de l'Église grecque avec l'Église latine.

Possevin n'obtint aucun succès relativement à cette réunion des deux églises qui aurait donné un si grand accroissement au domaine spirituel du pape et à la puissance pontificale, mais parvint, à force de démarches et de soins, à faire conclure une trève de dix ans entre la Pologne et la Russie; et le tsar n'eut plus à combattre d'autre puissance européenne que la Suède, auprès de laquelle le pape avait perdu toute son influence (1582).

Un nouvel acte de férocité d'Ivan, répandit l'effroi dans la Russie. Un noir soupçon entra dans son âme; il se persuada que son fils aîné avait formé un complot pour le détrôner; il punit de mort ceux qu'il regarda comme des complices, et ne voulant écouter aucune justification de son fils, il lui déchargea sur la tête un coup dont le prince mourut au bout de quatre jours.

A peine cet accès de fureur fut-il passé que la nature déchira son âme par le plus cruel des remords; son désespoir violent le précipita dans la tombe et vengea ses nombreuses victimes.

(1584) Il avait désigné pour son successeur son fils Fédor ou Théodore; Fédor fut élu et couronné; mais l'esprit de ce prince était faible: Boris-Godonouf, frère de la tsarine Irène, se rendit maître du gouvernement, après être parvenu, par ses intrigues et ses calomnies, à faire périr ou écarter tous ceux qui pouvaient opposer quelque obstacle à son ambition.

(1586) Il vit arriver de Constantinople Jérémie,

patriarche de cette capitale. Ce chef suprême de l'Église grecque venait recueillir des aumônes pour racheter son siége pontifical que le gouvernement turc avait vendu à Théolepte. Boris lui demanda d'ériger un patriarcat en Russie; Jérémie y consentit. Le métropolitain ou métropolite Job fut institué patriarche. Il témoigna une grande reconnaissance à Boris, et à son exemple le clergé russe s'attacha aux intérêts du ministre tout-puissant; Boris crut alors pouvoir par un nouveau crime parvenir au rang suprême; Fédor avait un frère unique nommé Dmitri; Boris, sous un prétexte spécieux, fit reléguer ce Dmitri dans sa principauté d'Ouglitz, l'y fit assassiner, et persuada à son souverain que ce frère unique du tsar s'était coupé la gorge dans un délire extrême.

La vie de l'imbécile Fédor était le seul obstacle qui empêchât Boris de porter la couronne; ce prince mourut à l'âge de quarante-neuf ans; il était le dernier rejeton de la maison de Rurik, qui avait régné pendant sept cent trente-six ans sur la Russie, et donné cinquante-deux souverains à cette vaste contrée. On déféra le trône à Irène, veuve de Fédor; mais elle préféra le séjour d'un monastère. Boris fut alors nommé tsar dans une assemblée de seigneurs russes dont il avait gagné le plus grand nombre par d'immenses libéralités; et le peuple que son ambition pendant le dernier règne n'avait pas eu besoin de frapper, et dont au contraire il avait cru devoir se déclarer le protecteur,

le vit avec plaisir ceindre le diadème de Russie.

(1598) Étienne Battori était mort depuis long-temps; il était parvenu à discipliner des Cosaques, et en avait formé un corps de cavalerie destiné pareillement à combattre les Tartares. On avait vu l'Ukraine, cette province si importante que les ravages de ces mêmes Tartares avaient changée en solitude, se repeupler par ses soins. Il avait établi le grand tribunal de la couronne de Pologne, et ne pensant qu'aux priviléges de ces nobles Polonais auxquels il devait le trône, et qui seuls jouissaient des droits de citoyens, il avait proposé et fait adopter une loi dite perpétuelle, et d'après laquelle aucun Polonais ne pouvait être anobli sans le consentement de la diète.

(1587) Sigismond III, fils de Jean III, roi de Suède, et petit-fils par sa mère de Sigismond II ou Auguste, fut proclamé successeur d'Étienne Battori. L'archiduc Maximilien, qui lors de l'élection de Sigismond III avait réuni plusieurs suffrages, voulut s'emparer par la force du trône qu'il ambitionnait; mais le palatin Zamoski battit deux fois l'archiduc, l'obligea à se renfermer dans la ville de Witzen en Silésie, s'empara de la ville, fit Maximilien prisonnier; et la liberté ne fut rendue à ce prince que lorsque par un acte solennel il eut renoncé à la couronne de Pologne (1589).

Quatre ans après cette renonciation, Sigismond III réunit le sceptre de la Suède à celui de la Pologne (1593).

Dès 1544 les états de ce royaume de Suède, cédant à leur admiration et à leur reconnaissance, avaient déclaré la couronne héréditaire dans la maison de Gustave Wasa. L'éloignement des Suédois pour la cour de Rome était si grand à cette époque, et ils craignaient si vivement de voir renaître parmi eux la puissance des papes, que l'année suivante ils applaudirent avec transport à la proposition que Gustave adressa au sénat, et par laquelle, aussi éloigné que la plupart de ses contemporains de cette tolérance si évangélique, si conforme aux droits des citoyens, si nécessaire au maintien des idées véritablement religieuses et de la prospérité publique, il engagea les sénateurs à jurer non-seulement qu'ils conserveraient le luthérianisme, avec un clergé indépendant de Rome, des archevêques, des évêques, des prêtres et des diacres mariés, mais encore qu'ils ne souffriraient aucune autre religion dans le royaume de Suède.

(1545) Quinze ans plus tard, Gustave cessa de vivre après un règne de trente-sept ans. Il mourut adoré du peuple et révéré de la noblesse; il laissa son royaume en paix avec tous ses voisins; la Suède fortifiée par une alliance avec la France, les Suédois enrichis par un commerce très-étendu, le domaine royal agrandi, le trésor rempli des sommes nécessaires à la prospérité de l'état, les villes frontières fortifiées, les arsenaux garnis d'abondantes provisions, des escadres nombreuses dans

ses ports. Quelle douleur ce grand roi a dû éprouver s'il a prévu de quelle manière son fils gouvernerait la Suède (1560)!

Quels troubles cependant avaient agité le Danemarck pendant le long et glorieux règne de Gustave Wasa!

(1533) Frédéric Ier était descendu dans la tombe; les opinions religieuses divisent les Danois. Ils ne peuvent s'accorder sur le choix d'un monarque; les luthériens portent Christiern III, fils aîné de Frédéric, et qui professe leur doctrine. Les catholiques veulent mettre sur le trône Jean, frère cadet de Christiern, et qui n'a pas embrassé le luthéranisme; les états s'assemblent à Copenhague; les évêques obtiennent un décret favorable à la religion romaine; mais l'élection du roi est ajournée jusques après l'arrivée des députés de Norwége, et le sénat conserve le gouvernement.

La ville de Lubeck, dont les opérations commerciales avaient si fort augmenté les richesses et la puissance, veut profiter des divisions qui règnent dans le Danemarck, pour accroître son influence sur le commerce de la Baltique. Marc Meyer, bourgmestre de Lubeck, et George Wullen Wever, un des magistrats de cette république, demandent que les Hollandais soient exclus de ce commerce, et, ne pouvant faire adopter leurs vues par le sénat de Danemarck, ils imaginent de rétablir sur son trône le féroce Christiern II, que la mort n'avait pas encore dé-

livré des furies, et qui était toujours renfermé dans le château de Sonderbourg de l'île d'Alsen; ils mettent à la tête des troupes de terre de leur république Christophe d'Oldenbourg, parent de Christiern.

Christophe ravage le Holstein, passe dans l'île de Sélande, s'empare de Rotchild, entre dans Copenhague dont les habitants lui ouvrent les portes pendant que la flotte de Lubeck bloque dans le port de cette capitale la flotte des Danois, fait proclamer Christiern II, soumet Malmoë, y assemble les états et y fait renouveler la proclamation de Christiern.

Le sénat assemblé à Rye s'empresse alors d'élire roi de Danemarck Christiern III, duc de Holstein-Sleswick et fils de Frédéric; le nouveau monarque reçoit le serment de fidélité de la noblesse et du clergé du Jutland, conduit une armée dans l'île de Fionie, dont Christophe d'Oldenbourg a conquis une grande partie, la soumet et revient sur le continent; Christophe y ramène son armée et s'en empare de nouveau. Un de ses officiers nommé Clément entre dans le Jutland et y fait de grands progrès. Christiern III fait prisonnier Clément, dont la tête tombe sur l'échafaud. Les paysans qui avaient favorisé l'invasion de l'ennemi perdent une partie des droits dont ils jouissaient, et deviennent presque des esclaves des nobles. La Suède envoie des secours à Christiern; les troupes de ce prince ont des succès en Scanie; le bourgmestre Meyer est pris dans

Helsimbourg; on le conduit à Varberg; il parvient à faire égorger la garnison et se rend maître de la place (1535). Christiern gagne une bataille contre les insurgés, s'empare de toute la Fionie, et va former le siége de Copenhague; ce siége est long et mémorable; pendant qu'il dure encore Christiern fait un traité d'alliance avec la Suède; ses armes font de nouveaux progrès; Meyer, forcé dans Varberg, est décapité dans la Sélande. Un traité de paix est conclu avec les Lubékois; ils abandonnent les insurgés. Copenhague se rend après avoir souffert tous les malheurs de la famine, et obtient la conservation de ses priviléges. Christiern convoque les états et y fait adopter un recès qui abolit la religion catholique dans tout le royaume. Les évêques sont destitués; on nomme a leur place, d'après l'avis de Luther, des surintendants qui ne reprennent le titre d'évêques que quelque temps après leur institution (1537). Christiern est couronné par Jean Bugenha, pasteur luthérien et professeur dans l'université de Wittemberg. On rédige un formulaire de foi et de discipline; Luther l'approuve; un décret du roi et du sénat le sanctionne, et on l'envoie dans tout le royaume.

Dans la même année, une diète tenue à Copenhague réunit au Danemarck la Norwége, qui cesse d'avoir un conseil d'état particulier.

Quatre ans après cette réunion, Christiern conclut à Fontainebleau, par ses ambassadeurs, et avec François Ier, un traité d'alliance, dans lequel les

deux princes se donnent le titre de *frère* (1541); et en 1545 il charge les professeurs de Copenhague de traduire la Bible en danois, d'après la version allemande de Luther. On lui doit d'ailleurs la correction des lois danoises, leur disposition dans un meilleur ordre, la diminution des longueurs des procédures, des encouragements donnés aux sciences, aux lettres, aux arts, à l'agriculture, à l'industrie, au commerce. Mais les paysans étaient esclaves, et les nobles avaient droit de vie et de mort sur ces malheureux serfs.

Frédéric II, que son père Christiern III avait fait couronner dès 1542 conformément au rit adopté par la réforme religieuse, monta sur le trône sans éprouver aucun obstacle (1559). Réuni avec son oncle Adolphe, duc de Holstein, il résolut de soumettre ses voisins, les Dithmarses, prit d'assaut leur ville de Meldorp, gagna sur eux une bataille sanglante, et leur enlevant l'indépendance qui leur était si chère, il eut le triste avantage de les contraindre à reconnaître son autorité.

Éric XIV gouverna la Suède peu de temps après cette expédition du roi de Danemarck. Qu'il était différent de son illustre père! il était aussi extravagant que cruel (1561). Sa conduite tyrannique souleva l'Esthonie, qui se donna à la Russie. Son frère, le duc Jean, ayant épousé une fille du roi de Pologne, Sigismond II, qui était alors en guerre avec la Suède (1563), Éric, irrité de cette alliance, l'assiégea dans Abo, le força de se rendre, l'en-

voya prisonnier avec sa femme dans le château de Gripsholm, fit mettre à mort plusieurs personnes de la suite de son frère, et en égorgea lui-même quelques-unes. Il offrit sa main sanglante et déshonorée à Élisabeth, reine d'Angleterre, à Marie, reine d'Écosse, à Christine, fille du landgrave de Hesse; il n'éprouva que des mépris (1563). Le roi de Danemarck, Frédéric II, déclara la guerre à la Suede; les deux nations eurent des succès (1566). Éric, n'ayant pas obtenu à la bataille de Swastera les avantages sur lesquels il avait compté, accusa Nilson-Sture de s'être conduit comme un lâche pendant le combat, et le fit promener dans les rues de Stockholm, avec une couronne de paille sur la tête, et au milieu des huées d'une populace trompée. La noblesse connaissait trop bien ses intérêts pour ne pas ressentir vivement un outrage qui tendait à l'avilir. Une juste crainte l'emporta sur la folie d'Éric; il voulut faire oublier sa faute, nomma Nilson-Sture son ambassadeur auprès de Charles III, duc de Lorraine, et même rendit la liberté au duc Jean son frère; mais sa barbare démence le ressaisit bientôt. Nilson-Sture revint de son ambassade, et Éric XIV l'ayant rencontré par hasard, lui plongea un poignard dans le sein. Nilson-Sture retira le poignard de sa main défaillante et le présenta au roi; Éric ordonna à ceux qui le suivaient d'achever de massacrer cet infortuné; fit immoler vingt-six parents de sa victime, et effrayé de tant de crimes, s'échappa du palais,

s'enfonça au milieu de bois épais, et y resta caché pendant trois jours sous l'habit de paysan. Sa maîtresse le trouva dans la forêt sauvage, tâcha de calmer les terreurs qui l'agitaient, le ramena dans sa capitale; et Pehrson, l'affreux ministre du monarque, apaisa son trouble, et lui rendit sa féroce sécurité (1567).

Éric, toujours jaloux des apanages de ses frères, résolut de les faire périr. Ils devaient tomber sous les coups des assassins le jour où il avait décidé qu'il épouserait sa maîtresse. Avertis du funeste complot, ils l'assiégent dans Stockholm, le forcent à capituler, l'obligent à renoncer à la couronne, et le renferment dans le château de la capitale. Pehrson, que le tyran avait soustrait à un arrêt de mort prononcé contre lui, subit la peine de ses conseils perfides, et meurt dans un cruel supplice.

Jean III, monté sur le trône dont il venait de contraindre son frère à descendre, termina par un traité de paix la guerre avec le Danemarck (1570).

D'ambitieux partisans d'Éric; ayant tenté plusieurs fois de briser ses fers et de lui rendre la couronne, Jean III eut recours à un forfait pour terminer ses inquiétudes, et fit empoisonner son frère.

Il avait épousé Catherine, fille du roi de Pologne Sigismond Ier. Il entreprit, à la sollicitation de cette princesse, de rétablir la religion catholique dans le royaume. Il fit composer une nouvelle liturgie dans laquelle il permit aux évêques et aux

prêtres mariés de garder leurs femmes, accorda aux laïques la communion sous les deux espèces, et autorisa la célébration de l'office divin dans la langue vulgaire. Cette liturgie fut rejetée par le pape comme trop contraire aux opinions catholiques, et par les protestants comme trop favorable à ces mêmes opinions. Jean III, peu éclairé par cette double opposition, et trop imbu de l'intolérance religieuse qui régnait encore avec tant de force, employa la violence pour faire adopter sa liturgie, et parvint à faire décréter par les états que ceux qui ne se conformeraient pas à cette ordonnance religieuse seraient punis de mort (1582). Ce décret allait exciter un soulèvement général, et Charles, frère du roi et duc de Sudermanie, allait se mettre à la tête des insurgés lorsque, par un arrangement, le décret fut annulé, et chacun conserva le droit de suivre librement la religion qu'il croirait la meilleure.

La reine Catherine étant morte l'année suivante, le roi Jean professa de nouveau le luthéranisme que cette princesse lui avait fait abjurer.

(1592) Ce prince ayant cessé de vivre, son fils, déjà roi de Pologne sous le nom de Sigismond III, fut déclaré roi de Suède. Son oncle, le duc Charles de Sudermanie, gouverna en son nom jusques en 1594, où Sigismond fut couronné à Upsal par l'archevêque. Il fut obligé de jurer à son sacre qu'il maintiendrait la confession d'Augsbourg; et il ne put obtenir que la faculté de faire exercer le culte

catholique dans la chapelle du château qu'il habiterait.

Le luthéranisme faisait de nouveaux progrès dans la Germanie. L'empereur Charles-Quint avait convoqué les électeurs à Cologne, leur avait dit que l'administration de ses royaumes héréditaires ne lui permettrait pas de résider habituellement en Allemagne, et avait obtenu d'autant plus aisément que son frère unique, Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême et archiduc d'Autriche, fût nommé roi des Romains, que le conseil de régence avait été aboli (1531). L'électeur de Saxe, Jean Ier, qui se trouvait par cette élection privé de ses droits de vicaire de l'Empire pendant l'absence de Charles-Quint, et qui avait espéré d'employer cette autorité de vicaire en faveur du luthéranisme, protesta contre cette nomination, et soutint qu'elle était contraire aux lois, aux usages et à la liberté de l'empire germanique. Les alliés de Schmalkalden adoptèrent sa protestation, renouvelèrent leur ligue et s'adressèrent aux rois de France et d'Angleterre, pour obtenir la convocation d'un concile libre et général. François Ier, empressé de favoriser tout ce qui pouvait, en divisant l'Allemagne, diminuer l'influence et les forces de Charles-Quint, se déclara de nouveau le protecteur de la liberté germanique, et promit aux confédérés de Schmalkalden de mettre des sommes d'argent à leur disposition s'ils étaient attaqués. Il crut même devoir protéger dans ses états les partisans des nouvelles

doctrines, ne pas s'opposer à l'accroissement des antagonistes du pape dont il était mécontent, et comme plusieurs de ces luthériens ou protestants cultivaient avec éclat les sciences et les lettres, il les plaça dans le collége de France qu'il venait de fonder et où il désirait d'établir un enseignement plus étendu et plus parfait d'un grand nombre d'objets étudiés dans l'université.

Ces dispositions favorables ne furent pas secondées par les luthériens d'Allemagne. Jean Ier, électeur de Saxe, avait adopté leurs principes, et soutenait avec zèle leur indépendance; et néanmoins les effets des anciennes habitudes de sa famille et de l'éducation qu'il avait reçue ne lui avaient pas permis de secouer les funestes préjugés de cette intolérance qu'il reprochait si fortement à l'Eglise romaine, et contre laquelle il avait pris les armes avec ses alliés.

Un curé de Zurich, nommé Ulric ou Huldrich Zuingle, avait prêché avec chaleur en faveur des opinions de Luther. Il avait recommandé la lecture de ses livres et parlé avec force contre les indulgences, l'invocation des saints, le sacrifice de la messe, plusieurs lois ecclésiastiques, les vœux religieux, le célibat des prêtres, les jeûnes ordonnés par l'Eglise. Jean Faber, grand vicaire de l'évêque de Constance, ayant paru aux Zurichois vaincu par Zuingle, avait eu avec ce grand vicaire une dispute solennelle sur les principes de la réformation dans une assemblée générale; la doctrine du

pasteur avait été reçue dans tout le canton de Zurich. Les images avaient été brisées, les autels renversés, les cérémonies de l'Eglise romaine abolies et les cloîtres ouverts. Les cantons de Berne, de Bâle et de Schaffhouse, adoptant la réformation, s'étaient ligués avec celui de Zurich pour la défendre et la faire prévaloir dans les autres cantons de l'Helvétie. Ils s'adressèrent à la ligue de Schmalkalden, et demandèrent d'être admis dans cette confédération; ils en auraient augmenté la force; mais leurs opinions différaient sur quelques points de celles Luther, et l'intolérant électeur de Saxe fit refuser leur demande.

Une guerre civile et religieuse s'alluma alors entre les cantons de la Suisse; une grande bataille fut livrée. Les catholiques battirent l'armée des protestants. Zuingle fut tué dans ce combat. Une paix heureuse termina néanmoins ces cruelles dissensions; et chaque canton fut déclaré libre de suivre la religion qu'il préférerait.

De nouveaux liens qui resserrèrent l'union de Schmalkalden, l'intérêt que leur témoignaient François I[er] et Henri VIII, et la crainte inspirée par les Turcs qui menaçaient plus que jamais les états héréditaires de la maison d'Autriche, déterminèrent cependant l'empereur à changer de politique. Il commit l'électeur palatin, Louis V, dit *le Pacifique*, et le cardinal Albert de Brandebourg, archevêque électeur de Mayence, pour traiter avec les confédérés protestants (1532). Des conférences

eurent lieu à Nuremberg, et il fut convenu que les protestants ne seraient plus inquiétés relativement à leurs doctrines; qu'ils enseigneraient dans leurs chaires et publieraient dans leurs livres les dogmes contenus dans la *confession d'Augsbourg*, dans son supplément et dans son apologie; qu'ils conserveraient les biens ecclésiastiques, à condition de ne pas envahir les revenus des églises étrangères; que la juridiction des tribunaux de l'Empire serait suspendue dans les affaires de religion, et qu'on introduirait dans la chambre impériale des avocats et des procureurs protestants. Les luthériens, de leur côté, s'engagèrent à ne protéger ni les zuingliens ni les anabaptistes, à conserver pour l'empereur le respect et l'obéissance qu'ils lui devaient, à aider l'Empire de leurs biens et de leurs conseils, et à contribuer aux secours que la diète croirait devoir accorder à l'empereur contre les Musulmans.

La diète de Ratisbonne vota en effet des secours très-considérables contre les Turcs, en s'occupant d'un code criminel, nommé depuis *constitution Caroline*, et qui devait servir de base à la jurisprudence criminelle de toute la Germanie. Charles-Quint se mit à la tête de l'armée destinée à combattre les Musulmans; les états protestants fournirent le triple ou du moins le double du contingent auquel ils avaient été imposés, pendant que la noblesse immédiate s'exempta du ban et de l'arrière-ban, en payant un don gratuit nommé

subsidium charitativum; et l'armée impériale défit les troupes de Soliman II, qui avaient ravagé l'Autriche et la Stirie (1532).

Les rois de France et d'Angleterre avaient cru devoir proclamer une ligue contre les Turcs; mais ils se gardèrent bien de trop favoriser la cause de Charles-Quint, qu'ils regardaient comme l'ennemi de l'indépendance européenne. François I[er] néanmoins demanda de l'argent au clergé de France pour subvenir aux dépenses d'un armement dirigé contre ceux qui voulaient asservir les chrétiens. Le clergé, fidèle à ses anciens principes, et toujours prêt à s'opposer aux usurpations du pontife de Rome, se plaignit de plusieurs abus de la chancellerie romaine, de l'excessive augmentation des annates, de l'imposition réitérée de cette taxe sur le même bénéfice, et des nominations *simoniaques* auxquelles donnait lieu le nouveau concordat. Le roi promit de faire cesser ces désordres, et le clergé lui accorda un double décime.

Ce fut vers le même temps que le monarque français trouva une grande condescendance dans les Bretons. On était convenu sous la reine Anne que, si la postérité de cette princesse venait à s'éteindre, le duché de Bretagne appartiendrait aux branches collatérales des anciens ducs. Ces conditions furent abolies sans qu'on entendît s'élever aucune réclamation; et cette province fut déclarée réunie définitivement à la couronne.

Mais un événement bien plus important pour

la politique de l'Europe, dont le repos était lié plus que jamais avec la liberté ou l'asservissement des opinions religieuses, produisait en Angleterre de bien grands changements; les écrits et les sermons de Wiclef et de ses disciples avaient préparé depuis long-temps un grand nombre d'Anglais à recevoir les opinions des protestants. La nation oprimée par la puissance pontificale, et dont le respect pour le chef de l'église chrétienne avait été si fort altéré par la conduite de tant de papes, attendait avec impatience que des circonstances favorables la délivrassent d'un joug qui lui était devenu insupportable; et il ne faut jamais perdre de vue que le succès des plus grands changements n'est dû qu'à une révolution déjà faite dans les affections ou dans les esprits. Henri VIII connaissait les dispositions des peuples de son royaume, et aussi fatigué de la politique de Clément VII que poussé par une passion violente, il forme la résolution de se soustraire à la juridiction de Rome, et de se contenter, relativement à son divorce, de la décision de son parlement et de celle du clergé d'Angleterre. Il convoque le clergé et le parlement: le chancelier ouvre la session des chambres; il déclare que le roi ne désire la dissolution de son mariage que pour dissiper les scrupules de sa conscience, et afin d'empêcher qu'après sa mort la succession au trône ne pût être contestée: il produit un grand nombre de traités écrits par les plus habiles théologiens de l'Europe, des extraits

de plusieurs auteurs anciens et modernes, et les décisions des universités d'Angleterre, de France et d'Italie.

D'un autre côté, le roi communique ses desseins à l'assemblée des évêques, qui déclarent unanimement que le mariage de Henri VIII a été contraire à la loi de Dieu. Les prélats n'en sont pas moins accusés d'avoir violé les lois du royaume en reconnaissant l'autorité du cardinal Wolsey, convaincu d'avoir exercé les pouvoirs de légat en Angleterre, sans une permission particulière du roi, et d'avoir en cette qualité conféré des bénéfices contre les statuts. Ils allèguent en vain, pour leur justification, que le roi avait consenti à voir le cardinal exercer le pouvoir de légat; ils sont déclarés coupables de la désobéissance dont on les accuse; les objets qui leur appartiennent sont confisqués, à la grande satifaction du peuple anglais, qui, suivant les historiens de la Grande-Bretagne, gémissait depuis trop long-temps sous la tyrannie ecclésiastique; et voyant que la nation n'a plus d'égards ni pour leur autorité ni pour celle du pape, ils implorent la clémence du monarque, lui offrent un présent de plus de 100,000 livres sterling, et après quelques délais et quelques oppositions, donnent au roi le titre de chef suprême de l'Église, autant que ce titre peut s'accorder avec la loi de Jésus-Christ. Henri VIII leur accorde une amnistie qu'il étend ensuite aux laïques, mais dans laquelle il ne comprend les

colléges et les monastères que lorsqu'ils ont payé au trésor royal une somme considérable.

Le pape, voyant l'empereur mal disposé en sa faveur, les Turcs menacer l'Allemagne d'une invasion, la réformation envahir une grande partie de l'Europe, et la plus grande union subsister entre les rois de France et d'Angleterre, prend un parti bien différent de celui qu'auraient embrassé ses fougueux prédécesseurs, et attend en silence une occasion favorable de recouvrer son crédit.

Henri VIII cependant désirait vivement que Catherine consentît à leur séparation. Il lui envoie plusieurs lords et plusieurs évêques pour l'engager à révoquer son appel. « Consentez, lui dirent-ils, à » voir votre affaire décidée par quatre ecclésiasti- » ques et quatre séculiers. — Je demande à Dieu, » répond-elle, d'apaiser les troubles de la con- » science du roi; mais je suis sa femme légitime, et » j'en conserverai les droits jusques au moment où » Rome aura prononcé le contraire. »

Henri lui fait demander de choisir une maison pour sa résidence : « Dans quelque endroit qu'on » me conduise, dit-elle, j'aurai la qualité de la » femme de Henri. » Elle alla à Moore, ensuite à East Hamstead, et enfin à Ampthill.

Les évêques, pour diminuer le fardeau qu'ils s'étaient imposés en accordant au roi plus de 100,000 livres sterling, veulent faire payer une partie de cette somme par le clergé inférieur. L'évêque de Londres veut réunir quelques prêtres

pour cet objet, dans la maison collégiale de Saint-Paul; tous ceux de la capitale s'y rendent en tumulte, accompagnés d'un grand nombre de laïques. « Nous n'avons eu aucune part, disent-ils à l'évê» que, aux bienfaits du cardinal, nous n'avons pas » encouru les peines portées par le statut *præmu» nire;* nos revenus ne sont que trop médiocres » pour nous faire subsister. Les évêques et les abbés » qui possèdent de riches bénéfices doivent être » seuls punis : nous n'avons fait aucune faute; nous » ne devons pas acheter de pardon. »

Ils s'irritent de plus en plus, enfoncent les portes, commettent plusieurs autres violences. Les officiers de l'évêque les menacent d'un châtiment sévère; le désordre s'accroît; les domestiques de l'évêque sont très-maltraités. Le prélat effrayé leur promet de ne demander aucune poursuite contre leur insurrection, les bénit et les renvoie. Mais au lieu de tenir sa parole, il porte plainte au chancelier : on arrête quinze prêtres et cinq laïques. Henri VIII, alarmé d'un mouvement aussi violent que celui des prêtres de Londres, croit devoir convaincre les Anglais que s'il a secoué le joug du pape, il ne veut pas qu'on soit rebelle aux lois de la religion; et cédant dans cette circonstance, comme dans un si grand nombre d'autres, à la fougue de ses sentiments, il se jette dans cette barbare intolérance si puissante à cette époque, et si analogue à son caractère. Il ordonne qu'on exécute à la rigueur les lois contre les hérétiques; et

deux ecclésiastiques et un avocat périssent dans les flammes.

Le parlement s'étant assemblé vers le commencement de l'année suivante, les communes supplièrent néanmoins le roi de consentir à la réformation de plusieurs abus introduits dans les immunités du clergé. « Avant d'accorder mon consentement à une proposition aussi importante, » répondit le monarque, je veux entendre ce que » le clergé pourra dire pour sa défense. » Le résultat des délibérations fut un statut remarquable « Depuis le règne du dernier roi, lisait-on dans ce » statut, on a envoyé à Rome plus de 160,000 liv. » pour les annates, premiers fruits, palliums, et » bulles d'évêchés. Les annates dans leur origine » étaient une contribution destinée à soutenir la » guerre contre les infidèles: n'étant plus employées » pour cet objet, elles ne seront plus payées. On » ne donnera pour les bulles des évêchés que cinq » pour cent de leurs revenus; si le pape refuse » d'accorder ces bulles, le roi présentera l'évêque » élu au métropolitain de la province ecclésiastique; et si ce métropolitain refuse de le consacrer, sous le prétexte que le nouveau prélat n'aurait pas reçu de Rome ses bulles ou son pallium, » deux évêques nommés par le monarque consacreront le nouvel élu qui sera tenu comme légitimement consacré. Le roi aura pendant un certain temps le pouvoir de confirmer ou d'annuller » le statut; et si sa majesté, pendant ce temps, fait

» un arrangement avec le pape, et que sous le » prétexte de cet arrangement, le pontife romain » veuille fatiguer le royaume par des excommuni- » cations ou des interdits, ces censures seront » vaines; il sera défendu aux ecclésiastiques de les » publier, et il leur sera ordonné de célébrer l'of- » fice divin, comme si elles n'avaient pas été lan- » cées. »

Henri VIII reçut une lettre du pape. « J'ai ap- » pris, lui écrivait Clément VII, que votre ma- » jesté s'est séparée de la reine, et a pris pour sa » femme une autre personne nommée Anne, au » grand scandale des hommes religieux, et au mé- » pris du saint-siége apostolique devant lequel la » cause est toujours pendante : j'exhorte votre ma- » jesté à faire revenir auprès d'elle la reine Cathe- » rine, et à renvoyer Anne; c'est l'unique moyen » d'éviter de rompre avec l'empereur, résolu de » ne pas souffrir que sa tante soit outragée, et de » maintenir entre les chrétiens l'union qui seule » fait leur force contre les infidèles. »

Le docteur Bennet partit pour Rome en qualité d'ambassadeur. Il présenta au pape les décisions des théologiens et des universités, et une lettre dans laquelle Henri VIII lui disait qu'il ne se soustrairait à son autorité qu'autant qu'il y serait forcé, mais qu'il priait Clément VII de se conformer à l'opinion de tant d'habiles docteurs, et de remplir son devoir en ne suivant que les mouvements de sa conscience.

Clément VII fit sommer le roi de comparaître à Rome, soit en personne, soit par procureur, pour répondre sur l'appel de la reine. Édouard Karne fut envoyé auprès du pape en qualité d'*excusateur* de Henri VIII. Bonner l'accompagna. « Les » principes du droit canon, et les prérogatives de » la couronne d'Angleterre, dirent-ils, n'ont pas » permis à Henri VIII de venir lui-même auprès du » pontife. »

Les plus modérés des cardinaux conseillaient au pape d'agir avec prudence, et de ne pas risquer de perdre l'obédience de l'Angleterre en voulant plaire à Charles-Quint. Clément VII se plaignit du statut contraire aux annates. « Le roi, » dirent les ambassadeurs anglais, est autorisé » à révoquer cet acte; il dépend de votre sainteté » de le faire annuller. » Rovidelius, savant canoniste de Bologne, fut chargé de plaider la cause du roi : les débats furent longs. La demande de Henri ne fut ni rejetée ni admise. Le pape et les cardinaux lui écrivirent pour l'engager à envoyer de nouveau un procureur l'hiver suivant; et les membres du sacré collége qu'on avait attirés dans le parti du monarque, chargèrent Bonner de dire à Henri VIII que son affaire ne serait jugée que dans le consistoire des cardinaux, et que le roi ne devait pas craindre la décision de Clément VII, devenu dévoué aux intérêts de la France. Ce pontife négociait en effet avec François Ier, au sujet du mariage du duc d'Orléans, second fils du roi

de France, avec Catherine de Médicis, parente de Clément VII (1532).

Un homme que ses ouvrages et particulièrement ses histoires de deux rois d'Angleterre, et son *Utopie* ou plan d'une république à l'imitation de celle de Platon, ont rendu célèbre, et que sa probité et sa vertu courageuse ont bien plus illustré, Thomas Morus occupait alors la place de chancelier d'Angleterre : redoutant une rupture totale avec la cour de Rome, et méprisant la conduite d'Anne de Boulen, il rendit les sceaux du royaume à Henri VIII, qui les donna à sir Thomas Audley. Anne fut nommée marquise de Pembroke, et accompagna Henri VIII, dans les entrevues que ce prince eut avec François I[er] à Boulogne et ensuite à Calais, et où le roi d'Angleterre donna l'ordre de la Jarretière au connétable Anne de Montmorenci, ainsi qu'à l'amiral Philippe de Chabot, et le roi de France celui de Saint-Michel aux ducs de Norfolk et de Suffolk.

Henri VIII étant revenu en Angleterre, y épousa secrètement Anne de Boulen : le mariage fut béni par Rowland Lée, nommé ensuite évêque de Coventry, et en présence du fameux Cranmer ou Crammer, qui avait depuis peu succédé à Warrham dans l'archevêché de Cantorbery; le duc de Suffolk, celui de Norfolk, le père d'Anne, sa mère et ses frères assistèrent aussi à la cérémonie.

Le pape cependant avait proposé au roi de faire instruire la cause du divorce dans un lieu neutre

par un légat et deux auditeurs de rote : il s'était réservé de prononcer le jugement, et il avait demandé une trève de quatre ans, avant l'expiration de laquelle il convoquerait un concile général. Sir Thomas Elliot porta la réponse de Henri au pontife de Rome. « Je ne puis, disait Henri VIII, » prendre de résolution relativement à la paix sans » le secours du roi de France ; l'état actuel de la » religion en Allemagne n'est pas compatible avec » un concile œcuménique ; je ne pourrais envoyer » de procureur hors de mes états sans nuire aux » prérogatives de ma couronne et agir contre les » lois du royaume ; mais votre sainteté pourrait » remettre la décision de l'affaire du divorce au » clergé d'Angleterre, et confirmerait sa décision. » Clément VII, mécontent de la réponse du roi, ordonna au doyen de la rote d'envoyer à Henri VIII une nouvelle sommation pour qu'il eût à s'expliquer sur l'appel de la reine Catherine : Karne déclara que si le pape ne révoquait pas l'ordre qu'il avait donné, le roi, qui ne pouvait attendre aucune justice à Rome, où dominaient les intérêts de Charles-Quint, appellerait de la décision pontificale aux plus savants théologiens et aux universités ; que toutes les procédures étaient nulles, que son prince était un souverain indépendant, et que l'Église d'Angleterre était une église libre sur lequelle le pape n'avait aucune autorité.

La nation anglaise était résolue de concourir vivement avec son monarque à toutes les mesures

qui tendraient à détruire l'autorité papale en Angleterre : le parlement adopta en conséquence un statut qui défendait d'appeler à Rome sous peine d'encourir les châtiments prononcés par la loi *præmunire* (1533).

On réunit les prélats de la province ecclésiastique de Cantorbery : ils déclarèrent que le pape n'avait pas eu le pouvoir d'accorder des dispenses contre la loi de Dieu, et que la consommation du mariage de Catherine avec Arthur avait été prouvée; les prélats de l'archevêché ou de la province d'York énoncèrent la même opinion ; l'archevêque de Cantorbery, avec la permission du monarque, fit sommer Catherine de comparaître à Dunstable : cette princesse refusa de s'y rendre; Cranmer déclara son mariage avec Henri nul, comme contraire à la loi de Dieu; le monarque annonça l'union qu'il avait contractée avec Anne de Boulen, devenue enceinte; le primat confirma cette union; on signifia à Catherine les sentences de l'archevêque; elle ne voulut pas s'y soumettre : mais le roi ordonna qu'elle n'aurait plus d'autre titre que celui de princesse douairière de Galles, et fit notifier son divorce et son nouveau mariage à l'empereur et à plusieurs autres princes de l'Europe.

Clément VII irrité cassa les sentences de l'archevêque, et prononça que le roi serait excommunié s'il ne renonçait, avant la fin de septembre, à tout ce qu'il avait fait contre l'autorité du saint siége; il eut néanmoins à Marseille une entrevue

avec François Ier; les intérêts de sa famille l'emportaient sur toute autre considération; il y termina l'affaire du mariage de sa parente Catherine de Médicis avec le duc d'Orléans, à qui son père céda tous les droits qu'il avait sur diverses provinces d'Italie, et qui devait, par les soins du pontife suprême, avoir un état souverain composé des duchés de Milan et d'Urbin, ainsi que des villes et des territoires de Plaisance, Parme, Modène, Reggio, Pise et Livourne.

Henri VIII, d'après les désirs de François Ier, avait envoyé à Marseille Étienne Gardiner, évêque de Winchester, François Bryan, sir Jean Wallop et Édouard Bonner; le roi de France pria le pape de satisfaire le roi d'Angleterre : mais Clément VII crut devoir, pour la dignité du saint siége, exiger que la cause fût jugée dans un consistoire dont on exclurait les cardinaux de la *faction* de l'empereur. « Le roi d'Angleterre, dit Borner au pape, a appelé au futur concile de toutes les sentences que » votre sainteté aurait rendues ou pourrait rendre » contre lui. » Clément VII prit l'avis des cardinaux, et quelques jours après dit à Bonner que l'appel de Henri VIII n'était pas recevable; Bonner fit notifier au pape l'acte par lequel l'archevêque de Cantorbery avait appelé au concile le plus prochain de la sentence pontificale qui avait cassé son jugement : Clément VII fut si irrité de cette notification qu'il le menaça, suivant les historiens, de le faire jeter dans une chaudière de plomb

fondu; François Ier, paraissant partager l'indignation du souverain pontife, lui promit de l'aider à faire punir une démarche que le pape regardait comme un outrage; mais Bonner s'échappa.

Le roi de France, de retour dans sa capitale, envoya Jean du Bellay, évêque de Paris, faire de nouvelles propositions au monarque anglais : Henri VIII consentit à laisser prononcer sur son affaire des juges qui se réuniraient à Cambrai, et qu'on ne pourrait soupçonner de partialité; Jean du Bellay, enchanté de la promesse de Henri, s'empressa de partir pour Rome, malgré la rigueur de l'hiver, les mauvaises routes et les autres obstacles qui rendaient encore les voyages si peu faciles; le pape demanda que Henri VIII fît mettre par écrit et signât l'engagement qu'il venait de prendre; un courrier partit pour l'Angleterre, et le pape fixa le jour où le courrier devrait être revenu; le jour indiqué s'écoula sans que le courrier fût de retour; l'évêque de Paris supplia le pape d'accorder un délai de six jours; mais les ambassadeurs de Charles-Quint avaient fait de si grandes menaces que Clément VII effrayé tint un consistoire, déclara valide le mariage de Henri avec Catherine, enjoignit à ce prince de reprendre sa femme sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques, et porta un coup bien funeste à la puissance pontificale; sa précipitation fut d'autant plus impolitique que deux jours après le consistoire, le courrier apporta à l'évêque de Paris ce

que le pape avait demandé; plusieurs cardinaux furent d'avis de révoquer la sentence; mais Charles-Quint avait vivement désiré un décret qui, en paraissant favoriser la cause de sa tante, pouvait nuire et au monarque anglais, qu'il n'aimait pas, et au pape dont il désirait de voir diminuer la puissance; ses partisants empêchèrent Clément VII d'annuller sa décision, et l'Angleterre fut totalement séparée de Rome.

Le parlement déclara nul le mariage de Henri avec Catherine, ordonna que la succession au trône passerait aux descendants mâles ou femelles d'Anne, femme légitime du roi, confirma le statut qui supprimait les annates, prononça que le pape n'aurait aucune part à la nomination ou à la confirmation des évêques, prescrivit que lors de la vacance d'un siége épiscopal, le roi expédierait *un congé d'élire*, décida que si l'élection n'était pas faite douze jours après la date de cette permission, le pouvoir de nommer serait dévolu au roi, régla que l'évêque élu ferait serment d'obéissance au monarque, qui le recommanderait à l'archevêque pour la consécration, soumit l'élu ou l'archevêque qui refuserait d'exécuter les ordres du souverain, à toutes les peines portées dans l'acte *præmunire*, défendit de s'adresser à l'évêque de Rome pour des bulles, des palliums, ou toute autre affaire ecclésiastique, abolit le *denier de saint Pierre*, ainsi que les procurations, délégations, bulles et dispenses venant de la cour romaine, donna à l'ar-

chevêque de Cantorbery, le pouvoir d'accorder toutes les dispenses qui ne seraient pas contraires à la loi de Dieu, sous la condition qu'une partie de l'argent qui en proviendrait serait portée au trésor royal, et étendit la juridiction de cet archevêque ou primat sur toutes les maisons religieuses (1534). Les membres du parlement jurèrent ensuite de maintenir la succession à la couronne, telle qu'ils venaient de la régler; et les chambres furent ajournées.

Quelques membres du clergé, plusieurs moines et quelques autres mécontents avaient néanmoins voulu profiter de la faiblesse d'esprit d'une Élisabeth Barthon; ils avaient prétendu que, inspirée par le Saint-Esprit, elle prophétisait, le lui avaient presque persuadé à elle-même, l'avaient instruite à contrefaire des extases, à tenir au milieu de convulsions qu'ils appelaient une sainte agitation, des discours qu'ils feignaient de regarder comme des oracles du ciel, lui dictaient des pèlerinages, et lui inspiraient les déclamations les plus violentes contre les nouvelles doctrines qu'elle nommait des hérésies abominables, et particulièrement contre le divorce du roi. Ces manœuvres parurent mériter l'attention du gouvernement; les chambres déclarèrent que ces intrigues étaient une conspiration contre la vie du roi et contre la couronne. Élisabeth Barthon, que l'on connaissait sous le nom de la Vierge de Kent, fut condamnée, ainsi que plusieurs de ses complices, comme coupable

dė haute trahison. Elle avoua son imposture, rejeta son délit sur ceux qui avaient abusé de son ignorance, demanda pardon à Dieu et au roi, supplia les assistants de prier pour elle, ainsi que pour ceux qui devaient partager son supplice, et fut exécutée à Tyburn.

Fisher, évêque de Rochester, et quelques autres personnes attachées aux intérêts de Catherine, avaient soutenu la malheureuse prophétesse avec beaucoup de zèle. Lorsque l'imposture de cette fille fut découverte on pressa en vain Fisher de reconnaître sa faute et de demander au roi un pardon qui ne serait pas refusé à son âge et à ses infirmités. Il fut déclaré coupable de complicité avec Élisabeth Barthon, et condamné comme plusieurs autres fauteurs de la Vierge de Kent, à perdre ses biens, qui seraient confisqués au profit du monarque, et à rester en prison tant qu'il plairait à Henri VIII.

Le roi envoya des commissaires dans tout le royaume pour recevoir, conformément au bill du parlement, le serment des ecclésiastiques; ils devaient jurer qu'ils seraient fidèles au roi, à la reine Anne et à leurs héritiers ou successeurs; qu'ils ne reconnaissaient le pape que comme un autre évêque; qu'ils prêcheraient la pure doctrine de l'Écriture sainte, et qu'ils prieraient publiquement pour le roi chef de l'Église anglicane, pour la reine Anne et pour l'archevêque de Cantorbery. La plus grande partie des abbés, prieurs et autres moines

se soumirent à ce serment; tous les évêques le prêtèrent, excepté celui de Rochester. Thomas Morus ne voulut prêter que la partie du serment relative à la succession au trône. Cranmer demanda que sa proposition fût acceptée; mais le caractère intolérant et tyrannique de Henri l'emporta. Thomas Morus et Fisher furent renfermés dans la Tour; on leur interdit l'usage du papier et des plumes, et Fisher malgré sa vieillesse n'avait pour se couvrir que de mauvais haillons.

Le parlement ayant été réuni de nouveau, non-seulement confirma au roi le titre de chef suprême de l'Eglise et lui accorda les annates, les premiers fruits et les décimes de tous les bénéfices, mais encore, cédant à la terrible influence d'un cruel et violent despotisme, exclut d'une amnistie générale qu'il proclama, Fisher et Thomas Morus, déclara coupables de haute trahison ceux qui diraient, écriraient, et, ce qui est horriblement absurde, *penseraient* quelque chose au préjudice du roi et de la reine, et priva ces malheureux de tous les droits d'asile.

Le roi ordonna par une proclamation que le nom du pape fût retranché de tous les livres et de tous les endroits où ce nom indiquait une autorité qu'il ne voulait plus voir reconnaître; et tous les prélats renoncèrent à l'obéissance envers l'évêque de Rome. Mais l'indépendance du pouvoir du pape n'était pas le seul objet religieux des désirs des Anglais; les principes de la réformation étaient

répandus en Angleterre malgré les poursuites qu'avaient éprouvées ceux qui les avaient adoptés. Les livres de Luther y étaient entre les mains d'un grand nombre de personnes; et la Bible fut traduite en anglais. L'évêque de Londres fit brûler cette Bible publiée en langue vulgaire; et par une barbarie sacrilége, on fit périr des réformés au milieu des flammes; mais ils souffrirent la mort avec courage. On les regarda comme des martyrs; leurs cendres furent honorées; elles inspirèrent cet enthousiasme que la douceur et le temps peuvent seuls apaiser; et d'ailleurs Anne de Boulen, le secrétaire d'état Cromwell, et même l'archevêque Cranmer favorisaient les protestants.

Ces disciples de Luther avaient cependant pour ennemis le duc de Norfolk, Longland, évêque de Lincoln, et Gardiner, évêque de Winchester, qui avait néanmoins défendu le divorce du roi, et publié à ce sujet son livre *De la véritable et de la fausse obéissance*. Plusieurs ecclésiastiques, prêchant devant le monarque, mêlaient à leurs sermons des invectives contre les nouvelles doctrines; et quoique Henri VIII eût rejeté l'autorité pontificale, il ne cessa de soutenir avec zèle les dogmes catholiques qu'il avait défendus dans son livre contre Luther.

Les dissensions religieuses avaient à cette époque des résultats d'autant plus importants qu'elles étaient plus que jamais mêlées avec la politique. La fameuse ligue de Souabe avait pendant plus de

quarante ans rendu les plus grands services à l'empereur. Mais un grand nombre de ses membres avaient embrassé la religion protestante. Charles-Quint craignit, dit-on, de ne plus trouver dans cette confédération le même zèle pour ses intérêts. La ligue fut dissoute peu de temps après; et l'on accusa Charles-Quint d'avoir été l'auteur principal, quoique secret, de cette révolution; mais cette ligue de Souabe avait chassé de ses états le duc Ulric de Wurtemberg, et avait rendu vaines toutes les tentatives que ce prince avait faites pour recouvrer ses possessions. Lorsque cette association eut cessé d'exister, le duc Ulric, réuni au landgrave de Hesse, fit un traité avec François Ier, qui leur fournit les sommes nécessaires pour lever une armée de vingt-cinq mille hommes. Ces princes entrèrent dans le Wurtemberg, défirent les troupes autrichiennes à la bataille de Lauffen, auprès de Heilbronn, et s'emparèrent de tout le duché (1534).

La chambre impériale avait recommencé ses poursuites contre les protestants sous le prétexte que la transaction de Nuremberg ne concernait que l'exercice de la religion luthérienne, et n'autorisait pas la possession des biens ecclésiastiques dont les protestants s'étaient emparés; mais les anabaptistes, chassés des Pays-Bas et même de la Saxe, se rassemblent en Westphalie, surprennent la ville de Munster, fondent un état souverain à la tête duquel ils placent Jean Bocold, tailleur de Leyde, et, bloqués par l'évêque de Munster et par

ses alliés, refusent de se rendre et se dévouent à toutes les horreurs de la famine.

Clément VII fait proposer aux princes protestants de convoquer un concile général à Bologne ou à Mantoue ou à Plaisance, à condition qu'ils se soumettent aux décrets de cette assemblée. « Nous » ne reconnaîtrons pas de concile, répondent les » princes, à moins qu'il ne soit libre, indépendant » du pape, et que nous n'y soyons entendus comme » parties principales, et non comme accusés. »

La division s'accroît entre le roi des Romains et l'électeur de Saxe, le chef de la ligue des états protestants. La guerre civile menace la Germanie; l'électeur de Mayence et George, duc de Saxe, se présentent comme médiateurs. Une nouvelle convention est conclue à Cadan en Bohême (1534). L'électeur de Saxe et ses alliés reconnaissent Ferdinand d'Autriche comme roi des Romains; mais à l'avenir aucun roi des Romains ne pourra être élu du vivant de l'empereur que lorsque tous les électeurs réunis *collégialement* seront convenus de la nécessité de cette élection. Il est défendu à la chambre impériale de se saisir des causes qui concerneraient la religion directement ou indirectement. Tous les arrêts qu'elle peut avoir rendus à cet égard sont annulés. Le duc Ulric gardera le duché de Wurtemberg, et le possédera, ainsi que ses descendants mâles, comme un arrière-fief d'empire relevant de la maison d'Autriche, qui pourra réunir ce duché à ses domaines à l'extinction de

la postérité mâle du duc Ulric, de son fils Christophe et de son frère le duc George.

Vers l'époque où l'on signa cette convention si favorable aux protestants, dont la politique de Clément VII, si peu prévoyante, si peu élevée et si dévouée aux intérêts de sa famille, ne cessait d'augmenter le nombre et l'influence, ce pontife de Rome termina sa vie agitée et malheureuse. Il avait confirmé deux ordres religieux, celui des Capucins, établi par Mathieu Boschi, et celui des Barnabites, fondé par trois nobles milanais; il avait été bien aise d'augmenter ces milices spirituelles qui, mêlées dans tous les rangs de la société et entièrement dépendantes de la cour de Rome, répandirent dans un si grand nombre de contrées les principes, les maximes et l'esprit du gouvernement pontifical; et d'un autre côté, fidèle aux goûts et aux habitudes de sa famille, il avait aimé les lettres et augmenté la bibliothèque du Vatican d'un grand nombre de volumes précieux.

Les cardinaux lui donnèrent à l'unanimité pour successeur Alexandre Farnèse, évêque d'Ostie et doyen du sacré collége : il prit le titre de Paul III; et la politique romaine parut un peu changer (1534). Le nouveau pape fut convaincu de la nécessité de convoquer un concile général pour arrêter les succès toujours croissants des ennemis de l'autorité pontificale. Les résultats de ce concile, si importants pour Paul III, n'étaient pas les seuls auxquels Charles-Quint dût prendre un très-grand

intérêt : le fameux Cortez continuait d'agrandir en Amérique ce vaste et si riche empire du Mexique qu'il avait conquis pour Charles-Quint (1534). On avait reconnu par ses ordres les côtes mexicaines qu'arrose le grand Océan, cette mer immense, si long-temps nommée mer Pacifique, et sur lesquelles la ville d'Acapulco, port occidental du Mexique, devait voir arriver ou partir tant de vaisseaux du Pérou, du Chili, des Philippines, de la Chine, des Indes, de l'Afrique et de l'Europe, chargés d'une si grande quantité d'*indiennes*, de soieries, d'épiceries, de pierreries et de perles.

Un autre événement, bien heureux pour l'empereur, lui inspira la pensée de paraître enfin à la tête de ses troupes.

Muley-Hascen, roi de Tunis et d'Alger, avait été détrôné par le fameux pirate Barberousse : il s'était réfugié en Espagne auprès de l'empereur. Charles-Quint lui avait promis de le rétablir sur son trône : il veut tenir une promesse dont les conséquences peuvent lui être si avantageuses; il rassemble une flotte de quatre cents voiles, arrive sur les côtes d'Afrique, enlève aux ennemis quatre-vingt-dix vaisseaux ou galères et trois cents pièces de canon, remporte sur terre une seconde victoire, écrase ou disperse cent mille combattants, prend Tunis par escalade, détruit l'ancienne Hippone, rend le trône à Muley-Hascen, lui impose un tribut, garde plusieurs villes maritimes, part pour Naples, y est reçu en triomphe à la tête de vingt mille chrétiens

qu'il a rendus à la liberté, et prend pour sa devise les deux colonnes d'Hercule avec le mot *ultrà*.

Pendant cette expédition les nouvelles opinions religieuses faisaient de grands progrès en France : on ne cessait d'y publier des livres dans lesquels on combattait les dogmes de l'Église romaine; on employait, contre plusieurs pratiques qu'elle recommande, le ridicule, cette arme si dangereuse parmi les Français; on attaquait l'autorité du pape et les richesses du clergé; on accablait les moines de plaisanteries dont l'effet était d'autant plus général qu'elles étaient grossières. Les femmes embrassaient les nouvelles doctrines avec ardeur; la spirituelle Marguerite, sœur du roi, veuve du duc d'Alençon et reine de Navarre, leur donnait l'exemple : elle conférait dans son royaume les bénéfices, les dignités ecclésiastiques et les places dans les colléges à ceux qui lui paraissaient les plus disposés à partager ses sentiments. Plusieurs cérémonies de l'Église romaine furent abolies dans ses états. Jean Calvin, né à Noyon, qui avait étudié avec succès à Paris, à Orléans, à Bourges, et dont les idées religieuses étaient encore plus éloignées des opinions de l'Église romaine que celles de Luther, était vivement protégé par la reine Marguerite. Lorsque ce réformateur se crut obligé de sortir de France et de se retirer à Bâle, ce fut Marguerite de France qui engagea son frère François Ier à ne pas refuser la dédicace du fameux livre publié par le célèbre novateur, et intitulé *Institutions*.

Et cependant de nouveaux actes de cette intolérance, qui devait couvrir de sang et de cendres un si grand nombre de contrées européennes, allaient souiller la capitale de la France, les provinces de ce royaume et leur monarque égaré par un affreux fanatisme. Non-seulement François Ier confirme les lois barbares existantes contre les hérétiques, bannit de sa présence les courtisans attachés aux nouvelles doctrines, assiste avec ses trois enfants à une procession solennelle, exhorte les assistants à persévérer dans la foi catholique, les engage à prendre garde que la peste de l'hérésie ne corrompe leurs familles, leur ordonne de dénoncer aux magistrats ceux qui en seraient infestés, mais encore six malheureux protestants sont brûlés à petit feu; et des bûchers ou des potences s'élèvent dans toute la France, suivant les historiens, contre les novateurs.

« Comment pourriez-vous avoir confiance dans » l'assistance de François Ier? s'empresse de faire » dire l'adroit Charles-Quint aux confédérés de » Schmalkalde. Voyez comme il persécute cruel» lement vos frères. » François Ier ne néglige rien pour rassurer ces confédérés dont l'alliance lui est si nécessaire. Mais combien doivent gémir les amis de la justice et de l'humanité, en lisant la réponse du monarque français, et en voyant combien la différence des opinions pouvait faire regarder ceux qui suivaient leur conscience comme innocents ou coupables! « Les hérétiques que l'on punit en

» France, dit François Ier aux confédérés, sont aussi » éloignés de votre créance que de la romaine, » puisqu'ils s'efforcent de renverser les autels, de » chasser Jésus-Christ de nos temples et de démo- » lir tout-à-fait l'Eglise au lieu d'en réparer les » ruines. »

Le roi de France néanmoins reçoit favorablement un ambassadeur du grand sultan Soliman, qui était venu lui offrir l'alliance de cet empereur des Turcs. Des libelles sont bientôt répandus dans toute l'Allemagne, et accusent François Ier de n'avoir qu'une religion hypocrite, puisqu'il n'hésite pas de devenir l'ami du plus grand ennemi de la chrétienté. Charles-Quint voulait, par tous les moyens possibles diminuer les forces de François Ier, qui se préparait à porter de nouveau la guerre en Italie.

François Sforce, duc de Milan, avait appris que ses liaisons secrètes avec la France avaient été découvertes et dénoncées à l'empereur. Effrayé de la vengeance qu'il redoutait, il avait cherché à se justifier par un crime. Merveille, agent de François Ier, est accusé d'un meurtre, et perd la tête sur un échafaud par ordre du duc de Milan. Le roi veut punir cet outrage; il demande à son oncle Charles III, duc de Savoie, de traverser ses états pour entrer en Lombardie. Charles III avait épousé Béatrix de Portugal, belle-sœur de Charles-Quint. Cette princesse, entièrement dévoué à l'empereur, détache son mari des intérêts de la France. Elle

lui persuade de refuser à François Ier le passage réclamé par ce prince. Le roi de France, offensé du refus de son oncle, s'empare de la Savoie et de tout le Piémont. Les Génevois, encouragés par les succès des armes françaises, achèvent d'abolir dans leur ville l'exercice de la religion catholique, renversent les croix, brisent les images, chassent les prêtres et les religieux, s'érigent en république; et les Bernois se rendent maîtres du pays de Vaud et de l'évêché de Lausane.

Le duc de Milan cesse de vivre, la dynastie des Sforce est éteinte. François Ier reprend sur le Milanais les droits auxquels il n'avait renoncé par le traité de Cambrai qu'en faveur d'un prince qui n'existe plus et qui n'a pas laissé d'enfants.

Charles-Quint avait fait prendre possession du duché devenu vacant, comme d'un fief dévolu à sa *directe* ou la suzeraineté. François Ier aurait pu aisément chasser les faibles garnisons impériales qui occupaient les principales forteresses du Milanais; mais, fidèle aux règles féodales, il préfère de demander à l'empereur l'investiture du duché. Charles-Quint fait dès promesses vaines; il s'engage à conférer le Milanais au second ou au troisième fils de France; mais il demande que le roi l'aide à détruire le luthéranisme en Allemagne, et la puissance ottomane en Hongrie; et pendant une négociation qu'il prolonge et qui trompe François Ier, il rassemble une armée formidable.

Il va à Rome lorsque ses forces sont réunies. On

l'y reçoit avec magnificence; il se montre au milieu d'un consistoire général, et prononce un étrange discours. « Vous connaissez, dit-il, tous les efforts » que j'ai faits en faveur de la religion catholique; » je n'ai trouvé que des obstacles de la part du roi » de France. Quel besoin ai-je de rappeler les ten- » tatives de ce monarque pour soulever les princes » d'Allemagne, les secours qu'il a donnés aux pro- » testants rebelles, les encouragements par lesquels » il a invité l'empereur des Turcs, à attaquer la » Hongrie, et ravager les pays chrétiens, les écrits » qu'il a fait répandre dans toute la Germanie pour » exciter la haine des peuples contre leur chef, et » me faire regarder comme l'auteur de toutes les » guerres, pendant que je n'ai cessé de faire les plus » grands sacrifices au maintien ou au rétablisse- » ment de la paix? Dans ce moment encore il peut » éviter la guerre; qu'il retire son armée du Pié- » mont, et j'investirai du duché de Milan le duc » d'Angoulême son troisième fils : si cet arrange- » ment ne lui convient pas, qu'il consente à épar- » gner le sang chrétien. Je lui offre le combat corps » à corps, à pied ou à cheval, sur la terre ou sur » l'eau, à l'épée ou au poignard; qu'il l'accepte, » ou je lui ferai une guerre à outrance, et je ne » poserai les armes que lorsque je l'aurai rendu le » plus pauvre gentilhomme du monde. Qui pour- » rait en effet résister à ma puissance? qui pourait » s'opposer à mes nombreuses armées? seraient-ce » les généraux et les soldats français? ils sont si

» peu à craindre que, si les miens leur ressem-
» blaient, j'irais les mains liées et la corde au cou
» implorer la miséricorde de mon ennemi. Réunis-
» sez-vous donc à moi, très-saint-père, vous et le
» sacré collége et tous les princes chrétiens dont
» les ambassadeurs sont ici présents, et combat-
» tons l'allié des infidèles et le perturbateur de la
» chrétienté. »

Paul III, extrêmement étonné du discours de Charles-Quint, fait des vœux pour la paix, et ne s'engage qu'à la neutralité.

« Il faut que l'empereur s'explique, dirent en
» sortant du consistoire les ministres de France à
» ceux de Charles-Quint. Il a parlé d'un combat
» corps à corps; a-t-il prétendu défier le roi? —
» Bien des choses ont pu échapper à notre souve-
» rain dans la chaleur de son discours, répondi-
» rent les ministres impériaux; ne pensez qu'à l'in-
» tention où il est de donner l'investiture du Mila-
» nais à l'un des fils de France. »

L'empereur convoqua une seconde assemblée.
« Mon discours, dit-il, a été bien mal entendu et
» plus mal interprété. Je n'ai pas eu l'intention de
» défier le roi. Je me garderai bien de me hasarder
» contre un prince dont je connais la valeur, s'il ne
» survient pas un plus grand motif de combat. »

Charles-Quint allait sortir de l'assemblée; un des ambassadeurs de France s'avance vers lui, l'arrête et lui dit: « Sauvez moi, sire, de la disgrâce de
» mon souverain; je lui ai porté de votre part des

» paroles qui restent sans exécution. Est-ce votre » faute ? est-ce la mienne? Il m'accusera de précipitation ou d'infidélité ; faut-il qu'un ministre » exact et zélé soit victime des jeux de votre poli» tique ? Je demande à votre sacrée majesté qu'elle » déclare devant sa sainteté s'il n'est pas vrai qu'elle » m'ait promis le Milanais pour le duc d'Orléans. » — J'ai fait cette promesse, répondit l'empereur, » mais sous des conditions qui n'ont pas été rem» plies. — On peut les remplir. — Cela est impos» sible. — Pourquoi donc votre majesté les a-t-elle » prescrites ? » Charles-Quint ajoute une réponse vague, salue le pape, et peu de jours après, va joindre son armée.

Elle est composée de cinquante mille fantassins et de trente mille hommes de cavalerie ; Antoine de Lève, Fernand de Gonzague, le marquis de Guat et le duc d'Albe la commandent. Charles-Quint va entrer dans la Provence ; elle avait fait partie du second royaume de Bourgogne ; ce royaume avait appartenu aux empereurs romains. La seconde Jeanne d'Anjou, reine de Naples et comtesse de Provence, avait d'ailleurs adopté Adolphe, roi d'Aragon, dont Charles-Quint descendait par sa mère ; l'empereur ne cessait de dire que cette Provence lui appartenait, annonçait l'invasion qu'il allait faire dans cette province, paraissait ne pas douter du succès de ses armes, et se plaisait à faire connaître de quelle manière il avait décidé d'user de sa conquête. Le pape, qui redoutait l'ac-

croissement de la puissance de l'empereur, ou le ressentiment de François Ier, essaya en vain, par l'intermédiaire du cardinal Trivulce, de suspendre la guerre et de faire adopter un arrangement entre la France et Charles-Quint; l'empereur promettait la victoire à ses soldats, les harangua en plein champ, et leur montra les dépouilles de la France comme un butin assuré.

Pendant qu'il entrerait lui-même dans le midi de la France à la tête de sa grande armée, les Flamands devaient s'avancer dans la Picardie et menacer Paris. Le roi réunit une légion de six mille hommes et trois cents gendarmes, en donna le commandement au duc de Vendôme, lui recommanda d'éviter un engagement décisif, et voulut aller lui-même s'opposer à Charles-Quint : il résolut de laisser pénétrer l'ennemi dans le royaume, et de ruiner ensuite ses troupes par des combats partiels et le défaut de vivres; il plaça Anne de Montmorenci vers Avignon, derrière la Durance, à la tête du gros de l'armée, et occupa Valence avec un corps de réserve que commandait le comte de Saint-Pol. Une mesure terrible fut alors ordonnée : l'humanité la condamne avec horreur lorsqu'elle n'est pas indispensable pour la défense de son pays; l'héroïsme se l'impose, et la postérité l'admire en frémissant, lorsqu'elle peut seule garantir la patrie de l'oppression des armes étrangères.

Des détachements français dévastèrent la Pro-

vence. On renferma dans les villes capables de quelque résistance les meubles, les blés, les vins, les provisions de toute espèce; on conduisit dans le fond de bois écartés, épais et presque impénétrables, les bestiaux qu'on ne put mettre en sûreté : les moulins furent détruits; les puits furent bouchés. Mais ce qui a excité une généreuse indignation, ce sont les cruautés inutiles qui furent commises par des capitaines barbares, et la bassesse avec laquelle quelques-uns de ces capitaines se déshonorèrent en faisant racheter par les malheureux habitants les effets qu'ils leur laissaient.

Cependant, malgré les efforts de Vendôme, les Flamands et les Brabançons se répandaient dans la Picardie. Un capitaine brave, mais imprudent, ayant obtenu de Montmorenci la permission d'attaquer un parti ennemi, avait été battu et fait prisonnier. François Ier attendait le dauphin; ce jeune prince était peu éloigné : une maladie dont on ignorait la nature le retenait encore. Le cardinal de Lorraine devait venir avec lui : le prélat arrive seul auprès du roi; le monarque l'interroge; le cardinal ne répond que par des larmes. « Mon fils » est mort, » s'écrie le roi au désespoir; et le malheureux père est près d'expirer de douleur. « Le » dauphin a été empoisonné, » disent des Français désolés. On accuse Catherine de Médicis, qui cependant n'avait que dix-sept ans, d'avoir voulu assurer le trône à son mari le duc d'Orléans; on accuse l'empereur d'avoir voulu se dispenser de

donner le Milanais à ce duc d'Orléans, devenu dauphin de France; on arrête un sujet de Charles-Quint, le comte Sébastien de Montécuculli; on le juge à Lyon en présence de plusieurs princes du sang, des ambassadeurs étrangers et de tous les prélats qui se trouvent dans cette ville; on lui fait subir une horrible torture : c'est au milieu de cette affreuse souffrance, que la barbarie seule peut infliger, et qui a tant de fois fait condamner l'innocence, que Montécuculli avoue qu'il a mis de l'arsenic dans un vase plein d'eau, que le dauphin l'a bu; qu'il devait attenter de même à la vie du roi et de ses autres fils; qu'Antoine de Lève et Ferdinand de Gonzague l'ont porté à ce crime, et que des questions de l'empereur lui avaient fait croire que ce monarque partageait les intentions de ses généraux. Cet étranger s'occupait, dit-on, de médecine : on trouve dans ses papiers un mémoire sur les poisons; on le condamne au supplice d'être tiré à quatre chevaux; et cependant il était bien constaté que le dauphin avait dans la ville de Tournon joué long-temps à la paume; qu'excédé de chaleur et mourant de soif, il avait bu un verre d'eau très-fraîche, et qu'il avait été saisi par une violente pleurésie. Combien les juges de Montécuculli auraient été malheureux s'ils eussent réfléchi à tous les faux aveux que pouvait arracher une torture supérieure à toutes les forces humaines!

François Ier fait venir auprès de lui son fils le nouveau dauphin. Il l'embrasse; il pleure; il dé-

plore la perte qu'il a faite; il l'exhorte en gémissant à imiter les vertus de son frère : les assistants fondent en larmes; Henri est profondément ému; François est abîmé dans sa douleur.

Le bruit se répand cependant que Charles-Quint s'avance pour attaquer le roi de France. François Ier veut remplir tous ses devoirs de roi : il se rend avec Henri au camp de la Durance.

Mais il s'en fallait de beaucoup que l'empereur voulût hasarder une bataille : il ne songeait qu'à un départ devenu nécessaire; il avait en vain commencé le siége de Marseille. La farine manquait à ses troupes; un grand convoi parti de Toulon avait été pris par les Français; l'argent était aussi rare que les vivres. André Doria apporta quelques subsistances à l'empereur; mais combien elles étaient peu proportionnées aux besoins! Charles-Quint vit qu'il lui était impossible d'espérer le plus léger succès : il ne pensa plus qu'à une prompte retraite. Son artillerie et ses gros bagages furent embarqués sur les galères de Doria, et il se hâta de prendre par terre le chemin d'Italie.

La marche de son armée ressembla bientôt à une fuite; les soldats, tourmentés par la faim et par les maladies que produit la disette, jetaient leurs armes pour pouvoir échapper plus vite aux maux de la famine. Les paysans, embusqués dans les montagnes, ramassaient ces armes des Impériaux, et s'en servaient pour venger sur des étrangers qu'ils avaient en horreur la désolation de leurs

campagnes et la destruction de leurs chaumières.

L'empereur suivait tristement le bord de la mer, conduisant au milieu des alarmes les débris d'une armée que les fatigues, les maladies et la faim ne cessaient de diminuer. Il arriva à Gênes, s'embarqua sur les galères de Doria avec les soldats qu'il put réunir, et se dirigea vers l'Espagne. Le malheur le poursuivait : une tempête furieuse battit sa flotte, et la mer engloutit six de ses galères qui portaient ses équipages. Voulant cacher sa honte, il écrivit à plusieurs princes d'Allemagne, et même au roi d'Angleterre, que son départ de Provence n'était qu'un stratagème; mais les cadavres des Impériaux, abandonnés sur la route qu'il venait de faire suivre, auraient seuls prouvé les désastres de son armée.

Le roi avait voulu poursuivre en personne cette armée fuyant, pour ainsi dire, avec tant de précipitation; mais Anne de Montmorenci lui représenta combien il était inutile de chercher à se défaire d'une armée qui se détruisait elle-même, et François Ier crut d'ailleurs devoir envoyer au duc de Vendôme dix mille hommes de pied et un corps de cavalerie. Les Impériaux, en entrant en Picardie, avaient pillé les hameaux, les villages, les bourgs, et les avaient ensuite livrés aux flammes. Bray sur la Somme avait éprouvé le même sort. La dévastation et l'incendie menaçaient aussi Saint-Riquier; mais les habitants de cette ville, encouragés par leurs femmes qu'un noble déses-

poir venait d'armer, s'étaient défendus avec la plus grande valeur et avaient sauvé leurs familles et leur cité.

On s'afflige lorsqu'on voit que les incendiaires étaient commandés par un comte de Nassau et par Adrien de Croy, comte de Rœux, et grand-maître de la maison de l'empereur.

Le duc de Vendôme osa tenir la campagne contre ces dévastateurs, malgré le petit nombre de ses troupes. Il obligea ceux des ennemis qui avaient traversé la Somme à repasser ce fleuve; il s'avança même au-delà de cette Somme, dont la rive droite présentait tant de ruines, pénétra jusques aux frontières des Pays-Bas, et l'esprit du siècle, voilant d'une manière terrible les droits sacrés de l'humanité, crut devoir traiter ces frontières impériales comme Nassau avait traité la Picardie.

Les forces réunies de Nassau et de Rœux le contraignirent néanmoins à revenir sur la rive gauche de la Somme. Il vit avec douleur combien ses soldats, malgré tout leur courage et leur dévouement, étaient peu en état de défendre une grande partie de la Picardie; il ordonna en conséquence aux habitants des villes qui ne pouvaient pas soutenir un siége de les évacuer, et d'emporter avec eux les métaux précieux, les vivres et les fourrages. Une sorte de terreur panique porta un si grand désordre dans l'évacuation de la ville de Guise, dont les habitants devaient se réfugier dans le château, une des meilleures places de la pro-

vince, que le comte de Nassau les surprit au milieu du trouble et de la confusion, en massacra un grand nombre, s'empara de la ville, somma la garnison du château de se rendre, et la vit, au lieu de combattre, se sauver par les créneaux et les fossés. Les gentilshommes de cette garnison, qui ne surent *ni défendre leur patrie ni mourir pour elle*, furent dégradés de noblesse, et traînèrent leurs jours dans l'opprobre.

La prise du château de Guise répandit la consternation dans la Picardie, la Champagne et l'Ile-de-France; mais Vendôme, dont aucun désastre ne pouvait abattre le courage, ne cessa de harceler l'ennemi et de se préparer à la défense des places qui pourraient être attaquées.

Les Impériaux s'approchent de Saint-Quentin; Vendôme ordonne au maréchal de Fleuranges de se jeter dans cette ville avec sa compagnie de cent hommes d'armes. Nassau qui, en s'avançant vers Saint-Quentin, n'avait voulu que dérober aux Français son véritable projet, commande une marche forcée pour investir Péronne. Vendôme dit au capitaine Sercus d'entrer dans Péronne avec mille hommes de la légion de Picardie; Sercus part au milieu de la nuit, marche en silence guidé par les flammes des villages et des châteaux qu'incendie l'ennemi, s'avance enveloppé par les nuages de fumée qui se répandent au loin dans la campagne, échappe aux regards des Impériaux, et arrive heureusement dans Péronne. Le maréchal de Fleuran-

ges, averti du danger de cette ville, s'empresse de se réunir à Sercus avec sa compagnie, et, protégé par la fumée épaisse qui rend la nuit des plus obscures, pénètre avec le même bonheur que ce capitaine dans la place dont les Impériaux désirent vivement de s'emparer.

Les vivres allaient manquer dans Péronne, et malgré l'arrivée de Sercus et du maréchal, les habitants effrayés voulaient abandonner des murs qu'ils ne croyaient pas pouvoir défendre contre une armée redoutable. Le magnanime d'Estourmel était dans ses terres, auprès de la ville menacée; il s'y rend avec sa femme, ses enfants, ses grains, son argent et les sommes qu'il a eu le temps d'emprunter de ses voisins, rassemble les habitants sur la place publique : « Suivez, leur » dit-il, l'exemple de vos intrépides ancêtres; Pé» ronne est surnommée *la Pucelle*, elle n'a jamais » été prise; vous ne voudrez pas lui ôter un titre » si glorieux. Acceptez tout ce que je possède; » laissez-moi partager et vos travaux et votre » gloire. Et comment ces travaux pourraient-ils » être longs? Vendôme ne va-t-il pas voler à notre » secours? » Les habitants électrisés jurent entre ses mains de vaincre ou de mourir.

Ils ont bientôt avec eux le comte de Dammartin, le baron de Saisseval, le commandeur d'Humières, Boulainvilliers, Moyencourt, Du Coudrai, et le capitaine Damiette; ils n'oublieront pas que leur ville est regardée comme la clef du royaume;

et néanmoins, cette clef du royaume, ce rempart de la capitale n'était défendu que par un mur, un fossé, quelques tours, un vieux château et les marais qui l'environnaient.

Soixante-douze pièces de canon devaient battre ces faibles fortifications; mais le maréchal de Fleuranges cherchait depuis long-temps une occasion de montrer ses talents et sa constance; il était résolu de repousser les Impériaux ou de s'enterrer sous les ruines de Péronne.

Nassau assiége un château fort très-voisin de la ville. Fleuranges faisait brûler un faubourg de Péronne qui pouvait nuire à la défense de la place; Nassau fait dire aux défenseurs du château fort qu'il a pris Péronne, que par ses ordres ses troupes incendient la ville, et qu'ils seront tous passés au fil de l'épée s'ils ne se rendent à discrétion. La garnison épouvantée ouvre les portes du château fort; mais Nassau, cruellement barbare, en fait pendre une partie.

Un meunier de Péronne, né sujet de l'empereur, parvient à sortir de la ville, pénètre jusques à la tente de Nassau, et lui indique les moyens de dessécher promptement les marais qui font la force de la place. Les avis de cet infâme transfuge ne sont que trop suivis; des tranchées et des rigoles font écouler les eaux des marais; les Impériaux s'approchent du fossé, et les assiégés sont obligés de remplacer par des moulins à bras les moulins à eau qui

leur servaient à moudre le blé nécessaire à leur subsistance.

On apprend à Paris la trahison du meunier et les malheurs de Péronne; l'alarme se répand dans la capitale. Si Péronne est emportée, la frontière sera ouverte : Vendôme est à Ham; mais comment avec un petit nombre de soldats découragés pourra-t-il arrêter dans les plaines de la Picardie une grande armée victorieuse?

Le cardinal Du Bellay, évêque et gouverneur de Paris, assemble les notables de cette grande ville. « Péronne, leur dit-il, va peut-être succomber; les » forces de l'ennemi sont immenses, et ses projets » terribles : le péril est grand, les ressources sont » faibles et éloignées. Rien cependant n'est encore » désespéré, si vous prenez à l'instant une réso- » lution généreuse. » L'assemblée accorde l'argent nécessaire pour lever une garnison de dix mille hommes, soudoyer cinquante mille pionniers, former un nombreux équipage d'artillerie, et remplir de grands magasins de vivres et de munitions.

Le comte de Nassau, pendant ce temps, avait foudroyé les vieux murs de Péronne : trois larges brèches sont ouvertes; l'assaut est prêt; Fleuranges est sommé de se rendre. « Le comte de Nassau, ré- » pond le maréchal, n'entrera dans la ville qu'en » passant sur les corps de la garnison et des ha- » bitants. » Le général des Impériaux donne le signal : ses troupes se surpassent dans les trois attaques; elles sont partout repoussées; Nassau,

paux officiers ont péri glorieusement en la défendant ou sous les débris de cette tour, soulevée avec violence par une grande explosion; les assiégés élèvent à la hâte derrière les brèches des retranchements et des barricades; leurs forces cependant s'affaiblissent; Vendôme, qui n'est que trop instruit de leur position, informe François Ier du sort qui menace les admirables défenseurs de Péronne; mais Nassau compte ses pertes, désespère de s'emparer d'une ville dont les habitants et les soldats combattent en héros, lève le siége, se retire avec précipitation, et va cacher dans les Pays-Bas la douleur qu'il éprouve.

Un nouveau courrier de Vendôme annonce au roi la délivrance et la gloire de Péronne : le monarque arrivait à Lyon; la Provence et la Picardie ont vu fuir les ennemis de la France; la patrie est sauvée. François Ier, ravi de ces grands et si heureux événements, pénétré de la valeur héroïque des Français, vivement touché de leur amour et de leur fidélité, ordonne qu'on rende au ciel de solennelles actions de grâces.

Les Savoyards, trompés par la fausse nouvelle d'une victoire remportée en Provence par Charles-Quint, s'étaient insurgés contre les Français : le comte de Saint-Pol alla en Savoie avec six mille lansquenets; il rendit à la France la barrière des Alpes : mais quelle rigueur l'histoire a dû reprocher à ce prince, ou plutôt aux farouches er-

reurs de son siècle! il abandonna à ses soldats les biens des insurgés.

Une fille du duc de Vendôme, la princesse Marie, avait été fiancée avec Jacques V, roi d'Écosse : la renommée ayant annoncé dans les états de ce monarque les préparatifs formidables de Charles-Quint, Jacques V, ému du péril qui menaçait le roi son allié, leva une armée de seize mille hommes, fit voile vers les côtes de Normandie, fut trois fois repoussé par les vents contraires, céda le commandement de sa flotte et de son armée, se jeta dans une barque, brava la tempête, aborda à Dieppe, traversa le royaume, et arriva auprès de François Ier au moment où la victoire, la gloire et le bonheur venaient de succéder aux alarmes : il vit Magdeleine de France, fille du roi son ami, fut frappé de sa beauté, oublia qu'il était fiancé avec la princesse de Vendôme, demanda la main de Magdeleine, l'obtint d'un monarque qui ne résista pas aux instances d'un prince si dévoué, emmena en Écosse celle qu'il aimait, mais eut le malheur de la perdre avant la fin de la première année de leur union.

L'esprit du quinzième siècle, qui inspirait souvent tant de barbarie, dicta aussi à François Ier un ordre adressé au parlement de Paris contre celui qui, à Rome, au milieu d'un consistoire pontifical, l'avait défié, menacé et outragé. Il voulut que la cour des pairs jugeât Charles-Quint comme un vassal coupable de félonie envers son suzerain.

Il alla au parlement accompagné des princes du sang, des pairs du royaume et des grands officiers de la couronne. « Le roi, dit l'avocat du monar-
» que, n'a jamais pu céder à *messire Charles d'Au-
» triche* la suzeraineté des comtés de Flandre, d'Ar-
» tois et de Charolais. Le domaine de la couronne
» est aliénable; sa majesté a garanti les droits sa-
» crés dont elle est dépositaire en protestant *se-
» crètement* contre les traités de Madrid et de Cam-
» brai : d'ailleurs, quand Charles d'Autriche aurait
» acquis quelques droits sur la suzeraineté de ces
» comtés en vertu de ces traités de Cambrai et de
» Madrid, il en serait déchu pour avoir violé ces
» conventions. Je demande donc au nom du sou-
» verain que les trois comtés soient saisis et réunis
» à la couronne. »

La cour rendit un arrêt conforme aux conclusions de l'avocat du roi.

Le duc de Vendôme mourut d'une pleurésie à Amiens, après avoir pourvu à la sûreté de Térouenne, et donné, par des soins multipliés, au monarque qui voulait conquérir la Flandre et l'Artois les moyens d'ouvrir avec succès la campagne dès le milieu du mois de mars. La France regretta vivement un prince si recommandable par la franchise de son caractère. Son âme pure et élevée avait toujours dédaigné les basses intrigues qui n'avaient que trop régné à la cour de France : la Picardie, l'Ile-de-France et la capitale l'honoraient comme leur sauveur; et, aussi grand

citoyen qu'habile capitaine, il aurait sacrifié sa fortune, son sang et sa vie pour la patrie qu'il adorait.

Son fils Antoine de Bourbon hérita de sa bonté et de sa franchise comme de ses titres et de ses biens (1536). Une amitié très-étroite l'unissait au dauphin : ils accompagnèrent tous les deux François Ier dans cette importante campagne de Flandre, si bien préparée par le *magnanime* duc de Vendôme, que la nation venait de perdre. Le comte de Saint-Pol, le duc de Montpensier et le prince de La Roche-sur-Yon étaient aussi dans l'armée française que le maréchal de Montmorenci commandait sous les ordres du roi.

Le monarque prit Hesdin, dont le château était regardé comme la plus forte place des Pays-Bas : il s'empara de Lillers et de Saint-Venant; il battit et dispersa les troupes impériales qui l'attendirent.

Mais pendant ces succès les généraux français qui faisaient la guerre en Italie n'avaient pu lutter avec avantage contre le génie du marquis de Guast, parent du fameux Pescaire, et héritier de ses talents ainsi que de sa fortune. Il ne leur restait plus que Turin et Pignerol : ils manquaient d'argent, de vivres, de munitions de guerre, et ils avaient perdu la confiance des soldats.

François Ier crut devoir envoyer en Italie une partie de la gendarmerie qui combattait sous ses ordres. Le comte de Bures entra alors dans la France septentrionale à la tête de quarante mille

Impériaux, prit d'assaut la ville de Saint-Pol, dont les nouvelles fortifications n'étaient pas encore achevées, fit passer au fil de l'épée la garnison, qui était de quatre mille hommes, se rendit maître de Montreuil, et forma le siége de Thérouenne. Montmorenci eut l'ordre de jeter des troupes et des munitions dans cette ville si importante, et conçut le projet d'attaquer le comte de Bures dans ses lignes. L'armée française s'avançait : on voyait à sa tête le dauphin, le duc de Vendôme, le duc de Montpensier et le prince de La Roche-sur-Yon, lorsque Marie d'Autriche, reine de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas, fit proposer au roi une trève de trois mois pour les frontières de la Flandre et de la Picardie (1537).

François Ier l'accepte et ordonne à son armée de marcher en Italie : elle traverse la France avec une rapidité d'autant plus admirable qu'elle venait de faire une longue et pénible campagne. Montmorenci force le passage de Suze, défendu par dix mille hommes, fait lever au marquis de Guast le blocus de Pignerol, lui enlève ses meilleurs postes et ses magasins, le contraint à se réfugier sous le canon d'Asti; et, au moment où une grande bataille allait couvrir d'une nouvelle gloire les troupes françaises, Montmorenci, le dauphin, le duc de Vendôme et celui de Montpensier, un ordre de François Ier fait suspendre un combat aussi désiré par les Français que redouté par les ennemis.

Bientôt le monarque vient prendre le commandement de ses troupes victorieuses. On l'a blâmé de n'avoir pas profité de l'enthousiasme de ses soldats et de la consternation des Impériaux, et d'avoir accepté une trève de dix ans. Charles-Quint garde le Milanais; mais François Ier conserve le Piémont, la Savoie et la Bresse, et il ne reste que le comté de Nice au duc de Savoie.

La chambre impériale de Spire avait donné de nouveaux sujets de plainte aux protestants de l'Allemagne par ses décrets contre la ville de Hambourg, celle de Lindau et le nouveau duc de Prusse. Les protestants renouvelèrent à Schmalkalde leur confédération, admirent dans leur association un grand nombre de nouveaux membres, établirent une milice perpétuelle pour la défense de leurs droits, et en donnèrent le commandement à l'électeur de Saxe et au landgrave de Hesse, qu'ils nommèrent capitaines-généraux de leur ligue. La maladresse de la chambre impériale et la politique de Charles-Quint, constante dans le désir d'augmenter le pouvoir de l'empereur, mais vacillante, variable et dissimulée dans celui de diminuer la puissance pontificale, faisaient faire chaque jour de nouveaux progrès au luthéranisme germanique; et la force de la confédération armée devint tout d'un coup d'autant plus grande que le roi d'Angleterre s'en déclara le protecteur, et que François Ier, empressé de favoriser dans les états de son rival des opinions

qu'il redoutait dans les siens, et qu'il avait voulu détruire en France par une cruelle barbarie, accéda à cette fameuse ligue par le ministère de son ambassadeur Martin du Bellai, prince d'Yvetot et l'un des frères du cardinal-évêque de Paris.

Les nouveaux succès de l'union de Schmalkalde effrayèrent Charles-Quint : il pressa les protestants d'Allemagne d'assister au concile que le pape Paul III venait de convoquer à Mantoue. « Nous » ne reconnaîtrons pas, dirent les luthériens dans » un manifeste, une assemblée réunie dans une » ville trop éloignée; nous y serions exposés à trop » de périls; et d'ailleurs quels résultats pourrions- » nous attendre d'un concile aveuglément dévoué » au pape et à l'empereur? »

La confédération publia ensuite un réglement relatif à l'emploi des biens ecclésiastiques, des articles qui concernaient le culte, un projet de police religieuse, et un nouveau livre symbolique destiné à servir de commentaire, d'apologie et de suite à la confédération d'Augsbourg.

Le roi d'Angleterre approuva les raisons qui avaient empêché la confédération de reconnaître le concile de Mantoue; les luthériens, assemblés de nouveau à Brunswick et à Eisenach, convinrent de récuser désormais la juridiction de la chambre impériale dans les affaires de religion. Le roi de Danemarck adhéra, comme ceux de France et d'Angleterre, à la ligue protestante, et malgré *la sainte ligue* de Nuremberg, formée par l'arche-

vêque de Mayence, celui de Saltzbourg, le duc de Bavière et quelques autres princes catholiques, la confédération de Schmalkalde ne cessait d'acquérir une force nouvelle (1538).

Charles-Quint crut cependant devoir renoncer aux armes et ne recourir qu'aux négociations contre une union qu'il redoutait chaque jour davantage. Louis, électeur palatin, et Joachim II, électeur de Brandebourg, reçurent des pleins-pouvoirs de l'empereur et du roi des Romains; ils se réunirent à Francfort avec des envoyés de la ligue luthérienne: on convint d'une espèce de trève de quinze mois. La juridiction de la chambre impériale devait être suspendue relativement à toutes les affaires de l'Église pendant la durée de cette trève. Le décret de la diète de Nuremberg et l'édit de pacification de Ratisbonne de 1532 seraient observés jusques à la première diète générale; des docteurs sages et éclairés des deux partis examineraient les points de doctrine, sur lesquels les protestants différaient des catholiques, et en rendraient compte à la diète. Le pape Paul III, qui ne pouvait pas se persuader combien l'opinion de l'Europe était changée relativement à la puissance pontificale, annula la convention de Francfort, comme attentatoire à son autorité.

Charles-Quint frappa en Espagne un coup bien plus remarquable; il avait demandé un don gratuit considérable aux états de Castille, convoqués à Tolède. La noblesse opposa la plus grande résis-

tance aux désirs du monarque ; les états n'accordèrent que 12 millions payables en trois ans. Charles-Quint craignit une insurrection et n'osa pas insister ; mais il exclut la noblesse des états-généraux. *Elle ne doit avoir, déclara le monarque, aucune part au gouvernement ni à la législation de la république, puisqu'elle n'en paie pas les charges.*

L'année précédente, Diégo de Almagro avait découvert pour le roi d'Espagne la vaste contrée du Chili, dont le grand océan arrose un rivage de trois cents lieues, et dont la fertilité est aussi grande que sa température est agréable. Il avait montré en s'en emparant autant de cruauté que de valeur : et, féroce compagnon du barbare Pizarre, il devait bientôt s'irriter contre lui et le faire assassiner.

Le caractère ardent de Henri VIII, ce caractère si ennemi de toute résistance, avait fait élever des échafauds dans la Grande-Bretagne. Les moines dévoués au pape avaient osé insulter le roi ; il résolut, de l'avis de son conseil, de faire exécuter à la rigueur les lois qu'ils avaient violées. Fisher, évêque de Rochester, avait été arrêté parce qu'il n'avait pas voulu reconnaître la suprématie religieuse du monarque. Le souvenir des soins qu'il avait donnés à l'éducation de Henri, dont il avait été le précepteur, n'avait pas empêché qu'il ne fût renfermé dans une prison. Paul III le nomma cardinal pour le récompenser de sa fidélité à l'Église romaine. Henri ordonna qu'on demandât de nou-

veau à cet évêque le serment qu'il n'avait pas voulu prêter. Fisher le refusa une seconde fois; il fut condamné, et perdit la tête sur un échafaud. Rich, solliciteur général, eut la lâcheté d'engager une conversation perfide avec le fameux Thomas Morus sur la suprématie royale. Les réponses de l'ancien grand chancelier, réunies aux griefs qu'on avait déjà contre lui, parurent suffisantes pour sa condamnation. L'admiration des Anglais pour ses talents et ses lumières, et leur respect pour son intégrité, ne purent lui sauver la vie. Il conserva jusques à son dernier moment non-seulement le calme d'une âme élevée, mais encore la douce gaîté de son caractère. Les véritables amis de Henri VIII déplorèrent l'aveuglement du monarque (1535).

Lorsque Paul III apprit la mort de Thomas Morus, du cardinal Fisher et de plusieurs moines, il prépara contre Henri une bulle d'excommunication dans laquelle, fidèle aux absurdes prétentions de ses prédécesseurs, il déliait tous les sujets du roi de leur serment de fidélité, mettait son royaume en interdit, ordonnait à tous les ecclésiastiques de sortir de ses états, commandait à la noblesse de prendre les armes contre le monarque excommunié, défendait à tous les chrétiens de communiquer avec les Anglais, annulait tous les traités contractés avec Henri, et déclarait les enfants d'Anne de Boulen illégitimes et incapables de succéder au trône. Il eut néanmoins la pru-

dence de différer la publication de cette bulle, qui devait lancer toutes les foudres de l'Eglise romaine, jusques au moment où il serait sûr que son arrêt serait soutenu par les armes impériales.

Henri, animé de plus en plus contre les moines qui avaient tenu contre lui les discours les plus audacieux; se détermina, d'après l'avis de son conseil, à ordonner une visite générale des monastères. Thomas Cromwell, nommé à cet effet visiteur général, et ses substituts, examinèrent les titres, les revenus, les règles, les mœurs des religieux et des religieuses. Combien d'irrégularités, de vices, de débauches, d'impostures ne dirent-ils pas avoir trouvé dans les couvents! plusieurs historiens anglais ont accusé leurs rapports d'exagération. Mais les visiteurs menaçant les religieux et les religieuses de la sévérité des lois, leur insinuèrent que pour éviter le châtiment, et même cacher leurs désordres, ils devaient abandonner leurs maisons au roi, qui pourvoirait à leur subsistance. Un grand nombre de prieurs suivirent cet avis avec le consentement de leurs moines. Le roi ordonna l'impression des rapports qu'il avait reçus. Suivant ces récits des visiteurs, plusieurs couvents étaient partagés en factions, qui exerçaient les unes sur les autres les cruautés les plus barbares. Les moines faisaient un trafic honteux de reliques et d'images. On avait trouvé dans plusieurs de leurs maisons des instruments propres à fabriquer de la fausse monnaie. Un grand nombre de religieuses étaient

enceintes. Beaucoup d'abbés et de moines avaient des correspondances criminelles avec des femmes mariées, entretenaient des filles publiques, ou étaient coupables de blesser dans leurs infâmes débauches les lois de la nature. Le roi, en qualité de chef de l'Eglise anglicane, releva de leurs vœux tous les moines qui s'étaient engagés avant l'âge de vingt-quatre ans, et permit à tous les autres de quiter leurs couvents et de vivre en séculiers.

Au commencement de l'année suivante, la malheureuse reine Catherine tomba malade à Kimbolton. Le roi s'empressa de lui adresser un message; elle lui fit parvenir une lettre très-tendre. « Mon cher seigneur et mari, lui écrivit-elle, je » vous pardonne toutes les peines que vous m'avez » faites. Accordez votre affection à notre fille Marie. » Ayez soin des trois dames qui sont auprès de moi. » Daignez ordonner qu'on donne quelque gratifica- » tion à mes domestiques. *Je proteste que mes yeux » vous désirent plus que toute autre chose.* »

Peu de temps après avoir reçu cette lettre, Henri VIII apprit la mort de Catherine; il en parut touché; il témoigna des regrets. Des historiens anglais ont reproché à la reine Anne de Boulen d'avoir fait éclater une grande joie en recevant la nouvelle de la mort de Catherine.

Le roi obtint du parlement un acte qui supprimait tous les couvents dont le revenu n'excédait pas 200 livres sterling et donnait à la couronne les biens de ces monastères. D'après cette loi le

monarque eut un supplément de revenu de 32,000 livres, et un capital de 500,000 livres en vases, ornements et autres objets, qui avaient appartenu aux couvents ou aux églises supprimés.

Le clergé réuni *en convocation* proposa de publier une nouvelle traduction de la Bible en anglais; et malgré l'opposition de Gardiner, évêque de Winchester, et de ses partisans, Henri VIII consentit d'autant plus aisément à la proposition du clergé, qu'Anne de Boulen l'avait fortement recommandée. Le parlement fut alors ajourné par le monarque, après avoir été réuni pendant six ans.

Quel terrible événement va succéder! Anne de Boulen mit au monde un fils mort avant sa naissance. Henri, aussi superstitieux que violent, regarda cet accident comme un jugement du ciel; il commença de se dégoûter d'autant plus de la reine qu'il avait été frappé de la beauté de Jeanne Seymour, l'une des dames attachées à cette princesse. La conduite d'Anne de Boulen avait été quelquefois légère et inconsidérée; le duc de Norfolk, son ennemi, et tous ceux qui étaient attachés à la religion catholique, irritèrent la jalousie naturelle de Henri. Lady Rochefort, belle-sœur de la reine, qu'elle détestait, porta la scélératesse jusques à vouloir persuader au roi qu'Anne entretenait une correspondance criminelle avec lord Rochester, son propre frère. Le duc de Norfolk fut assez criminel ou assez trompé pour appuyer la dénonciation de l'affreuse lady Rochester. Les partisans de la cour

de Rome accusèrent Anne de Boulen, non-seulement d'inceste avec son frère, mais d'un commerce coupable avec Henri Norris, premier gentilhomme de la chambre du roi, Weston et Breaton, officiers de la chambre de sa majesté, et un musicien nommé Marc Smetton. On ne put réunir contre la reine que quelques circonstances singulières déclarées au lit de la mort par lady Wingfield; mais le plus grand trouble était dans l'esprit de Henri, et son cœur était déjà vivement épris de la belle Seymour. Il avait, dit-on, remarqué que dans un tournoi la reine avait jeté son mouchoir à l'un de ses prétendus amants, dont la sueur était excessive; il retourna brusquement à White-Hall. La reine Anne est renfermée dans son appartement, et l'on conduit à la Tour de Londres ses prétendus complices: Anne de Boulen, qui ne connaît que trop le caractère de Henri, se prépare à la mort, reçoit les sacrements, et, saisie tout d'un coup d'une maladie convulsive, perd la tête et tient pendant quelque temps des discours insensés. On la mène à la Tour; elle proteste de son innocence, se jette à genoux, appelle du jugement des hommes au jugement de Dieu. Tous les courtisans abandonnent la reine; le seul Cranmer, archevêque de Cantorbery, veut prendre sa défense: le roi ne lui permet pas de paraître devant lui. L'archevêque écrit au monarque: sa lettre n'obtient rien. Norris, Weston, Breaton et Smetton sont interrogés dans la salle de Westminster. Les trois premiers jurent qu'ils sont innocents; le

lâche Smetton, trompé par l'espoir qu'on lui a donné de son pardon, dit qu'il a été criminel avec la reine. Les quatre accusés sont déclarés convaincus et condamnés à la mort des traîtres. La reine et son frère sont conduits devant vingt-huit pairs, à la tête desquels est le duc de Norfolk, l'ennemi et l'accusateur de cette princesse. On l'accuse de correspondance criminelle avec le comte de Rochefort et les autres prévenus, ainsi que d'avoir conspiré contre la vie du roi; elle soutient son innocence avec courage; elle répond avec fermeté à toutes les allégations. Les prévenus continuent de nier avec force le crime qu'on leur reproche. Smetton ne paraît pas; il n'est pas confronté avec la reine, et l'on croit plus que jamais qu'il n'a porté qu'un faux témoignage. Anne de Boulen est néanmoins déclarée coupable; on la condamne à être brûlée ou décapitée, à la volontée du roi. Son frère le comte de Rochefort et les autres accusés sont condamnés à mort.

Mais quelle conduite que celle de Henri! La mort de celle qu'il a tant aimée ne lui suffit pas: il veut faire déclarer illégitime sa fille Elisabeth. « Avant son mariage, dit-il, Anne de Boulen était » engagée par un contrat avec lord Piercy, devenu » depuis comte de Northumberland. » Le comte jure sur l'Eucharistie que cet acte n'a jamais existé. mais Anne, entraînée par la promesse de sa grâce. ou par la crainte d'être brûlée, dit que le contrat a été passé. L'archevêque de Cantorbery, pénétré

de douleur, et plusieurs autres personnes, reçoivent son aveu. Son mariage avec Henri est déclaré nul. Anne de Boulen n'a donc pas pu être adultère, pensent avec terreur tous les amis de la justice.

Les ordres néanmoins sont donnés pour son exécution; elle conjure la femme du lieutenant de la Tour de Londres de demander pardon de sa part à la princesse Marie, des duretés qu'elle avait pu lui faire souffrir; elle communie avec piété, proteste de nouveau de son innocence, se plaint de ce qu'on a différé son exécution de quelques heures, prie Dieu de conserver le roi, fait des vœux pour que la conduite du monarque ne soit pas jugée défavorablement par le peuple, prend congé de tous les spectateurs, réclame leurs prières, et subit le coup mortel. On propose à Norris de lui accorder sa grâce s'il veut confesser son crime et accuser la reine. « Ma conscience ne me reproche » rien, répond-il; et je mourrais mille fois avant » d'accuser une personne innocente. »

Les condamnés sont décapités, excepté Smetton qui est pendu; et, ce qu'on a eu tant de peine à croire, dès le lendemain de l'exécution d'Anne de Boulen, Henri VIII épouse Jeanne Seymour.

Les amis de la princesse Marie l'engagèrent à écrire une lettre très-soumise à son père; le roi exigea qu'elle souscrivît l'acte de suprématie, la renonciation à l'évêque de Rome, et la nullité du mariage de sa mère. Marie fit tous ses efforts pour

en être dispensée; mais voyant Henri VIII inflexible, elle signa les trois articles.

Élisabeth, âgée de quatre ans, fut dépouillée du titre de princesse de Galles; Henri eut néanmoins beaucoup de soin de son éducation, et lui donna de grandes marques de tendresse.

Le parlement déclara cependant illégitimes les enfants nés des deux mariages du roi, confirma la condamnation d'Anne de Boulen, ordonna qu'après la mort de Henri la couronne passerait à ses enfants issus de la reine Jeanne ou de toute autre femme qu'il aurait épousée; donna au monarque le pouvoir de régler l'ordre dans lequel ses enfants lui succéderaient; et pour ôter au pape toute espérance de recouvrer sa juridiction spirituelle en Angleterre, soumit à des peines très-graves tous ceux qui tenteraient de rétablir cette autorité pontificale.

Le clergé, réuni dans une *convocation*, confirma la sentence qui avait déclaré nul le mariage de Henri VIII avec Anne de Boulen; et, malgré les efforts d'un grand nombre de membres de la seconde chambre de cette convocation, c'est-à-dire du clergé du second ordre, Cromwell déclara par ordre du monarque que les rites et les cérémonies de l'Église seraient réformés et réglés d'après l'Écriture sainte. Il présenta peu de jours après à la *convocation* une suite d'articles que Henri VIII avait rédigés lui-même, sur divers points de la doctrine religieuse, et au sujet desquels le mo-

narque demandait l'avis du clergé. Les débats furent très-vifs; à la tête des amis de la réforme étaient Cranmer, archevêque de Cantorbery, et Latimer, évêque de Worcester; et dans le parti opposé, on distinguait surtout Lée, archevêque d'York, l'évêque de Londres, et Gardiner, évêque de Winchester. La convocation convint néanmoins de constitutions religieuses qui renfermaient les articles suivants :

« L'Écriture sainte et les symboles des apôtres » de Nicée et de saint Athanase sont les fondements » de la foi. Le baptême est nécessaire ainsi que la » pénitence qui comprend la contrition, la confes- » sion auriculaire et l'amendement de vie. Le vrai » corps de Jésus-Christ est présent dans l'eucha- » ristie; la justification est acquise par la régéné- » ration dans la contrition, la foi et la charité; les » images doivent être conservées dans les églises, » mais on ne doit point leur rendre l'*adoration* qui » n'appartient qu'à Dieu : les saints doivent être » honorés, mais on ne doit pas croire qu'ils puis- » sent accorder ce que Dieu seul peut donner. On » peut les invoquer sans superstition, et conserver » leurs fêtes, mais quelques-unes de ces fêtes doi- » vent être retranchées par l'autorité du roi. On » retiendra les usages ordinaires de l'Église, tels » l'eau bénite, le pain béni, les cierges de la Chan- » deleur, les cendres du premier mercredi de ca- » rême, les palmes du dimanche des Rameaux, les » prosternations devant la croix, le jour du ven-

» dredi saint, la consécration des fonts, les exor-
» cismes et les bénédictions. On priera pour les
» âmes des défunts ; on donnera des aumônes pour
» dire des messes et faire leurs obsèques ; mais le
» lieu où elles sont et les peines qu'elles peuvent
» souffrir n'étant pas certifiés par l'Écriture, on
» doit s'en rapporter entièrement à la clémence de
» Dieu. On rejettera les notions ridicules du pur-
» gatoire, et l'opinion de ceux qui croient que les
» âmes peuvent en être délivrées par des indulgen-
» ces du pape, et des messes dites à des autels par-
» ticuliers ou devant des images privilégiées. »

Ces constitutions ecclésiastiques que Henri VIII corrigea en quelques endroits de sa main, furent signées par l'archevêque de Cantorbery, dix-sept évêques, quarante abbés ou prieurs, et cinquante archidiacres ou députés de la seconde chambre du clergé, parmi lesquels l'histoire a distingué le nom de Polydore Virgile, né à Urbin en Italie, mais archidiacre de Welss, et auteur d'une Histoire d'Angleterre, ainsi que de l'ouvrage intitulé *De inventoribus rerum*.

Henri VIII ayant communiqué à la convocation la sommation qu'il avait reçue pour se présenter devant le concile de Mantoue, la convocation décida qu'aucun concile général ne pouvait être assemblé qu'avec le consentement de tous les souverains de la chrétienté, et le roi protesta contre celui que le pape avait convoqué.

Bientôt cependant le clergé séculier, offensé de

ce que le roi avait fait un règlement sur la conduite des ecclésiastiques sans l'intervention d'une convocation; fâché de perdre non-seulement son autorité, mais une partie de ses revenus par la suppression de ce qu'il retirait des images, des reliques et des pèlerinages; fatigué des impôts dont on le chargeait, obligé de payer le cinquième de son revenu pour les réparations de ses domaines, la dixième pour l'éducation de jeunes clercs, et le quatorzième de ce même revenu ecclésiastique pour des charités, ne se regardant plus que comme l'esclave du monarque et de son vice-régent, se joignit aux réguliers pour répandre dans le peuple un esprit de mécontentement. Les abbés qui redoutaient la suppression de leurs riches monastères secondèrent fortement, quoiqu'en secret, le clergé séculier.

La révolte éclata dans le comté de Lincoln. Plus de vingt mille hommes s'assemblèrent sous la conduite du docteur Makrel, prieur de Barlim, et qui prit le nom de *Colonel-Savetier*. Ils jurèrent d'être fidèles à Dieu, au roi et à l'état. Ils se plaignirent de ce que plusieurs maisons religieuses avaient été supprimées par l'avis de pernicieux conseillers. « Nous sommes, dirent-ils, traités avec » dureté depuis certains actes du parlement; quel» ques évêques ont bouleversé la foi; nous devons » craindre qu'on enlève l'argenterie et les joyaux » de nos églises, et nous supplions d'autant plus » le roi de consulter la noblesse sur nos griefs, que

» nous le reconnaissons pour le chef suprême de
» l'Église, auquel les dîmes et les premiers fruits
» des bénéfices appartiennent de droits. »

Henri VIII répondit avec violence à leur pétition, et chargea Charles Brandon, duc de Suffolk, de marcher contre eux à la tête de quelques troupes. Plusieurs chefs des révoltés assurèrent en secret le duc de Suffolk qu'ils ne s'étaient joints à eux que pour les ramener par degrés à leur devoir. « Si le roi, ajoutèrent-ils, veut accorder une am-
» nistie aux insurgés, ils se disperseront bientôt. »
Henri, informé qu'un autre soulèvement venait d'éclater dans le comté d'York, publia une amnistie en faveur des révoltés de Lincoln, qui se séparèrent. Quelques-uns d'eux néanmoins allèrent se réunir à ceux d'York; Robert Aske les commandait; les mystères de la passion étaient peints sur leurs drapeaux; des prêtres étaient à leur tête, le crucifix à la main. Ils forcèrent un grand nombre de possesseurs de fiefs à se joindre à eux; ils rétablirent les moines dans les couvents dont on les avait chassés; et le peuple des comtés de Richemond, de Durham, de Lancastre et de Westmoreland prit les armes en leur faveur.

Le comte de Shrewsbury arme alors ses vassaux, et reçoit le titre de lieutenant du roi contre les insurgés. Le duc de Suffolk surveille le comté de Lincoln; plusieurs autres pairs ont des commissions pour lever des troupes, et le roi assemble une armée.

Robert Aske cependant réduit le château de Pontefract, se rend maître de Hull, s'empare d'York, et oblige les nobles des environs à se réunir à lui. Un héraut de Henri VIII le trouve assis entre l'archevêque d'York et lord Dorcy, qu'il avait faits prisonniers dans Pontefract : il les avait contraints à déclarer avec serment qu'ils s'engageaient dans *le pèlerinage de grâce*, c'est-à-dire l'insurrection pour l'amour de Dieu, la conservation du roi et de sa famille, la purification de la noblesse, l'expulsion des conseillers de basse origine, le rétablissement de l'Église, la destruction des hérétiques.

Aske, informé du contenu de la proclamation royale, ne veut pas permettre qu'elle soit lue publiquement.

Il marche à la tête de plus de trente mille hommes contre le comte de Shrewsbury, auquel le duc de Norfolk et le marquis d'Exeter avaient amené des renforts, et qui néanmoins était bien éloigné de pouvoir le combattre.

Norfolk, qui fait des vœux secrets pour le succès des insurgés, entretient avec quelques-uns de leurs chefs une correspondance qu'il cache avec soin. D'après ses conseils ils adressent au roi une pétition. Le monarque leur propose d'envoyer trois cents députés à Doncaster : ils consentent à les envoyer; mais ils leur donnent des instructions écrites, et dont ces députés ne peuvent pas

s'écarter. Ne cachant plus aucune de leurs prétentions, ils demandent qu'on leur accorde un pardon général sans exception; que le roi convoque un parlement à York; qu'une cour de justice soit établie dans le nord de l'Angleterre; que les habitants des comtés septentrionaux ne soient pas obligés de poursuivre leurs procès à Londres; que certaines lois, rendues depuis peu à la charge du peuple, soient annulées; qu'on déclare la princesse Marie légitime; que *l'autorité du pape soit rétablie;* que l'on relève les monastères supprimés; que *les luthériens et tous les novateurs* soient punis sévèrement; que Thomas Cromwell et le chancelier soient chassés de la cour et du parlement; qu'on emprisonne Lée et Leighton, commissaires pour la suppression des couvents, et qu'on leur fasse rendre compte de leurs violences et de leurs extorsions.

Le roi rejeta ces demandes; mais, d'après l'avis de Norfolk, il leur promit une amnistie générale sans exception, et la convocation du premier parlement dans le nord de l'Angleterre. Les chefs des insurgés acceptèrent ces conditions, et leur armée se dispersa malgré les efforts des moines et de quelques fanatiques. Aske eut ordre de se rendre auprès du roi, qui le reçut bien; mais le caractère emporté de Henri ne lui permit pas de voir qu'il allait commettre une de ces fautes qui peuvent renverser les trônes en détruisant la confiance. Il ne voulut pas tenir la parole qu'il avait

donnée aux insurgés; et lorsque lord Darcy arriva à Londres, on le renferma dans la Tour.

Les mécontents du nord reprirent aussitôt les armes; deux gentilshommes, Musgrave et Tilby, se mirent à leur tête. Le duc de Norfolk les mit en déroute; Tilby et soixante-dix de ceux qui le suivaient furent pendus sur les murs de Carlisle; d'autres insurgés eurent le même sort. Les passions féroces de Henri s'irritèrent : il ordonna malgré l'amnistie, et sous le prétexte d'une conspiration, d'arrêter Robert Aske, lord Darcy, Hussey et plusieurs autres personnes qui jouissaient d'une grande considération. La terreur se répandit dans toute l'Angleterre (1537).

La reine accoucha d'un prince qui fut nommé Édouard, et que le roi, ravi de cet événement, créa prince de Galles, duc de Cornouailles et comte de Chester; mais le surlendemain de cette naissance la reine cessa de vivre. La mort de cette princesse consterna Henri VIII : néanmoins sa politique et sa haine contre les moines remplaçant bientôt son chagrin, il résolut de supprimer tous les monastères; il ordonna qu'on visitât de nouveau tous les couvents, et qu'on éclairât le peuple non-seulement sur les mœurs des moines, mais encore sur les moyens qu'ils employaient pour entretenir la superstition. Un grand nombre d'abbés, de prieurs et d'autres religieux furent déclarés convaincus d'avoir entretenu des correspondances avec les insurgés, et exécutés comme des

traîtres. On montra plus que jamais les couvents comme souillés de débauches, d'adultères et d'horreurs qui répugnent à la nature; on brûla, on détruisit publiquement les prétendues reliques auxquelles les moines avaient attribué les pouvoirs les plus propres à augmenter leur crédit et leurs richesses.

On donna des pensions à tous les moines qui sortirent de leurs monastères; les biens et les trésors de leurs maisons passèrent au domaine royal. La châsse très-riche de saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbery, fut brisée; et le roi prescrivit comme chef de l'Église que les os de cet archevêque fussent consumés; que son nom fût supprimé dans le calendrier, et que l'office du jour de sa fête fût retranché du bréviaire des ecclésiastiques.

La cour du pape, en apprenant les actes de Henri, remplit la ville de Rome de satires contre ce prince (1538). On le nomma le tyran le plus infâme et le plus sacrilége; on l'accusa d'avoir violé les cendres des morts, déclaré la guerre à Dieu et à ses saints, sacrifié à sa vengeance des prêtres consacrés au Seigneur, enlevé tout ce que la piété des siècles précédents avait consacré dans les temples : on le comparait à Balthazar, à Néron, à Dioclétien, à Julien l'apostat.

Il y avait alors à Rome un Anglais nommé Renaud *Pool* ou *Polus*, parent des maisons royales d'York et de Lancastre, et célèbre par son esprit.

ses talents et ses lumières; il avait quitté l'Angleterre pour ne pas reconnaître la suprématie ecclésiastique du roi, et s'était retiré auprès du pape, qui l'avait nommé cardinal. Les espions de Henri lui firent savoir qu'on envoyait d'Angleterre à Polus la relation de tout ce qui se passait dans le royaume, et que ce cardinal était soupçonné d'avoir écrit les satires les plus spirituelles publiées contre le roi. Henri furieux fit tomber sa vengeance sur la famille de Polus; et le pape, publiant contre ce monarque la fameuse bulle qu'il avait préparée, offrit la couronne d'Angleterre à Jacques, roi d'Écosse.

Henri exigea que les évêques et les abbés renonçassent par de nouveaux serments à l'autorité du pape. L'archevêque Cromwell lui présenta une nouvelle traduction de la Bible destinée à être répandue dans toutes les églises; le roi ordonna au clergé de lire en anglais l'oraison dominicale, la confession de foi et les dix commandements de Dieu; les ecclésiastiques reçurent aussi du monarque l'ordre de recommander les bonnes œuvres aux fidèles, de faire connaître que les reliques et les rosaires n'étaient pas nécessaires au salut, d'ôter des églises les images auxquelles les dévôts faisaient des offrandes, de ne laisser brûler des cierges que devant la représentation de Jésus-Christ, et de retrancher les mots *priez pour nous* des invocations adressées aux saints (1538).

Le docteur Taylor soutint dans une chaire de

Londres *la présence réelle* dans l eucharistie. Jean Nicholson, dit Lambert, lui présenta par écrit les raisons qui l'avaient déterminé à être d'une opinion contraire; l'archevêque Cranmer s'efforça de convaincre Lambert de son erreur : celui-ci en appela au roi. Le monarque entreprit de le réfuter dans une grande salle de Westminster, en présence des évêques et des juges; les prélats donnèrent les plus grands éloges à la science de Henri. Lambert fut traité avec mépris et déclaré convaincu d'hérésie; mais il préféra la mort à une rétractation; et, par une cruauté plus affreuse encore que la loi atroce réprouvée par les principes évangéliques, et qu'on lui appliqua, il fut brûlé à Smithfield avec des circonstances qui *font horreur*, disent les historiens.

Les flatteries des théologiens inspirèrent à Henri VIII une nouvelle tyrannie. Il résolut de faire punir rigoureusement tous ceux qui oseraient avoir des sentiments religieux différents des siens : c'est dans cette terrible disposition qu'on lui apprit la correspondance secrète du cardinal Polus avec plusieurs Anglais. On prétendit même que ce cardinal aspirait à la couronne, devait quitter la pourpre romaine, et voulait épouser la princesse Marie; on dénonça Henri de Courtenay, marquis d'Exeter et petit-fils d'Édouard IV, Henri de La Pole et trois autres grands personnages : ils furent jugés, déclarés convaincus et exécutés pour haute trahison. La férocité de Henri croissait, et

ı terreur se répandait de plus en plus dans le
ɔyaume.

Le parlement fut convoqué dans ces funestes
irconstances; le roi proposa un bill qui ordon-
ait la peine de mort contre tous ceux qui nie-
ıient la transsubstantiation dans l'eucharistie,
ɔutiendraient la nécessité de la communion sous
:s deux espèces, prétendraient que les prêtres
euvent se marier, assureraient que les vœux de
hasteté peuvent être violés, voudraient faire re-
arder les messes particulières comme inutiles, et
iraient que la confession auriculaire n'est pas né-
essaire au salut. Gardiner, évêque de Winchester,
ue l'on accusait d'une grande dissimulation, et
u'on soupçonnait de s'être réconcilié secrètement
vec le pape, avait persuadé au monarque que
ersonne ne pourrait le regarder comme héréti-
ue tant que ce prince soutiendrait ces six arti-
les, qui, suivant le prélat, distinguaient les vrais
atholiques des novateurs. Cranmer s'opposa en
ain pendant trois jours au bill proposé. La loi
ıt adoptée par les deux chambres; les Anglais la
ommèrent *le statut de sang*.

Le parlement confirma d'ailleurs au monarque
possession des maisons religieuses; supposa
u'il en emploierait les biens à des fondations
ieuses, et l'autorisa à ériger de nouveaux évêchés.

On avait supprimé ou on supprima dans l'An-
leterre et dans le pays de Galles six cent qua-
ante-cinq monastères, quatre-vingt-dix colléges,

deux mille trois cent soixante-quatorze chantreries ou chapelles libres, cent dix hôpitaux, et les revenus de tous ces établissements montaient, suivant des historiens anglais, à 161,100 livres sterling.

Henri se servit des fonds de ces établissements pour augmenter, dans les universités d'Oxford et de Cambridge, le nombre des colléges et celui des professeurs, et pour fonder plusieurs évêchés.

Le parlement dans la même session régla les rangs de la noblesse, confirma la sentence prononcée contre le marquis d'Exeter, et ceux qui avaient été exécutés avec lui, condamna pour le même crime la marquise d'Exeter à qui le roi fit grâce, et la comtesse de Salisbury, mère du cardinal Polus, et ne permit pas à ces deux princesses du sang royal de défendre leur cause. Ce même parlement, qui venait par cet exercice si injuste et si odieux du pouvoir, envers deux princesses du sang royal, de montrer à quelle terreur il était livré, se déshonora aussi par un acte des plus attentatoires aux droits de la nation et aux libertés publiques. Il ordonna qu'avec quelques limitations une proclamation du roi ou un acte du conseil, dans un temps de minorité, eussent la même force qu'un acte du parlement. Et ce ne fut pas une dictature plus ou moins durable qu'il établit ainsi en faveur de Henri VIII, puisqu'il prévit le temps d'une minorité; il transporta au monarque la puissance législative des chambres, et déclara indirec-

tement leur convocation et leur existence inutiles (1539).

Shaxton, évêque de Salisbury, et Latimer, évêque de Worcester, s'étaient opposés comme Cranmer aux six articles religieux; ils abdiquèrent leurs siéges pour éviter le ressentiment du roi; mais ils n'en furent pas moins renfermés dans la Tour. Des commissaires furent envoyés dans les provinces pour punir, suivant la rigueur des lois, ceux qui condamnaient ces six articles. Cinq cents personnes furent arrêtées dans la seule ville de Londres; mais le chancelier représenta avec tant de force les suites funestes de cette persécution, que le monarque fit élargir tous ceux qui avaient été arrêtés, et défendit de continuer les recherches qu'il avait ordonnées.

Dans la même année les Gantois, insurgés contre l'empereur, s'adressèrent à François Ier, réclamèrent son secours, lui offrirent de grandes sûretés pour la durée de leurs engagements, et lui promirent d'avoir bientôt gagné en sa faveur toutes les villes de la Flandre. Les conseillers du monarque lui représentèrent que comme suzerain des Flamands, il leur devait sa protection. Le roi objecta la trève de dix ans à laquelle il avait consenti avec Charles-Quint. « J'aime mieux, ajouta-» t-il, tenir une parole donnée librement que d'ob-» tenir l'empire de l'univers. » Il refusa la prière des Gantois, et envoya leurs lettres à l'empereur.

Charles-Quint vit combien il lui importait d'ar-

river promptement dans cette Flandre dont il voulait se presser d'arrêter les soulèvements. Il craignit les tempêtes de la mer ou les vents contraires. Il ne voulut pas traverser l'Allemagne, dont les princes protestants pouvaient le retarder pendant long-temps; il rendit un bel hommage à la loyauté de François Ier, et imagina de passer par la France; en demandant l'agrément du roi, il lui fit insinuer qu'il donnerait l'investiture du Milanais à Charles, duc d'Orléans, second fils du monarque français. Des conseillers de François proposèrent d'exiger des gages de la promesse de Charles. Le duc de Montmorenci, qui venait d'être fait connétable, représenta cette précaution comme indigne de la magnanimité du roi. François Ier s'empressa d'adopter l'avis du connétable, et donna à Charles-Quint toutes les sûretés qu'il désirait. Sa santé dérangée par des suites funestes de sa passion pour les plaisirs ne lui permit d'aller que jusques à Loches au-devant de Charles. Mais ses deux fils s'avancèrent jusques à Bayonne. L'empereur fut reçu avec magnificence; on a évalué à 4 millions ce que coûtèrent les chasses, les tournois, les festins, les spectacles qu'on lui donna; il voulait montrer le plus grand calme; mais il ne pouvait pas cacher dans tous les instants des alarmes que ne méritait pas le caractère chevaleresque de François Ier. Le jeune duc d'Orléans s'élança un jour, en jouant, sur la croupe du cheval de l'empereur, jeta les bras autour de Charles, et lui dit en riant:

Je vous fais mon prisonnier. On vit Charles-Quint se troubler et pâlir.

Un autre jour François Ier lui montra la duchesse d'Étampes, et lui dit: « Voyez-vous, mon » frère, cette belle dame? elle est d'avis que je ne » vous laisse pas sortir de Paris avant que vous » n'ayez révoqué le traité de Madrid. — Si le con» seil est bon, il faut le suivre, » répondit Charles-Quint en fronçant le sourcil; mais le lendemain, étant auprès de la duchesse, il laissa tomber un très-beau diamant de son doigt. La duchesse le ramassa, et le lui présenta. « Gardez-le, madame, » lui dit-il; je suis heureux de pouvoir orner une » aussi belle main. »

Il ne donna aucun écrit relatif à la cession du Milanais; il ne répondit que par des équivoques à ce que le connétable de Montmorenci lui insinua à ce sujet dans une fête qu'il lui donna à Chantilli. La loyauté de François Ier fut inébranlable; Charles-Quint sortit de France, au milieu des honneurs, comme il y était entré; et François eut la gloire de se venger en noble chevalier des traitements qu'il avait éprouvés à Madrid.

Mais quel coup terrible la perfidie de l'empereur a porté au roi de France! il a écrit à toutes les cours de l'Europe des lettres datées du Louvre: « Le roi et moi, dit-il dans ces lettres si indignes » d'un monarque, unis désormais par les liens de » la plus étroite alliance, sommes convenus de réu» nir nos forces pour accabler les hérétiques et les

» musulmans. » Le roi d'Angleterre, les princes protestants d'Allemagne et Soliman II ne virent plus dans François Ier qu'un monarque qui sacrifiait la liberté de l'Europe et les intérêts de ses états à de chimériques espérances. Le roi, indigné de tant de fausseté, envoya des ambassadeurs à Constantinople et à Venise pour désabuser ses alliés. Charles-Quint les fit assassiner (1541). François Ier se plaignit en vain à toutes les cours de l'Europe de tant d'atrocités; elles gardèrent leurs préventions funestes. Soliman seul lui fut fidèle. Le roi de France, furieux contre l'empereur, lui déclara la guerre.

Charles-Quint, par des diminutions d'impôts, des faveurs et des promesses dont il était prodigue, était parvenu à calmer le ressentiment des Flamands; mais une grande calamité accabla son royaume d'Espagne. Une horrible famine suivie de maladies cruelles emporta la onzième partie des habitants de ce royaume. Pendant ces malheurs de la péninsule il y eut à Worms un colloque entre Eck, docteur catholique, et Philippe Melanchton, le disciple et l'ami de Luther, avec lequel il avait rédigé la fameuse confession d'Augsbourg. Cette conférence eut lieu en présence de Nicolas Granvelle, commissaire de l'empereur, et du nonce du pape. Calvin y assista.

Le colloque fut rompu dès le troisième jour et transféré à Ratisbonne, où Charles-Quint présida en personne la diète germanique. Le cardinal Contarini, légat du pape, était parvenu à gagner l'es-

prit des princes protestants, au point qu'on allait s'accorder sur la plupart des articles contestés; mais le pape Paul III eut la maladresse de casser tous les actes du colloque, sous le prétexte qu'une assemblée de séculiers ne pouvait pas traiter des matières de religion. Charles-Quint convint alors avec la diète de demander au pape la prompte convocation d'un concile général et libre, au défaut duquel l'empereur réunirait un concile national qu'il présiderait lui-même, à l'exemple de ses prédécesseurs; et si l'une ou l'autre de ces assemblées ecclésiastiques ne pouvait pas avoir lieu, une diète générale terminerait les arrangements relatifs à la religion.

En attendant ces arrangements, les décrets de la diète de Nuremberg et les édits de Ratisbonne 1532, et de Francfort 1539, continueraient d'être exécutés; les protestants resteraient en possession des biens ecclésiastiques, à condition qu'ils en emploieraient les revenus d'une manière conforme à la destination de ces biens, et particulièrement à l'entretien des églises et des écoles. La chambre impériale ne pourrait plus refuser les assesseurs protestants qui lui seraient légitimement présentés, ni exclure de son sein les membres qui embrasseraient le luthéranisme (1540).

Ce fut après avoir assisté au colloque de Ratisbonne que Calvin fut rappelé avec honneur à Genève, où il dressa un formulaire de confession de

foi, de discipline ecclésiastique et de catéchisme, qu'il y fit passer en loi.

On ne comprend pas par quelle politique Charles-Quint, au milieu des circonstances critiques où se trouvait l'Europe, des dissensions religieuses, de la défaite de son frère le roi Ferdinand par les Turcs, de la prise de Bude par Soliman II, des grands préparatifs que faisait François Ier pour l'attaquer au nord et au midi de la France, et des fléaux qui avaient ravagé les Espagnols, imag… de déclarer la guerre aux Algériens, et d'aller e… personne faire le siége de leur capitale. La va… de ces Africains et plusieurs grandes tempêtes l… firent perdre son armée, sa flotte, et l'obligèrent… revenir honteusement en Espagne.

Nous ne devons pas passer sous silence que fut après cette entreprise si funeste qu'il crut, … moment surtout où il allait soutenir une nouv… guerre contre la France, devoir employer, afin … conserver la réputation qui lui paraissait néc… saire, une précaution bien extraordinaire pour … souverain d'un si grand nombre d'états : P… d'Arezzo, dit l'Arétin, vivait en Italie; il était fam… par ses ouvrages obscènes et par ses poésies s… riques; les princes et les grands n'avaient tr… d'autre moyen de prévenir les traits acérés q… la…ait contre eux qu'en le comblant de prése… on le nommait *le fléau des princes*. Charles-Qu… de retour en Espagne après ses revers, lui env… une chaîne d'or de la valeur de cent ducats : « Vo…

» dit l'Arétin, un don bien petit pour une si » grande sottise. » François Ier avait ordonné, pour un climat bien différent de celui de l'Afrique, une expédition bien plus utile que l'entreprise pour laquelle l'empereur avait voulu acheter le silence de l'Arétin. Depuis long-temps deux navigateurs vénitiens, Jean Cabot et son fils Sébastien, avaient été chargés par le roi d'Angleterre Henri VII de découvrir un passage pour aller sur les côtes d'Asie par l'Amérique septentrionale, ou le continent boréal, situé au nord-ouest de l'Europe; ils avaient découvert Prima-Vista et l'île Saint-Jean. Le Portugais Gaspard de Portréal avait vu les bords du grand fleuve Saint-Laurent. Les Basques, les Bretons et les Normands, audacieux navigateurs, se hasardaient, avec de faibles barques, jusque sur le banc de Terre-Neuve, et y pêchaient une grande quantité de morues qu'ils rapportaient en France. François Ier fit partir Vorazani, qui arbora les armes de France sur quelques rivages de l'Amérique septentrionale. Jacques Cartièr reconnut une vaste contrée arrosée par le large fleuve de Saint-Laurent, découvert depuis un grand nombre d'années; il lui donna le nom de Canada, et Roberval découvrit l'île Royale et l'Acadie qui devait servir à donner une activité nouvelle au commerce des pelleteries et des fourrures (1542).

François Ier cependant avait formé plusieurs armées pour attaquer l'empereur; le duc d'Orléans commandait une de ces armées; il entra dans le

Luxembourg et s'en empara; mais, ayant appris que le dauphin se préparait à livrer une grande bataille aux Impériaux, il distribua ses troupes dans les places frontières, et se hâta de partir pour se trouver à cette bataille, dont il voulait partager la gloire; le combat cependant n'eut pas lieu, et les ennemis reprirent Luxembourg.

L'empereur avait annoncé qu'il allait se mettre à la tête de ses troupes. François Ier le crut, et s'avança jusques à Montpellier, dans l'espérance de rencontrer son rival sur un champ de bataille, et de se mesurer corps à corps avec lui; mais l'empereur ne parut pas. Le dauphin fit alors le siége de Perpignan; les assiégés lui opposèrent une grande résistance. Des maladies épidémiques emportèrent un grand nombre de Français; des pluies succédèrent à de fortes chaleurs. Le roi ordonna à son fils de lever le siége; le dauphin, affligé de renoncer à son entreprise lorsque son frère, dont il était jaloux, avait réussi dans la sienne, fut pendant plusieurs mois malade grièvement.

Vers le temps de cette maladie un jugement célèbre donna une grande leçon.

Le chancelier Poyet avait servi le ressentiment du roi contre l'amiral Chabot, dont le monarque avait ordonné le jugement; il avait, pour plaire au monarque, violé les lois, soustrait l'amiral à ses juges naturels, formé une commission pour le juger, composé ce tribunal illégal des magistrats qu'il crut disposés à seconder ses vues, et par une suite de

ses instances, de ses efforts et de mesures réprouvées par la justice, Chabot avait été privé de ses charges, dégradé, et quoique le roi l'eût rétabli ensuite dans ses biens et honneur, il était mort de chagrin. Le crédit du chancelier s'affaiblit avec le temps; des refus auxquels il se crut obligé déplurent à la duchesse d'Étampes; elle régnait sur François Ier en souveraine absolue; elle rappela le procès de l'amiral et demanda le jugement du chancelier. Le roi ne put résister à la duchesse; le parlement commença le procès de Poyet; des juges soutinrent qu'il avait gêné leurs suffrages et usé même de violence avec eux lors du jugement de Chabot. Un arrêt lui ôta sa charge de chancelier, le déclara inhabile à remplir aucun office royal, le condamna à cent mille livres d'amende, et ordonna qu'il fût confiné dans telle prison et sous telle garde qu'il plairait au roi de déterminer.

Les légats du pape proposèrent à la diète germanique de Spire de convoquer un concile à Trente; les princes catholiques y consentirent; mais les protestants prétendirent qu'il n'y aurait à Trente ni sûreté ni liberté pour leurs théologiens; et ils soutinrent que le pape, étant partie dans les discussions sur lesquelles le concile général devait prononcer, l'empereur seul devait convoquer cette assemblée, et la diriger comme avoué suprême de l'Église chrétienne.

L'électeur de Saxe nomma à l'évêché de Naumbourg, et le donna, non pas à Jules de Pflug que

le chapitre avait élu, mais au ministre Amsdorf.

Dans la même année, une transaction eut lieu entre Antoine, duc de Lorraine, et l'empereur Charles-Quint. Le duché de Lorraine fut déclaré un état souverain, libre, indépendant, et exempt de la juridiction des tribunaux germaniques sous la protection de l'Empire, sauf la mouvance de fiefs particuliers, pour lesquels il fut convenu que le duc paierait un tiers d'un contingent électoral.

Le roi d'Angleterre avait épousé deux ans auparavant, et par les conseils de Cromwell, la princesse Anne de Clèves. Il avait reçu le portrait de cette princesse, peint par le célèbre Holbein. Informé qu'elle avait débarqué à Rochester, il voulut la voir sans en être connu; elle lui parut affreuse. Se souvenant néanmoins qu'elle était belle-sœur du duc de Saxe, chef de la ligue de Smalkalde, il n'osa pas lui refuser sa main. Mais son aversion pour elle augmenta chaque jour; et il la supportait d'autant moins qu'elle n'avait aucune connaissance dans l'art de la musique pour lequel Henri VIII était passionné.

Le parlement approuva, sur la proposition du monarque, la nomination de commissaires chargés d'examiner les articles contestés de la croyance religieuse, et la suppression en Angleterre de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. On regardait ces chevaliers comme dépendants du pape et de l'empereur; leurs biens furent réunis à la couronne : on assigna des fonds pour leur subsistance (1540).

Le roi nomma Cromwell comte d'Essex; mais ce vice-gérant était haï des nobles, qui ne lui pardonnaient pas ce qu'ils appelaient sa basse naissance. Les catholiques romains le détestaient; le roi ne pouvait lui pardonner de l'avoir fait consentir à épouser la princesse de Clèves. Le duc de Norfolk et l'évêque Gardiner dirent au monarque que tout le royaume regardait le vice-gérant comme l'auteur de toutes les mesures qu'on blâmait. « Il » a trompé votre majesté dans l'affaire de son ma- » riage, ajoutèrent-ils; elle s'attirera l'affection de » la nation en le sacrifiant au ressentiment du » peuple anglais. »

Henri résolut d'abandonner Cromwell à la vengeance de ses ennemis; le duc de Norfolk au nom du roi arrêta le vice-gérant à la table du conseil. On le conduisit à la Tour; on refusa d'entendre sa défense. Un bill du parlement le déclara coupable de plusieurs hérésies et trahisons, et le condamna à subir le genre de mort que le monarque ordonnerait.

On connut le désir qu'avait le roi de voir dissoudre son mariage avec Anne de Clèves; il le souhaitait d'autant plus ardemment qu'il était devenu très-amoureux de Catherine Howard, fille de lord Edmond, et nièce du duc de Norfolk. La chambre des pairs et un comité des communes supplièrent sa majesté, par une adresse, d'ordonner qu'on examinât la validité de son mariage : une commission fut nommée à ce sujet; on entendit

des témoins; on reçut des déclarations du roi, des membres du conseil privé, de Cromwell, de quatre autres pairs ou baronets, des médecins de la reine, et de quelques dames de la chambre. On dit qu'il y avait eu un contrat de mariage entre la reine et le duc de Lorraine. « Le roi, ajouta-t-on, ayant » épousé la reine contre sa volonté, n'a pas donné » un consentement pur, intérieur, et complet et » n'a pas consommé le mariage. » Ces motifs furent adoptés avec chaleur par les partisans du pape: Cranmer craignit pour sa vie, et partagea leur avis. Le mariage fut déclaré nul, sa dissolution prononcée, et la sentence présentée aux deux chambres, qui l'approuvèrent. Trois pairs notifièrent le bill à la princesse de Clèves, qui ne parut pas très mécontente. Le roi par des lettres-patentes la déclara sa sœur adoptive, lui donna la préséance sur toutes les dames, excepté sa femme et sa fille, lui assigna pour son entretien une terre de trois mille livres de rente, lui laissa la liberté de rester en Angleterre ou de retourner dans sa patrie, et la princesse écrivit à son frère qu'elle approuvait tout ce qui s'était passé.

Le parlement après avoir diminué les peines portées dans le statut de sang, contre les ecclésiastiques qui violeraient le vœu de chasteté, adopta un bill d'après lequel tout ce qui serait ordonné par le roi, en matière de religion, aurait force de loi, pourvu qu'il ne prescrivît rien de contraire aux lois du royaume. La conscience religieuse des

Anglais fut ainsi soumise au monarque auquel on reconnut une sorte d'infaillibilité. Toujours empressé de se conformer à tous les projets du prince, le parlement régla qu'un mariage déjà consommé ne pourrait être dissous à raison d'un contrat précédent, ni de tout autre empêchement qui ne proviendrait pas de la loi divine; et le clergé de la province métropolitaine de Cantorbery accorda au roi le cinquième de ses revenus, en reconnaissance de ce qu'il avait délivré l'église d'Angleterre de la tyrannie du pape.

Ce don du clergé n'empêcha pas Henri de demander un subside aux deux chambres. Le parlement, malgré sa servilité, montra un grand étonnement de cette demande, formée par le monarque dans un temps de paix, et après avoir retiré des sommes immenses de la suppression des monastères. De violents débats s'élevèrent à ce sujet dans la chambre des communes; mais on représenta les dépenses que le roi avait faites pour mettre les côtes maritimes en état de défense, et le subside fut voté (1540).

Cromwell cependant était toujours en prison. Il avait écrit au roi les lettres les plus soumises; il avait imploré sa grâce; le roi avait paru ému; mais les sollicitations du duc de Norfolk, l'ennemi de Cromwell, celles de l'évêque de Winchester, et la beauté de Catherine Howard l'emportent sur les anciens sentiments du monarque. Le roi ordonne que Cromwell soit décapité sur l'esplanade

de la Tour. On conduit à l'échafaud celui qui a été si puissant; héros de la tendresse paternelle, Cromwell fait à son fils le plus grand des sacrifices; il veut détourner de dessus une tête si chère la foudre de ses ennemis : il renonce à prouver son innocence. « Je remercie le ciel, s'écrie-t-il, » de ce que je vais souffrir la mort pour les fautes » que j'ai commises : j'ai offensé Dieu et le roi qui » m'avait élevé de la poussière : j'ai été séduit; » mais je meurs dans la religion catholique; et que » ceux qui assistent à mon supplice prient pour » le roi, pour la patrie et pour Cromwell. »

Le monarque ne peut s'empêcher de donner des larmes à sa mort : l'Angleterre consternée rappelle que Cromwell s'était élevé par ses talents et son esprit, qu'il avait soutenu la prospérité avec modération, que tous ceux qui l'avaient obligé avaient éprouvé sa reconnaissance, que son intégrité n'avait jamais été soupçonnée, et l'on redoute que de grands malheurs ne tombent sur Catherine Howard, sur Norfolk et sa famille.

Plusieurs Anglais reçoivent la mort pour avoir refusé de reconnaître la suprématie du roi; un lord est condamné pour *magie*; trois prêtres sont brûlés pour avoir soutenu la doctrine de Luther.

Les flammes de leur bûcher, au milieu desquelles ils prient pour leurs persécuteurs, sont en quelque sorte les horribles flambeaux d'hyménée à la lueur desquels Henri VIII déclare son mariage avec Catherine Howard.

Quel mariage sinistre ! le roi était allé à York ; un nommé Lassels se rend à Londres ; il va trouver Cranmer ; il avait une sœur au service de la duchesse douairière de Norfolk ; il révèle à l'archevèque tout ce que sa sœur lui a appris de la conduite de Catherine. « Elle a vécu, dit-il, avant son » mariage dans le plus grand désordre ; elle a en» tretenu une correspondance scandaleuse avec » deux hommes nommés Deirham et Mannock ; » et, malgré le haut rang où elle est montée, elle » continue de se livrer à ses plaisirs criminels. » Cranmer, surpris et effrayé de cette révélation, en parle au chancelier et à quelques autres membres du conseil privé (1541) : ils lui conseillent d'en instruire le roi d'abord après son retour. L'archevèque redoute presque également de garder le silence et d'informer Henri VIII de la dénonciation ; il se décide cependant à exposer cette dénonciation dans un mémoire, et le remet au roi : Henri VIII regarde la révélation comme une atroce calomnie dont il veut faire punir sévèrement les auteurs ; Lassels est interrogé par le garde du sceau privé, répète ce qu'il a dit à Cranmer, et fait venir sa sœur, qui confirme tout ce qu'il a avancé. On arrête Deirham et Mannock : ils avouent qu'ils ont eu un commerce coupable avec la reine. « Lady » Rochefort, ajoutent-ils, celle qui a accusé son » mari d'inceste avec Anne de Boulen, a été » notre principale confidente : elle a d'ailleurs in» troduit dans la chambre de la reine un nommé

» Culpeper qui y a passé cinq heures de la nuit. » La reine interrogée commence par tout nier, mais finit par avouer qu'avant son mariage elle avait accordé ses faveurs à plusieurs hommes; le roi répand les larmes de désespoir; Deirham, Mannock et Culpeper sont exécutés; la reine est renvoyée au parlement; deux pairs ecclésiastiques et deux pairs laïques l'interrogent; elle renouvelle ses aveux; le parlement la déclare coupable; les deux chambres demandent qu'elle soit punie de mort, et que la même peine soit infligée à lady Rochefort, complice de ses débauches, à la duchesse douairière de Norfolk, grand'mère de la reine, au père de Catherine, à sa mère, à la duchesse de Bridge-Water, à cinq autres femmes et à quatre hommes pour n'avoir pas informé sa majesté de la vie dissolue de Catherine Howard; le roi donne son consentement; tous ceux qui ont été déclarés coupables sont condamnés à mort par un bill d'*attainder*, qui en même temps ordonne la peine du crime de haute trahison contre ceux qui auraient connaissance des débauches d'une reine et manqueraient à le déclarer, contre toute jeune personne qui, sollicitée d'épouser le roi, tromperait le monarque au sujet de sa virginité, contre toute reine ou princesse de Galles qui se laisserait séduire, contre tout homme qui aurait l'audace de chercher à séduire la reine ou une princesse, contre tous ceux qui favoriseraient cette intrigue criminelle, et enfin contre toute personne qui, instruite

de là mauvaise conduite d'une fille demandée en mariage par le roi, ne s'empresserait de la révéler.

Catherine Howard monta sur l'échafaud : elle protesta qu'elle n'avait jamais souillé la couche du roi; lady Rochefort eut aussi la tête tranchée; mais le peuple de Londres s'éleva avec tant de force contre la sévérité du bill que Henri VIII n'osa pas continuer de le faire exécuter : quelques-uns des parents ou alliés de Catherine furent seulement retenus pendant long-temps en prison. Ainsi périt la cinquième femme de Henri; et un grand nombre d'Anglais virent dans sa mort le châtiment de celle de Cromwell (1542).

Le parlement d'Angleterre confirma un acte par lequel celui d'Irlande venait d'ériger cette grande île en royaume : mais Henri VIII désirait de réunir aussi sur sa tête la couronne d'Écosse, ou du moins de faire reconnaître son droit de supériorité sur ce royaume comme Édouard Ier en avait joui, et de forcer Jacques V à renoncer à la suprématie du pape; il prétendit que la trève avait été violée, publia un manifeste, et envoya en Écosse une armée commandée par le duc de Norfolk; Gordon et dix mille Écossais ne purent empêcher Norfolk de ravager tout le pays voisin de la Tweed; les Anglais se retirèrent à Berwick à cause de la rigueur de la saison; Jacques réunit quinze mille hommes et un corps d'artillerie, parut pendant peu de temps à la tête de l'armée, et en donna le commandement à son favori Olivier Sinclair : les

nobles écossais, irrités du choix de ce général qu'ils détestent, refusent de servir sous ses ordres; la plus grande confusion règne dans le camp; trois cents cavaliers anglais se présentent; on les prend pour l'avant-garde de Norfolk; la terreur panique saisit les Écossais; ils prennent la fuite sans combattre; les Anglais les poursuivent, font prisonniers Sinclair, plusieurs lords, deux cents gentilshommes, huit cents soldats, et s'emparent de tout le bagage et de toute l'artillerie.

Cette défaite, l'insurrection de la noblesse et la haine qu'elle avait contre Jacques V causèrent un si grand chagrin à ce prince qu'il cessa bientôt de vivre, laissant son royaume à Marie Stuart qui venait de naître, et qu'il avait eue de sa seconde femme, Marie de Lorraine, fille de Claude de Lorraine, duc de Guise.

Henri jugea les circonstances favorables pour réunir les couronnes d'Angleterre et d'Écosse par le mariage de Marie Stuart avec Édouard, prince de Galles : un grand nombre de prisonniers Écossais étaient à Londres; on leur parla de cette union; ils parurent disposés à la favoriser; on leur permit de retourner en Écosse à condition qu'ils reviendraient en Angleterre si le projet de Henri ne pouvait pas réussir.

L'héritier présomptif de la couronne que l'on venait de placer sur le berceau de Marie é ait Jacques Hamilton, comte d'Aran : il favorisait la

réforme religieuse, et était odieux au clergé d'Écosse ainsi qu'à la reine douairière, aveuglément dévouée à l'autorité du pontife de Rome : les sentiments religieux de cette princesse étaient sans cesse animés par l'archevêque de Saint-André, David Beaton; ce prélat, d'un caractère violent et d'une ambition extrême, persécutait les réformés et avait reçu le chapeau de cardinal comme une récompense de son zèle ardent pour les intérêts de la cour pontificale. Ne doutant pas de réussir dans toutes ses vues au milieu des troubles de sa patrie, il produisit un faux testament par lequel le feu roi le nommait régent ou vice-roi pendant la minorité de Marie; la reine douairière et ses amis soutiennent ses prétentions; mais les partisans de la réforme engagent le comte d'Aran à réclamer la régence comme premier prince du sang, et sa demande est fortement appuyée par Archibald Douglas, comte d'Anglus, et son frère Guillaume, qui reviennent d'Angleterre après un exil de quinze ans.

Le testament est examiné par le parlement d'Écosse. La fausseté de cet acte est reconnue, et le comte d'Aran est nommé régent du royaume. Un ambassadeur de Henri vient proposer au parlement le mariage d'Edouard et de Marie; la proposition est acceptée, les deux Douglas et quelques autres ambassadeurs sont envoyés à Londres; un traité est signé; la jeune reine doit être élevée en Écosse jusques à l'âge de dix ans, et le parlement

écossais doit choisir trois otages qui resteront en Angleterre.

Mais Beaton redouble toutes ses intrigues; le clergé lui fournit une contribution très-forte : ils soulèvent le peuple. Le mariage de Marie avec Édouard amènerait, disent-ils, l'esclavage de l'Écosse. L'ambassadeur d'Angleterre est insulté par la populace, et le régent ne peut le protéger. Il somme les prisonniers écossais de revenir à Londres. Un seul tient sa promesse; il se nomme Gilbert Kennedy, comte de Cassils. Henri VIII le compare à Régulus, et le renvoie sans rançon (1543).

La reine douairière et le cardinal invitent Mathieu Stuart, comte de Lennox, à revenir de France, où il résidait depuis quelque temps. On lui promet la main de la reine douairière. « Et c'est lui, » ajoute-t-on, qui succédera à Marie, si cette jeune » princesse vient à mourir, le mariage du père du » comte d'Aran étant sujet à quelques objections. »

Lennox arrive en Écosse, lève des troupes, se prépare à distribuer aux partisans des Français les sommes que François Ier lui a remises, et veut retirer la jeune reine des mains du régent. Mais le faible comte d'Aran s'effraie, s'arrange avec la reine douairière et l'archevèque, embrasse leur parti, et abjure la doctrine de la réformation.

Le cardinal et Marie de Lorraine redoutent alors Lennox, dont ils n'ont plus besoin. La reine douairière prie secrètement François Ier de rap-

peler Lennox; le cardinal engage le comte d'Aran à lever un corps de troupes; Lennox se prépare à se défendre, fortifie Dumbarton et Glascow; les deux partis néanmoins se réconcilient en apparence. Mais Lennox, informé d'une conspiration tramée contre sa personne, se retire dans la forteresse de Dumbarton et y apprend ce que la reine douairière a écrit contre lui à François Ier.

Pendant cette guerre civile d'Écosse, les feux de l'insurrection commençaient à s'allumer en France. François Ier avait aboli la gabelle, ou le monopole du sel, dans les provinces qui avaient gémi sous cet impôt destructeur; mais il avait établi un droit sur le sel devenu marchandise; et ce droit, qui s'étendait sur toutes les provinces du royaume, pesait par conséquent sur celles qui n'ayant pas été soumises à la gabelle, n'avaient reçu aucun soulagement par la suppression de ce monopole. Les habitants de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou refusent de payer le nouveau droit. La Rochelle, Bordeaux et presque toutes les villes qui bordent la Garonne et la Dordogne suivent leur exemple; les têtes s'exaltent; les percepteurs sont repoussés; l'insurrection devient menaçante; elle est près de s'étendre : on se plaint amèrement de la cour. « Le luxe des favoris et ce» lui des maîtresses, s'écrie-t-on, sont des fléaux » plus ruineux que la guerre elle-même. » François Ier accourt, il parle aux mécontents, les écoute, défend toutes poursuites, pardonne les résis-

tances, diminue le droit, et l'ordre est bientôt rétabli.

Une guerre bien plus générale allait embraser l'Europe. Charles-Quint, redoutant les armes et les alliés de François Ier, avait désiré vivement de contracter une alliance étroite avec l'Angleterre. Henri VIII ne pouvait pardonner au roi de France les railleries piquantes du monarque français sur ses divers mariages. Charles et Henri signent un traité par lequel ils conviennent d'envoyer des ambassadeurs au roi de France. « Les Turcs, lui di- » rent ces ambassadeurs, sont entrés dans la chré- » tienté à votre sollicitation. Nous vous demandons » de rompre toute communication avec ces infi- » dèles; réparez le dommage qu'ils ont fait en Eu- » rope; cessez toute hostilité contre l'empereur; » rendez les places que vous avez prises avec le » secours des musulmans; payez ce que vous de- » vez au roi d'Angleterre; remettez entre ses mains, » pour sûreté de la pension que vous lui avez pro- » mise, les comtés de Ponthieu, Boulogne, Mon- » treuil, Ardres et Thérouenne; rendez le duché de » Bourgogne à l'empereur; et si vous refusez ces » conditions, les deux monarques ne cesseront de » vous faire la guerre que lorsque Henri VIII sera » en possession de la couronne de France et que » Charles-Quint sera maître d'Abbeville, de Bray, » de Corbie, de Péronne, de Ham, de Saint-Quen- » tin et de la Bourgogne. »

L'empereur, devenu l'allié de Henri VIII, dont

sa politique lui a fait oublier la conduite envers sa tante, et qui ne veut pas cesser d'augmenter le nombre des ennemis des Français, compte assez sur son influence pour vouloir que le pape entre dans la ligue qu'il vient de former avec le plus grand ennemi de la puissance romaine.

Il est curieux de voir de quelle manière il presse Paul III, dans une espèce de manifeste, de se déclarer contre François Ier. « Le roi de France, dit-» il, ne songe qu'à faire du mal, et je ne pense » qu'à faire du bien; il est injuste, et je ne de-» mande que mon droit; il a conjuré la ruine de » la chrétienté par son alliance avec le Turc, et j'ai » entrepris de la défendre; il viole tous les traités » de paix, et je lui pardonne ses offenses; il veut » tout envahir, et je me contente de ce qui m'ap-» partient; il opprime des chrétiens, et je les pro-» tége; il attaque l'Église de Rome, et je me fais » gloire de la défendre.

» —C'est ce protecteur de l'Église, répond Fran-» çois Ier dans un autre manifeste, qui a retenu » Clément VII en prison pendant plus de six mois; » c'est ce prince religieux qui, dans l'expédition de » Tunis, a sacrifié la vie d'une multitude de ses » sujets chrétiens au barbare assassin de dix de ses » frères, le bey de Tunis, dont il s'est déclaré l'al-» lié, c'est le protecteur des opprimés qui a aban-» donné à l'empereur des Turcs la reine Élisabeth » de Hongrie ainsi que le fils de cette veuve du roi » Zapolski, et lui a proposé de partager avec lui

» les états de l'orphelin ; c'est ce prince catholique
» qui tolère les sectaires d'Allemagne, ne les em-
» pêche pas de dépouiller les églises, et leur per-
» met de ruiner le clergé pourvu qu'ils lui accordent
» des secours pour dévaster la France ; c'est ce
» grand ami des lois et de l'humanité qui a fait as-
» sassiner mes ambassadeurs ; c'est ce zélateur du
» saint-siége qui s'allie au roi d'Angleterre et le
» soutient dans son apostasie. » Le pape, malgré ces manifestes, voit d'un côté l'homme le plus ambitieux et le plus dissimulé, et de l'autre l'allié de Soliman II et des luthériens d'Allemagne; il garde la neutralité. Charles-Quint mécontent refuse l'investiture des duchés de Parme et de Plaisance à Pierre-Louis Farnèse, que le pape avait eu d'une concubine pendant sa jeunesse, et auquel ce pontife avait donné ces deux duchés.

L'empereur, sous divers prétextes, attaque les états de Martin, duc de Gueldres et de Juliers. Martin les défend avec courage; plusieurs princes voisins accourent à son secours. François I[er] lui accorde la main de sa nièce Jeanne d'Albret, fille de Marguerite, reine de Navarre. Jeanne n'avait que onze ans; le mariage n'est pas consommé. Martin revole à la défense de ses états; il ne reçoit pas les renforts sur lesquels il comptait; plusieurs de ses sujets, séduits par l'argent de l'Espagne, se conduisent de manière à lui faire craindre des trahisons. Ses duchés sont envahis; il va se jeter aux pieds de Charles-Quint qui lui rend le duché de

Juliers, garde celui de Clèves, et le mariage du duc avec Jeanne d'Albret est entièrement rompu.

Un grand événement politique et militaire attire vers les côtes de Provence l'attention de la France et celle de l'Europe. François de Bourbon, comte d'Enghien, neveu et fils adoptif du comte de Saint-Paul, avait été nommé par le roi pour commander la flotte française qui devait se réunir dans la Méditerranée à celle de Soliman. Il n'avait que vingt-trois ans; mais on louait son courage, son instruction, son éloquence militaire, son caractère réfléchi, sa bonté et son amour de la gloire. Il avait été reçu à Marseille avec enthousiasme. Bientôt on voit arriver la flotte turque dans le port; elle est composée de cent douze galères; le vieux et fameux Barberousse, qui, à force de génie et d'audace, est devenu roi d'Alger, et capitan-pacha ou grand amiral de l'empire ottoman, commande cette superbe flotte. On s'étonne de voir le croissant briller à côté de la croix et des fleurs de lis dans ce port de Marseille si voisin d'Aigues-Mortes, où saint Louis, l'aïeul du roi et du comte d'Enghien, s'était embarqué pour combattre à outrance les sectateurs de Mahomet. Les progrès du commerce, et par conséquent ceux de la civilisation, avaient fait naître bien des idées nouvelles. La politique avait changé; les craintes inspirées par l'ambition de Charles-Quint avaient ouvert les portes de l'Europe occidentale à ces Turcs barbares et féroces,

mais dont les victoires et les conquêtes étaient l'objet de l'admiration générale.

Le comte d'Enghien distribue des présents magnifiques à Barberousse et aux officiers de ce général; il donne le signal du départ; les flottes réunies arrivent devant Nice, que les Français veulent enlever au duc de Savoie. La garnison, après deux jours de défense, se retire dans le château que l'on regarde comme imprenable. Les Turcs, furieux de ne pas trouver un riche butin dans la ville, veulent la brûler; ce n'est qu'avec la plus grande peine que d'Enghien la préserve d'un terrible incendie; et son humanité le rend odieux au capitan-pacha. Les Français et les Turcs attaquent le château avec une ardeur égale, mais ils sont toujours repoussés. Les ministres de François Ier avaient envoyé trop peu de munitions à l'armée de Provence. Le roi n'avait pas pensé à leur demander quels ordres ils avaient donnés. La poudre et le plomb manquent au guerriers du comte d'Enghien. Le baron de La Garde va de sa part prier Barberousse de lui donner une partie de ses abondantes provisions. « Voyez la stupi-» dité de ces chiens de chrétiens, dit avec mépris » le capitan-pacha; ils s'embarquent pour une ex-» pédition sans s'être assurés des instruments de » la victoire; ils n'ont pas honte de me demander » des munitions pour me priver de mes moyens » d'attaque et de défense, et me livrer désarmé à

» l'ennemi. Non, ils n'obtiendront rien. Et toi, » dit-il au baron de La Garde, si tout autre se fût » chargé d'une pareille commission, je ne lui au» rais répondu qu'en le faisant mettre à la chaîne. »

Cependant le marquis du Guat s'approchait de Nice à la tête d'une puissante armée. Le comte d'Enghien, dont les troupes sont sans munitions, ne peut l'attendre dans ses lignes; il abandonne son entreprise et congédie Barberousse. Le capitan-pacha, en se retirant vers Constantinople, saccage les côtes de la Toscane, du royaume de Naples, de la Sicile, et emmène un grand nombre de prisonniers.

La situation politique de cette belle Toscane avait bien changé.

Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent II, avait été reconnu chef de l'état de Florence, les Florentins avaient néanmoins conservé le droit de nommer leurs magistrats; mais François Guichardin et Baccio Valori, ayant été élevés à la magistrature, abandonnèrent les intérêts de leurs concitoyens, trahirent leurs serments, résolurent de sacrifier les libertés des Florentins à la maison de Médicis, et, à la sollicitation du pape Clément VII, firent un décret d'après lequel Alexandre devait être proclamé duc de Florence et investi de la puissance absolue (1532). On est affligé de trouver parmi les auteurs de ce décret coupable, ce François Guichardin, auquel on a dû une histoire célèbre d'Italie pendant la fin du quinzième siècle et le commencement du seizième.

Combien les Florentins regrettèrent la liberté qu'ils s'étaient laissé ravir! La cruauté et les débauches d'Alexandre le rendirent si odieux que ses parents, Laurent de Médicis et Philippe Strozzi, le firent assassiner.

Le sénat élut pour successeur d'Alexandre, un autre Médicis nommé Côme, et qui descendait de Laurent, frère puiné de Côme, dit l'Ancien. Il fut déclaré chef de la ville de Florence et de ses dépendances; on dit au peuple qu'un conseil allait limiter le pouvoir de Côme, qu'on avait fixé la somme que le trésor public lui fournirait pour soutenir sa dignité, et le peuple l'agréa (1537).

Les ennemis des Médicis et du pouvoir arbitraire, peu rassurés par le décret du sénat, rassemblèrent des troupes pour chasser de Florence ces Médicis qu'ils haïssaient et qu'ils craignaient. Ils s'approchèrent de la ville avant que toutes leurs forces ne fussent réunies. A leur tête était Philippe Strozzi, qui ne voulait que des égaux et ne pouvait souffrir un maître. Côme marcha contre eux, les surprit, les tailla en pièces. Strozzi, fait prisonnier, écrivit sur les murs de sa prison ce vers de Virgile, qui si souvent a fait pâlir la tyrannie, *Exoriare aliquis, nostris ex assibus, ultor*, et se donna la mort pendant qu'on instruisait son procès (1538). D'autres prisonniers furent exécutés secrètement ou en public. Côme pardonna à un grand nombre.

Cinq ans plus tard il travailla avec succès à l'in-

dépendance de sa patrie, et obtint de Charles-Quint, pour 150,000 écus d'or, la restitution des citadelles de Florence et de Livourne, retenues depuis treize ans par ce monarque. Il mérita vers le même temps un autre genre de gloire en rétablissant la fameuse université de Pise, que les guerres civiles ou étrangères avaient détruite; il y réunit les professeurs les plus célèbres de la Lombardie, leur donna des statuts, fonda quarante places gratuites pour de jeunes Toscans peu fortunés, créa une chaire de botanique; et, ce qui montre combien d'erreurs et de préjugés dominaient encore les esprits, il établit une chaire d'*astrologie* qu'il confia à un carme nommé Julien Ristori de Prato (1543).

Les lumières, cependant, s'accroissaient chaque jour, des navigations lointaines ne cessaient de concourir aux progrès de la civilisation, et le Portugais Fernand ou Ferdinand de Sotto venait de découvrir, pour l'empereur Charles-Quint, ce grand fleuve du Mississipi qui a tant de rapports avec le Nil de l'Égypte, coule pendant plus de mille lieues sur le vaste continent de l'Amérique septentrionale, reçoit la rivière des Illinois, l'Ohio, le rapide Missouri, et se jette par plusieurs embouchures dans le golfe du Mexique.

La campagne était ouverte depuis plusieurs mois en Picardie entre les Français et les Impériaux; le duc de Vendôme était parvenu, malgré les efforts des ennemis, à ravitailler la ville de Térouenne, enclavée en pays ennemi; et le comte d'Aumale,

prince lorrain, et un des officiers-généraux qui servaient sous ses ordres, s'était distingué par la valeur la plus brillante et un grand nombre de succès. Vendôme fit raser les fortifications de Lillers et d'un grand nombre de châteaux de l'Artois dont il s'était emparé, et alla joindre François Ier qui s'avançait à la tête de son armée. Le roi prit Landrecies, le fortifia et y fit entrer une garnison composée de soldats d'élite, sous les ordres de deux capitaines aussi habiles qu'intrépides, La Lande et d'Essé de Montalembert.

Charles-Quint ose former trois siéges à la fois, ceux de Luxembourg, de Landrecies et de Guise. La bravoure de la garnison de Luxembourg rend vaines les attaques des Impériaux; et les défenseurs de Landrecies opposent à Charles-Quint une telle résistance, qu'il est obligé de rappeler auprès de lui le corps d'armée qui faisait le siége de Lille; La Lande, Montalembert et leurs soldats bravent avec une constance héroïque et le fer des ennemis et les maux de la disette. Le roi, qui veut les délivrer, vient camper à Saint-Souplex; plus de cent mille guerriers, qui ont fait la guerre avec gloire, sont rassemblés sur les bords de la Sambre: François Ier et Charles-Quint sont à leur tête. Le roi de France a sous ses ordres ses deux fils; François de Bourbon, comte de Saint-Paul, tous les autres princes du sang, l'amiral Annebaut, maréchal de France, le comte d'Aumale, Brissac et Langey. Charles-Quint voit parmi ses généraux Fernand

de Gonzague, le duc d'Albe et le comte de Bures; ces deux superbes rivaux préparent une grande et sanglante bataille. Charles-Quint ordonne à un corps de troupes campé au-delà de la Sambre de passer la rivière et de se réunir au gros de l'armée; le comte de Saint-Paul profite habilement de cette manœuvre, entre dans Landrecies avec l'amiral, renouvelle la garnison et y fait conduire un convoi immense par le brave Langey, dont l'audace impose à l'ennemi. François I[er] regarde cet avantage comme une grande victoire, croit la saison trop avancée pour continuer de tenir la campagne avec des forces trop inférieures, se détermine à la retraite, en combine les dispositions avec habileté, les exécute avec succès et repousse brillamment Fernand de Gonzague, qui ose le poursuivre.

Les armes de Charles-Quint et ses intrigues avaient obtenu en Allemagne, sur les luthériens qu'il n'aimait pas et qu'il craignait, un avantage qui pouvait lui être très-utile pendant quelque temps, mais devenir ensuite bien funeste à la tranquillité de la Germanie, en augmentant les inquiétudes et les mécontentements des réformés; la diète de Nuremberg n'avait eu aucun égard aux demandes ni aux protestations des alliés de Smalkalde; elle n'avait rien stipulé en leur faveur; elle les avait obligés à refuser de reconnaître ses décrets, et l'empereur avait déterminé d'autant plus aisément cette décision, que cette assemblée offrant le premier exemple de la cumulation de plu-

sieurs suffrages sur une même tête, le cardinal Albert de Brandebourg avait exercé le suffrage de Mayence dans le collége électoral, et celui de Magdebourg dans le collége des princes.

La diète de Spire fut plus favorable aux luthériens : Charles-Quint croyait avoir besoin d'eux pour obtenir de l'Empire les secours qui lui étaient nécessaires contre les Turcs et les Français leurs alliés. Les décrets rendus en leur faveur par les diètes précédentes furent confirmés; on dispensa de prêter serment sur des reliques les luthériens qui seraient nommés assesseurs de la chambre impériale, et la diète accorda à l'empereur des secours considérables, non-seulement contre les Musulmans, mais encore contre François Ier, dont elle ne voulut pas admettre les ambassadeurs.

Mais le pape reprocha vivement à Charles-Quint sa condescendance envers les réformés; ce monarque s'excusa facilement en dévoilant à Paul III sa véritable pensée. Le pontife vit aisément combien peu Charles-Quint aimait les luthériens; un traité secret eut lieu entre le pape et l'empereur : ils résolurent la destruction de ces luthériens auxquels l'empereur avait de si grandes obligations, et le pape lui promit douze mille hommes pour l'aider à soumettre les confédérés de Smalkaide. Charles-Quint néanmoins, toujours fidèle à sa politique perfide, n'en employa pas moins tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour détacher de l'alliance de François Ier le luthérien

Christiern III, roi de Danemarck, et pour faire une paix particulière avec ce monarque.

Une campagne remarquable a lieu en Italie entre ses troupes et celles de François Ier; l'armée française y était inférieure à celle des Impériaux, et, ce qui est bien plus fâcheux, l'insubordination et le désordre régnaient dans cette armée. Le roi en confie le commandement au comte d'Enghien; mais il ne peut lui donner ni renforts ni argent. Le jeune prince n'a de ressources que dans son génie. Il arrive en Italie; sa présence seule inspire la confiance; et la confiance rétablit d'autant plus aisément l'ordre et la discipline, qu'il est très-juste, ferme, et que sa libéralité et l'affabilité de son accueil tempèrent l'austérité du commandement. Les officiers généraux, consultés et honorés par d'Enghien, oublient leur jalousie : officiers et soldats, tous sont sûrs qu'aucune de leurs belles actions ne sera oubliée, qu'aucun de leurs services ne restera sans récompense; l'émulation, l'honneur et le patriotisme animent tous les guerriers (1544).

Le prince convoque un grand conseil de guerre. On décide qu'on fera le siége de Carignan; mais l'on n'est encore qu'au mois de janvier, et l'hiver était si rude dans les contrées italiennes voisines des Alpes ou des Apennins que, d'après plusieurs historiens, le vin gelait dans les tonneaux, et qu'on ne pouvait l'en retirer qu'à coups de hache. Les Français néanmoins osent tenir la campagne, prennent Paillesol, Crescentin, Desannes, s'empa-

rent d'autres postes, bloquent Carignan, et pendant la nuit brûlent un pont de bateaux établi sur le Pô, et par le moyen duquel Quiers, Asti et d'autres villes faisaient parvenir des munitions dans la place bloquée. Le froid est si grand dans cette nuit où le pont est livré aux flammes que plusieurs soldats ont les mains et les pieds gelés ; mais l'exemple du jeune général redouble l'ardeur de l'armée et lui fait braver l'intempérie de la saison, comme la fatigue et les dangers.

Le marquis du Guat commandait les troupes impériales dans la Lombardie; aussi audacieux que son oncle Pescaire, il voulait, d'après les ordres de Charles-Quint, non-seulement chasser les Français de l'Italie, mais encore passer les Alpes, s'emparer de Lyon et s'avancer vers Paris. Son armée était composée de vieilles troupes, plus nombreuses d'un tiers que celles d'Enghien; et dix mille lansquenets devaient le joindre à Yvrée. Il ne pouvait supporter l'idée qu'un jeune prince pût lutter contre un général aussi expérimenté que lui, annonçait avec dédain que ce *joli fou* serait bientôt son prisonnier, et déshonorant ses grands talents par ce caractère féroce qui lui avait fait assassiner les ambassadeurs de François Ier, il osait préparer un traitement infâme pour les compagnons du prince, ordonnait qu'on forgeât une grande quantité de chaînes, et, après en avoir chargé les Français, devait faire servir ces prisonniers d'ornement à son triomphe, et les envoyer

ensuite comme forçats sur les galères de l'empereur.

D'Enghien laisse une forte garnison dans Vimeur, jette un pont de bateaux sur le Pô, près d'un village appelé les Sablons, s'avance jusques à Villastellan, coupe ainsi toute communication entre Quiers et Carignan, que le poste de Villeneuve, dont il étoit le maître, achève de bloquer, s'empare de Carmagnole, et resserre encore plus fortement la garnison de la ville qu'il veut prendre.

Il voit cependant qu'il ne peut renverser les projets menaçants de son adversaire qu'en remportant une grande victoire; et François Ier lui a défendu expressément de hasarder une bataille. Il envoie au monarque Blaise de Montluc, de la maison de Montesquiou, et que des exploits audacieux et un grand nombre de blessures avaient déjà rendu célèbre. Le prince écrit au monarque: « Les choses en sont venues au point qu'il faut » attaquer incessamment l'ennemi ou lever le blo» cus de Carignan et évacuer le Piémont. Des » conseils timides ne peuvent qu'augmenter l'au» dace des Impériaux et décourager les Français; » je connais, sire, le zèle de votre armée, j'ose ré» répondre de la victoire; et il ne faut qu'un grand » succès dans le Piémont pour relever le courage » de la France et la rendre invincible. » François Ier admire la noble confiance du comte d'Enghien, mais il n'ose donner seul une décision dont les suites peuvent influer sur le sort de la monarchie; il con-

voque un conseil et permet à Montluc d'y entrer.

Le conseil est composé du roi, du comte de Saint-Paul, de l'amiral Annebaut, de Gouffier de Boisy, de Galiot de Genouillac, grand écuyer, et de quelques autres chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, qui ont blanchi dans les armées. Le dauphin y assiste; mais, quoiqu'il ait déjà vingt-six ans et qu'il ait commandé les troupes françaises avec honneur, il n'est appelé que pour écouter et acquérir l'expérience des affaires.

Le roi fait lire la lettre du comte d'Enghien. « Quoi! dit le comte de Saint-Paul, à la veille des » dangers où la France, attaquée par toutes les for- » ces de l'empereur et du roi d'Angleterre, va être » exposée avant six semaines, on parle de hasarder » des batailles! que deviendra le royaume si, dans » ces terribles circonstances, n'ayant à opposer à » l'invasion de l'ennemi que des troupes inférieu- » res en nombre, en discipline, en expérience, » nous venons à perdre en Piémont les vieilles ban- » des qui sont notre unique ressource? les avan- » tages de la victoire peuvent-ils être comparés » avec les suites d'une défaite? peut-on, pour l'es- » pérance de quelques conquêtes éloignées du cen- » tre du royaume et difficiles à conserver, risquer » la perte de plusieurs provinces, et peut-être la » chute de l'état? Donnez, sire, je vous en conjure, » les ordres les plus absolus au comte d'Enghien, » qu'il se tienne sur la défensive, dût-il abandon-

» ner quelques places au-delà des Alpes, et même
» le Piémont tout entier. »

D'Annebaut et les autres conseillers parlent avec force dans le sens du comte de Saint-Paul. Montluc est au désespoir; il ose interrompre le grand écuyer, le comte de Saint-Paul lui impose silence. « Vous
» venez, lui dit le monarque, d'entendre les raisons
» qui m'obligent à ne pas hasarder de bataille en
» Italie. — Ah! sire, répond-il, encouragé par un
» signe du dauphin, s'il m'était permis de parler!
» — J'y consens, reprend le roi; expliquez-vous.
» —Quel bonheur pour moi! s'écrie alors Montluc
» transporté de joie, de parler devant un roi sol-
» dat qui, dans tous les hasards de la guerre, n'a
» jamais écouté que la voix de l'honneur! c'est ce
» même honneur qui parle au cœur de votre géné-
» ral et de ses braves officiers. Nous brûlons d'o-
» béir à sa voix impérieuse; et la noble ardeur qui
» nous enflamme est un gage assuré de la victoire.
» Vos bandes du Piémont sont invincibles; quel
» désespoir pour ces bandes si valeureuses, si,
» après tant de rencontres dont elles sont sorties
» victorieuses, on se défie de leur courage, on les
» condamne à l'inaction! qui oserait assurer que le
» soldat indigné n'abandonnera pas ses drapeaux
» plutôt que d'obéir à des ordres qui proclame-
» raient sa honte? » Le discours de Montluc est accompagné de mouvements rapides et de gestes menaçants, comme s'il eût été au milieu des ennemis. La physionomie du roi montre l'impression

profonde qu'il reçoit de l'enthousiasme de Montluc; il croit entendre encore le soldat français le proclamer vainqueur. « Quoi! monsieur, dit le comte de » Saint-Paul au monarque, voudriez-vous changer » d'opinion pour l'amour de ce fou enragé, qui ne » veut que se battre, sans s'embarrasser de ce que » deviendra l'état? — Mon cousin, ce fou dit de si » bonnes raisons que je ne sais, foi de gentil- » homme, quel parti prendre. » Annebaut, qui a observé le geste du dauphin, dit au roi : « Avouez, » sire, que vous mourez d'envie de lui permettre » de combattre; je ne puis répondre de la victoire, » mais je réponds sur ma tête de l'intrépidité des » bandes du Piémont que j'ai eu l'honneur de com- » mander. » Le roi lève les mains au ciel, se recueille un moment, et se tournant vers Montluc : *Qu'ils combattent*, s'écrie-t-il, *qu'ils combattent, de par Dieu!* Il s'approche alors de l'héroïque envoyé, et lui mettant la main sur l'épaule : « Montluc, » ajouta-t-il, recommandez-moi bien à mon cou- » sin d'Enghien et à mes autres capitaines; je ne » me rends à leurs vœux que par l'estime que je » fais de leur courage et de leur zèle; qu'ils justi- » fient ma confiance en battant l'ennemi. Les cir- » constances où je me trouve sont telles que je » n'eus jamais plus besoin de l'assistance valeu- » reuse de tous les Français. Dites aussi à mes » bandes d'Italie que je leur enverrai bientôt de » l'argent. » Montluc en sortant du conseil crie de toutes ses forces à la foule des courtisans : *Ba-*

taille! bataille! qui veut en tâter se hâte de partir. Ils s'empressent de supplier le monarque de permettre qu'ils aillent verser leur sang dans les campagnes d'Italie. Le vieux Boutières, qui avait commandé les bandes du Piémont avant le comte d'Enghien, l'ami et l'émule de Bayard, partage l'ardeur des jeunes chevaliers, abandonne sa retraite et va servir sous les ordres du jeune général qui l'a remplacé. D'Enghien l'admire, l'embrasse, l'associe aux honneurs du commandement et lui confie l'avant-garde.

Il quitte Carmagnole, et s'avance à la rencontre des Impériaux. Le son des tambours et des trompettes l'avertit de l'approche de l'ennemi : il se saisit d'une colline du haut de laquelle il découvre l'armée de du Guat. Ce général avait fait la faute de laisser derrière lui les bandes espagnoles occupées à retirer d'un bourbier plusieurs pièces de canon. Enghien va donner le signal du combat; les officiers généraux le conjurent de ne pas hasarder une action contre des forces trop supérieures : ils lui rappellent la bicoque et Pavie; ils lui parlent avec tant de feu que, malgré les cris de l'armée, qui demande la bataille, il cède et reprend la route de Carmagnole, triste, rêveur et inquiet. Le soldat témoigne avec force tout ce qu'il éprouve; le prince convoque un grand conseil : il montre combien il se repent d'avoir laissé échapper l'occasion la plus favorable d'attaquer les Impériaux. Les officiers généraux veulent de nouveau

le dissuader de combattre; mais les volontaires, qui ont quitté la France pour acquérir une nouvelle gloire au milieu des hasards des combats, s'élèvent avec chaleur contre l'opinion des officiers généraux. « Je suis résolu à livrer bataille, » s'écrie le prince avec une noble fermeté. Son ardeur s'empare de toutes les âmes; tous s'écrient : *Combattons*.

L'armée reçoit avec transport l'ordre de se mettre en marche à une heure après minuit.

Le jour commence à paraître : d'Enghien voit que du Guat s'est emparé de la colline; l'artillerie du général de Charles-Quint est arrivée; toutes ses bandes sont réunies. A sa droite on voit six mille Espagnols commandés par don Raimond de Cardonne, et soutenus par huit cents cavaliers de la même nation, confiés au prince de Sulmone de la maison de Lannoy; dix mille lansquenets occupent le centre; du Guat les protége avec huit cents cavaliers d'élite; dix mille fantassins et huit cents cavaliers levés en Italie composent l'aile gauche; deux batteries de dix pièces de canon sont placées aux deux extrémités de la colline, et menacent de foudroyer ceux qui attaqueraient la droite ou le centre des Impériaux.

A la droite de l'armée française sont quatre mille Gascons des plus agiles et des plus valeureux de leur nation. De Thais, colonel général de l'infanterie, les commande; et ils sont soutenus par quatre compagnies de chevau-légers aux ordres du cé-

lèbre Paul de La Barthe, seigneur de Thermes et colonel général de la cavalerie légère. Toute cette droite doit obéir à Boutières, qui conduit un escadron d'élite de quatre-vingts gendarmes. Au premier rang de l'infanterie gasconne on remarque un grand nombre de gentilshommes volontaires qui n'ont pu trouver de chevaux dans le camp.

Quatre mille Suisses sont au centre, soutenus par le brave d'Ossun et cent cinquante chevau-légers; à la gauche, que commande Clermont de Dampierre, paraissent quatre mille fantassins d'Italie, cinq mille Gruériens et cinq cents archers à cheval; deux batteries, chacune de huit pièces de canon, et dirigées par les capitaines Caillac et Mailly, défendent le corps de bataille et le centre. D'Enghien, avec quatre compagnies de gendarmes et plus de cent volontaires des maisons de France les plus illustres, veut soutenir l'aile gauche.

Cependant Montluc, à la tête de huit cents arquebusiers agiles et adroits, s'avance dans la plaine pour escarmoucher avec l'ennemi; du Guat oppose des soldats d'élite à ces *enfants perdus* : ils combattent pendant cinq heures, soutenus par les détachements qui se succèdent des deux côtés.

Le général de Charles-Quint emploie toutes les ruses de l'art pour prendre en flanc l'armée française; d'Enghien fait échouer tous ses efforts par des manœuvres plus rapides et plus savantes; du Guat donne alors le signal de la bataille générale : ses lansquenets s'ébranlent, et marchent contre

[illegible] réunissent à ces alliés
[illegible] avec eux contre les
[illegible] les foudroie : ils
[illegible] Les lansquenets s'élancent
[illegible] est terrible ; on se bat à
[illegible] lansquenets reculent ; Bou-
[illegible] ses quatre-vingts gen-
[illegible] rangs et les met en
[illegible] avec furie et renverse
[illegible] prendre en flanc
[illegible] précipite au milieu du
[illegible] est tué sous lui ;
[illegible] et, malgré sa valeur
[illegible]. Les Suisses et les
[illegible] de mettre en dé-
[illegible] le bataillon
[illegible] brave Thermes.

[illegible] la gauche du
[illegible] Espagnols s'a-
[illegible] charge im-
[illegible] est cepen-
[illegible] les fantassins
[illegible] du champ
[illegible] sont restés
[illegible] mourir.

[illegible] ouvrent pour
[illegible] d'Enghien les
[illegible] même audace et le
[illegible] Mais comment pourrait-il lutter
[illegible] Espagnols armés de

piques, et un grand nombre d'arquebusiers? Les hommes et les chevaux tombent autour de lui; à peine lui reste-t-il cent cavaliers. Il s'était avancé de manière qu'il ne peut voir ni son centre ni son aîle droite; il les croit repoussés. Le désespoir le saisit : il ne veut pas survivre à la défaite; il va se jeter de nouveau dans les rangs ennemis, et y chercher la mort, son unique espérance. Les bandes espagnoles reculent devant lui; des cavaliers arrivent : « La victoire, s'écrient-ils, a cou-» ronné l'aile gauche et le centre. » D'Ossun paraît avec quelques escadrons de cavalerie légère : il charge les Espagnols en flanc; le comte d'Enghien achève de les mettre en déroute. Les Suisses et les Gascons accourent; les Gascons usent de la victoire avec humanité : mais les Suisses se souviennent que six mois auparavant les Impériaux ont égorgé la garnison suisse de Mondovi, malgré la belle défense qu'elle avait faite, et la capitulation qu'elle avait obtenue. Ils s'écrient : *Mondovi! Mondovi!* et, animés par la vengeance, massacrent les prisonniers. Les Français ne peuvent sauver que trois mille de ces Impériaux que le courroux des Suisses veut immoler aux mânes de leurs compatriotes. Quinze mille morts, presque tous de l'armée de l'empereur, sont couchés sur le champ de bataille de Cerisolles. On apporte au comte d'Enghien deux cents drapeaux, quinze pièces de canon, la caisse militaire, les munitions préparées pour ravitailler Carignan, tous les équi-

pages de l'armée impériale, et des chariots chargés de ces chaînes que du Guat n'avait pas rougi de faire forger pour les Français.

A la suite de ces chariots viennent, prisonniers des vainqueurs, trois généraux de Charles-Quint, Alisprand de Madruce, don Raimond de Cardone, et le prince Charles de Gonzague. D'Enghien les traite avec tous les égards dus au courage malheureux, et reçoit chevaliers sur le champ de bataille Châtillon, d'Andelot et les autres officiers ou volontaires qui se sont le plus distingués.

Du Guat, suivant plusieurs auteurs, avait perdu la tête en voyant les lansquenets défaits par les Suisses et les Gascons. Il craint que les Français, irrités par la vue des chaînes infâmes qu'il a osé préparer, ne le traitent comme un assassin. Il fuit, et essuie dans son infortune toutes les humiliations méritées par l'arrogance et par la cruauté. Les bourgeois d'Asti refusent de lui ouvrir les portes de leur ville. Il va à Milan; il y entre honteux et désespéré. Il s'arrache les cheveux et la barbe; il se tient long-temps caché dans son palais (1544).

Revenu du trouble où l'a jeté sa défaite, il veut en vain lever de nouvelles troupes. On refuse de servir sous ses drapeaux. Les Italiens font même des vœux pour les Français, et on veut prendre les armes en leur faveur.

D'Enghien désire de recueillir tous les fruits de sa victoire. « Permettez, sire, écrit-il à François Ier,
» que, laissant sept mille hommes devant Carignan,

» je me rende maître du Milanais, et même du » royaume de Naples, dont le peuple déteste la » domination de l'empereur. Je n'ai besoin pour les » recouvrer que d'une modique somme. »

Le roi est tenté d'adopter le vaste projet du prince; mais son conseil lui représente que Charles-Quint et le roi d'Angleterre menacent d'envahir le nord de la France avec cent mille hommes; et François Ier ordonne au comte d'Enghien d'envoyer en France les vieilles bandes gasconnes et suisses qui ont si puissamment contribué à la victoire de Cerisolles lorsqu'ils ont pris la ville de Carignan.

La garnison de cette place souffrit avec une constance admirable toutes les horreurs de la famine; elle ne demanda à capituler que lorsqu'elle manqua entièrement de vivres. D'Enghien exigeait qu'elle se rendît à discrétion. « Nous périrons tous » les armes à la main, répondit le gouverneur Pyr» rhus Colonne, plutôt que de subir des conditions » indignes de nous; et que pourrait ajouter la » honte que vous voudriez nous imprimer à la » gloire que vous avez acquise à Cerisolles ? » Le comte d'Enghien insista; il voulait avoir quatre mille prisonniers de plus. Mais les Suisses déclarèrent que, si le siége se prolongeait, ils quitteraient le camp, à moins qu'on ne leur payât la solde qui leur était due depuis trois mois; et le prince, qui n'avait pas d'argent à leur donner, fut obligé de permettre à la garnison de Carignan de

se retirer, à condition que, pendant six mois, elle ne servirait pas contre la France.

Les soldats impériaux, en sortant de la ville qu'ils avaient si bien défendue, tombaient de défaillance. Leur valeur et leur misère touchèrent vivement le comte d'Enghien; il leur donna des vivres et des voitures pour les conduire au-delà de l'Adda.

Ce général, si favorisé par la victoire, envoya au secours de sa patrie l'élite de son armée, les vieilles bandes suisses et gasconnes; et, plus grand par le sacrifice de la nouvelle gloire qu'il avait tant ambitionné que par les succès dus à son génie, il ne garda autour de lui que trois mille Suisses, quelques compagnies de gendarmes et un corps de milices. Il n'en parvint pas moins à s'emparer d'Albe à la vue du marquis du Guat, qui avait abandonné le voisinage des montagnes pour secourir cette ville avec les débris de l'armée vaincue à Cerisolles, plusieurs garnisons de son gouvernement, et la cavalerie envoyée par le grand-duc de Florence, à effectuer sa jonction avec le célèbre Pierre Strozzi, qui avait levé en faveur des Français un grand corps d'infanterie, à se rendre maître du fief des Langhes, et à conquérir tout le Montferrat, excepté Casal.

Il allait continuer ses conquêtes lorsque le roi lui envoya l'ordre d'accorder une suspension d'armes au marquis du Guat. Il quitta bientôt après l'Italie, reçut le gouvernement du Languedoc; et

le vainqueur de Cerisolles voulut servir en France comme simple volontaire.

François Ier, persuadé que les intérêts de Henri VIII rompraient bientôt l'alliance qu'il avait contractée trop légèrement avec Charles-Quint, ne lui opposa que peu de forces. Mais il réunit un grand nombre de troupes en Champagne, pour arrêter l'empereur, dont les vastes projets lui donnaient une vive inquiétude. Son armée néanmoins n'était que de cinquante mille hommes, et ses soldats bien moins exercés aux hasards de la guerre que les vieilles bandes de Charles-Quint. Le dauphin commandait cette armée. L'amiral Annebaut était le conseil de ce prince: on voyait sous les ordres de l'héritier présomptif de la couronne le duc d'Orléans, le duc de Montpensier, le prince de La Roche-sur-Yon, ainsi qu'un très-grand nombre de nobles du royaume; et le roi était à peu de distance avec le comte de Saint-Paul et Claude de Lorraine, duc de Guise.

Henri VIII descendit en Picardie, où il fut joint par dix mille lansquenets. Il forma le siége de Boulogne et de Montreuil. Le duc de Vendôme réunit les garnisons des autres places de son commandement, harcela l'ennemi, le fatigua sans cesse, battit ses partis, repoussa ses détachements, lui enleva souvent les vivres qu'il faisait venir des Pays-Bas, attaqua avec Villebon, d'Étrées et d'Ecquevilly un convoi parti d'Aire sous l'escorte de huit cents hommes de cavalerie, de quatre cents lans-

quenets, de quatre pièces de canon; s'empara du convoi, prit les canons et les drapeaux, fit huit cents prisonniers, et obligea les Anglais à lever le siége de Montreuil.

La ville de Boulogne fut moins heureuse que celle de Montreuil; les habitants offrirent de défendre seuls leur patrie; et le dauphin accourait des bords de la Marne pour livrer bataille aux Anglais. Mais le commandant de la place se crut obligé de capituler.

Charles-Quint cependant s'était emparé de Luxembourg, de Commercy, de Ligny. Il faisait le siége de Saint-Dizier. Le comte de Sancerre le défendait avec tant de courage et d'habileté que le défaut de vivres aurait obligé Charles-Quint à renoncer à son entreprise, si le chiffre du duc de Guise, gouverneur de la province, n'était tombé entre les mains d'Antoine Perrenot de Granvelle, un des ministres de l'empereur. Ce ministre écrivit au comte de Sancerre au nom de Guise, que le roi, ne voulant perdre ni la brave garnison de Saint-Dizier ni son digne commandant, lui ordonnait de capituler. Sancerre obéit; et l'empereur s'avança vers Paris en cotoyant la Marne.

Le dauphin le suivait sur la rive opposée. Mais plus Charles-Quint s'enfonçait dans la Champagne, et plus les vivres devenaient rares dans son camp. Son armée diminuait chaque jour, et il allait être forcé de fuir une seconde fois d'un royaume qui, depuis les Francs, a toujours fini par dévorer ses

envahisseurs, lorsque la duchesse d'Étampes, qui ne prévoyait que trop le sort que lui réservait après la mort du roi, Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois et favorite du dauphin, et qui voulait pouvoir opposer à cette favorite une grande puissance du duc d'Orléans, à la cour duquel elle espérait trouver un asile, et même une assez grande autorité, oublia tous ses devoirs, au point d'entretenir la correspondance la plus intime et la plus criminelle avec l'ennemi le plus dangereux de son pays et du monarque qui avait tant fait pour elle. La duchesse d'Etampes rendait compte à Charles-Quint des projets du dauphin, des résolutions du conseil, des mouvements de l'armée; ce prince lui laissait espérer que le duc d'Orléans serait duc de Milan, ou souverain des Pays-Bas; et par ses coupables intrigues, elle fit livrer à l'empereur les places d'Epernai et de Château-Thierry, où étaient les magasins de l'armée française.

La consternation se répand dans la capitale; plusieurs habitants de Paris fuient en désordre, les uns vers la Loire, et les autres à l'extrémité de la Normandie. L'armée cesse d'avoir confiance dans l'amiral Annebaut; elle redemande le connétable de Montmorenci, dont l'habileté a dans le temps sauvé la capitale. On fortifie à la hâte Meaux, Lagny, et les autres postes qui peuvent couvrir Paris. On trace un camp sur Montmartre; le dauphin se retranche à la Ferté-sous-Jouare; et le roi, parcourant les rues de la capitale, crie aux plus

timides : *Garantissez-vous de la peur, je vous garantirai du mal.* La prise des magasins d'Épernai et de Château-Thierry n'empêche pas cependant l'armée de Charles-Quint d'éprouver bientôt une seconde fois tous les maux de la disette. C'est ce défaut des subsistances nécessaires qui a renversé si souvent chez tous les peuples, et à toutes les époques, les calculs de la politique, les projets de l'ambition, les combinaisons militaires des généraux les plus habiles. L'empereur, au lieu de marcher sur Paris, conduit ses troupes vers Soissons; mais il espère en vain de s'y procurer les vivres dont il a besoin. Il a l'air d'accorder la paix, devenue bien plus importante pour lui que pour François Ier, et signe le traité de Crépy que la perfide duchesse d'Etampes parvient à faire considérer comme l'événement le plus heureux, par un monarque qu'elle domine, dont le courage est encore digne de l'ancienne chevalerie, mais dont le caractère est plus affaibli que jamais par de honteux plaisirs.

D'après cette convention, le roi renonce à l'alliance avec les Turcs et rend toutes les conquêtes qu'il a faites depuis la trève dernière : Charles-Quint promet de donner le Milanais ou les Pays-Bas au duc d'Orléans, lorsque ce prince aura épousé la fille ou la nièce de l'empereur ; François Ier s'engage à joindre plusieurs provinces à l'apanage du duc d'Orléans, et le monarque, dont les yeux sont fascinés par celle qui l'a séduit, ne voit pas qu'il consent en quelque sorte au partage de la France.

Le dauphin proteste en secret contre un acte qui lui donne pour égal celui qui devait être son premier sujet. Le duc de Vendôme, le comte d'Enghien, François de Lorraine, comte d'Aumale et fils de Claude duc de Guise, signent la protestation; et le comte d'Enghien engage le parlement de Toulouse, la capitale de son gouvernement, à protester comme l'héritier du trône contre le traité de Crépy.

Lorsque François Ier peut échapper à l'influence de la duchesse d'Etampes, et s'arracher à l'attrait de plaisirs funestes, il se montre encore digne d'être le roi des braves. Il profite du traité de Crépy, qui ne lui laisse d'autre ennemi apparent que l'Angleterre, pour attaquer Henri VIII en roi de France. Il fait équiper dans les divers ports du royaume une flotte formidable. L'Europe, qui croyait la France épuisée, apprend avec étonnement que François Ier a réuni sur l'Océan cent cinquante gros navires dont on a écrit que l'amiral portait *cent canons;* soixante vaisseaux d'un rang inférieur, et vingt-cinq galères arrivées de la Méditerranée. L'Angleterre ne peut lui opposer que des forces navales inférieures. Annebaut commande la flotte du roi de France, attaque celle des Anglais, la bat, la contraint à se réfugier au milieu des écueils, fait une descente dans l'île de Wight, mais ne profitant pas de sa victoire, abandonne ce poste, dont la possession avait répandu les alarmes dans la Grande-Bretagne, engage avec la flotte anglaise

un combat dont le succès est indécis, et rentre dans les ports de France.

Le maréchal de Biez, qui commande l'armée de terre, est encore moins heureux que l'amiral Annebaut. Il pénètre dans les contrées dont les garnisons de Calais et de Guignes tirent leurs subsistances. Admirablement secondé par le duc de Vendôme, le duc de Montpensier, le prince de La Roche-sur-Yon, et le vainqueur de Cerisolles, qui ne refusent pas d'être sous les ordres du maréchal, il n'est arrêté ni par les lignes profondes, ni par les retranchements, ni par les forts que les Anglais ont construits. Il force partout l'ennemi et lui fait un grand nombre de prisonniers; mais les chemins sont si mauvais que l'on ne peut transporter l'artillerie destinée à foudroyer les remparts de Calais. L'armée française est contrainte d'abandonner les forts qu'elle a conquis et de retourner dans ses cantonnements, aux environs de Boulogne.

Une maladie contagieuse des plus meurtrières, et à laquelle on a donné le nom de *peste*, se répand dans ces cantonnements, immole chaque jour un grand nombre de victimes, s'étend dans la Picardie, pénètre auprès d'Abbeville, à Faremoutier où était le roi, et donne la mort au duc d'Orléans, qui avait bravé la contagion, et que son père désolé et élevé par sa vive tendresse au-dessus de tous les dangers, voit expirer dans ses bras (1545).

Dans un instant, tous les projets de la duchesse

d'Étampes sont renversés; la France qui la hait, et qui ne connaît que trop les liaisons du duc d'Orléans avec l'étranger, n'éprouve aucun regret. Mais que de sang un horrible fanatisme répandait dans le midi du royaume! Les principes évangéliques de la tolérance religieuse étaient encore méconnus par l'ignorance du plus grand nombre, et par ces passions trop humaines, qui dans leur audace et leur délire se permettent tous les crimes sous le prétexte sacrilége de venger les intérêts du ciel. L'esprit de la réforme s'était répandu dans le Languedoc et dans la Provence. La chaleur du soleil et la vivacité naturelle des habitants de ces provinces méridionales avaient imprimé une ardeur extraordinaire à des sentiments déjà très-exaltés par tous les motifs de la réforme, par toutes les causes de la résistance, par tous les projets ambitieux. Les protestants se réunissaient dans des temples; leur opposition à des dogmes, à des maximes, à des cérémonies, à des usages de l'Église romaine, parut à leurs adversaires une attaque des plus dangereuses contre leur influence, leurs richesses et leur pouvoir. Les ennemis des protestants présentèrent à François Ier leur croyance et leurs assemblées comme des actes de rebellion contre l'autorité publique. Le roi ne pouvait distinguer les conseils de la sagesse et les préceptes du divin auteur du christianisme, au milieu des intrigues, des erreurs et des agitations violentes. Il ne vit pas que l'emploi de la force avait toujours

donné une nouvelle énergie aux opinions, et surtout aux opinions religieuses. Il eut le malheur de permettre qu'on prît les armes contre les novateurs, lui qui avait si fort recherché l'alliance de ceux de la Germanie.

Le parlement d'Aix, facilement porté comme les autres parlements du royaume à rendre des arrêts généraux que dans des temps plus éclairés on aurait regardés comme des usurpations de la puissance législative, avait ordonné contre les novateurs des dispositions barbares à force d'être sévères. Un premier président de ce parlement, aussi violent que sanguinaire, et dont la postérité a voué à l'exécration l'épouvantable cruauté, appliqua ces dispositions atroces aux Vaudois rassemblés dans plusieurs vallées alpines de la partie orientale de la Provence. On frémit quand on lit dans un historien célèbre, le vertueux président à mortier du parlement de Paris, Jacques-Auguste de Thou, la manière horrible dont fut exécuté cet arrêt effroyable. Vingt-deux bourgs ou villages furent brûlés ou saccagés avec une inhumanité, dit l'illustre historien, dont l'histoire des peuples les plus barbares présente à peine des exemples. « Les malheu-» reux habitants, surpris pendant la nuit, et pour-» suivis de rochers en rochers à la lueur des feux » qui consumaient leurs maisons, n'évitaient une » embûche que pour tomber dans une autre. Les » cris pitoyables des vieillards, des femmes et des » enfants, loin d'amolir les cœurs des soldats for-

» cenés de rage comme leurs chefs, ne faisaient
» que les mettre sur la trace des fugitifs, et mar-
» quer les endroits où ils devaient porter leur fu-
» reur. » La soumission la plus entière ne préser-
vait ni les hommes du supplice, ni les femmes des
excès de la plus infâme brutalité. Il était défendu,
sous peine de mort, de leur donner asile; les mai-
sons furent rasées, les jardins détruits, les bois
coupés. On égorgea plus de sept cents hommes à
Cabrières; toutes les femmes que l'on put saisir fu-
rent renfermées dans un grenier rempli de paille
auquel on mit le feu, et celles qui tentaient de se
dérober aux flammes furent repoussées avec les
piques des bourreaux.

Tant d'horreurs parvinrent enfin jusques au mo-
narque; il suspendit l'exécution de l'arrêt, mais il
était trop tard; les champs devenus déserts étaient
couverts de cendres et d'ossements.

Une grande puissance préservait les luthériens
ou protestants d'Allemagne d'un sort semblable à
celui des protestants de Provence. L'empereur,
qui ne cherchait qu'à diminuer les forces des états
germaniques, demanda à la diète de Worms de
nouveaux secours contre les Turcs, quoique son
frère Ferdinand, roi des Romains, eût conclu avec
eux une trève de cinq ans; mais les luthériens re-
fusèrent de traiter d'aucune affaire tant qu'une loi
formelle et perpétuelle n'aurait pas pourvu à leur
sûreté. Ferdinand obtint un décret de la diète,
d'après lequel des docteurs protestants devaient

avoir de nouvelles conférences avec des théologiens catholiques, et le résultat de leurs discussions serait présenté à la diète prochaine, qui prononcerait sur les dissensions religieuses. La diète ordonna alors que le *denier commun* continuerait d'être levé, et que le produit en serait employé contre les Ottomans, lorsqu'on leur déclarerait de nouveau une guerre offensive; mais le roi des Romains, les commissaires de l'empereur et l'ambassadeur de François Ier firent de vains efforts pour que les luthériens promissent de se soumettre au concile de Trente, que le pape venait de convoquer. « Nous voulons, dirent les protestants, un concile » national qui traite les affaires de religion par une » conciliation amiable, et non par une autorité que » nous ne reconnaissons pas. »

Ce fameux concile de Trente s'ouvrit néanmoins le 13 décembre 1545; et peu de temps après mourut Luther (1546). La nature l'avait doué d'une force d'esprit extraordinaire; son érudition était vaste, son talent remarquable, son éloquence véhémente, son caractère inébranlable; son influence devait être bien plus funeste à la puissance du pape que le schisme de l'Angleterre; il attacha son nom à une des époques les plus importantes de la civilisation.

Catherine Parr, sixième femme de Henri VIII, favorisait cette réformation dont Luther avait été l'auteur; mais craignant de contredire les idées religieuses du roi d'Angleterre, elle n'osa pas em-

ployer son écrit pour sauver trois protestants poursuivis par Gardiner, évêque de Winchester, et qui furent brûlés à Windsor. Ce prélat, le duc de Norfolk et les autres ennemis de la réformation, avaient juré la perte de Canmer, qu'ils regardaient comme le chef des novateurs. Norfolk et Gardiner présentèrent même au monarque une suite de chefs d'accusation qu'ils avaient fait dresser par les chanoines de Cantorbery et par quelques juges de paix du comté de Kent. Le roi les communiqua à l'archevêque, dont les réponses franches, la conduite exemplaire, et la manière généreuse detraiter ses ennemis, inspirèrent au monarque une grande admiration pour sa modération et ses autres vertus (1543).

L'année suivante le parlement s'occupa, sur la proposition de Henri VIII, d'un des objets les plus importants dans une monarchie héréditaire. Il régla la succession au trône. Il fut décidé par une loi que la couronne appartiendrait après la mort de Henri, d'abord à Édouard, prince de Galles et à sa postérité; secondement aux enfants que le roi pourrait avoir de la reine régnante, ou de tout autre femme légitime; troisièmement à la princesse Marie, proche parente de Charles-Quint, dont Henri VIII était devenu l'allié, et aux enfants de cette princesse, et enfin à la princesse Élisabeth, ainsi qu'à ses descendants; mais le même bill soumit Marie et Élisabeth à toutes les conditions qu'il plairait à leur père de leur imposer, et

ordonna que, si elles désobéissaient au monarque ou mouraient sans enfants, Henri règlerait l'ordre de succession au trône, soit par un testament soit par des lettres patentes.

Le même parlement statua que tous les sujets de la couronne renonceraient par un nouveau serment, et sous des peines sévères, à l'autorité de l'évêque de Rome, que les titres de roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, de défenseur de la foi, de chef suprême des Églises anglaise et irlandaise, seraient attachés à la couronne d'Angleterre; que le monarque pourrait nommer des commissaires pour examiner et changer les constitutions ecclesiastiques, et que les cours ecclésiastiques ne pourraient juger personne au sujet des fameux *six articles*, que lorsque l'accusation aurait été approuvée par douze jurés et affirmée par eux en présence des commissaires du roi, nommés pour cet objet.

Henri, après la session du parlement, fit une nouvelle faute en politique : toujours rempli de l'espoir de soumettre l'Écosse à l'Angleterre, il imagina de répandre la terreur de ses armes parmi les Écossais, et de les obliger ainsi à consentir au mariage qu'il leur avait fait proposer de leur jeune reine avec son fils le prince de Galles. Des troupes anglaises s'embarquèrent à Newcastle, descendirent à Leith, marchèrent à Édimbourg, n'attaquèrent pas le château, mais pillèrent la ville et en brûlèrent les maisons, revinrent à Leith,

réduisirent cette ville en cendres et se rembarquèrent. Cette expédition de barbares rendit Henri encore plus odieux aux Écossais.

La reine douairière, cependant, n'aimait pas Matthieu Stuart, comte de Lennox; elle avait prévenu contre lui ses parents de la maison de Lorraine, et plusieurs autres personnes très-influentes de la cour de François Ier; le roi de France abandonna Lennox.

Le comte crut alors devoir sonder les dispositions de Henri VIII à son égard; Henri reçut favorablement ses avances; le comte de Glencairn, l'évêque de Caithneff, frère de Lennox, et deux autres députés du comte, se rendirent à Carlisle; ils promirent aux commissaires du roi d'Angleterre de faire prêcher la parole de Dieu dans leur patrie, d'empêcher que la jeune reine ne fût emmenée hors de l'Écosse avant qu'elle ne pût être remise entre les mains du monarque anglais, d'employer tout leur crédit pour faire donner à Henri VIII le protectorat de l'Écosse, et de laisser comme otages en Angleterre l'évêque de Caithneff et Hugues Cunningham. « Les armées de Henri, dirent alors » les commissaires, ne feront aucun ravage sur » vos terres; Lennox aura la régence d'Écosse sous » la direction de Henri; il recevra sur les revenus » de la couronne une pension convenable pour le » soutien de sa dignité; il épousera lady Marguerite Douglas, nièce de Henri VIII, et le monar» que soutiendra les prétentions du comte de

» Lennox à la couronne d'Écosse, si la jeune reine » vient à mourir. »

Le comte ratifia à Londres le traité conclu à Carlisle : il promit de livrer aux Anglais l'île de Bute et le château de Dunbarton, dont le gouverneur Striveling devait avoir une pension, et il mit à la voile avec six cents soldats anglais; mais Striveling, fidèle à sa patrie, n'ayant pas voulu les recevoir dans son château, ils ravagèrent l'île d'Aran, celle de Bute, Kintyre et quelques autres villages, retournèrent à Bristol, et apprirent en arrivant dans cette ville que Henri était parti pour le continent.

(1544.) Le roi d'Angleterre, revenu dans la Grande-Bretagne après avoir été obligé de lever le siége de Montreuil, et de se retirer vers Calais, fit élever des fortifications à Gravesende et à Tilbury, pour défendre la Tamise; il prit toutes les précautions nécessaires pour repousser l'invasion dont il se croyait menacé; et néanmoins il envoya en Écosse un corps de troupes sous les ordres du comte de Lennox, de lord Dacres et de sir Thomas Warthon. Plusieurs contrées écossaises furent ravagées comme pendant les guerres déjà si anciennes des Bretons contre les Pictes et les Calédoniens. Mais le comte d'Angus ayant réuni plusieurs guerriers écossais pour la défense de leur pays, attira les Anglais dans une embuscade à Ancram, et les attaqua avec tant de courage qu'ils furent entière-

ment défaits, et que presque tous leurs chefs furent tués ou faits prisonniers (1545).

Ce fut l'année suivante que les deux monarques de France et d'Angleterre désirèrent vivement de terminer la guerre. François Ier craignait de voir recommencer les hostilités avec l'empereur, et Henri VIII ayant éprouvé dans son tempérament un changement qui lui faisait croire qu'il était près de la fin de sa vie, ne voulait pas laisser une guerre difficile et des plus dispendieuses au jeune prince qui devait lui succéder; il redoutait d'ailleurs l'ambition de Charles-Quint, sa puissance et les projets du pape; et il désirait d'opposer à l'empereur et au pontife de Rome l'alliance de la France et celle des luthériens de la Germanie.

(1546) Des plénipotentiaires de France et d'Angleterre se réunirent à Campes, entre Guines et Ardres, et ils consentirent à un traité d'après lequel François Ier dut payer à Henri VIII deux millions d'écus d'or, et Henri garder Boulogne et son territoire jusques au moment où le paiement serait effectué.

Lorsque la paix fut publiée à Londres, on fit, pour remercier le ciel, une procession solennelle où l'on vit paraître de riches ornements, une grande quantité d'argenterie et de nombreux joyaux des églises; mais le roi d'Angleterre s'appropria toutes ces richesses. Un bill du parlement avait d'ailleurs réuni à la couronne les biens des colléges et des hôpitaux, sous le prétexte que les intentions de

ceux qui les avaient donnés n'avaient pas été suivies. Le roi n'avait excepté que l'université d'Oxford et celle de Cambridge : il avait obtenu des subsides du parlement et de la *convocation* du clergé ; et néanmoins il fut obligé d'imposer une nouvelle taxe à titre de *bienveillance* (1546).

Voilà le moment que choisit Charles-Quint pour exécuter le grand projet qu'il avait conçu ; il n'avait rien à craindre, pendant long-temps, ni de l'Angleterre, ni de la France, ni de la Turquie, les trois seules puissances qui pouvaient le contraindre à partager ses troupes. Il va réunir toutes ses forces pour écraser les protestants d'Allemagne ; la diversité des idées religieuses le touche peu ; il verrait même, avec un grand plaisir secret, le triomphe des opinions les plus propres à détruire cette autorité pontificale qui ne peut que diminuer la puissance de l'empereur d'Occident et du roi de Naples et d'Italie. Mais il va se servir d'un prétexte sacré pour vaincre les protestants par les catholiques, attaquer ces derniers lorsque leurs succès même les auront affaiblis, élever un pouvoir absolu sur la ruine des deux partis, et changer le gouvernement impérial de la Germanie en ce despotisme qu'il a toujours voulu réunir avec la monarchie européenne, premier objet de son ambition démesurée. Les haines qu'il a fait naître entre les princes catholiques et les princes luthériens vont servir merveilleusement ses projets ; aveuglés par une sorte de fanatisme, ils ne ver-

ront aucun danger et combattront pour avoir des fers avec la même ardeur que leurs ancêtres auraient combattu pour leurs droits et leur indépendance.

Il gagne d'ailleurs, par ses intrigues et ses promesses, le fameux luthérien Albert, margrave de Brandebourg, du Rameau de Bareuth ou de Culmbach, qui ne respirait que la guerre et le carnage, et le duc Maurice, chef de la branche Albertine de la maison de Saxe, luthérien comme Albert, mais ancien rival de l'électeur de Saxe, son cousin.

Le colloque de Ratisbonne ne produit aucun résultat : Charles-Quint, au milieu de la diète de cette ville, presse les protestants de se soumettre aux décisions du concile de Trente; ils renouvellent ce qu'ils ont dit contre la nature de cette assemblée, et demandent à l'empereur avec fierté quels sont les motifs des armements qu'il fait. « Je ne » cherche, répond Charles-Quint, qu'à rétablir la » paix et le bon ordre dans l'Empire. Les états qui » concourront avec moi à ce but salutaire pourront » compter sur ma bienveillance; mais je déploierai » toute la rigueur des lois contre les états réfrac» taires à mes volontés, et je leur ferai sentir tout » le poids de mon autorité. »

Les alliés de Smalkalde sortent alors de la diète et prennent les armes; le duc de Wurtemberg s'empare des gorges du Tyrol, d'Augsbourg et de Donawerth; l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse s'avancent vers Ratisbonne avec

une armée de plus de quatre vingt mille combattants; Charles-Quint ne peut encore leur opposer que neuf mille hommes; en vain prononce-t-il la sentence du ban contre l'électeur et le landgrave : ils y répondent en déclarant formellement la guerre à Charles-Quint, et en s'approchant de ses retranchements; les Impériaux vont être taillés en pièces; c'en est fait de Charles, et la face de l'Europe va être changée; le landgrave de Hesse presse le signal de l'attaque; mais l'électeur de Saxe manque de cette résolution énergique qui sauve ou détruit les empires; ses généraux et ses ministres, presque tous vendus à l'empereur et au duc Maurice, l'emportent deux fois sur les instances du landgrave et des autres alliés; l'électeur a la faiblesse de céder à leurs avis perfides : il laisse échapper l'occasion la plus favorable que la fortune pût lui offrir, et l'empereur est sauvé.

Charles-Quint profite sans délai de cette faute énorme : il réunit les troupes qui lui arrivent d'Italie et des Pays-Bas; les princes catholiques s'empressent d'y joindre leurs guerriers; le pape lui envoie un corps de dix mille hommes; le duc Maurice jette le masque et envahit la Saxe, que l'électeur l'avait chargé de défendre : cet électeur, Jean-Frédéric II, vole dans l'électorat, le reprend, et enlève même à Maurice une grande partie de la Misnie; mais l'armée des alliés se sépare, et la force si redoutable des luthériens semble s'évanouir.

Pendant que les protestants se défendent avec tant de courage en Allemagne, combien les partisans de la réforme sont persécutés en Écosse par le cardinal Béaton sous l'autorité du régent ! Plusieurs de ces amis des nouvelles opinions sont condamnés au supplice du feu comme hérétiques : on voit monter sur le bûcher un ministre protestant nommé Wishart, et dont les historiens ont loué la piété et les lumières ; le régent lui-même et plusieurs autres grands personnages avaient en vain intercédé en sa faveur ; le cardinal Béaton a la cruauté de se tenir à une fenêtre de son palais, et de voir les derniers moments du malheureux ministre, dont la plupart même des catholiques admirent la constance héroïque.

Les partisans des nouvelles doctrines éprouvent en Angleterre la même barbarie ; le roi souffrait d'un ulcère très-douloureux : la violence du mal qu'il éprouve, sa grosseur toujours croissante, et ses autres infirmités irritent son caractère despotique et sanguinaire ; on ne l'approchait plus qu'en tremblant ; il ordonne qu'on poursuive suivant toute la rigueur des lois ceux dont les opinions religieuses diffèrent de celles qu'il a établies ou conservées. Une dame d'un esprit rare et d'une grande vertu, Anne Askew, est accusée de nier la *présence réelle* du Christ dans l'eucharistie ; elle préfère la mort à l'abjuration ; on prétend qu'elle entretient avec la reine une correspondance religieuse ; le chancelier Wriotheslay espère trouver

dans les aveux d'Anne Askew un sujet d'accusation contre la reine, ou contre d'autres protecteurs de la réformation; il la soumet à la torture la plus violente; elle la supporte avec le plus grand courage, n'avoue rien, est condamnée au feu, et tous ses membres ayant été disloqués par l'horrible torture, on la porte sur le bûcher.

Les ennemis de l'archevêque de Cantorbery croient pouvoir renouveler leurs plaintes contre ce primat : ils présentent au roi une accusation dirigée contre l'archevêque; le roi la reçoit, permet qu'elle soit examinée le lendemain dans son conseil, mais pendant la nuit mande secrètement Cranmer, lui apprend les démarches de ses ennemis, et lui demande de quelle manière il compte se défendre. « Je supplie votre majesté, sire, ré» pond l'archevêque, de ne me donner que des » juges qui puissent entendre le sujet de l'accusa» tion. — Vous êtes un insensé, lui dit le monarque, » de prendre si peu de soin de votre sûreté : si vous » allez en prison, vos ennemis trouveront un grand » nombre de faux témoins pour vous perdre. Mais » puisque vous ne voulez pas avoir soin de vos » affaires, c'est à moi à y veiller. Paraissez demain » devant le conseil qui va vous citer; soutenez » votre privilége de conseiller privé, et demandez » qu'on vous confronte vos accusateurs; si l'on in» siste pour que vous soyez renfermé dans la Tour » de Londres, appelez au roi en personne, et » montrez cet anneau royal que je vous remets. »

L'archevêque paraît à la barre du conseil. « Nous avons reçu, lui disent les juges, diverses » informations qui prouvent que c'est à vous et à » vos chapelains que l'on doit les progrès des hé» résies introduites en Angleterre. » Cranmer se justifie, réclame son privilége de conseiller privé; et, voyant néanmoins qu'on veut l'envoyer à la Tour, montre au conseil l'anneau que le roi lui a donné.

Les conseillers se hâtent d'aller auprès du monarque. Henri VIII leur reproche avec sévérité leur conduite envers le primat de l'Angleterre, met la main sur sa poitrine, et déclare par la foi qu'il doit à Dieu, qu'il regarde l'archevêque comme le plus fidèle de ses sujets.

La reine cependant favorisait la réformation; des ministres protestants prêchaient souvent dans l'appartement de cette princesse; le roi en était informé et ne s'y opposait pas : elle disputait même quelquefois avec lui sur des sujets religieux. Elle porta un jour la dispute si loin que le monarque en fut blessé. Il témoigna son mécontentement à Gardiner, qui, saisissant avec empressement une occasion de perdre les protecteurs de la réforme, augmenta le ressentiment du roi par de perfides insinuations; le chancelier se joignit au prélat. « La » reine, dirent-ils, et les principales dames qui l'en» tourent non-seulement favorisent les novateurs, » mais encore elles étaient en correspondance avec » Anne Askew. Elles joignent la trahison à l'héré-

» sie. » Leurs artifices se multiplient : la violence naturelle du roi s'irrite avec une grande rapidité : on a la hardiesse de lui présenter quelques articles destinés à former une accusation contre la reine; et dans son espèce de délire, Henri VIII met sa signature au bas de cet écrit. Cet acte, destiné à être si fatal à Catherine, est perdu par le chancelier; le hasard le fait tomber entre les mains d'un Anglais impartial qui le porte à la reine. Cette malheureuse princesse frémit en le lisant : elle voit à l'instant levée sur sa tête la hache terrible qui a fait tomber celles d'Anne de Boulen et de Catherine Howard. Son innocence ne peut calmer son effroi; une fièvre violente la saisit. Henri court auprès d'elle; la présence et les douleurs de la reine réveillent sa tendresse; il lui parle avec amour. La fièvre s'apaise, le mal se dissipe; Catherine va chez le roi; elle amène la conversation sur des sujets religieux. « Je connais, dit-elle à Henri, » la faiblesse de mon sexe; je veux à ce sujet, » comme à tout autre, me soumettre à la supério» rité de votre jugement. Je n'ai jamais eu la folle » présomption de disputer sérieusement contre » vous; je n'ai voulu que vous distraire de vos » souffrances, et profiter de vos grandes lumières. » Le roi, flatté, satisfait et attendri, l'embrasse, lui promet de ne jamais cesser de l'aimer, descend avec elle dans le jardin. Le chancelier paraît avec des gardes; il venait arrêter la reine et plusieurs de ses dames. Le roi irrité commence par lui par-

ler bas; mais bientôt ne pouvant plus se contenir, il l'accable d'injures et lui ordonne de sortir de sa présence. La reine, qui ne devine pas pourquoi le chancelier est venu au palais, intercède en sa faveur. « Pauvre femme! s'écrie Henri, tu ne sais » pas de quelle manière ils reconnaissent les ser» vices que tu leur rends! » L'évêque de Winchester est exclu du conseil, et n'a plus aucune part aux faveurs du monarque.

Bientôt le malheur tomba sur le duc de Norfolk et sur son fils, le comte de Surry. Leurs ennemis dirent au roi que Surry aspirait à la main de la princesse Marie. « Il a des vues sur la cou» ronne, ajoutèrent-ils; un jour il voudra la ravir » au prince de Galles; et votre majesté doit savoir » qu'il porte les armes d'Édouard le Confesseur » sans aucune brisure. »

Le poison de l'accusation ne pénètre que trop facilement dans l'âme soupçonneuse de Henri. D'ailleurs la division, qui perd les familles comme les royaumes, était dans la maison du duc de Norfolk. La duchesse sa femme, qui depuis quelques années était séparée d'avec lui, porte la jalousie et la haine jusques à devenir son accusatrice; celle que l'on disait sa concubine devient perfide, et réunit son accusation à celle de la duchesse. Sa fille Marie, duchesse douairière de Richemond, détestait son frère; elle accuse le comte de Surry. Sir Richard Southwell charge formellement ce comte d'avoir manqué de fidélité au roi; Surry le

nie, et défie Southwell au combat. On ne peut néanmoins que rapporter des expressions de mécontentement, et rappeler ces armes d'Édouard le Confesseur, adoptées par Surry, pendant que son père, le duc de Norfolk, ne porte celles d'Angleterre qu'avec un lambel d'argent. Mais le héraut d'armes avait autorisé l'écusson de Surry, et depuis plusieurs années le monarque connaissait cet écusson, et n'avait pas témoigné qu'il le désapprouvât.

Le roi cependant, fortement prévenu contre les Norfolk, croit leur perte nécessaire à la succession de ses enfants au trône : le comte de Surry est jugé par les juges ordinaires, déclaré convaincu, et décapité dans la place de la Tour. Son père s'efforce en vain de toucher le roi par les lettres qu'il lui adresse : le parlement s'assemble; on lui présente un bill d'*attainder* contre le duc de Norfolk. Le parlement l'adopte; le monarque le sanctionne; le chancelier, le comte d'Hertford, le lord Saint-Jean et le lord Roussel sont nommés commissaires; le warrant de mort est envoyé au lieutenant de la Tour, et le duc allait perdre la tête sur l'échafaud, lorsqu'un grand événement suspend l'exécution du bill.

Henri sent approcher le terme de sa vie; il fonde le collége de la Trinité dans l'université de Cambridge; il donne à la ville de Londres l'hôpital de Saint-Barthélemy, le revenu de l'église du Christ, et 500 marcs de rente; il fait son testament : il laisse la couronne à son fils le prince Édouard et à sa

postérité, et à leur défaut à la princesse Marie, et à la princesse Élisabeth si Marie meurt sans enfants. Il veut que, si Élisabeth ne laisse pas de descendants, la couronne passe à ses nièces Françoise et Éléonore, filles de sa sœur cadette Marie, qui avait épousé Louis XII, roi de France. Il exclut du trône d'Angleterre les enfants de sa sœur aînée, Marguerite, reine d'Écosse; il ordonne que ses filles Marie et Élisabeth perdent leurs droits à la couronne si elles se marient sans le consentement du conseil privé. Il laisse à chacune de ces princesses 10,000 livres de dot, et une pension de 3,000 livres jusques à leur mariage. Il lègue à la reine 3,000 livres en argenterie, et 1,000 livres sterling, indépendamment de son douaire; il laisse 600 livres de rente au doyen et au chapitre de Windsor, pour l'entretien de treize pauvres chevaliers. Il prescrit à ses exécuteurs testamentaires de payer ses dettes; il leur commande de réparer toutes les injustices qu'il peut avoir commises sans le savoir. Il fait des legs en faveur de ces exécuteurs testamentaires, et de ses plus fidèles domestiques, et il confirme tous les dons et toutes les promesses qui, au jour de son décès, n'auraient pas été revêtus des formalités nécessaires.

Cranmer s'était éloigné de Londres pour ne prendre aucune part à l'injuste bill proposé contre le duc de Norfolk, qui néanmoins était son ennemi déclaré. Henri désire de l'avoir auprès de lui dans ses derniers moments. Il veut que ce soit

l'archevêque qui l'exhorte et lui parle de la miséricorde céleste ; il demande qu'il vienne. Cranmer arrive; le roi ne pouvait plus parler, et quelques minutes après il expire dans la cinquante-cinquième année de son âge, et après avoir régné près de trente-huit ans (1547).

La mort de Henri sauve la vie de Norfolk ; mais elle ne la rend pas au comte de Surry.

Le chancelier déclare le parlement dissous.

Les différences des opinions religieuses avaient divisé la nation anglaise. Henri était parvenu à inspirer aux deux partis le désir d'obtenir sa protection. La passion qui les dominait leur avait fait rechercher cet appui par les soumissions les plus basses. Ces lâches et viles complaisances les avaient asservis. Henri avait obtenu l'autorité la plus despotique, et, endurci par sa violence, il avait violé sans remords et la justice et l'humanité.

Deux mois plus tard, le roi de France cessa de vivre. Il mourut victime de son amour pour les plaisirs : on est étonné quand on lit dans les historiens qu'il laissa dans ses coffres 400,000 écus, que les dettes du royaume étaient acquittées, et qu'il était dû au trésor un quartier des revenus de la couronne. Combien de ventes de charges et d'autres mesures funestes avaient contribué à cet état des finances !

Au reste la postérité a pardonné bien des fautes au monarque qui a favorisé l'instruction publique, ranimé l'étude des langues grecque et latine, fondé

le collége royal de France, honoré les savants, les hommes de lettres et les artistes; enrichi les bibliothèques de livres et de manuscrits recueillis à grands frais; élevé à Fontainebleau, à Chambord, à Saint-Germain, des monuments dignes du siècle qui avait vu renaître les arts; orné les maisons royales de tableaux précieux et de statues antiques et modernes; protégé les progrès des lumières et de la civilisation, et obtenu le titre glorieux de *restaurateur des lettres*.

Henri II succéda à François Ier; il avait vingt-neuf ans. Mais dans quel embarras le jetèrent quatre factions qui divisaient la cour, cherchaient à enlacer le monarque, et ambitionnaient le pouvoir sans qu'aucune de leurs démarches eût pour but le bonheur de la nation! Un esprit élevé aurait pu aisément prévoir, dès cette époque, tous les malheurs qui allaient accabler la France. A la tête du premier de ces partis est le fameux Anne de Montmorenci, que François Ier avait disgracié quelque temps après avoir récompensé ses grands services par l'épée de connétable, et que Henri II, qui avait pour lui une grande affection, s'était empressé de rappeler de son exil. Le second parti avait pour chef ce François de Guise, duc d'Aumale, surnommé *le Balafré*, dont la renommée devait surpasser celle de Claude de Lorraine son père, et que l'on devait regarder comme le plus grand capitaine de son siècle. Ces deux factions puissantes et rivales désiraient vivement le pouvoir, mais

voulaient la gloire du roi et de la France. Elles étaient dirigées par deux grands hommes. Les deux autres étaient conduites par deux femmes, l'épouse et la maîtresse du roi.

Diane, fille de Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, avait, bien jeune encore, touché François Ier par ses larmes et sa beauté, et obtenu la grâce de son père, condamné à mort comme complice du connétable de Bourbon. Elle avait épousé dès l'âge de quatorze ans Louis de Brezé, comte de Maulevrier, seigneur d'Anet, gouverneur et grand sénéchal de Normandie, dont elle devint veuve après en avoir eu deux filles. Son habileté, son adresse et ses charmes étaient extrêmes. Née au commencement du seizième siècle, elle avait plus de quarante ans; et néanmoins elle exerçait sur le monarque le plus grand empire que puissent donner l'esprit et la beauté. Venue à la cour de François Ier après son veuvage, elle avait obtenu, dit-on, de se charger en quelque sorte de l'éducation de Henri, qui n'était encore que duc d'Orléans, et qui n'avait été l'objet de presque aucun soin. Elle l'appelait son chevalier; elle lui avait inspiré les sentiments les plus tendres et les plus confiants. Ses partisans formaient la troisième faction.

Le quatrième parti était aux ordres de la reine.

Catherine de Médicis, long-temps dédaignée, veut sortir de sa nullité. Son caractère était souple, et sa dissimulation profonde; elle caresse la grande

sénéchale qu'elle déteste, le connétable qu'elle regarde comme son plus grand ennemi, mais auquel elle demande sans cesse des conseils, et le duc d'Aumale dont elle redoute l'ambition et le génie. Aucun moyen ne la rebute, pourvu qu'elle croie pouvoir s'approcher de son but.

Rien n'égalait l'avidité de ces quatre factions pour toutes les places qui venaient à vaquer. Des agents, répandus dans toutes les parties du royaume, prévenaient les chefs des partis de la mort des fonctionnaires. Des médecins de la capitale rendaient compte de l'état des malades qui pouvaient laisser des places vacantes. Les partisans de la duchesse d'Étampes, qu'on avait exilée, ne se rachetèrent de l'exil, de la prison ou de la mort qu'en cédant à de nouveaux favoris, les uns des châteaux et des terres, les autres des charges ou des dignités. L'ambition rendait si imprudents ceux qui étaient en faveur, que même les amis de Diane persécutaient ceux de la duchesse d'Etampes.

Le roi luttait encore avec force, mais souvent sans succès, contre les importunités, les faux rapports et les conseils funestes. Il avait mis beaucoup d'ordre dans l'emploi de son temps. Le connétable de Montmorenci lui avait remis un tableau des différentes occupations que dans sa jeunesse il avait vu Louis XII attacher aux différentes heures de la journée. Il se levait ordinairement à sept heures, et pendant qu'on l'habillait, il causait familièrement avec les seigneurs de sa cour. Il s'en-

tretenait surtout avec ceux qui arrivaient de leurs terres, et s'informait de leurs familles, du prix des denrées, de l'administration de la justice et de tout ce qui pouvait intéresser le peuple. Il travaillait ensuite avec les quatre secrétaires d'état, se faisait lire les dépêches des ambassadeurs, ainsi que les rapports des gouverneurs des provinces, signait les réponses, renvoyait les discussions au conseil, le présidait lorsque les affaires étaient importantes, entendait la messe à dix heures, recevait toutes les requêtes qu'on voulait lui présenter, se mettait à table vers midi, passait dans l'appartement de la reine, y trouvait les dames et les demoiselles, y entretenait une conversation générale, joutait devant les fenêtres de Catherine et sous les yeux des dames, ou courait la bague et jouait à la paume, tenait quelquefois un second conseil, soupait, assistait chez la reine à un nouveau cercle où l'on dansait, et se couchait à dix heures.

Il réduisit à l'ancien nombre les conseillers des parlements, que la vénalité des charges avait tant multipliés sous le règne de son père. Il ordonna qu'ils ne pussent être reçus qu'à l'âge de trente ans, et après avoir été examinés par les chambres assemblées.

Il fit publier une ordonnance touchant le port d'armes et les attroupements d'une multitude de gens de guerre déserteurs de leurs drapeaux et répandus dans les différentes provinces. Il en recommanda l'exécution aux seigneurs qui avaient

le droit de faire rendre la justice dans leurs terres, et qu'on nommait *hauts-justiciers*. Effrayé du nombre d'assassins, de contrebandiers, de vagabonds, de mendiants et d'autres gens sans aveu qui infestaient la France, il attribua par un édit la connaissance de leurs crimes ou délits aux prevôts des maréchaux du royaume, aidés de sept juges choisis dans les tribunaux; il voulut par ce même édit qu'ils jugeassent sans appel. Le parlement de Paris fit des remontrances contre l'établissement de ces cours prevôtales, et ne consentit à l'enregistrer qu'*attendu la malice du temps*.

Un autre édit, monument atroce d'un siècle si horriblement intolérant, et par conséquent si rebelle aux saintes lois de l'Évangile, condamna les hérétiques à être brûlés vifs.

Henri cédant aux idées chevaleresques dont il avait hérité de son père, comme il avait subi le joug d'une déplorable intolérance, permit le duel judiciaire à François de Vivonne, seigneur de la Chateigneraie, et à Guy de Chabot, seigneur de Jarnac.

Il se laissa ensuite entraîner dans une de ces démarches politiques qui ne montrent que de la faiblesse ou des projets ultérieurs encore mal concertés, et qui ont produit si souvent des effets funestes. Au lieu de se déclarer avec courage et franchise en faveur des alliés de Smalkalde, les anciens amis de son père, et d'empêcher en les secourant. leur perte et l'agrandissement excessif

de la puissance de Charles-Quint, il se contenta de la plus singulière des diversions, fit proposer à l'empereur de grandes difficultés sur l'exécution des différents traités existants, crut lui inspirer la crainte d'une guerre nouvelle et arrêter les armes sous lesquelles Charles voulait accabler les luthériens d'Allemagne. L'empereur, bien loin de suspendre sa marche, força l'électeur palatin, le duc de Wurtemberg, et les villes impériales de la haute Allemagne, à renoncer à la ligue de Smalkalde, et à payer des amendes considérables. Il s'avança ensuite par la Bohême contre l'électeur de Saxe, que le margrave Albert attaquait du côté de la Franconie. L'électeur battit le margrave à Rochlitz et le fit prisonnier. Il aurait sauvé la liberté germanique; mais que pouvait son courage contre des trahisons sans cesse renouvelées? Ses perfides ministres et ses infâmes généraux lui persuadent de diviser ses troupes : il ne s'est réservé que quinze mille hommes. Il est surpris par l'armée impériale près de Muhlberg sur l'Elbe; défait, blessé et contraint de se rendre prisonnier, après avoir fait des prodiges de valeur. L'empereur, sans consulter les électeurs de l'Empire, sans observer aucune forme judiciaire, condamne à mort comme félon le malheureux Jean Frédéric. Le commandant de la forte place de Wittemberg, effrayé par cette condamnation, ouvre les portes de la ville à l'empereur. Charles-Quint fait alors grâce de la vie à son prisonnier, mais il l'oblige à se démettre entre ses

mains de l'électorat, du duché de Saxe et des états patrimoniaux que ce prince, si digne d'un meilleur sort, possède dans la Thuringe; il lui assure pour lui et pour ses enfants, un revenu annuel de 50,000 florins, et raye de sa main, sur la convention originale, l'obligation de se soumettre au concile de Trente, que Jean Frédéric refuse constamment de reconnaître; mais il se réserve le droit de prolonger sa captivité aussi long-temps que cela pourra lui convenir. C'est de ce prince infortuné que sont descendus les maisons de Weimar, Gotha, Meinungen, Hildbourghausen et Cobourg.

Le landgrave de Hesse est forcé de se soumettre au vainqueur; il s'oblige à demander pardon à genoux, à congédier ses troupes, à raser ses forteresses hors une seule, à renoncer à toute ligue contraire à l'empereur, à reconnaître les décisions et les décrets impériaux, à livrer son artillerie, à remettre ses munitions de guerre, à payer une amende de 150,000 florins d'or. On lui promet la paix et une amnistie complète; mais par une indigne supercherie, on substitue dans la convention un mot à un autre. Cette infâme falsification que se hâte de montrer le cardinal de Granvelle, ne garantit le landgrave que d'une prison perpétuelle, et le duc d'Albe fait ce prince prisonnier au nom de l'empereur.

Toute la ligue de Smalkalde est dissoute : les états qui en faisaient partie sont accablés d'amendes et de contributions. Charles-Quint ayant

convoqué une diète générale à Augsbourg, s'y présente en conquérant, et violant sans crainte les droits et la liberté de la diète, remplit la ville et les environs de troupes italiennes et espagnoles.

Au milieu de cette diète ainsi asservie, il investit avec une grande solennité le duc Maurice de l'électorat et du duché de Saxe, qui passent ainsi de la branche ernestine dans la branche albertine. Il fait ensuite rédiger un formulaire de foi chrétienne par deux évêques, et par Jean Agricola, ancien disciple de Luther, dont il avait néanmoins abandonné une partie de la doctrine en s'érigeant en chef d'une secte que l'on nomma secte des *Anoméens*, ou des chrétiens *sans loi*. Ce formulaire, revu par des dominicains espagnols, et même par le saint-siége, est appelé *intérim*, parce qu'il doit servir d'acte symbolique en attendant la décision d'un concile général. Entièrement conforme aux dogmes de l'Église catholique, il permet cependant aux prêtres mariés de garder leurs femmes, et aux laïcs de continuer de recevoir le calice dans la sainte cène.

Charles-Quint exige que les états protestants acceptent ce formulaire : la crainte des armes de l'empereur et l'espérance d'un agrandissement, engagent plusieurs de ces états luthériens à recevoir l'*interim*; mais le courageux Jean Frédéric de Saxe le rejette avec fermeté, quoique dans les fers. Son exemple est suivi par quelques autres princes et par les villes de Constance et de Magdebourg.

L'empereur les met au ban de l'Empire, et le roi des Romains, Ferdinand d'Autriche, s'empare de Constance.

Ne connaissant plus de bornes à sa puissance, qu'un vil égoïsme, la corruption et la perfidie ont rendue presque absolue, il prescrit à la diète des décrets qui interdisent aux protestants tous les emplois de la chambre impériale, et ordonnent aux électeurs et aux autres états de l'Allemagne de placer le titre et les armes de l'empereur sur les monnaies qu'ils feront frapper; et, par un acte bien plus extraordinaire d'un pouvoir qui veut se mettre au-dessus des lois fondamentales, il attache au corps germanique, sans consulter aucun prince ni aucun état de l'Allemagne, les dix-sept provinces des Pays-Bas, prescrit à ces provinces de fournir un double contingent électoral; les institue comme formant le cercle de Bourgogne, et leur donne tous les droits et toutes les prérogatives des autres membres de l'Empire. Aucun prince, aucun état de la Germanie n'osent réclamer contre cette grande usurpation de Charles-Quint. La terreur les contraint au silence; mais quels dangers pourra faire naître un jour leur ressentiment secret!

Le fils du pape Paul III, Louis Farnèse, duc de Parme, et que ses exactions et ses déréglements avaient renu odieux, est assassiné par ses courtisans; son cadavre, jeté par les fenêtres du palais, est déchiré avec fureur par la populace; des sol-

dats espagnols, commandés par Ferdinand de Gonzague, se présentent à l'instant de l'assassinat pour occuper le duché; et Charles-Quint déclare qu'il ne veut que conserver l'état de Parme et de Plaisance à son gendre, Pierre-Louis-Octavio Farnèse, fils de celui qu'on a poignardé, et époux de Marguerite d'Autriche.

Le pape cependant ne doute pas que les intrigues de Charles-Quint n'aient dirigé les poignards qui ont donné la mort à Louis Farnèse; il veut venger la mort de son fils; il craint d'ailleurs que le comité général qu'il a transféré à Bologne, et que l'empereur veut voir réunir à Trente, ne soit traité par ce prince comme la diète d'Augsbourg, que ce monarque, devenu si redoutable, ne se rende maître des délibérations du concile, et ne les dirige contre lui. « Je suis déterminé, dit-il à » l'ambassadeur de Henri II, à me dévouer aux » Français, à les rappeler en Italie; et si, dans le » cours de ma nouvelle entreprise, je me trouve » exposé à des désagréments personnels, je me re» tirerai en France et j'y demanderai un asile. » Le roi de France parut saisir avidement ces ouvertures; et bientôt les négociations commencées entre Henri II et Paul III prirent une bien plus grande étendue. Pierre de Tolède, vice-roi de Naples, avait voulu y établir l'inquisition; le peuple irrité l'avait poursuivi jusque dans un des châteaux de la capitale. L'occasion parut favorable pour que les Français s'emparassent du Milanais,

reconquissent le royaume de Naples et chassassent de l'Italie les troupes de celui qui tenait les princes de cette belle contrée, et le pape lui-même, sous sa dure et despotique domination. La faction des Guise appuya fortement ce projet du conseil de Henri II. Le jeune cardinal, Charles de Lorraine, alla à Rome et distribua à ses collègues les cardinaux un si grand nombre de bénéfices français, qu'il obtint une accession solennelle du sacré collége aux conquêtes projetées, et même une grande espérance de voir son oncle le cardinal Jean de Lorraine, frère du feu duc Antoine et prince d'un grand mérite, remplacer dans le temps le pape Paul III, qui avait plus de quatre-vingts ans.

Charles-Quint, qui n'ignorait pas ses succès, fut accusé d'avoir envoyé des agents dans la Guienne pour y augmenter les troubles produits par l'impôt de la gabelle mis sur le sel, que cette province regardait comme une denrée de première nécessité, par la sévérité avec laquelle on exigeait le paiement de cette taxe nouvellement établie, et par la fortune scandaleuse qu'avaient si promptement acquise les percepteurs de cette gabelle si odieuse.

L'insurrection éclata avec violence dans l'Angoumois, le Poitou, la Marche, la Saintonge, le pays d'Aunis et le Bordelais. Les habitants des campagnes prirent les armes, se jetèrent sur les *gabeleurs*, et, poussés par cette fureur aveugle qui rend les guerres civiles si affreuses, pillèrent, massacrèrent et brûlèrent, souvent sans distinction

d'amis et d'ennemis. Le peuple des villes partagea l'égarement des habitants des campagnes : les Bordelais les moins fortunés repoussèrent la garnison du château du Ha, massacrèrent le commandant du fort, Tristan de Monneins, qui était resté hors des murs de son château pour parlementer, déchirèrent son corps, en enterrèrent les lambeaux au milieu d'une couche de sel, et forcèrent plusieurs conseillers du parlement à se montrer parmi eux habillés en matelots et la pique à la main.

Le roi donna des lettres-patentes par lesquelles il promit aux communes de la Guienne de leur faire rendre justice au sujet des concussions des *gabeleurs* ou officiers de la gabelle. Ces lettres apaisèrent les communes, et tout rentra dans l'ordre; mais le parlement, reprenant ses fonctions, condamna plusieurs séditieux au bannissement, d'autres insurgés aux galères, ou à la potence, ou à la roue, et fit tirer à quatre chevaux le premier qui avait sonné le tocsin.

Henri II envoya alors deux corps de troupes vers la Guienne. Le duc d'Aumale, François de Lorraine, qui commandait un de ces deux corps, déploya peu de sévérité, et rétablit entièrement le calme dans le Poitou, la Saintonge, l'Aunis et d'autres provinces qu'il parcourut. Le connétable de Montmorenci, qui était à la tête du second corps, fut bien moins politique; et combien de germes funestes au roi de France furent semés par

les ordres cruels que donna le connétable dans une province aussi importante que la Guienne!

Il entra dans Bordeaux avec ses bataillons, l'épée nue, la lance en arrêt, les tambours battants, et les enseignes étant déployées: il désarma les habitants et forma un tribunal de quelques maîtres de requêtes et de quelques conseillers des parlements d'Aix et de Toulouse; cent bourgeois, regardés comme les chefs des séditieux, furent exécutés; deux colonels des communes voisines expirèrent sur la roue, et une couronne de fer ardent sur la tête. La ville fut condamnée à payer 200,000 livres et à perdre tous ses priviléges; le parlement fut interdit comme ne s'étant pas opposé assez promptement aux désordres; on ordonna de raser l'hôtel-de-ville et d'élever à sa place une chapelle, où l'on célébrerait tous les jours l'office des morts pour le repos de l'âme de Tristan de Monneins. Les jurats et cent vingt notables, couverts d'habits de deuil, déterrèrent avec leurs ongles le corps de ce commandant, le portèrent sur leurs épaules devant l'hôtel du connétable, se mirent à genoux, crièrent *Miséricorde!* demandèrent pardon à Dieu, au roi et à justice, et inhumèrent le cadavre dans la chœur de la cathédrale.

Le connétable, précédé par le prevôt des maréchaux et par plusieurs archers, parcourut ensuite la Guienne et plusieurs contrées voisines, cassant les priviléges des villes, ordonnant de briser les cloches, imposant des amendes, et faisant attacher

prevotalement à des fourches patibulaires ceux que l'on accusait d'avoir le plus favorisé la sédition.

Une grande partie des priviléges révoqués fut quelque temps après rendue aux villes; la gabelle fut même abolie à condition que les provinces paieraient à la place des sommes que l'on détermina (1548). Mais avec quelle amertume on conserva le souvenir de la conduite du connétable, si différente de celle du duc d'Aumale! et quels sinistres désirs de vengeance pouvaient à chaque instant inonder la France de nouveaux malheurs!

L'Angleterre était dirigée par un nouveau gouvernement. Édouard VI, âgé seulement de dix ans, avait succédé à Henri VIII : le testament de son père avait fixé sa majorité à dix-huit ans, établi un conseil suprême de seize exécuteurs testamentaires régents du royaume, et créé un second conseil composé de douze membres, et chargé d'aider par ses avis les régents d'Angleterre lorsque ces derniers désireraient d'avoir son opinion. Le comte d'Hertford, oncle du jeune Édouard, fut nommé protecteur du royaume et gouverneur de la personne du roi (1547); les régents, sous le prétexte de remplir les intentions du dernier monarque, donnèrent de nouvelles pairies à d'anciens pairs, et créèrent des pairs du royaume : le comte d'Hertford devint duc de Somerset; son frère sir Thomas Seymour fut créé baron Sudley; le nouveau duc de Somerset eut la place de trésorier

et celle de maréchal, vacantes par la condamnation du duc de Norfolk; et l'on confia au baron Sudley la charge d'amiral.

Peu de temps après, Édouard fut couronné, et l'on publia une amnistie dans laquelle on excepta de la grâce royale le duc de Norfolk, le cardinal Polus, Édouard Courtney, fils aîné du marquis d'Exeter, et trois autres personnes.

Le chancelier Wriothesley, qui venait d'être nommé comte de Southampton, déplaisait au protecteur par son caractère altier, et l'inquiétait par son ambition, ainsi que par ses opinions religieuses, très-différentes de celles de Somerset. Une faute du chancelier débarrassa le protecteur de ses craintes : il donna une commission sous le grand sceau à quelques-uns de ses substituts pour instruire et juger en son absence des causes de la chancellerie, et il leur attribua cette fonction sans le consentement du roi et des régents. Les juges du royaume, consultés à ce sujet par le conseil, déclarèrent que, si le chancelier avait délégué son pouvoir sans l'agrément du monarque et des régents de l'Angleterre, il méritait de perdre sa place et d'être condamné à l'amende et à la prison. Le chancelier, informé de cette déclaration, s'emporta dans le conseil contre les juges, les conseillers et le protecteur. On le condamna aux arrêts, et on ne lui rendit la liberté qu'après lui avoir ôté les grands sceaux et lorsqu'il eut donné

caution pour le paiement de l'amende à laquelle il serait condamné.

Le protecteur, délivré de son adversaire, représenta aux régents qu'il était nécessaire que ses pouvoirs fussent déterminés, afin qu'il pût traiter avec les ambassadeurs des puissances étrangères. Des lettres-patentes le déclarèrent gouverneur de la personne du jeune roi, protecteur de son royaume et de ses sujets, et l'investirent du pouvoir d'appeler au conseil tous ceux qu'il jugerait convenable d'y faire entrer, et de confirmer, annuler ou changer, avec les conseillers qu'il lui plairait de choisir, tout ce qu'il voudrait maintenir, abolir ou réformer.

Les partisans de la réforme religieuse se livraient cependant à la plus grande joie : ils soutenaient leur doctrine dans les chaires des églises et dans celles des écoles; et ils redoutaient d'autant moins les lois de sang qui existaient encore que le monarque, élevé dans leurs principes par le docteur Coxe, donnait malgré sa grande jeunesse des preuves d'un esprit supérieur, et se montrait entièrement opposé à toute persécution. Le protecteur et l'archevêque de Cantorbery professaient d'ailleurs les dogmes de la réforme.

FIN DU TOME DOUZIÈME.

TABLE

DU DOUZIÈME VOLUME.

A.

B.

